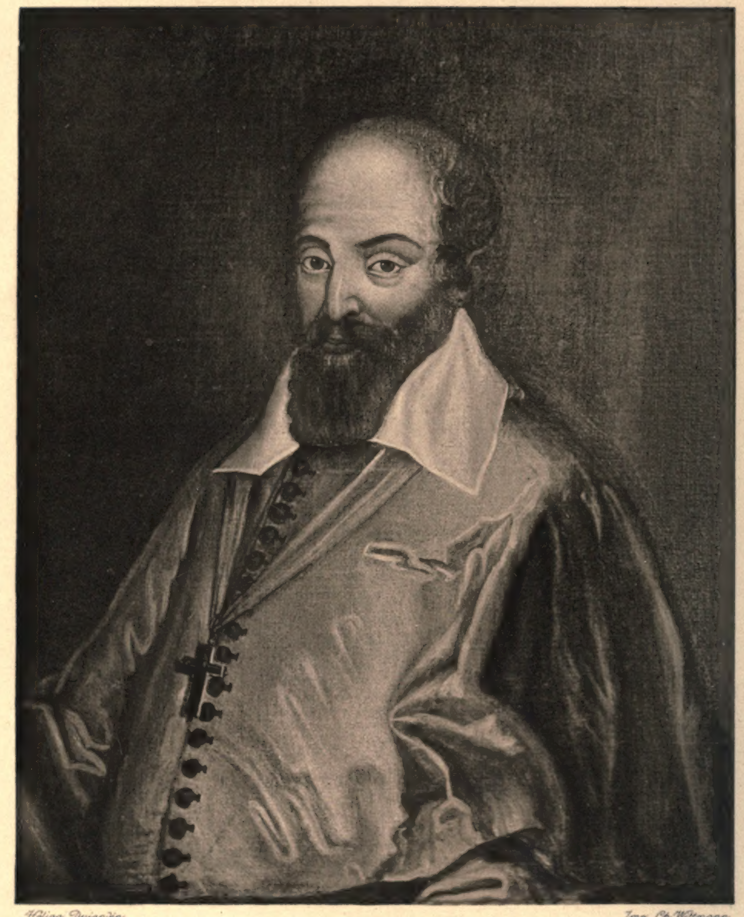
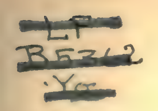


JEAN BERTAUT



Hélioq. Dujardin — Imp. Ch. Wittmann

Jean Bertaut
1552 - 1611



L'abbé GEORGES GRENTE

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU PETIT SÉMINAIRE DE L'ABBAYE BLANCHE, A MORTAIN
DOCTEUR ÈS LETTRES

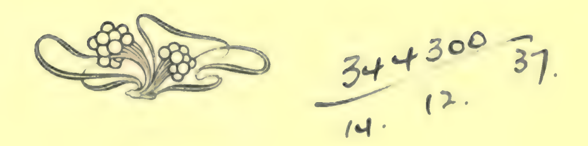
JEAN BERTAUT

ABBÉ D'AUNAY, PREMIER AUMÔNIER DE LA REINE, ÉVÊQUE DE SÉEZ

(1552-1611)

« Bertaut ayant attrapé dans le genre sérieux
le vrai génie de la langue française... »

(BOILEAU, *VIIe Réflexion critique sur Longin.*)



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
90, rue Bonaparte (VIe)

1903

A MON PÈRE

M. ÉMILE GRENTE

MAIRE DE PERCY

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MANCHE

A MA MÈRE

Hommage de piété filiale.

A M. ÉMILE FAGUET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PROFESSEUR DE POÉSIE FRANÇAISE A LA SORBONNE

Hommage de sincère reconnaissance
et de respectueuse affection.

INTRODUCTION

Vers 1660, Jean Loret proclamait, dans son *Journal*, que la Normandie

> Fut toujours féconde en grands hommes
> Aussi bien qu'elle l'est en pommes;

et M. de Caumont, ému d'enthousiasme, s'écriait, aux Andelys, devant la statue, récemment érigée, de Nicolas Poussin :

> Belle et féconde Normandie,
> Ceux de tes enfants que j'oublie
> Illustreraient seuls un pays!

Ce fut surtout au XVIIe siècle que cette riante et fertile province vit s'épanouir toute une floraison de lettrés et de poètes. Fontenelle aimait à rappeler qu' « il y eut un temps où l'on se crut obligé de faire ses excuses au public de ce qu'on n'était pas normand ». En 1635, un poète angevin, La Pinelière, demandait grâce, en effet, pour la hardiesse qu'il avait eue d' « oser mettre le nom de son pays en gros caractères au frontispice de son ouvrage... Comme autrefois, pour être estimé poli dans la Grèce, continuait-il, il ne fallait que se dire d'Athènes, et pour avoir la réputation de vaillant il fallait être de Lacédémone, maintenant, pour se faire croire excellent poète, il faut être né dans la Normandie [1] ». Chape-

1. Et il citait révérencieusement les noms « du grand cardinal du Perron, de

lain n'écrivait-il pas aussi, en 1662, demi-sérieux, demi-badin : « Ce n'est pas un petit miracle de voir une dame (Mlle de la Trousse), qui n'est pas née en Normandie, spirituelle, de goût délicat, civile, intelligente, comme est celle-ci [1]. »

Les Cadets de Gascogne sont passés maîtres dans l'éloge de leurs gloires locales; comment résister à la tentation d'imiter leur exemple, alors que tant de célébrités ornent mon pays? Sans remonter à Alexandre de Bernay, ni descendre jusqu'à nos contemporains, sans parler même des « écrits éternels » de Malherbe ou des immortelles tragédies du grand Corneille, que de Normands ont, avec une raison lucide, une imagination mesurée, une sensibilité douce et une grâce discrète, cultivé la poésie en tous les genres : Alain Chartier, dont une reine aimait « les mots dorés et les excellents propos », — Olivier Basselin et Jean Le Houx, les gais compagnons, désormais inséparables, — le *satirique* Vauquelin de la Fresnaye, dont, même depuis Boileau, l'on rappelle l'*Art poétique*, et Vauquelin des Yveteaux, son épicurien de neveu, — du Perron, Bertaut et Montchrestien, — Segrais avec ses fraîches églogues, — les Scudéry, dont

> En prose comme en vers *le* nom fit quelque bruit,

le jovial Boisrobert, l'*étincelant* Brébeuf, le *sonnettiste* Benserade, et

> Ce Monsieur Sarrasin, Normand,
> Dont l'esprit était si charmant, —

Thomas Corneille, qui eut un frère trop illustre, et Pradon, un rival trop éminent, — Saint-Amant, Saint-Évremont, Fontenelle qui

> D'une main légère tenait
> Le compas, la plume et la lyre,

M. Bertaut et M. de Malherbe, de M. de Boisrobert et M. de Scudéry, de M. de Corneille, M. de Saint-Amant et M. de Benserade ».

1. Lettre à Huet, 15 décembre 1662. — Édit. Tamisey de Larroque, II, p. 281.

Casimir Delavigne avec ses *Messéniennes* et ses pièces estimables, — Malfilâtre, dont « les Muses regrettaient la mort », à l'époque de Chateaubriand, — Chênedollé et ses vers que Mme de Staël jugeait hauts comme les cèdres du Liban,... « tant d'autres enfin à qui je n'ôte rien pour ne les nommer pas ». Une pléiade si distinguée devait fixer les regards, ceux des Normands d'abord. « La Normandie, rapporte Sainte-Beuve, est une province, qui, de tout temps et dès qu'elle s'est senti un passé, s'est volontiers occupée de ses antiquités et de ses grands hommes : elle n'a cessé de vivre d'une sorte de vie qui lui est propre et qui ne la rend que plus française. Célèbre par les poètes qu'elle a produits, et au moyen âge et à la naissance de notre littérature classique (sans parler des plus récents), elle les honore, et, ce qui est la meilleure manière de les honorer, elle les étudie. »

J'ai tenté, moi aussi, d'*honorer* un compatriote en l'*étudiant*.

D'autres poètes, certes, ou d'autres écrivains, de plus large envergure, m'auraient attiré davantage ; mais, d'abord,

Parvum parva decent ; mihi jam non regia Roma.

et, au demeurant, l'on vient trop tard depuis qu'il y a des critiques et qui font des thèses.

Je l'avouerai : j'ai trouvé plutôt que choisi Jean Bertaut. Je ne m'en plains pas.

A ceux qui qualifieraient la matière d' « inféconde » et de « petite » on pourrait alléguer la parole de l'éminent doyen de la Faculté des Lettres de Paris, M. Alfred Croiset : « Un objet n'est petit que pour un esprit incapable d'en saisir les relations avec l'ensemble des choses. Un bon esprit peut toujours agrandir l'objet de ses recherches, si limité qu'il le suppose, en le rattachant à des idées générales qui s'en trouveront éclaircies et fortifiées. Il l'agrandit aussi par le sentiment de l'utilité intellectuelle et morale, qu'apporte à sa propre culture le

travail qu'il accomplit[1]. » Rien, d'ailleurs, n'est méprisable, de ce qui concerne l'histoire de la littérature française. L'admiration des grands auteurs n'entraîne pas nécessairement le dédain des écrivains secondaires. Quoi qu'en dise Boileau, il est des degrés du médiocre au pire. Les ouvrages de second ordre ne nous aident pas seulement à prendre la vraie mesure des chefs-d'œuvre, ils offrent un vif intérêt à la curiosité historique et peuvent donner encore des leçons de goût. De même, si les périodes intermédiaires manquent de relief, elles ne laissent pas d'avoir leur caractère : celle qui relie la Renaissance à l'École classique ne saurait, parmi toutes, encourir notre indifférence. Il paraît opportun d'observer les hommes modestes qui ont ouvert une voie ou secondé le progrès. Leurs écrits n'ont pas le privilège de durer, parce qu'ils ne sont point marqués au coin du génie créateur, mais leurs efforts sont dignes d'attention. Ainsi en est-il de Jean Bertaut. De son temps, il fut tenu, pour l'un des premiers poètes et des plus beaux esprits; actuellement, c'est une figure déjà effacée, un nom qui n'éveille plus qu'un vague souvenir. Peut-être, en lisant cet essai, jugera-t-on qu'il n'était pas inutile de reconstituer les lignes du portrait et de lui rendre quelque couleur.

Je me suis proposé d'étudier la vie, l'œuvre et le rôle de Bertaut.

Son existence était jusqu'à présent obscure : avec une regrettable concision l'on en marquait les grandes étapes. Or, si l'histoire d'un penseur, qui a constamment vécu dans une solitude studieuse, peut se réduire au cours de ses idées, telle ne doit pas être celle du mondain que fut Bertaut. La vie qu'il a menée au sein d'une société polie et turbulente, sous les règnes de Henri III et de Henri IV, ses relations avec les seigneurs, les dames et les poètes, la part qu'il a prise

1. *Discours d'ouverture des Conférences de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris* (3 novembre 1898).

aux principaux événements, servent à nous faire mieux comprendre ses complaintes ou ses stances, à deviner les allusions de ses odes ou de ses discours. Ses journées, à vrai dire, ne furent point traversées d'incidents extraordinaires; toutefois, ces légers détails qui coûtent souvent de longues et minutieuses recherches n'ont-ils pas leur intérêt, s'ils mettent surtout en lumière le caractère de l'homme?

Pour esquisser une biographie exacte et complète, le plus sage était, sans doute, d'interroger les contemporains de Bertaut, d'abord ses familiers et ses amis. Grâce à de précieuses recommandations, j'ai vu s'ouvrir des bibliothèques extrêmement riches en documents de première valeur et fermées comme des sanctuaires; j'y ai trouvé des manuscrits de l'époque, qui donnent sur « l'illustrissime évêque de Séez » des renseignements copieux et précis. Il suffira de citer, entre autres, l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Sais*, composée par Marin Prouverre-Bicheteaux, prieur des Dominicains du couvent d'Argentan, commensal de notre auteur [1], la *Vie* de Julien Riqueur, les mémoires vénérables de Cosnard, de Pilâtre et de Beslin [2], et les savantes annotations d'Odolant-Desnos. Muni de ces pièces, j'ai pu suivre l'auteur, de sa naissance à sa mort. Quant à son œuvre, il m'a semblé bon de l'étudier tout entière, et j'ai même consacré quelques chapitres assez étendus à ses ouvrages en prose plus ignorés. Ai-je observé la règle que je m'étais imposée de garder la mesure et de ne pas transformer mon héros en personnage important? La Bruyère nous avertit, hélas! qu'il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse.

Peut-être estimera-t-on l'ampleur de ce volume dispropor-

1. Cet ouvrage, commencé sous l'épiscopat et sur le conseil de Bertaut, fut dédié, en 1623, à son second successeur, Jacques Camus de Pontcarré. (Voir Appendice A.) Le manuscrit original appartient à M. l'abbé Dumaine, Vicaire général de Séez : il m'a été communiqué avec une amabilité intelligente qui savait en faire les honneurs.

2. Voir l'Index bibliographique.

tionnée à la taille de Bertaut : n'est-ce pas accabler un poète spirituel et délicat sous un fardeau trop lourd? Voilà jusqu'où m'a entraîné le désir de le faire bien connaître. M. G. Larroumet déclarait, dans l'Introduction qui précède sa thèse sur Marivaux : « Nous avons beaucoup cité, non seulement notre auteur et les documents originaux, mais encore la plupart des écrivains qui, directement ou indirectement, nous ont précédé dans l'étude de Marivaux et de son temps. Bien que les citations, quel que soit le mérite des auteurs cités, alourdissent toujours un ouvrage et qu'elles étendent encore celui-ci, déjà très étendu par lui-même, elles étaient, ce nous semble, indispensables à l'objet de notre travail : donner non seulement notre appréciation personnelle sur Marivaux, mais encore le résultat d'une sorte d'enquête à son sujet. En outre, nous croyions remplir un devoir de stricte probité littéraire, en ne faisant tort à personne de ce qui avait pu être dit avant nous. » Quel parti meilleur que de me mettre à l'abri de cette autorité?

Il me reste à remplir maintenant le devoir très agréable de remercier tous ceux qui m'ont encouragé, conseillé, secouru dans cette entreprise.

Comme il convient, je rends grâce à Dieu d'abord et à Notre-Dame en qui j'ai foi.

J'assure de ma reconnaissance M. Chauvin, Supérieur de l'École Massillon, qui m'a donné, en cette circonstance, un précieux témoignage de son affection; M. Vaucelle, professeur d'Histoire au Petit Séminaire de Tours, qui m'a prouvé de même la sincérité de son attachement; M. Dumaine, Vicaire général de Séez, et le savant chanoine Blin, qui ont guidé, avec autant d'affabilité que de compétence, mes recherches sur l'épiscopat de Bertaut. Je tiens à dire aussi combien m'a touché le bienveillant accueil de M[gr] Bardel, Évêque de Séez; de M. Prunier, Supérieur du Grand Séminaire; de M. Guesdon, Chanoine-archiprêtre de la cathédrale de Séez, et de M. Louvard, Supérieur de l'École Saint-François de Sales d'Alençon.

Comment oublierais-je Mme de Saint-Hilaire [1] et Mlle de la Sicotière, qui m'ont gracieusement introduit dans leurs magnifiques bibliothèques; et M. Léon Boivin, dont j'ai mis à contribution l'obligeance et le goût pour l'ordonnance de ce livre ?

Je désirerais remercier, au moins en les nommant, trois de mes amis, mes collègues à l'Abbaye Blanche, dont le concours si intelligent m'a secondé dans l'aride correction des épreuves ; je suis contraint de m'incliner devant leur modestie trop éprise de silence.

Je me reprocherais, en outre, de ne pas reconnaître la part lointaine, et décisive nonobstant, qui revient, dans ce travail, à mes anciens professeurs du Collège diocésain de Saint-Lô et de l'École des Carmes. Enfin, je souhaiterais que cette thèse ne fût pas indigne d'être présentée aux maîtres éminents de la Sorbonne, dont je me rappelle avec charme les pénétrantes et délicates leçons; mais le mot de mon vieux compatriote, M. de Benserade, me hante l'esprit :

> Pour moi, parmi les fautes innombrables,
> Je n'en connais que deux considérables
> Et dont je fais ma déclaration,
> C'est l'entreprise et l'exécution
> Dans ce volume.

1. Mme de Saint-Hilaire est la petite-fille d'Odolant-Desnos. Cet historien d'Alençon (1722-1801) a fait preuve d'une érudition immense et laissé des notes de grand prix. Il n'hésitait pas à transcrire des ouvrages entiers, exerçant un contrôle judicieux sur les documents, rectifiant, confirmant ou élucidant tour à tour. — M. l'abbé Darel, professeur de Rhétorique à l'École Saint-François de Sales d'Alençon, mon condisciple et ami, m'a complaisamment aidé dans l'exploration de ces manuscrits.

JEAN BERTAUT

CHAPITRE I

LES PREMIÈRES ANNÉES

Le lieu de naissance. — La famille. — L'enfance. — L'instruction et l'éducation. — Le collège du Bois et l'Université de Caen. — Les premiers essais poétiques. — Vers dédiés à Desportes et à Ronsard. — Les *Palinods* de Caen. — Julien Riqueur. — Voyage à Torigni. — La famille de Matignon. — Le préceptorat. — Les élèves. — L'arrivée à Paris. — L'introduction à la Cour. — La première faveur de Henri III.

Il en va presque de Bertaut comme d'Homère, dont sept villes jalouses se disputaient la naissance : les chroniqueurs n'ont pu fixer, avec un imposant accord, l'endroit précis où il vint au monde.

Les uns [1] le prétendent originaire de Condé-sur-le-Perche, d'après Bry de la Clergerie, qui composa l'épitaphe de l'évêque de Séez « pour l'honneur qu'il avait reçu pendant sa vie de son amitié [2] ». Les autres [3] ont adopté l'opinion de Daniel

1. Moreri, *Dictionnaire*. — Baillet, *Jugement des savants sur les poètes modernes*. — Le Fort de la Moriniere, *Bibliothèque poétique*. — Denys de Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

2. « Terre heureuse, s'écrie-t-il en s'adressant à la ville de Condé, pour la bonte des seigneurs qui la possèdent de si longue main et la gloire qu'elle a d'avoir reçu au monde deffunct messire Jean Bertaut, vivant abbé d'Annecy, évesque de Séez. » (*Histoire des pays et comté du Perche*.) — Ce renseignement, qui emane d'un contemporain, devrait, semble-t-il, mériter créance ; mais l'auteur, en commettant aussitôt apres une erreur manifeste et en confondant l'abbaye d'Annecy avec celle d'Aunay, a fâcheusement compromis l'autorité de son témoignage.

3. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIV. — Le P. Martin, *Athenæ Normannorum veteres ac recentes*... — Guiot, *le Moreri des Normands*. — Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*. — Fisquet, *la France pontificale*. — Godefroy, *Histoire de la littérature française*. — Michaud, *Biographie universelle*.

Huet, qui proteste, en bon patriote, contre l'hypothèse précédente. « C'est en vain, écrit-il, que l'on a voulu dérober à cette ville l'honneur de la naissance de Jean Bertaut et l'attribuer à Condé-sur-Noireau. Il naquit à Caen, et se dit de Caen dans la signature du sonnet qu'il a adressé à M. de Bras sur ses *Recherches* [1]; et les héritiers de son nom et de son bien conviennent que Caen était le lieu de sa naissance [2]. » Assertion de valeur pour qui connaît l'érudition du savant évêque d'Avranches et son zèle à se documenter exactement sur la vie des « illustres Caennais »; mais, de même qu'il s'est trompé sur l'époque où Malherbe partit pour la Provence [3], de même n'a-t-il pas, ici, conduit assez avant son enquête. La signature *Jean Bertaut, de Caen,* apposée au bas du *Sonnet à M. de Bourgueville,* n'est pas une preuve péremptoire : si l'auteur résida dans l' « Athènes normande » dès sa deuxième année, on comprend qu'il ait pu se permettre, sans présomption, d'ajouter à son nom modeste une qualification alors très honorable [4].

Or, le pays natal de Bertaut n'est ni Condé-sur-Noireau, ni Caen, mais la paroisse de Donnay, près d'Harcourt, au diocèse de Bayeux [5] : Marin Prouverre, Julien Riqueur, Cosnard.

A. Chenevière, *Œuvres poétiques* de Bertaut, — et, en général, tous ceux qui ont écrit une courte notice sur notre poète.

1. *Recherches et antiquitez de la ville et université de Caen et lieux circonvoisins.*

2. D. Huet, *les origines de la ville de Caen.*

3. Cf. Gasté, *la jeunesse de Malherbe.*

4. Qu'on n'objecte pas non plus que le Père Sanadon, dédiant une de ses poésies aux Caennais, — *ad viros Cadomenses, ut poesim colant,* — nomme aussi Bertaut parmi ceux qui font honneur à la vieille cité normande, car il cite de même Jean-François Sarrasin, né cependant à Hermanville.

Dum stabit ingens gloria Galli
Vincet Tibullum suavior asperum
Bertaldus, auditusque nymphis
Blandiloquo Sarasinius ore.

(*Natales Stephani Sanadonis e Societate Jesu Odæ.*)

Enfin Segrais, qui déclare aussi notre poète originaire de Caen, prend pour le toit paternel le logis, où le jeune étudiant a, de fait, vécu longues années. « J'ai ouï dire à feu M. de Segrais, qui était un bon connaisseur en toutes choses, que la véritable patrie de Jean Bertaut était la ville de Caen, et la maison dans laquelle il vint au monde est celle qui fait face au carrefour de St-Sauveur, et où demeure de père en fils le sieur Cavelier, imprimeur du Roy. » — Hermant.

5. Daniel Huet reconnaît lui-même que telle est la patrie d'origine des Bertaut.

Pilâtre et plusieurs contemporains le déclarent expressément [1].

En 1552[2], « Jehan Bertaut naquit de parents honnestes ». Sa famille était d'antique lignée. A défaut de la richesse, elle possédait de longues traditions intellectuelles dont elle gardait fièrement l'héritage : depuis plusieurs générations, la plupart de ses membres étaient clercs ou professeurs, et cette race persévérante de lettrés, modestes et studieux, méritait que l'un des siens jetât de la gloire sur son nom. A la vérité, un Bertaut déjà — comme le rapportent Mme d'Aulnoy [3] et Mlle de Scudéry [4] — avait joui de considération sous Charles VI dont il fut le secrétaire, et pris une part importante aux affaires graves de l'époque. Homme de savoir étendu et d'expérience éprouvée, il compagna le maréchal de Boucicaut et M. de Roye en Avignon, et s'employa diligemment, mais sans succès, près des cardinaux, à la pacification religieuse et à l'extinction du schisme [5]. L'histoire ne mentionne pas, croyons-nous, d'autre Bertaut célèbre, avant la naissance de notre auteur, car rien n'établit que le Jacques Bertaut, — contrôleur de la maison du roi vers 1560, — dont on voit le portrait au Louvre, dans la salle des primitifs français [6], appartînt à cette famille.

Les Bertaut n'avaient aucun titre de noblesse ; et, bien que plusieurs sonnets ou pièces de vers aient été adressés à *M. de Bertaut,* jamais notre poète ne chercha à s'anoblir, ni ne parla de ses aïeux avec jactance, comme le faisait complaisamment Malherbe des « Saint-Aignan » et de leur « hermine à six roses de gueulles [7] ».

1. Nous regrettons, toutefois, que le plus sûr moyen d'établir la preuve définitive nous ait été enlevé, car les actes consignés aux registres paroissiaux de Donnay ne remontent pas au delà de 1600. M. l'abbé Paul Guérin, curé de Donnay, qui s'est mis à notre disposition avec un empressement auquel nous rendons hommage, a dépouillé sans résultat des liasses de parchemins.

2. Il y a, parmi les biographes, certaines variantes sur la date, qu'ils placent entre 1552 et 1554. Mais Daniel Huet confirme, cette fois, nos renseignements personnels. Voir Appendice B (1).

3. *Recueil des plus belles pièces des poètes français.* Notice sur Bertaut.

4. *Conversations nouvelles sur divers sujets.*

5. Mlle de Scudéry dit que « son petit-fils, Jean Bertaut, fut le quatrième aïeul » de notre poète. (*Conversations nouvelles sur divers sujets.*)

6. Il est appendu à la cloison qui sépare cette salle des galeries flamandes ; le personnage porte un costume Henri II et paraît âgé de trente ans environ.

7. Malherbe dit de sa famille que « non seulement dans l'histoire des Normands,

Le père de notre auteur, François Bertaut eut deux fils : Jean, qui mourut évêque de Séez et dont nous écrivons l'histoire, et Pierre, qui publia les poésies de son frère et lui succéda comme abbé d'Aunay. Ce dernier fut le père de François Bertaut, lecteur de la Chambre du Roi, conseiller d'Église au Parlement de Rouen et conseiller laïque au Parlement de Paris[1], — et de Françoise Bertaut, qui épousa M. de Motteville, devint la dame d'honneur et la confidente d'Anne d'Autriche et composa des *Mémoires* curieux et estimés[2].

François Bertaut exerçait les fonctions de « régent », c'est-à-dire de professeur, au collège du Bois, à Caen. Après que le petit Jean eut passé les deux premières années de son enfance à Donnay, dit Julien Riqueur, — probablement dans sa famille paternelle, et pour fortifier, à l'air pur de la campagne, une santé chétive, — on le conduisit dans la maison de son père qui entendait présider lui-même à son éducation. Nul ne parle de la mère, de son âge, de son tempérament, de ses vertus. Il semblerait que tout l'honneur du fils rejaillît sur le père, et chacun le complimente d'avoir formé et embelli sa jeune intelligence avec un zèle si éclairé. Mais la femme de François Bertaut ne mit-elle pas saintement en œuvre la douce et pénétrante influence que Dieu donne aux mères, pour orner le cœur de leurs enfants des sentiments les plus délicats? L'âme aimable, tendre et dévouée de Jean ne garda-t-elle point, jusqu'au dernier souffle, comme le souvenir ineffaçable de la leçon exquise que lui avait autrefois chantée sa mère aux heures de son adoles-

mais en la voix commune de tout le pays, elle est tenue pour l'une de celles qui suivit, il y a six cents ans, le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre ». — Le bon Vauquelin de la Fresnaye lui-même tombe dans ce travers, qui sévissait alors parmi les poètes, et se prétend le descendant d'une vieille et noble race de soldats :

Dès ce temps, mes majeurs déjà nobles vivaient
Et nos ducs généreux en leurs guerres suivaient.
Mais Vauquelin du Pont, Vauquelin de Ferrières,
Capitaines, portaient gonfanons et bannières,
En passant l'océan, quand leur grand duc normand
Alla contre l'Anglais tous ses sujets armant.

(*Satires.*)

1. François Bertaut, sieur de Fréauville, né à Paris en 1621, a composé, selon l'abbé de Marolles, « quelques vers polis qui tiennent beaucoup de ce beau naturel qu'avait aussi son oncle, l'évêque de Séez ».

2. *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche.*

cence, l'empreinte d'une grâce et d'une douceur féminines?

Vers 1555, Caen,

> Ce Caen si renommé, si charmant, si superbe[1],

était alors, au dire des historiens, une des villes les plus agréables de France, admirablement située, régulièrement construite, distinguée par l'esprit ouvert et cultivé de ses habitants, hospitalière aux gens de lettres, justement célèbre par ses nombreux collèges et son université florissante qui attirait en foule jeunes écoliers, étudiants joyeux et doctes professeurs[2]. Cette université, créée en 1431 par le duc de Bedfort, sous la domination anglaise, confirmée par lettres de Charles VII en 1451, canoniquement érigée par une bulle du pape Eugène IV, avait vu pousser autour d'elle, comme des rejetons vigoureux, quatre principaux collèges, dus à la munificence de généreux donateurs : ceux du Cloustier, du Bois, du Mont et des Arts.

Ce fut au collège du Bois, où professait François Bertaut, que Jean commença ses études[3]. Celui-ci n'alla pas toutefois se joindre aux cent soixante pensionnaires de l'établissement, car son père voulut le garder près de lui pour hâter ses progrès, mais il suivit régulièrement tous les cours[4]. Il s'adonna d'abord, suivant le programme en vigueur, à la grammaire, aux humanités et à la rhétorique, et il le fit avec une facilité et une application dont s'émerveillent ses biographes.

1. Moysant de Brieux.

2. Mme de Sévigné, passant à Caen en 1689, lui décerne cet éloge : « la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles églises, des prairies, des promenades et enfin la source de nos plus beaux esprits ». — Lettre du 5 mai 1689. — Voir à l'Appendice B (2) les compliments que les poètes Rosset et Segrais décernent pareillement à cette ville.

3. Ce collège avait été fondé par un legs de l'évêque Pierre Cauchon; mais, contrairement à l'usage, il ne porta point le nom de son fondateur et reçut celui d'un digne universitaire, Nicolas du Bois, doyen de Rouen, issu d'une noble famille.

4. Les frais d'enseignement étaient des plus modiques : « Pour le regard des autres écoliers demeurant hors les colleges, ne pourront les principaux recueillir a la porte plus de trois sols par mois de chacun, pour le droit d'escolage. » Les élèves devaient observer des règles sévères pendant qu'ils séjournaient au collège : on leur défendait « de parler en langage français à l'église, classes, salles et chambres ». Une sorte d'uniforme leur était prescrit : « Les écoliers ne porteront dans le collège chapeaux ni manteaux sans manches, mais auront bonnets ronds ou toques, robes ou manteaux a manches passées et ceinture par dessus. » (*Règlements de l'Université et des Collèges de Caen.*)

A cette époque, l'étude des langues anciennes, remise en honneur par la Renaissance, se généralisait dans les universités du royaume. On ne négligeait rien pour stimuler l'ardeur des étudiants, et ceux qui cadençaient avec le plus d'élégance et d'art les périodes latines obtenaient cette récompense de prononcer devant un auditoire d'élite — *in scholæ et civitatis lucem* — de solennels discours dont on s'entretenait longtemps après au collège et en ville. Privilège flatteur, chaleureusement disputé, que Jean Bertaut recueillit plus d'une fois, au point de mériter « l'admiration des savants ». L'enseignement donné par les maîtres était alors très sérieux : « Les régents commenceront leurs leçons précisément à huit heures du matin jusques à dix heures; et, après dix heures, les écoliers vaqueront à disputes et questions dépendantes des auteurs et leçons qui leur auront été interprétés, chacun dans sa classe, jusqu'à onze heures. Après dîner, issue de grâces, se retirera chacun en sa classe où se fera répétition : les régents interrogeront leurs disciples sur leurs leçons ordinaires. Les leçons d'après-dîner commenceront à trois heures précisément jusques à cinq, et après les cinq heures leur bailleront un thème ou composition française pour mettre en usage les phrases et les propriétés de parler, contenues en leurs leçons, en sorte qu'ils deviennent bons grammairiens. Les exerceront aussi et formeront diligemment la mémoire par récitation d'églogues, dialogues, comédies et tragédies. » La morale n'était pas oubliée, car l'on commandait aux régents d' « instruire les écoliers, surtout d'être véritables en leurs paroles et simples en leurs actions[1] ».

Cependant, l'heure était passée des études paisibles qui orientaient les esprits vers un commun idéal et réunissaient les cœurs dans l'affection des mêmes souvenirs. Un vent de discorde avait profondément remué la France et surtout la société cultivée. La ville de Caen n'échappa point à l'entraînement général : lorsqu'en 1558 le Flamand Cousin vint y prêcher les doctrines nouvelles, la magistrature et l'université

1. *Règlements de l'Université et des Collèges de Caen.*

se divisèrent. François Bertaut ne se laissa point séduire par la Réforme, mais demeura fidèle aux principes religieux de ses ancêtres. Après le pillage de l'église Saint-Étienne et le sac des monastères, les 14 et 15 mai 1562, il se sentit plus éloigné encore des protestants et voulut inspirer à ses fils une attitude de défiance à leur égard. Par surcroît de malheur, la peste, qui s'abattit sur Caen, ajouta aux troubles de la guerre civile ses horribles ravages.

C'étaient là de terribles distractions pour les études, et les divers collèges de la faculté des Arts virent rapidement déserter leurs cours. L'un d'eux même, celui du Mont, atteint par le fléau, dut fermer ses portes. Au collège du Bois, si les étudiants étaient plus clairsemés, leur zèle acquérait en revanche, au milieu de ces incidents lugubres, un regain d'activité. En 1564, d'après M. de Bras, un groupe d'écoliers, parmi lesquels Jean Bertaut, remontra au bailli, « en paroles latines », que, « comme ils sont en leur grande salle, pour ouïr les lectures qui s'y font, ils sont troublés par plusieurs personnes qui passent et repassent par dedans ladite salle, pour aller en l'un des corps d'hôtel dudit collège, auquel demeure et réside un des notaires ecclésiastiques de cette ville »[1].

Bertaut avait alors douze ans. Il s'appliqua désormais aux mathématiques et aux *logicalia*, ou à la philosophie qui semble avoir aussitôt conquis ses préférences. Est-ce par goût personnel ou par engouement contagieux qu'il s'y attacha? Nous verrons plus tard le souvenir précis qu'il conserva des sérieux travaux de sa jeunesse. François Bertaut veilla soigneusement, de son côté, à lui enseigner le grec et l'hébreu, et, grâce à l'étude approfondie des auteurs classiques, Jean enrichit sa mémoire de connaissances et d'anecdotes dont ses œuvres devaient profiter un jour jusqu'à l'excès. On s'étonnerait à bon droit d'une précocité semblable, car le temps s'est évanoui, où les enfants de douze ans, initiés à la logique, courtisaient Aristote, écrivaient le latin avec grâce, lisaient aisément l'hébreu et parlaient le grec couramment : mais — la biographie des divers auteurs en té-

1. De Bras, *Recherches et antiquitez de la ville de Caen*.

moigne — l'aventure était fréquente et presque commune à cette époque [1].

Parmi les quatorze régents, « à XL écus par an », professeurs au collège du Bois, se trouvait le fameux Jean Rouxel, qui « excellait au droit civil, à l'éloquence et à la poésie tout ensemble », et qui inculqua au jeune Bertaut les principes de la rhétorique. S'il faut en croire le P. Martin [2], les étudiants de l'université de Caen comptaient alors au milieu d'eux François de Malherbe; mais aucune preuve n'autorise à croire que Bertaut rechercha de préférence sa compagnie, et leurs relations ultérieures favoriseraient plutôt des conjectures opposées. Notre auteur contracta, du moins, amitié avec le fils d'un pasteur protestant, Jacques Davy du Perron : ce jeune homme, d'une intelligence aiguisée et d'une prodigieuse mémoire, étonnait ses maîtres eux-mêmes et préludait ainsi glorieusement aux éclatants succès qu'il devait remporter, dans la suite, sur divers terrains. Leur union, commencée à l'âge où les liens se nouent plus solidement — car l'intérêt ne guide pas encore le cœur — ne cessa d'être étroite et cordiale; et, quand les vicissitudes de la destinée les rapprochèrent plus tard, ils se rendirent de mutuels et importants services.

Quelque absorbantes qu'elles fussent, ses études graves laissaient toutefois à Jean Bertaut le loisir de se livrer aux arts d'agrément, à la musique où il s'acquit du renom, et surtout à la peinture où il devint habile. Il dut même à son talent de « pastelliste » le commencement de sa fortune.

*
* *

Musique et peinture ne rivalisaient pas seules pour le distraire de ses doctes travaux : la poésie l'attirait plus encore. Quel étudiant, d'ailleurs, se dérobait à ses irrésistibles séductions? Depuis que la Pléiade avait bruyamment lancé son mani-

1. D'Aubigné raconte qu'à six ans il lisait le français, le latin, le grec et l'hébreu, et qu'à treize ans il possédait les trois langues anciennes, au point de traduire à livre ouvert. A neuf ans, il expliquait aisément le *Criton*.

2. *Athenæ Normannorum veteres ac recentes, seu syllabus auctorum*, etc.

feste et convié les poètes à l'assaut du « temple de Mémoire ». une secrète ardeur enflammait soudain tous les esprits; on rimait à Paris et en province, sinon avec le même talent et le même succès, du moins avec un égal enthousiasme et une pareille illusion. Caen, fière d'être « le séjour des neuf Sœurs », n'eut garde de faillir à sa vieille renommée : nonobstant la Réforme et la peste, les Caennais se dédiaient à l'envi des sonnets prétentieux et se défiaient en vers français, latins et grecs [1]. Les professeurs donnaient l'exemple, et tout savant se serait cru déshonoré en ne versifiant pas. Le jeune Bertaut n'avait donc qu'à suivre la vogue et à écouter la voix intérieure qui commençait de balbutier dans son âme : Malherbe s'est targué d'avoir reçu, presque à son berceau, « les faveurs du Parnasse », mais, s'il les « posséda » plus « puissantes », il les obtint plus tardives [2].

Notre auteur fréquentait assidûment chez les amis de son père, et, en particulier, chez un historien, M. de Bourgueville, seigneur de Bras. Entre beaucoup de visiteurs, il y rencontrait Vauquelin de la Fresnaye, qui daignait sourire à ses débuts. On professait, en ce cénacle d'érudits, un culte pour deux poètes, dont les vers, admirés à Paris, se promenaient triomphalement par le royaume, « le tendre Desportes » et surtout « le demi-dieu » Pierre de Ronsard. Bertaut s'empressa de lire leurs œuvres imprimées ou transcrites : ce fut une révélation. Le sentiment poétique qui sommeillait en lui s'éveilla brusquement, et il conçut une admiration passionnée pour le chef de la Pléiade. Il le déclare lui-même, Ronsard suscita sa vocation poétique [3]; il précise, d'ailleurs, la date où il

1. « Cette fièvre de poésie, disait, avec une *pointe*, un contemporain, régnait autant que l'autre (la peste). » — Manuscrit de la bibliothèque Odolant-Desnos.

2. La strophe est, du reste, magnifique :

> Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
> Non loin de mon berceau commencèrent leur cours;
> Je les possédai jeune et les possède encore
> A la fin de mes jours.

3.
> Car jour et nuit te lire, enchanté de ta grâce,
> M'a fait être poète, au moins si m'imposer
> Un nom si glorieux, ce n'est point trop oser.

(*Discours sur le trépas de M. de Ronsard*, page 130 de l'édition Chenevière, que nous suivons habituellement.)

commença de rêver ambitieusement, comme les autres, aux lauriers d'or et aux « palmes immortelles » :

Je n'avais pas seize ans, quand la première flamme
Dont ta muse m'éprit s'alluma dans mon âme :
Car, dès lors, un désir d'éviter le trépas
M'excita de te suivre et marcher en tes pas [1].

Cette orientation nouvelle de ses pensées modifia ses habitudes de vie : plutôt que de s'ébattre désormais avec entrain, dans les jeux et les fêtes d'étudiants, il recherchait la solitude, favorable à l'inspiration et conseillère des belles rimes. L'ambition, dit-il,

Me rendit d'une humeur pensive et solitaire,
Et fit qu'en dédaignant les soucis du vulgaire,
Mon âge qui, fleuri, ne faisait qu'arriver
Aux mois de son printemps, déjà tint de l'hiver [2].

Sa jeune âme s'éprit, en outre, des poésies galantes et des stances aimables de Desportes : en le lisant, il fut frappé d'abord de sa facilité apparente et crut naïvement le modèle plus imitable,

Fol qui n'*avisa* pas que sa divine grâce,
Qui va cachant son art d'un art qui tout surpasse,

demeurait hors la portée de ses facultés naissantes. Ronsard et Desportes furent dorénavant ses « patrons » :

Alors, vos écrits seuls me chargèrent les mains,
Seuls, je vous estimai l'ornement des humains :
A toute heure, en tous lieux, je sentis votre image
Devant mes yeux errante exciter mon courage.
Je révérai vos noms, révérai vos hôtels
Comme les temples saints voués aux immortels [3].

Passe encore de rimer sur les bords de l'Orne, à l'ombre des grands arbres, ou, dans le secret de sa modeste chambre, entre une version grecque et un discours latin; mais Jean Bertaut, mis en veine poétique, ne s'arrêta plus. « Je ne comprends

1. *Discours sur le trépas de M. de Ronsard.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

point, dira plus tard le cardinal de Bernis, qu'à vingt ans on n'ait pas fait de vers et qu'on ne les ait pas publiés. » L'étudiant adressa donc à plusieurs de ses amis, qui lui répondaient sur le même rythme, les meilleures de ses premières œuvres; et, de la sorte, s'échangèrent d'agréables poésies, où se glissaient parfois quelques licences et maints hiatus. Bertaut en dédiait même aux amis de son père, qui sortaient de leur gravité pour encourager des débuts pleins de promesses, et à des hommes célèbres dans la ville de Caen par leurs dignités ou leurs travaux. Ainsi, après avoir entendu M. de Bras lire plusieurs chapitres de son grand ouvrage, alors manuscrit, — *les Recherches et Antiquitez de la ville et université de Caen et lieux circonvoisins*, — il lui adressa un sonnet, à la vérité médiocre, mais non dépourvu d'harmonie [1]. M. de Bras, charmé, se hâta de remercier l'apprenti poète, « encore jeune d'environ dix-huit ans ». Il eût avec sagesse emprunté quelques rimes à son gendre Vauquelin, car la lyre est rebelle entre les mains engourdies d'un septuagénaire ; désireux, toutefois, de dorer ses prédictions, il n'hésita point à s'affranchir de ses principes, à évoquer la source des Muses et à réclamer le secours de cette mythologie qu'il proscrivait sans pitié [2].

Flatté de l'approbation, Bertaut s'enhardit jusqu'à faire hommage de ses poésies à Desportes et au poète dont la nais-

1. C'est à ce coup qu'il faut, ô doctes Piérides,
Que vos doux violons du croc soient dépendus,
Et vos nerfs relâchés si doctement tendus
Qu'ils ne cèdent en rien aux sœurs Achéloïdes.

C'est à ce coup qu'il faut, sur vos nerfs plus valides,
Fredonner hautement les honneurs épandus
De votre Bourgueville, et qu'ils soient entendus
Par delà le jardin des filles Hespérides.

Muses, que tardez-vous? Ignorez-vous combien
A vos chers nourrissons il élargit de bien;
Combien il les chérit, il les prise et honore?

Ignorez-vous combien vos honneurs lui sont chers?
Ignorez-vous comment son blanc chef il décore
De lauriers triomphants et de lierres verts?

2. Il blâmait, en effet, sévèrement les poètes de recourir aux fictions païennes, et il voulait même qu'on changeât les noms des mois et des jours, qui choquaient son spiritualisme religieux. « *Recedant vetera, nova sint omnia.* » s'écriait-il, en empruntant un verset de l'hymne *Sacris solemniis*, de saint Thomas d'Aquin. Voir à l'Appendice B (3) le sonnet de M. de Bourgueville.

sance était regardée par de Thou comme une compensation du désastre de Pavie. « Nul alors, dit Pasquier, ne mettait la main à la plume, qui ne célébrât Ronsard par ses vers. » L'offrande de ces prémices agréait au maître : aussi ne dédaigna-t-il point de répondre. Quand on se rappelle la renommée fabuleuse du chef de la Pléiade, on comprend mieux l'immense bonheur et le légitime orgueil qu'en ressentit le jeune Normand ; quinze ans après, il s'en souvenait joyeusement encore, et, même entré déjà dans la lumière, il frémissait d'aise à la pensée de ce rayon de gloire qui avait caressé son humble front aux jours lointains de son adolescence :

Il est vrai que l'éclair de la vive lumière
Qu'épandait votre gloire en ma faible paupière,
M'éblouissant la vue, au lieu de m'éclairer,
M'eût fait de votre suite à la fin retirer,
Rebuté pour jamais des rives du Permesse,
Si, de mon jeune espoir confirmant la promesse,
Vous n'eussiez mon courage à poursuivre incité,
Me redonnant le cœur que vous m'aviez ôté.
Toi principalement, belle et généreuse âme,
Dont le juste regret tout le cœur nous entame,
Qui, voyant mon destin me vouer aux neuf Sœurs,
Me promis quelque fruit de mes premières fleurs ;
M'excitas de monter après toi sur Parnasse
Et m'en donnas l'exemple aussi bien que l'audace [1].

Les essais poétiques de Bertaut durent avoir une autre consécration, moins distinguée sans doute, mais cependant prisée, aux Palinods de la ville de Caen. Ces concours annuels, fondés par l'Université en 1527 [2], fournissaient aux poètes une occasion propice de mettre en relief leur talent. Ils se formaient à cette école de bel esprit, en attendant le moment où ils pourraient rejoindre à Paris leurs compatriotes et parvenir, comme eux,

1. *Discours sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 131.

2. « L'institution des concours palinodiques de l'Université de Caen, pour fêter la Conception Immaculée de la Sainte Vierge, eut lieu, dit Édouard Frère, en 1527, au couvent des Cordeliers. Ce fut Jean Le Mercier, seigneur de Saint-Germain et avocat célèbre à Caen, qui, le 23 octobre 1527, proposa à l'Université l'établissement du Palinod et proposa d'en faire les frais pour cette année. L'abbé de la Rue nous apprend que Bertrand Hostingue imprima à Caen, en 1536, les Palinods de cette époque, aux frais des officiers de l'Université. » (*Manuel du Bibliographe normand.*)

à la richesse, aux honneurs et à la célébrité. Serait-il téméraire d'attribuer à cette institution de l'influence sur le nombre et la qualité des poètes qui ont illustré la Normandie [1]? Tous les Normands, en effet, qui figurèrent plus tard, à des places de choix, sur le *Parnasse français* de Titon du Tillet, ont vu leurs premiers vers récompensés aux différents Palinods de la province; et les succès retentissants du grand Corneille ne réjouirent pas plus son âme que le prix qu'il remporta, novice encore, sur des rivaux plus exercés [2]. Quelques biographes ont prétendu que Bertaut et Malherbe avaient brillamment débuté aux Palinods de Caen : cette assertion est vraisemblable, et l'hypothèse contraire surprendrait plutôt; mais nous n'avons trouvé aucun renseignement décisif sur ce point.

C'était avec les jeunes gens que Bertaut échangeait le plus volontiers ses poésies, et, parmi eux, surtout avec un adolescent de son âge, vers lequel il se sentait mystérieusement incliné. Né en 1550, à Séez, d'une famille bourgeoise, Julien Riqueur avait accompagné son père, intendant du château de Torigni. Doublement orphelin à dix ans, il s'était si avantageusement concilié les bonnes grâces de M. de Matignon, que celui-ci voulut pourvoir à son éducation et l'enrôler plus tard sous ses armes. La poésie exerça pareillement sur l'âme de Riqueur son captivant attrait, et, comme il avait entendu vanter Jean Bertaut et les premiers accents de sa muse, il lui dédia naïvement quelques vers. Ce fut le tour à l'étudiant caennais de donner les encouragements qu'il recevait lui-même de ses illustres protecteurs. Julien s'estima fier de tels éloges :

> Puisque m'as commandé de goûter les douceurs
> Et les discours nombrés qui naissent du Parnasse [3],

écrivait-il à Bertaut, je marcherai de loin sur tes pas. » Ils s'adressèrent ainsi une foule de petites pièces et de lettres touchantes, où, sans plus se connaître, leurs âmes passaient, par

1. Voir à l'Appendice B (4) les principales conditions de ce concours.

2. On n'a pas oublié que l'Académie française, partagée sur la valeur des deux fameux sonnets de *Job* et d'*Uranie*, fit aux poètes de Caen le grand honneur de s'adresser à eux pour trancher le débat. Après de longues discussions, ils se prononcèrent en faveur du sonnet sur Uranie.

3. Poésies de Julien Riqueur. (Manuscrit de la Bibliothèque de M. de la Sicotière.)

une douce transition, de la sympathie intellectuelle à l'amitié et s'unissaient enfin dans une intimité toute poétique.

Un mutuel désir d'éternelle accointance
Au profond de nos cœurs s'émut également...
Ainsi l'opinion conçue en nos pensées,
Fit naître l'amitié qui les tient enlacées.

*
* *

Jean Bertaut avait atteint dix-huit ans : c'était, suivant le témoignage de ses contemporains, un jeune homme aimable, pâle de mine, un peu réservé, versé dans les lettres, et entouré déjà d'une renommée locale qui commençait à nimber sa tête. Le moment approchait de choisir une carrière. Il songea au préceptorat, condition très désirable alors pour un étudiant sans fortune. Grâce à l'influence actuelle du chef de la famille et au crédit futur des élèves, on trouvait souvent, dans cette domesticité honorable, avec le bien-être et la sécurité passagère, un facile moyen de parvenir. Notre étudiant avait mandé à Riqueur ses desseins. Or, M. de Matignon s'enquérait, à cette époque, d'un précepteur pour ses fils. Julien engagea son ami à tenter la fortune et à venir le voir au château de Torigni, lui promettant de le présenter à son maître. Bertaut s'empressa d'accepter l'invitation et s'achemina, par petites journées, vers l'antique demeure où résidait d'ordinaire le lieutenant général de Normandie. Aux abords du château, il croisa Riqueur, qui venait d'en franchir le pont-levis : dès qu'ils s'aperçurent, sans plus s'informer de leur nom, par une sorte d'instinct révélateur, ils se devinèrent, « se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, dit un manuscrit, s'embrassèrent tendrement et renouvelèrent de bouche le serment d'amitié perdurable qu'ils avaient juré par lettres ».

La première entrevue de Bertaut avec M. de Matignon se fit-elle de suite, ou l'absence du maréchal [1], appelé au dehors par les agissements des Calvinistes, la retarda-t-elle de plu-

1. Henri III ne nomma M. de Matignon maréchal qu'en 1578; mais on le désigne couramment par ce titre dans l'histoire de sa maison.

sieurs jours? Nous l'ignorons. Mais Riqueur voulut, au débotté, mettre à contribution et en évidence les divers talents de son ami, afin d'attirer sur lui la faveur du châtelain. Il le pria de composer quelques vers et de justifier la réputation qu'il avait « de représenter fort au naturel les visages en pastel ». Bertaut, ayant pris ses crayons, esquissa le portrait de Julien « d'une manière séante et admirable [1] » et l'accompagna d'un sonnet [2], supérieur à celui qu'il avait adressé jadis à M. de Bourgueville. On y peut déjà noter une aisance digne d'éloges pour un débutant et relever aussi, dans les derniers vers, une de ces *pointes* qu'il tournera plus tard avec moins d'embarras. Le portrait et la poésie confirmèrent avantageusement la bonne opinion que le maréchal avait conçue de l'esprit et de la science de Bertaut : il lui demanda d'être le précepteur de ses enfants. Jean, tout joyeux, s'attacha plus intimement encore à Riqueur qui lui avait procuré cette heureuse fortune.

N'était-ce pas, en effet, une faveur appréciable pour notre poète, d'entrer ainsi dans la famille de Matignon, illustre par ses origines lointaines, ses alliances princières et l'éclatante conduite de ses membres? Établis en Bretagne dès le IV[e] siècle, paraît-il, les Gouyon, ou Goyon, avaient acquis le titre héréditaire de sires de Matignon, en 935, après un fait d'armes

1. D'après M. de la Sicotière, ce portrait serait demeuré longtemps dans la famille de Riqueur.

2. Ce sonnet, signé, selon l'usage, d'un ingénieux et honnête anagramme : *Bâti en la vertu* (Jean Bertault), ne se rencontre dans aucune des éditions de Bertaut ni dans aucun recueil de poésies; M. de la Sicotière l'a trouvé dans la *Vie manuscrite de Julien Riqueur* et l'a cité le premier.

Ce n'était pas assez que nos semblables mœurs,
Qui sont de l'amitié le lien le plus durable,
Notre étude pareille et notre âge sortable
Eussent d'un nœud si ferme allié nos deux cœurs;

Si de mille plaisirs, ici faits et ailleurs,
Tu ne me voulais rendre à jamais redevable,
Comme ancrant une nef d'un et d'un autre câble
Qui de son propre poids s'arrête aux bords plus seurs.

Il est vrai, mon Riqueur, qu'une amitié bien ferme
Qui procède du cœur et dans le cœur s'enferme
Aux bienfaits ne regarde et n'en dépend en rien.

Aussi, la vertu seule est cause que je t'aime :
Tu peux bien par plaisir m'obliger à toi-même,
Non faire que je sois, plus que je ne suis, tien.

brillant, accompli dans le port de ce nom par un des leurs. Ils avaient, depuis lors, pris une part active à la conquête d'Angleterre, à la première Croisade et à la guerre de Cent ans [1].

Jacques II, qui confiait à Bertaut l'éducation de ses fils, est le plus célèbre d'entre eux. Homme de prudence et de conseil [2], capitaine intrépide et expérimenté [3], inébranlablement attaché à la foi catholique, il joua un rôle important dans les luttes fratricides, qui, sous le couvert de la religion, ensanglantèrent le règne des derniers Valois. Lorsque Bertaut lui fut présenté [4], il n'était pas encore parvenu au faîte des honneurs et à l'apogée de sa réputation [5]; mais il s'était déjà distingué par son héroïsme aux sièges de Metz et d'Hesdin, et il avait assez témoigné de clairvoyance, pendant le règne de François II, pour que la reine mère n'hésitât pas à lui conférer le titre enviable et la fonction périlleuse de lieutenant général de Normandie [6].

Le château de Torigni, dans l'enceinte duquel Bertaut devait vivre cinq années, n'avait point, en 1570, l'aspect actuel [7]. Cette vieille forteresse féodale, solidement bâtie sur le roc, munie de hauts et larges remparts, flanquée de donjons massifs, entourée de fossés profonds, pouvait soutenir victorieusement un siège. En 1561, cependant, les Calvinistes, mettant à profit l'absence de Jacques II et de ses gens d'armes, l'avaient

1. Voir à l'Appendice B (5) quelques détails sur la famille de Matignon.

2. « Il se comporta au commencement et au mitan et sur la fin et toujours de mieux en mieux, avec sa lentitude et son mot usité : attendez. » (Brantôme, *Vie des Capitaines illustres*.)

3. « C'était le capitaine le mieux né et le plus acquis à la patience que j'aie jamais vu, et très habile. » (Brantôme, *Ibid.*)

4. Il était né en 1525 et avait alors quarante-cinq ans.

5. Dans la suite, il fut créé maréchal de France, chevalier du Saint-Esprit, gouverneur de la Guyenne, comte de Torigni, marquis de Lonray, baron de Saint-Lô, de la Roche, de Moyon, de Saint-Pellerin, du Plessis, prince de Montaigne en Saintonge, comte de Lesparre, de Selles, etc., et nommé deux fois maire de Bordeaux.

6. « La reine, étant régente, dès lors prit en grand'opinion et amitié ledit Matignon... Bien souvent, il lui servait de chevalier d'honneur, en l'absence de M. de Lanssac. » (Brantôme, *Vie des Capitaines illustres*.) — La femme du maréchal, Françoise de Daillon, fille du comte du Lude, lui avait donné cinq enfants : Odet, comte de Torigni, Lancelot, seigneur de Lonray, Charles, comte de la Roche, Gillonne, qui épousa un d'Harcourt-Beuvron, et Anne, qui se maria à M. de Carbonnel de Canisy.

7. Voir Appendice B (6).

enlevée d'assaut; mais le maréchal les avait promptement chassés et guéris pour toujours du désir de renouveler leur équipée aventureuse.

En remettant leurs fils à la direction d'un précepteur, les gentilshommes entendaient que celui-ci poussât vigoureusement leur éducation et suppléât, par une attention vive et un enseignement personnel, au petit nombre d'années qu'ils y voulaient consacrer. Tandis que Julien Riqueur exerçait les Matignon au métier des armes, Bertaut s'appliquait consciencieusement à leur donner une instruction approfondie. Les deux aînés surtout, Odet et Lancelot, concentrèrent ses soins : il ne se contenta pas de leur enseigner les humanités, « il les rendit excellents, rapporte un biographe, aux lettres et pratiques convenables à leur âge, comme en la rhétorique, la philosophie, les langues étrangères, la musique, jouer du luth et du monicordion ».

Toutefois, maître et élèves ne laissaient pas d'être troublés en leurs études par les événements du dehors, qui avaient leur répercussion inévitable au château de Torigni. La France traversait une crise néfaste : de toutes parts, l'orage grondait menaçant. Les villages incendiés çà et là et flambant soudain dans la nuit comme de sinistres feux de joie, les luttes locales entre huguenots et catholiques, les innombrables meurtres qui désolaient diverses parties du royaume, étaient autant de signes avant-coureurs de l'horrible massacre tramé dans l'ombre. La nuit du 24 août 1572, qui ensanglanta Paris, marqua le début de nouvelles représailles contre les protestants dans toutes les provinces.

Malgré son dévouement sincère à la monarchie, Jacques II de Matignon, qui avait loyalement combattu en face les Calvinistes et se disposait à le faire encore, ne condescendit point à de hautes sollicitations, mais s'employa de tout son pouvoir à préserver la Normandie du sac et du pillage[1]. L'histoire a religieusement gardé le souvenir de sa modération, digne d'éloge en ces jours de tempête où prévalait l'audace des violents. La

1. « Il défendit sur peine de la vie aux catholiques de rien attenter contre les huguenots. » (De Caillières, *Vie du maréchal de Matignon*.)

Saint-Barthélemy fut désapprouvée dans sa famille, et Bertaut éprouva une égale répulsion pour

> Ces loups pleins de fureur, vêtus d'humaines formes,
> Commettant de sang-froid des cruautés énormes.

Après de longues années, la mémoire de ces heures mauvaises attristait et indignait son âme généreuse :

> De quoi nous ont servi tant de feux allumés,
> Quand ces germes de maux par l'Europe semés
> Firent premièrement fourmiller sur la terre
> Les erreurs, la discorde et le schisme et la guerre?
> De quoi vous ont servi les lauriers jà poudreux
> Des champs de Moncontour, de Jarnac et de Dreux,
> Et cette vengeresse et cruelle journée,
> Où la fureur du peuple en courroux déchaînée,
> Remplit Paris de sang, de carnage et d'horreur [1]?

Aussi bien, les conséquences de la Saint-Barthélemy allaient-elles obliger M. de Matignon à sortir de sa réserve et troubler Bertaut dans son rôle de précepteur. Tandis que s'engageait la quatrième guerre de religion, les Calvinistes normands, excités par leurs voisins d'outre-Manche, se révoltaient sous la conduite du comte de Montgommery. Le lieutenant général poursuivit énergiquement son adversaire, qu'il parvint à cerner dans le château de Domfront; puis, sans perdre de temps, il se repliait sur Saint-Lô et ajoutait à ses fiefs la baronnie de cette ville. Le professeur pouvait malaisément retenir à l'étude l'aîné de ses élèves, le comte de Torigni, que son impatience guerrière attirait au combat, près de son père et de son maître d'armes, Julien Riqueur : le jour où les engagements se livrèrent aux environs, Bertaut dut se résigner à lui octroyer des vacances [2].

Cette vie mouvementée, ces appréhensions continuelles, ces chaudes alertes avaient, par ailleurs, pour Bertaut, de douces compensations. Si, des remparts du château féodal, il entendit le fracas des rixes violentes qui troublaient la paix

1. *Discours au Roi sur la conférence tenue à Fontainebleau*, p. 116.

2. Ce jeune seigneur, à peine âgé de seize ans, prit le commandement du régiment qui portait son nom et se distingua en 1574 au siège de Saint-Lô. — Voir Appendice B (7).

silencieuse des campagnes, il fut plus souvent témoin d'agréables spectacles et de fêtes charmantes, dont il célébra en vers les divertissements et les jeux. Puis, il accompagna la famille de Matignon dans ses voyages à Paris et vit enfin son rêve le plus cher réalisé, en franchissant le seuil du Louvre, à la suite de ses élèves. Le maréchal ne négligeait pas, en effet, de fréquenter à la cour et d'y produire ses fils. Le comte de Torigni, surtout, y obtenait un vif succès, par l'agrément de son esprit et la variété de ses connaissances; il avait même si heureusement profité des leçons de Bertaut, que, le 1er janvier 1575, devant les princes du sang et les seigneurs de la cour, il prononça une « oraison latine », dont on loua fort l'habile ordonnance, les riches idées et l'élégante parure. L'éloge en monta vite jusqu'au roi; celui-ci, « amateur des Lettres », au témoignage d'Agrippa d'Aubigné, et qui se piquait, non sans raison, de goûter les auteurs latins [1], donna mandement d'imprimer le discours avec la traduction française en regard, et daigna complimenter, dans une soirée au Louvre, le jeune auteur.

La gloire de l'élève honora le maître, qui bénéficia aussitôt de la faveur royale. Il y avait à la cour un prince tout enfant, le comte d'Auvergne, plus tard duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, et Henri III songea dès lors à Bertaut pour l'instruire. La recommandation chaleureuse de son poète favori, Desportes, et de son valet de chambre, le Normand Adrien Le Haguais, non moins que les éloges des Matignon, achevèrent de décider le roi : il le nomma précepteur de son neveu, avant l'heure où le nouveau titulaire pourrait exercer ses fonctions.

Bertaut ne quitta point sans regret ses premiers élèves [2] :

1. Henri III s'était remis à l'étude du latin et apprenait la grammaire. Aussi, Ét. Pasquier, avocat général en la Chambre des Comptes, composa-t-il cette malicieuse épigramme :

> Gallia dum passim civilibus occubat armis,
> Et cinere obruitur semisepulta suo,
> Grammaticam exercet media Rex noster in aula.
> Dicere jamque potest vir generosus : Amo.
> Declinare cupit, vere declinat at ille
> Bis rex qui fuerat, fit modo grammaticus.

2. Nous avons été surpris de ne découvrir, dans les œuvres poétiques de Bertaut, aucune pièce dédiée au maréchal de Matignon, aucune allusion même à ses libéra

ceux-ci allaient partir, sous la conduite de Julien Riqueur, pour visiter les principales villes de l'Europe, suivant l'usage des gentilshommes de leur rang. Lancelot devait ensuite s'engager dans les ordres, être nommé à l'évêché de Coutances et mourir à vingt-quatre ans, en se rendant à Rome (1588). Charles, le cadet, parvint, au contraire, à une extrême vieillesse et « laissa un grand renom de bravoure et d'humanité ». Quant à l'aîné, qui avait surtout reçu l'impulsion intellectuelle de Bertaut, il ne démentit point la vaillance de ses jeunes années ; après avoir sauvé, à Yvetot, la vie de Henri IV, il mérita qu'à sa mort le roi écrivît au maréchal son père : « Je vous assure que je n'ai guère moins besoin d'être consolé que vous en avez, d'un si malheureux accident [1]. » Il garda constamment pour les lettres l'amour que son précepteur lui avait inspiré et accorda une protection généreuse aux hommes d'étude et aux poètes [2].

Le séjour de Bertaut dans la famille de Matignon ne lui fut pas inutile. Sans parler du charme des relations, il avait, au contact journalier de cette noblesse, affiné son esprit, assoupli ses manières ; il avait pu profiter, par surcroît, de sages leçons pour sa conduite. Certes, la modération lui était naturelle, et il n'avait à craindre ni les emportements inconsidérés, ni les vivacités primesautières ; mais l'exemple du maréchal, attentif à se préserver de tout excès, assez digne pour réprouver les violences ou les hontes et habile, nonobstant, à se ménager la bienveillance royale, produisit sur son âme malléable encore une profonde impression : il subit longtemps l'influence du « très fin et trinquat Normand [3] ». Les Matignon avaient, en outre, favorisé son entrée à la cour. Resté au fond de sa province, aurait-il pu jamais faire que sa modeste renommée en franchît

lités. Peut-être trouvera-t-on le motif de ce silence dans les lignes suivantes de Caillières : « Je ne remarque pas qu'il (le maréchal) ait fait du bien aux gens de lettres... Aussi semble-t-il qu'il a été puni de cette négligence, puisque jamais homme n'a mieux servi l'État et n'a été moins loué dans l'histoire. »

1. Voir cette lettre à l'Appendice B (8).

2. Lire à l'Appendice B (9) un passage caractéristique de son oraison funèbre, qui fut prononcée par maître Nicolas Le Roy, curé de Barneville et précepteur de Messieurs de Beuvron.

3. Brantôme ajoute encore plus loin : « Pour fin, c'était un rusé et habile Normand. » (*Vie des Capitaines illustres.*

les limites? Ni la protection du roi, ni les titres, ni les pensions n'ajoutèrent à son talent, mais ils le mirent en évidence. La cour, « cette incomparable maîtresse d'école, disait Marot, où les jugements s'amendent et les langages se polissent », s'offrait à lui, avec ses fêtes somptueuses, son élégance raffinée et son urbanité exquise, comme un terrain propice à la floraison de ses facultés, à l'épanouissement de sa délicatesse, à la maturité de son goût. La fortune le gâtait donc : le temps et le lieu conspiraient à son avantage. Il lui suffisait de se prêter docilement, comme Desportes, aux caprices du Maître et de ne s'inquiéter point des accords que rendrait sa lyre, pourvu qu'on les jugeât dignes de récompense; ou bien, excité, comme son ami du Perron, par un désir ardent de parvenir, il pouvait se dresser un piédestal et contraindre ses rivaux à l'y laisser monter. Mais l'honnêteté de son âme allait lui défendre les complaisances coupables de l'un, et sa timidité, lui interdire les intrigues ambitieuses de l'autre : son passage à la cour ne lui procurera ni les *rentes* de Desportes, ni le *chapeau* de du Perron.

CHAPITRE II

LA VIE MONDAINE

A la cour de Henri III. — Première entrevue avec Desportes et Ronsard. — Précepteur du comte d'Auvergne. — Relations avec Henri III. — Bienfaiteurs et amis. — A l'Académie du Palais. — Situation à la mort de Henri III. — A l'abbaye de Bourgueil. — Premiers rapports avec Henri IV. — Abbé d'Aunay. — A la cour de Henri IV. — Travaux. — Vie privée.

Milieu étrange, en vérité, que cette cour de Henri III, où Bertaut passera désormais treize années de sa vie, parmi les divertissements et les fêtes, frôlant peu de gens droits et vertueux, et se gardant mal de l'universelle contagion. Les mœurs étaient plus dépravées encore qu'à l'époque récente où Jeanne d'Albret sortait du Louvre, en déclarant « qu'il n'y eut jamais plus maudite et corrompue compagnie, car, disait-elle, je n'en vois point qui ne s'en sente et je la trouve plus viciée que je ne croyais ». Pour un moraliste, quel piquant et instructif spectacle! Quelle cible vaste et séduisante pour un satirique! Mais Bertaut se contenta de regarder et parfois de sourire, — parfois aussi de détourner la tête, — sans autres visées que d'être bien accueilli par les grands et choyé par les dames.

Son élève, le comte d'Auvergne, n'avait encore que trois ans, au début de 1576. Bertaut profita du répit que lui laissèrent les premières années de son second préceptorat pour se perfectionner dans l'étude des langues anciennes, sous la direction des professeurs les plus renommés de Paris, auxquels son père et ses amis de Caen l'avaient recommandé. Il apprit surtout l'italien, dont l'usage s'imposait aux courtisans.

La Cour ressemblait à une « petite Italie [1] » : l'*italianisme*, florissant depuis la Renaissance et l'heure lointaine où François I[er] fêtait Léonard de Vinci, avait pris une nouvelle expansion à l'arrivée de la reine Catherine de Médicis. Celle-ci entrait au Louvre escortée d'une foule de ses compatriotes, dames d'honneur ou prétendues telles, financiers, astrologues et parfumeurs, qui eurent vite improvisé et prôné un jargon informe, « entrelardé [2] » ridiculement. Henri Estienne et Joachim du Bellay s'élevèrent avec raison contre « ce vilain escorchement [3] » et cet engouement funeste au génie de notre langue; mais, en dépit de leurs éloquentes adjurations et de leurs protestations indignées, on continuait de suivre les mêmes errements, pour plaire aux maîtres et à leurs favoris [4]. L'avènement de Henri III avait imprimé à cette vogue un vigoureux essor : en revenant de Pologne, le prince avait ramassé, sur les tréteaux et dans les théâtres de Venise, une bande de comédiens, que l'Estoile appelle les *Gelosi*, et dont les plaisanteries grossières ou les gestes risqués devaient, plus d'une fois, secouer d'un mauvais rire des courtisans, blasés pourtant sur le cynisme du langage. Rapidement, Bertaut fut initié aux règles, retint les mots et goûta les charmes un peu alanguis de l'italien. Il lut d'abord les poètes, et avec prédilection celui qui jouissait en France d'une célébrité singulière, dont les seigneurs et les dames chantaient à l'envi les tendres *canzones*, et dont nos jeunes rimeurs essayaient en vain d'égaler la grâce. Il s'attacha ainsi à Pétrarque, et ses essais de poésie amoureuse datent probablement de cette époque : amusement frivole, auquel il se livra par délassement, par mode ou par attrait, mais que l'on a eu tort, comme nous le verrons plus tard, de confondre sans discernement avec un cri passionné du cœur.

En arrivant à la cour, Bertaut n'avait pas dit adieu à la

1. H. Estienne. *Dial.* II, p. 238.
2. *Ibid.*
3. H. Estienne. *Dial.* I, p. 59.
4. D'un certain courtisan qui fut mon adversaire,
Et qui en son langage italianizait,
Car, lors, pleine la cour de tel langage était.

(H. Estienne, *Prémices*, p. 81.)

peinture; se souvenant, au contraire, que son talent de « pastelliste » lui avait obtenu déjà crédit près de M. de Matignon, il reprit ses crayons et tenta de réaliser quelques progrès. Après plusieurs esquisses, il s'enhardit au point d'entreprendre les portraits du Roi et de la Reine; des gentilshommes, émerveillés par la vérité de la ressemblance et la perfection du dessin, s'empressèrent d'en parler à Henri III, qui donna l'ordre à Bertaut de lui présenter son œuvre. Le jeune peintre n'eut garde d'oublier qu'il était poète; il composa aussitôt des vers charmants, relevés, paraît-il, de pointes distinguées qui n'étaient pas pour déplaire et de louanges allégoriques dont on reçut avec satisfaction le délicat hommage [1]. Le roi vanta les portraits et les poésies, et laissa entrevoir à l'auteur récompense et pension prochaines.

Il faut croire que le précepteur du comte d'Auvergne ne possédait pas une escarcelle rebondie [2], car il se montra sensible à l'annonce de la pension. Il en conçut, dit un manuscrit, une telle joie et une si vive espérance, que, la nuit, dans ses rêves, il voyait passer gaiement tout un riant cortège de prospérités. Un jour même, où Julien Riqueur le surprit couché paresseusement, malgré l'heure avancée, Bertaut lui raconta le songe qu'un réveil trop hâtif avait malencontreusement interrompu, et dont il tentait de poursuivre encore les péripéties capricieuses. Il se promenait sur le bord de la Seine, vêtu de ses pauvres habits, couvert de poussière et assailli d'insectes; mais, trouvant enfin un « plumail », il s'en était servi pour mettre un terme à leur importunité. Allusion transparente : Riqueur n'avait nul besoin d'être grand clerc pour commenter ce songe et pour en préciser le sens. Déjà Bertaut était couvert de dettes et assailli de créanciers, « ces poignants chardons » dont il devait se plaindre amèrement dans la suite, ayant plus d'une fois

Le soucieux esprit d'un debteur non solvable.

1. Il est regrettable qu'on n'ait pu les retrouver : malgré nos recherches, nous n'avons pas été plus heureux.

2. Comment en aurait-il pu aller différemment, puisque son père jouissait, pour unique ressource, des « XL escus » de son professorat, et que M. de Matignon justifiait trop sa réputation d'économe pour avoir richement doté le maître de ses enfants?

Or, à ce moment même, on heurta brusquement le marteau de la porte, et un « gentilhomme ordinaire » vint, de la part de Sa Majesté, apporter à Bertaut, « en son lit », le brevet de bibliothécaire ou lecteur du roi et de secrétaire de sa chambre[1] : notre auteur recevait la Fortune dans la même attitude que le personnage de la fable; il lui fit la grâce de l'accepter[2].

* * *

A peine fixé à Paris, il avait eu hâte de saluer les grands poètes, ses « patrons ». Ce fut Desportes qu'il visita d'abord : il l'avait rencontré à la cour, où le favori de Henri III jouissait de libres entrées. Peut-être aussi, témoin de l'influence de M. de Tiron, devinait-il confusément qu'il était sage de s'orienter vers lui. Desportes lui réserva, d'ailleurs, le meilleur accueil et lui ouvrit sa magnifique bibliothèque, où fréquentaient la plupart des poètes et des écrivains qui se disputaient les applaudissements de la société polie.

Mais Bertaut était impatient surtout de porter ses hommages à celui que les peuples étrangers nous enviaient comme le rival d'Homère et l'émule de Virgile. Il pria Desportes de le présenter à Ronsard, n'osant pénétrer seul dans un « hôtel » qu'il révérait

Comme les temples saints voués aux Immortels.

Ils saisirent le moment où le poète séjournait à Paris; car, depuis la mort de Charles IX, le *demi-dieu*, déjà courbé par l'âge et négligé par Henri III, s'était retiré en son abbaye de Croix-Val, à l'ombre de la forêt de Gastine, et ne venait que de temps à autre se promener, avec ses amis du faubourg Saint-Marcel, dans les bois de Meudon. Bertaut était doué d'une nature trop impressionnable pour ne pas goûter

L'heur d'avoir vu sa face et touché dans sa main[3].

1. Ce brevet lui valait une pension de douze cents écus.

2. Il succédait, dans sa nouvelle charge, à son compatriote Adrien Le Haguais, compagnon inséparable de Charles IX, et il allait « servir treize ans » Henri III, jusqu'à la mort de ce prince (1589).

3. *Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 132.

Ronsard se montra bienveillant à l'égard de cet adolescent timide et frêle, qui tremblait d'émotion en sa présence et lui promettait avec ferveur de ne s'écarter jamais de son étincelant sillage[1]. Puis, voyant cette peur inquiète de ses forces qui empêcha, toute sa vie, Bertaut de s'aventurer à travers les champs inconnus ou sur les voies excentriques, il essaya de l'enhardir. Une allusion mythologique jaillit même spontanément de ses lèvres, et le visiteur la retint : « Vous avez vu le jour sous une heureuse étoile; Clio et ses sœurs ont appris en souriant votre naissance et se sont gracieusement penchées sur votre berceau[2]. » Ronsard lui donna un autre conseil fort sensé, pareillement inscrit au programme de la Pléiade, et qu'il avait pratiqué lui-même[3] : « Ne m'allègue point que les poètes naissent; ce serait chose trop facile que d'atteindre ainsi à l'immortalité. Qui veut voler par les bouches des hommes doit longuement demeurer en sa chambre, et qui désire vivre en la mémoire de la postérité doit, comme mort en soi-même, suer et trembler maintes fois; et, autant que nos poètes courtisans boivent, mangent et dorment à leur aise, il doit endurer la faim, la soif et les longues veilles : ce sont les ailes dont les écrits des hommes volent au ciel. » Il l'exhorta chaleureusement à se défier de sa facilité et à mettre sa gloire dans la richesse des vers[4]. Bertaut n'oubliera pas ces avis : il travaillera au point d'encourir les reproches des dames qui l'auraient aimé moins studieux.

1. Il appliquait ainsi, une fois de plus, le principe qu'il avait posé lui-même : « Tu converseras doucement et honnêtement avec les poètes de ton temps; tu honoreras les plus vieux comme tes pères, tes pareils comme tes frères, les moindres comme tes enfants, et leur communiqueras tes écrits. »

2. Il lui dit

..... que Clio l'aperçut d'un bon œil
Lorsque son premier jour vit les rais du soleil,
Qu'il lui fallait oser.

3. « Ronsard, dit Claude Binet, son ami, ayant été nourri jeune à la cour, et dans l'habitude de veiller tard, demeurait à l'étude sur les livres jusqu'à deux ou trois heures après minuit, et, en se couchant, il réveillait le jeune Baïf, qui, se levant et prenant la chandelle, ne laissait pas refroidir la place. »

4. Il lui dit :

.... que pour longuement vivre,
Il fallait longuement mourir dessus le livre,
Et qu'il aurait du nom, si, sans être étonné,
Il l'allait poursuivant d'un labeur obstiné.

(*Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 132.)

Attaché à la personne de Henri III comme bibliothécaire et secrétaire de sa chambre, Bertaut fut nécessairement mêlé aux événements de l'époque. Il accompagna la cour dans ses voyages et ses villégiatures, aux divers châteaux : à Ollainville [1], près de Corbeil; à Saint-Germain en Laye [2]; « aux beaux vergers de Blois », que le roi affectionnait. Ce fut en cette ville, pendant la session des États généraux, vers la fin de 1576, que notre poète vit arriver à la cour son compatriote et ami, Jacques Davy du Perron [3]. Desportes lui ménagea, sur la demande de Bertaut, une audience royale, au cours d'un repas. Le nouveau venu, déjà maître de soi, fit montre d'une si rare éloquence et d'un savoir si étendu, qu'il « remplit tout le monde de merveille et d'étonnement ». Sans lui donner aussitôt une fonction, Henri III, qui « s'entendait mieux en personnes qu'homme de son royaume [4] », le retint près de lui. A la grande joie de Bertaut, du Perron abjura le protestantisme dès l'année 1578. Alors, « M. de Tiron, comme las de la cour et voulant jouir du fruit et loyer de ses dignes services, le proposa au roi pour entrer en sa place et pour fournir à ce prince les honnêtes entretiens que son amour aux lettres plus polies lui faisait communément rechercher [5] ». Henri III choisit donc pour lecteur le protégé de son favori, et, ainsi investis de la même charge, Bertaut et du Perron tentèrent la fortune. Ils composèrent d'abord des *poésies amoureuses*, dont quelques-unes circulèrent à leur honneur, mais dont la plupart, conservées en portefeuille comme exercices d'écoliers, attendirent sans impatience l'heure de paraître au grand jour.

La vie que menait alors Bertaut était des plus douces. Son

1. Surtout pendant l'année 1580. — Henri III avait acheté ce château de Milon de Rencourt, président de la Chambre des Comptes.

2. En janvier, février et décembre 1584; en octobre et novembre 1586.

3. Il ne resta pas étranger à sa venue. Déjà, grâce à lui, M. de Matignon connaissait le jeune protestant; et, frappé de sa science, le maréchal l'avait présenté à un *gentilhomme ordinaire*, M. de Lancosne, qui lui offrit de l'emmener à Blois. Du Perron se laissa convaincre sans peine, car il souhaitait depuis longtemps l'occasion propice de paraître devant le roi.

4. Brantôme.

5. *Discours sommaire*, au commencement des *Œuvres diverses* du cardinal du Perron.

préceptorat, sur lequel les détails nous manquent, n'absorbait pas tous ses loisirs. Le comte d'Auvergne reçut une instruction élégante et solide, car il témoigna, dans la suite, de goûts littéraires et écrivit avec aisance d'intéressants *Mémoires*. N'a-t-il pas rendu un hommage indirect à son précepteur, en écrivant : « A la mort du roi, j'étais lors âgé de quinze à seize ans, nourri dans le cabinet de mon maître et élevé avec tant de soin qu'il n'y a eu que la faiblesse de mon esprit qui m'ait empêché d'en profiter [1]. »

Le commerce de Henri III n'était pas désagréable : le monarque avait vite compris le caractère de son lecteur, et, tandis qu'il se permettait avec Desportes des conversations galantes, il s'en tenait d'ordinaire, avec Bertaut, aux propos sérieux ou devis enjoués. Cet homme singulier unissait en lui les contrastes : puéril au point de se promener par les rues, le bilboquet en main, et friand des auteurs anciens qu'il entendait à merveille [2]; désordonné dans ses goûts jusqu'à se parer de colliers de perles et à se vêtir d'habits de femme [3], et grave dans ses pensées jusqu'à disserter de philosophie, des heures durant, avec des gens de profession; ami passionné des mascarades équivoques, et panégyriste disert des vertus morales; tombé enfin dans les dernières débauches, et figurant avec ses mignons, en des cortèges processionnels, sous la robe des pénitents, — il charmait et écœurait tour à tour. Certes, les étrangers qui le contemplaient dans l'apparat des audiences ou le faste des solennités gardaient une haute impression de ce prince [4]. Son élocution facile et son esprit

1. *Mémoires très particuliers pour servir à l'histoire des règnes de Henri III et de Henri IV.*

2. Davila affirme, dans son *Histoire des guerres civiles*, que Henri III se faisait lire Polybe, Tacite, etc., tous les jours après son dîner, par Bartolomeo Delbene et Jacobo Corbinelli.

3. D'Aubigné l'a stigmatisé vigoureusement :

> Son visage de blanc et de rouge empâté,
> Son chef tout empoudré, etc.
> . . . .
> Si qu'au premier abord chacun était en peine
> S'il voyait un roi-femme ou bien un homme-reine.
>
> (*Tragiques.*)

4. On connaît la parole de la duchesse de Retz. Habituée à l'air imposant de

railleur étaient connus de tous [1]. Mais, ce qui paraissait plus étrange encore, c'était la manière brusque avec laquelle il passait sans transition de l'amusement le plus futile à l'acte le plus important, de la tenue abandonnée à l'attitude souveraine. Bertaut, mainte fois témoin de ces changements imprévus, avait raconté à M[me] de Rambouillet un trait piquant, qui nous révèle par surcroît le caractère de ses relations avec son maître. Tallemant des Réaux le rapporte en ces termes : « Une après-dînée, avait dit M. Bertaut, alors lecteur du roi, depuis évêque de Séez, que le roi était sur son lit, assez chagrin, il regardait une image de Notre-Dame qui était dans ses *Heures* [2], dont la reliure ne lui plaisait point, et il en avait d'autres où il la voulait mettre. « Bertaut, lui dit-il, comment « ferions-nous pour la faire passer dans ces autres *Heures?* Cou- « pe-la. » Je pris des ciseaux et invoquai en tremblant l'adresse et tous ses artifices, mais je ne pus m'empêcher d'y faire quelques dents. « Ah! dit le roi, ma pauvre petite image! Ce maladroit « l'a toute gâtée! Ah! le fâcheux! Ah! qui m'a donné cet homme- « là! » Il en dit par où il en savait. M. de Joyeuse arrive : il lui fait des plaintes de Bertaut. Bertaut n'était bon qu'à noyer. Dans ces entrefaites, voilà, ajoutait M. Bertaut, un ambassadeur qui arrive. « Ah! l'importun d'ambassadeur, dit le roi, il prend « toujours si mal son temps! Donnez-moi pourtant mon man- « teau. » Il va dans la chambre de l'audience, vous eussiez dit que c'était un Dieu, tant il avait de majesté! »

Les douze cents écus que touchait annuellement Bertaut ne suffisaient pas à l'entretenir, et il se plaignait d'ennuis pécuniaires. Des auxiliaires généreux venaient à son secours, mais sa délicatesse s'effarouchait d'être réduite à « importuner tous

Henri III, elle ne put s'empêcher de dire, quand elle aperçut pour la première fois Henri IV : « Je vois bien le roi, mais je ne vois pas Sa Majesté. » — Le comte d'Auvergne, se souvenant aussi de son oncle, écrit de Henri IV : « Sa Majesté ayant plus accoutumé de faire le soldat que le roi... »

1. Henri III parlait « purement et disertement », dit H. Estienne. (*Précellence.*) — D'Aubigné le proclame « l'un des mieux disans de son siècle ». (*Hist. univers.*, t. III, liv. III.) — C'est pour lui et sur sa demande que Jacques Amyot, son ancien précepteur, composa un *Projet de l'éloquence royale*. Le même auteur dit qu' « il usait à propos de quelque mot aigu et de gentille rencontre ».

2. Livre de prières.

les jours pour de bas sujets ». Il ne gaspillait pas pourtant sa pension en folles dépenses ou en frais de toilette, car, s'il n'allait pas jusqu'à imiter ses confrères à la « mine chétive », qui portaient « rabat sale » et « chaussure rompue [1] », il manifestait néanmoins en ses vêtements une grande simplicité. Rarement endossait-il son

..... riche habit réservé pour les fêtes,

à moins que « l'extrême besoin » ne le lui « fît mettre à tous les jours [2] ». Or, le roi exigeait de ses courtisans une élégante mise et ne dispensait pas même ses *Ordinaires* de l'étiquette. Quand la nécessité contraignait le pauvre Bertaut d'enfreindre la règle, il essuyait quelque plaisanterie mordante ou un avertissement sévère. Un jour qu'il paraissait devant son maître en costume moins négligé, « fort paré à son goût », Henri III, moqueur, le remarqua aussitôt, et, jugeant médiocre encore ce semblant de luxe, il affecta un air froissé et « un ton chagrin ». — « Ah! Bertaut, comme vous voilà fait! Combien avez-vous donc de pension? » — Le lecteur, naïvement étonné, répondit : « Tant, sire! » — « Eh bien, reprit Henri III, je vous donne le double, et désormais soyez mieux habillé. »

Les seigneurs de la cour, et même les princesses et les dames, se montraient moins méticuleux : pourpoints de velours ou de satin et robes de drap d'or frisé ne s'offusquaient pas de frôler l'humble *nichil-au-dos* du jeune poète. Celui-ci était, d'ailleurs, si délicatement aimable, faisait avec tant d'esprit « des pointes si belles » et prêtait à l'amour un langage si raffiné, qu'on éprouvait vif plaisir à le recevoir. Il traversait les salons en semant de jolis vers, et sa décence reposait la société de la hardiesse des autres.

*
* *

Il s'était, de la sorte, créé une foule de relations distinguées

1. Régnier.

2. Du Perron écrit aussi dans le *Discours spirituel :* « Ils veulent que les miracles soient mis à tous les jours. » — En Basse-Normandie, on dit encore présentement, dans la campagne, d'une personne vêtue d'habits ordinaires : elle est *à son tous les jours*.

parmi les poètes, les écrivains, les gentilshommes et les princes du sang. Au reste, éclectique dans ses amitiés, il se tenait prudemment en dehors des questions de parti, car il ne s'estimait ni assez riche, ni assez indépendant, pour afficher ses opinions ou ses préférences et il ne refusait à personne son sourire et ses vers. Dans les salons, où catholiques et huguenots se croisaient parfois, où le Béarnais, réconcilié avec le roi de France, laissait libre cours à son humeur joviale, il séduisait tout le monde par la grâce de sa modestie. Le cardinal de Bourbon et le duc de Montpensier ne dédaignaient pas de l'admettre dans leur intimité; M. de Noailles,

..... beau, courtois, éloquent, agréable,

lui faisait fête, et MM. de Mouchy, de Cheverny, de Givry et de Clermont d'Entragues ont été loués, en ses vers, de la faveur qu'ils lui témoignaient[1]. Chez Christophe de Thou,

Incoupable en sa vie, en sa mort admirable[2],

Bertaut rencontrait avec joie le frère du président, Nicolas, et son fils Jacques, le futur historien. Il avait aussi noué rapports avec des jeunes gens qui devaient plus tard occuper d'importantes fonctions et lui manifester de l'intérêt[3]. Quant aux poètes, il visitait assidûment Baïf le fils, Durant de la Bergerie, Jean Passerat, les frères Scévole de Sainte-Marthe, Étienne Pasquier, Hotman, Gillot et tant d'autres, moins connus de la postérité, mais qui ont eu leur moment de renommée et leur part d'influence. Il se liait enfin, plus par estime que par affection, avec Frédéric Morel, cet érudit si austère qui se faisait scrupule de dérober au travail un minime instant, et qui lui inspira le goût des traductions et le désir d'étudier saint Ambroise[4].

1. Voir à l'Appendice C (1) quelques détails sur ces gentilshommes.

2. *Épitaphe de Messire Christophe de Thou*, p. 192.

3. Parmi eux, Puget, Gobelin et Phelipeaux, qui devinrent, sous Henri IV, *tresoriers de l'épargne*.

4. Morel a traduit beaucoup d'auteurs anciens : Origène, Libanius, S. Jérôme, S. Jean Chrysostome, Clément d'Alexandrie, Stace, etc. — Comme il achevait sa traduction de Libanius, on vint lui annoncer que sa femme, tres dangereusement malade, demandait à le voir. « Encore deux mots, repondit-il, et j'y vais. » Dans l'intervalle, sa femme mourut. « Hélas! dit-il à celui qui lui apprit la nouvelle, j'en suis

Fréquentations variées et pleines de charme, capables à la fois de le distraire et de l'instruire, et dont son esprit et son cœur retirèrent avantage.

Bertaut assistait, en outre, régulièrement aux réunions de l'*Académie du Palais*. Cette société littéraire, fondée par Jean-Antoine de Baïf et Thibaut de Courville, pour concilier, dans un heureux accord, la poésie et la musique, et « dressée à la manière des Anciens », avait reçu, avec la protection de Charles IX, des *Lettres patentes* qui assuraient son existence [1]. Mais les querelles religieuses engendrèrent entre les *Académiques* des divisions inévitables, que n'apaisèrent ni le culte commun des Anciens ni la pratique sereine de la poésie. La mort de Charles IX acheva de rendre la situation précaire. Baïf et Ronsard, sans attendre le retour de Henri III, lui écrivirent, pour le supplier de sauver l'*Académie française de poésie et de musique*. Guy Faur de Pibrac seconda puissamment leurs efforts : favorisé de la confiance du roi, il avait su, par un commerce intime, deviner ses penchants; il comprit que le moyen efficace de préserver cette assemblée littéraire était d'en conformer l'esprit aux goûts du nouveau souverain. Henri III consentit à se déclarer, comme son frère, *Protecteur* de l'Académie, et prit lui-même la direction des travaux. Les réunions se tinrent désormais le plus souvent au Louvre, et quelquefois au château d'Ollainville [2]. Les *Académiques* ne quittèrent pourtant pas sans mélancolie l'hôtel de Baïf [3] — où, sous la garde des vieux distiques grecs qui en ornaient la façade et en éloignaient les passants superstitieux, ils avaient pu, avec une douce liberté, cultiver les lettres et les arts — pour venir, en des salles fastueuses, jouir honorablement de la tutelle et de la surveillance royales. La société

bien marri, car c'était vraiment une bonne femme », et il se remit incontinent au travail.

1. Appendice C (2).

2. « Henri III, dit d'Aubigné, faisait cette assemblée deux fois la semaine, en son cabinet, pour ouïr les plus doctes hommes qu'il pouvait. » (*Hist. univers.*, liv. II, p. 184.)

3. « Sur la contrescarpe du fossé de l'enceinte de Philippe-Auguste, à l'entrée du faubourg Saint-Marcel. » (Frémy).

s'appela dès lors l'*Académie du Palais*, et, à l'exemple de l'Académie florentine des Médicis, devint, selon le mot de M. Frémy, « une académie de sciences morales et philosophiques ».

On fixerait malaisément le nombre des confrères qu'y rencontrait Bertaut; car « le livre d'institution », commis à la garde de Philippe Desportes, fut vendu, par ses héritiers ignorants, dans un lot de vils parchemins. Comme les poésies de Ragueneau servaient prosaïquement à envelopper des gaufres, les registres précieux où étaient consignés les faits et gestes de l'Académie s'éparpillèrent, après avoir un instant protégé biscuits et friandises [1]. Mais nous savons, d'après divers documents de l'époque, que Ronsard, Pibrac, du Perron, Belleau, Daurat, Bertaut, Garnier, Rapin, du Bartas, Vauquelin de la Fresnaye, les frères d'Aigneaux, Chrestien, Estienne, Scévole de Sainte-Marthe, Colletet, Amyot, Larrivey, Corbinelli, etc., faisaient, entre autres, partie de cette société ; ainsi fraternisaient, dans une sorte d'Institut, médecins, universitaires, membres du Parlement, prélats, poètes, artistes, érudits et philosophes. De grands seigneurs, comme les ducs de Joyeuse et de Retz, ne dédaignaient pas de fréquenter à cette Académie, et de nobles dames, comme la maréchale de Retz et Mme de Lignerolles, prirent part aux discussions et « furent antagonistes [2] ». La foule des courtisans était admise aux séances pour former l'auditoire : il y avait presse à s'y rendre et à signer son nom, après celui du roi, sur le registre en « beau vélin » qu'avait vu Colletet [3].

1. Guillaume de Baïf en retrouva quelques feuillets chez un pâtissier du faubourg Saint-Marcel, qui les employait à envelopper ses gâteaux. « J'en ai vu autrefois l'institution écrite sur un beau vélin, dit Colletet, signé de la main propre du roi Henri III, de Catherine de Médicis sa mère, du duc de Joyeuse et de quelques autres qui tous s'obligeaient par le même acte de donner une certaine pension annuelle pour l'entretien de cette fameuse Académie. » La perte de l'ouvrage de Colletet, *les Vies des poètes français*, détruit dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, nous prive aussi de renseignements utiles sur cette société, dont Colletet le père avait été membre.

2. Voir Appendice C (3).

3. « Le Roi, les princes, les seigneurs et tous les savants, dit Colletet, avaient tous signé dans ce livre, qui n'est après tout que le premier plan de cette noble Institution et qui promettait des choses merveilleuses, soit pour les sciences, soit pour notre langue. »

Cette société intellectuelle profita certainement à l'esprit de Bertaut : il délaissa un moment les passe-temps frivoles, pour s'occuper d'études graves et méditer sur des sujets philosophiques. Pendant la longue durée des séances et l'audition monotone de conférences arides, on ne pouvait permettre à son imagination de courir les champs; car Henri III se complaisait trop à la philosophie pour ne pas contraindre ses obligés à partager ses goûts. Il fallait de toute manière s'intéresser aux discussions, et ceux-là faisaient le plus habilement leur cour, qui se signalaient davantage à ces réunions savantes. Si Bertaut ne brilla pas dans la controverse comme du Perron, — ce beau parleur qui se vantait de soutenir le pour et le contre avec un égal succès, ce maître-champion toujours en quête de dispute et prêt à rompre des lances sur tous les terrains, — c'est que Dieu ne lui avait point départi avec la même largesse le don d'éloquence; mais, soucieux de sa fortune, il témoigna, du moins, une bonne volonté et un empressement agréables au maître [1].

*
* *

Toutefois, les événements se précipitaient et jetaient une note tragique parmi les spectacles et les fêtes de la cour. Au milieu des rires bruyants, dans l'ivresse des ballets et l'animation des carrousels, on sentait une joie de parade et de commande, et, sous le masque emprunté d'une politesse hypocrite, on devinait des regards de haine mal dissimulés. Bertaut va dès lors se tenir sur la réserve, évitant avec soin de compromettre sa sécurité par de hasardeuses démarches [2].

1. Voir à l'Appendice C (4) les destinées de cette Académie.

2. Les services que notre poète rendit à Henri III comme *lecteur de sa chambre* reçurent-ils récompense? Il n'était pas assez « accommodant » pour mériter, à l'égal de Desportes, des titres nombreux et de riches abbayes. Daniel Huet a prétendu néanmoins, dans *les Origines de la ville de Caen*, qu'il fut nommé conseiller d'État : « A la mort de Henri III, dit-il, Bertaut tenait de la Cour une charge de conseiller au parlement de Grenoble, dont il se désista. » Ce renseignement, que Goujet et d'autres ont accepté sur la foi de l'évêque d'Avranches, n'est confirmé ni par Marin Prouverre, ni par les auteurs des manuscrits dont nous avons parlé, et dans le second volume de l'*Inventaire des archives du département de l'Isère*, qui renferme « la

Il déplorera en vers pompeux la mort de Ronsard, de Joyeuse et de la reine mère, inspiré par l'ordre du maître ou par la reconnaissance.

Les victoires du duc de Guise à Vimory et à Auneau, qui compensaient heureusement la défaite de Coutras, rendaient le prestige du vainqueur si éclatant que la Ligue songeait à lui offrir la couronne. Henri III, prévenu, lui interdit de paraître à Paris. Le Balafré se joua de la défense, et, acclamé sur son passage « comme un nouveau Macchabée » par une foule enthousiaste qui le couvrait de fleurs, il osa se présenter devant le roi. Celui-ci, reculant à le faire arrêter, commanda aux troupes d'investir la capitale [1].

Le peuple, violant son devoir et sa foi,
Arme ses bras mutins contre son propre roi,
Voire en ose à ses pieds fouler le diadème [2].

Les barricades s'élevèrent : Henri III s'enfuit à Chartres et signa l'édit d'Union, qui nommait son rival lieutenant général du royaume, amnistiait les rebelles et prescrivait la convocation des États généraux. Cette assemblée se réunit à Blois; exaspéré de voir échouer, malgré le secours de l'habile du Perron, son éloquence et ses promesses mielleuses [3], le prince, devant son pouvoir menacé et sa majesté compromise, n'aperçut d'autre ressource qu'un meurtre : des assassins émérites assurèrent son repos.

Mais, à l'annonce des crimes de Blois, l'opinion se déchaîna contre lui. Un jeune fanatique se chargea de venger « le roi de Paris » : le 2 août 1589, « Henri de Valois ci-devant roi de France et de Pologne », excommunié par le pape, déposé par la Sorbonne, maudit par le peuple, fut tué par Jacques Clément. Bertaut assista, chagrin, aux derniers instants de ce monarque, qui lui avait été bienfaisant, aida même avec

liste générale et complète » des membres du conseil delphinal et des conseillers au parlement de Grenoble, le nom de Bertaut ne se trouve pas mentionné.

1. 12 mai 1588.

2. *Discours funèbre sur la mort de la Reine mère*, p. 151.

3. L'audace du duc de Guise croissait avec son influence; la duchesse de Montpensier portait ostensiblement à sa ceinture les ciseaux qui devaient « faire à Henri la couronne monacale ».

un soin pieux à sa mise en bière, et, désormais sans emploi et sans ressources, trop avisé pour séjourner dans Paris, au fort de l'émeute, parmi les soldats espagnols, près des *Seize* violents et des prédicateurs furibonds, il se mit en quête d'un paisible refuge.

Jamais il ne traversa d'heure aussi pénible, même après la mort du cardinal de Vendôme, car alors le duc de Montpensier et Catherine de Bourbon le protégeaient, et la sympathie de Henri IV lui était acquise. Son « désastre » paraissait irréparable. Quel avantage retirait-il, en dernier compte, d'avoir consacré « avec persévérance treize étés des meilleurs de ses ans »

Au service des rois et des grands de la France,
Qui l'ont laissé sans fruit à leur suite envieillir?

La pensée de retourner en Normandie, où il avait laissé des amitiés fidèles, hanta peut-être son esprit, mais ne le décida point : Caen était, du reste, agitée elle-même par de turbulents ligueurs. De plus, François Bertaut occupait-il encore la charge de *régent* au collège du Bois? Vivait-il même encore [1]? Un grand seigneur, « aux muses favorable », le cardinal de Bourbon, secourut notre poète, sans exiger que le « service précédât le salaire ».

Un prince est maintenant dans le tombeau logé,
A qui tant de bienfaits me font vivre obligé,
Qu'à jamais sa bonté, dedans mon âme empreinte,
M'en rendra la mémoire et vénérable et sainte :
Car, lorsqu'abandonné de tout humain secours
En éternels ennuis je consumais mes jours,
Ma fortune ayant fait un malheureux naufrage
En la mort de ce prince à qui l'aveugle rage
D'un brutal assassin osa percer le flanc,...
Ce fut lui le premier qui, me tendant la main,
M'empêcha de périr, força l'onde importune,
Et réserva ma vie à plus douce fortune [2].

1. Depuis le jour où Bertaut a quitté le toit paternel, de sa famille nul indice. Ce silence serait au moins étrange et laisserait supposer quelque dédain blâmable, si nous ne savions que le poète continua de garder des relations avec ses parents et de s'intéresser à eux : à peine pourvu d'un fructueux bénéfice, il associa son frère à la gérance et aux revenus.

2. *Hymne du roi saint Louis*, p. 90.

Ce prélat [1] possédait, entre plusieurs commendes, l'abbaye de Bourgueil, que lui avait octroyée Henri III [2]. Forcé par les circonstances et ses vues ambitieuses à camper sur le terrain même où se déroulaient les événements, il ne résidait point à Bourgueil, mais il invita Bertaut à s'y blottir durant l'orage. Proposition attrayante, qui ne laissait pas toutefois d'avoir quelque revers, car Charles de Bourbon, encouragé dans ses rêves par les conseils flatteurs et intéressés de du Perron, aspirait à la couronne de France [3]. Bertaut n'engageait-il pas prématurément l'avenir en acceptant une compromettante hospitalité? Mais

... nul astre pour lui n'éclairait plus le monde :

il se résolut donc à gagner Bourgueil, où l'attendait l'affable réception promise par son hôte.

L'abbaye de Bourgueil était habitée depuis le xe siècle, époque de sa fondation, par des religieux Cisterciens. Établie aux environs de Chinon, dans une campagne « fertile en bons fruits et abondante en gibier », elle s'enorgueillissait d'un logis abbatial somptueux, « le plus accompli des deux provinces d'Anjou et de Touraine ». Tout près, s'étendait une forêt immense, qui rappelait celle de Gastine et que Ronsard, du reste, avait chantée.

C'était donc une « douce fortune » pour notre auteur de trouver cet asile, et le sentiment de bien-être qu'il éprouva se manifesta sans retard par une pièce de vers, naturellement dédiée au cardinal de Bourbon.

Tandis que la fureur du plus cruel orage
Qui menaça jamais un Etat de naufrage

1. Charles de Bourbon (1560-1594), qui fut plus tard archevêque de Rouen, hérita les riches abbayes de son grand-oncle. A cette date, il était déjà cardinal de Vendôme, après avoir été cardinal de Bourbon-Condé, en attendant qu'il devint simplement cardinal de Bourbon, à la mort de son grand-oncle, le cardinal roi Charles X.

2. En 1585. Il l'avait ôtée à Jean de Monluc, transfuge de l'armée royale et passé à la Ligue.

3. Bien qu'au dire de Péréfixe, « la tentative du cardinal de Bourbon fût la plus dangereuse affaire que notre Henri eut jamais à démêler », le prélat n'en recueillit que moquerie. Et même en le visitant pendant sa dernière maladie, Henri IV ne put s'empêcher de lui dire plaisamment : « Mon cousin, prenez courage ; il est vrai que vous n'êtes pas encore roi, mais le serez possible après moi. »

Tempête en ce royaume, ainsi qu'en une mer
Qu'un vent d'ambition fait partout écumer;
Et tandis que les vœux, la force et la prudence
Combattent sans effet contre sa violence,
Qui, superbe d'avoir abîmé dans ses flots
Patron et gouvernail, et mâts, et matelots,
Bouleverse à son gré, dessus l'onde animée,
La misérable nef en ce point désarmée,
Laissant pour dernière ancre aux plus fermes esprits
Les seules oraisons, les larmes et les cris,
Moi cependant, couvert de la main secourable
Dont un généreux prince, aux Muses favorable,
Me retirant des flots, soigneux m'a garanti
D'être par la tourmente ès vagues englouti,
Maintenant en repos je passe ici ma vie;
Et malgré les malheurs dont elle est poursuivie,
D'ici, comme du fest de quelque grand rocher,
D'où les flots de la guerre ont crainte d'approcher,
Je regarde à l'entour forcener la tempête,
Retiré sous l'abri que sa bonté me prête [1].

Lorsqu'il considère surtout la consternation des villes et le ravage des champs et qu'il voit

Fuir de toutes parts le peuple épouvanté,

il apprécie mieux les bienfaits dont il use et la munificence qui les lui accorde.

Ici coulent sans peur et la nuit et le jour:
Ici la douce paix semble faire séjour,
Du reste de la France horriblement chassée
Par le sanglant fouet de la guerre insensée;
Ici ces bruits menteurs, qui des plus avisés
Remplissent tous les jours les esprits abusés
D'une vaine espérance, ou d'une fausse crainte,
Ne viennent point tromper nos âmes de leur feinte [2].

Sentiments égoïstes, à la vérité, que n'excuserait pas même une réminiscence de Lucrèce :

Suave, mari magno turbantibus aequora ventis
E terra magnum alterius spectare laborem.

Car le poète latin avait aussitôt ajouté : « Ce n'est pas que

1. *Bourgueil,* p. 96.
2. *Ibid.,* p. 96-102.

nous trouvions du plaisir dans le danger des autres, mais c'est que nous jouissons alors de la conscience d'être en sûreté. » Bertaut prit soin d'atténuer de même sorte le cri joyeux des premiers vers : vanter les charmes de la paix à ceux qui en étaient sevrés malgré eux lui parut d'une ironie indiscrète, et il voulut exprimer au cardinal, « à qui seul, après Dieu, il devait cette grâce », ses regrets de ne pas le voir savourer d'abord la douceur de vivre qu'il goûtait sous son toit. Il lui adressa, *au nom des habitants de Bourgueil*, un sonnet délicat, où s'épanchent la gratitude et la satisfaction[1]. Plus tard, comme s'il éprouvait du remords à cueillir, en l'absence du maître, les « fruits délicieux de ces beaux jardins », il lui en envoie « un présent »,

Payant d'une humble offrande une dette infinie[2].

Pendant son séjour à Bourgueil, Bertaut s'abandonna-t-il, comme un honnête épicurien, à « l'enchantement du somme »,

Depuis l'heure du soir où les terres se taisent

jusqu'au moment où le soleil « visite sa dixième maison », à vaquer « au jeu, à la joie et aux doux passe-temps », et à déguster en gourmet délicat

. . . . ces nobles vins
Qui font gagner la palme aux coteaux Angevins
Sur tous ceux de la France, où le père Lénée
Porte de raisins blancs la tête couronnée[3]?

1. Vous voyant habiter des terres désolées,
Où tout est par le feu détruit et saccagé,
De soucis combattu, de perils assiegé,
Passant même les nuits de soins entremêlées,

Nous cueillons à regret par ces fraiches vallees
Les fruits délicieux dont leur flanc est chargé,
Et de ces beaux jardins, ou Zephyre est logé,
Nous foulons à regret les plaisantes allées.

Non qu'étant devenus de nous-même ennemis,
Nous ayons en horreur les délices permis,
Dont, entre tant de maux, le bien nous daigne suivre,

Mais un public ennui dedans l'âme nous poind,
Voyant que loin d'ici vous ne jouissez point
De l'aise et du repos ou vous nous faites vivre.

2. *A Lui-même, lui envoyant un présent de fruits*, p. 284.
3. *Bourgueil*, p. 98.

Il profita de cette retraite pour composer des vers, commencer son *Hymne du roi saint Louis* et déjà ébaucher une foule de pièces qu'il devait achever et polir plus tard. Il demeurait également fidèle à ses goûts artistiques et dessinait le portrait du cardinal de Bourbon. Est-ce au commerce des moines de Bourgueil qu'il prit des idées plus graves et contracta des habitudes plus religieuses? Est-ce là qu'il fit, pour la première fois, rencontre utile de la piété,

Le jour que sa beauté le venant enflammer
Causa dedans son cœur mainte métamorphose?

Du moins, si retiré qu'il fût au fond de cette province, loin des « bruits menteurs », il ne négligeait pas de suivre les événements et de s'intéresser aux victoires de Henri IV et aux progrès de sa popularité. Il aimait trop la Cour et ses fêtes pour oublier Paris et ne pas chercher le moyen d'y revenir. Il avait, d'ailleurs, adroitement conservé d'aimables relations et se rappelait au souvenir de ses amis par des lettres ingénieuses. Bien qu'il se plaignît de son « style trop champêtre » et de son « baragouin ridicule », l'éloignement des salons n'avait pas donné à sa plume une allure villageoise; et, à la manière alambiquée dont il tourne galamment ses phrases, on devine plutôt le courtisan habitué aux révérences profondes, que le commensal campagnard des pieux Cisterciens[1].

En même temps qu'il se gardait ainsi à la Cour des amis et des protecteurs, Bertaut ménageait avec une habileté discrète sa rentrée au Louvre. Henri IV « se trouva roi, écrit d'Aubigné, plus tôt qu'il n'avait pensé et désiré, et demi-assis sur un trône tremblant ». Les affaires ne s'orientaient pas, en effet, au gré

1. Lire à l'Appendice C (5) une lettre curieuse qu'il écrivait à une dame. Le madrigal s'y déroule avec prétention. C'est l'heure de l'imitation pétrarquiste : « ... Votre belle Idée n'a pas laissé pourtant de demeurer bien vive en ma souvenance, etc. » La lettre se poursuit et s'achève avec un mélange d'esprit mignard et d'aimable sentimentalité. La fameuse strophe *Félicité passée* s'y trouve esquissée déjà : « Après mon naufrage, voulant donner à ma vie le triste repos des trépassés et me priver, en cet exil, de tout ce qui me pouvait ramentevoir les félicités que j'avais perdues, comme de chose qui ne faisait que ressusciter ma douleur par son ressouvenir, j'essayai longtemps d'effacer votre image de ma mémoire. »

de ses vœux : la mort de Henri III rendit plus hardies encore les entreprises des Ligueurs.

Les sympathies de Bertaut allaient au parti modéré, qui, mécontent des exagérations, essayait de rétablir la concorde et de faire triompher les idées pacifiques du Béarnais [1]. Ce petit groupe, suspect d'abord — comme il arrive, d'ordinaire, aux jours de guerre civile, où les deux camps traitent en ennemis ceux qui ne veulent pas se déclarer ouvertement — finit par l'emporter [2] : à mesure que les violences de la Ligue et les malheurs de la lutte imprimaient au pays de plus vives secousses et que le patriotisme comprenait mieux le péril de l'invasion étrangère, il recueillait dans ses rangs tous ceux qui souhaitaient la fin d'une situation lamentable [3].

Bertaut ne se connaissait aucun motif de s'aliéner le nouveau roi. En écrivant, il est vrai, sur l'ordre de Henri III, l'éloge du duc de Joyeuse, il avait commis une imprudence, puisque l'honneur de la victoire de Coutras revenait au Béarnais; mais il avait eu soin, comme s'il pressentait l'avenir, de dégager la responsabilité du vainqueur et de rejeter sur la frénésie des troupes la cruelle hécatombe de tant de gentilshommes [4]. Les deux rois s'étaient, d'ailleurs, réconciliés depuis, et, tandis que la mort accomplissait hâtivement son œuvre, Henri III, sur son lit d'agonie, avait remis solennellement à son beau-frère les destinées du royaume. Témoin ému de la scène, Bertaut espéra, dans l'effondrement soudain de sa fortune, que Henri IV ne garderait pas rigueur aux serviteurs dévoués

1. Voir à l'Appendice C (6) ce qu'écrivait Henri IV aux trois États du royaume, le 4 mars 1589.

2. La littérature descendit aussi dans l'arène politique. La *Satire Ménippée*, œuvre d'esprit et de bon sens, rallia le sentiment national et blessa mortellement la Ligue par le ridicule. D'autres ouvrages moins importants, en vers et en prose, réveillèrent le patriotisme et se moquèrent de la Sainte-Union, amie de l'Espagne.

3. Desportes fut moins bien inspiré que Bertaut. Sa vue des événements futurs resta trop courte : il se méprit sur le sort définitif du Béarnais et se rangea parmi ses ennemis. Mais, dès qu'il aperçut son erreur, il s'efforça d'en pallier les conséquences. Tandis que les troupes royales assiégeaient Rouen, il négocia la paix avec Sully, et, en retour de ses offices, on lui laissa les revenus de ses riches abbayes. Toutefois, Henri IV, sans lui tenir rancune, ne lui témoigna jamais de prédilection.

4. Encor que la valeur du chef des ennemis,
Presque contre son gré ce carnage eût permis.

(*Discours sur la mort de Lysis*, p. 133.)

du règne précédent. En outre, il avait eu souvent l'occasion de voir le roi de Navarre à la Cour et il se sentait depuis longtemps attiré vers lui. « Personne, dit le duc de Broglie, n'approchait Henri IV sans subir son charme, et un poète moins qu'un autre. »

Ses compliments au cardinal de Bourbon, compétiteur chimérique du Béarnais, ne pouvaient entraîner de fâcheuses conséquences. Il n'avait risqué qu'une vague allusion à ses ambitieux desseins :

. . . . Que la bonté des cieux
Vous conserve longtemps à la sainte espérance
Non de nous seulement, mais de toute la France;

et aussitôt, élargissant le geste de son salut, il s'était empressé de réunir dans ses vœux toute la famille de Bourbon, sans plus faire acception des personnes. Qui donc, en réalité, cueillait alors les « lauriers », du Cardinal, ou de Henri de Navarre [1]?

Les événements se chargeaient de confirmer Bertaut dans ses prévisions. Henri IV avait gagné brillamment les batailles d'Arques et d'Ivry (1589, 1590), et ces victoires décidèrent du sort de la Ligue. Tandis que l'on chantait sur son trépas un *De profundis* joyeux [2], les vrais Français se ralliaient spontanément au vainqueur. Sa vaillance et sa jovialité lui conciliaient les esprits. Le moment semblait donc venu pour Jean Bertaut d'exprimer ses sentiments intimes et de manifester son dévouement au « roi de France ». Il lui fallut néanmoins attendre encore : la mort du vieux cardinal Charles X donnait un regain d'espérance aux ambitions de son neveu, le nouveau cardinal de Bourbon, et les convenances interdisaient au poète de bannir sa réserve. Il patienta, cherchant ses rimes dans la solitude de la forêt de Bourgueil. Enfin, quand le prélat eut signé les conclusions de l'assemblée de Chartres

1. Que cent lauriers vainqueurs, verts en toute saison,
Ceignent de toute part votre illustre maison;
Que le sceptre français jamais ne s'en retire.
(*Bourgueil*, p. 102.)

2. Venez, Ligueurs, je vous prie,
Venez tous me voir mourir.
(Leroux de Lincy, *Chants historiques*, t. II.)

(25 septembre 1591) et renoncé au trône, nul obstacle n'empêchait plus Bertaut de s'écrier :

Sire, enfin les lauriers couronnant la valeur
Dont votre âme royale a vaincu son malheur
Et forcé le destin qui vous était contraire,
Ont fait jusqu'à tel point votre gloire monter,
Que quiconque entreprend l'honneur de la chanter,
S'il n'est fort éloquent, il est fort téméraire[1].

Il pouvait se rendre près du souverain, assuré d'un bienveillant accueil. Son ami du Perron l'y avait précédé : celui-ci s'attachait étroitement à la fortune du Béarnais, pour mieux préparer la sienne, et négociait habilement une difficile affaire. La *Gallia christiana* affirme que le futur évêque d'Évreux choisit Jean Bertaut pour l'un de ses collaborateurs. Henri IV ne paraissait pas réfractaire au projet de conversion : il l'envisageait comme le moyen efficace de franchir une passe périlleuse et d'amener l'apaisement. Après de longues conférences, dont la première avait duré huit heures, convaincu par les arguments de du Perron et des autres théologiens[2], il embrassa le catholicisme dans la basilique de Saint-Denys, le 25 juillet 1593. Bertaut vit ainsi réalisé, pour le bien du pays, « ce que, disait-il,

..... avec tant de vœux mon âme a désiré
Comme le seul remède à nos maux préparé[3].

Le 27 février 1594, il assista au sacre dans la cathédrale de Chartres et, à l'issue de la cérémonie, composa sa pièce de vers *Au Roi, pour le convier de revenir à Paris*. Henri IV, à vrai dire, n'avait pas besoin d'être *convié* à ce retour; il n'ignorait point qu'il resterait le chef d'une royauté errante, tant qu'il n'aurait pas pris possession de la capitale — « ville sans pair, abrégé de France » — et ne se serait pas, dans le Louvre même, assis sur le trône de ses aïeux. Le 22 mars, les vœux

1. *Stances au roi*, p. 34.
2. Il avait mandé, le 9 juin 1593, Benoit, curé de Saint-Eustache, afin de discuter les dogmes catholiques. « Même que vous prépariez à cet effet aucuns... d'esprit doux et aimant le bien et le repos de mes sujets. »
3. *Cantique sur la conversion du roi*, p. 31.

de Bertaut étaient exaucés : le gouverneur de la Cité, Cossé-Brissac, en avait offert les clefs au souverain. Notre poète reparut, lui aussi, dans le palais où il avait passé jadis des jours inoubliables.

*
* *

Henri IV, sans aimer les lettres autant que son prédécesseur, sans afficher surtout une protection prétentieuse, ne demeurait pas insensible au charme de la poésie, et les pièces que lui dédiait Bertaut étaient dignes de lui plaire, puisqu'elles chantaient la gloire de ses armes, louaient ses mérites et lui prédisaient l'immortalité. Mais, de *lecteurs ordinaires* il n'allait plus être question : la pacification et l'organisation du royaume absorberont les loisirs du prince. Il lui fallait trouver une compensation suffisante, pour remercier ceux qui lui avaient été dévoués pendant les jours difficiles, à l'heure incertaine de son succès. N'avait-il pas à sa disposition les biens de l'Église [1] ? Il en usa donc avec une générosité peu coûteuse et très conforme à ses goûts « ménagers ». Il gratifia ainsi Jean Bertaut de l'abbaye, ou, plus exactement, de la commende d'Aunay [2], au diocèse de Bayeux [3]. Car parler de Bertaut abbé, ce n'est pas retracer l'histoire d'un supérieur de moines, mais apprécier les rapports d'un propriétaire avec ses locataires ou fermiers. Un abbé commendataire avait pour première et constante préoccupation de tirer de son abbaye les plus abondants revenus et d'ajourner

1. « Cette richesse de l'Église, dit le cardinal Mathieu, est aujourd'hui un des griefs de l'opinion contre l'ancien régime. Il est impossible de s'orienter en pareil sujet, si l'on ne remonte aux origines de la propriété ecclésiastique, pour considérer ensuite quels abus s'étaient introduits dans sa répartition et son emploi et quels changements s'étaient faits dans les idées. C'est le seul moyen de comprendre comment le peuple, qui avait enrichi l'Église, en est venu à la dépouiller, et comment des institutions, respectables pendant des siècles, ont succombé en un jour sous une réprobation qui ne pouvait être totalement imméritée. »

2. La commende fut un expédient imaginé pour séparer la propriété ecclésiastique des devoirs dont elle était le prix et « enrichir, dit Thomassin, les particuliers, de l'héritage des pauvres ». En principe, la commende ne devait être accordée qu'à des prêtres ou aspirants au sacerdoce; mais bientôt des séculiers très mondains possédèrent des abbayes en commende.

3. Cette abbaye avait été fondée au XIIe siècle.

les réparations aux calendes. Bertaut ne se distingua pas de ses pairs : sans pourvoir lui-même aux détails de l'administration, il avait chargé son frère de gérer son bénéfice, et celui-ci s'acquitta de son rôle avec un zèle dont les chroniques de l'abbaye ont fidèlement gardé le souvenir et sévèrement fait mention. Dès le début[1], les procès commencèrent entre le procureur de l'Abbé et les religieux, qui avaient alors pour prieur Dom Louis Deschamps : n'était-on pas en Normandie et normand de part et d'autre? Plusieurs décisions du Grand Conseil réglèrent « combien de religieux le monastère de messire Bertaut devait porter », et fixèrent la somme convenable à leur entretien annuel[2]. Question délicate et toujours aigrement débattue entre le commendataire et le prieur, que le nombre des moines à recevoir dans l'abbaye! Les places étaient fort disputées, et les laïques, désignés par le roi pour toucher les revenus que créa la piété des fidèles, entendaient bien en restreindre le chiffre à ses limites extrêmes. Les vieux seigneurs du moyen âge, qui, par charité et religion, se dépouillaient de leurs biens pour fonder une abbaye et la doter magnifiquement, ne songeaient pas que des abbés de cour accepteraient les novices, la main forcée, après arrêts nombreux et longue procédure. Il y eut seulement douze moines à l'abbaye d'Aunay de 1595 à 1599[3].

Toutefois, le Pape n'avait pas sanctionné la donation de Henri IV : trois années s'écoulèrent encore auparavant. Enfin, le 17 avril 1597, sur les instances de du Perron, il accorda les bulles à Jean Bertaut, en imposant l'exécution des intentions pieuses, manifestées par les premiers fondateurs[4]. Notre poète ne se ren-

1. En 1596, le 8 mai, Dom Izambart le Tellier, abbé de Lieu-Dieu, fit un premier règlement avec le commendataire.

2. Voir Appendice C (7).

3. Parmi eux, un parent de l'abbé, Dom Robert Bertaut.

4. Ceux-ci étaient Jourdain de Saye, Richard du Hommet, connétable de Normandie, Guillaume et Enguerrand du Hommet et Henri de Silly. — « Les frais de l'hospitalité et des aumôniers devaient être d'abord prélevés sur le revenu total, et le reste divisé en trois parts, dont l'une serait pour le prieur et les religieux, l'autre, consacrée aux réparations, à la fourniture des ornements et à l'entretien général, la troisième, abandonnée tout entière à l'Abbé. » (G. Le Hardy, *Étude sur la baronnie et l'Abbaye d'Aunay-sur-Odon.*) — Si ce « revenu total » s'élevait à neuf mille livres, comme le constate une charte de l'époque, Bertaut en touchait bien six mille, puisque les religieux lui avaient proposé cette convention : « Que si le sieur

dit jamais à Aunay, très différent en cela de Daniel Huet, son compatriote, qui devait, en 1679, être aussi nommé commendataire de cette abbaye[1]. Bertaut conserva son bénéfice jusqu'à sa mort ; son frère l'hérita pour le plus grand détriment des religieux, mais il y renonça deux ans après, à l'époque de son mariage.

De nouveau installé à la cour et honoré des faveurs royales, Bertaut devint le poète officiel de Henri IV et le chantre ordinaire des grands événements. Une autre dignité l'en récompensa. « Après que le grand Roi eut joint le lion florentin aux beaux lys de la France, disait avec une naïve emphase Marin Prouverre, par l'heureuse alliance que Sa Majesté contracta avec la sage Marie de Médicis, » Bertaut, qui avait ciselé un bijou précieux pour la corbeille royale[2], fut nommé premier aumônier de la Reine[3]. Pour être investi de pareilles fonctions, il n'avait pas cependant encore reçu le sacerdoce. Mais, plutôt que de fragmenter la discussion de cette question importante, nous la réserverons entière pour le chapitre où nous traiterons de l'épiscopat, puisque c'est à ce moment que notre poète se voua au service de Dieu.

Les vers de Bertaut se trouvaient depuis longtemps aux mains de la société polie, et plusieurs même avaient paru dans les anthologies ou recueils divers que l'on édita dès 1599. Il n'avait pas affronté de lui-même l'impression, car il craignait, en se lançant dans le domaine public, de ne pas y rencontrer la

commendataire pensait être grevé ès choses dessus spécifiées, nous lui donnons l'option de céder aux religieux le tiers du total revenu du monastère, en fonds français et quitte de toutes charges, suivant la partition canonique, à laquelle disposition de droit il est obligé. » — Voir d'autres détails à l'Appendice C (8).

1. Huet a célébré l'abbaye d'Aunay, en prose et en vers, dans plusieurs de ses ouvrages. Lorsqu'il venait y résider, il aimait à prendre ses repas au réfectoire avec les moines. Il n'entendait guère la plaisanterie, ou, du moins, ne la tolérait pas de ses religieux ; car, un jour, le prieur ayant fait lire, au cours du dîner, un livre intitulé *L'abbé commendataire*, Huet, d'abord piqué du titre et froissé ensuite par les allusions, exigea et obtint de l'abbé de Clairvaux le rappel du prieur.

2. *Le chant nuptial du Roi et de la Reine.*

3. Cette nomination suscita, paraît-il, un différend que le roi trancha en Gascon. Marie de Médicis voulait attacher à sa personne l'évêque de Béziers, M. de Bonzi, depuis cardinal, qui avait négocié son mariage ; de son côté, le roi était lié envers Bertaut par une promesse antérieure. Le « petit trouble » s'apaisa de la sorte : les deux candidats furent créés aumôniers de la reine, M. de Bonzi avec le titre de *grand*, M. Bertaut avec celui de *premier*.

même bienveillance qu'auprès de ses bienfaiteurs et de ses amis. Or, après la fameuse conférence de Fontainebleau, où du Perron l'emporta sur le protestant du Plessis-Mornay, un certain nombre d'écrivains, désireux peut-être de s'associer à la gloire du vainqueur, s'engagèrent dans la lutte et essayèrent de la prolonger. Bertaut, plus réservé d'ordinaire, composa aussi un poème [1], et telle fut la première de ses œuvres imprimée avec son consentement (1600). Enhardi par le succès, il fit paraître, l'année suivante, le *Recueil* de ses *Œuvres poétiques*. On s'en arracha, d'après l'Estoile, les exemplaires. Mais les lecteurs éprouvèrent une surprise, presque une déception : ils n'aperçurent pas dans le volume les petites pièces amoureuses que le poète avait écrites durant sa jeunesse et qui avaient eu tant de vogue. Bertaut ne voulait pas les publier, estimant qu'elles « tenaient un peu trop de l'âge où premièrement elles furent composées ». Les dames firent près de lui d'aimables instances, et l'on chargea son frère de vaincre ses dernières hésitations. Il n'y réussit pas sans peine et dut même user d'arguments spécieux : il lui remontra, par exemple, que beaucoup de ces « petites œuvres » ayant déjà couru « de çà de là misérablement estropiées », il « valait mieux qu'elle fussent imprimées en la forme qu'il leur avait donnée il y a quelques ans ». Il lui rappela aussi « le proverbe qui dit plaisamment : Marie ta fille ou elle se mariera », et Bertaut, plus ou moins convaincu, remit ses poésies à son frère « pour en disposer comme il voudrait ». Celui-ci « se hâta d'en faire présent » à la foule « avant que » le poète « se ravisât ». En 1602 parut donc le *Recueil de quelques vers amoureux*, et, bien que l'anonyme fût respecté, nul ne se trompa sur l'auteur. Ces deux volumes achevèrent d'établir sa renommée : de toutes parts affluèrent chants grecs et latins, éloges pompeux ou compliments délicats. Hier encore versificateur de salon et rimeur de cour, si l'on peut dire, Bertaut devenait maintenant une célébrité littéraire.

Mais il ne consacrait pas tout son temps à des délassements agréables ou à des poésies officielles. S'il fréquentait les salons,

1. *Discours au roi sur la Conférence tenue à Fontainebleau.*

il n'eut jamais, du moins, comme Desportes, près « des douillettes de la cour », ce que M[lle] de Gournay appelle le rang de « poète du cabinet et du chevet ». Il se ménageait même au milieu des fêtes le loisir de s'appliquer à de doctes travaux : en 1604, il publia « le premier ouvrage en prose qui soit sorti de lui », la traduction de plusieurs traités de saint Ambroise, gage non équivoque de l'orientation différente de ses pensées [1].

*
* *

Ainsi, de 1575 à 1607, hormis la durée de son séjour à Bourgueil, Bertaut vécut à Paris, et ses rares excursions à Poitiers, à Lyon, à Ollainville, à Fontainebleau et à Blois furent entreprises ordinairement dans la compagnie du roi ou de la cour. Il avait retrouvé au Louvre ses anciens amis et s'était vite créé de nouvelles relations également précieuses et honorables. Plusieurs de ses bienfaiteurs avaient disparu : M. de Noailles, le cardinal de Bourbon, le président de Thou et beaucoup d'autres qui lui avaient jadis rendu service et dont il pleura sincèrement la mort ; mais il possédait, pour se consoler de leur perte, l'appui et la protection de grandes dames, comme la sœur de Henri IV, Catherine de Bourbon [2], qui lui indiqua des sujets de poésies, les duchesses de Montpensier et de Montbazon qui ne craignaient pas de lui manifester leur haute sympathie, Madeleine de l'Aubespine, femme du secrétaire d'État, Villeroy, l'une des personnes les plus distinguées du temps [3].

1. En 1605 parut une édition plus complète de ses œuvres, enrichie des pièces de vers que ses admirateurs et ses amis lui avaient dédiées à l'occasion de ses premiers volumes. En 1606, l'imprimeur Patisson, usant du privilège de dix années qui lui avait été accordé, rééditait, sans l'agrément du poète, les *Quelques vers amoureux*. Enfin, chez Abel l'Angelier, Bertaut publiait, au cours de l'année 1607, un poème intitulé *Pannarette, ou bien Fantaisie sur les cérémonies du baptême de M[gr] le Dauphin.*

2. Voir Appendice C (9).

3. Bertaut lui rendit ce bel hommage :

> Celle qui dort ici fut richement parée
> De toutes les vertus. . . . .
> Nul amour que divin ne l'a jamais ravie,
> Bien vivre et bien mourir fut son plus grand souci
> Et peut-on justement témoigner de sa vie
> Que pour mourir heureuse il fallait vivre ainsi.
>
> (*Épitaphe de M[me] de Villeroy*, p. 207.)

Lire à l'Appendice C (10) ce que pensaient de cette dame Ronsard et les contemporains.

D'autres encore accueillaient gracieusement Bertaut : la duchesse de Beaufort, Gabrielle d'Estrées, qu'il ressuscita sous le nom de Caleryme, et la marquise de Verneuil, Henriette d'Entragues, qu'il complimenta, avec une exagération déplacée et blâmable mais légèrement inconsciente peut-être en raison des préjugés courants. Sans nuire à Montaigne, il excitait l'admiration enthousiaste de M[lle] de Gournay. Il devait aussi de la reconnaissance à M. de Loménie, secrétaire du cabinet du roi, qui avait « lié son cœur du nœud des bons offices[1] », au philologue Fr. Guyet et aux frères Dupuy qui lui communiquaient leurs manuscrits et livres rares. De même, il pouvait se féliciter à bon droit de l'intérêt que lui portaient Gobelin, Phelipeaux et Sully[2]. Il connaissait enfin Catherine de Vivonne, mariée à Charles d'Angennes, vidame du Mans, qui devait être plus tard la marquise de Rambouillet, et qui, fatiguée des mœurs de la cour et choquée de la liberté du langage, goûtait fort la délicatesse un peu raffinée de notre poète.

Or, pendant ces trente années passées dans la dissipation des fêtes, il était difficile d'éviter toute atteinte : si l'esprit et le cœur se délectaient à l'envi, la morale ne courait-elle pas, en revanche, le risque d'être lésée ? Brantôme, qu'on ne suspectera pas, reconnaissait bien que « la vertu habite à la cour autant qu'en tous autres lieux, que l'on doit fort priser, pour être bien à preuve » ; mais la société qui se pressait autour de Henri III était flétrie par Montaigne comme « une jointure universelle de membres gâtés en particulier, à l'envi les uns des autres, et, la plupart, d'ulcères envieillis, qui ne recevaient plus ni ne demandaient guérison[3] ». Les chroniques du temps ne sont-elles pas encombrées de faits scandaleux, où se mêlent, en un honteux voisinage, duels, complots, processions, meurtres, superstitions, amours, triste série de crimes, de sacrilèges et

1. M. de Loménie (1560-1638) fut secrétaire des commandements de Henri IV et ambassadeur en Angleterre en 1592. Un recueil des œuvres de Bertaut lui est dédié.

2. Il l'a chanté sous ses trois titres : M. de Béthune, le marquis de Rosny, le duc de Sully.

3. Un ambassadeur avait osé dire au roi de ne pas craindre la peste « parce que la cour en était une plus forte sur laquelle l'autre ne pouvait mordre ».

de débauches? Comment résister à l'entraînement, alors que les exemples tombaient de si haut, que les occasions étaient si propices et qu'il y avait presque honneur à succomber? Comment demeurer sain et pur, hâlé par ce souffle délétère qui desséchait et viciait les âmes les plus robustes? N'encourait-on pas même le ridicule à se montrer farouche? « O mœurs, s'écriait l'Hospital, ô temps licencieux, ô sentiments dépravés! » La cour de Henri IV parut d'abord avoir pour la décence plus de respect; mais n'était-elle pas tout aussi curieuse de divertissements, et, malgré Sully, le roi ne consacrait-il pas, chaque année, douze cent mille écus à ses plaisirs [1]?

Cet entourage était inquiétant pour Bertaut. Les manuscrits et les *historiettes* de l'époque gardent sur sa conduite un silence de bon augure, car on sait avec quelle avidité les piquantes anecdotes, les allusions indiscrètes et les propos grivois étaient recueillis et publiés par les mauvaises langues. Nul ne médit des mœurs de M. Bertaut, pas même Tallemant, ce maître fureteur si pressé, d'ordinaire, de déchirer une réputation ou d'en ternir l'honorabilité par un soupçon injurieux. Aucun *pasquil*, aucune épigramme non plus. Tandis que l'on nomme les maîtresses de Desportes et de beaucoup de poètes, on ne l'a pas fait pour Bertaut [2]. Quant aux *Stances* et *Complaintes* de notre auteur, avaient-elles toutes des destinataires vivantes? « Il n'y a rien, dit Bayle, de plus sujet à l'illusion que de juger les mœurs d'un homme par les opinions générales dont il est imbu, et ses actions par ses livres et son langage [3]. » Que Bertaut ait eu des intrigues galantes en sa jeunesse, nous désirons trop faire œuvre consciencieuse pour le nier. N'a-t-il pas laissé tomber lui-même cette excuse mélancolique, mais — qui sait? — ce loyal aveu :

Il est plus malaisé que peut-être il ne semble
D'être jeune et français et sage tout ensemble.

Au moment, toutefois, où il vient d'être nommé aumônier de

1. « Somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie », disait Sully.
2. Deimier ne lui dédie nulle de ses *Lettres amoureuses*.
3. *Pensées diverses*, t. III, p. 67.

la Reine, le satirique Vauquelin de la Fresnaye rend un éclatant hommage à sa vertu :

Adieu, mon cher Bertaut, je vais quitter le monde,
Rien plus que ta vertu, qui n'a pas de seconde,
Bertaut, je ne regrette ; encore ai-je grand peur
Qu'enfin tu ne sois pris à quelque appât trompeur,
Et que ton jugement, ton savoir, ta constance,
Ne fassent jusqu'au bout au monde résistance.
Tout est si corrompu que la corruption
Peut-être corrompra ta grand' perfection [1].

Il n'est pas le seul qui témoigne ainsi en faveur de sa « grand' perfection ». D'Aubigné, qui avait flagellé si vigoureusement Desportes, n'enserre pas notre auteur dans le même anathème, et Régnier se console des reproches qu'on adresse à ses mœurs en songeant à la sévérité dont on use à l'égard du sage Bertaut.

L'on reprend tes humeurs ainsi qu'on fait les nôtres.
Les critiques du temps m'appellent débauché,
Que je suis jour et nuit au plaisir attaché,
Que j'y perds mon esprit, mon âme et ma jeunesse.
Les autres, au rebours, accusent ta sagesse
Et ce hautain désir qui te fait mépriser
Plaisirs, trésors, grandeur, pour t'immortaliser [2].

Quoi qu'il en soit [3], l'heure des pensées plus hautes et des habitudes plus dignes ne tarda point pour Bertaut. De pieuses occupations vont, du reste, lui incomber dorénavant ; le sacerdoce et l'épiscopat transformeront et élèveront son âme, et ce ne sera ni par irréflexion, ni par amour du lucre, qu'il assumera cet honneur. S'il a envisagé la commende d'Aunay comme un bénéfice de bon rapport, il considérera l'épiscopat comme une fonction sainte, qui encourt des responsabilités et implique des devoirs.

1. Vauquelin de la Fresnaye, *A M. Bertaut, Abbé d'Aunay, à présent aumônier de la Reine.*

2. *A M. Bertaut, évêque de Séez*, Satire V.

3. La corruption de la Cour n'était pas toujours contagieuse, témoin ce « bon et candide Lefèvre d'Étaples, qui, dit M. Lenient, chez Marguerite de Valois, au milieu de la cour la plus galante de l'Europe, mourut vierge à l'âge de cent ans ».

CHAPITRE III

L'ÉPISCOPAT

Entrée de Bertaut dans les Ordres. — La prêtrise et l'épiscopat. — Intronisation à Séez. — Organisation et administration du diocèse. — La prédication. — La société sagienne. — Les Assemblées du clergé. — La mort de Henri IV. — Maladie et mort de Bertaut.

Jean Bertaut est, aux yeux de l'histoire, le « galant évêque de Séez ». Si l'on ne prétend point qu'il mena sur le siège épiscopal une vie légère, on se persuade aisément, du moins, qu'en dépit de son caractère sacerdotal il s'accorda volontiers à la cour des passe-temps répréhensibles. Cette grave question mérite d'être élucidée.

Le « grand convertisseur », Jacques Davy du Perron, avait été nommé évêque en reconnaissance de ses intelligents offices. Bien que Bertaut eût pris part aux préliminaires de la conversion royale, il n'osait ambitionner le même privilège; mais ses protecteurs le demandèrent pour lui. La reine surtout, Marie de Médicis, « dont il avait tellement la confiance, dit Cosnard, et de laquelle il était si bien vu à cause de sa prudence[1] », s'y employa diligemment. Elle lui savait gré d'avoir glissé avec tact de délicats conseils parmi d'agréables louanges et « d'avoir fait prêcher au roi la fidélité conjugale par des ombres volages ». Que l'épiscopat en fût la récompense, c'est une idée singulière et justement capable de froisser nos convictions religieuses, si nous ne faisions appel aux souvenirs historiques

1. *Antiquitez de la ville de Séez, par le R. P. Cosnard, religieux profès de l'abbaye de Saint-Martin de Séez, de la congrégation de Saint-Benoît.* (Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos.)

pour la juger sainement. A moins que l'on ne s'impose, en effet, par d'éclatantes vertus, — comme autrefois Ambroise et d'autres saints évêques, qu'une acclamation spontanée du peuple plaça sur le trône pontifical, — les élévations soudaines ne sont pas régulières dans l'Église. Or Bertaut, mêlé à la vie du monde et compromis par des *vers amoureux*, n'avait d'autre titre que la faveur du roi. Il était ecclésiastique, sans doute, mais à la manière de Baïf, c'est-à-dire

> ni veuf, ni marié,
> Ni prêtre, seulement clerc à simple tonsure [1].

Car le nombre était grand alors de ces gens d'Église qui pouvaient « s'armer les épaules d'un surplis ondé »,

> D'une aumusse le bras, d'une chape le dos,

assister même

> ... à Prime, à Sexte et à Tierce et à None,...
> Dès la pointe du jour s'en aller à Matines,

et qui, cependant,

> *Disaient* le mot pour rire et, à la vérité,
> Ne *logeaient* point chez *eux* trop de sévérité [2].

Aussi, la publication du *Recueil de vers amoureux,* loin d'offusquer personne, n'éveilla pas même de plaisanterie : L'Estoile et Tallemant des Réaux, qui

> De ces temps scandaleux *ont* su tous les scandales
> Et les *ont* racontés,

l'auraient enregistrée avec empressement. Daniel Huet constate sans indignation que « Pierre Bertaut est l'auteur d'une préface par laquelle il déclare que les vers amoureux lui furent confiés par son frère pour en disposer à sa volonté et que ç'a été par ses soins qu'ils ont été conservés ». Le premier qui se permit un « blâme » fut l'abbé Goujet, plus de cent vingt ans après la mort de Bertaut : il s'étonna qu'un ecclésiastique eût assez

1. *Requête à Messieurs les Prévôts et Échevins de Paris.*
2. Ronsard, *Réponse à quelque ministre.*

peu de réserve pour tolérer l'impression de poésies, pardonnables seulement à un jeune laïque[1]. Ces tardifs reproches firent fortune : tandis que les contemporains de notre poète, ses commensaux, ses biographes les plus autorisés, n'ont pas jugé utile d'insinuer une excuse, et que les satiriques de l'époque ne se sont point livrés à des allusions railleuses, la plupart des critiques, depuis Goujet, affirment plus ou moins explicitement que Bertaut était prêtre avant 1602. G. Le Vavasseur[2] cita même des vers du poète qui le prouveraient. « Cette fois, dit-il, — le jour de l'abjuration de Henri IV, — il est prêtre, sans doute : et, à la veille de revêtir le manteau d'abbé d'Aunay, devançant les privilèges de l'épiscopat sagien, il bénit résolument le nouveau converti[3] :

Au milieu des frayeurs qu'on me donnait de toi,
Sans autre gage humain que celui de ta foi,
De qui la renommée est partout florissante,
J'étendis dessus toi ma dextre bénissante,
Et, conseillé de Dieu durant mon oraison,
T'ouvris les huis sacrés de sa sainte maison[4]. »

— « Ceux qui trouvent ces belles rencontres n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier[5]? » — Les paroles que Le Vavasseur prêtait complaisamment à Bertaut, celui-ci les attribue au « grand Pontife à qui, par-dessus tous, Dieu commet son troupeau » :

1. « Bertaut, dit-il, avait suivi le mauvais exemple de son siècle, où l'on a vu tant d'ecclésiastiques s'occuper de vers de galanterie. Soit que ses mœurs eussent été d'abord peu réglées, soit qu'il n'ait chanté que quelque Iris en l'air, il est certain qu'on lit dans les recueils de son temps un nombre de poésies amoureuses dont il s'avoua l'auteur et qu'il laissa imprimer sous son nom... Quoique j'aie eu raison de blâmer les vers amoureux de Jean Bertaut, il faut rendre justice à ce poète que, dans son recueil, il montre beaucoup plus de retenue et de décence que presque tous les autres poètes de son temps. » (Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIV, p. 154 et 156.)

2. G. Le Vavasseur, président de la *Société historique et archéologique de l'Orne*, à qui l'on a récemment élevé une statue à Argentan, cita ces vers dans le discours qu'il prononça sur Bertaut à la séance générale annuelle de la *Société*, en 1891.

3. *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, t. X, p. 368.

4. *Discours au Roi sur la conférence tenue à Fontainebleau.* — M. Chenevière, sans commettre la même erreur, se trompe également : il croit que Bertaut parle lui-même en ces vers et il y voit la preuve que notre poète « aida son condisciple et ami Jacques Davy, seigneur du Perron, à ramener Henri IV dans le giron de l'Église » !

5. *Critique de l'École des Femmes.*

Il m'est avis déjà que j'entends sa pensée
Vous dire d'une voix par le cœur prononcée :
Grand roi. . . . .
Tu ne me frustres point de la fidèle attente
Que je conçus de toi, quand malgré les efforts
Des divers ennemis qui t'impugnaient alors,
Quand malgré le conseil, quand malgré la menace,
Des uns pleins d'artifice et des autres d'audace,
Au milieu des frayeurs, etc.... [1]

Par une transition facile à prévoir, cette erreur devait bientôt en amener une autre : mal informés des usages ecclésiastiques, les critiques n'arriveraient-ils pas à confondre la prêtrise et l'épiscopat, à transformer le gentil Bertaut en un prélat galant, qui savait mieux rimer le madrigal que porter la crosse ou diriger le troupeau confié à ses soins? H. Martin lança le premier soupçon : « Peut-être, dit-il, ne convenait-il pas à un évêque de publier des poésies amoureuses [2]. » — F. Godefroy fut plus net et plus dur : « C'est ainsi que la vanité sait aveugler la conscience. Mais, non content de laisser circuler les pièces qui avaient déjà vu le jour, en donner d'inédites, revoir le tout et le lancer dans le public, il y a là un singulier oubli des convenances épiscopales [3]. » M. Ad. Chenevière, le dernier et savant éditeur des œuvres de Bertaut, ne s'est pas non plus préservé de la méprise. « Pourtant, écrit-il, il eut un scrupule ; évêque de Séez, il ne trouva pas bienséant de signer ces *vers amoureux* [4]. » Or, l'édition incriminée par Goujet et anathématisée par Godefroy est de 1602, et la nomination épiscopale de 1606. M. Paul

1. Et pour écarter, semble-t-il, toute équivoque, notre poète ajoute :

Ainsi pensé-je ouïr, Prince illustre en clemence,
Ce grand Pasteur Clement vous dire en son silence.

2. *Mémoire sur les œuvres poétiques de Desportes, Bertaut, Malherbe, Racan et quelques poètes de la même époque.*

3. *Histoire de la littérature française depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.*

4. Des auteurs moins renommés ont aussi partagé cette fausse opinion : « Lorsque Bertaut fut évêque, écrit Fisquet, il songea à supprimer ses poésies de jeunesse, mais elles avaient déjà paru dans divers recueils, et les libraires en publiaient des copies fautives et compromettantes. Le frère de l'évêque eut beaucoup de peine à lui arracher la permission d'en donner une édition qu'il pût avouer. » (*La France pontificale*. Église de Séez.)

Morillot[1] consacre malheureusement la même erreur et lui donne une nouvelle notoriété. Il laisse tomber d'abord cette phrase ironique qui prête à fâcheuse équivoque : « Il y a d'étranges chaleurs dans l'œuvre de M. Bertaut, évêque de Séez. » Puis il ajoute cette information inexacte, fort préjudiciable à notre poète : « Bertaut a eu le privilège d'assister aux sanglantes convulsions des guerres civiles sans en être autrement ému, sans cesser un instant de chanter sa belle. » Il dit enfin expressément : « Ce flot de stances, de sonnets, de chansons, d'élégies, de complaintes... sur l'éternel sujet d'amour est assez innocent en soi, bien qu'on s'étonne un peu de le voir couler si librement d'une plume épiscopale. »

Ainsi naissent, se développent et s'accréditent les légendes.

*
* *

Celle-ci a trouvé créance pour divers motifs. L'hésitation du poète, au moment de « sortir en lumière » le recueil de *quelques vers amoureux*, a frappé l'attention des écrivains : son « irrésolution », pensent-ils, l'honore, mais l'accable. — Les scrupules de Bertaut, toutefois, loin d'avoir un caractère religieux, sont d'un ordre littéraire[2]. A l'exemple de ses émules qui se plaignaient souvent pour la forme d'avoir été volés ou contraints à publier leurs vers, il craignait de compromettre le brillant succès du premier recueil par les imperfections du second. De lui attribuer une inquiétude de conscience ce serait

1. Au cours du chapitre intéressant qu'il a écrit sur *La poésie après Ronsard* dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, de Petit de Julleville.

2. « S'il ne voulait pas, dit son frère, que ces petites œuvres sortissent en lumière sous son nom, comme tenant un peu trop de l'âge où premièrement elles furent composées, il avait pour remède la permission de le taire. Chose même que d'autres ont pratiquée pour le seul désir de voir quel jugement on ferait de leurs ouvrages, sans engager ni leur nom, ni leur réputation... Mais, comme il y en a beaucoup qui ont déjà vu le pays, et qui, pour cette occasion, en sont un peu plus assurées, aussi beaucoup et presque les deux tiers n'ont jamais été vues en dehors de la maison de leur père et vivent encore en la peine de ne savoir comme elles seront reçues, bien que votre courtoisie leur fasse espérer de votre faveur ce que d'autres, plus parfaites et sorties de meilleure main, ont obtenu de leur propre mérite. »

oublier les habitudes de l'époque. N'était-il pas de pratique courante, que des hommes graves [1] et d'austères érudits, des protestants rigoristes et des ecclésiastiques vertueux, éditassent des *Juvenilia* peu sévères qui n'éveillaient alors les susceptibilités de personne? Dans un temps où hommes d'Église et gens du monde commençaient à vivre en une étroite intimité, nul ne s'indignait, ni ne s'étonnait même de voir des abbés faire, à leur tour, parade d'élégance et de bel esprit. « Les cadres étaient tracés, remarque très bien M. Lanson, mais chacun ne se reposait pas encore à sa place, et l'on ne se renfermait pas dans sa condition ou dans sa vocation [2]. » Pontus de Tyard, l'un des membres de la Pléiade, n'avait-il point publié son troisième livre d'*Erreurs amoureuses* cinq ans seulement avant l'épiscopat [3]? Et n'appartenaient-ils pas à la même école Bertaut, évêque de Séez, Fléchier, évêque de Nîmes, Godeau, évêque de Vence, et tant d'autres moins célèbres [4]? Notre auteur avait trop partagé la vie de cour pour n'en pas subir les préjugés : même revêtu du sacerdoce en 1602, se serait-il cru répréhensible de publier sous son nom des poésies légères? « Six mois avant que ce bel esprit rendît à la Parque ce que tous les mortels lui doivent [5] », harcelé par son libraire, il consentait à

1. Voir à l'Appendice D (1) un aveu d'Étienne Pasquier et des passages intéressants de Sainte-Beuve, sur ce point.

2. *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1891.

3. Voir Appendice D (2).

4. Cette mode se continuera au XVII[e] siècle. « Ce qui dominait chez M[lle] de Scudéry, écrit M. Doncieux, c'était les beaux esprits ecclésiastiques; je n'entends pas ces abbés blondins et folâtres à la Testu, mais bien des gens de mœurs séantes et qui prenaient leur habit au sérieux : Mascaron, Huet, Fléchier, une pépinière d'évêques, Rapin, Verjus, Commire, toute la gent lettrée du collège de Clermont. Ce monde-là, ceux du clergé en tête, ne faisait ni pis ni mieux que la première génération du samedi. On madrigalisait à force, on se fondait en douceurs, on dépensait bien de l'ingéniosité en fadaises. » (*Un Jésuite homme de lettres, le Père Bouhours.*) — Les religieux eux-mêmes agiront comme le clergé séculier, et l'on n'aura pas l'idée de le leur imputer à crime. Le P. Bouhours pourra écrire à Sapho sans qu'on en soit choqué : « J'ai bien de la confusion, Mademoiselle, de n'avoir que des fleurs et encore des fleurs fausses à vous offrir pour marque d'une amitié aussi solide et aussi véritable que la mienne. » (*Ibid.*)

5. *Le libraire aux lecteurs.* — Cet avis a paru d'abord dans les *Delices de la poésie française, ou Recueil des plus beaux vers de ce temps*, en 1618, et a été reproduit dans les éditions des œuvres de Bertaut, de 1620, 1623, 1633 et suiv.

lui promettre « quelques stances qu'il avait retranchées de ses vers inimitables ». Aux lecteurs peu avertis, qui se scandaliseraient, il n'est pas inutile de rappeler le mot de Fléchier à M[me] des Houlières sur ses vers galants : « Ce sont des fruits de ma jeunesse qui n'ont plus de goût ni pour moi, ni pour les autres. Il y a plusieurs circonstances et applications personnelles qui faisaient tout l'agrément de ces petits ouvrages poétiques. Ces idées sont effacées, et j'abandonne sans peine ces vers, que j'ai oubliés, à qui les voudra [1]. »

Ceux qui ont fait état de son titre d'abbé pour dire que Bertaut avait, dès 1595, reçu le sacerdoce, ignoraient probablement que son frère, héritier de sa commende, eut tout loisir de contracter mariage et fut père de deux enfants. Quant à l'aumônerie de la reine, comment un simple prêtre, et un homme aussi timide que Bertaut, aurait-il osé la disputer à un évêque, et à un prélat aussi soucieux de ses droits que M. de Bonzi? Il s'agissait, non d'une fonction religieuse, mais d'une distinction honorifique qui attachait aux personnes royales et facilitait l'accès de la cour. On pouvait donc posséder, au début du XVII[e] siècle, le titre d'abbé, d'aumônier et d'évêque, sans être nécessairement lié par des vœux, pour toucher les honnêtes revenus inhérents à ces charges. La simonie, le népotisme, l'intrigue, la faveur, introduisaient dans l'Église trop de gens indignes ou incapables, qui n'avaient d'autre vocation que l'attrait des prébendes. L'Église de France protestait sans doute contre cet abus qui lui était préjudiciable, et, en 1598, l'Assemblée du clergé avait appelé l'attention du roi sur les nominations aux évêchés et la dilapidation des biens ecclésiastiques. Mais, si Henri IV, désireux d'y remédier, répondit, en 1605, aux remontrances de l'archevêque de Vienne, Pierre de Villars, qu' « il était glorieux de voir ceux qu'il avait établis être bien différents de ceux du passé », la liste de ces fortunes subites ne fut point close. Le roi ne plaisantait-il pas lui-même sur le jeune évêque de Lodève, alors âgé de

1. 10 septembre 1702. — Godeau, après six ans d'épiscopat, ne signait-il pas une des pièces de la *Guirlande de Julie?*

quatre ans[1]? Et Cospéan ne pouvait-il pas s'écrier tristement, en 1617 : « Nous voyons la France remplie d'évêques et d'abbés qui sont encore ou entre les bras de leur nourrice ou régentés dans un collège[2] »? Passe encore, quand on ne songeait pas à déposer un titre épiscopal, en guise de hochet précieux, dans le berceau d'un enfant qui s'était donné la peine de naître d'une favorite de Sa Majesté[3]. Vauquelin de la Fresnaye a flagellé ce « trafic des biens de Dieu » avec une véhémence qui rappelle parfois celle des *Châtiments*[4]. La promotion de Bertaut à l'épiscopat n'est pas une preuve suffisante de son entrée antérieure dans les ordres. Le souvenir de Desportes, qui se présente naturellement à l'esprit, depuis Boileau, quand on parle de notre poète, aurait pu prévenir l'erreur. Nul n'a prétendu qu'il eût d'autre caractère ecclésiastique que le titre d'abbé de *Tyron, Josaphat, Bonport et autres lieux*; il fut cependant nommé archevêque de Bordeaux et refusa cette dignité « pour ne pas avoir charge d'âmes[5] ». Davy du Perron fut également pourvu d'un siège épiscopal, alors qu'il était « de condition laïque[6] ».

Aussi bien, s'il avait reçu la prêtrise avant 1602, Bertaut n'eût pas manqué d'en faire l'aveu dans ce *Cantique en forme de confession* où il avoue ses « transgressions » avec une sincérité touchante[7] : puisqu'il se reproche d'avoir manqué aux engagements du baptême, il se fût blâmé plus âprement encore d'avoir failli aux vœux du sacerdoce.

De plus, il a certainement assisté à l'abjuration solennelle de Henri IV. Or, dans le *Procès-verbal de la cérémonie*, son

1. Lettre du 24 octobre 1605.
2. *Mercure* de 1617, p. 19.
3. Voir Appendice D (3).
4. Voir Appendice D (4).
5. *Primo amplissimam notarii sacrarum jussionum dignitatem, deinde Burdigalensem archiepiscopatum recusavit.* (*Epit.* dans Niceron. *Mém.* XXV, 312.) On raconte même, à ce sujet, l'anecdote suivante : « Comme on objectait à Desportes qu'il avait bien accepté une abbaye et que plusieurs moines dépendaient de lui : « Oh! répondit-il, ils n'ont pas d'âmes! »
6. Voir Appendice D (5).
7. Ce cœur que ton esprit lavant par le baptême
Daigna choisir pour temple et purger du péché,
Je l'ai donné pour siège à l'esprit de blasphème,
Et de son vif autel ton portrait arraché.

nom n'est point cité, tandis que l'on mentionne, avec tous les évêques et prélats, de simples ecclésiastiques sans dignités et sans réputation et des religieux totalement inconnus. Si Bertaut avait été prêtre, comment expliquer ce silence? Pouvait-on oublier décemment un homme de sa notoriété, qui avait joué un rôle dans les préliminaires de la fête?

Le 26 janvier 1607, notre auteur, en remerciant le cardinal du Perron de la délivrance gratuite de ses bulles et en lui adressant sa poésie de *Pannarette,* lui écrivait : « Vous verrez que si je ne dis de belles choses, pour le moins j'essaie d'en dire de bonnes et convenables à ma profession, de qui dorénavant les vers doivent sentir le bréviaire[1]. » Son ami lui répond : « Si vous vous étiez servi de la fiction des deux langages d'Homère,... l'invention eût été un peu plus poétique, mais non si chrétienne et convenable à votre présente profession[2]. » Enfin des documents explicites terminent le débat. Ne parlons que pour mémoire d'un manuscrit de la Bibliothèque de Rouen, qui dit des poésies amoureuses : « Comme la religion n'avait pas produit ces vers, et qu'il (Bertaut) était encore de condition laïque, il n'eut pas à les regretter dans les ordres[3]. » Mais les commensaux et familiers du poète déclarent expressément que le sacerdoce et l'épiscopat lui furent conférés vers la même époque. « Bertaut, dit l'un, fut ordonné et sacré en 1607[4]; » or, pour qui connaît d'expérience le langage ecclésiastique, ces deux termes ont un sens précis et différent : on est *ordonné* prêtre et *sacré* évêque. Dom Cosnard affirme que « Messire Bertaut, après avoir été nommé abbé commendataire d'Aunay, parvint plus tard, en 1607, aux or-

1. *A Mgr le cardinal du Perron, archevêque de Sens et grand aumônier de France, à Rome.*

2. *A Monsieur l'Évêque de Séez, premier aumônier de la Reine, à Paris.* — Les contemporains avaient remarqué eux-mêmes que le changement survenu dans la destinée de Bertaut modifiait ses idées. « Ce vendredi deuxième de mars 1607, dit L'Estoile, l'Angelier m'a vendu six sols le *Pannarète* de Bertaut sur le baptême de Mgr le Dauphin, imprimé nouvellement par lui in-8°, qui est un poème de quinze cents vers, dont on fait cas, et non sans cause, mais toutefois trop triste et mélancolique pour le sujet. »

3. *Vie de Jean Bertaut, Evesque de Sais.*

4. *Le Cathalogue ou chronologie des évêques de Séez.*

dres et à la dignité épiscopale [1] ». Enfin, un troisième précise : « M. Bertaut reçut les ordres peu auparavant qu'il fût sacré évêque, dans la chapelle de M. de Paris [2]. » Notre poète suivait l'usage plutôt qu'il ne bénéficiait d'une exception : on le traitait comme les fils de grande famille, pour qui les interstices réguliers entre les ordres n'étaient habituellement pas observés [3].

C'en est donc fait de la légende piquante : la réalité apparaît singulièrement plus noble. Jeune courtisan qui s'égayait à rimer de tendres poésies, mais non prêtre oublieux de ses engagements solennels et déshonorant son caractère sacré par des relations suspectes, tel se présente désormais à nous l'auteur du recueil de 1602. La vie de l'évêque sera, d'ailleurs, une éloquente protestation contre les insinuations légères et les appréciations malséantes.

*
* *

Bertaut ne fut pas promu d'abord à l'évêché de Séez : la reine avait songé pour lui au siège de Châlons, que, par erreur, elle croyait vacant. En guise de consolation et d'espoir, elle lui obtint du roi, dit Marin Prouverre, « la survivance de l'évêché de Poitiers, dont le revenu se montait à plus de vingt mille livres de rente ». Enfin, M. de Séez, Claude de Morenne, — l'ancien curé de Saint-Merry, qui avait contribué à la conversion de Henri IV, — mourut opportunément le 4 juin 1606, et, « sur la première semonce que fit à Sa Majesté la reine

1. *Antiquitez de la ville de Séez.*

2. *La vie des évêques de Séez et tout ce qui s'est passé de remarquable pendant toute leur vie, recueilli sur d'anciens manuscrits par le P. Bernard, grand-chantre de la cathédrale...* — Cf. aussi : *Chronologie tirée de Dom Beslin.* — Pilâtre, *Le diocèse de Séez*, et les autres manuscrits précieux dont nous avons parlé.

3. Le cardinal de Bérulle reçut dans la même semaine le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Le cardinal de Sourdis fut également ordonné prêtre et sacré archevêque de Bordeaux dans l'espace de quelques jours. « On n'a rien pu découvrir sur l'ordination sacerdotale de Richelieu, dit Mgr Lacroix ; il est probable qu'elle eut lieu très peu de jours avant son sacre. En tout cas, diacre à son arrivée à Rome, il en partit quelques semaines après revêtu du caractère épiscopal, à vingt deux ans. » (*Richelieu à Luçon.*)

son épouse », Bertaut fut appelé à lui succéder, « aimant mieux, ajoute le même biographe, prendre notre évêché, quoique médiocre et de peu de valeur, comme un bien présent et assuré, que d'attendre l'incertain [1] ».

Fort « médiocre », il est vrai, car, parmi le monde ecclésiastique courait alors un proverbe plaisant :

Beati qui habitant urbes
Exceptis Luçon, Séez et Maillezais [2].

Ce dicton était justifié : il suffit, pour s'en convaincre, de lire la lettre que Richelieu écrivit à M[me] de Bourges en entrant dans son palais épiscopal [3]. Quant à l'évêché de Séez, il pouvait rapporter au titulaire une rente annuelle de dix à douze mille livres : bénéfice modeste, en comparaison de beaucoup d'autres, favorisés d'énormes revenus [4].

Sa préconisation venait arracher Bertaut à la cour, pour le jeter au fond de la province, à quarante lieues de Paris [5], et le faire passer, sans transition, du rôle de poète royal à des fonctions sacrées. Mais elle entraînait quelques formalités préalables et réclamait l'acquittement de certains droits pécuniaires. Or Bertaut, qui n'avait pas su profiter, comme Desportes, de son stage à la cour pour acquérir fortune, se vit incapable de verser à la *Chambre apostolique* les honoraires qu'elle exigeait. Par bonheur, son ami le cardinal du Perron, alors à Rome, était tout-puissant sur l'esprit du Pape Paul V, qui professait pour son éloquence une admiration sans limite [6]. Bertaut lui

1. *Histoire ecclésiastique de Sais.*
2. Dugast-Matifeux, *État du Poitou.*
3. Voir Appendice D (6).
4. Bertaut ne mérite donc pas d'être appelé « le riche évêque de Séez ». (Duc de Broglie, *Malherbe.* Collection des grands écrivains.)
5. « Séez, dit Maurey d'Orville, est à quarante-deux lieues de Paris. C'était autrefois une ville forte, et son diocèse était très étendu, avant qu'il eût été resserré successivement par celui de Lisieux depuis le XI[e] siècle. La ville de Séez était connue depuis longtemps. Elle était comprise dans l'ancienne Neustrie : César la place dans la Gaule celtique et range les Sagiens parmi les Armoriques ou Armoricains. » (*Recherches historiques sur Séez.*)
6. « Prions Dieu, disait-il, qu'il inspire M. du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. »

exposa son état de pauvreté relative et le pria d'user de son crédit pour lui « moyenner quelque bonne composition ». Le ton de la lettre est fort curieux : il ne révèle pas seulement un solliciteur qui a conscience de son humble condition et de son importune mendicité, mais un homme assez soucieux de ses intérêts pour s'occuper des détails. On devine aussi comme le réveil de l'esprit normand, qui, endormi à la cour, n'était pas mort en Bertaut néanmoins [1]. Le Grand Aumônier de France déploya son zèle et obtint plus que son ami n'avait rêvé [2]. Celui-ci en éprouva une vive joie. « Monseigneur, écrivit-il à du Perron, le 26 janvier 1607, pour vous remercier dignement

1. Les rapports peu flatteurs qu'on lui a faits de l'administration romaine excitent sa méfiance, et la peur d'être trompé par les subalternes le poursuit jusque dans le *post-scriptum*. Son frère, Pierre Bertaut, qui s'est rendu à Sèez pour juger de l'état des choses, a dû lui faire la leçon et le mettre en garde. Il prie donc du Perron de le recommander « à qui il croira que ce sera besoin d'en parler ». A Rome, il n'a d'autre protecteur que son ami ; il ne connaît que le cardinal Borghèse, ayant entendu le nonce apostolique prononcer son nom. « Avant-hier seulement j'appris de Monsieur le Nonce que Mgr le Cardinal Borghèse lui venait d'écrire et d'assurer, entre autres choses, que, pour ce qui concerne mon fait, on aurait un particulier égard à la recommandation de la reine. » Mais le silence de du Perron lui paraît de mauvais augure, et il craint de ne pas obtenir une « gratification du total ». Le langage ecclésiastique ne lui est pas encore familier ; il se souvient cependant d'avoir entendu que « nous sommes *in patria reducta*, comme ils disent, où les annates se réduisent ordinairement à la moitié de leur taxe ». Il souhaiterait donc que « deux mille francs ou environ l'acquittassent de tout et envers tous », et ne s' « estimerait pas trop défavorablement traité ». Pourquoi, d'ailleurs, paierait-il un prix plus élevé que son prédécesseur, qui ne « finança » que « 1430 écus », ainsi que son banquier en fait foi ? Cette idée l'obsède ; il y revient encore. « S'il vous plaît, que ce soit pour tout et pour tous. Car on me dit qu'il faut expressément stipuler cette clause, parce que autrement ils feraient, par leurs artifices, monter la somme jusques où il leur plairait, nonobstant la gratification que l'on me voudrait faire. » Puis, se reprenant soudain et songeant à l'habileté du cardinal, qui a donné ses preuves, il ajoute avec un sourire malicieux : « Mais j'enseigne Minerve ! » — Au moment de fermer la lettre, une inquiétude lui revient : si du Perron, absorbé par des affaires plus importantes, n'allait pas prêter à sa demande l'attention qu'elle mérite ! « Je vous supplie, Monseigneur, d'encore un mot ou deux à Mgr le cardinal Borghèse et principalement lui ramentevoir la prière que la reine lui en a faite par Monsieur le Nonce. Car, certes, je recule fort à cette composition, craignant d'être réduit aux emprunts et longtemps incommodé, s'il me la faut payer autre que fort légère. » Comme c'est l'unique autographe de Bertaut que nous ayons pu trouver, nous l'avons reproduit dans ce volume.

2. « Mgr l'Illustrissime cardinal du Perron, son intime ami, dit Marin Prouverre, étant près de Sa Sainteté pour les affaires de France, lui fit expédier ses bulles et donner l'annate de son évêché, qui était taxée à quatre mille florins de la chambre apostolique, par la recommandation qu'il en fit à Paul V. » (*Hist. ecclésiast. de Sais.*)

de la nouvelle obligation que vous avez acquise en mon endroit, il me faudrait user des mêmes paroles dont vous avez composé la belle et plus éloquente lettre que vous avez écrite au Roi pour remercîment des récentes faveurs que Sa Majesté vous a faites. Car, à la vérité, je n'en sais point d'autres qui ne soient extrêmement disproportionnées à la grandeur du bienfait et qui ne trahissent ou le mérite de l'obligation, ou l'affection de l'obligé[1]. » Du Perron, qui avait enlevé, comme en se jouant, cette faveur, s'amusa d'une gratitude manifestée avec autant d'exagération et répondit par une série de *pointes*[2].

Dès que les bulles furent arrivées et les formalités remplies, Bertaut prit possession de son évêché par procureur, « le premier de juin 1607[3] ».

*
* *

Parmi ceux qui se réjouirent de sa nomination épiscopale, se distingua surtout l'aimable Julien Riqueur, son ami d'enfance : il lui avait ouvert la voie en l'introduisant dans la famille de Matignon et il ne cessait, depuis lors, de lui dédier des vers admiratifs et de lui garder une affection fidèle. Après avoir accompagné les fils du maréchal, son maître, dans les grandes villes d'Europe, et séjourné en Italie, il s'était, comme tout bravache du temps, battu en duel au Pré-aux-Clercs; puis, fatigué du bruit et désireux de solitude, il était venu se retirer à Séez, sa ville natale, où, pour se reposer de ses aventures, il

1. « C'est pourquoi, continue-t-il, de peur d'offenser l'un ou l'autre, je m'imposerai moi-même silence; et, puisque aussi bien c'est l'âme qui ressent les obligations, ce sera l'âme seule qui vous remerciera pour cette heure, avec le muet langage de la pensée, puisque celui de la bouche ni de la plume n'y peut dignement satisfaire. » (*A M*gr *le Cardinal du Perron, archevêque de Sens et grand aumônier de France, à Rome*, 26 janvier 1607.)

2. « Monsieur, les remerciments que vous m'avez rendus du désir que j'ai eu de vous servir valent mieux que le service que vous avez reçu de moi. Et pour ce, je vous remercie moi-même de m'avoir si honnêtement remercié. » — *A Monsieur l'Evêque de Séez, premier aumônier de la Reine, à Paris*, 6 mars 1607.

3. Il choisit pour cet office « messire Jehan Gautier, chanoine et chantre en son église cathédrale ».

versifiait en amateur [1]. Il avait conquis cette sorte de notoriété dont bénéficient d'ordinaire, en province, ceux qui ont entrepris quelque lointain voyage ou qui cultivent la muse. Aussi, évêque et magistrats le chargeaient-ils habituellement de haranguer les personnages de distinction qui traversaient la ville ou s'y arrêtaient un instant. Peut-être la pensée de retrouver son ami acheva-t-elle de décider Bertaut à prendre le siège de Séez, malgré ses modiques revenus et sa réputation peu flatteuse. A peine nommé, il s'empressa d'écrire à Riqueur pour lui en faire part et lui recommander ses intérêts [2]. Le Sagien se promettait merveilles de sa venue : il pourrait donc, sur ses vieux jours, goûter à loisir la douceur des longues amitiés que ne déflorent ni le temps ni l'absence [3].

Les diocésains de Bertaut devaient être honorés de recevoir pour évêque un prélat, estimé du roi et de la reine, dont la cour louait la politesse, et qui joignait à tant de bonne grâce un talent poétique incontesté. Au demeurant, ils avaient

1. Ne vous étonnez point, citadins, je vous prie,
Si j'aime mieux cent fois les champs que vos cités...

Ne vous étonnez point si je n'ai plus d'envie
De me paître les yeux de vos mondanités,

De vous voir arrogants en vos félicités,
Moquer à tout propos l'humaine modestie ;

Car je crois pour certain qu'en habitant les bois
On garde du Seigneur plus droitement les lois.

2. De cette correspondance, longtemps conservée dans la famille du Sagien, il ne reste que la lettre suivante; d'après sa teneur et la date, elle doit être une des premières échangées. « Monsieur Riqueur, mon ami, je vous remercie des nouvelles assurances que vous me donnez de votre ancienne affection en mon endroit. Il y a longtemps que je n'en doute point, et m'assure qu'en toutes les commissions qu'on vous donnera, vous vous en acquitterez et fort soigneusement et fort fidèlement. Je vous prie seulement de continuer et vous assure que je m'en ressentirai en toutes les occasions qui se présenteront de vous témoigner combien je vous aime. J'écrivis l'autre jour à mon frere par la voie de M. Labretonniere.

« Je suis, Monsieur Riqueur, votre ancien et affectionné ami, pour vous servir.

« De Paris, ce 2 août 1606.

BERTAUT. »

3. Il parcourut la ville en semant la bonne nouvelle et associa même la nature à son allégresse. « J'ai tant chanté, écrivait-il,

J'ai tant chanté ton nom au bord de ces rivieres
Et tant, à haute voix, je leur ai fait entendre,
Qu'à force de leur dire, je leur ai fait apprendre
Pour leur faire porter aux terres étrangeres.

Poésies inédites de J. Riqueur. Manuscrit de la bibliotheque de M. de la Sicotière. »

accoutumé de voir placer à leur tête, sinon de brillantes personnalités, du moins presque toujours des hommes de valeur : peu de sièges épiscopaux s'enorgueilliraient d'une liste d'évêques aussi glorieuse dans l'ensemble [1]. Les poètes ne leur avaient point fait défaut : déjà, de 1545 à 1564, ils avaient possédé Pierre Duval, cet érudit, familier avec les langues anciennes, qui se délassait de ses travaux apostoliques en traduisant les dialogues de Platon et en rimant des poésies sacrées [2]. Enfin, le prédécesseur immédiat de Bertaut, Claude de Morenne, était ce fameux curé de Saint-Merry qui osa se montrer tolérant sous la Ligue, et, dans le tumulte des haines déchaînées, prononça des paroles de conciliation dignes de l'Évangile. Il avait pareillement sacrifié aux Muses ; et, bien que sa réputation ne franchît pas le cercle restreint de ses connaissances, ses poésies ne laissaient pas d'être prisées [3].

* * *

La cérémonie du sacre ne fut pas célébrée dès les premiers mois de 1607, car Bertaut n'avait pas encore le caractère épiscopal au baptême du Dauphin, le 14 septembre ; mais le retard ne se prolongea point, et « l'onze de novembre, jour de saint Martin, archevêque de Tours, dit Marin Prouverre, il fut sacré évêque dans la chapelle de M. de Paris », Henri de Gondi, par

1.
Chez nous point d'ambitieux,
Point de prélat vicieux,
Ou futile.
Au siège de Godegrand,
L'un fut saint, l'autre fut grand,
L'autre utile.

Inspiré du Saint-Esprit,
Si l'un prêche, l'autre écrit,
L'autre prie.
Quelques-uns même ont rimé.

(G. Le Vavasseur, *Séez*. Poésie dite à la séance publique de la Société archéologique de l'Orne, 1886.)

2. Il composa deux poèmes sur *La grandeur de Dieu connue par ses œuvres*, où il célèbre la sagesse et la bonté infinies du Créateur. Quant aux dialogues, il a traduit entre autres le *Critès*.

3. *Tombeaux ou épitaphes en vers latins. Vingt-huit cantiques spirituels. Sonnets spirituels, quatrains, poèmes divers tant français que latins. Panégyrique de Henri IV pour son sacre et couronnement.* Voir Appendice D (7).

son ami, « Mgr l'archevêque d'Aix-en-Provence », Paul Hurault de l'Hospital [1], « assisté de Messeigneurs Bertier, évêque de Rieux, et d'Ormy, évêque de Boulogne [2] ». Il hiverna encore à Paris, moins pour jouir à la cour des privilèges de sa nouvelle dignité, que pour n'aborder point son diocèse au début de la mauvaise saison [3]. Dès que la température lui parut clémente, il dit adieu aux fêtes et aux plaisirs et se rendit à Séez [4].

Il fit une entrée solennelle; car, malgré l'opinion de Maurey d'Orville et de quelques auteurs plus récents, il « fut reçu avec les cérémonies accoutumées [5] ». Or, cette arrivée des évêques de Séez dans leur bonne ville comportait un cérémonial curieux, reste d'anciennes coutumes, qui rappelait leur titre de gouverneur [6]. « Grand nombre des principaux de Séez, écrit Dom Cosnard, furent au devant de Monsieur Bertaut jusqu'à Guapré, qui est à deux lieues de la ville, et noble sire de la Bretonnière lui fit une harangue au nom des habitants; puis on le conduisit à l'église pour rendre grâces à Dieu [7]. » Le prélat ne se présentait point alors devant ses diocésains dans la majesté des ornements pontificaux : botté, éperonné,

1. Petit-fils, par sa mère, du chancelier de l'Hospital. Son père était Robert Hurault, seigneur de Belesbat, et sa mère, Madeleine de l'Hospital, fille unique du chancelier. Les enfants ajoutèrent le nom maternel à celui de leur père et prirent les armes de leur grand-père.

2. Marin Prouverre, *Histoire ecclésiastique de Sais.*

3. Bertaut garda comme évêque ses armoiries d'abbé : *D'or, à la bande d'azur, chargée de losanges d'or, accompagnée de six annelets de gueules, posés en orle, trois en chef et trois en pointe.* Il ne modifia qu'un détail dans son blason, remplaçant la crosse abbatiale du cimier par une croix d'or en pal. Sa devise nous est inconnue, à moins qu'il n'ait conservé celle dont il se para ingénieusement dans sa jeunesse : « Bâti en la vertu. »

4. Au mois de mars, ou même « le lundi premier jour de février », suivant Dom Cosnard.

5. Ainsi témoignent Marin Prouverre, Cosnard et les autres contemporains. Leurs contradicteurs ont confondu l'entrée de Bertaut avec celle de son successeur, Jacques Suarès de Sainte-Marie. « Le prélat, écrit Marin Prouverre, arriva à Sais le 6 d'avril 1612, où il fut reçu avec plus de contentement et d'admiration que de pompe, parce que l'incommodité de sa personne, affligée de goutte et débilité de nerfs, ne lui permettait pas de cheminer à pied pour faire l'entrée accoutumée aux évêques. Les habitants de Sais ne laissèrent pas de l'aller saluer par troupes dans sa chambre. » (*Hist. ecclésiastique de Sais.*

6. Voir Appendice D 8).

7. *Antiquitez de la ville de Seez.*

ceint de l'épée, vêtu d'un manteau court et d'un costume seigneurial et monté sur un cheval fringant [1], il n'avait rien d'ecclésiastique dans sa tenue. Les gentilshommes l'escortaient jusqu'à la porte du Bourg-la-Place [2]. Après avoir déposé les vêtements laïques pour prendre « la soutane, le camail et le rochet », il recevait les hommages de ses chanoines et de ses prêtres. Comme ses prédécesseurs, Bertaut observa ce cérémonial et entendit le compliment de bienvenue qu'au nom du clergé lui adressa l'official, messire Robert Lorel. Il s'avança ensuite pieds nus, sur des toiles, entre deux haies de bourgeois sous les armes, jusqu'à l'autel majeur de la cathédrale, et fut conduit à son trône où se fit l'obédience [3]. Devenu dorénavant *Monsieur l'Évêque de Séez*, ou *M. de Séez*, il s'inscrivait au soixante-cinquième rang de la liste générale, qui débute en 400 avec saint Latuin [4].

Le Chapitre se montra fort courtois à l'égard du prélat. Ce bon accueil n'était point général à l'époque : combien de chanoines engageaient ouvertement la lutte contre le nouvel

1. Certains prélats, peu versés dans l'équitation, n'osaient se risquer sur un cheval trop agité et redoutaient un accident fâcheux ou plaisant, en cette première rencontre avec leur peuple. Aussi voyons-nous, par exemple, l'érudit Pierre Duval se contenter d'une monture moins guerrière et faire son entrée sur une mule pacifique.

2. Il descendait au seuil d'une maison voisine, dont le propriétaire, un certain Le Sergent, possédait par héritage familial le droit de le recevoir et de le servir.

3. L'entrée des évêques s'accomplissant ordinairement le matin était suivie de la messe ; mais Bertaut, arrivé le soir, ne célébra que le lendemain l'office « en l'honneur du Très Saint Esprit ». A l'issue de la cérémonie, il offrit à son Chapitre et aux principaux personnages de la ville un repas dont Riqueur avait réglé l'ordonnance : repas plus modeste, paraît-il, que d'usage, le nouvel évêque ayant l'esprit trop « ménager » et la fortune trop minime pour « régaler d'importance » même ses chanoines. Avait-on aussi, par le même motif d'épargne, restreint les invitations et oublié Louis Le Sergent, qui devait être un des convives, — ou bien n'avait-il pas obtenu les habits guerriers du prélat, auxquels il avait droit? Estima-t-il enfin Bertaut peu généreux et trouva-t-il chichement garnie la bourse qu'on lui offrait? — En tout cas, il assigna l'évêque et obtint, à Falaise, comme dédommagement du préjudice souffert, un des champs du domaine épiscopal.

4. A peine installé dans ses nouvelles fonctions, il s'occupa d'organiser sa maison épiscopale et d'administrer le diocèse. Il prit pour vicaires généraux les deux « vicaires capitulaires, *sede vacante* », Robert Lorel et Georges Desportes, qu'avait élus le Chapitre, à la mort de Claude de Morenne, et qui furent plus tard vicaires généraux de Jacques Suarès de Sainte-Marie et de Le Camus de Pontcarré. — Bertaut s'était fait accompagner par plusieurs de ses amis, entre autres, par Gervais Basire, « connu de lui comme un bel esprit », et qu'il nomma dans la suite théologal et archidiacre du Houlme.

évèque, dès son intronisation, et le contraignaient souvent de subir leurs volontés ou de résilier sa charge [1] !

La « maison de l'évèque » ne ressemblait pas alors au palais actuel, somptueusement aménagé par les soins intelligents de Mgr du Plessis d'Argentré. Adossée à la cathédrale, enveloppée dans son ombre, elle avait été bàtie au xve siècle par Jean de Péruce, hormis la chapelle qui remontait au xiiie siècle [2]. Le séjour en était un peu triste, égayé seulement par les « bois, jardins et pièces d'eau » qui s'étendaient à l'entour, et par l'Orne trop somnolente pour troubler le repos de cette retraite [3].

*
* *

Dès qu'il fut sacré évèque, Bertaut prit au sérieux son rôle : les mœurs légères de certains prélats et leur ignorance scandaleuse du dogme [4] conduisent presque à lui en faire un mérite. Ronsard avait, sans trop d'exagération, écrit ces vers :

Un nombre bien petit, éloigné d'avarice,
Accomplit aujourd'hui sainement son office,

1. Une question, futile en soi et qui prête à sourire, revêtait alors un caractère grave aux yeux des intransigeants; volontiers on l'aurait discutée avec le même zèle que si le dogme lui-même y avait été engagé. Les évêques devaient-ils avoir le visage rasé? Dans un diocèse voisin, les chanoines du Mans n'avaient pas voulu recevoir leur prélat, Mgr d'Angennes, à cause de sa barbe, et il avait fallu, pour les amener à résipiscence, des débats dignes du *Lutrin* et un ordre formel du roi. (Voir Appendice D (9).) A Séez, il y avait bien dans le clergé un parti « barbiste » et un autre « antibarbiste »; mais en Normandie, malgré les décrets du concile de Rouen (1096) et les statuts diocésains, on faisait preuve de modération. Jean Bertaut put ainsi conserver sa barbe et même ses « moustaches relevées ». Quel ingénieux madrigal ou quelle élégie ornée de « belles pointes » ne nous aurait pas value son sacrifice? Toute l'histoire ancienne eût été évoquée, et un défilé d'ombres seraient venues mêler des larmes précieuses aux lamentations spirituelles de la victime. La tolérance que son chapitre avait témoignée à Bertaut durant sa vie l'accompagna même dans la tombe; au lieu de prendre, comme il arrivait parfois, une revanche tardive après sa mort, les chanoines permirent que sa barbe ne fût point rasée. En 1728, lorsqu'on ouvrit son cercueil, on la retrouva intacte, à l'exception des « moustaches relevées » qui avaient disparu. — Lire à l'Appendice D (10) de piquants détails sur la barbe du clergé normand.

2. Voir Appendice D (11).

3. Le domaine épiscopal comprenait bien une maison de plaisance, pompeusement décorée du titre de château de Fleuré; mais elle avait été « ruinée dans sa meilleure partie durant les guerres du calvinisme », et ce fut Le Camus de Pontcarré qui la restaura et l'encadra d'un parc agréablement dessiné.

4. Voir Appendice D (12).

Prêche, prie, admoneste et prompt à son devoir
Avec la bonne vie a conjoint le savoir [1].

Les dignités ecclésiastiques n'étaient-elles pas jetées en proie à l'ambition des familles et aux convoitises des courtisans, et « les grandes charges et prélatures devenues, suivant le terme énergique de du Vair, la récompense des plus vils, voire sales ministères de la cour [2] »? Au lieu de porter les insignes de leur ordre, trop d'évêques les dédaignaient, « comme s'ils eussent craint, dit M. de Belley, d'être reconnus parmi les gens de dévotion [3] » ; ils préféraient garder des vêtements de gentilshommes, qui contrastaient moins avec leurs propos ou leurs relations. Bertaut ne les choisit pas pour modèles : Mlle de Scudéry lui donne un brevet de décence, en constatant qu'il « mourut avec une réputation digne de sa vertu [4] », et l'Estoile y souscrit, qui n'hésite pourtant pas à qualifier un confrère de Bertaut d'« évêque plus paré d'hypocrisie que de foi » ; mais surtout les auteurs des manuscrits déjà cités, qui vécurent dans son commerce intime, rendent unanime et touchant témoignage à « sa vie sainte et honorable », à « sa vie pure et immaculée », à « sa chasteté si continente », à « sa vie d'évêque parfait [5] ». Lui-même, s'il s'était senti coupable de quelque faiblesse, aurait-il osé faire allusion en chaire à l'honnêteté de ses mœurs et jeter à ses diocésains, dans l'exercice de son ministère sacré, ce défi d'une conscience irréprochable : « Non, non, l'efficace du Saint-Esprit ne dépend pas des lois de la rhétorique ; c'est tout feu, toute action, toute lumière que sa vertu. Celui-là prêche bien éloquemment, de qui les bonnes œuvres parlent, encore que sa langue se taise ; doublement éloquent toutefois et d'enseignement et d'exemple, quand il joint l'un avec l'autre... Certainement l'intégrité de la vie et l'exemple des bonnes actions en ceux qui prêchent sont d'une merveilleuse vertu pour persuader ce qu'ils enseignent [6]. » N'avait-il pas tracé d'avance, en un temps où il

1. *Bocage royal.*
2. *Traité de la Const.*, p. 363. — Du Vair mourut évêque de Lisieux.
3. *Homélie des Trois Ordres*, p. 75.
4. *Conversat. nouvelles sur divers sujets.*
5. Prouverre, Cosnard, etc.
6. *Sermon pour la fête de la Pentecôte.*

ne pouvait guère pressentir sa nomination épiscopale, le portrait d'un évêque, quand il félicitait saint Louis d'avoir eu « le cœur rongé du soin dévotieux »

De ne voir commander en la nef de l'Église
Que des sages, savants et soigneux matelots,
Qui pussent faire tête à l'injure des flots[1].

De quel poids écrasant auraient pesé sur sa mémoire ces beaux vers :

Avec un soin extrême il épluchait leur vie,
Encor qu'il la trouvât de louanges suivie,
Et n'élevait jamais aux suprêmes degrés...
Que ceux qui conjoignant à l'honneur de bien vivre
La doctrine éminente et la gloire du livre,
Savaient en vigilants et fidèles pasteurs
Faire éternelle guerre aux esprits imposteurs...
Non ceux qui d'ignorance avaient les yeux voilés,
Ou qu'un savoir pollu[2] de vices signalés
Faisait trouver pareils aux Mercures antiques
Assis près des chemins pour adresses publiques,
Qui, collant aux pavés leurs immobiles pas,
Du doigt montraient la voie et ne la suivaient pas[3].

Ne devait-il pas s'appliquer à lui-même ces remontrances vigoureuses qu'il plaçait sur les lèvres du saint roi :

... Comment guériraient l'âme impure et malade,
Que l'exemple et l'effet plus que tout persuade,
Les éloquents discours de ceux dont les esprits
Ayant, en bien disant, le bien-faire à mépris,
Avec leurs actions démentent leurs paroles
Et font que leurs conseils sont des contes frivoles?
Non, le savant esprit, dépouillé de vertu,
Ni le cœur vertueux, de savoir dévêtu,
Ne peut, dans le troupeau que le Sauveur allaite,
Porter le faix sacré de la sainte houlette...
Il faut qu'à la vertu le savoir se marie
Pour dignement régir sa sainte bergerie.
En vain, de son honneur feignant d'être jaloux,
Nous parlons en pasteurs quand nous vivons en loups[4].

1. *Hymne du roi saint Louis*, p. 74.
2. Entaché, sali.
3. *Hymne du roi saint Louis*, p. 75.
4. *Ibid.*, p. 75-76.

Aussi bien, sa fidélité à garder la résidence est-elle une nouvelle preuve de sa vertu. Un évêque qui, de nos jours, s'absenterait ordinairement de son diocèse, serait vite rappelé à ses devoirs; mais, au début du XVII[e] siècle, les prélats nommés, loin de gagner en hâte leurs sièges respectifs, s'efforçaient de demeurer à la cour. Le Louvre n'était-il pas plus favorable aux amusements que les salles souvent sombres de leurs manoirs? En vain les Souverains Pontifes avaient réprouvé cet abus; il fallut que Henri IV intervînt et enjoignît aux évêques, qui s'obstinaient à fréquenter le palais royal, de ne point reparaître devant lui [1]. Bertaut n'envisagea point comme un exil le séjour dans sa ville épiscopale; il faut l'en féliciter d'autant plus qu'on le prisait à la cour, qu'on essaya de l'y retenir, et que l'attrait des divertissements et le souci de sa fortune devaient le tenter.

« Se voyant établi non pour son repos, dit Marin Prouverre, mais pour veiller et s'exercer au régime du troupeau que Dieu lui avait remis entre les mains [2] », Bertaut se consacra pleinement à l'évangélisation de son diocèse. Celui-ci, sans être en friche à l'égal de certains autres, ne laissait pas, cependant, de souffrir. Saint François de Sales n'avait point encore, selon le mot de Bossuet, « ramené la dévotion au milieu du monde », et les derniers bruits des controverses et des luttes religieuses s'éteignaient à peine. Le clergé, plus occupé à se défendre et à préserver les fidèles de l'hérésie qu'à porter sur soi une vigilance attentive et à réformer ses propres abus, avait aussi subi dommage. L'évêque de Séez ne se contenta pas de prêcher d'exemple, il voulut dispenser à son peuple l'enseignement théologique, trop souvent négligé par ses collègues. « Il y a, écrivait Érasme, des évêques

1. « Souvenez-vous, disait-il un jour, que nous allons entrer en carême, quelles sont vos charges et que vos présences sont nécessaires en vos églises. Vous mettez par vos longueurs les pauvres curés à la faim et au désespoir. Je me veux joindre à eux. Je me ferai chasse-avant. » (Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*, t. VI, p. 565.) — Plus tard encore, Boileau s'écriera ironiquement :

Mais à l'ambition d'opposer la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence.
(*Épit. I.*)

Malgré ces avis, d'importantes Églises demeurèrent privées de leur évêque durant de longues années. La cathédrale de Luçon n'avait pas vu de prélat depuis soixante ans, lorsque le jeune Richelieu prit possession de son siège.

2. *Histoire ecclésiastique de Sais.*

qui, de leurs fonctions, ne retiennent que les comptes, laissant au premier misérable venu cette charge de prêcher, la première d'un évêque. » Aux derniers États généraux, un orateur du Tiers s'était plaint de voir les « grands prélats tenir la prédication pour contraire à leur dignité ». Bertaut, « sachant que c'est une des qualités recommandées aux évêques par le saint Concile de Trente [1] », prit donc la parole dans les diverses églises de son diocèse et surtout en sa cathédrale. « Je succède en cette chaire épiscopale, disait-il modestement, à beaucoup de grands personnages qui l'ont tenue avant moi avec tant de louange et d'heureux succès pour l'édification de cette Église, que je ne saurais sans présomption me promettre de les égaler; aussi, ne conçois-je point en moi de si ambitieuses espérances, me suffisant, si, pour m'acquitter de la charge qu'il a plu à Dieu me donner, je vous puis simplement et naïvement et sans aucun fard d'éloquence interpréter les saintes paroles qui nous sont proposées en l'Évangile [2]. » Julien Riqueur lui rendait cette justice :

D'un esprit arrêté, docte et saintement beau,
Tu régis, vigilant, sagement ton troupeau
Et l'instruis au chemin de la béatitude [3].

Les sermons qu'il prononça aux principales fêtes de l'année révèlent un véritable désir d'instruire ses auditeurs, de les édifier et de les porter à Dieu : « fidèle témoignage en quel exercice il passait le temps, échantillon de la pâture spirituelle dont il paissait le troupeau que Dieu lui avait commis [4] ».

Il serait fastidieux de suivre Bertaut dans l'accomplissement de tous ses devoirs [5] et de relever tous ses actes administra-

1. Marin Prouverre, *Histoire ecclésiastique de Sais.*

2. *Sermon pour la fête de tous les Saints.*

3. Poésies manuscrites. Bibliothèque de M. de la Sicotière.

4. Pierre Bertaut. *Dédicace à la reine.*

5. Dès « le 22 de mars » 1608, « le samedi avant la Passion », dit Marin Prouverre, il conféra les saints ordres à plusieurs clercs. Il y apporta une grande attention, car, à Séez, on n'avait pas coutume de transiger sur cette question si grave : les esprits soupçonneux demeuraient en éveil, depuis qu'un des prédécesseurs de Bertaut, Pierre Duval, pour avoir omis certains rites essentiels, s'était vu obligé de recommencer les ordinations et en était mort de chagrin.

Afin d'observer aussi une autre prescription du Concile de Trente, Bertaut visita son diocèse. Toujours bienveillant, il accueillait avec un aimable sourire ceux qui se

tifs[1]. Notons seulement que, comme il convenait à un prélat curieux des choses de l'esprit, il s'intéressa particulièrement à l'éducation. Il y avait alors à Séez un collège, ou plutôt une école du Chapitre, que ses prédécesseurs Duval et du Moulinet avaient fondée et que dirigeait le *chanoine-précepteur*[2]. Bertaut se plaisait à suivre les progrès des études et à encourager les élèves qui s'instruisaient, sous l'impulsion de l'Église, « aux bonnes lettres et science de Dieu[3] ».

Ainsi, le poète léger et gracieux, plus apte, croyait-on, à cueillir facilement la rime qu'à gouverner sagement un diocèse, se montra fort appliqué aux affaires administratives; pendant son court épiscopat, il sembla retrouver ses qualités naturelles de finesse avisée et de bonhomie prudente et les mettre en œuvre avec une vigueur d'autant plus active qu'elles étaient demeurées plus longtemps en réserve. C'est là un aspect sérieux de la vie de Bertaut qu'il convenait de mettre en lumière. On se le représente trop volontiers le sourire ou

présentaient à lui, charmait par sa bonté indulgente ses visiteurs et ne se lassait jamais d'accorder audience.

La mort le surprit tandis qu'il travaillait à une œuvre pieuse, la réforme du bréviaire. — Voir Appendice D (13).

1. Il eut la joie de trancher le long et pénible différend qui divisait les moines de l'Abbaye de Saint-Martin de Séez et le vicaire de Notre-Dame de la Place, la paroisse voisine. Le motif honorable qui l'incita à se prononcer en faveur des premiers fut « l'assurance que le changement serait très avantageux aux paroissiens, qui en seraient mieux instruits et plus consolés dans leurs besoins ». — Voir Appendice D (14).

2. Elle était installée dans une maison qui avait appartenu à Jean de Vieuxpont, grand chantre de la cathédrale, mort évêque de Meaux.

3. La cathédrale, moins belle en 1607 qu'aujourd'hui, réclamait sa surveillance assidue, car, depuis le XIVe siècle, les évêques de Séez devaient procéder aux réparations. Des difficultés surgissaient même, sur ce point, à la mort de chacun d'eux, entre les héritiers du défunt et son successeur; il en résultait tantôt une entente amiable, tantôt d'interminables litiges. Les deux conjonctures se produisirent pour Bertaut : animé d'un esprit conciliant, il préféra transiger avec les légataires de Claude de Morenne, tandis que son frère, processif et taquin, chercha noise à son successeur, Suarès, et n'eut pas de repos avant la décision suprême du Parlement. Sans doute, notre prélat ne consacra pas une forte somme à l'embellissement de la cathédrale, mais « les douze cents livres et les quelques objets » concédés par les héritiers de son prédécesseur ne pouvaient lui permettre des générosités magnifiques. De plus, « les ressources de l'évêché étaient si faibles, dit M. Dumaine, les charges si lourdes, que cette obligation était vraiment écrasante pour les titulaires du siège de Séez ». Bertaut fit exécuter de nouvelles verrières et réparer certaines autres endommagées; mais, à la fin de 1611, par une nuit d'orage, une tourmente de grêle brisa et saccagea tous les vitraux. Jacques Suarès dut recommencer l'œuvre. — Voir Appendice D (15).

le madrigal aux lèvres, tel que ces abbés de cour, qui folâtraient insouciants, aux XVIIe et XVIIIe siècles, et on l'imagine difficilement plongé dans l'étude de dossiers épineux, attentif à des démêlés entre monastères, soucieux d'une procédure régulière, et, par-dessus tout, saintement adonné aux devoirs religieux de son état. On reprochera peut-être à ce chapitre quelques longueurs, mais cette abondance même de détails inédits ou inconnus n'était pas, à notre sens, inutile pour détruire les préjugés et faire cesser, à l'endroit de notre poète, une ironie désobligeante.

*
* *

Les soins de l'administration l'absorbaient-ils au point de lui interdire toute distraction poétique? Qui pourrait le croire? Et quand cesse-t-on d'être poète? « Je pensais n'avoir plus de goût que pour les travaux de l'épiscopat et pour les règles de la discipline de l'Église, écrivait Fléchier à Mme des Houlières, mais j'ai senti que j'aimais encore les sonnets, les stances et les idylles, et qu'au milieu des occupations les plus graves j'étais encore capable d'amusement. » Bertaut se délassait de même à rimer, non, comme on l'a dit, ballets ou mascarades, mais des vers sérieux, « qui sentaient vraiment le bréviaire ». Gervais Basire « les a recueillis, raconte Prouverre-Bicheteaux, avec un grand nombre d'autres pièces, qu'il promet de donner un jour au public et qu'il garde dans son cabinet, où le lecteur curieux pourra apprendre les plus particulières actions et louables vertus de ce grand personnage [1] »; il est fâcheux que Basire ait oublié de remplir sa promesse et que ses manuscrits soient dispersés et perdus.

Un émule de Bertaut lui posait récemment cette question délicate :

Parle-nous et dis-nous comment ta foi pieuse
Savait concilier tes sentiments divers,
Comment, prêtre et poète à l'âme harmonieuse,
Tu montais à l'autel et composais des vers [2].

1. Marin Prouverre, *Histoire ecclésiastique de Sais.*

2. *A Mgr Jean Bertaut, évêque de Séez.* (*Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, t. XVI, 1897.)

Pour réponse, notre auteur aurait pu lui alléguer l'exemple de son prédécesseur, Claude de Morenne, qui d'abord « disait dévotement sa messe » et ensuite « faisait une heure aux Muses la caresse[1] ». Bertaut réalisait ainsi l'idéal rêvé plus tard par Lamartine : « Je ne comprends le poète que sous deux âges et sous deux formes : à vingt ans, sous la forme d'un beau jeune homme qui aime, qui rêve, qui pleure en attendant la vie active; à quatre-vingts ans, sous la forme d'un vieillard qui se repose de la vie, assis à ses derniers soleils contre le mur du temple, et qui envoie devant lui au Dieu de son espérance ses extases de résignation, de confiance et d'adoration, dont ses longs jours ont fait déborder ses lèvres. Ainsi fut David, le plus lyrique, le plus pieux et le plus pathétique à la fois des hommes qui chantèrent leur propre cœur ici-bas... Songe et joie dans la jeunesse, hymne et piété dans les dernières années [2]. »

Aux distractions de la poésie, l'évêque ajoutait celles de la peinture et de la musique, car il était demeuré fidèle aux goûts de son adolescence. Il se plaisait surtout à jouer du luth, et ne craint pas de l'avouer à ses diocésains dans un de ses sermons.

Il avait, d'ailleurs, groupé autour de lui une société lettrée, sorte d'académie modeste. Déjà Pierre Duval et Claude de Morenne avaient favorisé ce mouvement intellectuel, auquel notre auteur imprima tout son essor. « Le monde de Séez,

1. Claude de Morenne écrivait au prieur de Pilainée :

... Ayant dit dévotement ta messe
Et fait une heure aux muses la caresse...
Chasse le soin et la mélancolie.

(*Poèmes divers tant français que latins*, p. 16.)

Ronsard a de même décrit son genre de vie où se mêlent poésie et piété :

M'éveillant au matin, devant que faire rien
J'invoque l'Éternel, le Père de tout bien,
Le priant humblement de me donner sa grâce
Et que le jour naissant sans l'offenser se passe...
Je me range à l'étude et apprends la vertu,
Composant et lisant suivant ma destinée,
Qui s'est dès mon enfance aux Muses inclinée...
J'abandonne le livre et m'en vais à l'église.

(*Réponse à quelque ministre.*)

2. Première préface des *Méditations*.

dit M. de la Sicotière, présentait alors un degré de culture et d'activité littéraire fort remarquable et même exceptionnel.... rappelant le spectacle qu'avait offert la ville d'Alençon un siècle auparavant, aux jours de Marguerite de Navarre. » Bertaut stimulait les esprits et les exhortait à l'étude. Parmi ses amis et ses commensaux, mentionnons d'abord ce Gervais Basire, qui faisait fort honnêtement des travaux austères et des vers médiocres. A côté de lui, toute une phalange d'apprentis poètes s'essayait à rimer sous les regards bienveillants du prélat. Ce n'était ni une école officielle, ni un cercle pédant, mais une réunion d'amateurs qui *chassaient* ainsi *le soin et la mélancolie*. Fréquentaient là encore un ancien régent de collège, curé d'Aunou-le-Faucon, Christophe Loisel, qui traduisait en quatrains latins et français les maximes des Sages [1]; Jean-Baptiste Blondel, vicaire de Montabard, qui se haussait jusqu'aux « poèmes », mais avait assez de modestie prudente pour ne les point publier; le chanoine Jean Gaulard, dont les alexandrins convenables et majestueux n'effarouchaient pas ses collègues du Chapitre, et Jean le Picard, qui dédiait à Bertaut le *Psautier pour les religieux*, « paraphrasé de Geoffroy Militidès [2] ». D'autres savants, comme le docte Gilles Bry de la Clergerie, moins assidus, ne séjournaient que de temps à autre dans la demeure épiscopale. Les rimeurs ne bénéficiaient pas seuls des faveurs de l'évêque, et celui-ci pressait vivement son ami Marin Prouverre-Bicheteaux, prieur des Dominicains du couvent d'Argentan, d'écrire l'histoire du diocèse de Séez. Mais le compagnon le plus agréable et le versificateur le plus habile était encore Julien Riqueur. Il n'hésitait pas à quitter chaque jour sa petite maison de la Couyère, blottie dans un bois d'aulnaie, à Montmerré, pour venir partager les repas de l'évêque, et lui témoignait en vers la fierté qu'il éprouvait de son affectueuse estime [3].

1. Il les édita en 1614 avec une dédicace à Jacques Suares, successeur de Bertaut.

2. Il l'avait découvert à la bibliothèque de Saint-Victor. Militidès était un des anciens chanoines réguliers de Séez.

3. Encore que mes vers soient indignes de gloire,
Ni dignes d'être lus de la postérité,
Encore qu'ils n'aient point assez de gravité
Pour être consacrés au temple de Mémoire,

je veux cependant, disait-il, te dédier la plupart de mes poésies et même te

Entouré de ce petit cénacle, Bertaut vivait sans ennui dans la retraite de son palais épiscopal. Plus d'une fois peut-être, aux heures de mélancolie rêveuse, quand la tristesse de l'isolement ou la fatigue du silence se faisait sentir, le souvenir des fêtes passées et des ballets joyeux dont il avait été le chantre hanta son esprit :

> Les fleurs de notre avril en vain se sont fanées,
> Leurs images en nous ne se peuvent ternir.

Ne lui rendaient-elles pas visite jusque dans sa solitude et ne se dressaient-elles pas devant ses yeux les ombres aimées qu'il avait jadis avec tant de bonheur rencontrées sur sa route? Comment les aurait-il empêchés d'errer sur ses lèvres, les noms de ces princes et de ces gentilshommes, dont il avait conquis les faveurs? Une bagatelle, un incident, une nouvelle de la cour suffisaient pour évoquer aussitôt de charmantes visions. En relisant ses vers, à la tombée de la vie, pouvait-il ne pas songer encore aux événements et aux circonstances qui les avaient inspirés; pouvait-il se défendre de l'impression douce et pénible qu'éveille la vue d'une fleur desséchée, commise en garde aux feuillets d'un livre quand l'âme était assez jeune pour idéaliser des riens et bruire au plus léger souffle? Aussi bien, avait-il eu soin de conserver des relations avec le Louvre et Paris, et, encore que ses visites à la cour fussent peu fréquentes [1], il ne manquait pas, en y allant, de revoir ses protecteurs et ses amis [2]. Il leur apparaissait comme un Guevare, ce « bon évêque dont la vertu, dit Mlle de Scudéry, a été si généralement

« sacrifier ma lyre ». A la reconnaissance poétique, exprimée parfois en vers de treize pieds, il n'oublie pas de joindre la prière :

> Pour paiement de l'honneur que j'ai reçu de toi
> Et pour reguerdonner ta prodigue largesse,
> Je vais, en attendant la fin de ma vieillesse,
> Pour l'accroît de ton heur supplier Dieu chez moi.

Voir Appendice D (16).

1. « Il ne partait que rarement de son évêché, rapporte Marin Prouverre, excepté seulement un voyage qu'il faisait tous les ans à Paris, tant pour témoigner à Sa Majesté le ressentiment qu'il avait de ses bienfaits et de ses libéralités, que pour en renouveler les amitiés qu'il avait contractées avec les plus beaux esprits de ce royaume. »

2. Fr. Guyet écrivait en 1609 à l'un des frères Dupuy : « Je vous prie de présenter ma lettre à M. l'Évêque de Séez. »

reconnue qu'on ne peut la soupçonner,... cet homme de qualité, qui savait le langage et les manières de la cour, sans rudesse et sans la grossièreté d'un anachorète de basse naissance, qui ne serait vertueux que pour lui et qui en rebuterait les autres par un extérieur trop sévère, très inutile à la vertu [1] ». Le roi lui manifestait la même bienveillance, mais, à vrai dire, Bertaut n'était plus le poète officiel : Malherbe avait recueilli sa succession, et, comme il se montrait envers les faiblesses de Henri IV d'humeur aussi complaisante que jadis Desportes à l'égard des liaisons de Henri III, il dispensait aisément le prince d'en regretter un autre. « Le mérite des hommes n'a-t-il pas sa saison aussi bien que les fruits », suivant La Rochefoucauld [2] ?

D'autres raisons que de simples motifs d'agrément déterminèrent plusieurs voyages du prélat à Paris : député de la province de Normandie aux Assemblées du clergé de France, il fut désigné, avec le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, et Péricart, évêque d'Avranches [3], pour assister à la fameuse Assemblée de 1610, dont les débats allaient être tragiquement troublés par l'assassinat de Henri IV [4]. Il semble que Dieu ait ainsi récompensé Bertaut de l'affection fidèle qu'il portait au roi : présent à Paris, il put rendre à son maître ses derniers et pieux devoirs. Le 14 mai, pendant l'après-midi, le souverain, frappé par Ravaillac, au coin de la rue de la Ferronnerie, fut ramené mourant au Louvre. « J'ai sujet, s'écriait notre poète, de le pleurer autant que personne de ma profession, si les plaintes se

1. *Conversations nouvelles sur divers sujets.*

2. On trouve le titre de *Conseiller du Roi en son Conseil d'État et privé,* ajouté à celui d'Évêque de Séez, dans les éditions postérieures à 1605 ; mais « l'ancien protocole des notaires et secrétaires royaux, dit G. du Peyrat, porte que tous prélats de ce royaume sont conseillers du roi ». (*Hist. ecclés. de la Cour*, p. 128.)

3. « Par procuration passée devant Abraham Theroulde et Abraham Merisson, notaires de Rouen. »

4. Bertaut prit part « en l'hôtel de Joyeuse », à la session d'ouverture de l'Assemblée où l'on décida que les assises se tiendraient dorénavant « au couvent des Augustins, dans la salle des écoles de théologie ». Il occupait un rang honorable, car, au cours d'un procès-verbal qui mentionne les assistants selon leur ordre hiérarchique, il est nommé le dixième des prélats et le quatrième des évêques. (*Procès-verbal de l'Assemblée de Messieurs les Prélats et autres ecclésiastiques, etc.* Manuscrit des Archives nationales.)

doivent mesurer à la proportion de la perte qu'on a faite. Mais je proteste que ce n'est point tant mon intérêt particulier qui me le fait amèrement lamenter, comme c'est la considération du dommage universel que non seulement la France mais toute l'Europe a reçu d'une si déplorable perte que la sienne... Nous avons perdu un bon roi, un bon maître, un bon père... » Aussi, s'emporte-t-il avec véhémence contre l'assassin : il voudrait même que l'on châtiât sévèrement ceux qui osent justifier ce forfait abominable, et il se réjouit de la correction que la foule exaspérée leur inflige parfois. « Mgr l'Évêque de Séez m'apprit l'autre jour une nouvelle qui mérite d'être remarquée. A Dôle, qui est la ville capitale de la Franche-Comté, on a condamné au fouet un de la ville, qui, étant en une taverne, louait le détestable parricide qui avait été commis en France et bénissait celui qui en avait été l'auteur [1]. » Il ordonna par mandement qu' « au premier jour de juin en suivant, on célébrât des services par toutes les églises de son diocèse pour le repos de l'âme du grand roi [2] ». Puis, afin d'attirer les grâces divines sur le nouveau règne et de se conformer aux volontés de son ancien élève, M. de Matignon, gouverneur de Normandie, il prescrivit que le lendemain, « à trois heures de l'après-midi, un *Te Deum* serait chanté solennellement en sa cathédrale ». Il retourna souvent au Louvre, les jours qui suivirent la mort, et demeura en prière près du « corps de Henri IV, qui gisait sur son lit, la face découverte, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, avec un bonnet de nuit de velours rouge chamarré de passements d'or ». Pendant l'embaumement, « il recommença ses pleurs ». Ne serait-ce pas à lui que pensait le rédacteur du *Mercure français* en écrivant : « Le cœur du feu roi tout sanglant, étant mis dans un bassin, fut baisé de tous les seigneurs comme à l'envi, et tel en avait ses moustaches saigneuses qui se l'estimait à grande gloire [3] »? Enfin, le 29 juin 1610, il assista « en mitre blanche et chape de velours noir » aux obsèques

1. Archives des Affaires étrangères, t. 767, f° 214. — Cette lettre est écrite à Richelieu, alors à Luçon, par un de ses amis, Sébastien Bouthillier. L'évêque l'avait chargé d'aller traiter à Paris quelques affaires d'intérêt, en 1610.

2. Marin Prouverre, *Histoire ecclésiastique de Sais*.

3. *Mercure français*, Ier volume.

royales, mais il ne prononça point le discours funèbre. Ses collègues eurent pour lui une attention délicate : en souvenir de ses relations avec le roi, ils lui confièrent la mission de conduire le corps à la basilique de Saint-Denis [1].

Les séances de l'Assemblée du clergé retinrent quelque temps Bertaut à Paris; le rôle qu'il y joua fut modeste : il ne proposa ni ne discuta aucune motion [2]. Il improvisait assez difficilement, à cause de sa timidité naturelle que l'âge et l'expérience de la vie n'avaient point diminuée. En ces questions graves, parfois ardues, il était trop peu documenté pour parler avec compétence et autorité [3].

*
* *

Bertaut avait hâte de regagner sa ville et d'y cacher son deuil. « Quoique l'on dise, écrit Marin Prouverre, qu'il n'y ait rien si aisé à sécher que les larmes, ce proverbe ne put trouver place en l'âme de notre prélat, car il fut frappé d'une si vive douleur à la mort de ce grand prince que, depuis ce temps-là, il ne fit que languir. » Sans doute, la bienveillance de la reine restait acquise à son premier aumônier; mais Marie de Médicis allait être circonvenue, et le prélat devina confusément que son heure était passée. De retour en Normandie, il exhala sa peine dans un dernier hommage à la mémoire de Henri IV : il tenta de rajeunir sa verve en écrivant des *Stances sur la mort du feu roi* et composa aussi l'oraison funèbre du prince [4].

1. La cérémonie eut lieu le lendemain; l'abbé de Saint-Corneille, de Compiègne, accompagna Bertaut.

2. Il fut désigné, avec Mgr de Villars, archevêque de Vienne, et les trois plus anciens prélats, « pour offrir les services et prières de la compagnie à Sa Majesté (Louis XIII) et à la Reine-regente, sa mere ». Le 27 août, on le chargea, avec le cardinal de Sourdis, les archevêques de Vienne et de Bourges, les évêques de Saint-Pons, de Sisteron et d'Albi, et les sieurs de Villefosse, Auber et Claver, d' « ouïr les comptes des agents ». (*Procès-verbal de l'Assemblée de Messieurs les Prélats, etc.*)

3. Le procès-verbal ne relate que les noms des principaux orateurs et ne donne que l'analyse succincte de leurs discours. Au cours des séances, beaucoup d'autres membres de l'Assemblée présentèrent probablement des observations de détail, jugées indignes de mention : il ne faut donc pas conclure du silence des secrétaires au mutisme absolu de Bertaut.

4. Ce « petit ouvrage » ne devait pas, d'abord, sortir des « ténèbres de son étude »;

La perte de celui-ci l'avait abattu; il voyait sans regret décliner journellement ses forces et soupirait presque après le terme de sa vie[1]. Son frère avoue même qu' « il eût volontiers imité les fidèles serviteurs des anciens rois de Perse, qui célébraient avec leur mort les obsèques de leur prince; il obtint de sa tristesse ce que sa religion lui défendait[2] ». Il se prépara, du moins, au jugement de Dieu par une vigilance plus active sur lui-même et par une plus stricte observance de ses devoirs. Une sorte de pessimisme chagrin l'envahissait. Le jour de la Pentecôte 1611, il adressa encore la parole aux fidèles assemblés dans sa cathédrale, mais il ne pouvait plus contenir les sentiments dont son âme était agitée. Le flot des iniquités qu'il avait vu rouler sous ses yeux et dont il avait été éclaboussé se présentait à nouveau devant lui. Aussi, ne craignit-il pas de faire de terribles rapprochements et de rappeler le souvenir des villes lascives livrées aux flammes vengeresses par la colère de Dieu :

« Où est cette merveilleuse union qui brillait entre les premiers chrétiens, « et dont il est dit au quatrième des Actes qu'ils n'avaient tous qu'un cœur et « qu'une âme? Pourquoi voit-on régner parmi nous tant de partialités et de « haines? Pourquoi s'engendrent tous les jours tant de querelles et d'inimitiés « qui nous portent aux meurtres et aux massacres ? Pourquoi toute charité « s'est-elle éteinte en nos cœurs? O Dieu, quel changement de mœurs et de « vie, et combien les enfants ont malheureusement dégénéré de leurs pères! « ils s'étaient tous rendus illustres par la noblesse des vertus, et nous sommes « tous déshonorés par la roture du péché... Nous avons enseigné aux païens ce « qu'il faut croire, et nous avons appris d'eux ce qu'il ne faut ni faire, ni pen- « ser, voire avec un si merveilleux progrès en ce misérable apprentissage, que « les écoliers maintenant y passent leurs maîtres en savoir et dextérité. Qu'est-

mais quand il apprit que nombre d'auteurs « bons et mauvais ne laissaient pas d'écrire sur ce triste sujet et par leurs justes larmes essayaient de consacrer à l'immortalité les louanges d'un si grand prince », il résolut, « pour ne point sembler des plus ingrats, de faire voir au jour cette dolente petite image de sa dévotion ». Elle parut donc « en foule parmi les autres » dans le Recueil que publia G. du Peyrat et qui contenait, avec les vers francais, latins et grecs, tous les discours suscités par le crime de Ravaillac. Bertaut y ajouta un *Sonnet sur la mort du grand Henri IV, roi de France et de Navarre*, s'excusant de ne plus savoir se plaindre « en son style ordinaire » et d'avoir oublié « la langue des dieux ».

1. Mort, de qui le malheur toutes plaintes excède,
Mort qui fait souhaiter la mort comme un remède, etc.
(*Stances sur la mort du feu roi*, p. 478.)

2. *Dédicace à la Reine.*

« ce que contiennent de plus horriblement impudique les épigrammes de « Martial, ou les satires de Juvénal et de Perse (qui bien souvent apprennent le « vice en le reprenant), ou les débauches décrites en Pétrone Arbiter et tels au- « tres dommageables précepteurs d'impudicité, qui maintenant ne soit prati- « qué, non moins qu'enseigné par l'Europe ?... Tu les trouveras — les villes « fameuses de l'antiquité — ressuscitées et comme rebâties à neuf par notre « imitation, en ce qu'elles avaient de plus vicieux et digne d'abolition perpé- « tuelle. Corinthe s'y voit en superfluités de dépenses et folles vanités, Sparte « en licence de dérober, Carthage en orgueil et fierté, Babylone en impiété,... « et Dieu veuille que d'autres villes, encore plus décriées pour leurs exécrables « péchés, n'y soient point relevées de nouveau de leurs cendres pour attirer « sur nous les flammes de la vengeance du ciel !... Nulle justice ne règne plus « en terre : c'est être un sot que d'être un homme de bien. Le seul vice est « utile à ceux qui le nourrissent; les enfants n'obéissent plus à leurs pères, les « femmes ne révèrent ni n'aiment plus leurs maris, les adultères sont des ga- « lanteries, les assassinats sont des preuves de courage, les parricides et mas- « sacres des rois mêmes s'en vont tournés en coutumes, les rébellions des su- « jets contre leurs princes légitimes dès longtemps sont permises par la liberté « de conscience... Et nous croyons là-dessus avoir l'Esprit de Dieu ? Certes, « nous l'avons bien quant à la doctrine, mais nullement quant aux mœurs[1]. »

Au cours de la semaine suivante, il composa, pour la solennité de saint Pierre, un sermon où s'affirmaient son dévouement à l'Église et son attachement au Saint-Siège. On en trouva les feuilles éparses sur sa table de travail : sa plume s'était reposée avant d'avoir achevé le discours, au milieu même d'une phrase[2]. Pierre Bertaut eut raison de ne pas compléter ou retoucher le sermon de son frère, comme on le lui conseillait : ces pages ébauchées, cette phrase en suspens, ne rendent-elles pas un éloquent hommage à la mémoire du prélat et aux occupations pieuses de sa vie ? Dieu allait lui accorder une mort vraiment digne d'un évêque, en permettant qu'il fût frappé dans l'exercice de ses fonctions les plus augustes.

Le samedi, « veille de la Sainte-Trinité », il voulut conférer aux lévites les différents ordres et commença la longue et fatigante cérémonie de l'ordination. Mais ses forces le trahirent, et l'on fut obligé, dit Marin Prouverre, « de l'emporter de sa cha-

1. *Sermon pour la fête de la Pentecôte*. — Lacordaire a usé de la même figure dans une conférence de Notre-Dame : « Voici le palais des rois très chrétiens... Stamboul avait visité Versailles et s'y trouvait à l'aise, etc. » (23e *Conférence*.)

2. « Secondement nous vous disons que quant à cette égalité d'apostolat, saint Jérôme a répondu pour nous en ces termes... » (*Sermon pour la fête de saint Pierre*.)

pelle épiscopale au lit, atteint d'une grosse fièvre [1] ». Le mal eut bientôt dompté ce corps affaibli : ne trouvait-il pas un auxiliaire dans sa victime, trop disposée à mourir pour tenter même résistance? Le clergé et les fidèles de la ville, se pressant à son chevet, ne cessèrent de donner à leur évêque les preuves les plus touchantes de respectueuse sympathie. Bertaut, préoccupé encore d'instruire et d'édifier, adressait à ses visiteurs « de graves et pressants discours, et tirait de tous plutôt des larmes de douleur que des paroles pour sa consolation [2] ». Il prodigua pendant sa maladie, raconte le même biographe, « les plus grands exemples de piété, de constance et de dévotion », et son entourage remarqua surtout « l'humble et fervente affection qu'il fit paraître en la réception des saints sacrements de l'Église [3] ». Enfin, le 8 juin 1611, tandis qu'un sourire calme errait sur ses lèvres, et qu'autour de lui ses amis désolés récitaient des prières, Jean Bertaut, dans la conscience d'un épiscopat, sinon illustre, du moins honnête et méritoire, — confiant en la miséricorde de Dieu, parce qu'il avait été lui-même toujours indulgent et bon, — sans secousse, sans agonie, s'éteignit doucement « vers trois heures de relevée et quitta la vie mortelle, dit Cosnard, pour posséder l'immortelle [4] ».

Quand se répandit par le diocèse la nouvelle de sa mort, ce fut un deuil général, marque d'un attachement désintéressé. Les chanoines n'attendirent pas le jour des funérailles pour offrir solennellement le saint sacrifice à son intention [5], et ses familiers, surmontant leur chagrin, firent embaumer son corps et l'exposèrent en chapelle ardente. Le 21 juin 1611, une foule immense et recueillie accompagna triomphalement, pour la dernière fois, le prélat aimable et distingué

1. Marin Prouverre, *Histoire de Sais*. — Ce n'est pas en célébrant un service anniversaire pour Henri IV qu'il fut frappé, comme quelques-uns l'ont prétendu.

2. Marin Prouverre, *Ibid.*

3. Voir Appendice D (17).

4. Cosnard, *Antiquitez de la ville de Séez*. (Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos.)

5. Le pouillé de l'évêché de Séez rapporte qu'ils se réunirent le 11 juin, « après la messe du chœur, pour chanter un *Libera* avec l'oraison », et que le 16, ils célébrèrent « un obit pour le seigneur Bertaut ».

qui descendait à cinquante-neuf ans dans la tombe [1]. Un orateur célèbre dans la région par ses discours pompeux, le frère cordelier Bonaventure Fouquet, se chargea d'interpréter à la cathédrale les sentiments du clergé et du peuple et de déplorer officiellement la mort de Jean Bertaut : il « déclama ses louanges par une oraison funèbre, dit Cosnard, et s'en acquitta fort bien [2] ». A l'issue de l'office, le cortège se dirigea vers « la droite de l'autel du chœur », et là, « au pied du premier pilier, proche l'image de sainte Cécile », on laissa glisser lentement dans la fosse le « cercueil de plomb [3] ». On remit en place la lourde dalle de pierre et on la scella, en attendant que le « sieur Gaulard, chanoine de Mesnilguion », secrétaire de Bertaut, y fît graver une épitaphe [4]. Ce ne fut pas la seule qui parut à l'éloge du prélat : Gilles Bry de la Clergerie lui en composa une plus solennelle encore [5].

1. « Le corps fut porté, dit Cosnard, par les doyens des églises, les uns après les autres ; les quatre archidiacres tenaient les coins du drap mortuaire. M. Robert Lorel, juge official, portait la mitre du défunt évêque, et M. Gautier, le promoteur, sa crosse. M. le lieutenant général d'Alençon conduisait le frère de l'évêque en grands habits de deuil. Et la plupart de toute l'assemblée avait la larme à l'œil pour montrer le regret qu'elle éprouvait de ce grand personnage. Son ami intime, le Révérend Père en Dieu, Dom François Mulot, Abbé régulier de Saint-Martin de Séez, avec la crosse et les habits abbatiaux, assisté de tous ses religieux et administré par eux, fit l'inhumation. »

2. Nous regrettons vivement de n'avoir pu retrouver ce discours.

3. Bernard. — Manuscrits de la Bibliothèque Odolant-Desnos.

4. Voir Appendice D (18).

5. « Passant, s'écrie-t-il, ce mausolée de marbre que tu vois renferme les cendres de Jean Bertaut. Sur la destinée de ce saint homme ne verse point de vaines larmes. Il a vécu autant qu'il fallait à sa gloire, cela suffit. L'étendue de son esprit, son éloquence et son savoir lui concilièrent la faveur du roi Henri III. A cet excellent prince, il garda intègre une fidélité que violaient un grand nombre sur les conseils criminels de la superstition. Les mêmes qualités lui obtinrent la protection de Henri le Grand, monarque invincible. Par ses divins poèmes, les gestes qu'accomplit ce roi aussi bien dans la paix que dans la guerre devant le monde stupéfait, il les a consacrés, non seulement pour la postérité, mais pour les cieux mêmes et pour l'éternité. Il en reçut des bienfaits nombreux et fut enfin accordé aux vœux de la noble Église de Seez. Il gouverna très soigneusement le troupeau qui lui était confié, il le nourrit, aux jours de fête solennelle, de la parole de Dieu et l'emporta sur tous par sa sainteté. Mais, frappé par la mort soudaine d'un prince si digne de l'immortalité, tandis qu'à ses mânes sacrés, parmi les sanglots et les larmes, il payait, d'une voix de cygne, un tribut annuel, et qu'il maudissait en des vers officiels le double parricide commis dans l'espace de quatre lustres, écœuré de la malice du siècle et des crimes, il changea la vie pour la mort. Le 8 juin de l'année du salut

La mort de Bertaut consterna le groupe de ses intimes, et l'arrivée du nouveau prélat, Jacques Suarès, acheva de le disperser. Ce grave théologien avait d'autres soucis que de courtiser la muse : c'en fut fait des réunions agréables et des poétiques délassements. Julien Riqueur brisa sa lyre, de désespoir, et survécut peu d'années à son illustre ami. Mais celui qui témoigna ostensiblement le plus de regrets fut l'archidiacre du Houlme, Gervais Basire. L'évêque avait songé à le prendre pour coadjuteur, et il devait même demander cette grâce à la Régente, quand la mort le prévint [1]. En premier hommage de reconnaissance, Basire prononça une autre oraison funèbre de Bertaut, « très docte et très éloquente, qu'il promettait, dit Marin Prouverre, de donner un jour au public [2]. Il rima aussi quelques plaintes sur cette mort. Je les ai couchées par écrit, ajoute le biographe, comme un gracieux mausolée à la mémoire de ce grand prélat et à la gloire de l'ouvrier [3] ». Compliments et hyperboles s'épanouissent à foison dans cette pièce, qui renferme quelques vers bien frappés. Tous les bons Français, la cour, les poètes, le diocèse, « les vertus et les lettres », se désespèrent justement, mais le corps du défunt servira désormais

1611, il mourut. » — Lire à l'Appendice D (19) cette épitaphe latine. — Il y eut, d'ailleurs, toute une gerbe de poésies françaises, latines et grecques déposée sur sa tombe. Nous n'avons pas la prétention de les relever toutes. Pour en donner une idée, citons ce quatrain d'Antoine Halley :

> Edidit æternæ qui culta poemata famæ
> Et steriles inopesque vetat jam dicere Musas
> Bertaldus, sacro implevit cui pondere dextram
> Pastorale pedum et duplici côma pressa tiara.

« Ici repose Bertaut, qui a écrit des poèmes immortels, et qui ne permet plus qu'on accuse les Muses de stérilité et d'indigence, Bertaut, dont la main porta la houlette pastorale et dont le front fut orné d'une double couronne. »

1. Basire résigna son archidiaconat en faveur d'un de ses neveux qui portait son nom, et ne garda que les fonctions de théologal.

2. Cette fois, il a dû tenir sa promesse, car l'abbé Esnault eut ce discours entre les mains. Il écrivait, en effet, vers 1746 : « Le culte de Sigebold est beaucoup plus ancien que le siècle dernier. M. Basire, à qui on doit le Propre des Saints de 1616, le regardait comme un saint dont le culte n'était ignoré de personne, dans l'oraison funèbre de M. Bertaut, évêque de Séez, mort en 1611. » (Esnault, *Dissertations préliminaires sur l'histoire civile et ecclésiastique du diocèse de Séez.*)

3. Marin Prouverre, *Histoire ecclésiastique de Sais.*

d'ornement à la cathédrale[1]. Basire ne peut plus vivre maintenant; un mal secret commence à miner sa constitution robuste[2] :

O Ciel, tranche le cours de mes tristes années...
Bertaut est au cercueil, c'est un crime de vivre!
Ah! lorsque le bonheur refuse de nous suivre,
Il est temps de mourir[3].

*
* *

Couché dans sa tombe, à côté de ses prédécesseurs, et bercé par la lente psalmodie de l'office canonial, Bertaut continuera-t-il de dormir en paix son sommeil, en attendant l'heure suprême de la résurrection? Les évêques de Séez n'ont pas, ce semble, coutume de prendre dans la mort un repos si inviolable. Plusieurs ont vu leur sépulture profanée, non par la fureur aveugle d'une foule en révolte qui assouvit sa colère sur des cendres impassibles, mais par l'incurie des gens préposés aux cérémonies funèbres. Déjà, tandis que l'on creusait, en 1601, la fosse de Louis du Moulinet, un grand cercueil de pierre, scellé par des agrafes en fer forgé, fut mis à jour : il contenait le corps d'Yves de Bellême. Les restes de Bertaut subirent de telles vicissitudes : la même imprévoyance exhuma sa bière, et la même indiscrétion l'ouvrit. Au mois de décembre 1728, alors que, sans songer aux grands défunts étendus sous les dalles, on préparait hâtivement, près du maître-autel, la tombe de Mgr Dominique Turgot de Saint-Clair, la pioche mal guidée d'un fossoyeur heurta soudain « un sépulcre maçonné »; les ouvriers, spontanément ou par ordre, continuèrent leur office et trouvèrent bientôt un cercueil de plomb, posé sur des grilles de fer; une simple

1. Saint temple, dont le chœur s'enrichit de sa cendre,
Maison de l'Éternel, et qui sembles te rendre
Par tes tours dans les cieux,
Ni tes riches portails, ni ta riche structure
Ne t'enrichissent tant comme la sépulture
De ses os precieux!

2. Depuis que le trepas sa vie a terminee,
Une fievre inhumaine en mon sang acharnee
Me poursuit sans repos.

3. Le « ciel », toutefois, ne se hâta point de réaliser les vœux poétiques de l'archidiacre, qui consentit à « vivre » plus de trente ans encore et trouva seulement que le « temps de mourir » était venu en 1649.

inscription y était gravée : *Bertaut.* Les chanoines accoururent, et, le couvercle ayant été soulevé, apparut « un grand corps entier, à la longue barbe, tout noir de visage », vêtu d'ornements pontificaux et tenant en main une crosse de bois. Pauvre gentil poète, qui avait tant aimé les ombres et s'était plu à les réveiller de leur sommeil pour les mêler encore aux événements de la vie, leur prêter de fortes émotions et leur attribuer de beaux discours, il n'avait pas songé que, par une ironie du sort, on le troublerait un jour réellement dans son éternel repos ! Quand on eut contemplé à loisir ces cendres épiscopales, on referma le cercueil, et sans pudeur « on l'évasa, on l'aplatit, on jeta sur lui une couche de terre et on le murailla [1] ». Puis, comme si l'espace manquait dans la vaste cathédrale, au lieu de laisser seul Jean Bertaut, mesquinement on lui marchanda la place et on lui imposa pour compagnon M. de Saint-Clair [2].

Le corps de Bertaut devait être, d'après Basire, le « joyau le plus précieux » de la cathédrale de Séez; mais le visiteur qui admire aujourd'hui avec raison la svelte élégance de cette basilique ne le soupçonne guère. Les épitaphes solennelles ont disparu, la trace même de sa tombe n'y est plus visible, et les chanoines ne chantent plus, « dans le *Sancta sanctorum*, le répons *Libera me* » pour le salut de son âme. Seul, dans un des salons du palais épiscopal, son portrait perpétue sa mémoire. Le docte et intelligent clergé de Séez, toutefois, garde son souvenir : bien que l'évêque ne puisse être compté parmi les plus grands qui ont illustré ce siège, le poète l'associa, du moins, honorablement à sa renommée.

L'histoire de la littérature française a fidèlement aussi recueilli le nom de Bertaut : s'il a joui de quelque considération et s'il en bénéficie encore, s'il l'a méritée par ses poésies et doit être loué de plus pour d'autres travaux, c'est ce que nous verrons désormais en étudiant son œuvre.

1. Bernard, et divers manuscrits de la bibliothèque Odolant-Desnos.

2. Le corps de ce prélat fut inhumé « par-dessus le sien, à un pied près du pavé ». Une fois encore, paraît-il, notre poète faillit être victime d'une indiscrétion : son cercueil fut déterré, mais on ne l'ouvrit pas.

CHAPITRE IV

LE POÈTE PÉTRARQUISTE

Vogue de Pétrarque au XVI[e] siècle. — Défauts de la poésie pétrarquiste. — Bertaut suit le programme habituel. — Grande part d'imitation. — Esprit et grâce. — Affectation et mièvrerie. — Fortune et décadence de ses poésies pétrarquistes.

A l'heure où Jean Bertaut essayait de rimer avec une audace juvénile, des procédés littéraires de singulière nature étaient en usage. La majorité des écrivains, peu soucieux de sauvegarder leur originalité, pratiquaient sans hésitation le décalque et le plagiat. On les croirait volontiers disciples de Panurge et inspirés par « la plus honorable et la plus commune des soixante et trois façons de s'enrichir, le larcin furtivement fait ». Ils s'étaient approprié à l'avance la pensée de Musset :

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux [1].

Or, depuis longtemps, la France et l'Italie se prêtaient, avec une courtoisie mutuelle, leurs écrivains et leurs artistes : tour à tour, Marot, Montaigne, Rabelais, Ronsard, du Bellay, Desportes, pour ne citer que les plus célèbres, avaient franchi les Alpes, séjourné à Florence et à Rome, fréquenté les poètes et visité, en de pieux pèlerinages, les sites qu'immortalisaient leurs vers ou les pays que consacrait leur souvenir, et ils étaient revenus en France, résolus à embrasser des genres qui les charmaient en-

1. *Namouna*, chant II, 9.

core. En outre, les alliances successives de nos rois avec la famille de Médicis achevèrent de fortifier chez nous l'influence italienne et donnèrent à la littérature, non moins qu'aux mœurs d'outre-mont, une action prépondérante sur les nôtres. Aussi, « dès que la fièvre pindarique fut tombée, dit Sainte-Beuve, l'imitation italienne prit décidément le dessus sur l'imitation grecque et latine [1] ». L'antiquité, qui avait séduit jusqu'à l'enivrement les savants du XVI[e] siècle, commença de perdre peu à peu la puissance de ses attraits, et les poètes s'accoutumèrent vite à des modèles plus voisins de leur talent. Malgré des avertissements répétés et sages, ils oublièrent le conseil « d'imiter les meilleurs auteurs latins et grecs, de se transformer en eux, en les dévorant, et de les convertir en sang et nourriture », pour répondre avec un empressement excessif à l'appel de J. du Bellay : « Sonne-moi ces beaux sonnets, non moins docte que plaisante invention italienne... Pour le sonnet, tu as Pétrarque et quelques modernes italiens. Chante-moi d'une musette bien résonnante et d'une flûte bien jointe ces plaisantes églogues... à l'exemple de Sannazar, gentilhomme napolitain [2]. »

L'homme illustre dont tous les échos d'Italie répétaient à l'unisson les suaves et harmonieuses *Canzones*, le maître incomparable des élégances poétiques et des tendresses distinguées, exerça sur les poètes de France un enchantement irrésistible. Sa douceur pénétrante, son charme troublant et subtil, ses mystiques envolées et sa mélodie caressante, sa connaissance du cœur et son adresse à saisir les nuances de la passion, son imagination riche et son afféterie ingénieuse, ne pouvaient qu'éblouir des esprits enclins eux-mêmes à la préciosité et déjà polis par de vieilles traditions littéraires : non seulement ils se précipitèrent sur les pas de Pétrarque, mais ses disciples et ses premiers imitateurs bénéficièrent de la même vogue. Il en résulta ce qu'on appelle, du nom du maître, le *Pétrarquisme*. « Le Pétrarquisme, dit M. Pieri, est l'art de traiter ingénieusement

1. *Tableau de la poésie française*, p. 102.
2. *Défense de la langue française*, chap. IV.

et avec esprit les choses du cœur, de composer des vers d'amour sans avoir d'émotion dans l'âme, de feindre la passion pour une maîtresse imaginaire, et de chanter une fiction d'intrigue amoureuse dont les phases et les étapes sont fixes... Pour réussir dans ce genre, il ne fallait à nos poètes qu'un peu d'érudition et d'imagination, beaucoup de mémoire et une certaine habileté dans l'art de tourner les vers [1]. »

De fait, ce furent des artistes, beaucoup plus que des poètes de son envergure, qui imitèrent Pétrarque. Sa passion sincère les frappa moins encore que la manière brillante dont il l'avait exprimée, et, dans le pillage de son œuvre, ils se disputèrent et accaparèrent de préférence ses procédés et ses formules. Toute une collection de « vocables d'art » se constitua ainsi par leurs soins, et ils la mirent à contribution avec un zèle imprudent, sans prendre garde aux répétitions révélatrices, ni se soucier qu'on pût un jour dénoncer la maraude. Depuis Mellin de Saint-Gelais, tous les poètes transcrivirent avec de légères variantes l'éternelle chanson qu'avait modulée Pétrarque : mièvreries et pointes triomphèrent avec éclat. Et la poésie élégiaque qui devrait, semble-t-il, être de tous les genres le moins favorable aux *concetti* — puisque le cœur épris sincèrement ne se perd pas en de futiles jeux de mots — fut infestée, comme les autres, par cette mode déplorable.

Nul n'a, d'ailleurs, condamné avec plus d'esprit le Pétrarquisme qu'un de ses anciens partisans. De même que A. de Musset, romantique d'abord, se moqua ensuite [2] des « désespoirs byroniens et des pleurnicheries lamartiniennes [3] », J. du Bellay a tracé de ses amis d'autrefois un portrait satirique, qui tient de la charge mais n'en reste pas moins exact dans l'ensemble [4]. Quatre points principaux résument, d'après lui, la doctrine pétrarquiste. Langueurs larmoyantes et inguérissables, soupirs bruyants jetés à toutes les brises, agonie et mort incessamment renouvelées, forment la première partie du pro-

1. *Le pétrarquisme au XVIe siècle.*
2. *Mardoche, Namouna, Lettres de Dupuis à Cotonet.*
3. G. Lanson.
4. *Contre les Pétrarquistes.*

gramme [1]. Comme il importe de « brûler » et de se plaindre en de nombreux sonnets, il faut bien exprimer diversement la même passion; aussi, métaphores laborieuses, comparaisons savantes, parallèles mythologiques, allégories éthérées constituent le second article : la nature prêtera généreusement, suivant l'occasion, tous les trésors de ses grâces et toute la gamme de ses amertumes [2]. Elle fera mieux encore, elle unira sa voix aux gémissements du pétrarquiste; l'océan, « les vents impétueux, les montagnes et les rochers », trouveront ainsi une destination nouvelle qu'ils n'avaient point prévue [3]. Enfin, le quatrième caractère de cette poésie est l'idéalisme, ou l'amour quintessencié et platonique : en lui se concentre tout l'effort du genre. L'amour devient le sentiment délicat et pur qu'on éprouve pour la beauté idéale; il est le principe de la vertu, l'inspirateur du talent, la vie de l'esprit, et il élève le poète jusqu'à la contemplation du Bien suprême [4].

1. Ce n'est que feu de leurs froides chaleurs,
Ce n'est qu'horreur de leurs feintes douleurs,
Ce n'est encor de leurs soupirs et pleurs,
Que vent, pluie et orages;
Et bref, ce n'est à ouïr leurs chansons
De leurs amours, que flammes et glaçons,
Flèches, liens et mille autres façons
De semblables outrages.

2. De vos beautés, ce n'est que tout fin or,
Perles, cristal, marbre et ivoire encor,
En tout l'honneur de l'Indique trésor,
Fleurs, lis, œillets et roses;
De vos douceurs ce n'est que sucre et miel,
De vos rigueurs n'est qu'aloès et fiel,
De vos esprits, c'est tout ce que le ciel
Tient de grâces encloses.

3. Il n'y a roc qui n'entende leurs voix,
Leurs piteux cris ont fait cent mille fois
Pleurer les monts, les plaines et les bois,
Les antres et fontaines;
Bref, il n'y a ni solitaires lieux
Ni lieux hantés, voire même les cieux,
Qui çà et là ne montrent à leurs yeux
L'image de leurs peines.

4. Quelque autre encor la terre dédaignant
Va du tiers ciel les secrets enseignant,
Et de l'amour, où il va se baignant,
Tire une quinte essence.
(*Contre les Pétrarquistes.*)

*
* *

Le torrent devait emporter aussi Jean Bertaut : l'exemple de Ronsard, le commerce de Desportes et des poètes pétrarquistes, et l'amitié de du Perron ne pouvaient que l'y précipiter. Puisque dans les salons où il s'attardait cette poésie légère jouissait du crédit, il était trop choyé par les courtisans et les dames pour se dispenser de leur plaire ; il n'ignorait pas que le badinage élégant contribuait alors à créer des réputations et à susciter des protecteurs. Il lui paraissait, du reste, si simple de faire étinceler en ce genre l'ingéniosité de son esprit! De plus, Henri III professait ouvertement son admiration pour les sonnets de Pétrarque, et la politesse exigeait que son lecteur leur témoignât au moins sympathie. Enfin, notre jeune poète s'était lié avec Corbinelli, qu'il rencontrait chaque jour dans la bibliothèque du roi, et qui avait traduit en français le *Canzoniere*, sur la demande du souverain. L'exemple et les circonstances entraînèrent donc Bertaut à imiter Pétrarque. Est-ce à dire que son goût personnel n'influença son choix d'aucune sorte? La secrète inclination d'un poète se révèle déjà par les modèles qu'il se donne et la manière dont il essaie de les reproduire : l'imitation — si paradoxale que cette proposition soit au premier abord — devient ainsi l'un des moyens de reconnaître la personnalité, le caractère et l'attrait propre d'un auteur.

Bertaut a réalisé le programme tracé jadis par Heroët de la Maison-Neuve et raillé malicieusement par du Bellay ; mais, comme ses poésies amoureuses forment la partie la plus étudiée de son œuvre, et que M. Faguet leur a consacré plusieurs de ses cours en Sorbonne, nous préférons, pour éviter les redites, ne point nous étendre à leur sujet avec l'insistance que réclamerait peut-être leur nombre.

Rappelons que, suivant les mœurs de l'époque, chaque poète de cour élisait une dame en son esprit et lui consacrait fidèlement ses poétiques hommages : ainsi, avant de s'engager dans le tournoi, chevalier galant ne manquait pas de choisir

« dame de haut parage » ou « gente damoyselle », pour lui faire ensuite honneur de ses exploits. Mais, comme la *dame* de nos poètes restait prudemment voilée sous un pseudonyme, ils pouvaient à leur aise « se la fantasier en idée ». Le sentiment n'y avait point de part, en général, à moins qu'ils ne consentissent à « mettre un peu de leur cœur sous des fadeurs de convention. Déclarations d'amour poétique, observe le duc de Broglie, qui, d'ordinaire, quelque vive que fût leur expression, n'étaient prises au sérieux par personne et ne tiraient pas à conséquence ».

Ne nous étonnons donc pas de retrouver dans l'œuvre de Bertaut les « fers » et les « liens ». En bon pétrarquiste, il s'estime tout ensemble, et par le plus étrange des hasards, heureux et malheureux. Son esclavage le désespère et le ravit; au moment où il souhaite sa délivrance, il redoute d'être exaucé.

Une si douce chaîne emprisonne *son* cœur [1],

qu'il « tient ses fers pour un présent des cieux ». Il constate que « s'empêcher d'aimer est dur aux belles âmes [2] », et aussitôt il ajoute qu' « aimer fidèlement apporte autant de souci ». Il « use sa triste vie en éternelles plaintes », mais il se « plaît au triste son de ses gémissements [3] ». Parfois, variant sa tactique, il renferme sa douleur et tamise sa flamme [4]. L'antithèse se poursuit avec un calcul savant et une régularité mathématique : c'est un contentement inexprimable au milieu d'une indescriptible désolation [5]. Son « nectar », par une bizarre métamorphose, se transforme en « tourment »; aussi veut-il « goûter », du moins,

L'amère volupté de gémir librement [6].

1. *Stances*, p. 307.
2. *Ibid.*, p. 316.
3. *Complainte*, p. 324.
4. ..... Savez-vous pourquoi je me tais en brûlant?
C'est parce que la plainte amoindrit le supplice;
Et j'aime tant mon mal que je le vais celant,
De peur qu'il ne s'apaise, ou qu'il ne s'amoindrisse.
(*Réponse aux paroles d'une belle dame*, p. 330.)
5. Car d'un si doux plaisir ma douleur est suivie,...
Que qui verrait mon bien me porterait envie
Et qui saurait mon mal aurait pitié de moi.
(*Stances*, p. 333.)
6. *Élégie*, p. 383.

Bref, il est « un Sisyphe en l'enfer des amours [1] », et il « doit se préparer à la mort », car, « s'il est exaucé, il mourra de joie, et s'il est éconduit, il mourra de douleur ». Il « meurt constamment » et se résigne à « endurer cent morts inhumaines [2] ».

Pauvre « martyr »! Ses sanglots poétiques ne nous émeuvent pas plus que lui-même; et rien ne peut mieux résumer notre impression que le vers de Lamartine, détourné de son vrai sens et dit avec un sourire malicieux :

> Frappe encore, ô douleur, si tu trouves la place [3]!

Quant au répertoire de métaphores factices, d'allusions ingénieuses et de belles *pointes*, Dieu sait si notre poète y a puisé copieusement! Il suffit de parcourir le recueil de ses élégies pour en découvrir, à chaque page, d'élégantes ou de raffinées. Il ne se vit jamais nulle « Beauté » comparable à celle qui a fasciné son cœur : « ses attraits sont des venins enchanteurs, détrempés en délices [4] ». S'il en « racontait les grâces, même les moins aimables, on taxerait son récit de mensonger, tant la vérité de ses discours paraîtrait invraisemblable [5] ».

Mais, remarquons-le, rien ne spécialise cette personne, et tel est précisément l'un des caractères principaux de la poésie pétrarquiste. Qu'il s'agisse de Laure, de Pasithée ou de Chloris, ivoire, perles et neige s'enchâssent dans toutes les stances. A l'exemple de Ronsard, Jamyn, du Bellay, Pontus de Thyard,

1. *Élégie*, p. 390.

2. *Sonnet*, p. 415. — C'est un peu moins que Pétrarque, qui mourait mille fois et renaissait de même :

> Mille volte il di moro, e mille nasco;
>
> (I *Son.* 113.)

et moins surtout que Cl. Trellon, qui

> ... souffrait mille morts cent mille fois le jour.

Ces trépas de courte durée exaspéraient Boileau qui ne pouvait supporter les poètes « toujours bien mangeant » et « mourant par métaphore ». (*Satire* IX.

3. *Harmonies poétiques*. Hymne a la Douleur.

4. *Stances*, p. 311.

5. Tous les dieux ont sur elle épandu leurs trésors,
La vertu lui sert d'âme, et la beauté de corps.

(*Autres stances*, p. 339.)

Desportes, etc., Bertaut a reproduit ces éloges solennels qui coûtaient seulement un effort à sa mémoire.

Chi vuol veder quantunque puo Natura, etc. [1],

avait dit Pétrarque; la « Beauté » que célèbre Bertaut n'est pas moins parfaite et idéale [2], c'est « une mer de grâces », mais hélas!

Une mer périlleuse où s'est noyé *son* cœur [3].
. . . .
Ah! que la métaphore est mise avec esprit [4]!

Comment passer sous silence les « yeux » qui ont « foudroyé les remparts de l'âme » du poète, rendu « fugitive sa raison, serve sa liberté [5] »? Huit ou neuf cents vers disséminés dans son œuvre suffisent à peine pour décrire leur charme, leur puissance et leur dureté. Aussi, « dès le premier moment qu'il les vit », il fut soudain tout embrasé. Et il ne s'agit pas d'un feu vulgaire; celui-ci possède des qualités merveilleuses, car « il brûle dans les larmes et glace le cœur [6] ». Bien pis : « ce feu meurtrier brûle et n'éclaire pas [7]. » Quand on voit ce cœur « de soufre vif » se lamenter de la sorte, on est tenté de croire qu'il lui arrivera la triste aventure que Bertaut raconte en vers

1. Chi vuol veder quantunque puo Natura
E'l ciel fra noi, venga a mirar costei
Ch' e sola un sol...
Vedra s'arriva a tempo ogni virtude, etc.
(I *Son*. 190.)

2. Les qualités particulières qu'on lui supposerait d'abord ne lui appartiennent point : « son teint qui fait rougir de honte et pâlir de peur les lis et les roses », les « éteignait » chez Baïf;

...sa main qui serait au monde sans pareille,
Si Dieu l'eût condamnée à n'avoir pas de sœur,

ressemble à celle que chantait Rosset :

.... vous seriez sans pareille
Si vous n'aviez, main belle, une pareille sœur.

Et ainsi du reste.

3. *Autres Stances*, p. 339.

4. *Femmes savantes*, act. III, sc. II.

5. *Stances*, p. 347.

6. *Ibid.*, p. 316.

7. *Chanson*, p. 368.

détestables [1]. L'accident qui lui survient n'est guère moins étrange : un jour, — justement « le jour des Cendres », — ce cœur incandescent s'est enfin consumé. La « dame » pourra donc « en recueillir la cendre, pour la faire épandre sur son front ». Qu'elle se méfie cependant,

Car bien qu'il soit en cendre, il est brûlant encore [2].

On aperçoit vite le procédé : ce sont là « les stances *nichil-au-dos* », dont parlait Malherbe ; « pour mettre une pointe à la fin, ajoutait le poète, il fait les trois premiers vers insupportables [3] ».

La comparaison du feu, si féconde soit-elle, s'épuise assez vite, et Bertaut en cherche de nouvelles et de plus ingénieuses [4]. Il peut, en effet, se dire « un second Mithridate »,

Il se paît de douleur comme lui de poison!

— « Voilà qui est poussé dans le dernier galant. » — Ainsi mis en veine d'allusions historiques, notre poète invoque à son secours la mythologie et l'antiquité grecque et romaine [5]. Quant à Chloris, ne se pique-t-elle pas aussi de choisir des modèles exotiques ou anciens [6]? Elle prend, en effet, exemple, soit sur

1. *Chanson*, p. 367.

2. *Sonnet fait un jour des Cendres*, p. 413.

3. On appelait *nichil-au-dos* un pourpoint dont le devant était formé d'environ deux doigts de velours et qui n'avait rien sur le dos, *nihil* ou *nichil ;* de là, ce mot s'appliquait à toutes les choses qu'il ne faut pas examiner de trop près.

4. Las, un pauvre chevreuil n'est point dans les bocages
Avec tant de fureur par les loups dechire,
Que l'est mon triste cœur...

Complainte, p. 324.

5. Ne dirait-on pas, à le voir, d'une victime conduite à l'autel ? Les vers ne manquent pas, d'ailleurs, de nombre et d'harmonie :

Ainsi de verts festons et de fleurs couronnee,
Au milieu des hautbois accompagnant ses pas,
La victime païenne était jadis menée
Aux lieux qu'elle rendait sanglants par son trepas.

(*Stances*, p. 316.)

6. Non seulement « son regard est le dard de Céphale », mais

Ses fruits sont comme ceux du rivage Asphalite,
Et toujours un serpent se cache sous *ses* fleurs.

Stances, p. 337.)

Céphale, roi de Thessalie, tua par mégarde, à la chasse, sa femme Procris d'un coup

Céphale, soit sur Démétrius Poliorcète, et l'existence du peintre Protogène ne lui demeure pas inconnue [1].

Si le poète, imitant ses émules, associe la nature à ses chers désespoirs [2], la « métaphysique amoureuse » ne l'a pas rebuté non plus; l'idéale chimère pour laquelle il brûle de flammes métaphoriques possède « une chaste cruauté ».

L'honneur de la servir paie assez *les* services [3]

du poète, qui se résout à un noble esclavage [4] et dont les sentiments, d'ailleurs, sont limpides; « il pourrait aimer ainsi une déesse sans l'offenser [5] ». Encore a-t-il soin de préciser, afin que le souvenir de certaines nymphes peu farouches ne cause nulle méprise [6].

Cet amour engendre naturellement de merveilleux effets : loin d'amollir le cœur, il le fortifie; loin de l'entraîner aux abîmes, il l'élève jusqu'aux cieux et lui donne une clarté et une candeur d'étoile. L'esclavage volontaire de Bertaut lui « apprend à maîtriser le vice et à aimer la vertu [7] ». Éconduit, l'auteur n'a pas sujet d'être jaloux; il s'édifie plutôt en voyant que son « astre »

Dédaigne tous les cœurs qu'on immole à sa gloire,
S'ils ne lui sont offerts sur l'autel de l'honneur [8].

de javelot, et, désespéré, se donna ensuite la mort. — *Asphaltite* sans doute. Le lac Asphaltite est la mer Morte.

1. *Stances*, p. 347.

2. Je n'éprouve aucun bien qu'alors que je m'égare
Pour plaindre et soupirer, dans les ombres des bois...
Plus un antre est obscur et noir,
Plus il contente ma paupière.

(*Chanson*, p. 354.)

3. *Stances*, p. 309.

4. Il faut bien, à ce que je vois... etc.

(*Chanson*, p. 372.)

5. *Réponse aux paroles d'une belle dame*, p. 330.

6. « On verra, dit-il, mon âme, animée d'un désir chaste et saint, montrer comme on peut allumer

Dessus l'autel d'Amour le saint feu des Vestales.

(*Autres Stances*, p. 340. — *Élégie*, p. 396.)

7. *Stances*, p. 309.

8. *Ibid.*

C'est surtout dans la *Défense de l'Amour accusé par M. Desportes* qu'il a le mieux exposé cette doctrine : on imaginerait aisément qu'il s'agit de ces « belles amours de tête », plus éthérées que sentimentales, qui auront tant de vogue à partir des Précieuses. « On sait de quelle manière pénible et alambiquée Desportes encore, Ronsard déjà, du Bellay lui-même, sauf une admirable exception, ont exprimé cette idée dans leurs vers. Chez Bertaut, il y a un peu plus d'aisance et de bonne grâce, précisément parce qu'il ne subtilise plus ; il ne cherche plus, comme disait spirituellement du Bellay, la quintessence de la question [1]. »

On ne se souvient que du mal,
L'ingratitude règne au monde,
L'injure se grave en métal,
Et le bienfait s'écrit en l'onde.
Amour en sert de preuve aux siens.

. . . .

Nous dissimulons ses bienfaits
Et l'accusons de nos offenses.

. . . .

Ainsi du plumage qu'il eut
Icare pervertit l'usage ;
Il le reçut pour son salut
Et s'en servit à son dommage.

. . . .

Une âme où sa puissance a lieu
Par lui se change en ce qu'elle aime :
L'amour qui nous fait aimer Dieu,
Nous faisant être dieux nous-même.

. . . .

Il bannit du cœur d'un amant
Toute basse et vile pensée.

Il fait que le vice abattu
Ne l'enchante plus de ses charmes :
Il lui fait aimer la vertu,
L'honneur, l'éloquence et les armes [2].

*
* *

En ces poésies pétrarquistes, Bertaut ne manque jamais aux convenances. Sa délicatesse répugnait à la grossièreté, et il ne

1. E. Faguet, *Revue des Cours et Conférences*, 29 mars 1894.
2. *Défense de l'amour accusé par M. D. P.*, p. 365-366.

s'est complu ni aux sous-entendus équivoques, ni aux vers grivois : pas « d'obscénités à la gauloise », dans son œuvre, pas de « gaietés ou gaillardises ». Il faut lui en savoir d'autant plus de gré que la pruderie ne comptait point parmi les vertus du temps ; réserve, correction, dignité, étaient souvent absentes des conversations, et les dames elles-mêmes usaient d'un libre langage qui nous blesserait justement. Il y avait donc originalité et mérite à parler d'amour avec bienséance en un siècle assez enclin à « braver l'honnêteté [1] ». Ceux-là même qui ont réprimandé Bertaut d'avoir commis des poésies galantes lui rendent hommage sur ce point [2]. Mlle de Scudéry admirait singulièrement sa noblesse et sa discrétion : les personnages qu'elle met en scène ne craignent pas de parler du poète avec faveur, alors que, selon une convention préalable, ils devaient seulement s'entretenir « de vers de telle nature que Guevare ne les aurait pas blâmés et que Grenade ne défendrait peut-être pas de les lire ». — « Ce que Bertaut a de particulier, dit la duchesse de Villanuova, c'est qu'il donne une grande et belle idée des dames qu'il aime ; car Ronsard et la plupart des autres ont des endroits un peu grossiers. Voilà, ajoute-t-elle, des vers de Bertaut, dont une honnête personne ne pourrait s'offenser qu'on les eût faits pour elle [3]. » Or, c'est la même duchesse qui « n'a pas osé lire Mellin de Saint-Gelais, parce qu'on lui a dit qu'il écrivait peu scrupuleusement ».

Ces poésies de jeunesse, composées, suivant toute apparence, de 1578 à 1589, à la cour de Henri III, eurent, nous l'avons dit, beaucoup de succès : la douceur, la *retenue* et l'esprit de l'auteur semblaient qualités nouvelles, même après Desportes

1. « Un des doctes et gentils poètes de notre temps, écrit L'Estoile de Remy Belleau, mais qui, en ce siècle corrompu, n'eût été tenu pour bon poète et parfait, si, à l'exemple de ses compagnons, il n'eût souillé sa muse de telles et semblables vilenies. »

2. « Quoique j'aie eu raison de blâmer les vers amoureux de Jean Bertaut, dit Goujet, il faut rendre justice à ce poète que, dans son recueil, il montre beaucoup plus de retenue et de décence que presque tous les autres poètes de son temps. » (*Bibl. franç.*, t. XIV, art. *Bertaut.*) Sainte-Beuve répète le mot de Goujet : « Ses poésies même amoureuses avaient été décentes. » (*Tableau de la litt. fr.*, p. 364.)

3. *Conversations nouvelles sur divers sujets.*

et les autres gentils poètes. Des copies manuscrites de ces stances circulèrent à travers les salons; quelques-unes tombèrent aux mains de libraires qui les publièrent dans divers recueils. Mais des fautes regrettables s'y glissèrent; on imprima même, sous le nom du poète, des vers qui ne lui appartenaient point, jusqu'au jour où, plus ou moins convaincu par son frère de l'opportunité d'une édition spéciale, il consentit à laisser paraître ses œuvres élégiaques en volume. Nous l'avons vu pareillement, aucun scandale n'en résulta, car Bertaut n'était pas encore entré dans les ordres; il agissait comme tout galant homme et bel esprit du temps. « On ne saurait, observe Sainte-Beuve, même au point de vue de la morale et de la religion, trouver cela plus étonnant que de voir saint François de Sales ouvrir son *Introduction à la vie dévote* en nous parlant de la bouquetière Glycera. » Est-ce à dire qu'un amour véritable n'ait pas inspiré plusieurs de ces pièces de vers? Il serait excessif de dénier à toutes une part de sincérité; certaines stances ou élégies sont dignes, en tout cas, d'un poète ému, mais, comme il ne s'agit plus de jeu d'esprit ou d'imitation pétrarquiste, l'étude de ces poésies se fera plus à propos dans un chapitre ultérieur.

Que les circonstances y aient ou non leur part, « l'espèce de petit roman que Bertaut déroule en ses stances et chansons, ne parle pas aux yeux et n'offre ni cadre, ni tableau qui se fixe[1] ». La raison en est que le poète a fait effort de rhétoricien.

> On m'a dit l'an passé que j'imitais Byron,
> Vous qui me connaissez, vous savez bien que non.
> Je hais comme la mort l'état de plagiaire,
> Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre [2].

Notre auteur n'a pas de ces fières prétentions, et bien plutôt faut-il lui appliquer le vers du même poète :

> Lisez les Italiens, vous verrez s'il les vole.

Ce serait lui jouer un vilain tour que de renouveler à son

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 373.
2. A. de Musset.

égard la malice dont Desportes fut victime. En 1604, à Lyon, certain plaisant révéla dans une brochure curieuse, intitulée *La Rencontre des muses de France et d'Italie*, les emprunts textuels que M. de Tiron avait faits aux « sonnettistes » italiens [1]. Loin de s'en émouvoir, Desportes vit avec bonhomie sa fraude mise à jour : « En vérité, dit-il, si j'eusse appris que l'auteur de ce livre eût eu dessein d'écrire contre moi, je lui aurais donné de quoi grossir son volume ; car j'ai pris beaucoup plus de choses des Italiens qu'il ne pense. » M. Francesco Flamini s'est récemment chargé de compléter la liste, et il a prouvé que « Desportes est un poète italien, habillé à la française [2]. Il en va de même de Bertaut [3] », ajoute-t-il. N'oublions pas que la satire de Vauquelin de la Fresnaye, dédiée à notre auteur, où le poète « a fait l'énumération lamentable des maladies qui travaillent la France et tracé un tableau fidèle de la société française au XVIe siècle,... est traduite, j'entends traduite mot à mot, écrit M. Vianey, à l'exception des huit premiers et des huit derniers vers, de la deuxième satire de Vinciguerra ». Et le critique conclut : « Que Vinciguerra et Sansovino, que Dolce et Bentivoglio, que Nelli et l'Arioste, que Horace et Juvénal reprennent chacun son bien dans les *Satires* de Vauquelin, il ne lui restera pas une idée, même de détail. Semblable au Ménalque de La Bruyère, « il ne sent pas, il ne pense pas, il répète les sentiments « et les pensées d'autrui. » Sans prétendre que Bertaut suive exactement la même méthode, on peut dire qu'il imite surtout et pense peu par lui-même dans cette poésie brillante ; non content de broder sur le thème général des pétrarquistes,

1. Angelo di Costanzo, Bernardo Tasso, Dominico Veniero, Francesco Molza, Giacomo Sanazaro, Luigi Tanzillo, etc.

2. « Il Desportes è un poeta italiano camuffato alla francese. » (*Studi di storia letteraria italiana e straniera.*)

3. « Ed anche in fine il Bertaut : quantunque assai meno infeudato alla nostra poesia, che non sarebbe licito aspettarsi da lui, vera ombra d' ell' abate di Tiron. » (*Ibid.*) « *L'Olive* n'est tout entière qu'un recueil de traductions ou d'imitations, dit M. Brunetière, et on peut douter aujourd'hui que du Bellay soit l'inventeur d'un seul de ces sonnets... Nous ne craindrions pas d'avancer que tôt ou tard on retrouvera, dans quelque recueil italien, les sonnets dont les origines nous sont encore inconnues. » (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1901.)

il s'amuse aussi à reproduire des modèles [1]. Copie malheureusement servile d'un élève. Il ne s'aventure pas toujours à calquer les strophes mêmes des *Canzones,* car les « dames en savaient tous les beaux endroits [2] », et comme Ronsard s'était approprié déjà les pensées et les images de Pétrarque, ses successeurs n'avaient plus la ressource que de glaner à sa suite. Bertaut emprunte donc volontiers aux disciples du maître; la difficulté devient ainsi plus grande de découvrir ses plagiats. Pour diverses raisons, nous ne le tenterons point; mais, puisque nous avons signalé la similitude des idées, essayons de surprendre au moins quelques rapprochements dans les expressions.

Si les tourments que souffre Bertaut sont amers et doux [3] et s'il préfère à la liberté le servage, Pétrarque ne l'a-t-il pas devancé [4]? Si la « dame » est « inhumaine » et « possède un cœur de diamant [5] », n'est-ce pas qu'elle ressemble à Laure [6]? Si ses « yeux excitent la jalousie du soleil », le souvenir de ces vers

E 'l chiaro lume che sparir fa 'l sole, etc. [7]

y est-il étranger? Si Bertaut espère et craint, s'il est glacé et incandescent à la même minute, ne serait-ce point, en particulier, parce qu'il traduit Pétrarque [8]? Nous pourrions pro-

1. Régnier et Malherbe, qui paraissent à première vue plus originaux, n'ont pas éprouvé de scrupule à s'inspirer plus que de raison de Mauro ou de Tansillo.

2. Mlle de Scudéry. — « Madame, vous qui savez tous les beaux endroits de Pétrarque... » (*A Mme la marquise de **** à Boulogne.*)

3. *Stances,* p. 308 et 504.

4. Mille piacer non vaglion un tormento.

(I *Son.* 176.)

Onde piu volte sospirando indietro
Dissi : oime, il giogo e le catene e i ceppi
Eran piu dolce che l'audare sciolto.

(I *Son.* 60.)

5. Entre autres, *Stances,* p. 320.

6. Nulla posso levar io per mio ingegno
Del bel diamante ond' ella ha il cor si duro.

(I *Son.* 119.)

7. I *Son.* 129.

8. Amor mi sprona in un temo e affrena
Assecura e spaventa, arde e agghiacia.

longer la série; le sonnet « sur les gants [1] » n'est-il pas inspiré plutôt par les trois sonnets de Pétrarque, qui avaient déjà séduit Pontus de Thyard [2], que par un incident de la vie de cour [3] ?

*
* *

De telles copies ou traductions ne sauraient convenir à un homme ému, et l'on a le droit de révoquer en doute un sentiment qui s'exprime en termes si précieux. Cet amour dévorant, ces cris désespérés, ces poses langoureuses, ce bruit de chaînes et ce sifflement de flèches, ces morts soudaines et ces brusques résurrections

> Ne sont que jeux de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

J. du Bellay, converti, disait en se moquant :

> Nos bons aïeux, qui cet art démenaient,
> Pour se parler, Pétrarque n'apprenaient.

Bertaut laisse trop deviner qu'il ne chante pas, entraîné par une passion envahissante, mais qu'il exerce son imagination avec l'art d'un virtuose. Malgré ses variations ingénieuses, l'ennui ne tarde pas à naître de pareilles fadeurs : « pour bien exprimer ces caprices heureux, c'est peu d'être poète [4] ». Il y a, en effet, des larmes fausses comme de faux diamants. « Bertaut est bien tranquille, allez, remarque M. Faguet,... il ne faut pas qu'il soit très ému [5]. » L'analyse adroite et copieuse qu'il fait de son amour mériterait vraiment — si l'affront

1. Gants qui souliez couvrir cette sensible ivoire
Et ce marbre vivant,... etc.
(*Sonnet sur une paire de gants*, p. 437.)

2. *Erreurs amoureuses*, II, 31.

3. O bella man, che mi distringi il core...
Candido, leggiadretto, e caro guanto
Che copria netto avorico, e fresche rose.
(I *Son.* 147.)

4. Boileau, *Art poétique*, chant II.

5. *Revue des Cours et Conférences*, 29 mars 1894.

ne lui devait être trop sensible — qu'on lui appliquât le mot de Pétrarque :

> Chi puo dir com' egli arde, è 'n picciol foco [1].

En entendant les *concetti* joyeux se mêler de la sorte aux cris passionnés, on éprouve la même impression pénible qu'en subissant, au détour des rues, l'audition d'un orgue criard qui transforme en de rauques ritournelles les plus harmonieux motifs des grands opéras.

La sincérité du poète causa-t-elle méprise, même de son temps? Le sonnet que rima F. de Rosset *Sur les Amours de M. Bertaut, abbé d'Aunay*, offre, à cet égard, un intérêt piquant. Ne raille-t-il pas ironiquement ses amours éthérées ou ses avances incomprises [2]?

> C'est mon esprit qui parle et ce n'est pas mon cœur,
> D'elles on ne me voit amoureux qu'en poète,

avouera M. Trissotin ; ou, si l'on veut épargner à Bertaut l'ennui d'un rapprochement inglorieux, admettons qu'il fait sienne la parole de son ami Claude Trellon :

> L'amour sans passion est notre paradis [3].

Une autre raison capable de rendre suspecte la sincérité de ces poésies, c'est que Bertaut a très souvent composé des vers au nom de seigneurs et de dames, et qu'ils ne constituent point la part la plus médiocre de son œuvre érotique. Sa vivacité d'improvisation lui permettait d'être poète à toute heure et de « faire les impromptus autrement qu'à loisir » ; il en usait

1. Celui qui peut dire comment il brûle ressent une faible flamme. (I *Son.* 188.) Bertaut connaissait bien ce vers; ne l'a-t-il pas traduit?

> Et ce qui fait juger que, libre, il ne sent rien
> Du mal dont il se plaint, c'est qu'il se plaint trop bien.
>
> (*Réponse pour une dame*... p. 403.

2.

> Ce ne sont pas des vers, ce sont plutôt des mers...
> Mers? non, ce sont des fers...
> Fers? non, mais des enfers, car l'envie et ses vers
> Y lisent à regret leur fatale ruine.
> Enfers? non, mais plutôt le foudre, j'imagine,
> Armé de mille feux et de flambeaux divers.

3. *Mélanges.*

largement, sans hésitation ni scrupule : les oiseaux ne chantent-ils pas pour tous et les fleurs refuseraient-elles leur parfum à celui qui les cueille? Un gentilhomme « traînant tous les cœurs après soi », mais moins expert à saisir la rime, demandait à Bertaut d'écrire, à sa place, stances ou élégie; notre poète se mettait aussitôt à l'œuvre et tournait spirituellement un madrigal. Si l'affable destinataire, souvent plus ignorante encore en prosodie, prétendait néanmoins riposter sur le même ton, elle priait Bertaut de lui venir en aide. Ne trouvait-elle pas, d'ailleurs, autant de plaisir que Jacinthe « à voir quels sentiments un aussi honnête homme que Bertaut donnerait à une personne de son sexe[1] »? Et notre poète, discret et complaisant, se répondait à lui-même. Cet innocent manège s'est renouvelé plus d'une fois. Il ne faut pas, en effet, s'en tenir uniquement aux indications du volume : les *Sonnets pour Madame, sœur unique du roi, Pour une dame, Au nom d'une damoiselle, En faveur d'un prince*, etc., ne sont pas les seuls composés pour « autrui ». Nous avons découvert, au cours de nos recherches, plusieurs *Élégies* et *Stances* qui sembleraient, à première vue, l'expression de sentiments personnels et qui ont été faites pour M[me] de Montbazon, M[me] de Stanay, le duc d'Épernon, etc. La Roque se moquait avec raison de ces procédés fructueux :

Si j'ai parlé d'amour, c'est chose bien certaine,...
La passion d'autrui ne me l'a point fait dire,
Aussi, n'en suis-je pas d'un grand récompensé [2].

Rien ne sonne plus faux que des chants modulés pour rendre service ou pour toucher salaire. Ces vers d'amour exécutés sur commande, comme un costume chez le faiseur, « tomberont vite dans ce que V. Hugo appelle malicieusement des *guitares*, et nous aurons, dit M. Pieri, de froides chansons, de laborieux sonnets, composés par des gens qui sont indifférents et qui mettent en œuvre l'esprit, l'imagination et la mémoire, dans une matière qui exige d'abord et surtout du cœur, des impressions fortes et des émotions profondes[3]. »

1. M[lle] de Scudéry, *Conversations nouvelles sur divers sujets.*
2. *Amours de Phyllis,* 1[er] sonnet.
3. *Le pétrarquisme au* XVI[e] *siècle.*

*
* *

Il est plus difficile d'apprécier les poésies pétrarquistes de Bertaut que les autres parties de son œuvre : les circonstances qui les firent naître, la société qui en goûta le charme, se sont évanouies depuis longtemps, et comme l'esprit d'à-propos leur prêtait du mérite, elles courent maintenant le danger d'une dépréciation. Récitées avec un aimable sourire, chantées par de gracieuses voix, accompagnées par les harmonieux accords de harpes et de luths, ou offertes sur un vélin précieux, dans un salon en fête, elles avaient alors un agrément qu'elles ont perdu. Un cadre aussi resplendissant leur était indispensable; il leur donnait, malgré le fard et la recherche, une apparence de fraîcheur et de vie. Mais aujourd'hui que nous les étudions froidement, isolées de leur décor, elles nous paraissent monotones et ennuyeuses,

Du spectacle d'hier affiches déchirées.

En outre, que peut-on justement attendre d'un traducteur, sinon des impressions factices, l'éclat scintillant de l'idée et du vers? Les cris spontanés du cœur n'ont rien de commun avec les vocalises savantes du bel esprit. Une sentimentalité vague n'inspire pas les chants immortels : s'il s'en contente, le poète n'est pas une voix sonore qui vibre et qui émeut, il est un écho affaibli qui plaît mais ne touche pas.

Dans ces poésies pétrarquistes de Bertaut ne se rencontrent ni les aveux sincères ni les forts élans de la passion, mais les artifices d'une galanterie raffinée. L'auteur a réalisé d'avance le désir de son admiratrice : « La poésie enjouée sera, demande M[lle] de Scudéry, pleine d'inventions agréables et d'ingénieuses feintes. On y mêlera l'esprit et l'amour tout ensemble, elle aura un certain air du monde qui la distinguera des autres poésies, et elle sera enfin la fleur de l'esprit de ceux qui y seront excellents[1]. »

1. *Clélie*, VIII, p. 866.

Si Bertaut a été l'élève de Pétrarque, s'il en a reproduit ordinairement les idées et souvent les phrases, au point de pouvoir lui dire comme Dante à Virgile :

Tu duca, tu signore, e tu maestro,

il a parfois aussi tenté de rajeunir la forme de cette poésie mignarde, de rafraîchir certaines métaphores, de manier les images avec plus d'adresse et de tourner surtout le compliment avec plus d'aisance.

Chaque pas dans ses vers rencontre un trait charmant,
Ce sont petits chemins tout parsemés de roses[1].

Riens légers, strophes élégantes, bijoux curieusement ouvragés, qu'un artiste a exécutés en se jouant, le sourire aux lèvres. « Je suis, dit-il, une cire animée,

Cire que de fleurs de souci
Les abeilles ont composée,
Et de fleurs de pensée aussi
Et de pleurs au lieu de rosée[2].

Voltaire relève chez Bertaut « des traits qui plaisent à tout le monde et caractérisent l'esprit délicat d'une nation ingénieuse », et il cite ce madrigal, « qui réunit, dit-il, l'esprit et le sentiment[3] » :

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
N'en fît l'amour en mon âme renaître,
Et que mon cœur, autrefois son captif,
Ne ressemblât l'esclave fugitif
A qui le sort fait rencontrer son maître[4].

1. *Femmes savantes*, acte III, sc. II.

2. *Fantaisie*, p. 488. Un jour qu'il était malade, une dame, qui ne prenait sans doute pas au sérieux ses désespérances et ses « morts » prochaines, lui reprocha de trop travailler. Il riposta :

Et vous dites que c'est le livre qui me tue !

Puis, tirant honnêtement sa révérence :

... Si la douleur qui m'abat sans remède
Procède de trop lire, hélas ! elle procède
De lire en vos beaux yeux que vous ne m'aimez pas.

(*Sonnet*, p. 409.)

3. *Dictionnaire philosophique*, Art. *Esprit*, p. 466.

4. *Stances*, p. 349.

Voltaire ajoutait aussitôt : « Le grand point est de savoir jusqu'où cet esprit doit être admis... Une pensée fine, ingénieuse, une comparaison juste et fleurie est un défaut quand la raison seule ou la passion doivent parler. » Bertaut n'a pas, malheureusement, évité cet écueil, et il a « cloué de l'esprit à ses moindres propos [1] ». Chez lui, la pensée la plus légère tournoie sur elle-même et rebondit comme la balle que se renvoient les joueurs. Il vise à la subtilité du langage et tombe dans la préciosité. S'il a compris que des images et des métaphores, conformes au génie d'une langue, prennent, dans la traduction, un air forcé ou bizarre, il lui a manqué de reconnaître, comme Malherbe, qu'elles « ne valent rien en italien, non plus qu'en français [2] » : pour les rendre plus naturelles ou moins choquantes, il a tourmenté son style avec affectation. Il a surtout aggravé encore un défaut de Pétrarque, son goût excessif de l'antithèse; non seulement il « se travaille » en vue d'obtenir le contraste inattendu de deux idées, mais l'opposition des mots le captive. Plusieurs de ses sonnets ont, comme celui d'Oronte, cette « chute jolie, amoureuse, admirable », qui exaspérait Alceste et enchantait Philinte [3]. Quand Bertaut est en veine d'esprit, il s'abandonne sans frein aux transports d'une imagination dévoyée [4]. Des citations trop faciles à cueillir ne serviraient qu'à justifier, une fois de plus, Boileau d'avoir condamné

> De tous ces faux brillants l'éclatante folie.

1. *Femmes savantes*, acte I, sc. III.

2. Annotation marginale de Malherbe sur le recueil de Desportes : « Pris de l'italien, où cela ne vaut non plus qu'en français. »

3. Ne faut-il pas aussi « rendre les armes » à

> ... Je meurs de désir en vivant d'espérance ?

4. « Amour a-t-il semé »

> Des épines d'ennui dans son doux labyrinthe ?

Pour satisfaire, au moins, l'exigence de la rime,

> La longueur d'une absence est bien pleine d'absinthe.

En voici la conséquence trop prévue :

> Comme il n'est si douce eau par les fleuves versée
> Qui ne devienne amère, entrant dedans la mer,
> Ainsi nul réconfort n'entre dans ma pensée
> Qui soudain ne se voie en douleur transformer.
>
> (*Complainte sur une absence*, p. 319.)

Qui voudrait défendre Bertaut, nonobstant ses excentricités et ses *pointes*, invoquerait l'exemple des principaux poètes, ses contemporains [1], des grands maîtres du XVIIe siècle et de quelques-uns de nos modernes. On trouverait aisément des vers aussi médiocres dans les œuvres de Ronsard et de J. du Bellay, dans celles même de Malherbe, de Corneille, de Racine et de Molière [2].

1. On en rencontrerait, ce qui est plus grave, dans le théâtre, car

La tragédie en fit ses plus chères délices.

(*Art poétiq.*, chant II.)

Par exemple, dans *la Carthaginoise ou la Liberté*, de Montchrestien :

Débordez-vous, mes yeux, en deux larges ruisseaux,
Pour noyer et ma vie et mon mal en vos eaux.

(Acte I.)

Et au IIIe acte de la même pièce Massinissa s'écrie :

Cet œil aussi, Lélie, en flammes non pareil,
Combattait de clartés les rayons du soleil :
Amour qui fait dedans l'arsenal de ses armes
Y forgeait tous ses traits et les trempait de larmes.

2. Malherbe écrivait :

Tes beaux yeux d'où l'Amour épuise mille dards,
Mille traits, mille feux et mille attraits mignards,
Pour poindre tout d'un coup, blesser, brûler, attraire,
Celui qui fou osait attendre leur lumière.

(Gasté, *Jeunesse de Malherbe*.)

Vers de jeunesse, dira-t-on. — Soit, mais, en 1609, Malherbe parle encore d' « Amour qui trempe ses dards dans les yeux de Caliste ». (Édit. Lalanne, I, poés. XXXI.) — Corneille n'a-t-il pas commis, entre autres, ces mauvais vers :

... Rends un sang fidèle à l'infidélité...
Et j'allumai leurs feux, pour éteindre les miens...
Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir.

(*Le Cid*, acte I, sc. II.)

Les vers de Racine qui ressemblent à certains vers de Bertaut sont trop connus. Mais, pour n'en pas nommer d'autres, est-ce que le Clitandre de Molière n'a pas aussi fréquenté notre poète?

Et je me suis cherché, lassé de tant de peines,
Des vainqueurs plus humains et de moins rudes chaînes.
Je les ai rencontrés, Madame, dans ces yeux,
Et leurs traits à jamais me seront précieux.

(*Femmes savantes*, acte I, sc. II.)

Et Lamartine :

Tous leurs maux ont coulé dans le lac de mes pleurs,
Et ma lyre devient l'urne de Madeleine.

(*Recueillements poétiques*, A M. Félix Guillemardet.)

*
* *

L'admiration qu'excitèrent les poésies pétrarquistes de Bertaut ne s'atténua point pendant la première partie du XVIIe siècle. Aujourd'hui, ces belles désespérances, ces rêveries ingénieuses et ces plaintes lamentables nous laissent indifférents ou nous font sourire. Si les dames et les seigneurs, qui ne se lassaient point jadis d'applaudir et de chanter ces vers, soupçonnaient et la réserve de notre jugement et la froideur de notre attitude ; s'ils savaient que leur goût pour de tels « colifichets » nous étonne, ils nous décocheraient le mot dédaigneux d'Armande :

Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage bas.

Pour partager leur enthousiasme, nous voudrions sentir plus vive l'émotion du poète.

Cependant, ces poésies forment peut-être de son œuvre la partie la plus connue. Des critiques qui ont lu avec attention les recueils de *M. Bertaut*, il n'en est aucun qui ne les ait étudiées; plusieurs, au contraire, ont presque passé sous silence ses poèmes plus graves. Le pétrarquiste ne méritait pas, croyons-nous, tant de faveur. Lamartine raconte qu'il avait composé, dans sa jeunesse, « deux volumes d'élégies amoureuses sur le mode de Tibulle, du chevalier de Bertin et de Parny », il les taxe de « pauvretés sensuelles, plus ou moins bien rimées », et avoue qu'il les brûla. « Je pris un jour, dit-il, mes deux volumes d'élégies, je les relus avec un profond mépris de moi-même, je demandai pardon à Dieu du temps que j'avais perdu à les écrire, je les jetai au brasier, je les regardai noircir et se tordre, avec leur belle reliure de maroquin vert, sans regret ni pitié, et j'en vis monter la fumée comme celle d'un sacrifice de bonne odeur à Dieu [1]. » Sans souhaiter que la même initiative eût tenté Bertaut, nous pensons qu'il eût agi avec clairvoyance en opérant dans son abondante gerbe un triage nécessaire. Au lieu d'une multitude de complaintes, de son-

1. Première préface des *Méditations*.

nets et de stances, dont la forme curieuse et les vers travaillés dissimulent avec peine les idées « stériles », quelques pièces bien choisies — une vingtaine environ — auraient servi plus utilement sa gloire.

Sans doute, en rimant ces jolies bagatelles, Bertaut ne songeait pas à l'immortalité, plus friand de l'approbation distinguée des courtisans et des dames que d'applaudissements lointains. Ses petits vers pimpants et parfumés se plaisaient à parcourir les salons et n'aspiraient pas à des destinées plus hautes. Leur gentillesse et leur futilité faisaient leur succès et leur charme; elles sont la cause aussi de leur imperfection et de leur fortune éphémère. La poésie aux lueurs chatoyantes est vaine et fugitive : seules, la personnalité, l'émotion et la vie préservent du naufrage. Si l'ordre, la grâce et l'harmonie sont indispensables à une œuvre d'art, elles ne peuvent suppléer une inspiration sincère. Aux efforts laborieux d'une imagination tourmentée, « à la pompe fleurie de tous les faux brillants », on préférera toujours « la vieille chanson » d'Alceste, jaillie du cœur. En poésie, comme en éloquence, le moyen de survivre est de pratiquer encore le conseil de Musset :

Ah! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie.

Il ne faut donc pas attribuer aux poésies pétrarquistes de Bertaut une valeur qui leur manque; s'il n'en eût pas composé d'autres, nous nous serions abstenu d'entreprendre cette étude; mais on verra dans la suite combien il eut raison de priser davantage ses poèmes sérieux. Aussi bien, nous l'avons dit, se révèlent en plus d'une strophe et dans quelques pièces la force et la profondeur du sentiment. Il semble que le poète s'éloigne alors de la phraséologie galante et du pétrarquisme conventionnel : l'imitation paraît le céder à l'originalité et à l'émotion. Recueillons ces perles rares et réservons-les pour une occasion meilleure : leur orient estimable paraîtra plus éclatant quand elles seront dégagées des scories qui les entourent.

CHAPITRE V

LE POÈTE DE COUR

Les poètes de cour sous les Valois. — Débuts de Bertaut dans la poésie de cour. — Chronique poétique des principaux événements. — Bertaut historien et juge. — Valeur de ses poèmes. — Poésies en l'honneur des seigneurs et des grands. — Le ballet de cour. — Les *Ballets* de Bertaut.

« Dites-moi, de grâce, demanda Féliciane à Saint-Gelais, Bertaut n'a-t-il point fait des vers qui ne sont pas d'amour[1]? » — Le grave Marin Prouverre avait répondu d'avance à cette question, en déclarant que notre auteur « suivit la fortune de Henri III et de Henri IV, au titre de poète royal[2] ». Bertaut n'a pas, en effet, condamné perpétuellement sa muse à fredonner des stances frivoles et à murmurer des élégies plaintives; il s'est inspiré de sujets plus nobles et, durant de longues années, il a été le poète ordinaire des rois et le chantre estimé des fêtes de la cour.

Les Valois, qui nourrissaient des prétentions littéraires, ne ménageaient pas aux écrivains les témoignages de leur prédilection. Henri III surtout, fidèle aux généreuses traditions des Médicis, ses ancêtres maternels, prisait la philosophie, l'éloquence, la poésie et la musique, presque à l'égal de ses mignons et de sa ménagerie. Cent mille écus sortaient annuellement de sa cassette en libéralités. Aussi, remarque le duc de Broglie, « jamais lettres et lettrés ne furent si bien en cour, jamais on ne compta autant de princes aspirant au nom

1. Mlle de Scudéry, *Conversations nouvelles sur divers sujets*.
2. *Histoire ecclésiastique de Sais*.

de poète ». Le Louvre est désormais ouvert aux écrivains, on les y recevra avec honneur. Les poètes ne seront plus de gentils « amuseurs », comme les trouvères et les ménestrels qui égayaient autrefois la solitude et délassaient l'ennui des vieux barons dans leurs demeures féodales; un rapprochement s'opère entre les deux noblesses du sang et de l'esprit. Les bénéfices accordés par le souverain aux gens de lettres, les libertés qu'il leur octroie, les familiarités même qu'il autorise ou provoque, vont en quelque manière combler les distances et niveler les classes. Les fiers gentilshommes et les grandes dames, qui auraient jadis traité de haut ces vilains de « povre et petite extrace », imiteront le roi et ne croiront ni déroger ni se commettre en leur manifestant une bienveillance affectueuse, une amitié voisine de l'intimité. Être chanté par eux deviendra comme une faveur, et l'on fera aimable assaut de prévenances pour l'obtenir. Mais, en paraissant au Louvre, les écrivains ne s'engageaient-ils point à prendre le ton qu'on leur imposerait, et à refléter la pensée du maître? La poésie devait ainsi perdre de son indépendance et de sa dignité : servante dispose du caprice royal, elle se pliera, sous l'action de l'intérêt, à toutes les exigences. Sans doute, les révérences seront plus ou moins profondes suivant les tempéraments : un du Bartas, un d'Aubigné gardera ses allures « libertines »; un Ronsard écrira l'énergique *Discours sur les misères de ce temps*; mais un Desportes, et même un Malherbe ne parviendront pas à tenir sauve leur réputation, ni à conserver intacte leur originalité.

*
* *

Jean Bertaut n'aborda point la poésie de cour dès le début de sa carrière. Il avait su gagner Henri III, et la protection de Ronsard et de Desportes le couvrait déjà; mais il lui fallait apprendre encore à limer ses vers. Au demeurant, quel besoin le roi éprouvait-il d'un autre poète? Desportes ne versifiait-il pas à ses gages? Bertaut attendit sagement son heure, ne dou-

tant pas qu'elle viendrait puisque Ronsard lui en avait donné l'assurance. Doit-on regretter qu'il n'ait pas affronté plus tôt la poésie officielle? Hélas! les gestes de Henri III méritaient-ils donc de tenter sa muse? Comment découvrir une noble inspiration dans cette cour où s'affichaient insolemment tous les vices? Les « lierres verts », tressés en couronne, des victoires de Jarnac et de Moncontour étaient fanés depuis longtemps. Il s'agissait bien maintenant d'exploits militaires! Sa Majesté se contentait de triompher à la course en amazone et de l'emporter sur tous par la splendeur de son luxe et le faste de sa toilette. Il fallait, pour plaire, célébrer ces tristes sujets ou de plus vils encore. Une riche pension récompensait la complaisante servitude : Desportes en fit la douce et peu glorieuse expérience; mais il y a lieu de se réjouir que les circonstances n'aient pas contraint Bertaut à s'aventurer incontinent sur une route fermée par un si triste horizon.

Davy du Perron, qui se prêtait avec de médiocres scrupules aux fantaisies de Henri III, en reçut, avant notre poète, une preuve d'estime. A la mort de Marie Stuart, un cri général d'indignation s'éleva en France contre « la louve d'Angleterre ». Tandis que la cour prenait le deuil, le roi voulut que la poésie consacrât les mérites de l'infortunée princesse et imprimât au crime une solennelle flétrissure. Or, il ne s'adressa point à Bertaut, l'auteur de l'*Ode sur le trépas de M. de Ronsard*, mais à du Perron, qui, toujours fougueux et moins enclin à l'émotion que prompt à l'attaque, multiplia les violentes invectives et brandit les impertinentes menaces.

Ainsi, en 1587, Bertaut fréquente au Louvre depuis onze ans, et aucune poésie officielle n'est encore tombée de sa plume. Les aventures scandaleuses ne l'ont pas trouvé docile à les chanter : Quélus, Maugiron, d'O, Saint-Mégrin, ont tour à tour disparu tragiquement; et, pendant que le peuple fouaillait de ses rires éclatants la pompe de leurs funérailles et fredonnait sur le passage du cortège des couplets sarcastiques, Desportes et Jamyn ont osé recueillir et glorifier les larmes honteuses de Henri III. Mais Bertaut a gardé un silence plus digne devant ce roi de France, douloureusement prosterné près du mausolée magni-

fique qu'il avait fait élever, dans l'église Saint-Paul, à la mémoire de ses favoris.

Il dut néanmoins sortir de sa réserve. Les guerres de religion se succédaient. Le traité de Nemours (7 juillet 1585), qui interdisait aux protestants l'exercice de leur culte, avait de nouveau surexcité les esprits. Henri de Navarre, soutenu par Condé, Montmorency, Lesdiguières, la reine Élisabeth et les princes luthériens d'Allemagne, entra en lutte contre Henri III, que défendait Henri de Guise [1]. Le 20 octobre 1587, l'armée royale — appelée *la Redoutable* « par le commun populaire », dit l'Estoile — fut taillée en pièces à Coutras [2]. Son chef, Anne de Joyeuse, resta parmi les morts. Le roi en éprouva une peine très vive, décréta des obsèques réservées d'ordinaire aux seuls princes du sang ou connétables [3], et prescrivit aux poètes d'immortaliser son deuil. Or, Desportes, qui n'aimait pas le duc d'Épernon, successeur de Joyeuse dans les bonnes grâces du Maître, s'était retiré en son abbaye de Bonport; Henri III réclama le concours de Bertaut. Comme s'il eût craint, toutefois, que son secrétaire ne dispensât avec parcimonie la louange, il confia mission semblable à du Perron. On ne peut douter, à la lecture des deux pièces de vers, que les courtisans n'aient ponctuellement suivi l'inspiration royale : non seulement ils recourent l'un et l'autre à la mythologie et au songe, mais la teneur même des poèmes offre une singulière analogie, et leur égale longueur devient encore un indice.

Bertaut commence donc par le récit de la bataille de Coutras cette chronique rimée des événements contemporains. Loin de leur être étranger, il a pu s'écrier avant Casimir Delavigne :

1. De là le nom de *Guerre des Trois Henri* donné par l'histoire à cette huitième campagne.

2. Trois mille soldats et quatre cents gentilshommes moururent sur le champ de bataille. « La Reine mère, rapporte l'Estoile, dit tout haut qu'en toutes les batailles et rencontres advenues en France depuis vingt-cinq ans, il n'était mort autant de gentilshommes français qu'en cette malheureuse journée. » (*Mémoires-Journaux*, octobre 1587.)

3. D'après l'historien de Thou, les frais de la cérémonie atteignirent la somme énorme dépensée pour le mariage du favori avec Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur de la reine de France.

J'ai des chants pour toutes les gloires,
Des larmes pour tous les malheurs.

Depuis les luttes de Henri III jusqu'à la mort de *Henri le Grand*, il n'a rien omis qui méritât d'être raconté. L'assassinat des Guise, la révolte de Paris, le meurtre de Henri III, les intrigues des Ligueurs, la conquête du royaume par le Béarnais, la conversion de Henri IV, la réduction de Paris, la guerre contre les Espagnols, les négociations avec le Saint-Siège, la conférence de Fontainebleau, le mariage du roi, la naissance du Dauphin, le crime de Ravaillac, — exploits militaires, faits importants, ou actes royaux qui intéressent la France, — il a tout chanté, exalté ou déploré, suivant que s'imposait à sa lyre la note joyeuse, triomphale ou lugubre.

Loin de se contenter, d'ailleurs, d'une narration impersonnelle, il donne volontiers son avis. On ne doit pas, certes, demander à un courtisan l'indépendance de langage que l'homme d'une génération plus récente peut impunément se permettre. Les convenances, à défaut d'habiles calculs, engageaient l'auteur à faire la part généreuse aux compliments. Bertaut n'a point failli à ce devoir; mais « il se place toujours à un point de vue élevé, qui est presque celui de l'homme d'État[1] ». Il n'écrit pas en mercenaire, et le désir d'être agréable ne l'entraîne pas à oublier la fortune du pays : à d'autres les serviles complaisances et les adulations hypocrites, il est un historien et un juge.

Son attachement au roi et à la France inspire d'ordinaire ses sentiments. Il hait les divisions qui déchirent le royaume et les factieux qui les fomentent; ainsi peut-être s'explique son attitude hostile à l'égard des Guises. Le 23 décembre 1588, il est présent à Blois, quand le Balafré succombe sous le fer des *Quarante-Cinq*. Témoin des colères de la foule, laissera-t-il échapper, sinon une parole de blâme contre Henri III, du moins une expression de regret sur ce duc assez ambitieux pour rêver le trône, assez chanceux pour en gravir presque les marches, et dont le cadavre insulté n'eut pas même un

1. E. Faguet, *Revue des Cours et Conférences*, 22 mars 1894.

cercueil? Trouvera-t-il la note touchante d'Ét. Pasquier : « Le temps était triste, une pluie froide tombait. Le ciel semblait pleurer les calamités qui allaient advenir »? Signalera-t-il ce contraste d'un assassinat commis dans la chambre où s'éteignaient à peine les derniers rires des *Gelosi*, comme l'emblème d'une cour qui passait avec inconscience de la farce au drame et qui mêlait l'orgie à la superstition? La puissante et orgueilleuse maison de Lorraine ne lui était pas sympathique; et, de même que le président de Harlay osait répondre à Henri de Guise, le lendemain des Barricades : « C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître », il s'indignait de « l'insolente fureur » de ceux qui pour le roi « devraient sacrifier leur vie », et qui

Le pensent obliger de ne l'offenser point [1].

Aussi, raconte-t-il l'assassinat, sans enthousiasme mais sans pitié, en vers qui ne manquent point, du reste, de grandeur :

Ce fameux duc de Guise, à qui toute la France
Semblait devoir prêter la même obéissance
Qu'elle rendait jadis sous l'empire des lois
Aux maires plus vantés du palais de nos rois,
Il n'est plus, c'en est fait : six mortelles atteintes,
Le dépouillant de vie, et son Prince de craintes,
L'ont fait choir sur la poudre, où son corps détranché
De la chambre royale a rougi le planché.
Son frère, à qui la pourpre environnait la tête [2],
Foudroyé des éclats de la même tempête,
En a suivi la trace, et talonné ses pas
Dans le sanglant chemin qui conduit au trépas [3].

Bertaut, demeuré impassible devant le meurtre des Guise, ne peut se contenir en apprenant les manifestations populaires qui en furent la conséquence. Cent mille personnes, excitées par les métaphores bibliques des prédicateurs, avaient parcouru processionnellement les rues de Paris, un cierge à la main, et avaient soufflé dessus, au signal donné, en criant vers le ciel : « Dieu, éteins ainsi la race des Valois! » A la pensée

1. *Cantique en forme de prière pour le feu Roi*, p. 5.
2. Le lendemain, Henri III ordonna le meurtre du cardinal de Lorraine.
3. *Discours funèbre sur la mort de la Reine mère*, p. 152

d'une telle audace, notre poète se révolte : Paris[1], « forcenant de douleur et de rage, »

S'est tellement laissée à ses flammes reprendre,
Que, sans aucun respect de la grandeur des rois,...
Elle a traîné par terre au plus vil de la fange
Les images du sien, et d'une rage étrange,
Déchiré, poignardé, par le feu consumé
Tout ce qu'elle a pu voir de ses traits animé.

Ces cris étaient le prélude des acclamations qui saluèrent l'assassinat du roi[2]. Ce tapage tragique irritait Bertaut, et, regrettant d'être né en des jours si funestes[3], il souhaitait qu' « en ces rebelles murs, où par mille feux de joie on riait de ses larmes », l'allégresse impertinente des Parisiens fût durement châtiée.

Quand il entreprend de narrer les événements militaires, il ne se borne pas à un récit vague, facile matière à dithyrambe. Retrace-t-il, par exemple, la bataille de Coutras, il rappelle l'ardeur de la lutte, — cette

. . . . fureur couvrant toute la plaine
Des sanglantes moissons de la guerre inhumaine,

et il évoque le « cri vengeur » qui excita davantage encore les protestants contre les catholiques[4]. Plus tard, sa clair-

1. Bertaut fait *Paris* du genre féminin.

2. On chantait, entre autres refrains satiriques :

Il est mort, ce traître roi,
Il est mort, ô l'hypocrite,
Il est mort en desarroi,
Vêtu de ses faits iniques.

(*Chanson sur la mort advenue à Henri de Valois.* — Leroux de Lincy, *Chants historiques*, t. II.

3. O Dieu, que le destin m'eût été favorable,
Puisque j'avais à naître en ce val misérable,
S'il m'eût fait enrôler au nombre des vivants,
Ou plus tôt ou plus tard de six vingtaines d'ans,
Pour ne point attoucher un siècle si barbare.

(*Complainte sur la mort du feu roi*, p. 166.)

4. Les protestants tuèrent sans quartier les catholiques au cri de *Souvenez-vous de Saint-Eloi*, parce que deux régiments du roi de Navarre avaient été massacrés au combat de ce nom.

Maint cavalier, illustre et de nom et de race,
En est resté pour preuve étendu sur la place,
Encor que la valeur du chef des ennemis
Presque contre son gré ce carnage eût permis

voyance aperçoit les conséquences redoutables de la prise d'Amiens. L'admission solennelle de Henri IV dans l'Église catholique avait bien ruiné la *Sainte-Union* et déjoué les ambitions de l'Espagne, mais celle-ci n'en continuait pas moins de poursuivre opiniâtrément ses desseins. Les armées de Philippe II s'étaient emparées de Cambrai, Calais et Doullens : ces échecs appelaient une revanche. Le roi connaissait

Le glorieux métier qui gagne les victoires,

et Bertaut, voyant les anciens Ligueurs relever déjà la tête [1], excite son audace [2] :

Allez, Sire, allez donc, Dieu lui-même est pour vous,
La faveur de son bras vous couvrira des coups...
Allez, voyez, vainquez [3]...

Il comprit l'importance de la capitulation d'Amiens (19 septembre 1597), et en signala « le retentissement immense »; longtemps avant H. Martin, il avait exprimé cette idée que « la force morale de la France se trouva bien plus grande qu'avant le succès passager des Espagnols [4] ».

Avec indépendance il apprécie les négociations engagées entre les cours de Paris et de Rome. Tout en chassant les ennemis du royaume, Henri IV se réconciliait avec le Saint-Siège. Des obstacles, semés par l'étranger sous les pas des

Mais il n'a jamais pu d'une si forte bride
Retenir la fureur de l'épée homicide,
Qu'un souvenir vengeur, recueilli par un cri,
N'ait rendu le soldat cruellement aigri.

(*Discours funèbre sur la mort de Lysis*, p. 133-134.)

1. « Henri IV, dit H. Martin, avait à combattre non plus pour la gloire, mais pour l'existence même. »

2. Je pense ouïr, dit-il, la Somme et Saint-Quentin

Aises de voir venger, sur l'audace ennemie,
Du jour de Saint-Laurent la perte et l'infamie,
Et pense voir Dourlens, que ce tigre étranger
Dans le sang des Français naguère fit nager,
Essuyer de son cœur les misérables larmes,
Quoiqu'il gémisse encor sous l'orgueil de ses armes.

3. *Discours au Roi allant en Picardie pour combattre l'Espagnol*, p. 114.

4. Tome X, p. 410 et suiv.

Il vaut mieux pour sa gloire et pour notre bonheur,
L'avoir reprise ainsi que non jamais perdue.

(*Sur la réduction d'Amiens en l'obéissance du Roi*, p. 42.)

ambassadeurs, en ajournèrent le moment. La tentative du duc de Nemours échoua ; mais Davy du Perron, plus habile, assura le triomphe de la cause royale. Secondé par Arnauld d'Ossat, il détruisit enfin les préjugés qu'entretenaient astucieusement contre le Béarnais l'Espagne et la Ligue, et obtint de Clément VIII l'absolution du roi. Bertaut ne craignit pas de faire avouer, en vers, au Souverain Pontife lui-même, qu'on avait essayé de le circonvenir, et que s'il eût écouté plutôt

> . . . . l'espagnole éloquence
> Et les rusés conseils de l'humaine prudence
> Que ceux du Tout-Puissant, ...

il n'eût point autorisé Henri IV à franchir le seuil de l'Église [1].

C'est dans le *Discours sur la Conférence tenue à Fontainebleau*, que le poète expose ces idées. Henri IV affermissait sur des bases solides son œuvre d'apaisement et de réforme. L'ordre renaissait dans la politique et dans la religion ; mais les protestants continuaient de prêcher leur doctrine avec zèle, et les discussions théologiques n'avaient point perdu la faveur. Heureusement, l'ère était close des controverses qu'éclairait la lueur sinistre des incendies, ou qu'ensanglantait la mort des adversaires : la menace et l'injure étaient désormais interdites aux théologiens, et l'urbanité convenait seule à la société d'élite qui leur faisait l'honneur d'assister au tournoi et de marquer les coups. La conférence de Fontainebleau eut

1. Car pour me détourner d'y recevoir tes pas,
Que ne supposait-on, que ne disait-on pas ?...
Lorsque regnant en paix tu te verrais soumis
Tous ceux que leur malheur te rendait ennemis,
Tu devais, disait-on, suivre les artifices
De ce prince apostat, qui sacra les premices
De son regne au vrai Dieu, puis, en se devoilant,
Et d'une main impie aux demons immolant,
Fit naitre pour l'Eglise un etat lamentable,
Et fut par sa douceur d'autant plus redoutable,
Que les autres sanglants et cruels Potentats
Engendraient des martyrs, et lui, des apostats.
Tu devais pratiquer ses ruses et ses charmes,
Puis, déployant enfin de plus cruelles armes,
Devenir ce sanglier, juste effroi du veneur,
Qu'on doit voir saccager la vigne du Seigneur.

(*Discours au Roi*, p. 119.)

pour champions deux hommes regardés respectivement par leur parti comme deux maîtres, l'évêque d'Évreux, Jacques Davy du Perron, et le calviniste du Plessis-Mornay [1]. La dispute empruntait aux circonstances une gravité singulière, et la volonté royale semblait presque restaurer l'ancien jugement de Dieu, à l'occasion d'une querelle qui passionnait ardemment les consciences. Bientôt on ne parla plus que de cette conférence à la cour et dans les salons, dans les milieux catholiques et les prêches protestants, et l'on se rendit à Fontainebleau avec le même empressement qu'à une partie de bague ou de paume. Le jeudi 4 mai 1600, à une heure après-midi, le roi, suivi des commissaires, des princes et princesses du sang, des dignitaires de l'Église, des chefs protestants et des grands du royaume, entra dans la salle du Conseil pour présider la séance. Bertaut était là, en bonne place; il avait accompagné du Perron, de Paris à Fontainebleau, et celui-ci en appelait plus tard à son témoignage [2]. L'évêque d'Évreux émerveilla ses auditeurs par sa science, sa logique et sa verve; à l'unanimité, le jury le déclara vainqueur après chaque assaut [3].

Son rôle de poète de cour conviait Bertaut à célébrer cette joute oratoire qui revêtait le caractère d'un événement historique. Au lieu de se perdre en de fades compliments, il préféra dégager l'idée inspiratrice de la conférence et en saluer les consolants résultats. Cet homme paisible, qui redoutait comme un fléau les dissensions et les conflits, se laisse bercer doucement à la pensée d'une trêve générale et d'une har-

1. Le rôle prépondérant que du Perron avait joué dans les préliminaires de la conversion du roi, et le succès de sa mission diplomatique à la cour de Rome, avaient mis en lumière son talent, mais la conférence de Fontainebleau accrut sa renommée. — « Gentilhomme de haut mérite dans les lettres et les sciences, la politique et la théologie », du Plessis-Mornay enseignait des doctrines contraires au dogme catholique dans son volume *De l'Institution de l'Eucharistie en l'Église chrétienne.* — Voir Appendice E (1).

2. « Les sieurs Bertaut, de Beaulieu, de Bérulle, de Salettes et autres amis de l'évêque d'Évreux, qui étaient venus de Paris à Fontainebleau avec lui, attesteront aux hommes que c'est une singulière imposture, et que l'évêque d'Évreux n'avait fait porter qu'un seul exemplaire de Scotus, qui lui avait été prêté de la Sorbonne. » (*Diverses œuvres. Actes de la conférence,* p. 174.)

3. Voir Appendice E (2).

monie universelle. « Les deux partis qui divisent la France n'auront plus désormais qu'une même loi et qu'une même foi, comme ils n'ont qu'un seul roi. » La clameur des luttes fratricides n'attristera plus les échos du royaume; la concorde va régner en maîtresse, sans flétrir ses lauriers par d'inutiles représailles. La route suivie jusqu'à présent n'a point mené au but[1] : journée cruelle de la Saint-Barthélemy, guerres de religion, petites escarmouches ou grandes batailles,

De quoi nous ont servi tant de feux allumés, etc.[2]

Ne vaut-il pas mieux briser avec ces violences et chercher, comme Henri IV, « des chemins plus doux[3] »? Le succès de la conférence de Fontainebleau n'aura pas seulement en France des suites avantageuses; l'effet en rejaillira par delà les frontières. Ce gage de la fidélité royale, agréable au Saint-Siège, dissipera ses dernières préventions[4].

Un autre sujet de noble inspiration tentait la muse de Bertaut, le *Grand Dessein*. Rassuré sur les destinées de la patrie et la fortune de sa maison, Henri IV, que conseillait Sully, remet-

1. Trois rois, vos devanciers, désireux de trouver
Un chemin qui les fît à ce bien arriver,
L'ont cherché comme vous, mais les fruits de leurs peines
N'ont repu leurs désirs que d'espérances vaines.
Parce qu'ils l'ont cherché par les sanglants combats...
Mais la preuve a montré qu'il fallait comme vous
Apporter à ces maux des remèdes plus doux.
Discours, p. 115.

2. Voir ces vers déjà cités, page 18.

3. Or, Sire, qui ne sait que des chemins plus doux
Sont pour la plus grand'part déjà suivis de vous?
A qui ne parut point l'ardeur de cette flamme
Qu'un zèle tout céleste allumait en votre âme.
Quand ce docte Prelat, en qui luit le pouvoir
Qu'a l'extrême éloquence et l'extrême savoir,
Combattait devant vous des armes de l'Eglise,
Pour la foi dont la garde en vos mains s'est commise?
Vous sembliez du desir combattre avecques lui :
Chaque mot vous comblait ou de joie ou d'ennui;
L'honneur qu'il s'acquérait paraissait votre gloire,
Et tout autant de fois qu'il gagnait la victoire,
Soudain le feu de joie en luisait dans vos yeux
Etincelant alors comme étoiles des cieux.
(*Discours*, p. 117.)
Oh! que ce grand Pontife, etc. (*Ibid.*, p. 18.)

tait l'ordre dans les finances, s'intéressait à l'agriculture, ouvrait des voies nouvelles à l'industrie et au commerce, et se révélait, en face des descendants de Charles-Quint, l'arbitre de l'Europe. Sa confiance dans les brillantes promesses de l'avenir lui fit-elle méditer des projets hardis, capables d'égaler son nom à celui des maîtres du monde? Est-il exact, comme on l'a prétendu, qu'il ait voulu secouer, de ses mains vigoureuses, la puissance redoutable de la maison d'Autriche, refouler en Asie l'influence des Turcs et morceler l'Europe en une série de républiques? Les poètes de l'époque ont à l'envi chanté le *Grand Dessein* : Jean Godard, Malherbe, A. de Verneuil, Régnier, Racan et tant d'autres, ont tour à tour modulé un hymne sur cette belle chimère. « Apollon, par la grâce de Jupiter, roi du Parnasse et de l'Hélicon », devra même rendre un jour cet arrêt : « Deffendons à tous faiseurs d'odes et de poèmes en l'honneur du roi, d'envoyer Sa Majesté sur les murs de Memphis et de Babylone[1]. » Cette mode innocente continuera de sévir jusqu'à l'heure où Boileau impatienté s'écriera :

N'avons-nous pas, cent fois, en faveur de la France,
Comme lui, dans nos vers, pris Memphis et Byzance,
Sur les bords de l'Euphrate abattu le turban,
Et coupé, pour rimer, les cèdres du Liban[2]?

Bertaut mêla timidement sa note à ce concert belliqueux. Il souhaite au roi, lui aussi,

L'honneur de maîtriser la terre universelle[3].

Si Henri IV ne peut réaliser entièrement ses projets splendides, son fils, « nouveau César », cueillera du moins à larges brassées,

1. Guéret, *La Guerre des Auteurs anciens et modernes.*

2. *Épitres*, I. — Ce qui n'empêchera pas le même Boileau de dire à Louis XIV :

Est-il dans l'univers de plage si lointaine
Où ta valeur, grand Roi, ne te puisse porter,
Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter?
Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles :
Puisque ainsi dans deux mois tu prends quarante villes,
Assuré des bons vers dont ton bras me répond,
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

(*Épître* IV.)

3. *Cantique dont l'argument est pris du XXe psaume*, p. 15.

dans « la Thrace guerrière » et « l'Arabie », des « lauriers toujours verts », il « rendra l'Asie une nouvelle France, soumettra sultans et sophis », et « assujettira le Nil, le Danube et le Gange » avec une dextérité merveilleuse. Que l'Orient se tienne sur ses gardes : le poète est déjà témoin des frayeurs de « la Thrace et des ondes Égées », et il voit « le croissant doré pâlir devant ce nouveau soleil[1] ».

La contradiction est flagrante : comment concilier cette ardeur batailleuse avec le désir de voir « l'épée se rouiller à l'ombre de l'olive »? Mais, sans déjà soupçonner l'âme débonnaire de Louis XIII, Bertaut avait assez accoutumé de « mourir par métaphore », pour tuer de même les Musulmans. Il n'envisage pas, du reste, avec autant de complaisance que Racan les « funérailles » des futurs vaincus, et ne se réjouit point à l'avance de contempler les « peuples qui

Pleureront leurs maisons superbes
Quand on moissonnera les gerbes
Sur les ruines de Memphis. »

Il préfère se fier en la « vaillance » et en la « merci » du vainqueur, et sera satisfait lorsque

Ces rois, de qui la mer couronne les provinces,
Viendront chargés de dons implorer sa bonté[2].

Le *Grand Dessein* s'écroula soudainement : Ravaillac, le 14 mai 1610, assassinait Henri IV ; et, pour ajouter une dernière page à ses récits d'histoire, l'ancien poète de cour, devenu évêque de Séez, composa les *Stances sur la mort du feu roi.* Un autre règne commence. Bertaut n'en célébrera plus les gestes; mais, passant la lyre à de plus jeunes ou à de plus habiles, il jettera, comme suprême accord, un souhait magnifique. « Fasse le ciel que la postérité s'écrie un jour :

L'aiglon surpasse l'aigle en ce vol admirable.

Louis XIII ne fut pas un « aiglon », et « surpassa » moins en-

1. *Sur la naissance de Mgr le Dauphin. Pannarette*, etc.
2. *Imitation du Ps. LXXI, en forme de prière prophétique pour la grandeur et prospérité de Mgr le Dauphin*, p. 57.

core son père; mais les poètes qui honorèrent son règne firent oublier Bertaut.

*
* *

Notre auteur a donc retracé les hauts faits de son temps. Or, doit-on dire, comme Sainte-Beuve, — en lui appliquant le mot dédaigneux d'Antoine Muret sur les prédécesseurs de Ronsard, — qu'avec lui la poésie française devient une poésie de dames? D'associer ainsi sa muse aux grandes émotions de l'époque, n'est-ce pas l'indice d'une âme généreuse et virile? Ce qui accroît le mérite de Bertaut, c'est qu'il ne renonce pas, en s'adressant aux rois, à l'indépendance et à la hardiesse même de ses jugements. S'il offre de l'encens à Henri III et à Henri IV, il joue discrètement son rôle de thuriféraire.

Un petit nombre de poèmes manifestent ses sentiments à l'égard du dernier Valois[1]. Dans l'éloge de *Lysis* n'éclatent point les compliments outrés que prodigue du Perron[2]. Le roi est bien, sans doute, un « grand héros, demi-dieu de la terre », le « nourrisson de Mars et de Mémoire »; mais ces éloges obligés serviront à mieux faire accepter la leçon. D'Épernon, le nouveau favori, la risquera sous forme de conseils : procédé habile et commode, cher à l'auteur.

Quoi? Ce cœur invincible aux plus vaillantes armes
Sera-t-il maintenant étouffé par des larmes?...
O généreux Daphnis, souviens-toi de toi-même,
De tes fameux lauriers, de ton saint diadème...
Tu l'aimais trop, Daphnis, lorsqu'il était vivant.

« Ne sois pas indifférent à sa perte », mais — et quel beau vers! —

Sens-la comme un ami, porte-la comme un homme,
Comme un Grand, comme un Roi.

1. Les plus importantes sont les *Discours sur la mort de Lysis* et *sur la mort de la Reine mère* et les deux *Complaintes* sur celle du Roi.

2. Il appelle Henri III « prince égal aux héros, qui sert de lumière aux autres rois du monde », et dont la gloire

A pour lieu l'univers, pour temps l'éternité.

Pouvait-on, en termes plus énergiques, inviter le monarque à tempérer sa bruyante douleur? Bertaut faisait même allusion aux mausolées fastueux que Henri III dédiait à la mémoire de ses familiers, et l'avertissait de ne point « bâtir à Joyeuse des temples comme aux dieux ».

Dans le *Discours funèbre sur le trépas de M. de Ronsard*, deux vers à peine parlent de Henri III[1] : le secrétaire s'empressait peu de chanter son maître! Les poésies de Desportes, « son bien-aimé et favori poète », dit l'Estoile, suffisaient à Sa Majesté; mais les rois sont moins que d'autres insensibles à la louange, et les adulations quotidiennes qui devraient bientôt leur paraître fastidieuses deviennent l'aliment indispensable de leur vie. Nul doute que Henri III n'eût accueilli avec satisfaction d'autres poèmes de Bertaut; pour être officiellement accrédité près du prince, Desportes ne gardait pas le monopole du panégyrique. La réserve assez étrange de notre auteur ne témoignerait-elle pas de sa délicatesse? S'il s'est dédommagé plus tard, à la mort de Henri III, on ne saurait alors l'accuser de courtisanerie : tandis que l'on « parlait révéremment »

Du couteau de Frère Clément,

il n'y avait nulle hâte à couvrir de fleurs le tombeau du défunt. C'est donc un cri de reconnaissance que sa *Complainte*, une lamentation d'homme frappé dans ses amitiés et désemparé par une perte si subite.

Bertaut n'a pas, toutefois, aimé aussi sincèrement Henri III que Henri IV. Épris du Béarnais, il lui donnera, au delà de la mort, les plus touchantes preuves de sa fidélité. C'est dire qu'il ne lui a point ménagé les louanges. Mais, à mesure qu'il pénétrait dans son intimité, il atténuait les éloges et multipliait les conseils. Au début, les compliments excèdent la mesure :

Un style aussi fameux en la gloire des vers

« que l'heureuse épée » du roi « est crainte en l'univers » mé-

1. Roi, de qui la prudence, aux conseils occupée,
A banni de mon sein le regne de l'epee.

riterait seul de chanter sa vaillance; car, « pour trouver un peuple

> Qui n'eût point entendu le bruit de ses combats,
> Il faudrait quelque part chercher un autre monde.

« Juste, généreux, prudent, pieux, doux à commander », en vérité, c'est un autre Charlemagne[1]. L'usage admettait ou réclamait ces belles exagérations : il suffit, pour s'en convaincre, de relire les poésies de cette époque. Plus tard encore, Corneille, en dépit de son indépendance ombrageuse, ne saluera-t-il pas avec une complaisance excessive le roi et Mazarin? Et Boileau, qui se piquait de ne farder point la vérité, ne commettra-t-il pas cette hyperbole :

> Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire!

Pour peu même que l'on comparât à certaines pièces de notre poète l'*Ode sur la prise de Namur*[2], est-ce lui qui souffrirait le plus sérieux dommage? Aussi bien, comme l'observe M. G. Larroumet, « si nous ne craignons pas aujourd'hui de témoigner notre admiration pour notre pays, si nous trouvons naturel de dire, sur une tribune de comice agricole, que nous sommes le premier des peuples, alors que les peuples voisins en disent autant d'eux-mêmes, nous aurions tort d'être plus sévères à l'endroit des flatteries un peu outrées que les sujets adressaient à leur souverain[3] ».

Bertaut se permet vite, d'ailleurs, une plus franche allure, et les avis s'introduisent furtivement en ses strophes. Déjà, dans sa première pièce dédiée au roi', il avait hasardé quelque réflexion mélancolique[4], en constatant que les victoires ne

1. *Stances au roi*, p. 3.

2. Quel bruit, quel feu l'environne,
C'est Jupiter en personne,
Ou c'est le vainqueur de Mons, etc.

3. *Revue des Cours et Conférences*, année 1899.

4. Ah! que les fiers destins qui dominent sur nous
Ne vous ont-ils fait naître en un siècle plus doux
Et plus favorisé de la bonté céleste!
Hélas! nous devait-il tant de mal arriver,
Que la rigueur du sort nous forçât d'éprouver
Sous un roi si clément un règne si funeste!
(*Stances au roi*, p. 37.)

ramenaient point la paix. Il songeait au dernier obstacle qui rendait l'accès du Louvre plus difficile au prétendant. Celui-ci pouvait plus aisément triompher des armées espagnoles et conquérir le pays que vaincre les scrupules religieux de la nation. Si populaire que fût sa physionomie, si nombreux les nouveaux enrôlements autour de son *panache,* tant que sa conversion demeurait incertaine, les esprits appréhendaient l'avènement d'un souverain calviniste. On désirait son abjuration, et ses familiers travaillèrent à lui aplanir les voies. Bertaut ne se croyait pas encore assez sûr de ses bonnes grâces pour se permettre un conseil, mais il ne s'interdit pas une délicate allusion :

> Non, *rien* n'empèchera qu'un roi si généreux,
> Surmontant nos malheurs, ces tempêtes ne calme :
> Vous les dompterez, Sire.

Ce *rien* était éloquent dans sa concision même : le Béarnais dut concevoir plus d'estime pour un poète qui, parmi les compliments, insinuait avec autant de tact une vérité bonne à entendre. L'auteur l'exhortait enfin à poursuivre « d'un pied ferme et constant » sa marche triomphale :

> Puis, donnez au Seigneur le fruit de vos beaux faits,
> En faisant triompher au milieu de la paix
> Celui qui vous fait vaincre au milieu des batailles [1].

A partir de sa conversion, Henri IV, désormais « de tout point accompli », tolérera des conseils moins déguisés : Bertaut n'en est pas avare. Le *Génie* de la vieille cité parisienne, qui presse chaleureusement Sa Majesté de ne plus différer son entrée victorieuse, lui dicte ses devoirs :

> Croissez en cette gloire, ô l'honneur des bons princes,
> Vainquez et pardonnez, le ciel le veut ainsi ;
> Puis, si toujours ce mal travaille vos provinces,
> Vainquez et punissez, le ciel le veut aussi...
> La clemence est pour ceux que l'aveugle ignorance
> Ou la juste douleur en la faute a poussés,
> Non pour ceux qui conduits d'une impie espérance
> Arment d'ingrats desseins leurs désirs insensés.

1. *Stances au roi*, p. 37.

Ayez écrit au cœur d'une encre perdurable
Que tout vice fleurit sous un prince trop doux,
Et qu'enfin on se rend également blâmable,
Ne pardonnant à nul et pardonnant à tous [1].

Mainte fois aussi Bertaut a reproché au prince cette audace qu'acclamait l'univers, mais dont les amis de l'ordre redoutaient les imprudences. Sully avait même, un jour, malmené le monarque, en lui rappelant ses témérités inutiles [2]. Le poète ajoute à la prière semblable remontrance. Certes, le souci de la conservation de Henri IV, qu'il allègue, entre pour une large part dans ses appréhensions, mais il invoque aussi, pour tempérer la vaillance du souverain, les tristes calamités qu'engendrerait sa mort. « Une âme affamée de gloire vulgaire peut convenir à un aventurier, elle n'est pas digne d'un chef [3]; » celui-ci doit « par sa seule prudence faire à ses ennemis sentir sa présence :

Sire, combattre ainsi c'est combattre en monarque,
Pour laisser de ses traits une éternelle marque...
Il n'advient pas toujours que l'âme aventureuse
Couronne ses desseins d'une fin bienheureuse,

1. Pour pallier sa hardiesse, il ajoutera :

O sire, pardonnez à ce cœur téméraire,
J'aurais tort d'essayer à vous rendre sévère,
Puisque mon imprudence a besoin de pardon.

(*Au roi pour le convier de revenir à Paris*, p. 40.)

2. Henri IV, piqué, répondit brusquement : « Voilà un discours de gens qui ont peur, je ne l'eusse pas attendu de vous autres. » — « Il est vrai, Sire, riposta Sully, mais seulement pour votre personne qui nous est chère. Que s'il vous plait vous retirer avec le gros qui a passé le vallon et nous commander d'aller, pour votre service ou pour votre contentement, mourir dans cette forêt de piques, vous reconnaîtrez que nous n'avons pas peur pour nos vies, mais seulement pour la vôtre. »

3. Sa valeur nous perdra : de ce même courage
D'où vint notre salut viendra notre naufrage.
Que pense-il en son cœur? Ne se souvient-il point
Que le bien de l'Europe à sa vie est conjoint?
Il est roi, non soldat, chef, non main de l'armée.
Il siérait mal aux rois d'avoir l'âme affamée
D'une gloire vulgaire et du même laurier
Qui peut ceindre le front d'un simple aventurier.
Quel droit ou quelle loi permet à sa vaillance
D'exposer aux dangers le salut de la France?
Ignore-il que souvent la cruauté du sort
Fait qu'en cherchant la gloire on rencontre la mort?

(*Discours présenté au Roi allant en Picardie*, p. 105.)

Et quand il adviendrait, peu durable est l'honneur
Qui doit toute sa gloire aux effets du bonheur[1].

Tout hardis qu'ils paraissent, ces conseils pourraient n'être taxés que de flatterie ingénieuse; mais Bertaut aborde avec la même aisance les avis directs. « Désormais, dit-il, vous devez, Sire, chercher en Dieu les moyens d'extirper l'hérésie. Veuillez y prendre garde. C'est pour avoir assis le vice et l'ignorance sur les trônes sacrés des Églises de France que nos malheurs sont devenus florissants. Il faut augmenter l'empire de la foi et défendre sa querelle avec ardeur. La bravoure ne suffit pas :

La vaillance des rois n'est que vent et fumée,
S'ils n'ont la piété dedans l'âme imprimée[2].

Cette franchise, de la part d'un courtisan qui tient sa fortune du bon plaisir royal, ne rachète-t-elle point l'excès des éloges? En célébrant la naissance et le baptême du Dauphin, Bertaut a, du reste, tracé pour les chefs d'État un véritable plan de vie :

Qu'il aime les beaux-arts dont les Muses s'honorent
Et sache que les ans toutes choses dévorent,
Fors les sacrés labeurs d'un illustre écrivain;
Que l'épée est sans nom, qui ne doit rien au livre,
Et que pour acquérir l'honneur de toujours vivre,
Si l'un ne parle point, l'autre combat en vain.

Qu'il aime ses sujets, qu'il en soit le refuge,
Qu'il s'en rende avocat lorsqu'il en sera juge;
Qu'il soulage leur dos, le voyant opprimé;
Qu'il s'en estime père et qu'en soi-même il pense
Qu'un père est malheureux, qui, par son inclémence,
N'aime point ses enfants ni n'en est point aimé.

Qu'en écoutant les cris des âmes les plus viles,
Béni, chéri de tous, il se rende inutiles

1. Une gracieuse prière tempère la témérité de ces paroles :

Obligez de ce bien la France votre mère...
Et cédez aux désirs de vos humbles vassaux
Qui pensent, vous voyant courir à tant d'assauts,
Voir les plus grands périls dont la guerre est suivie
Leur femme, leurs enfants, leur fortune et leur vie.

Discours présenté au roi allant en Picardie, p. 111-112.

2. *Discours au roi sur la Conférence tenue à Fontainebleau*, p. 115-120.

Les gardes dont ses flancs seront ceints nuit et jour,
Lisant ès accidents dont la vie est féconde
Que des moindres sujets aux plus grands rois du monde
Redoutable est la crainte où ne vit point l'amour.

Qu'il aime, qu'il adore et craigne tout ensemble
Celui sous qui la terre et le ciel même tremble,
Et sans qui nul État ne saurait se fonder;
Qu'il sache que c'est Lui qui maintient les monarques
Et qui montre aux plus grands, en mille insignes marques,
Qu'un roi qui Le sert mal ne peut bien commander [1].

Enfin, le *Pannarette*, ample commentaire de ces stances, est plutôt « un manuel » de devoirs qu'un hymne flatteur [2].

Bertaut a donc loué les rois sans les aduler fadement. Assez respectueux de son caractère pour préserver sa réputation, il ne s'est point hâté, comme Desportes ou A. Jamyn, de se plier aux caprices de Henri III; et s'il a célébré les exploits, les vertus militaires et les bienfaits de Henri IV qu'il aimait davantage, il ne s'est pas abaissé, comme Malherbe, à chanter « ses amours de roi grison ». La dignité ne comptait pas alors de dévots : hormis le mécontent d'Aubigné, qui grondait dans sa retraite, les poètes s'agenouillaient sans effort. Il y avait quelque péril à garder une attitude moins souple : n'arriverait-on point vite à se fatiguer d'un subalterne qui distribuait des conseils de surcroît? L'esprit et le cœur de Bertaut le sauvèrent d'une disgrâce. Il se montrait si ingénieux dans les comparaisons et les rapprochements, que le roi acceptait volontiers ce parfum mélangé. Quel moyen de s'irriter, quand de chères ombres quittaient leur séjour mystérieux pour donner avec une tendre sollicitude des avis si opportuns? Henri IV, qui voyait, d'ailleurs, en notre poète non un flagorneur hypocrite mais un serviteur fidèle, l'avait pris en affection.

Ainsi, Bertaut a relevé la poésie tombée dans la courtisanerie

1. *Sur la naissance de Monseigneur le Dauphin*, p. 53.

2. Si dans les compliments aux reines Catherine et Marie de Médicis le poète a dépassé la modération exigée par le bon goût, il y a lieu, avant de le condamner, de se souvenir encore des usages de l'époque et de se rappeler, par exemple, les éloges outrés qu'un homme grave et parfaitement estimable, comme le chancelier de l'Hospital, décernait sans scrupule à la première femme de Henri IV, Marguerite de Valois. — Voir Appendice E (3).

avec Desportes. Inspiré par une grande idée, Ronsard avait exalté les destinées glorieuses de la France. De la poésie de cour, chère à Marot et à Saint-Gelais, il avait fait généralement une poésie nationale : il offrit à Charles IX des avertissements avec des éloges. Desportes, en lui succédant au Louvre, ne se haussa point vers de tels horizons : intrigues, rendez-vous, plaisirs, furent le motif ordinaire de ses dithyrambes. S'il prenait parfois un ton plus grave, il ne pouvait se délivrer entièrement d'obsédantes habitudes, et, chantant le départ du duc d'Anjou pour le siège de La Rochelle, il ne prêta au prince que d'amoureux regrets. Bertaut fait regagner d'un bond à la poésie le terrain perdu, et célèbre les événements politiques. En traitant de la sorte des sujets plus nobles, eût-il franchi les justes limites de la louange, que l'on devrait encore le féliciter de son choix; mais, puisqu'il a, de plus, flatté discrètement et conseillé les rois, ne mérite-t-il pas notre estime?

*
* *

Ces poésies l'emportent certainement sur les premières, et l'auteur en a eu conscience : il hésita longtemps à publier ses stances pétrarquistes, tandis qu'il édita volontiers ses poèmes sérieux. A vrai dire, ceux-ci ne sont point parfaits, et la critique y signalera sans peine plusieurs défauts. Le désir de composer une œuvre digne à la fois d'un thème solennel et d'un royal destinataire entraîna parfois le poète au delà du but : il se crut trop souvent obligé de déployer en cinq cents vers des idées clairsemées, qu'un cadre plus restreint eût mieux fait ressortir. De là, ces amplifications enfantines et fatigantes. Il manquait à Bertaut et un modèle concis et un censeur impitoyable. Les poèmes démesurés auxquels la longueur, croyait-on, donnait un air solennel, jouissaient alors de la vogue : ils semblaient le privilège du talent. Les convenances qui réclamaient un visible effort et interdisaient l'apparence même d'une composition hâtive, et le souci de prouver aux envieux la puissance de leur souffle, engageaient les poètes à maintenir

ce déplorable usage[1]. Avant de blâmer Bertaut de ses nonchalances, il faut donc attribuer au goût de l'époque la part de responsabilité qui lui incombe. Mais que de passages traînants dans les poèmes héroïques de notre auteur! La pensée molle et indécise s'étend en nappe, et le mouvement est paralysé par une série de vers que ne rachètent ni une pensée forte ni une frappe vigoureuse. Au début, on salue avec joie un beau départ; mais soudain l'élan s'arrête, le poète retombe, et seul le rythme des lourds alexandrins nous annonce qu'il plane encore au-dessus de la prose. Cette gêne se manifeste surtout dans les premières pièces dédiées à Henri IV : la préoccupation de ne rien dire qui pût déplaire a confiné Bertaut dans la banalité languissante.

Parfois aussi, la prétention de paraître éloquent l'a rendu emphatique : il a visé à la grandeur et cru l'atteindre, mais, en orfèvre inexpérimenté, il a pris des stras pour des diamants. Dans cette poésie d'apparat, le naturel le cède à la déclamation fastueuse, et les lieux communs abondent. L'habileté avec laquelle l'auteur fixe certains traits, et ses remarques touchantes sur des incidents mesquins, nous font regretter qu'il se soit souvent maintenu dans le vague. N'est-il pas vrai, par exemple, que l'on est témoin de l'assassinat, de la mort et de la mise en bière de Henri III? Pourquoi Bertaut n'a-t-il pas brossé avec le même talent les toiles historiques des grandes batailles du roi? Arques, Ivry, Fontaine-Française, Paris, Amiens, auraient trouvé une place d'honneur dans cette galerie, comme revivent à nos yeux, grâce au pinceau de Horace Vernet, les combats de l'expédition d'Afrique. Mais, au lieu de ces descriptions vivantes, ce sont des chants un peu ternes et des allusions plutôt que des récits : la fumée de l'encens finit par obscurcir le tableau, et l'on entrevoit malaisément l'acteur principal. Le poète a peut-être voulu, comme Malherbe, s'éloigner des détails pour dominer le sujet, mais la fatigue sensible qu'il éprouve lasse promptement le lecteur.

1. Il est curieux, en effet, de constater, dans les poèmes parallèles de du Perron et de Bertaut, un chiffre presque égal de vers : on dirait que les deux amis se sont préalablement entendus pour le déterminer.

La mythologie lui a trop libéralement aussi prêté son concours. L'École de Ronsard dévalisait le Parnasse et l'Olympe : non seulement les puissants dieux et les illustres déesses, mais les moindres héros et les nymphes à peine authentiques, étaient accaparés par elle pour servir d'ornement à ses vers. Un docteur en mythologie pouvait seul soupçonner le charme savoureux ou l'ironie piquante d'une allusion. Bertaut ne s'affranchit point de ce travers, et, sans parler des personnages fameux de l'histoire ancienne qui honorent ses poèmes, il serait facile de former un cortège imposant avec les divinités apparues isolément dans son œuvre.

*
* *

« Je crois, écrivait Sainte-Beuve, n'avoir rien omis de Bertaut qui puisse donner du regret. » Or, le grand critique doit se reprocher une « omission » considérable : soit oubli, soit dédain, il n'a pas apprécié les poèmes sérieux de Bertaut. Quelques lignes hâtives laisseraient croire qu'il les connaissait, mais il ne les a point étudiés avec autant d'attention que les poésies amoureuses. Pourtant, les événements heureux ou tragiques, qui désolent ou réjouissent la France, inspirent mieux notre poète que les « yeux » des dames : un souffle héroïque passe quelquefois sur ses vers et les fait frissonner. N'y a-t-il donc que « Malherbe » qui « puisse d'un héros vanter les exploits[1] »? Notre auteur ne connaissait-il pas, lui aussi, « l'art de faire les couronnes », et Malherbe lui-même ne l'aurait-il pas justement « rangé » parmi ces « trois ou quatre » qui « savaient donner une louange éternelle[2] »?

1. *Art poetique*, chant I.

2. « Apollon à portes ouvertes, etc. » *Ode à Marie de Médicis*. — On citerait plusieurs stances où Bertaut célèbre les rois « en termes magnifiques ». Rappelons seulement ses beaux vers *Sur la convocation des Trois États à Rouen*. Henri IV avait réuni dans cette ville une *Assemblée de Notables* ; il voulait « recevoir leurs conseils pour les croire, pour les suivre, disait-il, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais le violent amour qu'il portait à ses sujets lui faisait trouver tout aise et honorable ». A cette occasion, Bertaut composa un sonnet d'où nous détachons ces deux strophes :

Après avoir dressé, pour marques de victoire,
Maint glorieux trophée au rivage étranger,

La coquetterie de broder sur un motif unique des variations savantes avait poussé Bertaut à contourner parfois ridiculement ses strophes, et la galanterie l'avait entraîné souvent dans la préciosité. Mais l'idée plus noble communique au style des accents plus sévères; l'image s'accuse en traits énergiques; la mollesse disparaît avec le raffinement; et l'auteur atteint presque à l'éloquence nerveuse et à la virilité cornélienne. Les vues philosophiques et morales, non moins que le récit des faits, soutiennent et vivifient sa verve et lui suggèrent de belles tirades : alors, la pensée se déroule en périodes majestueuses jusqu'au vers final, d'ordinaire ample et reposant. Ces poèmes ne sont point *nichil-au-dos* : Bertaut s'inquiète plus de la pensée ou du sentiment que de l'originalité des rimes ou de la chute des stances.

Enfin, si en glorifiant les événements de l'histoire la poésie de cour a gravi des cimes plus hautes, l'inspiration religieuse a pareillement ennobli la poésie héroïque. Bertaut n'est jamais plus heureux qu'en donnant à sa muse un lyrique essor : véritablement il y excelle. Le poème politique se pare et s'embellit d'une demi-teinte religieuse; la platitude des arguments et la longueur des descriptions semblent soudain s'évanouir; le panégyrique banal se métamorphose en prière et en hymne. Au contact de la Bible, le souffle s'élargit et devient plus puissant : n'est-ce pas déjà un premier crayon de l'art malherbien, *conatum aliquem et primas quasi lineas Malherbianæ artis*[1]?

*
* *

Bertaut paya de quelques rimes le bienveillant accueil de la société. Corneille rendra hommage à la cassette d'un Montauron;

Dans le sang espagnol les chevaux fait nager,
Et des plus grands Césars obscurci la mémoire,

Il ne restait plus rien au comble de ta gloire,
Grand roi, que de vouloir ton peuple soulager,
Et, chargeant sur son dos un fardeau plus léger,
Finir de ses malheurs la lamentable histoire.

1. Chapelain, *Lettre latine à Sillon*. — Il s'agit de Desportes, mais le mot s'applique encore mieux à notre poète.

son compatriote, aux prises avec la nécessité, lui avait donné l'exemple, en louant divers *Trésoriers de l'Épargne*[1]. Financiers et gentilshommes pouvaient-ils demeurer insensibles à de si jolis compliments[2]? Notre poète estimait et aimait Sully : il lui savait gré de se dévouer à l'organisation et au bonheur du royaume. Hostiles à la violence, leurs âmes avaient entre elles, malgré la divergence de religion, de secrètes affinités. Aussi Bertaut l'a-t-il chanté avec complaisance; dès que *M. de Béthune* est nommé ambassadeur à Rome, il s'empresse de lui dédier des vers[3], et plus tard il trace de lui ce beau portrait :

> Esprit infatigable aux travaux des affaires,
> Qui semblez comme Argus avoir cent yeux ouverts...
>
> Tel s'offense de vous, qui vous prise en son cœur,
> Bien qu'à vous accuser son dépit le convie;
>
> Car, ayant le bien-faire et l'honneur pour objet,
> Quand vos sévérités en donnent quelque envie,
> Votre intégrité seule en ôte tout sujet[4].

Exalter les rois, le Dauphin et les reines, c'était le devoir de Bertaut; versifier en l'honneur des *Trésoriers de l'Épargne*, c'était habileté; vanter les mérites de Sully, c'était justice; mais célébrer Mlle d'Estrées et Mlle d'Entragues, n'était-ce pas

1. Non à d'autres qu'à vous je ne veux point devoir
Le bien que par vos mains j'espere recevoir,
Dût la fortune en être envers moi plus cruelle...
C'est par votre faveur que mon âme est sortie
Du pouvoir des ennuis, des soins et des douleurs,
Que mes poignants chardons se sont changés en fleurs
Et ma longue amertume en douceur convertie...

(*A Messieurs Gobelin et Phelipeaux, Trésoriers de l'Épargne*, p. 289.)

Puget, bien que tu sois des derniers en mon livre,
Si t'aurai-je toujours des premiers en mon cœur, etc.

(*A Monsieur Puget, Trésorier de l'Épargne*, p. 300.)

2. ... Dieu bénissant ton vertueux génie
Fait bruire en mille lieux le nom de Loménie...
Et t'appelle aux degrés où ta vertu t'invite,
Afin que désormais il t'en donne l'honneur,
Comme il t'en a donné dès longtemps le mérite.

(*A M. de Loménie, secrétaire du cabinet du Roi*, p. 298.)

3. *A M. de Béthune, sur la charge que le roi lui a donnée d'ambassadeur pour Sa Majesté à Rome*, p. 296.

4. *A Mgr le marquis de Rosny, grand maître de l'artillerie de France*, etc., p. 295.

flagornerie? Le poète vit les chefs des maisons illustres escorter de leurs adulations les courtisanes triomphantes; il fut témoin du crédit de ces femmes et apprit que Henri IV osait parfois songer à leur accorder la couronne : il ne crut pas alors manquer de dignité en publiant leur charme et leur pouvoir [1]. Il attendit cependant la mort de Gabrielle d'Estrées, et l'éloge qu'il lui consacra est, en réalité, une leçon au roi. On devine qu'en passant condamnation sur les anciennes faiblesses de Henri IV, il prétend surtout le détourner de nouvelles. Quant à la marquise de Verneuil, pourquoi aurait-il affiché plus de sévérité que la reine, qui, dès la fin de 1600, supportait sa présence au Louvre [2]? Les compliments dépassent néanmoins toute mesure [3]. Nous retrouvons ici le Bertaut des poésies de jeunesse, le rimeur de madrigaux : c'est lui encore que nous allons saluer dans le chantre des fêtes de la cour.

« Lorsque Henri IV, en son château de Fontainebleau, écrit M. Chenevière, donnera une fête entre deux batailles, Bertaut, l'aumônier de la reine, Bertaut, l'évêque de Séez, redeviendra poète de cour; ce prélat, qui, la veille encore, faisait du haut de la chaire planer sur un auditoire recueilli les éloquentes vérités du christianisme, cet évêque qui vient d'assister au baptême du Dauphin, reprend, au sortir de l'église, sa plume alerte et joyeuse, et compose un *Récit pour le ballet de douze dames toutes couvertes d'estoiles*, pour les *Princes vestus de fleurs en broderies*, ou pour les *Chevaliers de la Baleine* [4]. » Nous savons maintenant ce qu'il faut penser de cette inexactitude : s'il est spirituel de représenter notre auteur méditant une *mascarade* entre deux sermons, rien n'est plus erroné. Mais, pendant son séjour au Louvre, Bertaut a versifié avec plaisir les divertissements et fêtes.

1. Au sortir des amours douteuses de Henri III, les galanteries du Béarnais pouvaient paraître tolérables à une société indulgente : « Pour avoir échappé aux Caylus et aux Saint-Mégrin, dit le duc de Broglie, qui n'aurait tout pardonné à l'amant de Corisandre et de Gabrielle? »

2. Il avait été le précepteur de son frère, car Henriette d'Entragues — fille de Marie Touchet, la favorite de Charles IX — était la sœur du comte d'Auvergne.

3. Flambeaux étincelants, clairs astres d'ici-bas, etc.

(*A Mademoiselle d'Entragues*, p. 294.)

4. *Introduction littéraire*, p. XIX.

Les ballets ont, à toutes les époques, obtenu un vif succès à la cour de France [1]; Catherine de Médicis accrut encore leur vogue. A partir de Charles IX et de Henri III, ils affectèrent surtout l'allure de mascarades [2]. On commença d'abord de se livrer à ces jeux le jour du *Carême-prenant* : un carnaval pouvait-il se passer de ce divertissement? A mesure qu'on s'y attachait davantage, on les multiplia : naissance ou mariage princier, victoire, traité de paix, en suscitèrent l'occasion; puis, la mode aidant, le carême ne servit plus même d'entr'acte à ces amusements profanes. L'avènement de Henri IV ne ralentit pas l'élan : « jamais on ne dansa autant à la cour, dit M. Fournel, car le Béarnais, en vrai Basque, aimait la danse [3] ».

Le P. Menestrier, jésuite, — qui avait un faible pour les ballets et ne dédaignait pas d'en rimer quelques-uns, afin d'y produire pieusement des allégories vertueuses et des devises morales, — définit ainsi cette danse « d'après Athénée : une imitation de ce que l'on dit et de ce que l'on chante [4] ». C'était donc une sorte de pantomime ingénieuse, où s'alliaient le travestissement, la musique, la poésie et la danse. Le ballet n'était pas abandonné au caprice des poètes ou des danseurs : il obéissait à des lois qui en réglaient l'ordonnance matérielle et la forme littéraire. L'allégorie y tenait une place prépondérante : parfois on mettait en scène des abstractions, mais le plus souvent, des peuples étrangers, sauvages ou inconnus, dont le costume original et fantaisiste se prêtait aux bizarreries du déguisement. La satire n'en était point bannie, et l'auteur risquait volontiers d'ironiques allusions ou des personnalités malicieuses [5].

1. L'un d'eux est demeuré tristement célèbre, celui des *Hommes sauvages*, qu'un accident changea soudain en *Ballet des Ardents*, et qui produisit une première commotion sur l'intelligence de Charles VI.

2. Voir Appendice E (4).

3. « Le ballet était, sous le roi Henri, observe Baschet, une vraie folie de cour. » Même le grave Sully, qui regardait à la dépense, aimait à danser, et il rappelle en ses Memoires le ballet arrangé à Nerac, dont Madame Catherine, sœur du roi, lui montra le pas. Pourtant, certains de ces ballets coûtaient au trésor royal jusqu'à quatre et même huit cent mille écus!

4. *Des ballets anciens et modernes, selon les règles du théâtre.* — Le P. Menestrier s'occupait surtout des ballets exécutés à la cour de Savoie.

5. Tel était l'engouement pour ce plaisir, que les prélats — non seulement les

Or, le grand librettiste de ces ballets de cour fut Jean Bertaut. Desportes, Malherbe, La Roque et Porchère, des princes du sang même et des seigneurs, comme les Guise, les Vendôme, les Montmorency et le comte d'Auvergne, en écrivirent aussi; mais Bertaut fut chargé des plus célèbres, — les ballets où le roi et la reine consentirent à figurer, et dont l'agréable souvenir persista longtemps. Il en a composé ainsi quatorze : *le Cartel pour les Chevaliers de la Baleine, pour le ballet des Princes, pour le récit d'Amphion, pour les Princesses des Iles, pour les Chevaliers du Soleil,* etc., surtout le fameux *Ballet des Princes de la Chine*, dansé en 1601, qui eut du retentissement, et dont Bertaut avait néanmoins *fait promptement* les vers [1].

Ce sont des ballets : ils en possèdent les qualités et les défauts. Un récit précède ou accompagne d'ordinaire l'entrée en scène; puis, quelques couplets indiquent l'action, et une strophe au moins annonce la danse générale de clôture [2]. Comme on l'imagine, Bertaut a donné à ces pièces de vers « le bel air des choses » et semé les *pointes* à profusion. Les compliments y sont prodigués, mais le poète les tourne avec une grâce souriante. Le roi — Henri IV le plus souvent — n'a pas sujet de se plaindre : les douze dames couvertes d'étoiles,

Ces nymphes toutes étoilées,
Sont naguère ici dévallées
Du palais céleste des dieux,
Pour voir un grand roi, dont la gloire
Sur l'aile de mainte victoire
Est volée au plus haut des cieux,

Un roi surmontant toute offense
Par le courage ou la clémence

mondains, mais les plus dignes — n'hésitaient pas à y assister. Les nonces ou les légats du Saint-Siège eux-mêmes s'amusaient à voir exécuter ces ballets. Il fallait patienter presque toujours trois ou quatre heures avant l'ouverture! Le *Ballet de Circé* (1581) dura de dix heures du soir à trois heures et demie du matin.

1. Il dut probablement sa célébrité à la richesse des costumes et au faste du décor, car les vers ne paraissent point mériter tant d'enthousiasme.

2. Parfois le récit se prolonge ou se renouvelle, pour que le spectacle soit plus vivant; un concert tient alors lieu d'intermède. Le récit, qui dépasse rarement trois couplets, se chante au commencement du spectacle, au début de chaque partie, ou pendant le grand ballet final.

Qui loge en son cœur indompté,
Et qui seul en ces deux extrême,
Combattant, est la valeur même,
Triomphant, la même bonté [1].

Les graves alexandrins s'enjoliveront au besoin de *concetti* pour louer le prince avec plus de distinction [2].

Marie de Médicis recueille aussi des éloges, et lorsqu'elle daigne jouer un rôle dans le ballet, le poète « peigne » et « frise » ses vers avec une attention visible. Les Vertus, *dont la Reine était l'une*, s'avancent « superbement parées », non peut-être « comme Platon les aurait désirées » ; mais leur luxueux « habit n'empêche point leurs charmes », puisque

En France la vertu s'habille richement.

Aimables, elles doivent être aimées,

Car est-il rien si beau que l'amour des Vertus [3]!

Au milieu de ce cortège séduisant, Marie de Médicis brille d'un éclat radieux :

La reine des Vertus les a toutes en elle.

Bertaut ne s'interdit pas d'unir à ses vers élégants et musqués des strophes vigoureuses [4] ; mais volontiers il

1. *Récit pour le ballet de douze dames toutes couvertes d'étoiles*, p. 418.

2. *Amphion suivi d'un rocher*, attiré par la renommée de Henri IV, cette renommée

Dont l'immortelle voix par le monde est semée,

se réjouit de voir « ce vivant rocher de constance et de foi ».

3. Le roi n'avait pas besoin d'une exhortation si pressante. « Que pensez-vous de cet escadron? » demanda-t-il lestement au Nonce. Le prélat répondit, en atténuant d'un fin sourire la leçon : « Très beau, Sire, mais très dangereux. Il ne faut le regarder que comme on regarde le soleil, en clignant les yeux. »

4. Nous vivions en repos dans les Champs-Elysées,
Libres des passions qui nous ont maîtrisées,
Nous de qui la valeur a bravé tout danger,
Ombres du preux Renaud et du vaillant Roger,
Quand le bruit du défi dont la guerrière audace
De quatre chevaliers nés es plaines de Thrace
Est venue en la cour du César des grands rois
Appeler au combat les paladins françois,
A réveillé dans nous cette première envie
Qui nous fit pour l'honneur mépriser notre vie,
Et d'un ardent désir de revoir les combats,
Nous a fait repasser les fleuves de là-bas,
Pour leur montrer qu'encor, tout ombres que nous sommes,
Nous luisons en valeur devant les yeux des hommes.

Cartels pour divers chevaliers défiés par les Chevaliers de Thrace, p. 493.

abandonne l'alexandrin trop guindé, pour le vers de huit syllabes plus souple, qui se prêtait mieux aux allusions spirituelles et aux *pointes* recherchées de M[lle] de Scudéry [1]. Il faut lui savoir gré d'avoir mis en scène des vertus [2], car la plupart des ballets devinrent vite licencieux. A la cour, on observait encore la réserve, mais chez les Guise, chez les Vendôme, etc., les sous-entendus grivois fourmillaient, quand le ballet ne formait pas lui-même une allégorie équivoque. On demeure stupéfait en voyant les premiers seigneurs du royaume se complaire à de « telles vilenies », des princesses et de nobles dames les tolérer en leur présence [3]. Bertaut n'a pas dégradé sa muse : sans franchir les bornes de la galanterie courtoise, il s'est maintenu dans le madrigal. Parfois même, devançant le P. Menestrier, il sème des réflexions morales assez inattendues :

Chacun de vous peut-être en son cœur solitaire
Sous des ris passagers étouffe un long regret.
Hélas! nous souffrons tous ensemble sur la terre,
Et nous souffrons tous en secret.

Comment cette plainte trouverait-elle sa place en un ballet joyeux? Certes, de l'esprit et presque un soupçon de *pointe* empêcheront le poète de prendre un ton attristé en désaccord avec un amusement frivole; mais la leçon morale, pour être légèrement voilée, n'en percera pas moins. En voyant entrer

1. Aussi, malséante est la plainte
A l'âme heureusement atteinte
D'un coup qui lui sert d'ornement.
Souffrir pour un sujet aimable
Est aussi doux qu'est estimable
L'honneur de souffrir constamment.

(*Pour le ballet des Princes vêtus de fleurs en broderie*, p. 420.)

2. La Foi, la Piété, la Bonté, la Clémence,
L'Équité, la Raison, la Douceur, l'Innocence,...
. . . Qui s'ornant de figures mortelles
Font à pas mesurés cheminer devant elles
La richesse et la joie et les chastes ébats.

(*Récit pour le ballet de seize dames représentant les Vertus*, p. 424.)

3. « C'est un signe de mœurs bien caractéristique, écrit M. L. Arnould, que l'obsession de l'amour physique qui poursuit cette société, et la hardiesse avec laquelle elle parle aux jeunes filles comme aux jeunes femmes. On comprend que les âmes délicates, comme M[me] de Rambouillet, fuient la cour. Les esprits les plus larges, après une enquête sérieuse faite sur pièces, ne pourront s'empêcher de voir dans les ballets de cour l'école officielle et royale de l'immoralité à cette époque. » (*Racan*, p. 178.)

radieux les princes *vêtus de fleurs en broderie*, Bertaut murmure :

Peut-être parmi ces fleurettes
Vivent quelques plantes secrètes
De soucis arrosés de pleurs;
Peut-être ont-ils en leurs poitrines
Les cœurs aussi percés d'épines
Que leurs corps sont couverts de fleurs.

Mais qui ne sent point les traverses
Du soin et des peines diverses
Dont vivant nous nous travaillons?
Et qui, franc de crainte et d'envie,
Cueille les roses de la vie
Sans se piquer aux aiguillons?

Les plaisirs de la vie humaine
Sont tous mêlés de quelque peine,
Et le bien suivi du malheur :
Même l'amour jamais n'envoie
Ni le déplaisir sans la joie,
Ni le plaisir sans la douleur[1].

Les poésies légères de Bertaut et ses sonnets, ses mascarades et ses cartels, obtinrent la faveur de la société polie et furent peut-être plus goûtés que ses longs poèmes ; ceux-ci contribuent pourtant à lui mériter un autre titre que la réputation de bel esprit.

1. *Pour le Ballet des Princes vêtus de fleurs en broderie*, p. 420.

CHAPITRE VI

HYMNE DU ROI SAINT LOUIS. — TIMANDRE

Bertaut est-il poète épique? — L'*Hymne du roi saint Louis*. — Fragments épiques. *Timandre*. — Nature de ce poème. — Peinture de caractères.

On se souvient de l'invocation enthousiaste adressée par Joachim du Bellay à l'auteur qui devait, après une si vive attente, enfanter le « long poème » et permettre à la langue française de ne plus rougir de son infériorité, mais de « hausser la tête, et d'un brave sourcil s'égaler aux superbes langues grecque et latine... Donc, ô toi, doué d'une excellente félicité de nature,... ô toi, orné de tant de grâces et perfections,... choisis-moi quelqu'un de ces beaux vieux romans français, comme un Lancelot, un Tristan ou autres, et en fais renaître au monde une admirable Iliade et laborieuse Énéide... Espère le fruit de ton labeur de l'incorruptible et non envieuse postérité : c'est la gloire, seule échelle par les degrés de laquelle les mortels d'un pied léger montent au ciel et se font compagnons des dieux[1] ». Cet appel chaleureux fut entendu; et, dans l'illusion de son âme, chaque poète se crut plus ou moins prédestiné pour donner à la littérature française une splendeur qu'elle ignorait encore. Dans la distribution des rôles, Ronsard s'adjugea, comme il convenait, la part léonine : rival de Pindare, ne pouvait-il l'être d'Homère? Ses disciples et ses admirateurs attisaient pieusement cette idée chimérique; aussi, en écrivant la *Franciade*, songeait-il à la gloire dont son œuvre illustrerait le pays et immortaliserait son nom. Piqués en leur amour-

1. *Défense de la langue française*, livre II, ch. v.

propre et stimulés au jeu, les poètes rimèrent à l'envi sur ses traces quelques fragments d'épopée.

Bertaut fut-il de ce nombre? « Poète épique est un bien gros mot pour lui, car il n'a pas laissé de poème épique proprement dit, mais seulement deux œuvres qui peuvent rentrer dans le genre épique : l'*Hymne du roi saint Louis* et *Timandre, poème contenant une tragique aventure*[1] ». Mais, s'il n'a composé que deux pièces de cette allure, ne méditait-il pas de plus nobles desseins? N'avait-il pas même commencé, dans la solitude de son palais épiscopal, une œuvre plus haute, qui eût glorifié les exploits de Henri IV? Le thème seyait à une épopée : bien que Chateaubriand n'ait entrevu « dans les temps modernes que deux sujets de poème épique, les Croisades et la découverte du Nouveau Monde[2] », la *Henriade* en offrait peut-être un troisième, dont Voltaire a soupçonné la richesse. Les luttes religieuses qui avaient désolé la France, la conquête du royaume par un soldat que la victoire escorte, la pacification et la prospérité du pays, quelle matière capable d'inspirer un *aède*! Qu'un sujet si fécond ait séduit Bertaut ne doit pas surprendre. Mais ses essais ne sont-ils pas restés ensevelis dans la bibliothèque de Gervais Basire, avec « tant de belles choses dont le public se serait émerveillé[3] »? L'archidiacre du Houlme le laisserait entendre; à la mort de l'évêque, il se lamente sur l'épopée interrompue :

Car notre grand monarque, honoré de deux sceptres,
Perd Homère aujourd'hui[4].

1. E. Faguet, *Revue des Cours et Conférences*, 12 avril 1894.

2. *Génie du Christianisme*, IIe partie, liv. Ier, ch. II.

3. Marin Prouverre, *Histoire ecclésiastique de Sais*.

4. Qu'il pleure sur tes os comme un autre Alexandre,
Mais qu'il ne plaigne tant ton trépas et ta cendre
Qu'il ne plaigne pour lui.

Mourez en l'archétype, ô belles Iliades,
Qui dès le mont Atlas jusqu'aux îles Orcades
L'eussiez fait glorieux.

Nous ne méritons pas cet heur pour notre empire,
Nous ne manquons d'exploits, mais d'hommes pour les dire
Comme ont fait nos aïeux.

De gent plus belliqueuse il n'est point sur la terre
Que le peuple français, le vrai Mars de la guerre,
Qui jadis put dompter

Si les familiers du poète allèguent imprudemment les noms d'Homère et de l'*Iliade*, sans prendre conscience du péril de telles évocations, et s'ils ne lui contestent pas le pouvoir d'« enfanter le long poème », Bertaut, plus humble, ne se targue pas d'un honneur immérité. Émule d'Homère et de Virgile, ou simplement même de Ronsard? Il n'y songe point :

Quant à moi, rejetant l'orgueilleuse espérance
Qui nous vient d'ignorer notre propre ignorance,
Je tiendrai mon labeur d'assez d'heur couronné,
Si le parlant pinceau qu'Apollon m'a donné
Pour colorer les vers, sait dignement portraire
Les rayons moins luisans dont sa mémoire éclaire.
Laissant donc les discours ses combats racontans,
A ceux de qui les vers eux-mêmes combattans,
De meurtre et de fureur semblent armer leur style
Et faire que le sang de leur plume distille,
Comme étant plus que moi du ciel favorisés [1]...

Un seul pourrait prétendre à de pareils destins, le prélat dont « le chapeau vermeil » s'entoure glorieusement de « cent lauriers », son illustre ami, Jacques Davy du Perron. A lui, « d'être l'Homère d'un royal Achille [2] » ; Bertaut se contentera d'« écrire bassement » dans ce « beau style bas » dont parlait le maître Ronsard.

*
* *

Sébastien Garnier, Pontaimery et Jean Godard avaient entrepris de chanter, sur le mode épique, l'histoire de Henri IV : la *Henriade*, le *Roi triomphant* et les *Trophées* parurent presque à la même heure, en 1594. Tandis que les trois poètes haussaient péniblement leur voix au diapason convenable, Bertaut composait un poème en l'honneur de saint Louis et de la famille de Bourbon. Il l'avait ébauché peut-être pendant

Tout cela que Neptune enferme en son empire;
Mais à tant de valeur a défailli la lyre
Pour après le chanter.

(Vers de Gervais Basire, cités dans l'*Hist. ecclés. de Sais.*)

1. *Hymne du roi saint Louis et de la royale maison de Bourbon*, p. 74.
2. *Pannarette*, p. 473.

son séjour à Bourgueil, car il ne s'agit pas d'une œuvre hâtive, mais limée à loisir[1]. Le poète et le courtisan s'y pouvaient complaire : célébrer le grand ancêtre de la maison de Bourbon, n'était-ce pas faire coup double, et flatter à la fois Henri IV et le cardinal de Vendôme? Le début de l'*Hymne* est consacré à l'éloge de saint Louis,

Car il ne fut jamais de roi plus accompli,...
Un plus digne de prendre en ses royales mains,
Pour le commun salut, le gouvernail du monde,
Durant une saison en orages féconde.

Appelé tout jeune à régner[2], il fit preuve d'une vigueur et d'une sagesse peu communes chez les princes de son âge. Expert à vaincre ses passions, il n'ignorait pas davantage l'art de soumettre ses ennemis,

1. Quelques détails datent ce poème. Henri III était mort, car le poète rappelle le crime et les tristes conséquences qui en découlèrent pour lui :

Ma fortune ayant fait un malheureux naufrage
En la mort de ce prince, à qui l'aveugle rage
D'un brutal assassin osa percer le flanc.

Le cardinal de Bourbon, son protecteur, était aussi décédé; or, comme il mourut le 30 juillet 1594, les vers qui suivent furent écrits à la fin de cette année, au plus tôt :

Un prince est maintenant dans le tombeau logé,
A qui tant de bienfaits me font vivre obligé, etc.

Bertaut avait, en outre, reçu déjà des « bienfaits » de Henri IV, et probablement l'abbaye d'Aunay, puisqu'il s'abandonne aux élans de sa reconnaissance :

. . . . . Que peut recevoir d'une âme libérale
Une basse fortune à mon mérite égale,
Que mon propre désir, de l'effet surmonté,
N'ait point à pleines mains reçu de sa bonté?
Que ne dois-je aux vertus de ce prince invincible,
Qui d'un Dieu seul en France est l'image sensible?
Ma langue n'en saurait raconter les bienfaits
Sans les diminuer, et succomber au faix
D'une charge onereuse à la même eloquence.

Hymne, p. 90-93.

Enfin, le silence qu'il garde, dans l'éloge de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, sur le mariage de cette princesse, porterait à croire qu'il termina son poème avant 1599. On ne peut fixer exactement le jour où Bertaut offrit son œuvre au duc de Montpensier, mais on la trouve imprimée dans le recueil de 1601.

2. Il n'avait que douze ans quand le décret des cieux
L'assit dedans le trone acquis par ses aieux
Et mit entre les mains de sa virile enfance
Le glorieux fardeau du grand sceptre de France.

Ibid., p. 67.

Qui faisant peu de cas de ses ans enfantins,
Et jugeant ses pensers pareils à ses années,
Troublaient tout son État de rebelles menées.

Cette fermeté intrépide, il l'exerça contre les étrangers, en dispersant « ès plaines saintongeoises » les troupes de Henri III d'Angleterre. Après avoir libéré le territoire et affermi la paix, il rêve de combats, plus dignes encore de son âme chevaleresque et chrétienne. « L'Asie, témoin de ses gestes », et « Memphis épouvantée par sa valeur », ne cessent de « vanter sa mémoire »;

Et là, le fameux nom du grand Louis neuvième
N'est plus le nom d'un homme, ains de la vertu même [1].

Le poète essaie alors de raconter la croisade; mais il s'arrête soudain, effrayé de son audace :

Bref, tenter le récit de tant d'illustres faits
Ce serait un dessein de qui le pesant faix
Irait trop surpassant les forces de mon âme.

Il laissera donc à d'autres le périlleux honneur de les chanter en strophes triomphales, et, content de louer les vertus du monarque, il exalte son attachement à l'Église [2] et son zèle à faire « fleurir la majesté des lois ». Les crimes lui étaient odieux, surtout « le meurtre et le blasphème »; mais sa mansuétude pour les pauvres et les humbles n'avait pas de bornes [3]. Sa réputation de sainteté franchissait, d'ailleurs, les limites du royaume et projetait chaque jour plus loin son éclat et son influence [4].

1. Voltaire a dit pareillement de saint Louis : « Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. » (*Essai sur les mœurs*, ch. LVIII, p. 64.)

2. C'est là qu'étincellent les vers que nous avons déjà cités :

Quand son devoir royal l'obligeait d'y pourvoir
Avec un soin extrême il épluchait leur vie,...

(Cf. chap. III, p. 71.)

3. Aussi de tous côtés oyait-on par la France
Ses sujets, bénissant le jour de sa naissance,
L'appeler leur vrai père et charger les autels
De vœux lui souhaitant des siècles immortels.

(*Hymne*, p. 83.)

4. Les rois, qui de son temps l'univers régissaient
Le révérant pour tel, sa grandeur bénissaient :
Les affligés d'entre eux l'élisaient pour refuge,
Les puissants pour ami, les contendans pour juge.

(*Hymne*, p. 83.)

Ainsi se termine le panégyrique de saint Louis : sans courir à la recherche d'une transition adroite, Bertaut aborde incontinent l'éloge de la famille de Bourbon. Est-ce en imitation des notices officielles laborieusement consacrées par Ronsard aux prédécesseurs de Charles IX que Bertaut loua les rejetons de cette souche antique : « deux grandes princesses, quatre princes fameux dont le monde sait les noms, un comte magnanime et un duc généreux [1] » ? Si la famille de Bourbon a mérité la reconnaissance du royaume, elle n'a pas un moindre droit à la sienne, car de quels bienfaits ne lui est-il pas redevable ? Henri IV possède son cœur. Quant à la sœur du roi, Catherine de Navarre, le poète lui offre un compliment gracieux [2] ; et il parle en termes exquis du cardinal de Bourbon, son protecteur :

Les œillets et les lis, non plus serrés d'épines [3],
Mais joints à des lauriers dont les vives racines
Ne dessèchent jamais, ombragent son cercueil,
Pendant qu'il cueillera, loin de peine et de deuil,
Dans le jardin des cieux les immortelles roses
De toute éternité pour les Anges écloses.

Enfin, il vante le duc de Montpensier, « vrai parangon [4] des princes accomplis » ; mais il s'acquitte de ce devoir avec trop de générosité, « éternisant, autant qu'il est en lui, ses royales vertus »,

Afin de témoigner qu'un si digne Mécène
N'a point semé du bien dans une ingrate arène,

1. D'après M. Chenevière, les deux princesses sont Catherine de Navarre et la duchesse de Montpensier, à moins que l'une d'elles ne soit Charlotte de Bourbon-Montpensier, d'abord abbesse de Jouarre, puis princesse d'Orange. Parmi les quatre princes, il faut citer : Henri II, prince de Condé, père du grand Condé, et le duc de Montbazon. Le « comte magnanime » est le comte de Soissons, et le « duc généreux », le duc de Montpensier.

2. ... Si quelque repos accompagne ma vie,
Si de quelque bonheur ma fortune est suivie,
Je le tiens de sa grâce après celle des cieux,
Étant comme un bel astre apparue à mes yeux
Pour m'assurer du calme, alors que la tourmente
Autour de mon vaisseau tonnait plus véhémente,
Sans jamais se lasser d'en combattre l'effort
Que je n'eusse abordé la franchise du port.

Hymne, p. 90.

3. « Parce que le lis environné d'épines était sa devise. » *Note de Bertaut.*

4. Patron, modèle.

Puisque le petit champ d'où germe tout son heur
Lui produit pour le moins quelques roses d'honneur.

On peut féliciter l'auteur de son sujet, car le héros est bien, comme le voulait Boileau,

En valeur éclatant, en vertus magnifique [1].

Le P. Lemoyne, qui s'inspira peut-être de cette œuvre, écrivait : « Il est honorable à notre France qui a élevé Louis IX, à nos rois qui sont nés de lui, à la noblesse qui le reconnaît pour patron, à toute la nation qui l'a reçu de Dieu pour protecteur, à toute l'Église qui l'a mis au rang de ses saints [2]. » La figure de saint Louis restait, en effet, populaire ; on n'avait point perdu le souvenir de sa vaillance et de ses vertus, et les exploits de la croisade apportaient au poète le concours des plus favorables circonstances. « L'impression que saint Louis avait faite, écrit M. Wallon, demeura si vive parmi les générations qui suivirent, que, dans toutes les crises du royaume, quand un roi voulait ramener la confiance du peuple, quand le peuple souhaitait quelque remède à ses maux, les regards ne se portaient pas vers l'avenir : ils se retournaient vers le passé. On ne promettait, on ne demandait qu'une chose, c'était le rétablissement de ce qui existait sous saint Louis. Il avait mérité que son règne demeurât comme un idéal au-dessus duquel on ne voyait plus rien : exemple plus admiré des peuples que suivi par ses successeurs [3]. » Il ne s'agissait donc pas d'un héros fabuleux, comme le Francus de Ronsard, mais d'un roi dont les gestes, intéressant la nation, s'apercevaient encore.

Bertaut a-t-il traité avec ampleur un thème si heureusement choisi? Il n'a pas opté nettement pour le panégyrique de saint Louis ou pour l'éloge de la maison de Bourbon, et s'est voué à une double tâche [4]. De là, un flottement et une gaucherie dans la composition : le sentiment qui l'invite à rap-

1. *Art poétique*, chant III.
2. *Saint Louis*, Préface.
3. H. Wallon, *Saint Louis*, ch. XXIII, p. 499.
4. Le titre même en fait foi : *Hymne du roi saint Louis et de la royale maison de Bourbon*.

peler toutes les faveurs obtenues des différents Bourbons « part d'un bon naturel », mais n'a rien de commun avec les règles de l'art.

La seule analyse du poème de Bertaut établit les différences qui le distinguent de l'œuvre du P. Lemoyne[1]. Le célèbre jésuite a essayé de faire une épopée et employé le merveilleux avec une liberté fort grande : visions d'Amours, oracles de magiciens, évocation de fantômes, étincellement de cœurs dans l'obscurité, « animation » soudaine de personnages d'une tapisserie, pièges infernaux, rayons célestes, il a mis largement à contribution tout cet attirail. Au contraire, Bertaut s'en est défendu : nulle intervention surnaturelle dans son œuvre, nulle apparition d'esprits ; l'histoire seule lui a prêté secours. Il n'use pas de la mythologie, à l'exemple de Ronsard, qui « se servait du vraisemblable, du possible et non de la vérité comme un historien[2] », et réalise le désir d'un de ses compatriotes et amis qui voulait que le poète, « en cueillant la fleur de l'histoire », enseignât le chemin de la vertu. A quoi bon, disait Vauquelin de la Fresnaye, piller indéfiniment la mythologie? La meilleure manière d'imiter les anciens ne consiste-t-elle pas à chanter comme eux les croyances, les mœurs et les gloires de la patrie[3]? Bertaut avait lu Joinville, comme

1. Le P. Lemoyne représente l'armée royale sous les murs de Damiette ; les envoyés du Sultan viennent proposer la paix à Louis IX, qui la repousse jusqu'à ce que la sainte couronne d'épines lui ait été remise. Le sultan recourt aux puissances ténébreuses pour conjurer la ruine de son empire : l'enchanteur Mirème s'offre à lui, et ils vont ensemble évoquer « les mânes hautains » des trépassés. L'ombre de Saladin réclame la mort d'un enfant du sultan : celui-ci hésite, mais le patriotisme étouffe la voix du sang : son fils et sa fille, victimes volontaires, roulent inanimés dans le fleuve. Alors les chrétiens subissent un assaut formidable ; saint Louis rétablit le combat et met en déroute les Infidèles. Le soir, dans sa tente, alors qu'il invoque le Dieu des armées, le roi de France reçoit la visite de l'archange Michel : emporté par lui dans la région bienheureuse, il contemple la gloire de ses descendants. Trois couronnes lui sont offertes : celles d'Occident, de Byzance et du martyre ; il choisit la dernière. Revenu dans son camp, il assiste à la mort de son frère, Robert d'Artois. Blessé, il est guéri par une source miraculeuse. Enfin saint Louis sort victorieux des tentations et s'empare de la couronne d'épines du Sauveur.

2. Preface de la *Franciade*.

3. Si les Grecs, comme vous, chrétiens, eussent écrit,
Ils auraient les beaux faits chanté de Jésus-Christ...
Plût au ciel que tout bon, tout chrétien et tout saint,
Le Français ne prît plus de sujet qui fût feint !
Les anges à milliers, les âmes éternelles
Descendraient pour ouïr les chansons immortelles.

il le déclare dans un de ses sermons[1], et le vieux chroniqueur lui a fourni les données de son œuvre.

« Un poème épique, dit Voltaire, n'est pas une histoire » : on ne peut donc décerner à l'*Hymne du roi saint Louis* le titre d'épopée. Mais cette pièce de vers renferme plusieurs fragments d'allure épique[2]. Le tableau des batailles de Taillebourg et de Saintes est crayonné à larges traits :

La France et l'Angleterre, au combat animées,
Avaient sur la Saintonge épandu leurs armées...
La Charente opposant, ainsi que deux barrières,
Ses flots à la fureur de leurs bandes guerrières.
Ce fleuve joint ses bords couronnés de roseaux,
Par un pont cheminant au travers de ses eaux,
Dont la perte ou le gain semblait, outre la gloire,
Promettre ou refuser le prix de la victoire.
L'Anglais, favorisé d'une superbe tour,
Fièrement régentant les plaines d'alentour,
S'en était rendu maître, et déjà plein de joie,
A la palme assurée allait par cette voie,
Quand le Roi, le premier sur le pont s'élançant,
Et d'un bras invaincu l'ennemi repoussant...
Arrête la victoire.......
Et comme si c'était une vive muraille,
Soutient presque tout seul le faix de la bataille...
L'ennemi s'étonnant d'un trait si valeureux
Prévoit bien que ce jour lui sera malheureux...
Le Roi poursuit sa pointe, et, d'un cœur indompté,
Charge avec tous les siens ce camp épouvanté,

1. « Il me souvient d'un conte que fait le sire de Joinville, au livre qu'il a composé de la vie du roi saint Louis, et particulièrement de son voyage en la Terre Sainte... » (*Sermon sur la Purificat. de la sainte Vierge.*)

2. Ainsi le début solennel et plein de promesses offre bien le caractère majestueux qui sied aux premiers vers d'une épopée :

Entre tant de grands rois que l'univers admire,
Et de qui la prudence a régi cet empire...
Celui qui couronné d'une illustre mémoire
Luit des plus saints rayons de grandeur et de gloire...
Ce fameux saint Louis, le patron des bons rois,
Qui s'immola soi-même à l'honneur de la croix,
Qui signala sa vie en tant d'actes de guerre,
Faisant trembler d'effroi les trois parts de la terre,
Et qui, pour délivrer de la chaîne et des fers
Les champs où notre Dieu détruisit les enfers,
D'un magnanime zèle ayant l'âme saisie,
Guida la France armée aux rives de l'Asie.

(*Hymne*, p. 65.)

Y jette le désordre, en détruit la conduite,
Met les vaillants à mort et les lâches en fuite.

M[lle] de Scudéry admirait l'épisode. « Ah! que cette action est grande, s'écrie le comte d'Albe, et qu'elle est bien peinte [1]! »

On relèverait encore, dans l'*Hymne*, des tirades au rythme puissant. Comme Ronsard, Bertaut excellait en ce genre. Il retrace avec une magistrale vigueur les abus que Louis IX avait résolu de réprimer : « Voyant

La Justice au Palais sa balance employer
A peser non le droit mais l'argent du loyer,
L'ignorance élevée aux dignités suprêmes
Souiller leur sainteté d'injustices extrêmes
Et revendre sans honte ou respect d'équité
Ce qu'indigne elle avait sans raison acheté,

le roi, à l'exemple « du Sauveur qui chassa les vendeurs du temple », éloigna de la magistrature les incapables et les indignes. Au risque de multiplier les citations, comment ne pas rappeler la mâle apostrophe aux « potentats », qui

Buvaient sans nulle horreur en leurs vases dorés
Le misérable sang du chétif populaire,
Dont Dieu leur commettait le souci tutélaire [2].

Ne croirait-on pas entendre la voix de la Révolution qui menace les tyrans de représailles terribles et leur prophétise un châtiment vengeur?

Quel oubli, quel mépris des lois du Tout-Puissant
Rend votre oreille sourde au son de tant de plaintes?
Inhumains, qui, de sang ayant les âmes teintes,
Mauvais pasteurs de peuple, écorchez vos troupeaux
Pour changer en draps d'or leurs misérables peaux,
Pensez-vous que le ciel qui hait la tyrannie
Favorise la vôtre ou la laisse impunie?

1. *Conversations nouvelles sur divers sujets.* — M[lle] de Scudéry avait également un faible pour le récit des exploits du prince en Afrique :

Mais chanter les combats heureux et malheureux,
Achevés outre mer par son bras valeureux, etc.

Hymne, p. 75.

2. *Hymne du roi saint Louis*, p. 81.

Non, non, il détruira votre injuste pouvoir,
Et faisant contre vous vos sujets s'émouvoir,
Ce courroux punisseur qui les règnes désole
Vous rendra de grands rois petits maîtres d'école,
Brisera votre sceptre orgueilleux de tributs,
Vous en ôtant l'usage en haine de l'abus...
Car les rois furent faits pour les peuples du monde,
Non les peuples pour eux[1].

De tels vers sont d'un vrai poète; « Malherbe devait s'adoucir en les lisant ». Par malheur, ce ton ne dure point; la voix se casse vite, et l'auteur semble étonné lui-même d'une énergie qu'il ne se connaissait pas[2].

Les critiques ont apprécié diversement l'œuvre de Bertaut. F. Godefroy l'exécute en un tour de main : « L'*Hymne* démesuré *du roi saint Louis*, dit-il, est écœurant de longueurs fastidieuses. » Contre cet arrêt tranchant n'y aurait-il nul recours? D. Nisard témoigne plus d'indulgence et d'équité : « Les pensées de ce panégyrique, écrit-il, sont choisies, la plupart élevées : l'expression en est abondante et ferme. Il mérite d'être lu non seulement pour sa date, mais pour la justice de l'éloge, en tous points conforme à la vérité historique, pour l'onction chrétienne de certains passages et pour la langue enfin qui en est forte et saine. Il n'est pas lu pourtant, et peut-être le titre même en est-il ignoré[3]. » Nisard s'est à peu près seul avisé, jusqu'à présent, de le sortir de l'oubli; encore a-t-il éprouvé quelque remords de sa générosité. Or, ce poème de mille soixante-dix vers, où s'étalent trop de longueurs et d'inutilités, renferme d'estimables fragments; isolés du contexte où souvent ils se noient, ils inspireraient du poète une idée supérieure à celle que mérite son talent. On signalerait en outre, dans cet *Hymne*, un goût moins défaillant qu'en beaucoup d'autres pièces de Bertaut. Les meilleurs passages sont ceux qu'anime un souffle plus généreux; et parmi les médiocres il faut citer, au contraire, ceux qui se rapprochent davantage des petits genres à la mode, les

1. *Hymne du roi saint Louis*, p. 81-82.
2. Mais où m'emporte ainsi hors du ton de ma voix, etc. (P. 81.)
3. *Histoire de la littérat. franç.*, t. I, p. 396.

louanges hyperboliques du courtisan. La *Théodore* de M[lle] de Scudéry, qui vouait un culte si touchant à Bertaut, disait que « la belle poésie sérieuse lui plaisait infiniment en son particulier[1] ». Notre auteur n'imaginait-il pas plutôt que les dames, « sensibles aux douceurs des encens[2] », préféraient ses stances et ses chansons? S'il avait supposé chez ses admiratrices moins de dédain pour « la poésie sérieuse », se serait-il attardé, par les sentiers battus des Pétrarquistes, à rimer de galantes platitudes?

*
* *

Ronsard a révélé son talent épique beaucoup plus en divers passages de son œuvre que dans la seule *Franciade;* Bertaut a parfois, de même, atteint, au cours de ses poésies, le ton de l'épopée. Qu'il suffise de signaler les deux morceaux suivants, dont le pathétique fera, croyons-nous, excuser la longueur. En l'un et l'autre sont déplorés les malheurs de la guerre civile.

Las! ces pauvres chétifs gémissent et lamentent
Sous le pesant fardeau des maux qui les tourmentent,
Leurs biens sont tous les jours au pillage exposés,
Leurs champs rendus déserts, leurs logis embrasés,
Et leurs corps malheureux battus de mille outrages
Qui feraient même horreur aux Scythes plus sauvages...
Des loups pleins de fureur, vêtus d'humaines formes,
Exerçant de sang-froid des cruautés énormes...
Ont si barbarement tous les champs brigandé,
Qu'on les peut comparer aux tristes champs de Troie
Fumant encor du feu dont ils furent la proie...
Aussitôt que le bruit annonçant leur venue
Entre en quelque bourgade où leur rage est connue,
On voit avec le bien qui peut être emporté
Fuir de toutes parts le peuple épouvanté,
Criant et gémissant, et pour toute allégeance
Appelant à longs cris la céleste vengeance.
L'un, qui porte à son col ses enfants éplorés,
Ne sachant où fuir, erre à pas égarés;

1. *Conversat. nouvelles sur divers sujets.*
2. Molière, *Femmes savantes*, acte I, sc. I.

L'autre, après soi traînant sa brebis ou sa vache,
S'enfuit dans les forêts, où tremblant il se cache,
Jusqu'à tant que la main des barbares pilleurs
Ait porté sa furie et ses meurtres ailleurs.
L'autre, avec une voix qui tristement effraie,
Et tout sanglant encor de quelque neuve plaie,
Laissant enfants et femme à leur fière merci,
Se vient ici sauver, demi-mort et transi,
Pour trouver au retour sa fille violée,
Ou ses biens tous ravis, ou sa maison brûlée.
Maudite ambition, cause de ces douleurs,
Que ta triste semence est féconde en malheurs!
Rien n'est sacré ni saint à ces âmes barbares,
Les temples bien souvent sentent leurs mains avares;
Montrant qu'ils craignent peu de voler les mortels,
Puisqu'ils volent Dieu même en pillant ses autels.
Le malheureux qui tombe en leur main implacable,
Autant qu'il a de bien, autant il est coupable.
Il a contre leur chef son poignard aiguisé,
Si du mal d'être riche il se trouve accusé [1].

L'auteur a profité peut-être de quelque réminiscence opportune d'Horace, de Virgile ou de Lucain; mais il fut certainement témoin des scènes douloureuses qu'il raconte, et ressentit une telle émotion de ce spectacle, qu'il le décrit avec une intensité de vie, une force d'expression et une rapidité de mouvement dignes d'éloge. Il ne se contente pas, d'ailleurs, de se lamenter sur la guerre civile et de s'irriter contre elle; il la personnifie, et « l'ampleur du style, la hardiesse des images et la puissance de l'effet d'ensemble » ne dépareraient point une belle épopée :

Maintenant ce grand monstre, effroyable aux cieux mêmes,
Suivi de cent fureurs, des meurtres, des blasphèmes,
Du sac et du pillage à ses ailes marchans,
Commence à cheminer parmi nos tristes champs.
Cent bouches de canon vomissant une foudre
Qui réduit les châteaux et les villes en poudre,
Rendent sa tête horrible et font de toutes parts
Trébucher devant lui les plus fermes remparts.
Il porte fièrement ses ailes hérissées
De piques au long bois et de lances dressées,

1. *Bourgueil*, p. 99-100.

Et traînant son grand corps, rudement écaillé
De fer qu'en mille endroits le sang a tout souillé,
Cache dessous ses flancs les provinces entières,
Démembre les humains de ses griffes meurtrières,
Perd tout, saccage tout, dépeuple les cités
Et transforme en désert les champs plus habités.
Déjà par tous les lieux où l'emporte sa rage,
Le ciel ne voit plus rien que meurtre, que ravage,
Que laboureurs détruits gémissans et pleurans,
Par horreur de leurs maux à la mort recourans,
Que maisons et châteaux saccagés par les flammes,
Et bientôt le suivront. . . . .
Les grands torrents de sang ondoyant par les plaines,
La famine et la peste aux verges inhumaines[1].

Après la lecture de tels fragments, refusera-t-on de croire que Bertaut eût, à l'occasion, le souffle épique? Son imagination, exaltée par des souvenirs grandioses ou de violentes émotions, a pris son essor et gagné en de larges coups d'aile des altitudes qu'il fréquentait peu. Il s'y est maintenu quelques instants et, de la sorte, donna l'illusion qu'il pouvait y planer à l'aise; mais son envergure trop étroite le faisait vite redescendre à des régions moyennes : le titre très noble de poète épique ne lui saurait convenir.

*
* *

Il est cependant un autre poème, de onze cents vers, *Timandre*, qui « peut, selon M. Faguet, rentrer dans le genre épique[2] ».

Timandre, séparé de Calithée depuis six mois, déplore les rigueurs de l'absence. Jour et nuit, il songe à revoir celle qu'il aime; n'en serait-il pas oublié? Un de ses amis lui conseille de consulter une devineresse qui possède un miroir merveilleux. Les deux jeunes gens « s'acheminent vers l'antre » où réside la « nymphe », et l'infortuné la conjure « par les trois cents

1. *Discours funèbre sur la mort de la Reine Mère*, p. 150.
2. *Revue des Cours et Conférences*, 12 avril 1894.

noms des ombres révérées » de calmer son angoisse. Elle y consent, et Calithée apparaît dans la glace : Timandre remarque avec plaisir que son amie relit une de ses anciennes lettres. La vision évanouie, il s'en retourne, « comblé de joie », et croise sur sa route « Philon, la gloire des vieillards ». Celui-ci, tout en excusant l'impatience de ses désirs, lui reproche de s'être confié à une sorcière et de « s'enquérir au père des mensonges ». Il lui revient justement à la mémoire une aventure tragique, dont il entreprend le récit.

Philon connut autrefois en « Scandie » un certain Gernande, « cavalier nourri aux plus dures lois de l'honneur », et dont la femme, Aimonde, était « constante et chaste », mais imprudente. Ce seigneur, torturé par des inquiétudes semblables à celles de Timandre, s'adressa pareillement à une devineresse qui cherchait depuis longtemps l'occasion de se venger d'Adée, cousin d'Aimonde. Adée, doué de « quelques vertus en Scandie assez rares », brillait dans la conversation et la musique. Sa société agréable plaisait à Aimonde, et ils se rencontraient fréquemment. Entre eux, du reste, nulle attache répréhensible,

Mais la seule amitié qu'avec ses pures flammes
La semblance des mœurs engendre ès belles âmes.

Malgré leur « saint lien d'étroite parenté », la médisance trouva vite matière à critique dans ces relations assidues, et le mari ne put se défendre de s'en plaindre à sa femme, la priant d'être plus prudente à l'avenir. Or, comme « souvent l'intégrité ne se daigne défendre », Aimonde garda le silence, blessée seulement et humiliée de voir suspecter sa vertu. Les cousins n'en continuèrent pas moins à se visiter, et les soupçons du mari à s'accroître. Il résolut alors de consulter la magicienne Ogière, qui, vainement amoureuse d'Adée, se consumait de dépit et de colère. Un jour donc, « feignant d'aller à la chasse », Gernande se rend chez elle et la supplie de dissiper ses doutes. La sorcière ne se possède plus de joie : par un hasard inespéré, la vengeance vient s'offrir à elle ! Elle se hâte de la saisir, combinant astucieusement déjà les artifices capables d'assouvir ses

desseins. Mais, assez « rusée » pour réprimer son allégresse, elle engage son client à ne pas poursuivre ses recherches téméraires; puis, conjurée de nouveau, elle se livre à ses incantations et induit Gernande en abominable erreur. Ivre de colère, celui-ci regagne la ville, croise Adée et le tue; il pénètre ensuite dans les appartements de sa femme et la poignarde. La foule, accourue aux cris des victimes, l'empêche seule d'accomplir sur lui-même un troisième meurtre. Coïncidence curieuse, qui ne se rencontre probablement qu'en Scandie : « le magistrat passait devant la porte ». Il entre avec son « escorte » et procède à l'interrogatoire du meurtrier; il le « met en arrêt », mais ce cœur excellent et ce parfait homme du monde en éprouve une véritable tristesse. Cependant, avant de mourir, Aimonde, proteste solennellement de son innocence, et Gernande commence à se demander s'il ne fut pas le jouet de la devineresse. Pressé par les questions du « magistrat », le pauvre mari raconte sa lamentable histoire. Aussitôt, mandat d'amener est lancé contre la sorcière : sous la menace « de la gêne et de la torture », elle avoue sa faute. La foule indignée réclame le supplice : les uns « condamnent sa vie aux flammes », les autres admettent la passion comme circonstance atténuante,

> Sachant à quels excès cette fièvre nous mène.

Le sort trancha le différend : « à l'aube », on trouva la coupable morte dans sa prison, sans qu'on ait jamais pu connaître la cause de son trépas. Quant à Gernande, il monte courageusement sur l'échafaud,

> Et dans son propre sang lave son double crime.
>
> . . . .
>
> Et voilà de quels fruits se trouvèrent auteurs
> Les mensonges muets des miroirs enchanteurs.

Le récit de cette *tragique aventure* a, comme on pense, singulièrement refroidi l'enthousiasme de Timandre : si le spectacle rassurant qu'il a contemplé dans la glace allait être illusoire! Enfin, il rejoint Calithée, et tout se termine au gré de leurs vœux.

*
* *

Ce poème affecte une forme étrange. D'après le titre, il semblerait que l'histoire de Timandre dût occuper la première place ; or, elle n'est ni importante, ni « tragique », et l'aventure de Gernande pique seule l'intérêt. L'auteur a donc adopté une disposition analogue à celle des *Mille et une Nuits* : au cours de l'action, un des personnages entreprend de narrer ses exploits, et une nouvelle intrigue se greffe ainsi sur la précédente. Méthode peu recommandable, qui risque fort d'embarrasser le lecteur, car l'enchevêtrement des deux récits entraîne souvent une fâcheuse obscurité.

En composant cette pièce singulière, Bertaut avait-il un modèle sous les yeux? Est-ce une copie servile ou une libre imitation? Le souvenir de quelque lecture ancienne l'a-t-il obsédé? La prédilection que le théâtre témoignait alors pour les « cernes » merveilleux des sorciers [1], l'a-t-elle engagé à nouer aussi une intrigue autour d'un miroir enchanté? ou bien, au contraire, doit-on voir en Timandre une œuvre toute personnelle? Nous ne saurions le préciser avec exactitude.

Les défauts sont nombreux en ce poème : le principal est ce que Sainte-Beuve appelait le « prosaïsme fondamental » de Bertaut, et qui n'apparaît nulle part ailleurs plus saisissant. Que de longueurs monotones et de développements outrés! On est tenté de s'écrier, en empruntant un vers du poète :

Que sert tant de discours où moins semble suffire?

De plus, les vers superbes, qui éclatent d'ordinaire, çà et là, dans les autres poésies, inclinent le lecteur à l'indulgence ; mais ici, des pages entières se succèdent sans offrir ni compensation ni repos, et l'auteur encourt le blâme que Sainte-

1. On avait, à cette époque, une foi crédule aux miroirs magiques. Le P. Coton ne fut-il pas accusé de capter la confiance de Henri IV par ses sortilèges, surtout par un miroir enchanté, *speculum constellatum*, dans lequel il pouvait lui découvrir l'état des cours étrangères et les desseins secrets des princes?

Beuve adressait à Ronsard : « A ce moment, il est à demi désarmé, et, bien loin de son premier nerf, il ne tend plus l'arc d'Apollon. »

Le mauvais goût pétrarquiste s'affiche pareillement : « l'amoureuse étincelle du feu qui consume les cœurs, et les glaçons de la rigueur » reparaissent avec « les rayons meurtriers du soleil des yeux » ; les regrets ne se peuvent décrire « qu'en caractères d'un encre fait (*sic*) avec des larmes », et « la mort s'assied toujours dans la froide prunelle ». Quant aux *pointes*, Bertaut ne les a pas dispensées d'une main parcimonieuse.

Ce poème « rentre-t-il », à proprement parler, « dans le genre épique » ? Certaines tirades ont bien une héroïque allure [1] ; mais elles sont rares et manquent de relief. Si la scène de sorcellerie convient à une épopée, ne peut-on toutefois appliquer à *Timandre* ce que Saint-Marc Girardin a dit de l'*Innocente Infidélité*, de Rotrou : « La magie y sert d'occasion à un développement des passions et des caractères » ? L'œuvre ressortit beaucoup plus au roman ou à la tragédie : c'est un « poème contenant une tragique aventure », un drame encadré dans une idylle. Bertaut ne tenta point de produire sur la scène cette ébauche de pièce ; mais, comme l'art dramatique commençait alors à s'affirmer, peut-être voulut-il s'essayer lui-même à versifier une histoire émouvante. L'idylle accusait la violence du drame et atténuait des éclats de voix moins familiers à l'auteur. Ou bien encore — hypothèse plus probable — *Timandre* n'est-il qu'un agréable roman en vers.

Quoi qu'il en soit, il renferme « des beautés tout à fait remarquables[2] » ; les caractères sont nettement dessinés, avec une science du cœur humain qui présage déjà l'œuvre exquise de Mme de la Fayette. Les personnages secondaires ne méritent pas de retenir l'attention ; mais Timandre, le soupirant inquiet, Gernande, le mari jaloux, Aimonde, la femme imprudente,

1. Non guère loin d'ici, etc... (P. 212.)

Quand, au combat naval, où les flots de Lépante
Virent du sang des Turcs leur onde rougissante, etc... (P. 213.)

2. E. Faguet, *Revue des Cours et Conférences*, 12 avril 1894.

Ogière, l'amante délaissée et perfide, ont chacun leur personnalité propre.

Seul, Adée n'a qu'une pâle physionomie, bien qu'il soit un des acteurs principaux : il va, vient, agit, mais se tait. Comment expliquer ce mutisme, puisqu'il converse avec charme, en « un parler doux, vif et plaisant, que n'empoisonne aucun trait médisant »? Bertaut ne l'a-t-il pas volontairement condamné au silence? Le jeune homme est si « aimable » qu'il conquerrait aisément la sympathie : sa fin, déjà touchante, le deviendrait davantage encore. Ce rôle, qui exigeait une délicatesse extrême, n'allait pas sans quelque péril. Adée est l'ami et le cousin d'Aimonde ; il ne peut éveiller chez le lecteur le moindre soupçon, car sa fin paraîtrait vengeance excusable et juste châtiment. Or, le moyen de lui prêter un langage exempt de toute passion et à l'abri de toute critique? En lui ôtant la parole, l'auteur s'assurait qu'aucune phrase imprudente ne déplacerait l'intérêt et ne compromettrait le succès de son œuvre.

Quelques traits de fine observation sont à signaler dans le caractère de Timandre, le soupirant obligé des romans et des pastorales. Séparé de Calithée, il se réjouit d'abord d'un éloignement qui lui épargne l'affront de cruels dédains ; mais bientôt l'absence lui pèse. L'espérance et l'angoisse le possèdent tour à tour. De même que l'Antiochus de *Bérénice* s'écriera plus tard :

> Mais quoi? Déjà je tremble, et mon cœur agité
> Craint autant ce moment que je l'ai souhaité [1],

son âme est aussi partagée par un double sentiment [2]. Psychologie rudimentaire, sans doute ; déjà cependant est esquissée la fameuse alternative d'espoir et de crainte, dont le génie de Racine saura tirer un parti merveilleux.

Avec le caractère de Gernande, il y a plus qu'une promesse. Gernande est un homme « d'une vaillance éprouvée », qui déteste « les vains passe-temps d'une noblesse oisive » et qui ne

1. *Bérénice*, acte I, sc. II.

2. Car ce qu'Amour me fait ardemment souhaiter
Jè sens au même instant mon cœur le redouter.

transige pas avec « les plus dures lois que l'honneur nous prescrit » ; mais il croit aux sortilèges et témoigne une confiance illimitée à une sorcière des environs. En quelques lignes, le portrait est si magistralement tracé que tous les actes du personnage trouveront leur mobile dans ses qualités ou ses défauts. Emporté, il tuera sans réfléchir; laborieux, il sera mécontent des conversations inutiles d'Adée ; scrupuleux sur le point d'honneur, il verra rouge dès qu'il se jugera lésé dans sa réputation et sa dignité; crédule enfin, il acceptera sans contrôle les mensonges de la sorcière et s'estimera justicier quand il sera homicide.

Gernande ne suspecte pas d'abord les relations d'Aimonde et d'Adée. Mais la foule malveillante en bavarde. « Comme ils étaient tous deux infiniment aimables et tous deux nés avec des dispositions galantes, écrivait M[me] de la Fayette au sujet de Louis XIV et de Madame, qu'ils se voyaient tous les jours au milieu des plaisirs et des divertissements, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avaient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions. » Gernande, averti par de méchants commérages, gagne le germe vite éclos d'un mal incurable,

> Mal qui blessant le cœur d'imaginaires coups
> Se cache avec douleur, se découvre avec honte,
> Et dont mieux se guérit, qui moins en fait de conte.

Pour lui, les douces joies se sont envolées; l'inquiétude aplanit la voie aux doutes irritants, à la jalousie farouche. Plus il cherche diversion à ses tristes idées, « plus il y pense ». Ses « soupçons » prennent à la fin une « accroissance » telle qu'il « ne peut plus celer

> Ce qu'en vain sa raison pensait dissimuler.

Alors il se résout à prévenir sa femme. Bertaut dépeint son embarras avec une délicatesse exquise : Gernande n'adresse point à Aimonde de reproches amers, mais d'affectueux conseils, —

> .... discours qui plus la disposait
> A s'éloigner du mal qu'il ne l'en accusait.

Ne croirait-on pas entendre Mme de la Fayette? « Si ma femme m'avouait que quelqu'un lui plût, dira le prince de Clèves, j'en serais affligé sans en être aigri; je quitterais le personnage de mari pour la conseiller et pour la plaindre. » Que d'habileté dans le discours de Gernande[1]! Le monde est si dénigrant, si enclin à « ternir » les réputations les mieux établies, qu'il faut veiller à ne point lui fournir de prétexte. Vagues préliminaires qui préparent adroitement la suite. Il tolère « sans s'indigner » les rapports aimables et corrects de sa femme avec Adée; mais... « et ici

Il lui fit, quand et quand, obscurément entendre
Avec quelle couleur on les pouvait reprendre.

Au surplus, il « sait plusieurs » de ses amis, qui « voyant sa patience, admirent plus qu'ils ne louent son silence ». Il « prie » donc Aimonde, en terminant, « non certes de ne plus fréquenter » son cousin, mais de rendre plus rares leurs entrevues, « d'aimer sa renommée, et, par imprudence, de

Ne perdre point le bien de paraître innocente.

Et le poète conclut sur cette fine remarque :

. . . . . en de tels propos un mari se forçant,
Celui qui tant en dit en va bien plus pensant.

La surprise et le silence d'Aimonde « donnent racine aux soupçons de Gernande ». A l'exemple du prince de Clèves qui accusera faussement sa femme de complaisance pour le duc de Nemours, il voit en Adée un heureux rival. L'envie le déchire, la colère éclate sourdement en son âme; il veut se renseigner, dût-il être brisé par la certitude de son malheur[2]. Ses avis

1. Et pourtant, il éprouve de la gêne à le tenir, « presque joignant sa fin à son exorde, et par sa hâte

Montrant bien qu'il touchait cette odieuse corde
Avec la même peur dont se voit empêcher
L'homme qui sent son mal et qui n'ose y toucher.

2. « Toi seule, dit-il à la sorcière,

Toi seule peux apprendre à ce cœur tourmenté
Si son mal n'est qu'un songe ou si c'est vérité...
Je te prie, aide-moi, ne veuille plus laisser
En ces doutes mortels mon esprit balancer.

n'ont amené d'autre résultat, pense-t-il, que d'éveiller chez les jeunes gens une sage défiance, car « il a par la crainte augmenté leur envie », et maintenant « l'on épie avec moins d'imprudence » les jours où il est absent. Aussi, prétend-il tout connaître et retourner le fer dans la plaie :

Pour Dieu, satisfais-moi de ce juste désir,
Et soit que j'en recueille ou douleur ou plaisir,
Fais-moi voir si leur vie exerce une franchise

châtiable ou permise ». — « Depuis quand? Qu'a-t-il fait? Quel chemin a-t-il trouvé? » s'écriera M. de Clèves en songeant à M. de Nemours; et n'est-ce pas la grande délaissée qui jettera cette question anxieuse :

Comment se sont-ils vus? Depuis quand? Dans quels lieux[1]?

Gernande se penche avidement sur le fameux miroir :

Quel trait lors de douleur vint son cœur entamer,
Nul, s'il ne l'a senti, ne le peut exprimer :
Tout le sang aussitôt lui frémit dans les veines.

« Honte, fureur, haine, dépit, déchirent ses flancs. » Comme Hermione, il songe au « plaisir de venger lui-même son injure » et se précipite pour infliger aux prétendus coupables une punition terrible. La rencontre d'Adée achève de l'affoler :

Le voir, mettre l'épée aussitôt en la main,
D'un puissant coup d'estoc lui transpercer le sein...
Ce ne fut qu'un moment. . . . .

Puis, « s'avançant vers Aimonde », il la frappe de cette « même épée encore chaude de sang ». A ses interrogations suppliantes il répond durement, par des vers dignes de Corneille :

Nul ici mieux que toi ne te le peut apprendre,
En te donnant la mort j'en suis juste donneur;
J'ôte à bon droit la vie à qui m'ôte l'honneur.

Sans regret il raconte son crime, sans adieu il quitte sa femme

1. *Phèdre*, acte IV, sc. VI.

mourante; différent en cela du prince de Clèves[1], il ne s'attendrit pas. Toutefois, « étonné d'entendre Aimonde protester jusqu'au dernier moment de sa chaste intégrité », il sent diminuer et « s'éteindre » la « fièvre insensée » qui le brûle. Les cyniques aveux de la sorcière l'apaisent : son âme n'est plus ulcérée par une fureur jalouse mais par un douloureux remords. Halluciné comme l'assassin que poursuivent les fantômes de ses victimes, il voit surgir l'ombre de sa femme et l'interpelle. Faisant alors un retour sur le passé, au souvenir de tant de bonheur évanoui, il s'écrie avec émotion :

Las! nous ne pensions pas, quand un saint hyménée
Joignit de nos destins la trame infortunée,
Qu'un si triste naufrage en abrégeant le cours
Et brisant notre vie au milieu de nos jours,
Nous fît tous deux périr d'une fin malheureuse,
Toi d'une violente, et moi d'une honteuse.

Aimonde nous apparaît fort touchante en sa grâce juvénile et sa naïve imprudence. Si elle se laisse prendre au charme d'Adée, nul amour n'éclôt en son âme : un abandon serait un abaissement. Parente, sœur aînée de la princesse de Clèves, elle pourrait dire avec elle : « Moi, des crimes? La pensée même m'en est inconnue. » Plus experte, elle eût compris que « d'étranges orages

S'enfantent bien souvent de semblables nuages;

mais, innocente, elle se renferme dans un silence hautain qui confirme les soupçons de Gernande. Quand celui-ci la frappe, elle ne semble pas même en deviner le motif :

Que fais-tu, malheureux? Quel esprit te commande?

Elle le voit insensible et méprisant devant son agonie; loin de le maudire, elle l'aime encore. « Je vais mourir, lui dit-elle, l'heure des artifices est passée, écoute :

1. M. de Clèves mourant, dit, en effet, à sa femme, avec beaucoup d'affection : « Vous m'avez éclairé trop tard, mais ce me sera toujours un soulagement d'emporter la pensée que vous êtes digne de l'estime que j'ai eue pour vous. »

J'ai failli, je l'avoue, et par mon imprudence
J'ai conduit tes soupçons jusqu'à la violence...
C'est là la seule erreur que mon cœur misérable
Peut et doit confesser. . . . .
Car, du surplus, j'atteste et la terre et les cieux
Que, sans jamais souiller ta couche nuptiale,
Je t'ai gardé la foi d'une épouse loyale...
Un jour tu le sauras, et connaîtras qu'à tort
Poussé d'un faux soupçon tu m'as donné la mort.
Mais je te le pardonne, et de même clémence
Prie au ciel que les lois t'en remettent l'offense,
N'exigeant rien de toi sinon qu'un juste deuil
Bientôt t'amène en pleurs sur mon triste cercueil...
Et me rendes l'honneur, m'ayant ôté la vie[1].

La femme s'est noblement justifiée ; elle a proféré le même serment que plus tard Henriette d'Angleterre : « Monsieur, je ne vous ai jamais manqué. » La mère ne se révèle pas moins touchante. On offre une dernière fois à ses baisers son enfant. « Ah ! pauvre petit, dit-elle, ah ! mon juste regret,

Si de quelque autre main j'avais reçu la mort,
Je te dirais, mon fils, quand un âge plus fort
Voudra que ta valeur ses outrages ressente,
Cherche à venger le sang de ta mère innocente...
Mais en cet accident, c'est outrager ton père
Que de vouloir venger l'outrage de ta mère.
Tu t'en vois retenir par le même devoir
Dont les justes raisons t'y devraient émouvoir[2].

Enfin son adieu suprême à Gernande est une assurance de pardon et un cri d'amour :

Je meure par ta main, si mourrai-je en t'aimant.

« Ce sont, dit M. Faguet, de ces vers de tragédie qui ont dû être lus et médités beaucoup par les poètes tragiques de 1620 à 1640. Plus j'étudie les poètes du commencement du XVIIe siècle, mieux je comprends le bel essor de la tragédie à cette époque. Le vers des tragiques du XVIe siècle est dur, serré, métallique ; tandis que dans Corneille, du Ryer, Tristan, nous trouvons deux qualités combinées : tantôt le vers puissant et oratoire,

1. *Timandre*, p. 230.
2. *Ibid.*, p. 231.

tantôt et souvent des morceaux d'élégie charmante, tels que les poètes du XVI[e] siècle ne nous en ont presque jamais donné. Deux influences peuvent expliquer en partie cette riche association de qualités différentes : d'une part, l'influence de d'Aubigné; d'autre part, celle de Bertaut[1]. »

Le caractère de la femme passionnée et affamée de vengeance s'incarne dans Ogière. Il serait puéril d'établir le moindre parallèle entre Phèdre et ce personnage, mais Ogière a certains traits communs avec l'immortelle héroïne. Elle avait presque séduit Adée quand Aimonde le préserva du « piège ». Or, « qui dépeindra », dit Bertaut, « la colère d'un amant déçu?

> Il ne paît que de sang sa plus douce espérance,
> Et tout plein de fureur déplore en son ennui
> Plus que son propre mal le triomphe d'autrui.

L'amour dédaigné d'Ogière se transforme soudain en haine d'une égale intensité ; sa jalousie grandissante « jure » de se venger non seulement sur l'infidèle qui la délaisse, mais sur la rivale qui ose le lui disputer. Quels moyens choisira-t-elle, « coup sanglant » ou « secret artifice »? Muette, et d'autant plus redoutable « que le silence n'est pas vulgaire en de tels maux », elle attend l'heure opportune de perpétrer son crime. Gernande sera le docile instrument de ses desseins. « Tandis qu'il parlait, le cœur d'Ogière volait d'aise » ; mais elle possède assez d'empire sur elle-même pour refréner les transports de sa joie ; elle compose habilement son visage et emprunte des airs de compassion. Son discours est fort adroit : « Je déplore, dit-elle à Gernande, la douleur qui te presse et la conçois mieux encore que tu ne la décris. Tu as raison de craindre,

> Car le moindre malheur qui s'en puisse enfanter
> C'est de voir toute paix loin de toi s'éloigner.

Peu à peu elle l'excite, et, par un perfide commentaire, ag-

1. *Revue des Cours et Conférences*, 12 avril 1894.

grave ses angoisses [1], tantôt prêchant l'oubli, tantôt éperonnant le désir. Il eût mieux valu « mépriser ces frivoles soupçons » dès le début ; maintenant que « leur venin » a empoisonné l'âme,

Ce serait le conseil d'un esprit trop parfait
Et d'un plus sage avis que d'un facile effet.

Elle feint encore de dissuader son visiteur, mais elle lui suggère déjà le châtiment. « Si tes doutes allaient être confirmés, quel tourment deviendrait ton hôte, et te ferait employer le fer ou le poison ? » Cette harangue a porté ses fruits, et Ogière, « pleine d'art, cède en résistant ». Alors, elle se cache pour évoquer les esprits : « O démons,

Vengez-moi, je vous prie, emplissez la pensée
De ce Gernande ici d'une rage insensée.
. . . . Mon esprit outragé
Cherche, non d'être instruit, mais de se voir vengé.

Au moment où Gernande éclate en fureur, pas un mot ne tombe des lèvres de l'enchanteresse : ses procédés agissent plus efficacement que toute parole. Triomphante, elle s'enivre de sa victoire.

En présence du juge, elle se cabre et proteste avec véhémence contre son arrestation ; mais, « dès qu'elle entend parler de gêne et de torture », la peur la saisit, sa fierté tombe, l'instinct de conservation l'emporte, et « elle avoue sa fraude ». Le sang-froid ne l'abandonne pas dans le danger : elle se défend habilement, rejetant tout le mal sur la passion ardente qui lui a fait perdre la raison. Gernande l'a entraînée à la vengeance. Lui seul est responsable, car elle n'a consenti qu' « à sa prière ». N'était-ce pas « la Fortune » elle-même qui « mettait en la puissance d'une amante outragée la vie de sa rivale et de son fugitif » ?

1. Quand la cause en est juste et vrai le fondement,
Un grand cœur ne pouvant en faire peu de compte,
S'en venger, c'est malheur, et l'endurer, c'est honte.

*
* *

Timandre n'est donc pas simplement une histoire romanesque, inventée à plaisir par l'auteur pour amuser l'imagination. L'appareil merveilleux cadrait bien avec les goûts du temps, et l'on retrouvera, dans plus d'un roman du XVIIe siècle, des épisodes aussi extraordinaires, des miroirs enchantés et de fériques paysages. S'il est malaisé d'indiquer nettement les sources où puisa Bertaut, on pourrait, du moins, signaler certaines œuvres qui s'inspirent de ce poème. Il en est une qui offre quelque analogie avec *Timandre*, l'*Arthénice* de Racan. Ce détail a échappé même à la sagacité de M. L. Arnould. Lucidas, abandonné par Arthénice, va consulter son vieil ami, le magicien Polisthène, qui met les ressources de son art à la disposition du jeune homme. Puisque Alcidor, le préféré d'Arthénice, est aussi aimé par Ydalie, Polisthène, au moyen d'une glace, illusionnera facilement Arthénice et la guérira de sa passion pour Alcidor. On voit qu'avec des variantes plusieurs scènes du *Timandre* se répètent dans le poème de Racan.

Sous les noms d'acteurs et parmi des incidents qui plaisaient à son époque, Bertaut sait attacher et même émouvoir par l'expression de sentiments communs à tous les siècles. Il a répandu sur tout son poème une fraîcheur et une tendresse qui lui font pardonner de molles longueurs et une ornementation intempérante. Il s'est révélé connaisseur du cœur humain : il en a noté les élans irréfléchis et les brusques retours. *Timandre* n'est qu'un prélude modeste, et les maîtres ajouteront à leur instrument d'autres cordes plus puissantes et plus harmonieuses, avant de donner le coup d'archet qui fera tressaillir la postérité d'admiration ; mais il suffit que parfois dans cette œuvre éclate le mâle accent des héros de Corneille, et qu'aussi parfois retentisse le cri passionné des personnages de Racine, pour que Bertaut ait le droit de revendiquer un éloge.

CHAPITRE VII

LE POÈTE ORATEUR

Discours funèbres de Bertaut. — Le poème de *Pannarette*.

Ne serai-je éloquent que pour plaindre mes peines [1] ?

se demandait un jour Bertaut. N'a-t-il pas été, à la suite de Ronsard, un de ces « poètes orateurs, qui mettent en vers ce qu'on met ordinairement en prose, les choses didactiques, les dissertations philosophiques ou morales, les discours d'actualité [2] »? Déjà, nous avons eu l'occasion de souligner, dans ses grands poèmes, — *Timandre* et l'*Hymne du roi saint Louis*, en particulier, — des passages d'un souffle cornélien, et, dans plusieurs pièces, des vers d'une frappe sonore. Ce penchant pour la poésie oratoire allait s'affirmer davantage sous l'empire du goût contemporain. Les *Discours* en vers — ainsi a-t-il nommé ses poèmes d'allure oratoire — sont assez nombreux dans son œuvre, mais de ton et de caractère différents. Nous avons parlé des poésies consacrées aux grands événements de l'époque : il nous reste à étudier les discours de deuil, véritables oraisons funèbres, où l'auteur, non seulement exalte les défunts, mais se livre à des considérations morales et à des réflexions pieuses.

Bertaut se lança d'assez bonne heure en ce genre, sans toutefois le renouveler ou le rajeunir. Le panégyrique des morts servait aussi de prétexte à l'adulation des vivants. Les *Consolations* à la Sénèque revenaient ainsi à la mode, et, après quinze

1. *Stances*, p. 334.
2. E. Faguet, *XVIe siècle. Études littéraires*, p. 249.

siècles de christianisme, les banalités développées en vers pompeux et froids étaient imprégnées d'autant de sagesse païenne que les graves dissertations du moraliste.

Nul ne saurait tenter de rompre avec les traditions s'il n'a des idées personnelles arrêtées et s'il ne possède l'énergie et la constance nécessaires pour les réaliser : l'indécision et la pusillanimité sont ennemies-nées de tout réformateur. Or, Bertaut ne pouvait songer à contrarier la vogue dès le début de sa carrière : novice, il se crut contraint à l'imitation. En choisissant des cadres aux ors moins reluisants, il eût mieux ménagé les couleurs estompées de ses pastels; mais, curieux de la faveur du roi et des princes, il a spontanément accepté toutes les rengaines courantes, et, en *nourrisson de la muse grégeoise*, il a souvent noyé sa verve poétique sous le fatras de l'érudition. Ne parlons donc que pour mémoire des *mouvements* et des *transports*, qu'il a *machinés* à loisir, et dédaignons les *digressions vagabondes*, dont il a singulièrement abusé.

Qu'il s'agisse de « déplorer » la mort de Ronsard, de Lysis ou de Caleryme, ce sont mêmes procédés et mises en scène. Pour louer plus dignement Catherine de Médicis, il souhaitera d'être la trompette du jugement dernier, afin de traverser l'Europe en « criant aux peuples étonnés : cette princesse est morte ». Pareil déploiement d'artifices se remarque encore dans l'*Ode sur le trépas de M. de Ronsard* : n'est-ce pas une idée étrange et inattendue que de descendre au fond de la mer, de pénétrer dans « les palais des déesses Néréides » et de surprendre « Jupiter banquetant chez Thétys[1] » ? Passe encore, si Bertaut nous renseignait incontinent sur le motif de cette excursion; mais il ne nous fait grâce auparavant « ni d'un feston ni d'un astragale ». Quand les dieux ont achevé, « sur des tables de jaspe, à tréteaux de porphyre, leur souper solennel », la France se précipite tout en pleurs aux pieds de Jupiter : « Père, Ronsard est mort! » Quel malencontreux trouble-fête! Le maître de l'Olympe n'était pas préparé à cette rude apostrophe, après un plantureux

1. Ce n'est pas, en tout cas, une idée originale, car Ronsard lui-même avait déjà décrit le voyage que font les Muses chez l'Océan pour y voir leur père, et leur arrivée au milieu de son souper.

festin. Il recueille néanmoins ses pensées, et répond avec une majesté sentencieuse. Ce sont là — qui ne le voit? — des effets de « pièce à grand spectacle » ; mais on dirait d'anciens décors du Châtelet, fripés déjà et destinés à des scènes de sous-préfecture. Le poète a pourtant médité ce coup de théâtre dont il escompte le succès; il a fabriqué et remonté à loisir le ressort : grossiers rouages de jouet d'enfant, œuvre d'un apprenti, non d'un artiste.

Bertaut se sert d'un autre stratagème, également fort usé, pour célébrer la mort de Lysis ou de Caleryme : à défaut des dieux, voici venir les ombres. Henri III était tourmenté par de lugubres cauchemars : il apprend au cours d'un songe la mort de son favori, Joyeuse [1]. Des rêves plus doux berçaient, au contraire, le sommeil de Henri IV et « enchantaient ses douleurs » : Gabrielle lui apparaît,

Fantôme désirable à son âme affligée.

Ces oripeaux dont s'affuble la coquetterie d'un poète prétentieux sont du plus mauvais goût. Un certain air de nouveauté pouvait jadis leur prêter quelque grâce; on les prisait même comme un ornement, et Malherbe, évoquant plus tard l'ombre de Henri IV, lui demandera de visiter Marie de Médicis pour atténuer l'amertume de son deuil ; mais ces fictions emphatiques ne laissent pas de fatiguer l'attention la plus bienveillante.

De tels défauts amoindriraient déjà le mérite des discours funèbres de Bertaut. D'autres taches encore les déparent. La mode sévissait des poèmes interminables : quatre ou cinq cents alexandrins, dûment comptés, formaient la bonne mesure. Leur légèreté n'était pas toujours idéale, ni leur son très clair; ils s'avançaient bien à pas lents et traînaient d'un air las quelques lourds hémistiches; sans le secours de la rime, on les aurait injurieusement confondus avec de la prose vulgaire, mais leurs colonnes serrées imposaient par leur masse, et, de loin, ils

1. Il se réveille « en sursaut », et la réalité confirme ses tristes pressentiments. « Apres mille cris, son âme se soûle de sanglots et de larmes. » Puis, s'adressant à l'ombre de Lysis, il lui reproche affectueusement de s'être exposée avec imprudence et lui promet de garder éternellement sa memoire.

avaient une allure solennelle. Bertaut a composé des poèmes de ce genre : plus de quatre cents vers sur *le trépas de Ronsard*, près de six cents sur *la mort de Lysis*, trois cent cinquante environ sur la mort de Catherine de Médicis, quatre cent vingt sur la mort de Henri III, trois cent soixante sur la mort de Caleryme, etc., ce sont là des titres sérieux à l'applaudissement de ses contemporains, non moins qu'à notre critique.

Des tirades déclamatoires et d'insupportables longueurs émaillent ces *discours*. Bertaut a beau se trémousser pour donner le change, on devine aussitôt qu'en célébrant Catherine de Médicis il obéit aux désirs du roi ou cherche à lui plaire. La mort de la vieille reine excita, même dans son entourage, de médiocres regrets, et l'on versa sur sa tombe plus de moqueries que de pleurs. Ses ennemis eurent vite couvert la voix de ses obligés[1]. Bertaut eût probablement gardé le silence, si l'intérêt ne l'avait conseillé : mauvais mobile d'inspiration pour un poète. On doit le blâmer, en outre, d'avoir abusé, dans la *Complainte sur la mort du feu roi*, de réflexions générales et de digressions. Ne débute-t-il point par des considérations mélancoliques sur le malheur des temps, — cliché banal, puisque chaque époque présente, avec sa fortune et ses joies, sa part inévitable de peines et d'ennuis, — et ne parle-t-il pas du « roi légitime » en termes applicables à tout souverain?

Ces reproches n'ôtent pas toute valeur à ses discours funèbres. Il a eu soin, d'abord, de glisser adroitement, ou d'introduire sans détour des allusions historiques, brassée de feuilles sèches jetées au moment opportun pour alimenter une flamme qui s'éteignait. Tantôt un simple mot caractérise toute une situation. « L'esprit de Ronsard est revolé aux cieux. La France pensait que jamais ses années ne verraient terminer leur cours. » N'est-ce pas exprimer en deux lignes cette lassitude causée par une vieillesse auguste qui s'obstinait à ne pas finir? — Tantôt les détails se précisent : le poète décrit,

1. Du haut de la chaire, Lincestre laissa tomber sur sa mémoire, « comme par grâce », ces impertinentes paroles : « Je vous dirai que si vous voulez lui donner à l'aventure un *Pater* et un *Ave*, il lui servira de ce qu'il pourra; je l'abandonne à votre liberté. »

par exemple, les funérailles de Ronsard et rappelle la cérémonie littéraire dont elles furent l'occasion [1]; tantôt enfin, ce sont des renseignements sur les événements politiques, comme ceux que nous trouvons dans le *Discours funèbre pour la mort de la Reine mère*, sur l'assassinat des Guise, la révolte de Paris, la Ligue, etc.

Les compliments étaient pour Bertaut une ressource et une nécessité. Comment exiger de lui la réserve et l'impartialité permises à notre indépendance? Il n'écrit pas l'histoire de ses héros; il en publie l'éloge. De plus, les passions et les ressentiments doivent se taire en face d'un cercueil; à la postérité de juger avec rigueur. Enfin, l'affection et la reconnaissance ont des droits et favorisent les illusions. Pourvu que la conscience n'ait point à censurer de viles prostrations, on ne peut condamner sans appel une généreuse indulgence ou une bonne foi surprise.

Du reste, la modération et la clairvoyance de Bertaut percent sous la louange. Catherine de Médicis, à qui la satire reconnut seulement l'honneur d'avoir « enfanté trois rois et cinq guerres civiles », ne méritait pas tous les compliments que le poète lui décerne, mais il en a tracé un portrait d'un dessin souvent très sûr [2]. — Si le long poème consacré à la mort de Gabrielle d'Estrées paraît d'abord inspiré par une complaisance voisine de la bassesse, il faut se rappeler les mœurs de l'époque pour l'apprécier judicieusement. A peine la cour de France eut-elle appris la fin soudaine de la duchesse de Beaufort qu'elle fit étalage d'une grande douleur. Les ambassadeurs vinrent offrir leurs condoléances à Henri IV, et, d'après Cheverny, le souve-

1. Jupiter a ordonné lui-même à la France de faire au grand poète des obsèques solennelles. Qu'à Paris, « dans le temple de Galande, a-t-il dit, se réunissent autour du cercueil les plus rares esprits couronnés de cyprès ». Que Mercure « se change en du Perron », qu'il

> Prononce de Ronsard la funèbre harangue,
> Consacre sa mémoire et, comme aux Immortels,
> Lui fasse en mille esprits ériger mille autels.

2. Il ne prétend point raconter avec détail le rôle décisif que Catherine a joué dans les destinées du royaume, mais il indique nettement quelle fut sa part d'influence, quels secrets mobiles la guidèrent. D'un point de vue philosophique, il apprécie la situation de la France et juge les embarras pénibles où se débattaient ceux qui avaient alors mission de la conduire.

rain prit le deuil. « Il y avait assurément, au sujet des amours royales et de la déférence qui leur était due, dit le duc de Broglie, une aberration générale de la conscience publique, qui peut excuser le poète en accusant ses contemporains. » Garder le silence, quand la cour affectait de gémir, que le roi semblait inconsolable, et que les poètes entonnaient des *thrènes* à l'envi, il n'y fallait point songer; Bertaut dut, comme « tant d'autres Apollons, profaner des carmes ». Il se tira dextrement d'une passe dangereuse : son élégie est presque chrétienne, sa galanterie presque morale.

Pourquoi Caleryme, en effet, quitte-t-elle le ténébreux séjour? Ce n'est pas seulement pour permettre au panégyriste de tresser des lierres en son honneur, mais bien pour conseiller Henri IV avec une belle témérité. Bertaut aimait le roi et voulait le préserver de rechutes qui diminuaient son prestige; afin de le convaincre, il choisit une agréable interprète. On conçoit mal, à première vue, que la défunte eût qualité pour tenir ce rôle; mais le poète, usant de son pouvoir souverain, transforme Gabrielle d'Estrées en « une espèce de Lavallière » — le mot est de Sainte-Beuve — et « sanctifie ses mânes ». Cette femme, on ne l'ignore pas, serait peut-être devenue reine, sans l'énergique opposition de Sully. Bertaut s'inspire de ce fait pour prêter une « jalousie posthume » à la morte : elle « conjure Henri IV de n'attacher plus son cœur que par les chaînes d'hyménée ». Il est clair que l'auteur parle ici au nom de la France; le sermon n'en est pas moins bizarre sur les lèvres de l'ancienne courtisane [1]. Que dire de son éloge de Marie de

1. Lorsque tu sentiras ton cœur prêt à se rendre,
Dis soudain à part toi, repensant à ma cendre :
Les yeux de Caleryme en la tombe enfermés,
Qui ne sont plus que terre, et que j'ai tant aimés,
Défendent sans parler cette erreur à mon âme :
Leur cendre encore aimée éteindra cette flamme.

Bertaut rappelle l'influence politique de la duchesse de Beaufort : « Elle savait les desseins du roi, qui se plaisait à les lui raconter. » Il ose même faire allusion à l'ancien projet de mariage :

Bien que la France ait cru, vu ton amour extrême,
Que, pour me faire part du royal diadème,
Ton esprit embrasé d'une si longue ardeur
Elèverait ma vie à ce point de grandeur...

Médicis? Si elle a persuadé le roi d'épouser la *banquière florentine*, on ne devra pas s'étonner dans la suite de voir au Louvre, sous les yeux de la reine, le jeune duc de Vendôme jouer avec le Dauphin. Une leçon termine le poème : Bertaut avait exhorté jadis Henri III à calmer les éclats de son deuil; il renouvelle sa tentative près de Henri IV et emploie un procédé analogue. Gabrielle presse elle-même le roi de modérer ses transports :

> Souviens-toi de la France et de ton diadème,
> Ton sceptre te défend ce qu'Amour te permet.

Des princes, des ambassadeurs, seigneurs de haute lignée, s'abaissent à manifester une complaisante tristesse, et un méchant poète s'accorde la licence d'une réserve, presque d'une remontrance! La hardiesse dépassait la mesure; mais Bertaut la tempère par un retour sentimental sur le passé. En termes simples et touchants qui font songer aux adieux d'Andromaque, Caleryme recommande au souverain leurs trois fils :

> Aime-les, défends-les, et d'une amour de père
> Quelquefois les baisant souviens-toi de leur mère.

Ainsi, plutôt que de blâmer le panégyriste de mêler sa voix langoureuse au concert de plaintes officielles, doit-on peut-être lui savoir gré de rappeler noblement au roi qu'au-dessus du plaisir il y a la majesté de la couronne et l'intérêt de la France. S'il a fermé les yeux sur les errements de Henri IV, c'est que son indulgence à l'égard des anciennes fautes l'autorisait à désavouer les rechutes.

Ses *Discours* funèbres renferment des fragments dignes d'arrêter le lecteur. Les virulents reproches de la France au maître de l'Olympe et la réponse majestueuse de Jupiter, qui s'élève à de hautes conceptions sur l'action universelle de la mort et révèle la gloire décernée à Ronsard[1], méritent au moins un souvenir. Signalons encore l'engagement solennel pris par Henri III de venger la mort de son favori Lysis[2], et les im-

1. Un jour doit arriver, promis par les destins, etc. (P. 129.)
2. Nul paisible sommeil n'enchantera mes peines, etc. (P. 144.)

précations contre Jacques Clément [1]. N'est-ce pas aussi avec une ardeur toute cornélienne que le poète prêche à Henri IV la sévérité?

> ... Chasse de ton cœur cette illustre clémence,
> Pense qu'aux rois trop bons nuit souvent leur bonté,...
> Que punir ce forfait, c'est assurer ta vie.

Toutefois, les passages où excelle Bertaut sont encore ceux où il se met en scène; alors il charme ou émeut. N'a-t-il pas obtenu plus de succès en abandonnant les fictions pour faire à Ronsard l'hommage de sa vocation poétique, qu'en décrivant « les grands murs cristallins des royaumes humides », et en composant les admonestations pontificales de Jupiter? Quand il daigne renoncer aux lieux communs et aux hyperboles, il trouve l'expression de sentiments sincères, et la meilleure qualité de ses discours est bien le « caractère de vérité humaine » qui s'y manifeste parfois [2].

Bertaut a versifié d'autres éloges funèbres : l'ode *sur la mort de la fille de Mme de la Barre* rappelle par sa grâce celle de Malherbe à Du Périer, et la *Complainte sur la mort de Mme Lugol* réclame une mention.

1. Qu'espérait ta fureur? que t'en promettais-tu? etc. (P. 162.)

La prière patriotique que Bertaut adresse à Dieu pour réclamer sa vengeance est aussi formulée avec énergie : « O cieux,

> Vengez ce noble sang, vengez la royauté.
> La majesté du sceptre est en lui terrassée,
> L'image du Seigneur sous les pieds renversée, etc. (P. 169.)

2. C'est pourquoi je requiers pour ma gloire dernière
> Qu'on t'apporte mon corps enfermé dans sa bière,
> Afin que de tes mains recevant quelques fleurs,
> Et, si ce n'est point trop, de tes yeux quelques pleurs,
> ... il en dorme après d'un somme plus paisible.

(*Discours sur la mort de Lysis*, p. 131.)

Sur ce même ton voilé de larmes, Henri III se plaindra de n'avoir pu « fermer de ses doigts » la paupière de son ami. — Dans la *Complainte sur la mort du feu roi*, Bertaut raconte d'une plume attristée les derniers instants du souverain :

> Fallait-il, pour combler mes malheurs de tous points,
> Qu'un si piteux spectacle eût mes yeux pour témoins?
> Car je l'ai vu, chétif, et souvent la mémoire
> En repeint en mon cœur la lamentable histoire...
> Je vois ce pauvre Prince étouffé de douleurs
> D'une voix que la mort rendait faible et cassée...
> Implorer le secours des hommes et des dieux.

*
* *

Un poème que Bertaut n'a point qualifié de discours mais seulement de *fantaisie*, rentre dans la catégorie des poèmes oratoires : *Pannarette ou bien fantasie sur les cérémonies du baptesme de Monseigneur le Dauphin.* De façade imposante, il se présente avec seize cents vers.

Le fils de Henri IV va recevoir le baptême. L' « Éternel » envoie neuf messagers célestes pour assembler devant son trône « les plus rares vertus ». Cet enfant s'appellera Louis ; mais Il veut lui imposer un autre nom, « qui L'ait pour auteur ». Les Vertus en décideront : « il Lui plaît qu'elles soient ses marraines ». La Valeur, la Prudence, « Pistie, aux simples mœurs », « la belle Évergesie », « la ferme Hypomène », « Cartère sa sœur » et « la naïve Alithie » arrivent les premières[1] ; la Justice et la Piété, « presque en vain par les Anges cherchées », se font attendre. Après nombre de péripéties et de fausses adresses, on les découvre, et toutes les Vertus se rendent en corps chez « le monarque céleste ». Chemin faisant, « un noble débat s'émeut entre elles et les retient », encore que le moment soit mal choisi d'un tel retard, puisque « les sacrés ornements » sont prêts pour le baptême, que « les princes, les rois mêmes et les dames, parés d'habits flamboyants, et tout Fontainebleau, semblent s'offenser des plus justes délais ».

« Si la Vertu la plus nécessaire à un prince doit lui donner son nom, dit la Valeur, le débat est clos ; je revendique cette gloire, car nulle mieux que moi ne saurait maintenir

La majesté d'un sceptre en la main d'un grand roi.

Elle entonne alors son panégyrique, et, usant d'arguments *ad hominem*, rappelle fièrement aux Vertus qu'elle leur sert de « bou-

1. L'Ange qui « s'imposa le labeur de chercher la magnanime Andrie » (la Valeur), n'hésita point, naturellement, et se dirigea droit vers la France ; il arriva juste au moment où elle s'apprêtait à « enjamber un coursier volant,

Pour moissonner ailleurs de nouvelles louanges.

clier et d'épée ». Il y a plaisir à l'entendre, tant est noble son langage :

J'engendre les États, les conquiers, ou les fonde,
Et plante dans le sang les Empires du monde...
Vous régnez sur les doux, je dompte les plus fiers ;
Vous ornez les États, et moi je les conquiers ;
Vous les savez régir, moi je les sais défendre ;
Vous assiégez des murs, et moi j'ose les prendre ;
Vous montrez ce que peut l'art du savoir humain,
Et moi ce que peut faire une vaillante main [1].

Cette allocution qui devait emporter tous les suffrages n'est pas favorablement accueillie; la Prudence invite sa sœur à plus d'humilité courtoise. Mais la réprimande manque de désintéressement : Phronèse veut à son tour remporter la palme. Son verbe est moins hautain, ses phrases plus mesurées, et sa pensée se noie dans un flot de paroles. Ses « lauriers n'ont jamais fait de veuves »; elle exerce une telle « vigilance », que sous son gouvernement

Le dé de la fortune a bien peu de puissance.

Summi homines, homines tamen : toutes ces grandes dames sont fort humaines, en vérité. Froissée, Andrie va riposter vertement qu'elle est « moins experte en discours qu'en combats », quand Eusébie prend la parole : « Voilà bien, dit-elle, avec quelle insolence les hommes admirant leur folle prudence ou leur faible valeur se vantent tous les jours; ce n'est ni la vigueur de votre épée, ni l'art de vos conseils, ô mortels insensés, qui termine les combats en trophées, mais la droite du Seigneur. » Et la Piété prouve que, sans le secours de Dieu, misérable est la vaillance, et qu'avec lui, au contraire, la

1. Si un roi ne possède pas cette vertu,

Il a beau se vanter d'une double couronne,
Être prudent, savant, fameux en piété,
Garder la foi promise, observer l'équité,
Avoir en beaux discours la parole féconde,
Il reste contemptible aux autres rois du monde.

(*Pannarette*, p. 446.)

victoire est assurée[1]. Dicée pérore après Eusébie. L'exorde ne varie pas : les précédents orateurs subissent de nouvelles avanies pour leur présomption. A la Justice plutôt « d'accompagner les rois d'un pas éternel ». Celle-ci rend, du moins, hommage à chacun et distribue à la ronde des compliments bien sentis. Son langage a de l'ampleur. « C'est un digne sujet de triomphe, dit-elle, que de gagner par force une illustre victoire,

Et mirer sa vaillance en des fleuves de sang.

O Valeur, tes exploits sont beaux, mais

L'effroyable théâtre où s'exercent tes jeux
Coûte trop au public : tes palmes sont trop chères
Et ta gloire chemine entre trop de misères.

Par contre, s'il est des rois dont « il faut écrire l'histoire avec du sang », il y en a d'autres, éternels « discoureurs, plus rusés que justes » ; quant à ceux qui prennent pour unique patronne la « belle et sainte Eusébie », à force de « tant penser au ciel, ils en perdent la terre ». Seule, la Justice préserve les rois de l'oubli : le peuple

Garde, en les bénissant, leur nom après la mort,
Ainsi qu'une sacrée et vivante relique ;
Témoin ce brave Rou, ce grand duc des Normands,
Qu'encor d'un cri public tous les jours réclamans,
Ils nomment au milieu du tort qui les oppresse,
Comme s'ils invoquaient sa dextre vengeresse.

Dicée allait poursuivre, Euménie « appareillait sa langue », et « la belle Évergésie semblait saisie d'un petit courroux », quand un céleste messager vint à propos terminer cette « douce querelle ». Avec l'urbanité majestueuse qui sied à l'ambassa-

1. Ses seules oraisons mettraient cent camps en fuite;

et on le verrait même — l'hyperbole est jolie —

Combattant à genoux, vaincre les bras croisés.

Elle ne veut pas, néanmoins, qu'un roi « remette lâchement à Dieu seul le soin de son empire » ; mais il faut que respectant la Piété il prenne modele sur « le roi des prophètes,

Qui semblait presque avoir épousé la Victoire.

deur d'un tel souverain, il informe ces « immortelles beautés », de la part de son maître, que le Dauphin s'appellera « Pannarette, en heureux témoignage que toutes l'ont marqué de leur image ». — D'où le nom de cette œuvre : trait d'esprit enfantin qui n'exigeait pas tant de détours.

Il semblerait que cette trouvaille dût clore le poème ; mais, qu'est-ce que douze cents vers pour un événement si considérable? Bertaut connaît son devoir : sa plume fournira quatre cents vers encore. Pour l'aider dans sa tâche, l'Ange va intimer à la Peste l'ordre de s'abstenir de toute manifestation durant la cérémonie du baptême. « Les immortelles sœurs » gagnent Fontainebleau, s'avancent près du jeune prince, et, comme les fées aux robes *couleur du temps*, qui effeuillaient jadis des vœux de bonheur sur le berceau de leurs protégés, elles souhaitent chacune au Dauphin une prospérité particulière[1]. Elles possèdent, entre autres prérogatives, un francparler, et en usent librement. Sully exprimait crânement son opinion à la marquise de Verneuil[2]. Les Vertus répéteront en vers, après lui : « Il ne faut pas que le roi dépense en frivolités l'or dont se prive son pauvre peuple, épuisé déjà par les tailles », mais qu'il se souvienne « au prix de quelles sueurs il a été amassé » et se dise :

C'est le sang de mon peuple et sa pure substance

Qu'il emploie les revenus du trésor à « ouvrir des routes, construire des aqueducs, des chaussées et des ponts, fonder et renter des hôpitaux, bâtir des collèges, favoriser les lettres et les arts, doter les professeurs,

1. C'est un aimable assaut de bons sentiments : « Que cet enfant soit un jour le père de ses sujets ; qu'il soit pitoyable aux veuves, orphelins et chétifs laboureurs.

Et que, suivant les pas d'un illustre empereur,
Il croie avoir perdu le cours de la journée
Qu'à d'aussi nobles soins il n'aura pas donnée.

2. « Tout cela serait bon, Madame, disait-il, si Sa Majesté prenait l'argent en sa bourse ; mais de lever cela sur les marchands, artisans, laboureurs et pasteurs, il n'y a nulle raison, étant ceux qui nourrissent le roi et nous tous, et se contentant bien d'un seul maître, sans avoir tant de cousins, de parents et de maîtresses à entretenir. »

Et prendre en des bienfaits, comme en des rets vivantes,
Et les vaillants esprits et les âmes savantes [1].

Et le poème s'achève par une série de vœux et de conseils adroitement entrelacés.

On connaît l'accueil qu'il reçut. L'Estoile l'estimait « trop mélancolique et trop triste pour un tel sujet ». Il est surtout trop compassé, trop long : la verve de Bertaut, comme l'Eurotas de Duruy, « coule à sec ». Aussi la lecture de *Pannarette* est-elle monotone et fatigante. Une histoire si peu dramatique ne comportait point pareil développement : cette suite fastidieuse de discours dont nul incident ne soutient ni ne ranime l'intérêt, ces panégyriques et ces allocutions ne tardent pas à rebuter. Bertaut réussit même à nous rendre les Vertus peu sympathiques. Il les affuble d'abord de noms grecs qui sentent « l'antiquaille » et leur prête ensuite de singulières allures : sans parler de leur accoutrement homérique [2], on les prendrait plus aisément pour des Nymphes qui partagent des mortels les défauts et les impatiences, que pour des Vertus chrétiennes. Nouvelles converties, en qui la grâce n'a point eu le temps de brider la nature, elles affichent une arrogance agressive.

Tous les procédés — toutes les recettes — de l'époque se retrouvent dans *Pannarette* : il n'est pas jusqu'à la description de l'armure de Guise, dans la *Harangue aux soldats de Metz*, ou du manteau de Neptune, dans le *Ravissement de Céphale*, ou du bouclier « pourtraicté » par du Perron dans les *Stances sur la venue du roi à Paris*, qui n'ait été gauchement imitée. Il faudrait critiquer de même les vers prosaïques et les *pointes* qui achèvent de déparer ce poème.

Quelques peintures brillantes ou passages satiriques y re-

1. Bertaut raconte alors que Henri IV donnait chaque année aux écrivains « un million d'or, somme plus que royale ». Animé par la reconnaissance, il s'écrie : « S'abstienne qui voudra,

Moi qui marche entre ceux que la source feconde
De ce grand fleuve d'or laisse boire en son onde,
Je le veux publier. . . . .

2. Andrie porte une armure sur laquelle sont gravés les plus éclatants exploits accomplis au cours des siècles.

luisent néanmoins avec des tirades éloquentes, dont certaines nous sont déjà connues. Le véhément réquisitoire contre le duel ne saurait être omis. M. de Séez flétrira plus tard, en ses sermons, le faux « point d'honneur[1] »; il le condamne ici avec maîtrise. Habilement il attribue ses pensées à la Valeur : elle ne veut plus « animer le courage insensé des jeunes chevaliers de France, qui

. . . S'immolent sans cesse à de folles querelles,

et remportent des triomphes dont il faudra rougir ». Certes, Andrie ne blâme « point le souci de l'honneur », mais que d'erreurs et de préjugés ont cours à cet égard! « Tel s'estimera offensé, s'il endure une plaisanterie, qui ne se fera point scrupule de trahir sa patrie, de rendre une place avant qu'on l'assaille, ou de fuir un jour de combat.

Les valeureux Romains, vainqueurs de tout le monde,
Ne fondaient point l'honneur où cet âge le fonde;

quand

Il fallait des premiers enfoncer une armée,
Vainqueurs aller mourir sur le haut d'un rempart,
Ils le savaient bien faire, et sans peur du trépas,
Nul homme en ce chemin ne devançait leur pas.
Témoin en est encor la magnanime audace
D'un Curce, d'un Décie et d'un vaillant Horace
Et d'autres qui vivants à jamais signalés
Se sont pour leur patrie eux-mêmes immolés...
. . . . Les hymnes et les fleurs
Honoraient leurs convois, non les cris ni les pleurs;
Car la fleur de leurs noms n'était jamais flétrie,
Et pour le moins leur mort servait à la patrie;
Au lieu que le trépas qui conduit au cercueil
Ces jeunes forcenés n'est digne que de deuil.
Leur courage les perd sans profit et sans gloire.
Il ne reste rien d'eux qu'une triste mémoire

1. Dans le *Sermon pour la fête de tous les Saints*, par exemple, il s'élève contre « nos jeunes cavaliers français, qui constituent l'honneur d'un gentilhomme en ce seul aiguillon de ressentiment, montrant en cela combien les préceptes du monde et ses traditions humaines sont contraires aux lois divines, puisque Notre-Seigneur dit formellement : Si on te frappe sur une joue, présente l'autre, — et qu'eux disent tout au contraire : Si on t'offense, tue ».

Qui fait qu'en condamnant la fureur qui les poind,
On les honore assez de ne les blâmer point.[1]

Ne sont-ce pas là des vers cornéliens « avant la lettre »?

Citons enfin le portrait que Bertaut trace d'un roi idéal : il fait aimer l'homme, a-t-on dit, autant que le poète.

Qu'il aime et craigne Dieu : qu'il l'honore et le serve,
Qu'il sache que Lui seul l'établit et conserve...
Qu'il croie et qu'il adore et suive sa parole ...
Qu'il l'ait au fond du cœur incessamment écrite,
Mais que ce soit en prince et non pas en ermite[2].

En demandant au roi de pratiquer la religion, l'auteur ne souhaite pas qu'il devienne un autre Robert le Pieux, ni qu'il chante au lutrin. « On pouvait jadis, dit-il, marier la mitre avec le diadème, mais les temps sont changés, et

Les sujets font les rois, quand les rois font les prêtres.

Le conseil est piquant sous la plume d'un ecclésiastique qui vient précisément de recevoir sa nomination d'évêque; mais Bertaut avait la sagesse de comprendre que « les devoirs sont divisés » et que la religion s'aventure à son détriment dans la mêlée des partis : loin d'aspirer à jouer un rôle politique, il proclame que les prêtres doivent remplir leur office de prédication et de prière, et les rois celui de chef d'État, sans que de part et d'autre on essaie d'intervertir les attributions.

Il ose, en terminant, prémunir les rois contre les flatteurs, et il évoque les jugements impartiaux de la postérité :

Car les vers et les chants ne sont rien que louange,
Mais bien souvent ce style en l'histoire se change,
Et tel Prince en vivant est aux dieux comparé,
Qui, gisant au tombeau, voit son nom déchiré,
Non moins que sa mémoire abhorrée et maudite,
Si le cours de sa vie a fait qu'il le mérite.

Pannarette est donc bien un de ces poèmes oratoires qu'affectionnait Ronsard, et Bertaut reconnaissait lui-même qu'il

1. *Pannarette*, p. 133.
2. *Ibid.*, p. 171.

l'avait composé de la manière agréable au maître[1]. Nul doute que celui-ci ne l'en eût félicité. Il aurait accentué même la note mythologique; sous sa baguette enchantée, les Vertus se seraient métamorphosées en déesses imposantes ou en gracieuses sylphides; mais, si la « présente condition » de Bertaut l'obligeait de fausser compagnie aux vieux amis de l'Olympe, il a, du moins, autant que possible, imité — contrefait — la marche de Ronsard.

Cette sorte de poème, si chère au chef de la Pléiade, où des lieux communs de morale sont matière à vers sonores, continuera d'être goûtée longtemps encore après Bertaut. Loin de ralentir la vogue, Malherbe lui imprimera un nouvel essor : l'éloquence poétique, comme l'appelait du Perron, non seulement obtiendra grâce à ses yeux, mais sera prisée et recommandée par lui. « Son Parnasse, écrit M. Brunot, est bien la montagne au double sommet, au haut desquels se trouve d'un côté l'ode, de l'autre le discours... Le commentaire sur Desportes est le code d'une école essentiellement oratoire[2]. » Chapelain l'avait remarqué déjà : « Ce que Malherbe a d'excellent et d'incomplet, c'est l'élocution et le tour des vers et quelques élévations nettes et pompeuses dans le détail, qu'on pourra bien imiter, mais jamais égaler. Ces parties, toutefois, ne sont guère plus poétiques qu'oratoires, et ceux-là ne lui ont guère fait de tort, qui ont dit de lui que ses vers étaient de fort belle prose rimée[3]. » On comprend que les *Discours* de Bertaut dussent plaire à un homme visiblement incliné vers la poésie oratoire : ils ne furent pas, sans doute, étrangers à l'estime dont il honora leur auteur. Patronné par Ronsard, cultivé par ses disciples, accepté et prôné par Malherbe, ce genre de littérature séduisit les poètes classiques : ils s'avancèrent allègrement dans ce sentier battu[4].

1. Lettre à du Perron.

2. *La Doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes*, p. 151 et 157.

3. *Lettres*, I, 637.

4. Pour ne point citer d'autres exemples, les *Satires* de Boileau ne sont-elles pas des discours en vers, et plus d'un poème du XVIIIe siècle ne relèvera-t-il pas autant de l'éloquence que de la poésie?

CHAPITRE VIII

LE PEINTRE

Descriptions. — Portraits. — Peintures de mœurs. — Satires.

Bertaut, nous l'avons dit, avait du talent pour le pastel. Un des vieux manuscrits de Séez en tire même cette conclusion : peintre, il devait être poète, pour réaliser le mot d'Horace, *ut pictura poesis*. M. Bertaut eût goûté la pointe! A-t-il, du moins, mis en valeur dans ses vers le don de reproduire avec charme ce qu'il avait vu ou imaginé? Y trouve-t-on des descriptions, des portraits, des esquisses morales, ou même quelques caricatures?

C'est un lieu commun que le XVIIe siècle, appliqué à l'*anatomie du cœur*, manifesta pour la nature une passion médiocre. Non, sans doute, qu'il l'ait entièrement dédaignée ou systématiquement méconnue ; mais il n'y eut jamais, si l'on peut dire, entre elle et les hommes de cette époque, un échange de sympathie, comme entre communiants à la même vie universelle : les idées philosophiques, les préjugés sociaux, les mœurs, se coalisaient pour l'empêcher. L'humanité songeait trop à elle-même pour s'occuper du théâtre où elle jouait son rôle, des conditions de la scène et de l'agencement des décors : l'homme était aux yeux de ses semblables un *roseau*, mais un roseau *pensant*.

A la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, ces raisons qui devaient comprimer le sentiment de la nature, n'agissaient pas encore. L'étude de l'antiquité ne pouvait qu'éveiller chez les écrivains l'amour de la poésie champêtre : les paysages repo-

sants de l'*Odyssée*, les idylles savoureuses de Théocrite, les apostrophes émues de Virgile aux frais ombrages, aux clairs ruisseaux, aux bosquets enchanteurs, aux buissons visités des abeilles, les effusions lyriques à l'honneur de la nature si belle et si riche en ses atours, devaient les émouvoir. Les Italiens aussi eurent leur zone d'influence sur ce terrain, étant « à cet égard, autant et plus qu'à bien d'autres, les vrais successeurs des poètes anciens[1] ».

De plus, l'attrait du Louvre n'était point irrésistible comme à l'heure où Louis XIV « donnera le ton à l'Europe ». On ne regardait pas encore la cour et la ville comme les seuls endroits du monde où d'être homme de goût on eût la liberté. Plus tard le « Soleil » ne rayonnera qu'à Versailles, et les « belles moissons » ne mûriront que dans le grand parc. *Hors de Paris, point de salut pour les honnêtes gens* : telle sera la devise, Mascarille l'avoue. Mais, sous le règne des Valois et de Henri IV même, la vie était plus mouvementée. Les poètes, pourvus par la royale munificence de riches bénéfices, s'attardaient volontiers en leur domaine abbatial. Ils y contemplaient la nature à loisir : errant au profond des forêts, parmi les fertiles vignobles, à travers les vastes prairies, ils en appréciaient mieux la splendeur que dans les jardins où elle n'était déjà plus admise qu'en tenue de gala. Ils en admiraient les fantaisies et les hardiesses et ne la surprenaient point contrariée d'être emprisonnée à l'étroit, en ses courbes symétriques, « sous la geôle d'un gouverneur » : aucune défense n'était faite aux arbres de dépasser l'alignement, ni aux fleurs de s'épanouir en dehors des parterres.

Au demeurant, même en remplissant leur devoir de courtisans assidus, Bertaut et ses contemporains pouvaient prendre contact avec la nature dans les nombreux voyages de la cour. Et Mme de Rambouillet n'avait pas encore prononcé que « les esprits doux et amateurs de belles-lettres ne trouvent pas leur compte à la campagne ».

Les Ronsard et les du Bellay ont cultivé la poésie rustique :

1. E. Faguet.

Meudon, Chantilly, Saint-Cloud, Arcueil, Vanves, les ont vus souvent « se délecter, s'éjouir et composer à requoy ». Certes, Bertaut n'a pas eu autant qu'eux le sentiment de la nature : son esprit, enclin au précieux, se laissait plus facilement séduire par une pensée fine ou délicate que par les spectacles agrestes. En sa jeunesse pourtant, il en avait été ému, quand il s'essayait à rimer, novice encore, sur les rives de l'Orne ou sur la terrasse du château de Torigni, et qu'à l'instigation de Julien Riqueur « il peignait d'une manière vivante les bois et la prée, le lac emmuraillé d'iris et les œillets feuillus à la couleur sanguine [1] ». S'il n'eût point quitté, adolescent, la Normandie, ses vallons et ses coteaux auraient été pour lui une source de poésie débordante, capable d'alimenter sa veine. Il aime les sites plus que Malherbe, qui préférait Paris à Fontainebleau et qui avouait « devenir plus sec, plus il voyait la verdure » ; mais on chercherait vainement dans son œuvre une pièce comme l'*Avril* de Remi Belleau, comme la *Chanson du Vanneur* ou la *Villanelle* de J. du Bellay. Sur ce point, il n'a pas même égalé Desportes; aussi, ne doit-on pas classer parmi ses vers lyriques les quelques stances champêtres qu'il a rimées.

Les tableaux intéressants à signaler dans son œuvre sont redevables en grande partie aux réminiscences de ses lectures : sa mémoire secourt visiblement son imagination. Il témoigne, au reste, une souplesse de pinceau, une richesse de coloris et une variété de tons estimables.

Non guère loin d'ici, dans le creux d'un rocher,
Qu'il semble que les bois s'efforcent de cacher,
Il demeure une Fée, en charmes si savante,
Qu'Alcine, et Félicie, et les Mages qu'on vante
Pour princes de cet art, ne semblent point avoir
En merveilleux effets surmonté son savoir.
J'ai vu souventefois, quand aux rais de la lune,
Pieds nus, échevelée, et d'une verge brune
Les régions du ciel sur la terre marquant,
Tous les démons d'Érèbe elle allait invoquant,

1. *Élégie à M. de Bertaut*, poésies inédites de Julien Riqueur. Manuscrit de la Bibl. de M. de la Sicotière.)

Les ormes et les pins descendre des montagnes,
Les blés se transporter des voisines campagnes
Sur la rive déserte, et leurs chefs demi-blonds
Ondoyer sous le vent au milieu des sablons,
Le ciel dans l'océan secouer ses étoiles [1],
Les vaisseaux sur la mer cinglant à pleines voiles
S'arrêter à sa voix [2].

L'imitation n'a pas le charme captivant du paysage pris sur le vif : on sent le travail de la lime. Pour avoir médité longuement le *Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ*, Bertaut a rendu ses descriptions trop dignes de la cour et des rois. Les Faunes et les Sylvains, la barbe des vieux Fleuves et même les grâces de Pomone ou de Flore, impriment à ses peintures un cachet archéologique et artificiel. On admire l'intéressante copie d'un tableau de maître; on préférerait une toile moins étudiée, plus naïve d'inspiration, mais plus personnelle. Quelques esquisses ne semblent pas, toutefois, empruntées aux chefs-d'œuvre de la littérature ancienne : le poète sait conter, par exemple, qu'il a « pendant le doux mois » assisté aux vendanges et vu rouler à flots d'or « le vin qu'on dirait fait pour les dieux ». Il l'a dégusté même et confesse en gourmet jovial que « pour faire des vers qui surmontent l'oubli », une coupe de ce vin de Bourgueil

Vaut mieux que toute l'eau des surgeons du Parnasse [3].

La mort de Mlle de la Barre lui suggère de suaves rapprochements, et il glane de fraîches métaphores pour en déposer la gerbe élégante sur la tombe de la jeune fille :

Le froid gèle les fleurs qui trop tôt s'enhardissent
D'annoncer la saison où les prés s'en tapissent,
Et nul fruit trop tôt mûr ne se voit arriver
Jusqu'au retour des mois successeurs de l'hiver ..
Qui jamais vit éclore en l'avril de l'enfance
Tant de fleurs de bonté, de douceur, de constance?...

1. « Voilà de ces belles audaces que n'enseignait pas Malherbe, écrit M. A. Chenevière, et qui auraient valu à Jean Bertaut l'indulgence des romantiques de 1830. » (*Introd. litt.*, p. XIV.)
2. *Timandre*, p. 212.
3. Tout le poème de *Bourgueil* n'est, d'ailleurs, qu'un *instantané*.

La mort sent elle-même un poignant repentir
D'avoir osé si tôt tes beaux jours amortir...
Elle a pris pour le soir de tes jours, le matin...
Elle a cueilli pour mûr un fruit encore vert[1].

Mais le meilleur fragment descriptif de Bertaut est celui en qui Sainte-Beuve salue « une image naturelle et rare, développée dans une heureuse plénitude », et qu'il appelle, non sans exagération, « la plus belle page, la seule vraiment belle page de Bertaut, sa couronne subsistante[2] ».

On dit qu'en Idumée, ès confins de Syrie,
Où bien souvent la palme au palmier se marie,
Il semble, à regarder ces arbres bienheureux,
Qu'ils vivent animés d'un esprit amoureux...
On les voit leurs rameaux l'un vers l'autre avancer.
De ces embrassements leurs branches reverdissent,
Le ciel y prend plaisir, les astres les bénissent,
Et l'haleine des vents soupirant à l'entour
Loue en son doux murmure une si sainte amour.
Que si l'impiété de quelque main barbare
Par le tranchant du fer ce beau couple sépare,
Ou transplante autre part leurs tiges désolées,
Les rendant pour jamais l'un de l'autre exilées,
Jaunissant de l'ennui que chacun d'eux endure,
Ils font mourir le teint de leur belle verdure,
Ont en haine la vie, et pour leur aliment
N'attirent plus l'humeur du terrestre élément[3].

1. *Sur la mort de la fille de Mme de la Barre*, p. 204-205. De même, certains passages montrent que Bertaut n'a pas constamment recours au souvenir de ses lectures ou aux fantaisies de son imagination.

... Comme aux beaux vergers de Blois ou de Monceaux
Le soin des jardiniers fait voir des arbrisseaux,
Qui dès le second an que leurs branches entées
Furent heureusement par le tronc adoptées,
Donnent des fruits pareils en grosseur et bonté
A ceux dont les rameaux ont maint lustre compté.
L'air qui rit à l'entour et les astres propices
Montrent que Dieu reçoit et bénit leurs prémices.

(*Hymne du roi saint Louis*, p. 67.)

2. *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 377.

3. *Élégie*, p. 381-382. — « Cette comparaison, dit H. Martin, avait déjà été exprimée avec une heureuse simplicité dans le *Lai du Chevrefoil*, par Marie de France, poète français du XIIIe siècle. Elle a été développée avec une admirable poésie dans l'élégie de Goethe intitulée *Amyntas*. » — « Je la retrouve toute pareille, continue Sainte-Beuve, dans l'idillie 76e (livre I) de Vauquelin de la Fresnaye, contemporain de Bertaut. Pontanus, au livre Ier de ses *Eridaniennes*, a fait aussi une jolie élégie latine

Les *bergeries* manquent à l'œuvre de Bertaut. Rien ne prouve, en effet, que le *Dialogue de Damon et de Panopée*, assez curieux et relativement court, soit une bucolique. S'il s'agit avec vraisemblance d'un berger qui sollicite les faveurs d'une bergère, on peut avec autant de raison prendre Damon pour un seigneur qui fait sa déclaration à une noble dame. Bluette sans importance, mais gracieuse et légère, où l'auteur a trouvé l'occasion de glisser quelque trait, et que la perspective de la pointe finale lui a suggérée peut-être[1].

Bertaut apparaît donc, après Ronsard et du Bellay, après même Desportes, — à une époque assez voisine des stances exquises de Racan, — trop avare de sympathie pour la poésie rustique.

Sait-il, du moins, pénétrer les âmes et lire sur un front les pensées secrètes et les mobiles cachés? Peut-il saisir le « masque » d'une physionomie et donner la vie à ses héros? Tantôt il choisit une vaste toile et s'évertue à peindre en pied. Ou bien, il ébauche un portrait en quelques lignes, accusant fortement les signes caractéristiques. L'un de ceux qu'il a brossés avec le succès le plus honorable est celui du roi saint Louis;

sur l'amour de deux palmiers. La source première de tout cela est dans Pline et dans Théophraste. Ces divers passages des anciens ont été ramassés par Niclas dans son édition des *Géoponiques*, livre X, chap. IV (Leipsick, 1781). » (*Tableau*, p. 377.) — Les vers de Vauquelin de la Fresnaye n'ont pas, toutefois, le brillant et la grâce de ceux de Bertaut.

1. Au XVIII[e] siècle, Blanchard, chanoine d'Aunay, a reproduit ce *Dialogue*, légèrement retouché, dans son *École des Mœurs*. « Les sentiments de l'honneur et d'une juste crainte, dit-il, propres à faire impression sur les jeunes personnes du sexe et à les retenir, y sont présentés d'une manière vive et intéressante... On admirera, pour le siècle où il a été fait, la délicatesse des pensées et la correction du style, auquel nous n'avons eu besoin de faire que de légers changements. » (Manuscrit de la Biblioth. de Caen.)

Damon, soupirant malheureux, se met en frais de belles phrases, tandis que la « fière » Panopée se raille doucement de lui. Elle cloue sur place, par ses reparties, son interlocuteur décontenancé. Puis, comme ils sont tous les deux maîtres en mythologie, ils se permettent de doctes allusions. « Votre beauté, s'écrie Damon, vous garantit Du sort d'Ariane abusée. » — « Votre jeunesse m'avertit, réplique l'autre, De l'inconstance de Thésée. » — Cette petite pièce se termine par une parole de dépit : « Je perds en vain mes pleurs, » murmure Damon ; et Panopée, impertinente, de riposter :

Quand vous perdriez encor le sens,
Vos pertes ne seraient pas grandes.

mais on ne doit pas non plus, bien qu'ils soient flattés, dédaigner ceux de Catherine de Médicis, de Henri III, de Henri IV, et, en général, de tous les personnages qu'il a glorifiés dans ses vers.

Les peintures morales l'ont surtout tenté. Il dessine avec une satisfaction non dissimulée la figure d'un roi idéal et ne se lasse point d'en multiplier les copies : miniatures, pastels, tableaux de moyenne et de grande dimension, c'est toute une galerie. Mentionnons au moins les portraits de l'évêque et du magistrat, et citons cette image — digne d'un moraliste perspicace — de la charité fastueuse et de la générosité discrète :

Il s'en voit que les soins de l'honneur aiguillonnent,
Qui vendant leurs bienfaits plutôt qu'ils ne les donnent,
Veulent qu'à l'avenir ceux qu'ils ont obligés
Soient des arcs triomphaux à leur gloire érigés...
Mais le cœur généreux qui se plaît à bien faire...
Ce qu'il donne de grâce, il permet que l'on pense
Qu'il le paie au mérite ou baille en récompense,...
Croyant, en bienfaisant, faire bien à soi-même...
Aussi rend-il par là son mérite augmenté...
Car, lorsque secourant les âmes oppressées,
Il satisfait aux vœux de ses belles pensées,
Et l'estimant sans feinte à soi-même devoir
N'en veut point de louange en paîment recevoir,
Il sait qu'elle est au ciel en lettres d'or écrite
Et moins il la désire et plus il la mérite[1].

D'autres détails de mœurs prouvent encore que Bertaut sait heureusement allier le talent descriptif à la sagacité de l'observation. Ne crayonne-t-il pas d'une main sûre la silhouette du « marchand pipé du ris de la fortune, qui commit ses navires à la foi des vents et de Neptune », et qui en attend impatiemment le retour? Il

Balance en son esprit sa richesse future,
Discourt sur le voyage, en suppute l'usure,
Prépare ses celliers, ouvre ses magasins,
Et rend déjà son heur pesant à ses voisins,
Quand on lui vient conter que, non loin du rivage,
Par la fureur des vents la flotte a fait naufrage,
Qu'on en voit sur la mer ondoyer les morceaux[2].

1. *Hymne du roi saint Louis*, p. 94.
2. *Larmes sur le trepas de feu Madame, sœur unique du Roi*, p. 186.

Quant au portrait de la Peste, que Bertaut a — pour user d'un mot récemment consacré par l'Académie française — « fait de chic », il ressemble à une *charge* et frise déjà la caricature :

> Les lambeaux mal cousus d'un habit vieil et sale
> Couvraient par-ci par-là son corps jaunement pale,
> Sur qui de gros charbons ardemment enflammés,
> En venimeux rubis étaient partout semés.
> Une soif invincible, une éternelle fièvre,
> Lui desséchant la peau, lui pâlissaient la lèvre.
> Le souffle de sa bouche était un coup mortel...
> Près d'elle, et tout autour, gisaient pour sa pâture
> Des fruits qu'on voit soudain aller en pourriture,
> Force melons tout verts, force raisins non meurs,
> Des coucombres malsains, la poison des humeurs,
> Et ce fruit qui de Perse a tiré sa naissance,
> Venimeux en sa terre et non salubre en France[1].

*
* *

Qui connaît la littérature du XVI[e] siècle est amplement renseigné sur le caractère violent et grossier de la satire, à cette date : basses épigrammes et plaisanteries grivoises étaient alors monnaie courante. Les coups éclataient, et les ripostes se succédaient avec une impertinence et une audace qui stupéfient des lecteurs modernes. Bertaut ne descendit pas dans cette arène où se fût dégradée sa muse.

A d'autres les superbes indignations, les apostrophes enflammées, les retentissantes colères; il ne savait point l'art de claquer le fouet avec fracas et de cingler jusqu'au sang. Toutefois, on n'a pas oublié ses anathèmes aux « mauvais pasteurs, qui

> Accablaient leurs sujets de tributs tyranniques,
> Et puis, les consumant en festins magnifiques,
> Buvaient sans nulle horreur, en leurs vases dorés,
> Le misérable sang du chétif populaire,
> Dont Dieu leur commettait le souci tutélaire[2],

1. *Pannarette*, p. 463-464.
2. *Hymne du roi saint Louis*, p. 84.

ni son réquisitoire contre les assassins des rois et les perturbateurs du royaume, ni ses âcres doléances contre la guerre civile; mais l'orateur contrarie soudain le satirique, et la déclamation amoindrit l'effet des railleries cruelles.

C'est par intermittence, sans vocation et sans éclat, que Bertaut a « taxé » les mœurs contemporaines. Il attaque avec malice diverses classes de la société, — lançant un trait ironique, et souriant de la légère égratignure, ou bien enfonçant la pointe de son dard avec la conscience de pourfendre un adversaire redoutable et nuisible. J. du Bellay s'était déjà moqué des rimeurs de rondeaux, plus courtisans que poètes; Bertaut les admoneste à son tour [1]. Il recourt même à des vocables plus énergiques, et il emprunte à Régnier son langage réaliste ou ses expressions virulentes à d'Aubigné. « Pestes de la vertu, faux masque de la foi, langues pleines de venin, empoisonneurs de fontaines publiques, objet d'horreur, etc. »; qui reconnaîtrait le calme Bertaut à ces emportements?

Avant La Bruyère, avant Molière, avant Régnier, il rompt une lance contre l'hypocrisie. Mais, au lieu de la personnifier, et de la faire parler et agir sous nos yeux, comme Onuphre, Tartufe ou Macette, il se contente d'en poursuivre le spectre hideux. Le relief y perd par là même; certains détails valent, néanmoins, tels de ceux que l'on vante dans la peinture de la Macette. Bertaut a noté son « parler humble et doux,

> Son regard jeté bas et son geste hypocrite.

Elle « feint la piété avec une telle ruse,

> Que les plus clairvoyants s'y trouvent abusés.
> Vous diriez que son cœur n'a que Dieu pour délices,
> Que jeûner et prier sont ses seuls exercices,
> Qu'elle abhorre le monde et l'ayant pour son fleau [2]

1. « Flatteurs,

> Pernicieuse engeance, aux lierres pareille,
> Qui détruisant enfin ce que vous embrassez
> De repas si mortels les vices nourrissez.
>
> (*Hymne du roi saint Louis*, p. 84.)

2. « Pour que ce vers, tel qu'il est, soit juste, il faut que *fleau* ne compte que

Y vit comme un poisson vit étant hors de l'eau,
L'ardente amour du ciel, dont le feu la consume,
Ne lui laissant ailleurs rien goûter qu'amertume.
Et cependant la feinte, en ses désirs cachés,
N'imagine qu'honneurs, ne songe qu'évêchés,
Brûle après le désir de vivre en une histoire,
N'aime à faire en ce monde aucun bien sans témoin,
Et même en bien faisant, du bien n'a point de soin[1].

Quelques corporations servent de cible aux plaisanteries de Bertaut : le clergé, les prélats indignes, surtout les religieux, ne sont pas épargnés[2]. Quand il s'agit d'inviter la Piété à l'assemblée des Vertus, les Anges, embarrassés pour la découvrir, la cherchèrent en vain « dans ces cloisons secrètes où le peuple la croit loger » ; ils « n'en trouvèrent que les pas seulement » ! Ils « visitèrent, cependant, les demeures austères

... Des plus renommés et sacrés monastères ;

mais, « toujours au lieu d'elle », ils rencontraient un vice « couvert d'un habit d'humble apparence » et capable de « tromper les plus accorts ». Si les moines de Bourgueil ou d'Aunay lurent jamais *Pannarette*, ils durent juger leur Abbé peu charitable et leur ancien hôte fort ingrat,... à moins qu'ils n'aient eu l'esprit assez délié pour remarquer en lui beaucoup d'imagination et dans ses vers beaucoup de rhétorique.

La magistrature a le plus exercé la verve de Bertaut. Sans égaler la violence de d'Aubigné, — « Dites vrai,

Rendez-vous la justice ou si vous la vendez? —

il se fâche de voir

L'ignorance élevée aux dignités suprêmes
Souiller leur sainteté d'injustices extrêmes,
Et revendre sans honte ou respect d'équité
Ce qu'indigne elle avait sans raison acheté[3].

pour une syllabe et se prononce *flô*. Il est monosyllabe dans Jean Marot, Generet Ferry ; *flau*. » (A. Chenevière.)

1. *Pannarette*, p. 437-438.

2. Parle-t-il de Jacques Clément ? Il rappelle que « de tous côtés on avait conseillé sagement à l'entourage de Henri III

De se garder de ceux qui souvent sous la feinte
D'un humble et saint habit ont une âme peu sainte.

3. *Hymne du roi saint Louis*, p. 77.

Où donc s'est réfugiée la justice? « On ne la voit plus, comme autrefois, assise

Dans les saints tribunaux des Rois et de l'Église.

Pénétrons à la suite du poète dans une salle d'audience : quel spectacle, quelle cohue! Tout « un peuple se trémousse », en proie à la fureur des procès, « jusqu'aux simples laboureurs, piqués, comme d'un taon, de cette manie » : sur « les bancs à la suite enfilés pleurent et se plaignent des chétifs durement étreints »; au fond, « les perches de maints oiseaux, aux griffes emplumées,

Et dont la plume agile est apprise à voler
Pour ce riche métal qui fait taire et parler.
Nul ordre n'y régnait : une bruyante presse
Roulante en tourbillons s'y démenait sans cesse,
Grosse de tous états, de prêtres, de marchands,
De nobles, de bourgeois, de laboureurs des champs...
L'un criait sans respect, l'autre se courrouçait,
L'un courtisait son juge, et l'autre le pressait;
Qui parlait d'un défaut, qui, d'une garantie;
Celui-ci querellant menaçait sa partie,
Celui-là démentait le rapport d'un témoin.
Huissiers allaient, venaient, leurs baguettes au poing.
Un essaim d'avocats fourmillait par la place,
Dont les moins occupés en mesuraient l'espace.
Tout bouillait de discords, et quand l'un s'achevait,
L'autre prenait naissance; un bruit s'en élevait,
Tel qu'on oit quelquefois sur le bord du rivage
Lorsque la mer s'apprête aux fureurs d'un orage [1].

Au milieu d'une telle assemblée, Dicée oserait-elle paraître? Qui l'écouterait, qui la reconnaîtrait pour reine?

Dicée, hé, mon enfant, elle n'est plus au monde,

conclut un vieillard familier de ces lieux; « la soif brûlante des trésors de la terre » l'a contrainte de s'enfuir.

La cruelle Adicie en sa place est assise.
La haine, la faveur, la fraude et la feintise,
Chassant des jugements l'honneur et la vertu,
Font du tortu le droit, et du droit le tortu.

1. *Pannarette*, p. 140.

L'art et la tromperie y tiennent leurs écoles,
Les lois et la raison ne sont plus que paroles,
Car on n'y pèse plus la raison ni les lois
Qu'en des balances d'or, où l'or seul est de poids[1].

L' « Ange », scandalisé de tels « blasphèmes », croit que « le bon Père a perdu récemment quelque gros procès,

Et l'œil des passions voit mal la vérité.

En *reporter* avisé, il poursuit son enquête ; tous lui assurent que la justice « n'a point ici sa demeure éternelle. Quelquefois elle y vient, mais les étranges tours d'une dame appelée Chicane » l'empêchent d'y « séjourner ».

Ces échantillons trop modestes — les plus importants et presque les seuls dans toute son œuvre — ne permettent pas de ranger Bertaut parmi les satiriques. Cet homme paisible sait mal traduire en termes rudes ses ressentiments. A-t-il jamais, d'ailleurs, éprouvé l'ardente colère, inspiratrice des vers brûlants qui marquent au fer rouge victimes ou ennemis?

Imitateur de Pétrarque, poète orateur, auteur de longs poèmes, peintre de la nature, portraitiste, satirique, ce ne sont point là ses vrais titres de gloire : le meilleur de son talent n'est pas orienté de ce côté. Ses satires ont de l'agrément, mais qu'elles semblent pâles, auprès des strophes de Régnier ou de d'Aubigné ; — ses portraits sont curieux, mais ils manquent de vie ; — ses descriptions ont de la grâce, mais elles ne sont ni mélancoliques, ni pittoresques, comme celles d'un Ronsard ou d'un Racan ; — ses grands poèmes ont de la noblesse, mais fatiguent par leur longueur ; — ses discours sont éloquents, mais entachés d'emphase ; — ses stances ou ses sonnets ont de l'élégance et de l'esprit, mais le mauvais goût les déflore. Ce qui honore Bertaut, ce sont ses poésies lyriques, où nous allons le voir s'élever au-dessus du vulgaire, frôler la beauté et parvenir même à la grandeur.

1. *Pannarette*, p. 441.

CHAPITRE IX

LE POÈTE LYRIQUE

Le sentiment sincère chez Bertaut. — Mélancolie et regret. — *Félicité passée.* — Problème de la destinée. — Poésies patriotiques et religieuses. — Paraphrases des Psaumes. — Cantiques.

« Si je vous demandais de qui sont ces vers :

Faites-la dire aux bois dont vos fronts se couronnent,
Grands monts, qui comme rois les plaines maîtrisez,
Et vous, humbles coteaux, où les pampres foisonnent,
Et vous, ombreux vallons, de sources arrosés.

Féconds arbres fruitiers, l'ornement des collines,
Cèdres qu'on peut nommer géants entre les bois,
Sapins, dont le sommet fuit loin de ses racines,
Chantez-le sur les vents qui vous servent de voix.

Si je vous le demandais, dit M. Brunetière, me répondriez-vous tout de suite, sans hésitation ni recherche, qu'ils sont de Bertaut, évêque de Séez, aumônier de Marie de Médicis, et, comme tels, de quelque deux cents ans antérieurs aux *Méditations*? Par où je ne veux point insinuer que Lamartine ait imité Bertaut. Il en était certainement incapable en 1820 et même en 1823. Mais ici encore, n'ai-je pas le droit de voir en lui l'héritier d'une longue tradition, transmise de Bertaut ou de Malherbe jusqu'à lui, en passant par Corneille, par Racine, par Rousseau, par Lefranc de Pompignan, par Gilbert même? Les rares accents lyriques que l'on ait entendus résonner dans notre poésie classique, c'est dans quelques paraphrases des Psaumes qu'on les trouve, et Lamartine, à vrai dire, n'a fait que retourner à la source, mais il ne l'a point découverte [1]. »

1. Brunetière. *De l'évolution de la poésie lyrique.*

L'œuvre du poète lyrique est, suivant le mot de J. du Bellay, « le papier-journal » de ses émotions. Son âme vibrante exhale dans un hymne ou dans un sanglot sa joie ou sa douleur. Le lyrisme comporte des thèmes variés. On range parmi les principaux : l'amour, qui inspire à l'homme des accents enthousiastes ou de poignantes lamentations; « les tourments de l'âme humaine devant la question de sa destinée », qui sont, d'après Jouffroy, le fond de la « vraie poésie [1] »; la patrie, qui éveille de nobles transports et suscite des sacrifices généreux; la religion enfin, qui procure des consolations fortifiantes ou suggère de cuisants remords. Ces grands thèmes, sur lesquels s'essaie l'humanité, n'ont point laissé Bertaut indifférent : il a chanté, dans la mesure de ses forces, l'amour et la mort, la patrie et la religion. Et pourtant, qui songerait à le compter dans le dénombrement des poètes lyriques?

Au dire de Sainte-Beuve, il « n'a que bel esprit, raisonnement, déduction subtile [2] ». Sanadon le compare, au contraire, à Tibulle :

Dignum Tibullo se feret æmulum
Bertaldus [3];

et son indulgente admiration va même jusqu'à prétendre que le « suave » Bertaut l'emporte sur le « rude » ami d'Horace :

Dum stabit ingens gloria Galli
Vincet Tibullum suavior asperum
Bertaldus [4].

Mais, n'en déplaise à Sainte-Beuve, notre auteur n'a pas été seulement un « bel esprit », et, malgré l'avis de Sanadon, il n'a pas « vaincu » Tibulle.

Dans son œuvre élégiaque, très abondante, comme nous avons vu, Bertaut s'est parfois dégagé des entraves du pétrar-

1. Jouffroy, *Mélanges philosophiques*, Du problème de la destinée humaine, p. 458.

2. *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 373.

3. Sanadon, *Quatuor libri carminum*, lib. I, od. XVI, *Ad cives Cadomenses, ut majorum gloriam in excolenda poesi retineant.*

4. Id., *Ad viros Cadomenses ut poesim colant.*

quisme. Sans parler de quelques pièces de vers empreintes d'une délicatesse aimable, — qu'on classerait malaisément dans le madrigal ou l'élégie, — il atteint souvent l'élévation et la force. Au lieu d'une plainte maniérée et factice, éclate un cri sincère, et l'analyse de sentiments vrais remplace avantageusement les descriptions spirituelles d'amours platoniques : l'émotion perce à travers la galanterie et parvient à la dominer. Son élégie revêt alors la forme lyrique, mais garde une discrétion charmante.

En exaltant l'amour, il n'a rien du libertin ou du jouisseur : c'est un artiste qui donne libre essor à ses pensées. Quels nobles et ambitieux espoirs!

> Non, sachant que ma flamme est céleste et divine,
> Je ne puis rien aimer s'il n'est égal aux dieux ;
> Je veux qu'un bel oser honore ma ruine,
> Et puisqu'il faut tomber, je veux tomber des cieux.
>
> Arrière ces désirs rampant dessus la terre ;
> J'aime mieux, en soucis et pensers élevés,
> Être un aigle abattu d'un grand coup de tonnerre
> Qu'un cygne vieillissant ès jardins cultivés [1].

Toutefois, il a vite goûté l'amertume du plaisir, et, dans une chanson fort alerte, il célèbre le bonheur de l'homme qui en secoue victorieusement le joug :

> Celui seul qui méprise
> Les appâts amoureux
> Et garde sa franchise
> Est sage et bienheureux,
> Et tout ainsi
> Que d'amour il n'espère
> Ni grâce, ni salaire,

1. *Stances*, p. 314. — « C'est presque de la grande poésie, dit M. Faguet, et c'est encore du Musset :

> Ah! rêveurs, ah! rêveurs, que vous avons-nous fait ?
> Pourquoi promenez-vous ces spectres de lumière
> Devant les rideaux noirs de nos nuits sans sommeil,
> Puisqu'il faut qu'ici-bas tout songe ait son réveil,
> Et puisque le désir se sent cloué sur terre,
> *Comme un aigle blessé qui meurt dans la poussière,*
> *L'aile ouverte, et les yeux fixés sur le soleil.*

(*Revue des Cours et Conférences*, 29 mars 1894.

Il n'en craint rien aussi.
Il se moque des larmes
Des amants insensés.
Il se rit des alarmes
Dont ils sont traversés :
Et dans la mer
Sous l'effort de l'orage
Il les voit du rivage
Eux-mêmes s'abîmer[1].

Il est encore une pièce de Bertaut qui résonne comme un chant de délivrance et de victoire : elle a l'allure rapide et presque le mouvement impétueux que Lamartine et V. Hugo imprimeront à leurs strophes. Le poète a connu les âpres tourments de la lutte, et, après un dernier combat où son âme a été meurtrie, il a maîtrisé sa passion :

Enfin ce tyran de nos âmes,
Que tout reconnaît pour vainqueur,
Désarmé de traits et de flammes,
A cessé d'assiéger mon cœur.
. . . .
Mes sens ne me font plus la guerre,
Le ciel a fini nos discords,
Le ciel a surmonté la terre
Et l'esprit a vaincu le corps.

Ce « tyran » plie le monde à ses caprices et ne compte plus ses triomphes, parce qu'il trouve des adversaires résignés à la défaite et mûrs pour l'esclavage :

1. Le désir n'est que peine,
L'attente que tourment,
La jouissance est pleine
De peur d'un changement.
Pensez quel heur
Suit la vie amoureuse,
Puisque la plus heureuse,
Est fertile en douleur.
. . . .
Mais, quoi qu'on veuille dire,
Je crois qu'Amour ne peut
Ranger sous son empire
Que celui qui le veut.
Le seul défaut
D'un peu de résistance,
Et non pas sa puissance
Dompte ceux qu'il assaut.

Aussi, quoique la terre vante
Les vains miracles de ses coups,
Les traits dont il nous épouvante,
Sans nous, ne peuvent rien sur nous.

Nous seuls brassons les amertumes
Dont il paît nos cœurs insensés.
. . . .

Notre oisiveté le fait naître,
Notre espoir l'allaite en naissant;
Notre servage le rend maître,
Et notre faiblesse puissant[1].

La note que rend le mieux l'âme de Bertaut est celle de la souffrance et du regret : on expose plus facilement ses peines que ses joies. « La poésie, dit Lamartine, n'a jamais pu exprimer le bonheur comme elle exprime la douleur, sans doute parce que le bonheur est un secret que Dieu a réservé au ciel, et que l'homme, au contraire, connaît la douleur dans toute son intensité.

Sur cette terre infortunée,
Où tous les yeux versent des pleurs,
Toujours de cyprès couronnée,
La lyre ne nous fut donnée
Que pour endormir nos douleurs.

Tout ce qui chante ne répète
Que des regrets ou des désirs[2]. »

Notre auteur se complaît à mettre à nu ses angoisses :

. . . . . Il n'est pas dans *son* cœur
Une fibre qui n'ait résonné sa douleur[3];

1. Il faut donc surveiller ce « voleur de la raison, qui toujours par la fenêtre entre dans la maison ». Qui sait si demain le vainqueur ne perdra pas tout le profit de sa belle mais extraordinaire vaillance? Aussi Bertaut, conscient de sa misère, réclame-t-il instamment le secours de la grâce : « Arrière l'amour, ses pensées et ses plaisirs,

Car je ne veux plus que ma vie
Se laisse à son art decevoir :
O toi qui m'en donnes l'envie,
Donne-m'en aussi le pouvoir.

Fais que ma liberte captive
Jamais ne reçoive sa loi.

Chanson, p. 374-376.

2. Lamartine, *Nouvelles méditations poétiques*, Adieux à la poésie.
3. Id., *Harmonies poétiques*, Hymne à la douleur.

mais il témoigne si souvent d'une ingéniosité laborieuse qu'on se prend à douter malgré soi de sa sincérité. Ne serait-ce point par mode que son « beau luth éploré vibre sous ses doigts [1] »? Il semble bien, toutefois, que la peine a fait jaillir de son âme des sentiments que le plaisir y eût probablement étouffés. Il a « écrit son chagrin », comme Goethe le conseillera plus tard [2], avec une tristesse communicative. A ses heures de bel esprit, il dissèque froidement sa douleur imaginaire et se console aisément par de jolies pointes et de superbes antithèses; mais, quand il souffre, il jette, à son tour, quelques gémissements de la « plainte humaine et universelle ».

Le mal n'est guère grand qui se peut bien dépeindre,
Et je sais mieux souffrir que je ne sais me plaindre,
Ayant l'âme plus ferme à porter les malheurs
Que la langue éloquente à conter mes douleurs...
Ma crainte est seulement de ne pouvoir former
Des mots en ma douleur qui sachent l'exprimer.
Car elle est si poignante, et mon mal si sensible,
Qu'il faudrait que le ciel. . . . .
Rendît mon éloquence égale à mon tourment.
Que si jamais quelqu'un, dépouillé de sa gloire,
Entre ses plus grands maux a compté sa mémoire,
Et de larmes de sang lamenté ses ennuis,
C'est moi qui le dois faire en l'angoisse où je suis [3].

Nul ne verra dans ces vers un de ces « chants désespérés qui sont de purs sanglots »; mais il est glorieux pour l'auteur d'avoir « amorcé les admirables développements dont les élégiaques modernes devaient tirer d'immortelles beautés ».

Parfois aussi Bertaut a crié avec la violence de l'homme qui frémit d'indignation. Sans atteindre, certes, son « ardeur insensée », il a comme annoncé le poète de la *Nuit de Décembre*, dans cette imprécation :

1. A. de Musset, *Lettre à Lamartine.*

2. « Écris ton chagrin pour être consolé », dit-il. — Chateaubriand, au contraire, veut que « l'homme cache ses pleurs ». (*Œuvres*, I, p. 105.)

3. *Élégie*, p. 380 et 381. — N'est-ce pas déjà une esquisse de Musset :

Mais j'ai souffert un dur martyre,
Et le moins que j'en pourrais dire,
Si je l'essayais sur ma lyre,
La briserait comme un roseau.

(*Nuit de Mai.*)

Ah! fille sans amour, ou, du moins, sans constance,
Pourquoi, paissant mon cœur d'une vaine espérance,
Me juras-tu jamais que mon feu te plaisait?...
Pourquoi soufflant l'ardeur de ma flamme insensée,
M'assuras-tu jamais que j'étais ta pensée?...
Si tu ne m'aimais point, que te servait la feinte
Dont tu trompais l'espoir d'une amitié si sainte?...
Qu'ai-je dit, qu'ai-je fait, digne de ce supplice?
Que je sache ma faute, avant qu'on me punisse.
Qu'on ne me fasse point, par une injuste loi,
Mourir sous les tourments sans me dire pourquoi ..
. . . . de tout ce malheur
A toi seule est la faute, à moi seul la douleur [1].

Par la vigueur du tour, l'harmonie douloureuse et « la précipitation des paroles », notre poète a bien traduit l'amertume de ses déceptions et l'intensité de sa jalousie.

Ce n'est pas, néanmoins, dans l'expression du sentiment passionné que triomphe Bertaut. La pondération de son tempérament et la délicatesse de son esprit ne lui permettaient ni les emportements extrêmes ni les indignations bouillantes. Il excelle surtout dans les mélodies, et il rend à merveille la mélancolie du passé :

Flamme éteinte, feu charmant,
Quand il souffle doucement
Sur ta cendre,
Il ne se révolte pas,
Il se plaint tout bas, tout bas,
O cœur tendre [2].

Son lyrisme affecte donc rarement l'allure d'un chant joyeux, mais se voile plutôt des tristesses rêveuses de l'élégie. Le regret n'est-il pas, d'ailleurs, une source vive d'inspiration? « Il est assez rare, dit M. Faguet, qu'on ait bien chanté la passion elle-même; mais les ressentiments d'amour, accompagnés d'un commencement de désespoir, comme la mélancolie

1. *Élégie*, p. 385. — Le dernier vers est même digne de Racine. — Voici la strophe de Musset :

Ah! faible femme, orgueilleuse insensée,
Malgré toi, tu t'en souviendras.
Pourquoi, grand Dieu, mentir à sa pensée?
Pourquoi ces pleurs, cette gorge oppressée,
Ces sanglots, si tu n'aimais pas?
(*La Nuit de Décembre.*)

2. G. Le Vavasseur, *Séez*. Strophe consacrée à Bertaut.

des soirs d'automne, ont toujours un charme étrange et délicieux. Nous en avons de ravissantes descriptions dans Ronsard et chez presque tous les poètes, depuis Ronsard jusqu'à Béranger[1]. » Bertaut est bien le « frère en mélancolie » de Lamartine et de Musset.

L'imagination ne métamorphose pas seulement ses visions, elle poétise ses regrets et dore ses rêves. Elle a donné aux sentiments de Bertaut une vivacité singulière; il semble que le souvenir ait eu sur son génie plus d'action que la réalité. « Les souvenirs sont les échos des passions, écrit Chateaubriand, et les sons qu'ils répètent prennent par l'éloignement quelque chose de vague et de mélancolique, qui les rend plus séduisants que les accents des passions mêmes. » Le passé de Bertaut s'est dressé devant sa mémoire, avec tout son cortège, dans un féerique décor : il s'est ranimé soudain, ayant déposé au fond de l'âme des germes de résurrection. Ainsi en est-il d'ordinaire : sous « la cendre » qui l'ensevelit, il escompte l'heure plus ou moins prochaine où il pourra reparaître. Impatient parfois, il se lève de lui-même, sans attendre notre appel, et réveille les échos mystérieux qui redisent son existence et annoncent son retour. Alors, repassent dans une lumière d'apothéose les joies et les triomphes d'antan, ou se traînent sous une lueur triste les chagrins et les peines déjà oubliés. Le poète, plus clairvoyant et plus sensible, aperçoit et suit en leur vol capricieux les chimères jadis caressées, s'attarde plus longtemps en sa rêverie, et ravive avec plus de force ses joies ou ses douleurs. C'est en songeant ainsi au bonheur perdu, dans un élan d'effusion sentimentale, que Bertaut a, sans y prétendre, conquis sa part d'immortalité.

Que l'évocation d'une « félicité passée » rende nos maux actuels plus pénibles encore, cette idée lui était familière : il a, lui aussi, déclaré souvent que si

Les damnés quelquefois rêvent du paradis,
C'est un tourment de plus[2].

1. *Cours en Sorbonne*, année 1893-1894.
2. A. Dumas, *Hamlet*.

Il a développé ce thème avec complaisance en mainte pièce de ses poésies :

Mes plaisirs s'en sont envolés,
Cédant au malheur qui m'outrage;
Mes beaux jours se sont écoulés,
Comme l'eau qu'enfante un orage,
Et s'écoulant ne m'ont laissé
Rien que le regret du passé.

. . . .

Je sens d'autant plus de douleurs
Que mon âme a de souvenance...
Tous mes contentements passés
Me font des angoisses présentes [1].

Pensée discutable, puisque les élégiaques ne sont point d'accord à son sujet. Tandis que Lamartine conseille volontiers l'oubli [2], A. de Musset, interpellant le grand poète italien, s'écrie :

Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur?
Quel chagrin t'a dicté cette parole amère,
Cette offense au malheur?

Et il ajoute :

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur [3].

Bertaut s'est résolument prononcé pour l'opinion de Dante :

Les cieux inexorables
Me sont si rigoureux,
Que les plus misérables,
Se comparant à moi, se trouveraient heureux...

1. *Complainte*, p. 173.

2. L'âme à son désespoir trouve de tristes charmes,
Et des bonheurs perdus se sauve dans l'oubli.

3. *Souvenir*. — Chateaubriand écrit de même : « La vue de tout ce qui renait, de tout ce qui est heureux vous rédait à la douloureuse mémoire de vos plaisirs. » M[lle] de Scudéry avait déjà donné son avis sur cette question délicate, précisément à l'occasion des vers de Bertaut. La duchesse de Villanuova approuve, en effet, notre poète, mais la comtesse de Lemos fait d'expresses réserves : « Quand le passé, dit-elle, n'a rien laissé d'agréable dans la mémoire, que le présent ne l'est pas, et que l'avenir ne peut l'être, on ne peut jamais rêver sans chagrin : car, à parler avec sincérité, les plaisirs passés sont les seuls qui sont véritablement à nous. Ceux qui sont présents nous échappent et ceux de l'avenir ont beaucoup d'incertitude. Mais ce que je dis n'ôte pourtant rien du mérite de la chanson... » (*Conversat. nouv. sur divers sujets*.)

Bref, il n'est sur la terre
Espèce de malheur,
Qui me faisant la guerre
N'expérimente en moi ce que peut la douleur.

Et ce qui rend plus dure
La misère où je vis,
C'est, ès maux que j'endure,
La mémoire de l'heur que le Ciel m'a ravi.

Félicité passée
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir!

Hélas ! il ne me reste
De mes contentements
Qu'un souvenir funeste,
Qui me les convertit à toute heure en tourments.

Le sort plein d'injustice
M'ayant enfin rendu
Ce reste un pur supplice,
Je serais plus heureux si j'avais plus perdu[1].

On a pu saluer, à la lecture, la fameuse strophe *Félicité passée* : elle murmure encore dans les mémoires comme un suave fredon. C'est le *Vase brisé* de Bertaut. Si la chanson tout entière obtint un très vif succès, le quatrain célèbre conquit d'unanimes suffrages : pensée, vers et rythme concouraient à ce triomphe. « Imaginez-vous, dit Saint-Gelais, qu'à la cour de France, et ceux qui chantent et ceux qui ne chantent pas ont, du moins, retenu ce couplet. — Il est admirablement beau, dit la duchesse de Villanuova[2]. » Les musiciens de l'époque, heureusement inspirés par ces accents mélancoliques, avaient composé un air plaintif et touchant pour les faire mieux ressortir encore. « *Félicité passée* a eu, remarque Sainte-Beuve, une fortune singulière et survécu durant deux siècles. Léonard et La Harpe à l'envi l'avaient rajeuni en romance. Fontenelle a remarqué que les solitaires de Port-Royal trouvèrent ce couplet si beau, qu'ils le voulurent consacrer en le citant. Dans le Commentaire de Job, en effet

1. *Chanson*, p. 355-357.
2. *Conversat. nouv. sur divers sujets.*

(chap. XVII), à ce verset : *Dies mei transierunt, cogitationes meæ dissipatæ sunt torquentes cor meum*, on pourrait peut-être, pour expliquer cet endroit, dit M. de Sacy, qui aimait les vers, bien qu'il eût rimé les *Racines grecques*, on pourrait se servir ici de ces petits vers qui en renferment le sens : *Félicité passée*... Mme Guyon, dans ses *Lettres spirituelles* (la XXXe), s'est plu également à appliquer ce même couplet à l'amour de Dieu, dont elle croit voir qu'il n'y a plus de trace autour d'elle. » Et le critique ajoute : « Nos mères savent encore ce couplet et l'ont chanté[1]. »

Ainsi, notre auteur a parfois, comme l'observe encore justement Sainte-Beuve, « un certain accent racinien, lamartinien... Racine et Bertaut eurent certains traits en commun dans leur sensibilité[2] ».

Mais pourquoi faut-il faire une restriction ? Cet impérissable regret est-il de bon aloi ? Le souvenir de Pétrarque reste obsé-

1. *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 375.

2. *Ibid.*, p. 376. — On pourrait noter plus d'un exemple de cette parenté glorieuse pour Bertaut ; qu'il suffise de signaler quelques vers que n'aurait pas dédaignés le grand poète tragique :

J'ai beaucoup de douleur, mais j'ai bien plus d'amour...
Quiconque vit sans haine, il vivait sans amour...

Il ne mérite pas de mourir d'un beau coup,
Qui ne saurait tenir sa blessure secrète :
Ceux-là souffrent bien peu qui se plaignent beaucoup...

Hélas ! celui qui croit que ces faibles raisons
Peuvent guérir d'amour, n'en fut jamais malade...

Un regard seulement détruit tous ces desseins,
Rendant plus que jamais mon âme éprise et folle...

Qui se repent du mal, il est presque innocent...

Mais, hélas ! m'arracher la vie en sa présence
Et par cette fureur prouver la violence
Du regret que je sens jour et nuit me ronger,
Peut-être ce serait la rendre plus contente,
Soûler sa cruelle âme, et trompant mon attente
Lui faire un sacrifice au lieu de m'en venger...

Je ne désire point que ta peine me venge,
Assez suis-je vengé de te voir perdre au change...

Je la hais maintenant autant comme autrefois
J'ai fait gloire en mon cœur de vivre sous ses lois.

Nulle eau plus âprement n'est du froid congelée
Que celle dont l'ardeur au feu s'est égalée,
Ni rien n'est tant aussi de haine envenimé
Qu'un violent amour en dédain transformé.

dant. Il a déclaré lui-même qu'il était « né pour pleurer », qu'il « se plaisait à pleurer[1] ». Or, les vers de Bertaut, même les plus émus, traduisent-ils son chagrin ou celui de Pétrarque? A l'égard des poètes du XVIe siècle une sage défiance s'impose. Nous avons loué cette stance qui nous a paru lyrique :

Arrière ces désirs rampant dessus la terre.
J'aime mieux en soucis et pensers élevés
Être un aigle abattu d'un grand coup de tonnerre
Qu'un cygne vieillissant ès jardins cultivés.

Mais nous la retrouvons à la même date chez Rosset. L'un a-t-il imité l'autre, ou tous les deux ont-ils plagié un modèle commun[2]?

On connaît également la strophe de Bertaut, que Godeau semble avoir imitée[3] et prêtée ensuite à Corneille, sans qu'ils aient atteint l'harmonie de leur devancier :

J'estimais sa foi ferme et stable
Être un diamant véritable,
En or fermement enchâssé;
Mais ce n'était qu'un peu de verre,

1. Ed io son un di quei che 'l pianger giova. (I, 86.)

2. Estime qui voudra mon cœur audacieux,
Je ne saurais voler si je ne vole ès cieux...
Arrière ces désirs, qui par terre rampants
N'oseraient se bouger comme de vieux serpents,
De peur d'être touchés de l'éclat d'un tonnerre.
Quant à moi, j'aime mieux, en m'élevant trop haut,
Tomber d'un coup de foudre et mesurer d'un saut
Combien est élevé le ciel dessus la terre.

3. Mais leur gloire tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Godeau avait certainement lu les vers de Bertaut, qui furent réédités jusqu'en 1633. Corneille a dit :

Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre
Elle en a la fragilité.

(*Polyeucte*, acte IV, sc. II.)

Voltaire écrit à l'occasion de ces vers : « Ce n'est pas l'éclat qui fait la fragilité; les diamants, qui éclatent bien davantage, sont très solides. » La métaphore de Bertaut n'encourt pas ce reproche.

Qui s'est brisé, tombant à terre,
Au premier vent qui l'a poussé[1].

Ces vers sont-ils nés d'une déception éprouvée par le poète ou d'une réminiscence de Pétrarque? « Hélas! ce n'était pas du diamant, mais du verre, toutes ces espérances qui me tombent des mains, tous mes rêves brisés[2]. » L'aisance du tour et la mélodie du rythme appartiennent bien à Bertaut; on voit, toutefois, combien il est difficile d'établir le juste départ entre l'inspiration personnelle et l'imitation. Même dans ce choix que nous avons fait, qui saura jamais distinguer nettement la réalité de la fantaisie? Il demeure que, si l'homme a vraiment aimé et souffert, c'est dans ces stances qu'il a le mieux traduit la force de sa passion, l'intensité de sa peine et la tristesse de ses regrets.

*
* *

« Il est singulier, dit Jouffroy, d'appeler poésie cette superficielle inspiration qui s'amuse à célébrer les joies frivoles, à déplorer les douleurs éphémères des passions... La question de la destinée, c'est là de quoi parle la véritable lyre, la lyre des grands poètes, celle qui vibre avec une monotonie si mélancolique dans les poésies de Byron, dans les vers de Lamartine. Ceux qui n'ont pas assez vécu ne comprennent qu'à demi ces sourds accents, traduction sublime d'une plainte éternelle, mais ils retentissent profondément dans les âmes mûres, en qui les mystères de la vie et de la mort, les destinées de l'homme et de l'humanité ont développé le véritable sentiment poétique[3]. » La mort, ce sujet grave, a heureusement aussi inspiré le léger Bertaut. Il avait lu Sénèque et ne l'a point oublié; il a senti de même qu'une puissance mystérieuse nous enserre et nous étreint; il a montré la vanité de nos vies fragiles et dépeint la marche triomphale du temps qui porte sur les hommes et les choses

1. *Chanson*, p. 369.
2. I *Son*, 85.
3. *Mélanges philosophiques*. — *Du problème de la destinée humaine*, p. 458.

une main destructrice et nivelle dans la poussière monuments hardis, fronts hautains et solides fortunes.

Tu verras que la faux de la Parque et du temps
Y va tout moissonnant comme herbe du printemps :
Tu verras trébucher les temples magnifiques,
Les grands palais des rois, les grandes républiques,
Et souvent ne rester d'une auguste cité
Sinon un petit bruit d'avoir jadis été[1].

Rien ne lui résiste; rien ne parvient non plus à la séduire, ni l'enchantement de la beauté, ni le charme de la jeunesse avec la grâce de ses sourires et le rayonnement de ses enthousiasmes[2]. Insensible à la majesté de la gloire, elle fauche les princesses comme les femmes des champs. L'universalité de cette moisson frappait davantage les esprits en un siècle où la distinction des classes divisait profondément la société. Il semblait que le rendez-vous inéluctable, où rois et sujets se trouvaient confondus, sans hiérarchie ni préséances, était une compensation suprême des inégalités de la vie. Bertaut n'a pas décrit cette action de la mort avec le lyrisme d'un Malherbe, sa magnificence de paroles et l'agrément de son rythme[3]; mais avec une certaine force et quelque bonheur d'expression, il l'a montrée,

Foulant sous ses pieds les plus fiers diadèmes,
Et d'un sceptre de fer *maitrisant* les rois mêmes[4].

En revanche, il a sur Malherbe cette supériorité qu'il évoque une idée plus haute : au lieu de regarder fixement la fosse creusée, il relève les yeux vers le ciel, et, loin de laisser tomber

1. *Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 126.

2. Puisque rien n'est durable en ce traître séjour,
Que la gloire y fleurit et s'y passe en un jour,
Que la pompe et l'orgueil des beautés de la terre
Qui luit comme de l'or se rompt comme du verre....

(*Sur la mort de Caleryme*, p. 176.)

O beau jour de printemps, dont le cours du destin
Presque ensemble a conjoint le soir et le matin...

(*Sur la mort de Lysis*, p. 138.)

3. *Consolation à Du Périer.*

4. *Discours funèbre sur la mort de Lysis*, p. 138.

le poids de la fatalité sur les rêves brisés et les illusions détruites, comme sur le cercueil la lourde pierre du tombeau, il chante l'espoir immortel et dégage la leçon chrétienne de la destinée. M[me] et M[lle] de Bourbon sont mortes : richesse, beauté, considération, les escortaient.

Mais que sert aux mortels la royale naissance?...
Dévotieux passant qui vois combien peu durent
Les dons que l'univers tient pour souverain bien,
Qui vois ce qu'elles sont, qui sais ce qu'elles furent,
Apprends de leur trépas à te résoudre au tien...
Révère cette humblesse, et, si tu peux, l'imite,
D'un constant souvenir à part toi repensant
Que la porte du ciel est étroite et petite,
Et qu'on n'y peut entrer sinon en se baissant[1].

On le voit, c'est encore la note résignée qui domine ici ; rarement le poète se cabre sous la cruauté du sort, et l'on rencontrerait malaisément dans son œuvre des cris de colère et de haine contre la puissance inexorable qui multiplie sans pitié ses victimes[2].

*
* *

Ainsi, les pensées et les sentiments sublimes avaient prise sur notre poète ; le patriotisme l'a fait également tressaillir.

Pour avoir éclaté dans ce siècle avec une incomparable vigueur, le patriotisme n'en existait pas moins auparavant, et la littérature du passé en offre elle-même de touchantes manifestations. Il affectait seulement, du temps de Bertaut, la forme de *royalisme*. « Le roi et le pays se confondaient alors, dit M. Larroumet ; le roi était l'incarnation visible de la France ; faire son éloge, c'était faire l'éloge de la patrie... La Révolution de 1789 n'a fait que transporter à un être abstrait, la patrie,

1. *Sur les cœurs ensemble inhumés de Madame et Mademoiselle de Bourbon*, p. 200.

2. O mort, triste repos de tout ce qui respire....
Tu poursuis qui te craint et fuis qui te désire,
Ayant peur d'exercer quelque acte de pitié.
Complainte, p. 325.

cette affection que l'on portait jusque-là à un être vivant[1]. »

Notre auteur, nous l'avons dit, fut un bon *citoyen* : tel est encore un aspect de son caractère qu'on laisse dans l'ombre pour ne considérer que l'épicurien délicat et le bel esprit.

Son royalisme ne l'a point empêché de songer à la France; bien plus, on dirait qu'il prend sa source même dans l'attachement du poète au pays. Si Bertaut aime le roi, c'est aussi parce que « tout l'heur de la France est enclos en ses mains », et que, dans la situation présente, devant les assauts de l'étranger, il apparaît comme l'unique sauveur et le vengeur de la patrie[2], « la terreur de l'Espagne et l'espoir du royaume ». Au reste, en maint endroit, Bertaut a chanté la patrie elle-même, sans l'identifier avec le roi. Les calamités qui désolent la France, « la pauvre France à toute heure chargée d'impôts », l'ont surtout vivement affligé; il ne peut se retenir de jeter à Dieu, en même temps qu'un cri d'alarme, la plainte de son cœur endolori[3]. En des jours où « qui

Faisait mention de concorde
Sentait le fagot ou la corde,

il s'est élevé avec véhémence contre la guerre civile. Que les dissensions qui déchirent la patrie prennent fin : la France est lasse de tant de bruits, épuisée par tant de sang inutilement répandu;

Que désormais sous toi sommeillent nos provinces,
Que nous ne voyions plus nos peuples et nos princes
Se meurtrir sans pitié de parricides coups.
Assez longtemps la France a pleuré ses trophées,
Y soient à l'avenir les guerres étouffées[4].

1. *Revue des Cours et Conférences,* année 1899.

2. Aussitôt que l'effort de l'espagnole audace
Détruit quelque province ou force quelque place,
Nos vœux et nos désirs ne regardent que vous,
Comme si vous, sans plus, nous teniez lieu de tous.
(*Discours présenté au Roi allant en Picardie,* p. 101.)

3. ... Seigneur,....... sois-nous favorable,
Donne quelque remède à l'ulcère incurable,
Qui, rongeant ce royaume, a détruit sa beauté...
(*Cantique,* p. 19.)

4. *Sur la naissance de Mgr le Dauphin,* p. 51.

L'amour du pays excite le poète à vouer une haine ardente aux ennemis qui se flattent de le ruiner. Il les apostrophe avec une indignation que l'on ne saurait taxer de rhétorique, car on la sent jaillir des profondeurs de l'âme[1]. Il se complaît à la pensée des victoires prochaines qui libéreront le territoire; et cet homme timide qui rêve la molle douceur de vivre et le calme enchanteur de la paix, qui préfère les « olives » aux « palmes », frémit, comme s'il était sur le champ de bataille, enivré par l'odeur de la poudre et la vue du sang. « La victoire

N'étendra point son vol plus loin que nos armées...
Nous verrons tous les jours nos camps s'emplir de proie,
Et devant nos palais flamber des feux de joie...
O combien de douleurs et de morts assurées
Sont à nos ennemis désormais préparées!
Qu'ils seront rudement punis de leurs forfaits!
Qu'on en verra tomber de régiments défaits!
Et que les rouges flots des rivières profondes
En rouleront de corps et d'armes sous leurs ondes!
Qu'ils viennent maintenant, et, de sang altérés,
Violent les serments si saintement jurés :
Ils verront que le ciel étant notre défense,
Nous savons mieux punir qu'exprimer leur offense[2].

Enfin, dans la *Complainte* sur le meurtre de Henri III, Bertaut s'emporte contre le criminel et lui demande comment « l'image

Vous donc qui recevez des profits de nos pertes,
Vous qui voudriez bien voir nos provinces désertes,
Vous qui, depuis le cours de vingt ou de trente ans,
Avec nos propres mains notre gloire abattant,
Fournissez d'aliment aux flammes de la guerre...
Si de vos fiers esprits soulant l'inimitié,
Nos maux n'ont point changé votre envie en pitié,
Faites des feux de joie, et rendez témoignage,
Par vos chants redoublés, du deuil qui nous outrage,
Car si jamais la France, éprise des fureurs
Qui ravissent le sceptre aux plus grands empereurs,
Baignant dedans son sang sa dextre impitoyable,
A vos yeux a fourni de spectacle agréable,
Ce sera désormais que vos cruels désirs
Auront pour passe-temps ces tragiques plaisirs.

Discours funèbre sur la mort de la Reine mère, p. 150.

2. *Discours présenté au Roi allant en Picardie*, p. 108.

de la France, exposée au péril par la mort du roi », ne s'est pas dressée devant lui pour arrêter son bras.

Notre poète fut un Français loyalement attaché au pays, souffrant de ses douleurs, heureux de ses triomphes et fier d'associer sa muse aux angoisses et aux allégresses nationales. Le patriotisme lui inspira de mâles accents : s'ils manquent encore de musique et de couleur, ils ne préludent pas moins à ceux de Malherbe[1].

*
* *

Ce sont peut-être les poésies religieuses de Bertaut qu'anime davantage le souffle lyrique. On n'ignore pas qu'aux XVI[e] et XVII[e] siècles il fut de mode de traduire ou de paraphraser les Psaumes. La Réforme y avait contribué, depuis surtout que dans les prêches se récitaient ou se chantaient les versets du Psalmiste : « Ce David français, que les huguenots possédaient, dit M. Brunot, que les catholiques désiraient tant, œuvre souveraine que tous les poètes du temps ont rêvée et tentée en tout ou en partie », bénéficia de la vogue.

Marot, le premier, traduisit les Psaumes en vers, avec quelque valeur. Mais ce poète gracieux et souriant, dont nul n'a surpassé « l'élégant badinage », pouvait-il comprendre et reproduire toute la sublimité du Prophète? Empêché, de plus, par la rudesse de la langue, il altéra souvent la suavité des cantiques de Sion. Le rythme de ses *Psaumes* est, d'ailleurs, alerte et entraînant : volontiers il abandonne l'alexandrin solennel et choisit des vers plus rapides, même pour exprimer des idées graves

1. Bertaut n'a pas chanté le pays natal, comme J. du Bellay avait célébré agréablement son « petit Liré », ou comme Segrais vantera plus tard sa ville de Caen; mais il était parti tout jeune de Normandie, et sa biographie ne nous apprend point qu'il y soit retourné avant d'aller à Séez. Peut-être, à l'exemple des poètes ses contemporains, a-t-il modulé un *Beatus ille qui procul negotiis*, et rimé quelques stances en l'honneur de la retraite, dans la solitude de son palais épiscopal; mais où sont les manuscrits de Gervais Basire?

ou des sentiments énergiques[1]. Les éclats de David et ses foudroiements durent se plier à ce « mètre de chansonnette ». Des airs profanes et populaires achevèrent de donner à l'œuvre une tournure pimpante ; « le roi, les courtisans et les dames se mirent à les chanter ; chacun eut son couplet de prédilection ; jamais les larmes de la pénitence n'avaient été versées si gaiement[2] ». Malgré ses efforts pour hausser la voix au ton majestueux du Prophète, Marot n'y est point parvenu : habile à moduler sur le chalumeau de fraîches mélodies, il a manié la lyre avec embarras.

Après lui, Théodore de Bèze[3], Baïf, La Roque, Chassignet et du Perron, versifièrent également des *Psaumes* qu'il suffit de mentionner. Ceux de Desportes rappellent aussitôt la fameuse boutade de Malherbe[4]. L'auteur n'ignore pas quelles beautés

1. C'est, par exemple, en cette allure joyeuse et dégagée, qu'il célèbre la colère divine :

Las ! en ta fureur aiguë,
Ne m'argue
De mon fait, Dieu tout-puissant,
Ton ardeur un peu retire,
N'en ton ire
Ne me punis languissant.

2. M. Lenient.

3. Th. de Bèze traduisit cent psaumes, « pour servir de suite, dit Goujet, à la version des cinquante que Marot avait faite ». Cette traduction fut également mise en musique ; on la chante encore dans beaucoup de temples protestants. Régnier s'en moquait ainsi :

Je n'ai rien pu voir qui me plaise
Dedans les psaumes de Marot :
Mais j'aime bien ceux-là de Bèze
En les chantant sans dire mot.

Après le satirique, on a répété qu'elle empruntait son mérite principal à la beauté des airs : ceux-ci sont assurément dignes d'éloge, ainsi qu'il nous a paru en écoutant le 8 décembre 1898, les *Chanteurs de Saint-Gervais* en exécuter plusieurs.

4. L'abbé de Tiron avait invité à sa table plusieurs de ses amis et de ses émules. Au commencement du repas, il voulut chercher un exemplaire de ses *Psaumes* pour l'offrir à Malherbe. Celui-ci l'arrêta : « Restez donc, dit-il, votre potage vaut mieux que vos Psaumes. » La rupture éclata dès lors entre les deux poètes, et le neveu de Desportes, Mathurin Régnier, se chargea de châtier l'impertinent et de venger son oncle. — Malherbe ne jugeait pas seul avec sévérité la traduction de Desportes. Du Perron se montre presque aussi tranchant : « La moindre chose de tout ce que M. de Tiron a fait, dit-il, ce sont ses psaumes ; cela vient de ce qu'il était en sa vieillesse et qu'il traduisait de la langue hébraïque, qui est assez stérile et assez sèche. M. de Tiron n'est pas M. de Tiron en ses psaumes. » Saint François de Sales, en revanche, estimait singulièrement « la belle traduction de Philippe Desportes » : il la cite dans son *Traité de l'Amour de Dieu* et en recommande la lecture. (Cf. Lettre DCCCXXX à Mme la Présidente Brûlart. Edit. Blaise.)

conviennent à une strophe ; mais, jaloux d'ajouter à la majesté du texte, il surcharge ses vers d'épithètes et de chevilles. On s'aperçoit vite qu'idées et sentiments sont le butin d'un laborieux effort.

Bertaut s'adonna pareillement à la poésie religieuse[1]. Pourquoi n'a-t-il pas davantage exploité une mine où il fit d'heureuses trouvailles, et composé plus d'une quinzaine de *Cantiques*?

Ce fut une triste coutume, au XVI[e] siècle, d'unir la galanterie et la religion, et d'emprunter les accents de la piété pour exprimer les passions du cœur. Mellin de Saint-Gelais a fourni le modèle du genre, en crayonnant, sur des psautiers, des poésies tendres et des quatrains fort lestes. Qui voudrait s'édifier sur les mœurs de cette société singulière, à la fois libertine et intolérante, pourrait ouvrir le *Livre d'Heures* de M[lle] de Saint-Léger ou de M[lle] de Nemours. Or, ces procédés bizarres et répréhensibles furent inconnus de Bertaut : s'il inscrivit un sonnet précieux sur le *Plutarque* de M[me] d'Entragues, il n'allia pas, du moins, les choses saintes aux profanes par une compromission scandaleuse.

Pour traduire les Psaumes, il a suivi la même méthode que dans sa version de l'*Énéide* : il a « paraphrasé ». L'âme impétueuse du Prophète s'agite et vibre en ce poème, avec ses colères, ses extases et ses douleurs. « Il est, dit Lamartine, le plus lyrique, le plus pieux et le plus pathétique à la fois des hommes qui chantèrent leur propre cœur ici-bas[2]. » Aussi, emporté dans sa marche, sous l'impulsion divine, il jette rapidement une expression hardie, une allusion concise ou une image brillante, et bondit brusquement d'une pensée à l'autre en négligeant les transitions. De plus, écrasé par le contraste du néant de la créature avec le pouvoir de Jéhovah, il essaie de le marquer en « des phrases très courtes, mais d'une envergure immense[3] ».

1. Sa science de l'hébreu le dispensait de recourir, comme plus tard Racan, à des *paraphrases*, pour comprendre « le sens de David ». « N'ayant aucune connaissance des langues étrangères, je ne puis savoir de quelle distance je me suis éloigné du sens de David. Je ne l'ai pris le plus souvent que dans Laval et Guilbert, qui les ayant déjà paraphrasés, je les ai encore paraphrasés sur eux... » (Racan, *Lettre à ses confrères de l'Académie*. Latour, II, p. 16.)

2. *Premières Méditations*. Préface.

3. Zyromski, *Lamartine poète lyrique*, p. 25.

Notre esprit l'accompagne péniblement dans sa course sublime : peu habitué à ces chocs tumultueux d'idées, il réclame, sinon un commentaire, du moins une courte explication. Sous peine de rester obscur ou de paraître incohérent, le traducteur doit modérer l'allure précipitée, introduire d'habiles « passages », et atténuer les termes violents ou les comparaisons heurtées. Mais il lui faut un doigté délicat : s'il n'arrête pas à temps la paraphrase, il risque d'énerver l'original ; en multipliant les liaisons, il s'expose à sacrifier le lyrisme au raisonnement ; en adoucissant outre mesure ces « métaphores qui illuminent la pensée », il peut définitivement l'éteindre. Il y a donc péril à traduire les psaumes en vers pour les approprier au génie français, sans s'écarter de leur brièveté vigoureuse et de leur simplicité grandiose, et sans leur prêter des ornements de surcroît malséants. On comprend que Lamartine, après de stériles efforts, se soit écrié :

Pourquoi donc sous mon souffle et sous mes doigts rebelles,
O harpe, languis-tu comme un aiglon sans ailes,
Tandis qu'un seul accord du barde d'Israël
Fait après deux mille ans, dans les chœurs de nos fêtes,
Ondoyer tout un peuple aux accents des prophètes [1] ?

« Bertaut, disent les *Mémoires de Trévoux*, a plutôt emprunté des Psaumes quelques expressions, en traitant des sujets de son temps, qu'il n'a travaillé à rendre exactement ces sacrés hymnes. Le nom de paraphrase ne convient pas à sa version, plus libre encore que la paraphrase [2]. » Ce jugement exige des réserves : si Bertaut n'a pas les scrupules de Racan, qui n'osait modifier les images de David, et s'il n'a pas tenu, comme Desportes, sa traduction étrangère aux événements contemporains, il a parfois respecté le texte du Psalmiste. Celui-ci avait tracé le bonheur du juste et le malheur de l'impie ; Bertaut associe ces deux idées en « stances sereines », avec une légère nonchalance, mais avec un coloris pittoresque. « Bienheureux le juste, dit-il ;

1. *Recueillements poétiques*. Le tombeau de David à Jérusalem.
2. 1re partie, art. 37, p. 187.

Cet homme-là ressemble à ces belles olives
Qui du fameux Jourdain bordent les vertes rives,
Et de qui nul hiver la beauté ne détruit.
Les ruisselets d'eau vive autour d'elles gazouillent,
Jamais leurs rameaux verts leur printemps ne dépouillent,
Et toujours il s'y trouve ou des fleurs ou du fruit.

Nul effroi, nulle peur en sursaut ne l'éveille,
Endormi Dieu le garde, éveillé le conseille, etc. [1].

A l'exception de Malherbe, peu de poètes étaient capables alors d'écrire ces vers. Racan lui-même, en versifiant sur le même sujet, n'a point vaincu Bertaut.

Un autre psaume, empreint d'un lyrisme désolé, a tenté de nombreux écrivains : c'est le célèbre *Super flumina Babylonis*, où David exprime magnifiquement les lamentations d'Israël, qui pleure, « aux tristes bords des eaux de Babylone, Jérusalem détruite ». Du Perron, Racan, Fénelon, ont trouvé de nobles vers pour le traduire; Bertaut a rendu la tristesse des Hébreux avec une mélancolie toute lamartinienne :

... nos luths, qui pendaient aux saules de la rive,
Pleuraient en se taisant sa liberté captive.

« Sans égard à notre chagrin, ceux qui de nos malheurs paissaient leur insolence » nous forçaient encore de « mêler des chansons à nos plaintes » :

Chantez-nous, disaient-ils, quelqu'un de ces cantiques
Qui faisaient retentir les résonnants portiques
De votre fameux temple, en glorieux accents,
Lorsque quelque victoire à Sion advenue
Poussait vos cris de joie au-dessus de la nue
Et chargeait vos autels d'offrandes et d'encens.

Hélas! répondions-nous...
Pourrions-nous bien redire en ces douleurs extrêmes
Les vers que nous chantions le front paré de fleurs?...
Ignorez-vous encor qu'aux âmes désolées
Commander les chansons c'est conseiller les pleurs [2]?

Ces stances revêtent une nouvelle grâce quand on les rap-

1. *Cantique dont l'argument est pris du premier psaume de David*, p. 13.
2. *Paraphrase du Ps. CXXXVI*, p. 21.

proche des vers de du Perron[1] : Bertaut interprète en poète ému, l'autre en froid versificateur[2].

Comment passer sous silence la fameuse *Paraphrase* du psaume CXLVIII? David, conviant toute la création à un rendez-vous solennel aux pieds de Dieu, l'exhorte à glorifier le Très-Haut. C'est un ordre plutôt qu'une invitation; le ton est bref, la phrase nerveuse et rapide. « Louez l'Éternel, vous qui êtes dans les cieux... Louez-le, neige et rosée, montagnes et collines, vous ses anges... Soleil et lune, louez-le; étoiles et lumières, louez-le toutes ensemble. Louez-le, cieux des cieux, etc. » Le traducteur s'empare de ce thème brillant, mais, loin de maintenir une concision, en français voisine de la sécheresse, il le développe avec une richesse de langage qui lui ôte l'aspect austère d'énumération :

Orageux tourbillons qui portez les naufrages
Aux vagabonds vaisseaux des tremblants matelots,
Témoignez son pouvoir à ses moindres ouvrages,
Semant par l'univers la grandeur de son los.

Faites-la dire aux bois dont vos fronts se couronnent[3]..
Féconds arbres fruitiers, l'ornement des collines[4]...

Chantez-le d'une voix, que nul soin n'interrompe,
Grands rois parmi son peuple assis comme en son lieu,

1. Et comment pourrions-nous faire sortir ensemble
Des chants de notre bouche et des pleurs de nos yeux?

2. La seconde partie du Psaume est une protestation de fidélité au Temple et une imprécation contre les Gentils : notre poète n'a peut-être pas obtenu le même succès dans l'expression de la force que dans celle de la douleur, mais doit-on dédaigner les vers qui suivent? « Non, jamais prière ni menace ne nous feront profaner

Les saints vers qu'Israel chantait en son bonheur.
Plutôt soient par la mort nos douleurs assoupies,
Que nous fassions entendre à ces terres impies
Les hymnes consacrés au seul nom du Seigneur.

O Sion, ô saint temple, autrefois notre gloire...
Qu'un éternel silence à ma langue se lie,
S'il advient que jamais vos ruines j'oublie,
Quelque ennui que mon cœur reçoive en y pensant...

Et toi, fière Babel, superbe vainqueresse,
Bienheureux soit celui dont la main vengeresse...
Brisera tes enfants contre la pierre dure,
Et fera de leur sang les rochers dégoutter.

Paraphrase du Ps. CXXXVI, p. 21-22.)

3 et 4. Ces deux strophes sont citées au début même de ce chapitre.

Et vous, fiers potentats, qui, pleins de vaine pompe,
Êtes dieux sur la terre et terre devant Dieu.

Vous que la fleur de l'âge aux voluptés convie,
Vous qui, chassés du monde et jà près d'en sortir,
Touchez d'un pied tremblant les bornes de la vie,
Faites son nom sans cesse en vos chants retentir.

Car il est l'Esprit seul en qui vit et respire
Tout être ou non visible ou visible à nos yeux,
Et le seul Roi qui tient d'un éternel empire
Le trône de sa gloire élevé sur les cieux.

Alors que tout flambant d'une lumière sainte,
Il s'y sied en triomphe, et pompe, et majesté,
L'univers se prosterne en révérence et crainte,
Et nul Ange n'en peut supporter la clarté[1].

Ce morceau, nonobstant un flux de paroles et des traits ingénieux, se détache en haut relief dans l'œuvre de Bertaut. Il a naturellement éveillé l'attention de MM. Brunetière et Faguet, et, puisque nous avons le désavantage de « venir trop tard », nous ne pouvons que nous faire sur ce point l'écho de leurs justes compliments. « C'est tout à fait une *Harmonie* de Lamartine. La forme est parfaite, et comme l'inspiration est très profonde, et comme la puissance de développement, quoique abondante encore, se restreint dans de justes limites, nous avons là une pièce classique, qui est vraiment admirable[2]. » Il nous sera donné, du moins, d'ajouter encore à la gloire de Bertaut ; car faire songer à Lamartine est, certes, un enviable honneur, mais l'emporter probablement sur l'un de nos plus grands poètes paraît plus flatteur encore. Le rival était redoutable : Corneille a traduit, en effet, le psaume CXLVIII, et s'il a rimé quelques strophes plus éloquentes, il n'a pas égalé l'harmonie de certains couplets de Bertaut : à tout prendre, sa version reste inférieure à celle de notre écrivain[3].

1. *Paraphrase du Ps. CXLVIII*, p. 24-25.
2. *Revue des Cours et Conférences*, 19 avril 1894.
3. Nous donnons à l'Appendice F les deux traductions en regard.

*
* *

Bertaut a composé aussi des cantiques sur divers sujets. *La Naissance de Notre-Seigneur* a séduit sa muse; mais, au lieu de donner cours aux effusions de son âme et de jeter à Dieu un cri de reconnaissance émue, il n'entrevoit là qu'une longue antithèse à exploiter. Il raisonne plus qu'il ne chante, et, à l'entendre parler disertement sur les convenances de l'Incarnation, on croirait que des réminiscences théologiques de saint Thomas d'Aquin l'ont assiégé en foule. Les pointes, funestes au lyrisme, déparent aussi cette pièce de vers [1].

Le *Cantique de la Vierge Marie*, qui a plus de valeur, est-il bien l'œuvre de Bertaut? Il ne figure ni dans les éditions contemporaines du poète, ni dans celle de 1620; il est, au contraire, inséré parmi les œuvres de du Perron. Mais, en 1599, il parut pour la première fois, et sous le nom de notre auteur, dans les *Muses ralliées*; de plus, les qualités et défauts qu'on y relève — encore qu'ils appartiennent au cardinal — permettent d'attribuer ce cantique à Bertaut. On en retrouve, d'ailleurs, des expressions et des strophes transposées en prose dans les sermons de l'évêque de Séez.

Au début du poème, un récit majestueux raconte le triomphe de Marie après sa mort :

> Quand au dernier sommeil la Vierge eut clos les yeux,
> Les Anges qui veillaient autour de leur maîtresse
> Élevèrent son corps en la gloire des cieux,
> Et les cieux furent pleins de nouvelle allégresse...
>
> Les flambeaux étoilés lui servent de couronne,
> La lune est sous ses pieds en forme de croissant,
> Et comme un vêtement le soleil l'environne [2].

1. ... Il ne cesse pas d'être ce qu'il était.
Mais ce qu'il n'etait point, il commence de l'être.
Il commence d'être homme et reste toujours Dieu...
Il vient homme impuissant pour endurer la mort.
Et vient tout-puissant Dieu pour tuer la mort même.

2. *Cantique*, p. 511. — C'est la traduction du verset de l'Apocalypse : *Et signum*

Maintenant elle jouit, près de Jésus, de la récompense promise à ses douleurs. Et le poète déroule en son honneur, avec une grâce exquise, de suaves litanies.

C'est l'astre lumineux qui jamais ne s'éteint,
Où, comme en un miroir, tout le ciel se contemple,
Le luisant tabernacle et le lieu pur et saint,
Où Dieu même a voulu se consacrer un temple.

C'est le palais royal tout rempli de clarté,
Plus pur et transparent que le ciel qui l'enserre,
C'est le beau paradis vers l'Orient planté,
Les délices du ciel et l'espoir de la terre.

C'est cette myrrhe en fleur et ce baume odorant
Qui rend de sa senteur nos âmes consolées;
C'est ce jardin reclus suavement flairant,
C'est la rose des champs et le lys des vallées.

C'est le rameau qui garde en tout temps sa couleur,
La branche de Jessé, la tige pure et sainte,
Qui rapporte son fruit et ne perd point sa fleur.

Il termine par une touchante prière, belle et poétique image :

Étoile de la mer, notre seul réconfort,
Sauve-nous des rochers, du vent et du naufrage,
Aide-nous de tes vœux pour nous conduire au port,
Et nous montre ton Fils sur le bord du rivage.

Avec cette strophe, Bertaut ne rivaliserait-il pas victorieusement avec le grand Corneille [1]?

magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim. (Apoc., XII, 1.) — Ces honneurs extraordinaires ne sont que le symbole du crédit accordé par le Seigneur à la Vierge : elle a mérité « par ses sanglants déplaisirs et ses gênes terribles » l'efficacité de son intervention. C'est surtout au Calvaire, quand elle « serrait la Croix de ses bras », que « son âme fut transpercée ». La nature entière sembla tressaillir d'effroi et s'associer à sa douleur :

Les fondements du ciel ployèrent sous leurs faix...

Le soleil contristé prit un voile de deuil,
Les astres de la nuit en plein jour resplendirent,
Les ossements des morts quittèrent leur cercueil,
Et des durs monuments les pierres se fendirent.

1. O mère qui peux tout, prends soin de notre sort,
Guide nos pas tremblants jusqu'au bout de leur route
Et sauve-nous des maux de l'éternelle mort.

(Corneille, *Louanges de la Sainte Vierge*, p. 10.)

Une de ses particularités et l'un de ses mérites, — puisqu'il devance ainsi Malherbe, — c'est qu'il associe la lyre sacrée à l'histoire du pays. Les cantiques du Prophète lui servent de cadre, et lui permettent d'unir en un accord harmonieux les deux notes religieuse et patriotique. Il a des accents d'une très haute inspiration qui évoquent le souvenir de Bossuet [1]. Est-ce à Henri IV ou à David qu'il pense, en traduisant le psaume CXLIII? « Dieu seul n'a jamais trompé mon attente; il

A fait mes ennemis tomber sous mon épée
Et sous mon sceptre enfin mes sujets se ranger.

Alors, sans s'effaroucher de l'âpreté du Psalmiste, Bertaut l'exprime avec une énergique vigueur. « Qu'est-ce que l'homme?. . Un être

Qui de songes menteurs se repaît et se ronge...
Seigneur, baisse ton ciel, et, tout ceint de tonnerres,
Descends en ta fureur sur ces maudites terres
Où mille impiétés provoquent ton courroux.
Frappe les plus hauts monts des armes de ton ire,
Fais-les fumer et fondre ainsi que de la cire,
Et l'univers trembler sous l'horreur de tes coups [2].

A ceux qui dédaigneraient de tels vers, il serait bon de rappeler la traduction de Marot : la comparaison, honorable pour notre poète, les rendrait sans doute plus indulgents [3].

*
* *

Ces poésies religieuses, bien qu'elles s'écartent du texte dont elles émanent, ressortissent néanmoins au lyrisme imperson-

1. Et toi qui sans pareil regnes sur les rois mêmes,
Grand Dieu, de qui la main depart les diadèmes,
Et de qui seul les lois et la foi nous suivons,
Fais qu'en nous ton amour toutes flammes surpasse,
Et veuille désormais vivre en nous par ta grâce,
Comme par ta puissance en toi seul nous vivons.

(*Cantique en forme de prière*, p. 7.)

2. *Cantique dont l'argument est pris du CXLIII^e psaume de David*, p. 17.

3. La version de J.-B. Rousseau ne vaut pas, non plus, celle de Bertaut : or, beaucoup prétendent que cette ode est une de ses meilleures.

nel, — lyrisme déjà connu de Ronsard et pratiqué depuis par Malherbe, Corneille dans sa traduction de l'*Imitation*, Racine dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, J.-B. Rousseau dans ses odes. Bertaut a composé aussi quelques cantiques où son cœur exhale ses propres sentiments. Aiguillonné par le repentir, il s'adresse à Dieu, et sa prière débute par une strophe dont l'harmonie fait songer au poète des *Méditations* [1]. Il a compris enfin la futilité de la vie, le néant des fragiles bonheurs que l'homme poursuit avidement sans pouvoir jamais atteindre que déceptions ou remords. Avant Musset, il a éprouvé « les longs regrets des amours mensongères [2] », et constaté avec une douloureuse mélancolie

Que les roses d'amour se passent en une heure,
Mais que leurs piquerons blessent incessamment.

Des angoisses le troublent, sa conscience le flagelle; et il lance vers Dieu « une note plaintive, dans laquelle, dit Sainte-Beuve, l'amour et la religion se rejoignent [3] ». Ce cri de l'âme, à la vue de sa misère, n'est pas un gémissement isolé qu'une heure de crise brusquement lui arrache. Le souvenir du passé l'obsède :

Ma faute, et non ma peine, est ce qui me tourmente...

J'ai vu souffrir le pauvre, et vers son indigence
Mon secours au besoin ne s'est point étendu :
J'ai vu la calomnie opprimer l'innocence,
Et n'ai pas d'un seul mot son bras droit défendu.

Mais en vain, ô Seigneur, mes forfaits je te conte;
Tu les sais, et leur nombre ainsi connu de toi,

1. C'est pourquoi dès le point où l'aube annonce au monde, etc., p. 7.

2. *Lettre à Lamartine.*

3. *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 374.

O mon unique espoir, que ma vie est troublée !
Qu'un pesant faix d'ennuis a mon âme accablée !
Que je suis dégarni de force et de vertu !
Que mes fières douleurs me donnent de batailles,
Que mon cœur est étreint de mordantes tenailles,
Et de pesants marteaux incessamment battu !

Quelques strophes plus loin, étincelle ce vers magnifique : « Souviens-toi, Seigneur,

Que ta seule pitié nous tient lieu d'innocence.

(*Cantique*, p. 7.)

Pensant à ta bonté me fait rougir de honte,
Pensant à ta rigueur me fait pâlir d'effroi.

Aussi (las!) n'est-ce pas afin que tu les saches
Qu'en me les reprochant, d'horreur je me remplis,
Mais je te les découvre afin que tu les caches,
Et te les ramentois pour t'en causer l'oubli...

Et je vis cependant, moi dont l'ingrate audace
Devrait pour châtiment mille morts recevoir,
Et j'ose cependant lever encor la face
Vers les cieux qui peut-être ont horreur de me voir.

O Seigneur, que fais-tu, qui décoches la foudre, etc. [1].

Pensées fortes et hardies, exprimées en des vers résistants que vivifie un souffle généreux. Le poète, achevant son examen de conscience, conclut qu'il doit supporter la souffrance avec résignation et l'accepter comme un châtiment légitime :

Taris donc, ô mon cœur, taris ces larmes vaines,
Ravis toi-même au temps l'honneur de les sécher.
Se plaindre de sentir des ennuis et des peines,
C'est se plaindre d'être homme. . . . .

Que si c'est par la croix constamment supportée,
Imitant notre chef et marchant après lui,
Qu'on parvient à la gloire aux élus apprêtée,
Il est bien malheureux qui jamais n'eut d'ennui.

Armé de ta fureur je ferai résistance
Aux plus rudes assauts livrés par le malheur,
Et, pourvu que ta grâce augmente ma constance,
Je ne te requiers point d'amoindrir ma douleur [2].

*
* *

Les poésies sacrées de Bertaut ne sont pas exemptes de faiblesses. Le goût de l'époque, plus favorable aux *concetti* qu'au lyrisme religieux, a paralysé l'auteur. Même dans les vers qui semblent un chant ému,

Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent[3].

1. *Cantique en forme de confession*, p. 29-31.
2. *Cantique*, p. 10-12.
3. *Art poétique*, chant I.

La langue, solennelle mais trop raide, se prêtait mal à traduire les cris désordonnés et violents qui retentissent dans les psaumes : Malherbe n'avait point encore plié les mots au rythme harmonieux du grand lyrisme. Sans bannir les graves alexandrins, Bertaut pouvait, par un recours moins fréquent aux stances de quatre ou de six vers, éviter la monotonie et obtenir une musique plus sonore [1]. Ses vieilles habitudes de prosaïsme inconscient ne l'ont pas abandonné; des expressions vulgaires, des vers nonchalants et massifs, ralentissent soudain l'élan gracieux d'une belle strophe. Parfois aussi, l'idée comprime plus ou moins le sentiment ; le poète expose alors son raisonnement aux dépens des effusions et tombe du lyrisme dans l'éloquence.

Pour l'excuser, disons que le travail était ardu : de plus habiles s'y sont exercés sans merveilleux résultat. « Il faut bien nous l'avouer, dit M. L. Arnould, nous en sommes encore à attendre le *Psautier* en vers français, qui serait pourtant un livre admirable, mettant largement dans la circulation moderne des beautés restées un peu abstruses, résumant trente siècles d'humanité, et mêlant dans une sublime synthèse David et Jésus-Christ, l'Orient et la France, la Judée ancienne et l'Église, l'âme primitive et l'âme moderne. Nous l'attendrons encore, jusqu'à ce que Dieu fasse sortir de notre sol un grand poète, en qui se concentrent la profondeur de sentiment d'un Musset, le luxe d'imagination et l'habileté rythmique d'un Hugo, avec l'érudition d'un Renan et la foi d'un Pascal. »

En dépit de leurs imperfections, les poésies sacrées de Bertaut renferment des beautés nombreuses. « On me permettra, écrivait Sainte-Beuve, de compter pour peu, dans l'appréciation directe des talents, ces éternelles traductions de psaumes, œuvre de poètes vieillissants et repentants [2]. » Ce jugement sévère ne saurait équitablement s'appliquer à notre auteur, car,

1. « La stance de six vers alexandrins est magnifique et pompeuse, dit M. Allais ; mais, cette majestueuse draperie aux plis lourds, larges et amples, ne réussit bien souvent qu'à gêner l'allure du poète, ce qui est surtout malheureux lorsqu'il s'agit d'interpréter les textes bibliques, qui demandent du mouvement, de la vie, de la chaleur et une grande diversité d'effets. » (*Malherbe et la poésie française à la fin du XVIe siècle*, p. 340.)
2. *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 370.

dès 1599, plusieurs de ses cantiques avaient déjà paru, et, s'il songeait au repentir, la vieillesse ne l'avait pas atteint ou affaibli encore : on doit, au contraire, tenir grand « compte » de ses poésies lyriques pour « apprécier son talent ».C'est bien une œuvre de poète : il n'a pas voulu, comme Th. de Bèze, être utile à ses coreligionnaires, ou, comme Godeau et Racan, « remplacer les chansons de Babylone par les hymnes de la sainte Sion ». De là peut-être le charme et l'originalité de ses paraphrases. Une onction touchante, qui n'exclut ni l'ampleur ni la force, les empreint : son âme a tressailli au contact de la Bible, et l'on trouverait rarement dans ses *Cantiques* cette lassitude, qu'en un instant d'ennui le traducteur à tâche laisse parfois entrevoir.

Plus sincère et mieux inspiré que Desportes, Bertaut a donné, avant Malherbe, des fragments de poésie sacrée supérieurs aux odes de J.-B. Rousseau. Malherbe a plus d'énergie, de mouvement, de variété, et, pour tout dire, plus de magnificence ; mais il a produit ses strophes superbes à l'âge même où les nouvelles fonctions de Bertaut l'empêchaient de se consacrer désormais à la poésie. Les heureuses tentatives de notre auteur ne permettraient-elles pas de supposer que, parvenu à la maturité de son talent, il eût composé des hymnes plus beaux encore?

Son tempérament était, en effet, lyrique : tous ceux qui l'ont étudié sérieusement le reconnaissent. Il ne s'agit pas, certes, de l'inspiration enthousiaste, familière à Pindare, V. Hugo et Lamartine, et qui emporte sur les sommets, en des envolées sublimes, les génies qu'elle « honore de ses puissantes faveurs » ; on trouverait malaisément, dans l'œuvre de Bertaut, les essors d'une âme frémissante, les images grandioses, ou même cette *lactea ubertas*, le flot pressé, abondant et limpide, à l'harmonieux murmure. Mais il est un demi-lyrisme, inférieur au premier, et louable nonobstant ; ce lyrisme tempéré est celui de Bertaut. Il revêt ordinairement la forme de l'élégie mélancolique. Les notes sont adoucies, la mélodie grave et les teintes voilées ; point de vent impétueux, qui secoue les chênes ou les cèdres avec fracas, plutôt la brise légère qui fait gémir doucement les bruyères de la lande ou les roseaux du fleuve. Notre

écrivain n'a point méconnu la grande poésie; mais il a renoncé de lui-même à l'ascension des hauts sommets.

L'amour, le patriotisme et la foi lui ont dicté des pages émues, vivantes et humaines : par l'intensité du sentiment, la fermeté ou l'harmonie de la forme, l'allure rapide du mouvement, elles apparaissent dans son œuvre comme celles où il se révèle le plus véritablement poète. La postérité s'est montrée plus rigoureuse que ses contemporains, parce que les derniers lyriques ont infiniment dépassé les premiers. Mais, s'il est vrai, comme le prétend Sainte-Beuve, que « pour orner un éloge et rattacher avec honneur un nom dans la mémoire des hommes, deux ou trois clous d'or suffisent », les poésies que nous venons d'étudier préserveront Bertaut de l'oubli. C'est bien, en effet, surtout parmi elles qu'il faut choisir ce « buisson », ce « coin de poésie », cette « stance » que « l'on paierait cher, aux jours de printemps et de rêve [1] ».

1. *Tableau de la poésie française au XVI[e] siècle*, p. 379.

CHAPITRE X

BERTAUT ET LES POÈTES CONTEMPORAINS

Bertaut et Ronsard. — « Desportes et Bertaut ». — Bertaut et du Perron. Bertaut et Malherbe. — Bertaut et les principaux poètes du temps.

Un parallèle détaillé entre Bertaut et les principaux poètes, ses contemporains, nous entraînerait au delà des justes limites, et les pages que nos grands critiques ont consacrées à ces écrivains ne nous laisseraient, d'ailleurs, que la ressource d'une répétition. Mais il convenait de ne pas négliger dans une étude de ce genre, les rapports de notre auteur avec ses émules. Ronsard et Desportes furent ses « patrons » littéraires; du Perron resta son ami fidèle et dévoué jusqu'à la dernière heure; Malherbe vit en lui un rival qui ne méritait pas tout dédain; Régnier, Vauquelin de la Fresnaye, d'Aubigné, entretinrent avec lui d'amicales ou de courtoises relations.

*
* *

Il n'y eut pas d'intimité entre Jean Bertaut et Pierre de Ronsard : le premier était trop jeune, et le second trop illustre. Le chef de la Pléiade jouissait alors d'une situation incomparable; rarement poète excita une admiration aussi enthousiaste : non seulement amis et disciples se pressaient autour de lui comme une cour, désireux de recevoir ses conseils, fiers de ses approbations et heureux de lui faire hommage de leurs propres succès, mais sa réputation se répandait au loin, dans toute la France et par delà les frontières. A l'époque où Bertaut lui fut présenté, sa gloire commençait cependant à décroître : on n'aime pas

les vieillesses qui s'éternisent, on se lasse de prodiguer l'encens à la même idole. La cour se montra pour lui plus avare de ses faveurs, et les gens de lettres, plus sobres de leurs louanges; l'irrévérence alla même jusqu'à la raillerie.

Le « demi-dieu » s'était retiré à Croix-Val; fatigué, malade, aspirant au repos, il errait d'abbaye en abbaye, quêtant une paix qui fuyait toujours. Bertaut le rencontra seulement à de longs intervalles, et surtout à la table de Desportes. Il n'en subit pas moins son irrésistible influence : de son aveu, Ronsard éveilla sa vocation poétique. Séduit plus tard par l'apparente facilité de Desportes, notre auteur s'élança sur ses traces, et ses stances pétrarquistes sont nées, sans doute, de cet engouement. Quand, avec l'âge, son esprit s'affermit, il s'ennuya de la poésie frivole et « revint » à Ronsard[1]. Mais, en acceptant ce « patronage », il n'abdiqua pas toute initiative, et défendit prudemment sa personnalité. La postérité lui en tient compte : elle le félicite, après Boileau, de sa « retenue ». Le gentilhomme vendômois l'avait, du reste, remarquée : « Mon oncle, écrit Régnier,

Mon oncle m'a conté que, montrant à Ronsard
Tes vers étincelant et de lumière et d'art,
Il ne sut que reprendre en ton apprentissage,
Sinon qu'il te jugeait pour un poète trop sage[2].

Il se doutait peut-être qu'en dépit de protestations chaleureuses le jeune « apprenti » hésitait à le suivre.

Aussi bien, Boileau a-t-il eu raison de le dire, Bertaut a été « plus retenu » : une partie des défauts de Ronsard sont atténués dans son œuvre. Il n'en a pas le désordre impétueux et magnifique, cette libre et capricieuse fantaisie, voisine de la négligence, cette « incomparable richesse verbale », qui permet au poète de laisser couler sa veine à pleins bords. Plus soucieux de la forme, il compose moins hâtivement. Comme il sait qu'il ne peut gaspiller les pépites d'or, clairsemées en son fonds,

1. Lors à toi revenant et croyant que la peine
De t'oser imiter ne serait pas si vaine,
Je te pris pour patron.
(*Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 131.)

2. Régnier, édit. Courbet, p. 38.

il s'efforce de masquer son indigence en les dispensant avec économie et en les présentant sous leur aspect avantageux. Son style moins irrégulier, plus coquet que celui de Ronsard, est aussi moins somptueux et moins sonore.

L'obscurité qu'on reproche parfois au chef de la Pléiade est, de même, moins intense chez Bertaut. Il n'aurait pas osé dire :

Les Français, qui mes vers liront,
S'ils ne sont et Grecs et Romains,
Au lieu de ce livre ils n'auront
Qu'un pesant faix entre les mains.

Sa « retenue » se manifeste pareillement dans ses projets. Il ne se targua point d'éclipser Pindare, mais préféra, lui aussi, « se fatiguer, comme l'abeille de Matines, à recueillir les sucs embaumés du thym et composer péniblement des vers laborieux[1] ».

Son élocution bénéficia de cette sagesse. L'exemple de du Bartas lui fut peut-être une leçon : à la lecture de la *Semaine*, il comprit ce que donnerait un Ronsard de moindre envergure, et soupçonna que la modestie de son talent devait limiter ses visées. Quand il eut « perdu l'espérance d'égaler jamais le maître », il renonça volontairement à ses grands procédés et au *provignement des mots* : loin de puiser indiscrètement dans un vocabulaire emprunté à toutes les langues, il fit un choix et se montra plus simple.

Si Bertaut ne justifiait que de cette manière le vers de l'*Art poétique*, il faudrait le féliciter; mais le mot de Boileau a malheureusement une autre acception, et s'il fut « plus retenu » que Ronsard, c'est qu'il eut aussi moins de souffle. Lui-même le reconnaît avec une ingénuité charmante :

Je te pris pour patron et je pus moins encor
Avec mes vers de cuivre égaler les tiens d'or[2].

On ne trouve pas chez lui, en effet, le lyrisme d'inspiration, la vigueur de pensée et la richesse de coloris, qui préservent

1. Horace, *Odes*, IV, 2.
2. *Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 131.

Ronsard d'un injuste dédain. Mais pourquoi tenter un parallèle inutile? Et quel admirateur de Bertaut rapprocherait son nom de celui du Maître?

L'action de ce dernier sur notre auteur s'exerça longtemps et peut-être jusqu'à la fin. S'il essaya de s'en affranchir, il n'y réussit qu'à demi, emporté avec trop de fougue sur les pas du grand homme pour arrêter brusquement son essor et s'engager dans une direction contraire. La lettre qu'il écrivit au cardinal du Perron pour lui annoncer l'envoi de *Pannarette* prouve la persistance de son admiration : « Monseigneur, si vous me faites tant d'honneur que de me récrire, je vous supplie, faites-moi le bien de m'en mander votre opinion, et si je ramène bien en usage cette antique et vraie poésie, qui consiste principalement en belles fictions, descriptions, comparaisons, prosopopées et autres sortes d'ornements poétiques, où M. de Ronsard a tant acquis de gloire, *Tuum erit judicium.* » Ainsi, le 26 janvier 1607, à l'extrémité de sa carrière, — puisque *Pannarette* est une de ses dernières œuvres, — Bertaut, fidèle aux premières amours de sa jeunesse, osait encore, en face de Malherbe, évoquer l'ombre anathématisée de Ronsard et définir « vraie poésie » un genre condamné et honni.

Il ne se libéra point de ses emprunts : l'érudition mythologique, les images nombreuses, les comparaisons recherchées et les longues descriptions ne lui faussèrent pas compagnie. C'est pareillement à l'imitation du gentilhomme vendômois qu'il composa des poèmes plus sérieux, célébra les espérances et les craintes, les joies et les douleurs de la patrie, et qu' « enchanté » par son éloquence, au point de l' « adorer », il imprima souvent à sa muse le tour oratoire. A son école, il apprit l'art de conter en vers et rima timidement quelques fragments épiques. Enfin, en étudiant son œuvre, il lui déroba le secret d'unir le conseil à l'éloge.

L'influence de Ronsard sur Bertaut ne fut point mauvaise. Celui-ci avait le tempérament docile et malléable : il semblait né pour recevoir une impulsion, presque des ordres. Si le « destin », comme il le souhaitait, lui avait été « plus favorable » et l'avait « enrôlé au nombre des vivants ou plus tôt ou plus tard » ; s'il

avait débuté sous la férule impitoyable de Malherbe, il se fût avantageusement discipliné; mais, puisque les circonstances ne l'avaient point placé, en temps propice, dans le voisinage du réformateur, on doit regretter qu'il ne se soit pas attaché plus étroitement encore à Ronsard. Son œuvre compterait plus de poèmes héroïques et moins de vers langoureux; elle serait moins spirituelle, moins entachée de jeux de mots, plus haute dans l'ensemble.

* * *

Un vers célèbre de Boileau a, « pour cette éternité que dispensent les poètes classiques », inséparablement allié les noms de Bertaut et de Desportes :

> Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut[1].

Depuis lors, on s'accorde à saluer dans l'évêque de Séez le « second de Desportes », son imitateur servile et son pâle rayonnement.

Nul ne conteste qu'il soit l'obligé de M. de Tiron. Quand il vint à Paris, ce dernier lui facilita l'abord de Henri III et l'admit dans le cercle de ses amis. La faveur était très appréciable : Desportes possédait, avec un crédit illimité, une fortune considérable. Sa réputation, pour n'égaler point celle de Ronsard, était pourtant solidement assise. A mesure même que l'auréole de Ronsard pâlissait, il bénéficiait de son déclin, et pouvait presque se flatter de recueillir un jour l'héritage de sa gloire. De plus, son caractère avenant lui conciliait d'ardentes et fidèles amitiés. N'était-il pas naturel que Bertaut, arrivé de province avec ses espérances et son bel esprit, se plaçât résolûment sous le patronage d'un poète illustre? Il avait vingt-quatre ans, et Desportes trente et un, quand leur intimité commença.

Bertaut fut dès lors assidu aux fêtes de Bonport et de Vanves, s'attarda volontiers dans la bibliothèque splendide de l'abbé de

1. *Art poétique*, chant I.

Tiron et s'assit à sa table hospitalière. Le menu en était princier, s'il faut croire Rapin, qui félicite l'amphitryon d' « ouvrir sa splendeur et sa table à ses amis ». La conversation ne manquait pas d'agrément ; parfois même, un incident imprévu ôtait à la réunion tout caractère de banalité, — témoin la fameuse *scène du potage*, où Malherbe attaqua si impertinemment les *Psaumes* de son hôte et « qui marque une date dans l'histoire littéraire », car, au dire de M. Brunot, « ce n'était pas, en réalité, deux hommes qui se brouillaient, c'était la nouvelle école qui rompait avec l'ancienne ».

L'affection de Desportes servit Bertaut. On n'ignorait pas le caractère cordial de leurs relations, et Rapin place notre auteur en bon rang, dans cette élégie latine qu'il adressait à Gillot sur les prétendues obsèques de Desportes. Il avait vu, « en un songe affreux, un long cortège funèbre défiler devant lui ». Les Amours, les dieux et les déesses s'avançaient tristement ; les Naïades et les Nymphes avaient apporté des couronnes de violettes, de jacinthes et de roses ; Apollon, vêtu de la trabée, suivait les trois Grâces et les neuf Muses ; et, à la fin du cortège, le corps inanimé de l'abbé de Tiron était porté par dix musiciens. Aux coins du drap mortuaire se tenaient désolés Achille de Harlay, l'historien de Thou, Davy du Perron et « le poète Bertaut, pleurant le chef sous lequel il avait débuté [1] ». Procession fantaisiste, où se mêlent catholiques et protestants parmi toutes les célébrités de l'époque ; mais, puisqu'on assignait ainsi à notre auteur une place de choix près du cercueil, c'est qu'il passait bien, dans l'opinion courante, pour l'un des meilleurs amis du défunt. Au reste, celui-ci ne l'institua-t-il pas son exécuteur testamentaire ?

Leur commerce ne se borna point à des rapports amicaux. Desportes ne se posa pas, sans doute, en régent, car ce rôle d'éducateur convenait mal à son caractère, et il ne se dirigeait

1. Perroni adstabat Phœbeo in munere præstans
Bertaldus, fato quem fovet aula pari,
Magnum adjutorem deflens, quo sub duce quondam
Venerat Aonidum miles ad arma novus.

(*Philippi Portæi exequiæ.*)

pas hardiment vers un but, comme Ronsard ou Malherbe. Mais, toute dépourvue d'appareil didactique que fût cette influence, elle n'en fut pas moins active, et Bertaut se considéra presque comme l'élève de Desportes[1]. Sa pièce de vers *en forme d'élégie sur les œuvres de M. de Tiron* prouve sa reconnaissance : il se déclare indigne de l'imiter et se compare à « l'audacieux satyre, qui, de regret et de colère, rompit son flageolet, après avoir ouï la lyre de Phébus[2] ». Le patronage intellectuel de Desportes s'exerça sans que le favori de Henri III conçût la moindre jalousie des succès de son jeune client : il le conseillait, et critiquait ses vers, au besoin.

On comprend que des poètes qui ont eu des relations si intimes aient été réunis à jamais dans une seule épitaphe : leur vie, leur œuvre et même leur parenté offrent des traits communs. Tous les deux ont été courtisans, accrédités près des rois, pourvus de bénéfices ecclésiastiques; tous les deux ont rimé des madrigaux et traduit des psaumes en vers; enfin, — remarque curieuse, — l'un eut un neveu célèbre, Mathurin Régnier, et l'autre une nièce, dont l'histoire de la littérature enregistra le nom, Mme de Motteville. Ils se sont précipités sur les pas de

1.
Depuis, venant à voir les beaux vers de Desportes,
Que l'Amour et la Muse ornent en tant de sortes,
Ce désir s'augmenta, mon âme présumant
D'aller facilement sa douceur exprimant :
Fol qui n'avisai pas que sa divine grâce,
Qui va cachant son art d'un art qui tout surpasse,
N'a rien si difficile à se voir exprimer,
Que la facilité qui le fait estimer.

(*Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 130.)

2.
Ainsi dedans un bois se tait comme charmée
Des autres oiselets la brigade emplumée,
Quand quelque rossignol fait redire aux buissons
Les amoureux accents de ses douces chansons.
Qu'un autre te promette une immortelle vie.
Quant à moi, dépouillé d'espérance et d'envie,
Je pends ici mon luth, et, jurant, je promets
Par celui d'Apollon de n'en jouer jamais.

Si encore Desportes était un modèle accessible et ne dépassait pas éminemment ses rivaux, ceux-ci pourraient au moins tenter de suivre sa trace. Mais « l'espoir manque de l'atteindre jamais »; il faut renoncer à de décevantes illusions. Désormais Bertaut « adorera les pas » de Desportes et « fera

... que le vin d'orgueil jamais plus ne l'enivre.

(*Sur les œuvres de M. Desportes*, p. 517.)

Pétrarque avec une égale ardeur, et, entendant l'élégie d'une manière analogue, ils en ont fait surtout un jeu d'esprit plutôt qu'un chant de l'âme ; ils ont versifié à froid avec une émotion factice et recherché les pointes. Aussi, Bertaut a-t-il choisi, pour le célébrer, le genre le plus agréable à Desportes ; celui-ci eût souri de plaisir et de fierté tout ensemble, en apprenant que ses poésies, « Amour les avait écrites lui-même d'une de ses plumes ».

Mais ces ressemblances visibles empêchent peut-être de remarquer les divergences qui existent dans le tempérament et l'œuvre des deux poètes : on les confond trop aisément sur la foi de Boileau.

Desportes fut un habile homme, que « de nobles amours » et d'opulents bénéfices récompensèrent. Conseiller d'État, chanoine de la Sainte-Chapelle, abbé de Tiron, de Josaphat, de Vaux, de Bonport et d'autres lieux, — sans caractère ecclésiastique, — il eut un revenu que son neveu Régnier évalue à *dix mille écus de rente,* et « qui vaut cent vingt mille livres d'aujourd'hui ». Son extrême *accommodance* lui permit de « puiser à un Pactole qui roulait autant de fange que d'or ». — « Sybarite savant dans l'ordonnance de ces dîners qui faisaient pleurer de tendresse Scévole de Sainte-Marthe ou Jacques de Montereul, remarque un critique sévère, il se dévoilait rapace, haineux, servile, dès que ses écus ou ses domaines étaient en question. M. Desportes, dit Tallemant, eut la fantaisie d'avoir tout le patrimoine de sa famille : c'était une fantaisie peu poétique[1]. » Toujours prêt au compliment, il loua les vilenies dont il fut témoin. Sa bonne grâce rachète insuffisamment ses complaisances ; il lui a manqué l'élévation du cœur qui l'eût préservé d'abaissements inconscients peut-être.

Bertaut avait précisément cette noblesse : même en ses pièces officielles percent ses sentiments généreux. Plus loyal et moins insinuant que Desportes, il a, pour ce motif, plu davantage à la franchise de Henri IV. Sans être indifférent aux pensions que le roi lui octroyait, il témoigna plus de désintéressement : loin

1. F. Brunot.
2. Philoxène Boyer, *les Poètes français*, etc., article *Desportes*.

de « dépouiller » sa famille, il fut libéral envers son frère jusqu'à lui abandonner une part de ses revenus.

Desportes avait, en outre, un naturel passionné [1] qui lui inspirait des brusqueries dédaigneuses :

> A peine il me souvient de vous avoir aimée,

s'écrie-t-il avec hauteur, et sans regret il se détourne. Bertaut, plus calme, n' « excelle » pas de la sorte « aux ruptures », et il endure longtemps encore le tourment de la *félicité passée.*

Si la conduite de ces hommes n'offre pas moins de dissemblance, leur mort aussi les distingue. Desportes voyant approcher sa dernière heure éprouva tout ensemble de l'angoisse et du chagrin : « J'ai trente mille livres de rente, dit-il, et je meurs [2]. » L'attitude de Bertaut, « saluant » la mort comme un « libérateur céleste », est sereine et grande.

Quant à l'œuvre des deux poètes, elle renferme des analogies frappantes, mais aussi des différences réelles. Bertaut n'a point la « verve amoureuse » et le style coloré de Desportes; il a, en retour, plus de décence. Quand des Yveteaux écrit *sur les œuvres de M. Desportes* :

> Ces paroles d'amour qu'Amour t'a révélées,
> Plus pures que les lis qui croissent ès vallées,

ce sont évidemment les lis qui souffrent de la comparaison. Notre auteur est plus touchant que son ami, et il n'a probablement été « le second de Desportes » que pour l'avoir imité. S'il avait choisi un autre modèle, il l'eût surpassé, sans doute. M[lle] de Scudéry le jugeait supérieur à M. de Tiron. « Desportes a une douceur charmante, écrit-elle, du Perron une élévation plus naturelle, et Bertaut a tout ce que les autres peuvent

1. Mon cœur me déplairait, s'il n'était tout de flamme
Je suis impatient, aveugle, furieux.

2. « Pendant le mois d'octobre, écrit l'Estoile, est mort M. l'abbé de Tiron, en son abbaye de Bonport, lequel disait peu avant que mourir : « J'ai trente mille livres de rentes et je meurs! » — Et comme Desportes avait prescrit de chanter après sa mort le psaume *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus*, l'Estoile ajoute : « Ce n'était pas, ce semble, *ire cum lætitia in domum Domini.* »

avoir d'excellent; mais il l'a avec plus d'esprit, plus de force et plus de hardiesse, sans comparaison... Il s'est fait un chemin particulier entre Ronsard et Desportes. Il a plus de clarté que le premier, plus de force que le second, et plus d'esprit et de politesse que les deux autres ensemble[1]. » Quoique le « sentiment » de Mlle de Scudéry soit sujet à caution, elle a bien apprécié, en général, le caractère et le talent de « M. l'évêque de Séez » : il ne tente pas l'ascension des sommets inaccessibles avec le même plaisir et la même agilité que Ronsard, et l'on rencontre plus rarement chez Desportes les vers aux résonnances cornéliennes qui retentissent souvent dans son œuvre; enfin, « sa grande politesse » ne tolère pas de suspicion, et il triomphe, par « l'esprit », même de son émule, car nul n'a dans la *pointe* un plus merveilleux succès.

Bertaut apparaît, en somme, sous un jour plus favorable : l'autorité de Boileau le fera toujours confondre avec l'abbé de Tiron; il le faut regretter.

*
* *

Jean Bertaut et Jacques Davy du Perron, liés dès l'adolescence, débutèrent à la cour presque à la même heure : ils furent lecteurs de la chambre du roi et membres de l'Académie du Palais, composèrent des poésies, travaillèrent à la conversion de Henri IV, furent promus évêques et jouirent de renommée en leur temps. Si leur vie a tant de similitude apparente, leur tempérament différait beaucoup. Du Perron était d'un naturel plus vif et plus souple. Sans suspecter sa sincérité, — d'après des anecdotes insuffisamment contrôlées, — on peut dire qu'il avait moins de spontanéité et d'émotion : il n'a pas résolument sacrifié ses devoirs à son intérêt, mais il l'a parfois pris pour guide. Fort ambitieux, il gravit le faîte des honneurs en déployant toutes les ressources de son talent et toutes les énergies de sa volonté. Son intelligence très éveillée et sa mémoire prodigieuse l'emportaient sur

1. *Conversations nouvelles sur divers sujets.*

celles de Bertaut. Chez lui, donc, rien de discret ni de mesuré : vertus et défauts s'accusaient en traits plus saillants.

Les honneurs que reçut du Perron ne l'éblouirent pas : il s'y était dès longtemps préparé. Archevêque de Sens, grand aumônier de France, cardinal, député du roi près le Saint-Siège, « colonel général de la littérature », il fut l'un des personnages les plus considérables de son temps. Bertaut, plus humble, ne parvint qu'à l'épiscopat et au siège de Séez. Doutant de ses forces, il était toujours disposé à voir dans ses émules d'invincibles rivaux : maintes fois il a loué le cardinal en termes d'une modestie outrée[1].

Les deux amis se formaient de la poésie une conception semblable : les lettres échangées pendant le séjour de l'archevêque à Rome en sont un précieux témoignage. Bertaut avait envoyé le *Pannarette* à du Perron, souhaitant qu'il le lût « avec la même faveur de jugement, dont il lui avait plu toujours d'honorer ses autres ouvrages[2] ». Le cardinal, qui avait patronné Malherbe près de Henri IV, ne pouvait faire écho, sans se contredire, à l'éloge de Ronsard. Mais les préjugés qu'il nourrissait encore, le souvenir de ses poèmes qui tombaient également sous les rudes coups du réformateur, sa défiance pour les nouveautés hasardeuses et sa fidélité à d'anciennes admirations, l'empêchaient d'adhérer hâtivement aux récentes théories. Aussi, dans sa réponse à Bertaut, le voit-on pencher pour la doctrine du gentilhomme vendômois, — avec quelque embarras néanmoins, puisqu'il n'ose le nommer. Le ton de la lettre est presque d'un maître à un disciple : comme Bertaut l'a supplié de lui mander son opinion, le cardinal y daigne consentir : « Vos vers, écrit-il, sont certes très dignes de vos muses, et le sujet qu'ils traitent ne pouvait être

1. Celui-ci est, à ses yeux, « un autre Mercure, vrai larron des cœurs et des esprits,

Qui laisse un fleuve d'or de ses levres couler.

Dans *Pannarette*, Bertaut parle du « grand du Perron », qui, par « son docte labeur, vit en la renommée » et qui, par « la pompe de son style », est « digne d'être l'Homère d'un royal Achille ». Le cardinal ne restait pas insensible à de pareils compliments. « Je vous rends grâce, répondait-il, des beaux vers que vous m'avez envoyés, et de l'honneur que vous m'avez fait de les finir par moi. »

2. Il ajoutait obséquieusement : « Dieu veuille qu'il vous puisse contenter, car pourvu qu'il vous plaise, il ne me chaut à qui désormais il puisse plaire. » Venait alors la phrase que nous avons détachée, où Bertaut se recommande de Ronsard.

mieux traité, ni pour la richesse du sens, ni pour la majesté des paroles. Si vous vous fussiez servi de la fiction des deux langages d'Homère, qui donne souvent deux noms à une seule personne, et dit d'un même homme : les mortels le nomment ainsi, mais les dieux l'appellent ainsi, et que, sur le fondement de cette fable, vous eussiez feint qu'au même temps que les hommes s'assemblaient pour donner à Mgr le Dauphin le nom qu'il devait avoir en terre, Jupiter eût tenu conseil au ciel pour délibérer du nom qu'il devait avoir entre les dieux, l'invention eût été un peu plus poétique, mais non si chrétienne et convenable à votre présente profession. » Voilà bien prôné le recours à la mythologie si cher à Ronsard. Le conseil est piquant, donné à « Monsieur l'Évêque de Séez, premier aumônier de la Reine », par « Mgr le cardinal du Perron, archevêque de Sens et grand aumônier de France » ! Après cette déclaration, du Perron ajoute qu'il adresse à Bertaut quelques vers; puis, joignant l'exemple à la leçon : « Je vous envoie, dit-il, pour finir par Homère, l'échange de Diomède. » Mais il ne requiert pas l'avis de son correspondant; il juge lui-même son œuvre et la qualifie de « petite et mauvaise », sachant qu'il recevra un prochain et chaleureux démenti[1].

La carrière poétique des deux prélats fut en grande partie la même. Ils ont, pendant leur jeunesse, rimé sur le mode pétrarquiste et composé des pièces de circonstance ; ils ont célébré le génie de Desportes, la mort de Joyeuse et de Catherine de Médicis, les victoires de Henri IV, son retour à Paris et sa gloire triomphale; ils ont traduit enfin des psaumes et des hymnes religieux. Le parallélisme s'est poursuivi jusqu'en 1595 environ, date à laquelle du Perron se lança définitivement dans la politique.

Celui-ci forme bien, avec Bertaut, la transition entre Desportes

1. Ces vers sont « une traduction de l'hymne

Pange lingua gloriosi
Prælium certaminis,

qu'*il* a tournée, pour montrer à M. du Plessis combien il s'est abusé d'avoir écrit que saint Thomas a détourné l'hymne *Pange lingua gloriosi*, que Fortunat avait composée pour l'honneur de la Passion, à la fête du Saint-Sacrement ». — Voir les lettres des prélats à l'Appendice G.

et Malherbe : s'il a moins contribué à orienter la poésie vers de plus hauts horizons, il s'est élevé jusqu'aux stances héroïques et inspiré de nobles sujets. Il a plus de recherche encore et plus d'obscurité que son ami : chez ce dernier, traits spirituels, énumérations, apostrophes, amplifications, se rencontrent bien en nombre respectable, mais peut-être le procédé s'aperçoit-il plus visiblement chez du Perron. Jusque dans les écarts de son goût, Bertaut conserve une grâce qui les tempère; on devine qu'il sourit le premier de ses pointes. Son compatriote affiche plus de solennité; content des jeux de mots qu'il découvre, il les fait valoir, les débite d'une voix ronflante et s'admire. Dans ses vers de jeunesse, le bel esprit apparaît seul : il a vu là un excellent moyen de parvenir et l'a saisi avec ardeur; au demeurant, nul sentiment profond, nulle mélancolie discrète. Il oublie, en outre, de mesurer ses louanges : il pleure les morts en rhéteur qui balance imperturbablement, sur une tombe, ses périodes ampoulées, non en ami ou en serviteur fidèle qui exhale sa douleur.

Doué d'un talent facile, aimable, brillant, du Perron fut un habile versificateur; Bertaut est un poète. Le grand aumônier de France savait bien qu'il ne ressemblait pas à son compatriote, mais prévoyait-il que la postérité lui accorderait sans hésitation le second rang? « Monsieur Bertaut, évêque de Séez, et moi, dit-il, fîmes des vers sur la prise de Laon : les siens furent trouvés ingénieux; les miens avaient un peu plus de nerfs, un peu plus de vigueur. Il était fort poli [1]. » Cette « vigueur », ces « nerfs », le cardinal devait les déployer surtout en ses discours : il fut un controversiste instruit, disert et pétulant; nul ne lui comparera Bertaut à cet égard. Ses connaissances théologiques étaient infiniment plus étendues : il avait le don de riposte, la clairvoyance qui démasque le côté vulnérable de l'adversaire, le sang-froid qu'aucune objection ne démonte, l'adresse qui sort honorablement des défilés périlleux. Jamais Bertaut n'aurait affronté la lutte avec un rival tel que du Plessis-Mornay : sa timidité, non moins que son incompétence, le lui auraient interdit.

1. *Perroniana.*

Mais — l'observation est intéressante — du Perron empreint ses discours de plus de poésie, et Bertaut fait preuve de plus de mouvement oratoire. Le cardinal est généralement froid : d'une logique implacable, il se soucie d'abord d'enseigner le dogme et de réfuter l'erreur; il amoncelle les arguments, poursuit, sans se laisser distraire, son raisonnement touffu, et s'échauffe rarement. Bertaut témoigne, au contraire, plus de véhémence, et nous signalerons en ses sermons quelques passages d'un beau souffle, qu'on chercherait vainement dans les discours ou conférences de du Perron.

Ce furent donc des relations charmantes et amicales qu'entretinrent les prélats. Il ne saurait être question ici de patronage intellectuel ou d'influence littéraire; leurs goûts s'harmonisèrent sur plus d'un point et leur firent suivre souvent la même voie, mais l'originalité propre à chacun d'eux lui garda sa personnalité distincte.

*
* *

Bertaut était dans la force de son talent et la plénitude de sa renommée, quand, au mois d'août 1605, la cour parlait avec faveur d'un poète, récemment arrivé à Paris, recommandé à Henri IV par le cardinal du Perron, présenté par des Yveteaux et nommé écuyer de la Grande Écurie, en attendant qu'il devînt l'un des vingt-quatre gentilshommes ordinaires de la chambre du roi. François de Malherbe n'était pas, d'ailleurs, un inconnu, et quelques-unes de ses stances, admirées et apprises, lui avaient préparé les voies. Bertaut, ce semble, aurait dû s'attacher aussitôt à lui, puisqu'ils étaient compatriotes et presque de même âge [1], et qu'ils paraissaient, en outre, avoir les mêmes aspirations poétiques [2]. Ils n'éprouvèrent pas, néanmoins, de vif attrait l'un pour l'autre, et, si l'aumônier de la Reine se montra réservé vis-à-vis du nouveau venu, celui-ci ne marqua

1. Malherbe était né à Caen en 1555, et, à cette date, Bertaut, âgé de trois ans, était arrivé de Donnay, dans la même ville, pour y vivre sous le toit paternel.

2. L'une des premières pièces de vers que composa Malherbe, en arrivant à Paris, fut l'ode *pour le Roi allant en Limousin*,

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées...

et il avait choisi précisément un rythme familier à Bertaut

pas non plus d'empressement à le saluer. Dès le début, Malherbe se posa en réformateur : avec sa franchise de langage, il critiqua durement Ronsard, Desportes et sans doute aussi Bertaut. Or, quel besoin notre poète, justement estimé, avait-il de ce fâcheux? Il fréquenta peut-être à l'auberge Notre-Dame, près du Louvre, où Malherbe avait loué une modeste chambre; mais il le rencontra surtout chez des amis communs. Si la Cour procurait aux deux compatriotes des occasions nombreuses d'entrevues, l'heure était trop tardive pour une solide amitié : Bertaut allait quitter Paris en 1607 et se rendre dans sa ville épiscopale presque au moment où Malherbe commençait de régner. Ils ne se fuyaient pas, toutefois, et d'Aubigné avait dû être présent à quelques-uns de leurs entretiens, car il fait dire au baron de Faeneste : « Un jour, j'écoutais deviser l'évêque de Séez, Bertaut, Malherbe et Mathieu avec un homme de bonne façon. Ces quatre *parlèrent* de la philosophie comme de grands savants qu'ils sont [1]. »

D'après Tallemant, notre auteur ne se privait pas de blâmer les œuvres de Malherbe [2]; celui-ci daignait pourtant lui témoigner de la considération. Or, la louange d'un homme qui « ne respectait ni les Hébreux, ni les Latins, ni toute l'antiquaille [3] », et « les envoyait tous paître comme bêtes [4] »; qui méprisait Pindare et Virgile [5], flagellait rudement les Italiens et déclarait les sonnets de Pétrarque aussi médiocres que les épigrammes de Mlle de Gournay; qui biffait impitoyablement les exemplaires de Ronsard et de Desportes et traitait Juste-Lipse et Érasme de pédants [6]; qui refusait insolemment d'aller entendre le sermon d'un évêque, sous prétexte qu'il « dormirait bien sans cela », et, d'un trait de plume, exécutait

1. *Aventures du Baron de Faeneste*, ch. IV. *Rencontre du rousseau; l'accident des fagots et l'ambition de Faeneste.*

2. « Desportes, Bertaut, des Yveteaux même, critiquèrent tout ce qu'il fit. » — Malherbe « s'en moquait et dit que s'il s'y mettait, il ferait de leurs fautes des livres plus gros que leurs livres mêmes ». — Tallemant des Réaux, I, 275. — *Mémoires pour la vie de Malherbe*, LXIX.

3. Régnier, *Satire* IX.

4. Mlle de Gournay, *Ombre*, p. 443.

5. « Virgile n'avait pas l'honneur de lui plaire. » Tallemant.

6. *Correspondance*, III, 343.

les oraisons funèbres de Henri IV; qui prétendait « avoir la clef de la poésie »[1] et n'admirait enfin probablement que lui-même, — la louange de cet homme, si réservée qu'elle paraisse, est désirable et flatteuse. Racan affirme que « Malherbe n'estimait personne... sauf un peu Bertaut ». Si l'on rapproche ce jugement de la lettre à Peiresc où le censeur vante encore Bertaut, on devra conclure qu'il l'appréciait vraiment.

Faut-il rappeler que les divergences de caractère étaient entre les deux écrivains fort sensibles? Que Malherbe soit un « arrangeur de syllabes » ou un poète, on le pourra discuter; mais il voulut certainement fonder une école et réalisa son dessein. Il ne cessa d'enseigner et de corriger avec un ton dogmatique, et, à son lit de mort même, il admonestait encore ceux qui violaient les règles inconsciemment. Son heure était, du reste, opportune, et les circonstances le secondaient : pour les esprits comme pour la nation, la nécessité d'une réforme et d'une discipline s'imposait; « on était prêt à faire à la paix des sacrifices de tout genre, y compris celui de la liberté ». Aussi, révéla-t-il hardiment sa doctrine et lui communiqua-t-il force de loi. Bertaut ne connut jamais ces témérités superbes ni cette confiance en soi. Il n'avait pas davantage le tempérament de Malherbe, son esprit irascible et impatient de la contradiction, ses violences parfois injurieuses.

Quant à la vie du réformateur, elle offre plus d'analogie avec celle de Desportes qu'avec celle de Bertaut, et l'on sait trop, comme le dit le duc de Broglie, que « les origines du poète étaient moins illustres que ses prétentions, et ses mœurs privées moins sévères que ses maximes littéraires ».

Or, ces divergences de caractère et de conduite se retrouvent, à un degré moindre, dans le talent et l'œuvre des deux compatriotes. Malherbe, homme de bon sens, de raison supérieure à l'imagination, avait les revers de ses qualités : s'il est régulier et correct, il n'a ni l'agrément de l'amabilité, ni la délicatesse de la grâce. Bertaut ne se condamne pas toujours à « guetter au coin du bois la rime qui fuit »; il est, par contre,

1. Tallemant, I, 295.

plus spontané, plus souple, et possède plus l'esprit d'à-propos. L'occasion fit souvent éclore sous ses doigts des fleurs d'un éclat fragile, mais parfumées et charmantes : le luth ou le pinceau en main, il plaquait aussitôt des accords harmonieux ou dessinait rapidement une légère esquisse ; avec la lyre, il n'éprouvait point d'autre embarras. Malherbe réclamait plus de loisir : un audacieux eût été rabroué, une imprudente même mal reçue, s'ils l'avaient prié, à l'improviste, de promener sur l'instrument divin ses doigts alourdis. Bertaut ne consacrait pas une année à composer une ode ; il ne lui arriva point de mésaventure comparable à celle de Malherbe, qui dédia une *Consolation* pour son veuvage au président de Verdun, alors que celui-ci était déjà remarié et consolé sans doute [1].

Certes, notre auteur ne burine pas avec la même vigueur des vers et des strophes où les mots ont un sens précis et portent coup; mais il atteint quelquefois la force de son émule, jusqu'à donner le change et à laisser croire momentanément que leurs talents étaient égaux, tandis que Malherbe obtient avec effort cette élégante facilité qui caractérise Bertaut. « Il a beaucoup d'élévation, écrivait Maucroix, mais il n'a presque ni douceur, ni tendresse. » Rarement il lance une note émue, capable d'attendrir, et préfère le verbe hautain d'un homme entiché de lui-même et qui ne s'abaisse pas aux « pleurnicheries ». Aussi, ceux qu'émerveillait le langage des poètes de cour déclaraient-ils dédaigneusement, après le chevalier Marin, qu'ils n'avaient « jamais vu de poète si sec ». Bertaut est plus sentimental et plus touchant. « Grand métricien, grand musicien de poésie, virtuose de la strophe », Malherbe mérite ces titres, et nul ne les lui refuse ; mais qui sait si, en définitive, Bertaut n'était pas plus véritablement poète, puisqu'il avait une imagination plus éveillée, une sensibilité plus vive [2] ?

Pourtant, les vers de Malherbe, « qui gardent les noms de vieillir », résistent à l'épreuve des années, alors qu'on re-

1. Ménage observe que « ce contre-temps fâcheux ôta aux vers beaucoup de leur grâce » !

2. Bertaut et Malherbe ont parfois traité les mêmes sujets, tels que l'arrivée de Marie de Médicis en France et son mariage avec Henri IV. Ni l'un ni l'autre de leurs

tient à peine de Bertaut son nom et un quatrain. Cette supériorité, Malherbe la doit d'abord à son talent plus mâle, à son style plus riche, à sa rythmique plus adroite : Bertaut ne peut, sous ce rapport, que saluer en lui un maître. Cette supériorité, Malherbe la doit encore à sa destinée : il est un des grands noms de notre histoire littéraire ; son programme, ses disciples, ses adversaires, le sauvent à jamais de l'oubli. N'eût-il été qu'un artiste médiocre, son titre de réformateur lui assure l'attention : la postérité ne manquera pas d'étudier les œuvres d'un personnage si éminent. Bertaut a tenu un rôle trop effacé pour qu'elle daigne s'occuper de lui. Il ne se range point parmi ceux qui s'imposent : ses poésies, découvertes quelque jour, charmeront le lecteur qui, par hasard sans doute, en aura fait la trouvaille. Enfin, dernière raison qui rend Malherbe supérieur à Bertaut : il est un poète classique. « Ce qui distingue le poète classique du XVII[e] siècle, dit M. Faguet, c'est

poèmes ne peuvent être cités parmi leurs meilleures œuvres. Si l'on en croit Ménage, l'ode de Malherbe serait « parfaitement belle ». André Chénier ne partage pas son enthousiasme. « Elle est bien écrite, pleine d'images et d'expressions heureuses, mais un peu froide et vide de choses. » Il critique avec raison cet « insupportable amas de fastidieuse galanterie », cette pompe solennelle et banale, qui déparent l'œuvre et la rendent, dit M. Brunot, « plus voisine du médiocre que du sublime ». On connaît trop cette poésie de Malherbe pour qu'il soit utile de s'y arrêter.

Bertaut n'a point surpassé son redoutable rival. Les souvenirs de l'antiquité l'ont envahi, et, sous prétexte de tresser à la nouvelle reine des guirlandes plus fleuries, il l'a véritablement accablée sous la multitude d'allusions mythologiques. Lui aussi, il mérite le reproche de Chénier : il n'a point rappelé la gloire des Médicis. Il invoque « la vierge chasseresse » ; et « la fille de marchands », cette « grosse banquière florentine », est comparée à Diane et à Junon. L'emploi de la mythologie ne déplaisait point alors, et l'on comprend mieux que Malherbe et Bertaut y aient à l'envi sacrifié, quand on a vu, au Louvre, la théorie de dieux marins, de Sirènes et d'Amours, que Rubens place dans l'escorte de la jeune reine, à son arrivée en France.

Les louanges décernées par Bertaut sont excessives, mais Malherbe a presque épuisé les appellations élogieuses : il consacre des strophes entières au portrait de Marie de Médicis ; ne savait-il pas que ses vers seraient estimés et payés à proportion de ses compliments? Aussi, pour qu'on se montrât prodigue à son endroit, a-t-il généreusement donné l'exemple.

Malherbe n'avait pas encore trouvé cette « sûreté d'expressions et de rythme qui sera sa force ». Ses images sont banales et entachées de mauvais goût ; mais il a plus de majesté et d'ampleur que Bertaut, plus de sonorité musicale et de fermeté. Notre poète est plus ingénieux et plus brillant. On devine déjà que Malherbe transportera en poésie ses goûts de vie simple : de même qu'il se contente de chaises de paille, il ne charge pas ses vers de vains ornements. Bertaut reste, au contraire, fidèle à ses habitudes d'élégance mondaine et ne se fait pas faute d'introduire dans son style la coquetterie et le luxe.

le sens de la composition, le sens de la proportion, la distinction rigoureuse des genres et des tons. Voilà bien, je crois, les traits principaux. Les Desportes, les Bertaut, n'ont pas absolument ces quatre qualités. Bertaut est plus classique que Desportes, au point de vue de la composition; il compose assez bien, et il a dans sa manière quelque chose d'arrêté et de ramassé. Mais, si nous parlons de la distinction rigoureuse des tons, il faut bien avouer qu'il ne répond plus à notre définition. Il mêle beaucoup d'amusements et de divertissements puérils aux choses les plus élevées, les plus pures et les plus gracieuses. Il est donc loin d'avoir réalisé cette sorte de canon de la poésie classique du XVIIe siècle. Malherbe l'a pleinement réalisé. »

Ne comparons donc pas les deux compatriotes, de peur que le parallèle ne tourne au désavantage de « Monsieur l'évêque de Séez ». Un auteur secondaire souffre toujours d'être rapproché d'un plus illustre par quelque admirateur maladroit : sa lumière est éclipsée par le rayonnement de l'autre. Mais, quand on se retourne vers cette époque lointaine, et qu'on aperçoit les poètes les plus prisés de leurs contemporains, si la silhouette de Malherbe domine justement l'horizon, quel est, de Desportes, de du Perron, de Vauquelin de la Fresnaye, de Régnier même, celui qui mérite d'être placé le plus près du sommet? En observant un juste intervalle, ne réclamera-t-on pas pour Bertaut le premier rang après Malherbe? De tous ceux qui précèdent immédiatement le réformateur, ne lui est-il point, à beaucoup d'égards, attaché par les liens de parenté poétique les plus étroits? Malherbe l' « estimait le plus de toute la volée » : et, puisque notre auteur gardera vis-à-vis de lui la distance respectueuse, ne sera-t-il pas satisfait de son voisinage?

*
* *

Bertaut demeura toujours uni au gendre de M. de Bourgueville, le Normand Vauquelin de la Fresnaye. Leur amitié fut d'autant plus tendre qu'elle avait commencé dès le jeune âge, et qu'à l'agrément de relations cordiales se mêlait le charme des

vieux souvenirs. Si Bertaut lui dédia quelque poème ou sonnet, les éditions de ses œuvres n'en portent aucune mention. Vauquelin de la Fresnaye, au contraire, « mit le nom » de son ami en tête de sa dernière satire; il lui donna cette marque suprême d'affection au moment où il promettait de renoncer à la poésie.

> Adieu donc, mon Bertaut, adieu d'un long adieu...
> Tandis ton nom je mets en mes vers le dernier
> Comme tu es fiché dans mon cœur le premier,
> Afin que du profond tout le premier tu sortes,
> Étant de mes amis premier en toutes sortes.

Un autre poète que Bertaut avait rencontré à la cour est Agrippa d'Aubigné. Leur caractère devait les séparer, semble-t-il, dès l'abord : intransigeant, plein de morgue, satirique et opiniâtre, tel apparaît, d'ordinaire, l'auteur des *Tragiques*. Mais il avait connu, lui aussi, les passe-temps de la jeunesse et sacrifié aux modes du jour en composant un recueil de vers pétrarquistes, qui ne valent pas mieux que ceux de Bertaut. Celui-ci l'avait fréquenté surtout à l'époque où, compté parmi les beaux esprits, il s'amusait à rimer ballets et mascarades. Une réunion plus sévère les rapprocha ensuite : membres l'un et l'autre de l'Académie du Palais, ils y prononcèrent des discours philosophiques. Ils professaient pour Ronsard une haute admiration, et c'est probablement à ce commun maître qu'ils empruntèrent leur tour oratoire et leur frappe énergique. D'Aubigné blâma même Bertaut de n'avoir pas assez *ronsardisé*; il profita mieux du modèle, parce que son talent avait plus de virilité : son œuvre fourmille de vers classiques, qu'on croirait destinés au théâtre, tant ils sont assurés de maîtriser l'auditeur. Notre poète, plus gracieux, n'avait pas la même trempe; son style ne retentit pas de cette violence d'images et de cette âpreté de termes qui font de l'auteur des *Tragiques* un pamphlétaire virulent et original.

L'abbé de Tiron présenta Bertaut à son jovial neveu, Mathurin Régnier. Quelques différences d'allure, que celui-ci dénonce lui-même dans sa cinquième *Satire*, pouvaient les diviser; mais le sentiment du danger commun et le désir de combattre plus

sûrement l'ennemi les rapprochèrent. Régnier se chargea de déclarer ouvertement la guerre au nom des victimes, et, de même que Ronsard avait eu jadis à se plaindre des « tenailles » de Mellin de Saint-Gelais, Malherbe sentit aussi la griffe redoutable de Mathurin. Bertaut dut sourire, en sa longue barbe, des coups droits qu'essuyait le censeur, et applaudir à l'habile vaillance de son ami. Il le félicita de venger « la mémoire des vieux » contre celui qui « prosait de la rime et rimait de la prose », et répéta de concert :

> . . . . .si les vieux sont profanes,
> Si Virgile, Le Tasse et Ronsard sont des ânes,
> Sans perdre en ces discours le temps que nous perdons,
> Allons comme eux aux champs et mangeons des chardons.

Régnier eut avec lui des traits de ressemblance. « Une mollesse élégiaque, dit M. Lanson, trempe ses stances amoureuses et ses strophes de contrition dont l'accent rappelle tout à fait Bertaut. » Des divergences existent, d'autre part, dans le talent des deux écrivains. On n'ignore pas que Régnier fut doué d'une verve satirique étrangère à M. de Séez ; il avait promené sa muse dans tous les milieux, et ne reculait ni devant les peintures réalistes, ni devant les mots vulgaires ou les crudités. Bertaut ne peut heureusement concourir avec lui sur ce point. De même, Régnier a, plus que lui encore, abandonné certains procédés de Ronsard, et renoncé au langage artificiel et pédantesque ; mais il est moins correct et moins élégant : sans parler des termes ramassés chez les crocheteurs, il brise volontiers avec les lois de la syntaxe. « C'est le moins coquet des poètes, et qui n'est jamais plus à l'aise qu'en débraillé[1] » ; or, Bertaut ne se permet pas cette désinvolture. Ainsi, le premier eut peut-être un talent de poète supérieur à celui du second ; mais, parce qu'il a laissé sa veine se précipiter en torrent sans la diriger, parce qu'il a conservé les hiatus, usé des vieilles formes et fait de larges emprunts à *l'argot* du temps, la lecture de ses œuvres exige souvent un effort, parfois même un commentaire. Bertaut nous semble plus moderne et plus voisin de nous.

1. G. Lanson, *Hist. de la littérat. franc.*, p. [illegible].

Il est un poète, J. du Bellay, que Bertaut n'a point connu, mais que nous pouvons saluer comme son précurseur et son frère aîné. Leur caractère était aimable, et leur imagination rêveuse, bien que Joachim fût plus irascible. « *Ils n'avaient* pas l'étoffe de chefs d'école, pas assez d'orgueil ni de force. *Ils* ne *pouvaient* que jeter quelques charmantes œuvres dans le cours de la poésie française, non pas le détourner, ou le rectifier[1]. » Pétrarque les captiva tous deux, mais Bertaut le goûta davantage. Tandis que Pindare et Homère enthousiasmaient Ronsard, ils ne se sentirent pas attirés vers ces grands génies; ils vouèrent un culte à Virgile et traduisirent des fragments de son œuvre. La belle audace du gentilhomme vendômois leur manqua : ils s'excusèrent l'un et l'autre d'être contraints à publier leurs vers parce qu'un indiscret les avait trahis et qu'une édition correcte valait mieux que des copies fautives. Ils ont composé des sonnets, des élégies et des odes, et cultivé la pointe — le nôtre l'emporte sur son prédécesseur à cet égard ; — et, de même que le véritable du Bellay n'est pas l'auteur de l'*Olive*, le véritable Bertaut n'est pas, non plus, le sonnettiste, ni le pétrarquiste. C'est leur œuvre lyrique, si semblable de ton, de sentiment et de mouvement, qu'il faut admirer : par leur mélancolie séduisante, ils conquièrent notre sympathie. J. du Bellay a, plus encore que Bertaut, fait vibrer son âme dans ses stances, et il est le plus grand poète ; mais l'un et l'autre méritent « un sourire fraternel de Musset et un regard de Lamartine ».

1. G. Lanson, *Hist. de la littérat. franç.*

CHAPITRE XI

L'HUMANISTE

Vogue des traductions au XVIe siècle. — Conduite des traducteurs. — Procédé de Bertaut. — Les traités des *Vierges* de saint Ambroise. — Traduction de Bertaut. — Les traducteurs du IIe chant de l'*Énéide* au XVIe siècle : L. des Masures, les frères d'Aigneaux, Mlle de Gournay. — La version *un peu paraphrasée* de Bertaut.

Les divertissements et les fêtes de la cour auxquels il s'associait avec entrain, les longs poèmes qu'il forgeait avec diligence et les petites poésies qu'il ciselait avec art, n'empêchaient point Bertaut de vaquer à des travaux sérieux. Il fréquentait trop assidûment plusieurs érudits pour ne pas désirer lui-même étudier quelque ancien ouvrage. J. du Bellay avait bien prétendu « que les traductions ne sont suffisantes pour donner perfection à la langue française [1] » ; mais, en dépit de son avertissement, on demeurait obstinément fidèle à un genre si cher. L'auteur de la *Défense* n'enfreignait-il pas sa loi « de ne traduire les poètes », en « translatant » le quatrième chant de l'*Énéide*? Les traductions ne cessèrent donc pas brusquement de tenir une place importante dans la littérature. Les écrivains mêmes que leur réputation acquise ou leur talent reconnu dispensaient de sacrifier à la mode s'accordèrent cette satisfaction. L'engouement durera pendant le XVIIe siècle : Malherbe, Vaugelas, Racine, Boileau, le grand Arnauld, La Fontaine, La

1. « Celui donc qui voudra faire œuvre digne de prix en son vulgaire, laisse ce labeur de traduire, principalement les poètes, à ceux qui de chose laborieuse et peu profitable, j'ose dire encore inutile, voire pernicieuse, à l'accroissement de leur langue, emportent à bon droit plus de molestie que de gloire. » (*Défense de la langue française*, ch. VI.)

Bruyère, etc., traduiront aussi — par attrait ou *pour se faire la main* — des œuvres de l'antiquité. Si l'on comptait déjà beaucoup de traducteurs à l'Académie des Valois, leur nombre sera pareillement respectable parmi les premiers membres de l'Académie française.

La bienveillance des rois et l'estime des esprits cultivés étaient de nature à encourager une telle vogue. Mais pourquoi rouvrir ici la discussion sur son utilité ou ses inconvénients? On a surabondamment prouvé que les traductions détournaient de lire les ouvrages anciens dans l'original et qu'elles « accoutumaient la langue française à un amollissement et un énervement, par une sorte d'altération et de désorganisation de la langue antique ». On a démontré avec une égale compétence leurs multiples avantages : exercice de style recommandable aux époques de transition où la langue n'a pas encore atteint sa maîtrise, elles contribuent à l'enrichissement du vocabulaire et favorisent la souplesse et la variété des tours.

Les traducteurs ne se font pas de leur rôle une conception identique, et leur procédé diffère selon le but qu'ils se proposent. Tantôt, attachés servilement au texte, ils s'appliquent avec un soin minutieux à reproduire le sens précis et la lettre même de l'auteur, visent à calquer l'allure de ses phrases et à conserver la richesse de ses expressions; tantôt, moins soucieux d'offrir une copie exacte, ils ne s'astreignent pas à tenir le texte en laisse, s'éloignent de lui, sans grands écarts mais assez volontiers, et donnent ainsi plutôt une idée générale de l'œuvre [1].

1. « L'art, dit M. de Blignières, c'est de ne sacrifier aucune de ces deux préoccupations à l'autre, de savoir tout ensemble représenter les expressions de ses modèles et leur en prêter de si naturelles qu'ils n'en eussent vraiment pas employé d'autres en changeant de patrie; de satisfaire enfin, par une version à la fois indépendante et fidèle, et le lecteur qui cherche une reproduction scrupuleuse et celui qui réclame un ouvrage assez librement écrit pour paraître conçu dans notre langue. L'écrivain dont la version remplira également ces deux objets aura remporté le prix de son art, et il se créera peut-être un nouveau public, celui qui pouvant admirer un grand tableau admire encore volontiers la libre fidélité d'une excellente copie, où tout en retrouvant les beautés qu'il connaît, il applaudit, avec une vive intelligence du génie du maître, le succès d'une imitation périlleuse et le talent d'un nouveau peintre. Mais c'est une rare fortune pour un traducteur que de savoir ainsi, sans imposer à son style aucune gêne, aucun sacrifice à son exactitude, atteindre les deux fins de son art. » (*Essai sur Amyot et les traducteurs français au* XVI*e siècle.*)

Or, les contemporains de Bertaut méritent, pour la plupart, qu'on leur applique la boutade rapportée par Voltaire. « Mme de Sévigné[1] comparait les traducteurs à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Ils ont encore un autre défaut des domestiques, c'est de se croire aussi grands seigneurs que leur maître, surtout quand leur maître est fort ancien. » Les écrivains entendaient n'abdiquer point leur personnalité, et, mêlant à leur labeur de savants des préoccupations étrangères, ils souhaitaient qu'à travers le talent des vieux maîtres on soupçonnât le leur : la version devenait alors un équivalent, et, comme Bertaut le disait des siennes, une *paraphrase*. Ainsi s'explique que la plupart des poètes grecs, latins ou italiens, soient ordinairement traduits en vers ; tandis que l'exactitude en souffre, l'idée d'ensemble s'en dégage mieux. Une telle traduction, on l'a remarqué, ne révèle pas seulement des ouvrages, elle les approprie à un public qui les goûterait malaisément sans cette précaution. Elle supprime les détails qui paraîtraient étranges, adapte les mœurs antiques aux nouvelles et introduit les nuances de style que réclame la mode ; elle nous offre alors réellement, selon la parole d'Amyot, les œuvres originales « en notre langue maternelle et chez nous ».

*
* *

Jean Bertaut n'a point d'autre procédé. Comme le voulait Mlle de Gournay, il « paie le lecteur d'une vraisemblance ; car, dit-elle, il faut gloser parfois sa version avec une industrie d'autant plus affinée qu'elle est obligée à la brièveté, pour faire entendre un passage où le lecteur ne mordrait pas autrement[2] ».

Familiarisé dès la jeunesse avec les travaux d'érudition, ce fut un jeu pour lui de s'y consacrer. A mesure qu'il vieillissait,

1. Le mot est de Mme de La Fayette.
2. Mlle de Gournay. *Partie de lettre à un prélat.*

et que l'expérience le corrigeait de ses premiers enthousiasmes, il saisissait mieux la frivolité d'interminables stances et de sonnets monotones. Il éprouvait une sorte de lassitude inquiète, et se sentait naturellement incliné vers une œuvre plus grave : la traduction lui servit de diversion salutaire à son élégant badinage et à ses poèmes officiels.

Ni Platon, ni Aristote, qu'il citait complaisamment jadis en présence de Henri III, dans les réunions de l'Académie du Palais, ni Pindare, qui séduisait le chef de la Pléiade, ni aucun des Grecs, ne l'attirèrent : leur vogue semblait, d'ailleurs, décliner au profit des Latins. Deux ouvrages, l'un en prose, l'autre en vers, eurent ses préférences. Le prosateur ne fut ni Cicéron, ni Tacite, ni quelque maître illustre de la période latine : du Perron avait traduit les « discours des Falisques au Sénat romain » et la « première oraison contre Verrès »; Bertaut choisit un Père de l'Église, saint Ambroise. Quel attrait l'y poussait donc? Trouverait-on des points de ressemblance ou des affinités secrètes entre son modèle et lui? Les grâces de l'évêque de Milan, son esprit, ses réflexions ingénieuses, la poésie et le mouvement oratoire de son style, devaient plaire à Bertaut. « Saint Ambroise, dit Chateaubriand, est le Fénelon des Pères de l'Église latine. Il est fleuri, doux, abondant, et, à quelques défauts près qui tiennent à son siècle, ses ouvrages forment une lecture aussi agréable qu'instructive. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir ses traités *De la Virginité* et l'*Éloge des patriarches*[1]. »

C'est précisément l'un de ces livres sur la Virginité qui a obtenu les suffrages de notre auteur [2]. Certes, on ne compren-

1. *Génie du Christianisme*, liv. IV, ch. II, p. 202.

2. Nous ne saurions fixer exactement l'époque à laquelle Bertaut entreprit ce travail. Mais, d'après la maturité de la langue, il ne s'agit point d'une œuvre de jeunesse. Si l'on compare le style à celui des sermons, un rapprochement de dates s'impose. C'est, en tout cas, pendant l'année 1604, que parut, chez la veuve Patisson, le petit volume : *Les trois Discours de saint Ambroise, intitulés des Vierges, à sa sœur Marcelline, ouvrage digne d'être toujours entre les mains des religieuses ; plus une sévère réprimande que fait saint Ambroise à une religieuse qui avait forfait à son honneur.* — Le privilège fut accordé « à Fontainebleau le 17e jour de novembre 1603, par le roi en son conseil, par lettres patentes scellées en cire jaune sur simple queue ». Et « le dit sieur abbé d'Aunay permit à la veuve Mamert Patisson d'imprimer le volume, le 22 novembre 1603 ».

drait guère aujourd'hui qu'un poète activement mêlé à la vie mondaine se piquât de traduire les œuvres d'un Père de l'Église, et spécialement un traité sur les Vierges; mais les anomalies n'étaient point alors pour surprendre.

Bertaut avoue que tel est « le premier ouvrage de prose qui soit sorti de lui sous son nom, devant les yeux du public [1] ». Il paraît d'abord extrêmement soucieux de sa réputation. Ses poésies avaient reçu, les années précédentes, un chaleureux accueil de ses bienfaiteurs princiers, de ses émules et de ses amis. N'était-il pas téméraire de s'aventurer sur un terrain moins connu? La prétention de briller dans tous les genres ne diminuerait-elle pas l'estime flatteuse que son talent avait conquise? Cette appréhension le hante : aussi prend-il les précautions les plus minutieuses pour mettre à l'abri du soupçon sa science de la langue latine. Il le fait, d'ailleurs, avec une naïveté charmante ; et cet homme si simple, qui ne se vante jamais, qui déplore fréquemment, au contraire, de posséder « un style si bas », n'hésite point à supplier les lecteurs de ne pas le confondre avec un ignorant [2]. C'est pour rendre expressément les idées de l'auteur qu'il se contente d'un résultat, médiocre à son avis. Il serait capable de mieux penser et de mieux écrire. Si l'aveu n'est pas explicite, on devine qu'il a dû venir sous sa plume. Mlle de Gournay, sa vieille admiratrice, le fera pour lui : « Finalement, pour le dire en un mot, il faut bâtir et recomposer à peu près les plus excellents écrivains en traduisant; c'est-à-dire apporter à leur translation un entendement voisin du leur pour le moins [3]. » Bertaut regrette donc que saint Ambroise ne lui offre pas une occasion plus favorable de briller; et il s'abandonne à une critique du Docteur, qui, pour être voilée, ne laisse pas d'être sévère — et en somme assez juste dans l'ensemble [4].

1. Le discours prononcé antérieurement à l'Académie du Palais ne fut édité qu'en 1624.

2. « Ce n'est point, dira-t-il par exemple, que je ne sache la propre signification de *præsul*, mais... »

3. *Partie de lettre à un Prelat.*

4. « Cet auteur, écrit-il, est en quelques lieux un peu difficile... lui-même se rend bien souvent obscur et malaisé par une petite affectation tantôt de subtilité, tantôt

L'*Avertissement au lecteur* nous renseigne, en outre, sur le but de Bertaut et sur sa manière d'y tendre. Il n'entend pas faire œuvre d'érudition et ne s'adresse pas aux « doctes ». Son travail édifiant et modeste est destiné aux « religieuses » et aux « dames » qui ignorent le latin. Cependant, comme ce livre pourrait d'aventure tomber sous les yeux des savants, Bertaut ne permet pas le change :

« Je te prie, ami lecteur, de ne te sentir point importuné si je te rends quelque raison des lieux où je me suis un peu retiré du grand chemin et varie quelque chose en la leçon ordinaire. Car, encore que je n'aie pas fait cette traduction pour les savants ni pour ceux qui lisent le texte latin de saint Ambroise, mais seulement pour les religieuses et les autres honnêtes et sages dames qui ne savent que les langues vulgaires; si n'est-il pas impossible qu'il ne tombe entre les mains de quelque homme de savoir, qui, prenant la peine de me lire et me voyant bien souvent interpréter les passages autrement que ne sonnent en apparence les paroles latines, le trouverait étrange si je n'en alléguais les causes et n'essayais à me purger du crime ou de présomption ou d'imprudence, dont je serais justement accusé par ceux qui croiraient que, de gaieté de cœur et me fiant en mes seules conjectures, ou n'entendant pas l'argutie et la subtilité du style de saint Ambroise, j'eusse témérairement entrepris de le traduire, et, par une pure ignorance de la propriété des mots, j'en eusse altéré le sens et l'intention. »

La précaution ne lui paraît point suffisante encore. Si quelque esprit chagrin allait douter de son savoir, ou le taxer d'impertinence à l'égard du saint évêque! Il a donc « dressé », par surcroît, de « petites annotations, comme des redditions de causes, qui feront connaître que, quand il se départ en quelque endroit du texte latin », il ne manque pas néanmoins de respect à saint Ambroise. Au reste, il remet humblement à ses lecteurs le soin de décider en dernier ressort s'il a eu raison de s'écarter parfois de la version accoutumée[1].

de brièveté, comme de deux ornements dont il paraît bien qu'il est infiniment amoureux. » Il y revient encore en terminant : « Que le public se souvienne, s'il lui plaît, que c'est une traduction, où le plus souvent le style étant contraint ne dit pas tout ce qui lui rit davantage : principalement en cet auteur et sur tous les ouvrages, en ces traités des Vierges, où le plus souvent l'amour de l'argutie et de la brièveté lui fait presque dire des énigmes et le rend en mille endroits si difficile à bien tourner qu'une mauvaise plume, comme la mienne, estime bien souvent avoir beaucoup fait, quand seulement elle en a trouvé le sens et donné quelque lumière à ses obscurités, bien que ce soit sans aucun ornement d'éloquence. »

1. « Si c'est justement ou non, sois-en juge; et, quand tu n'approuveras point ma

La liberté que Bertaut s'octroie ne l'empêche pas de viser à l'exactitude ; pour y atteindre, il n'a reculé devant aucun labeur. Les traducteurs rencontraient alors de sérieuses difficultés : la critique, peu éveillée, ne s'était pas exercée encore ; et d'innombrables fautes défiguraient les originaux, transcrits ou imprimés souvent avec peu d'intelligence ou de fidélité. Notre humaniste se courrouce contre la négligence des *copistes* ; il leur tient rigueur de lui avoir causé tant de peine et les fustige d'avoir « corrompu saint Ambroise, en maints endroits, par ignorance ou témérité ». Le devoir s'imposait donc de comparer entre eux les divers manuscrits, de relever les contradictions et de rétablir les passages évidemment incorrects. Bertaut n'a point éprouvé de défaillance dans sa tâche : avec une patience de bénédictin, il s'est penché sur les textes, les a discutés et rectifiés au besoin. Il songeait bien, sans doute, aux « honnêtes et sages dames » qui liraient avec profit, grâce à son travail, les conseils de saint Ambroise ; mais, si le souvenir des « doctes » n'avait pas, quoi qu'il prétende, traversé son esprit, se serait-il astreint avec le même zèle à une ingrate besogne ? N'aurait-il pas adopté une version moins exacte mais plus coulante ? Le soin qu'il apporte à la discussion du sens témoigne de ses espérances intimes : il se persuadait que les savants apprécieraient ses efforts. Il recourt donc spécialement au « manuscrit de Sorbonne » et à « l'imprimé de Rome », qu'il corrige l'un par l'autre [1]. Mieux encore : lorsqu'ils le satisfont à demi, il use « du moyen de quelques petites additions, qui servent comme de chaînons et d'agrafes ».

Loin de s'isoler, d'ailleurs, dans l'orgueil du sentiment per-

censure, condamne-moi et te tiens aux leçons ordinaires. Car, c'est pour cette occasion que j'ai bien souvent conjoint l'une avec l'autre pour t'en laisser le choix, t'avertissant, au surplus, que j'ai changé quelques mots et quelques façons de parler, non pour les avoir estimées vicieuses d'elles-mêmes ou corrompues par les écrivains, mais pour avoir reconnu qu'en les traduisant selon leur signification et propriété, j'aurais parlé fort improprement français et peut-être rendu ma traduction ridicule... Tu jugeras, s'il te plaît.... et si tu ne m'estimes digne de louange en ce petit ouvrage, pour le moins, tu me diras digne d'excuse. »

1. « Presque tous les exemplaires sont fort différents en cet endroit, et quelques-uns tellement corrompus qu'il n'y a point de sens. J'ai suivi le plus près que j'ai pu le manuscrit de Sorbonne, empruntant toutefois des autres ce que j'ai pensé mieux convenir au sens du texte et à l'intention de l'auteur. »

sonnel, il requiert « l'avis de plus doctes que lui ». Pour les cas embarrassants, il s'adresse de préférence à « M. Le Fèvre, précepteur de Mgr le Prince, personnage, certes, de grande lecture et de pareille érudition ». Sa timidité se décèle surtout dans les questions de doctrine : alors il examine, critique, contredit même un sens douteux, sans formuler toutefois une opinion en des matières où il n'a point qualité[1]. C'est avec ce vif désir de rendre son travail digne d'attention et d'estime que Bertaut a intelligemment abordé la traduction des trois traités de saint Ambroise sur les *Vierges*.

*
* *

Ces livres célèbres valaient-ils d'être ainsi sérieusement étudiés? Le sujet qu'ils exposent était familier à l'évêque de Milan : il apparaît dans l'Église comme l'un des grands apôtres de la virginité chrétienne et l'un de ses chantres les plus harmonieux. Nature ardente et délicate, il enviait la destinée des solitaires et des vierges, et s'efforça de goûter, au milieu de ses travaux, les consolations mystiques dont ils jouissaient en leur retraite par leur union avec Dieu. Cet homme, qui a de superbes colères contre les tyrans et fulmine de solennels anathèmes, qui arrête un empereur sous le portique du temple et tient en échec, par l'autorité de sa seule parole, les armes d'une impératrice, trouve ici des accents d'une exquise délicatesse et d'une tendresse infinie. Nul n'a célébré avec plus d'émotion poétique la beauté d'une âme maîtresse d'elle-même et victorieuse de ses passions, qui, touchée de la grâce, sacrifie joyeusement tous les plaisirs pour se consacrer au Seigneur. Dans cet hymne en l'honneur de la Virginité, tour à tour il l'exalte

1. « Je ne sais ce que saint Ambroise veut dire par cela : car, de le rapporter au corps des vierges et dire que Jésus-Christ est tous les jours immolé sur les autels de leurs âmes, pour la rédemption de leurs corps, cela serait étrange (vu que la fin de l'immolation de Jésus-Christ n'est pas la rédemption de nos corps, mais celle de nos âmes), si ce n'était que par cette rédemption du corps des vierges il entendît la conservation de sa chaste pureté. Ce qui ne serait pas un mauvais sens, et faudrait-il alors tourner « pour la conservation de la chasteté du corps » comme j'en ai presque été sur le point : mais j'en voudrais l'avis de plus savants théologiens que moi. »

par la considération de ses suaves attraits, et il en suggère le désir par de saisissants contrastes. Son verbe entraînant agissait avec une efficacité prodigieuse : nombre de jeunes filles de Milan, de Rome, de l'Italie entière et jusque de la Mauritanie n'hésitaient point à pratiquer une vertu dont il avait glorifié la splendeur. Les mères, effrayées de son apostolat, n'osaient plus les conduire à la prédication de l'évêque. Celui-ci a recueilli ses sermons et les a publiés en forme de traités. De là leur tour oratoire : les interrogations abondent ; la phrase s'étend parfois ample et sonore, parfois se resserre et se décoche brusquement, mais toujours conserve la vivacité d'allure plus propre à l'orateur soucieux de convaincre qu'à l'écrivain désireux de plaire [1]. Ainsi que les autres ouvrages d'Ambroise, ces traités *des Vierges* sont moins dogmatiques que moraux : il suppose la doctrine connue, et, sans s'y arrêter, passe à l'application. On le sent guidé par la volonté d'être utile, et il révèle sa connaissance approfondie des mœurs du temps. Avec une mâle énergie, il censure les faiblesses et les défauts des dames milanaises ou romaines, et leur oppose la simplicité des âmes que le monde ne tient pas en servitude.

Saint Jérôme, dont la critique sévère ignore les ménagements, appréciait fort ces traités : « Lisez les ouvrages que notre Ambroise a récemment écrits pour sa sœur, mandait-il à sainte Eustochium ; il y a répandu une telle éloquence, que tout ce qui peut être dit à l'honneur des vierges s'y trouve étudié, exprimé et présenté avec ordre [2]. » La postérité ratifie ces éloges, car Chateaubriand s'écrie à son tour : « Saint Ambroise a composé trois traités sur la virginité ; il y a mis le charme de son éloquence [3]. »

1. Ambroise les a dédiés à sa sœur Marcelline, « plus chère que ses yeux », qui était son aînée, qu'il aimait et vénérait au point de prendre ses avis et de discuter avec elle sur des questions de foi.

2. *Legas Ambrosii nostri quæ nuper scripsit ad sororem opuscula, in quibus tanto se effudit eloquio, ut quidquid ad laudes virginum pertinet, exquisierit, expresserit, ordinaverit.* Hieronym. *Epist.* XXII *ad Eustoch.* cap. x.

3. *Génie du Christianisme*, liv. I, ch. IX, p. 58.

*
* *

Il y avait péril pour un traducteur peu expérimenté à choisir une œuvre si belle : n'en affaiblirait-il pas la puissance? N'en éteindrait-il pas les couleurs? « C'est chose plus ardue qu'on ne peut croire que de tourner les grands auteurs, disait M[lle] de Gournay, et les tourner en langue inférieure. » Bertaut rencontra le plus pénible obstacle dans la prose qui n'était pas encore assez souple pour se plier aisément à l'élégance du style : il sentait merveilleusement la poésie d'Ambroise et se chagrinait de ne la pouvoir rendre. Son embarras se trahit par des redondances ou des synonymes, qu'il multiplie d'ordinaire quand il juge que l'idée sera mal exprimée ou ne ressortira pas nettement [1].

Cette liberté produit souvent d'excellents résultats; les deux passages suivants, par exemple, où l'auteur s'efforce d'entrer dans la pensée de saint Ambroise, l'expriment mieux qu'une version exacte :

« Dis-moi, je te prie, pauvre femme, où se pourrait-il trouver un meilleur et plus équitable juge de ta laideur que toi-même, qui crains ainsi d'être vue? Si tu es belle, pourquoi te caches-tu sous le masque de ton fard? Si tu es laide, pourquoi fais-tu la belle à fausses enseignes, pour ne remporter aucun contentement ni de l'erreur d'autrui, ni du témoignage de ta propre conscience [2]? » — « Je désire que les jeunes soient fort chiches de visites, encore

1. Parfois même, la traduction devient une paraphrase : « Vous eussiez vu cette fière bête lui (sainte Thècle) lécher les pieds, se coucher à terre devant elle, et par le son muet de sa voix témoigner qu'il n'était pas en sa puissance d'offenser des membres si sacrés. Tellement qu'il semblait que le lion adorât sa proie, et que, comme ayant oublié sa propre nature, il se fût vêtu de celle que les hommes avaient dépouillée. Car, on voyait, par une étrange permutation de naturels, les hommes changés en bêtes sauvages exciter ce lion à la cruauté et à la félonie, et lui, tout au contraire, baisant les pieds de la vierge, enseigner aux hommes la douceur et l'humanité. » — Le texte est un peu plus concis : « *Cernere erat lingentem pedes bestiam cubitare humi, muto testificantem sono quod sacrum virginis corpus violare non posset. Ergo adorabat prædam suam bestia : et propriæ oblita naturæ, naturam induerat quam homines amiserant. Videres quadam naturæ transfusione homines feritatem indutos sævitiam imperare bestiæ, bestiam exosculantem pedes virginis, docere quid homines deberent.* » (II *Virg.*, III, 20.)

2. *Quem judicem, mulier, veriorem requirimus deformitatis tuæ, quam teipsam, quæ videri times? Si pulchra es, quid absconderis? Si deformis, cur te for-*

qu'il faille donner quelque chose au respect qu'elles doivent à leurs parents et à l'amitié de leurs compagnes. Car, tandis qu'on s'amuse au paiement de tels devoirs, la honte se consume et s'évanouit insensiblement, la hardiesse peu à peu déploie ses effets, l'accoutumance de rire se coule dans les mœurs, et, finalement, la modestie se perd du tout par une trop grande affectation de vouloir paraître de bonne compagnie[1]. »

En s'accordant certaines licences, Bertaut garde, néanmoins, le soin de la précision, et discute le sens qu'il adopte. Tel fragment lui paraît-il suspect, il n'est pas homme à déguiser son sentiment. « L'allégation de ce passage et des autres suivants, dit-il, me semble être un peu hors de ton, et leur liaison forcée. Je crains que quelque apostilleur les ayant premièrement écrits en marge, ils ne se soient peu à peu fourrés dans le texte : car ils y semblent tirés comme par les cheveux. » Il n'hésitera pas non plus à présenter des objections à saint Ambroise lui-même ; il le fera, certes, avec ménagement, mais un sourire d'une ironie aimable effleurera ses lèvres quand il signalera les termes impropres échappés au grand Docteur. Comme sa science mythologique était fort étendue, il relève immédiatement aussi les allusions erronées[2].

Bertaut traduit heureusement, d'ordinaire, les tirades éloquentes du traité *des Vierges*. La majesté du début ne perd rien

mosam esse mentiris, nec tuæ conscientiæ, nec alieni gratiam erroris habitura? (I *Virg.*, VI, 28.)

1. *Ipsas visitationes in junioribus esse parciores volo, si forte deferendum sit parentibus aut æqualibus. Teritur enim officiis pudor, audacia emicat, risus subrepit, modestia solvitur, dum affectatur urbanitas.* (III *Virg.* III, 9.) — Rarement il déforme ou affaiblit l'idée; cependant, en supprimant ici l'interrogation, il a énervé la phrase : « La plupart de leurs beautés sont achetées, non reçues en don de la nature. C'est vraiment à tort qu'en perdant ainsi l'usage de tous leurs sens, elles s'estiment vivre. » Cette traduction un peu molle ne rend pas la brève et incisive question d'Ambroise : « *Emitur igitur hæc species an habetur? Sensus suos amittit mulier et vivere posse se credit?* » (I *Virg.*, VI, 29.)

2. « Cette fable, à ce que je vois, se contait autrement du temps de saint Ambroise qu'elle n'est récitée par Ovide et par les autres Anciens : car la narration en est fort différente. Même il semble qu'il y ait de la contradiction en ce qu'il dit premièrement que Diane aimant Hippolyte était amoureuse d'un qui ne l'aimait pas, *Amare potuit non amantem*, et puis, quelques lignes après, il présuppose que ce jeune homme fut tellement embrasé de l'amour de sa concubine (entendant parler de Diane), qu'il en perdit la vie, *Amore adulteræ sic flagrasse ut periret*; si ce n'est qu'il veuille rapporter ceci à quelque autre fable; car, à la vérité, j'ai peur qu'il n'en confonde ici deux, voire trois en une, ou qu'il ne prenne quelques noms les uns pour les autres. »

avec lui, de sa solennité[1]; mais il obtient un succès meilleur dans les phrases moins enchevêtrées. Plusieurs fragments, comme l'éloge de la Sainte Vierge, mériteraient d'être cités[2]; qu'il suffise, pour ne point encombrer cette étude, de mentionner le passage qu'admirait Fénelon. « Nous avons de saint Ambroise, dit-il, un discours sur la tête de saint Jean, qu'Hérode respecte et craint encore après sa mort : prenez-y garde, vous en trouverez la fin sublime[3]. »

Quelle est l'attitude du traducteur à l'égard de ce que le même Fénelon appelle « les jeux de mots » de saint Ambroise? Le goût de Bertaut pour les pointes pourrait faire craindre qu'il n'eût accentué encore les traits ingénieux de l'évêque de Milan, et que ceux-ci ne devinssent sous sa plume tout à fait puérils.

1. « Si nous devions rendre compte, comme dit la Vérité céleste, de toutes les paroles oiseuses que nous aurons proférées, et si ce serviteur-là tombe justement en l'indignation de son maître, qui cache dans la terre, ou comme un timide usurier, ou comme un avare possesseur, les talents de la grâce spirituelle qu'on avait commis à la foi de sa diligence, et qu'on eût sans cela divisés entre les mains des banquiers, afin que l'accroissement des intérêts en fît multiplier la somme, nous avons bien raison de craindre (nous autres qui, bien que faibles d'esprit, sommes pourtant étroitement et nécessairement obligés à faire profiter en l'âme du peuple le dépôt des saintes paroles que Dieu nous a baillées en garde) qu'il ne nous demande un jour l'usure et l'intérêt de notre voix, principalement, puisqu'il requiert plutôt de nous l'affection et le soin que le profit et l'avancement. » — *Si juxta cœlestis sententiam veritatis, verbi totius, quodcumque otiosum fuerimus locuti, habemus præstare rationem: vel si unusquisque servus credita sibi talenta gratiæ spiritalis, quæ nummulariis dividenda forent, ut crescentibus multiplicarentur usuris, intra terram suam vel quasi timidus fenerator vel quasi avarus possessor absconderit, non mediocrem, domino revertente, offensam incidet; jure nobis verendum est, quibus licet ingenium tenue, necessitas tamen maxima eloquia Dei credita populi fenerare mentibus, ne vocis quoque nostræ poscatur usura : præsertim cum studium a nobis Dominus, non profectum requirat.* (I *Virg.*, I, 1.)

2. « Que se peut-il imaginer de plus noble que la Mère de Dieu? de plus illustre que celle où la Splendeur même a choisi son habitation?... Nul dépit en ses yeux, nulle effronterie en ses paroles, nulle imprudence en ses actions; ses gestes n'étaient point affectés, ni son marcher énervé, ni sa voix arrogante, mais tout se montrait en elle si réglé, que seulement la belle forme de son corps était l'image de son âme et l'indice de sa bonté. » — *Quid nobilius Dei Matre?* etc. (II *Virg.*, II, 17.)

3. *Dialogues sur l'éloquence*, *IIIe Dial*, p. 113. — Bertaut ne l'a pas trop affaibli en le traduisant de la sorte : « Regarde ces yeux mourants, qui, comme témoins de ta méchanceté, détournent leurs regards de dessus tes délices. Car, ces yeux ne se ferment point tant par la contrainte de la mort que par l'horreur qu'ils ont de ta dissolution, et cette bouche dorée, qui maintenant est sans vie et de qui tu ne pouvais supporter les justes condamnations, se tait, et si, tu la crains encore. » — *Clauduntur lumina non tam mortis necessitate quam horrore luxuriæ. Os aureum illud exsangue, cujus sententiam ferre non poteras, conticescit et adhuc times.* (III *Virg.*, VI, 30.)

Bien qu'il reste généralement sobre, il s'attarde complaisamment sur des périodes alambiquées. Une phrase, entre autres, appelle l'attention, car on ne l'aurait pas désavouée à l'hôtel de Rambouillet ; elle prouve que le *précieux* est né déjà et qu'il compte Bertaut parmi ses ancêtres : « Cette épithète, dit-il, qui sonne fort bien en latin, a mauvais son en français, et la catachrèse en est un peu dure à de délicates oreilles. » Ne croirait-on pas entendre déjà l'Armande de Molière :

. . . . Ah ! ce *oui* se peut-il supporter,
Et sans un mal de cœur saurait-on l'écouter [1]?

De même, Bertaut rencontre-t-il les verbes si choquants de « tousser et cracher », il sursaute et s'effarouche. Le galant homme ne les transcrira pas, certes :

Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'entend,
Un tel mot à l'esprit offre de dégoûtant?
De quelle étrange image on est par lui blessée?...
N'en frissonnez-vous point [2]?

« La bienséance, dit-il, m'a fait supprimer ces paroles. » Mais l'érudit constate avec regret qu'elles sont nécessaires pour préciser la pensée de l'auteur. Il se résout alors à un moyen terme et rejette en note les « paroles » qui l'offusquent, en présentant cette singulière excuse : « il est aussi bon qu'elles se disent ici que dans le texte ». De telles susceptibilités devaient plaire à Mlle de Scudéry, et l'on comprend son estime pour le poète délicat qui les éprouvait.

Or, par un contraste étrange, cet homme méticuleux, qui pesait prudemment les mots avant de les écrire, ne s'interdit point les expressions réalistes [3]. Bien plus, s'il se trouve subitement en face de ces épithètes énergiques auxquelles recourait saint Ambroise pour stigmatiser les vices de la société, Bertaut, loin d'en pallier la rudesse par d' « honnêtes » périphrases, loin de

1. *Femmes savantes*, acte I, sc. I.

2. Armande sera moins scrupuleuse et n'hésitera pas à employer ces mêmes mots :

... Ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
Ma sœur, que de tousser et de cracher comme elle.

3. « Bienheureuses vierges, que ni les allèchements des délices corporels n'attirent point au vice, ni le sale torrent des voluptes n'emporte point de son ravage. »

suffoquer ou de crier au scandale, use, sans sourciller, d'un vocabulaire de corps de garde, que les convenances nous interdisent de reproduire.

Mais, comme on devait le prévoir, il excelle surtout à rendre les passages poétiques. A chaque page, un tour de phrase, un adjectif, un rien[1], le révèle poète. N'est-il pas vraiment savoureux et digne d'un grand écrivain, ce morceau qui terminera heureusement la série de nos citations?

« La vigne un peu trop vieille se meurt et dessèche bientôt, si quelquefois on ne réprime la fertilité des pampres qui la chargent : tellement que l'ayant laissée pulluler et pousser tant qu'elle a pu, durant la fleur de sa jeunesse, on la taille quand elle est plus âgée, de peur que la petite forêt de ses sarments ne la rende sauvage, ou que sa trop grande fécondité n'épuise sa sève et ne la fasse mourir avant le temps. Le bon laboureur déchausse et fume le cep qu'il connaît pour excellent, le met à couvert du froid tant qu'il est possible, et prend soigneusement garde que l'ardeur du soleil de midi ne le brûle. Son champ, pareillement, il le laboure à reposée; ou bien, s'il n'endure point qu'il demeure oisif, il le sème tour à tour de divers grains, afin que cette portée alternative de semences différentes lui soit comme une espèce de relâche. Imite-le, toi qui vois déjà des vierges un peu âgées : sème ton champ spirituel de graines diverses, et tantôt réjouis-le de sobres repas, tantôt exerce-le de médiocres jeûnes, tantôt de saintes leçons, d'ouvrages de main et de dévotieuses prières, afin que la mutation du travail te soit comme une trêve et te tienne lieu de repos. Regarde que bien souvent tout un champ ne porte pas des blés et qu'on voit quelquefois ici les vignobles pencher sur le flanc des collines, là verdoyer les olives, et là rougir les roses. Quelquefois le laboureur, laissant un peu reposer sa charrue, gratte la terre de son doigt pour y planter la racine de quelques fleurs, et, de ces rudes mains dont il tourne ses bœufs rétifs entre les vignobles, quelquefois il presse doucement les tétins de ses vaches et de ses brebis pour en tirer du lait. Enfin, ces champs-là sont jugés pour les meilleurs qui portent des fruits divers en plus grande abondance. Toi donc, suivant l'exemple du bon laboureur, ne travaille pas le champ de ton âme avec des jeûnes perpétuels comme avec des labourages sans repos; fais fleurir en tes jardins la rose de chasteté, jointe au lis des belles pensées, et que tes violiers[2] soient arrosés par la vive fontaine du sang de notre Sauveur. »

1. Le pronom *illa*, par exemple, traduit par « la pauvrette ».
2. Nom vulgaire des violettes. Cf. Amyot :

Parmi chardons et épineux halliers
Naissent les fleurs des tendres violiers;

et La Fontaine :

Dans les dédales verts qui formaient ces halliers,
L'herbe tendre, le thym, les humbles violiers,
Présentaient aux troupeaux une pâture exquise.

Bertaut n'a point achevé de *translater* le troisième traité *des Vierges*, et il nous en donne soigneusement les motifs[1]; mais il traduit, en revanche, la *Sévère réprimande que fait saint Ambroise à une religieuse qui avait forfait à son honneur*[2]. Une vierge, nommée Suzanne, vivait dans la solitude à Milan. L'évêque l'avait lui-même consacrée à Dieu. Après trois ans de sacrifice elle succomba, et Ambroise, indigné, composa cette lamentation éloquente *sur la chute d'une Vierge*. Sa colère, que le zèle inspire, s'exhale d'abord en accents impérieux et durs : il rappelle à la malheureuse ses serments et lui dévoile l'horreur de son sacrilège. Puis, jugeant l'humiliation assez forte, il s'adoucit et exhorte la coupable à pratiquer, en expiation, les rudes pénitences imposées jadis aux criminels repentants.

Bertaut exprime bien, ici encore, la véhémence d'Ambroise ; mais, comme il témoigne les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans la précédente traduction, nous ne citerons que ces deux fragments :

« Ne t'es-tu pas souvenue du saint jour de la résurrection de notre Sauveur, que tu te présentas à l'autel pour être voilée, et qu'au milieu d'une si grande et si solennelle assemblée de l'Église, au milieu de ces claires lumières, et, s'il faut ainsi dire, au milieu des courtisans et poursuivants du royaume céleste, tu marchais comme une Reine qui se va marier au monarque du ciel et de la terre? Ne t'est-il point repassé par la mémoire qu'alors on te dit ces paroles : Regarde, fille, et considère ; oublie ton peuple et la maison de ton père, et le roi désirera ta beauté, car il est le Seigneur ton Dieu... Certes, il te faut soigneusement garder la foi que tu lui promets en présence de tant d'illustres témoins et toujours considérer en toi-même à qui c'est que tu voues et fian-

1. « Ami lecteur, je t'importunerais peut-être de te raconter les raisons qui m'ont conseillé de couper ici le fil de ce discours et d'y mettre fin au troisième livre du traité *des Vierges*, contre l'autorité de beaucoup d'exemplaires qui le continuent encore plus de quatre ou cinq grandes feuilles. C'est pourquoi, je te dirai seulement que, comme je ne l'ai point fait sans raison, aussi ne l'ai je point fait sans exemple; car le manuscrit de Sorbonne le tranche ici pareillement et nomme ce qui reste le quatrième livre *des Vierges*, tenant en cela le milieu entre ceux qui le poursuivent d'un fil continuel et d'autres plus hardis, qui non seulement le tranchent du tout ici, mais qui même donnent le reste à un autre discours et en font le second livre du traité *des Veuves*. Quant à moi, comme je réprouve cette opinion des derniers, aussi me départirai-je en cela de l'autorité des premiers et suivrai-je pour cette heure aussi bien l'exemplaire de la Sorbonne, que j'en révère et suis la doctrine, me réservant à traduire le reste une autre fois si j'aperçois que ce que j'en ai déja tourné te soit agréable. »

2. Après le titre, il ajoute : « Quelques-uns ont donné ce petit ouvrage à saint Jérôme. »

ces ta virginité... Ah! Dieu, je suis étouffé de mes propres larmes quand tout ceci me rentre dans la mémoire... » — « O Dieu, quelque part que tende mon discours, il rencontre toujours de plus cruels sujets de plainte, et désirant se modérer n'en trouve aucun moyen qui soit en sa puissance. Tu as oublié ta sainte résolution, oublié ton père et ta mère, oublié l'Église, oublié la gloire de ta dignité propre, oublié l'honneur de la virginité, voire même oublié les promesses du royaume céleste et l'épouvantable jugement à venir, si bien qu'ayant embrassé la corruption, tu en as enfanté la honte, et pour dernière fin t'es procuré toi-même un lamentable trépas et peut-être une mort éternelle. »

*
* *

Bertaut ne s'est point borné à traduire ces traités de saint Ambroise : un poète devait exciter son émulation. Or, lequel pouvait le séduire davantage? Sainte-Beuve, étudiant l'influence d'Homère sur notre littérature, prétend qu'elle « en fut absente »; et, pour rendre le fait patent, il se demande « quels écrivains auraient pu s'aller promener aux champs, en emportant un Homère. Ce n'est pas, répond-il, le doux et languissant Bertaut[1] ». Nous savons maintenant ce qu'il faut penser de la dernière épithète, mais notre auteur n'est point un élève attardé d'Homère, et se réclame d'autres modèles. L'*Iliade* et l'*Odyssée* n'ont pas tenté sa muse : elle eût été dépaysée parmi les bouillants héros de l'épopée homérique[2]. Un poème latin eut sa prédilection. Horace avait attiré du Perron; au spirituel épicurien Bertaut préféra Virgile : la douceur et la mélancolie du grand poète que goûtait saint Ambroise devaient aussi le charmer.

« Virgile n'a pas cessé en France, observe Sainte-Beuve, d'être dans l'usage et dans l'affection de tous... Posséder son

1. *Causeries du Lundi*, XII, p. 78.

2. Il a même traité Homère avec sévérité : « J'espérais, dit-il, que Ronsard couronnerait d'une si rare fin

> L'ouvrage où Francion boit les ondes du Rhin,
> Que celui qui d'Achille a sacré la mémoire
> Le suivrait d'aussi loin en immortelle gloire
> Qu'il le précède en âge.
>
> (*Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 124.)

Virgile, cela est ordinaire en France aux littérateurs et à ceux même qui ne le sont pas [1]. » Il en allait particulièrement de la sorte au XVI[e] siècle et au début du XVII[e]. M[lle] de Gournay, dédiant au roi sa « version » du second livre de l'*Énéide*, écrivait, en guise d'invitation, cette sommation hardie : « Feu Monsieur le Cardinal du Perron disait souvent que nos Rois devraient proposer un prix à diverses personnes de capacité choisie pour traduire à l'envi les plus excellents poètes latins, sur tous Virgile, étant un essai très fructueux à l'enrichissement de notre langue, d'éprouver ses forces tête-à-tête contre celle qui la surpasse et d'entreprendre cette lutte en la personne de l'écrivain qui surpasse ses compagnons [2]. » Si « nos rois » oublièrent d'instituer un prix, et s'il ne s'organisa nul concours officiel, beaucoup d'auteurs ne s'en attachèrent pas moins à Virgile. Tous ses poèmes ont été traduits en vers, et nombre de fragments plusieurs fois. Dans un laps de soixante années, quatorze gens de lettres s'y employèrent avec une belle ardeur : les uns, comme Marot, abordèrent les *Bucoliques* ; d'autres, les *Géorgiques*, comme Michel de Tours, Richard Le Blanc et Pierre de Tradehan ; Louis des Masures ne recula pas devant l'*Énéide*, et des écrivains distingués, comme Joachim du Bellay, le cardinal du Perron, etc., en donnèrent quelques parties; enfin, les deux frères Robert et Antoine Le Chevalier d'Aigneaux, n'osant faire, dans l'œuvre du poète, une sélection qui leur eût paru sacrilège, l'ont « translatée » tout entière.

Bertaut, plus modeste, n'a étudié que le second chant de l'*Énéide*, mais avec plus de talent que des Masures. Celui-ci eut le tort d'adopter le vers de dix syllabes qui n'offre pas autant de ressources que l'alexandrin, pour embrasser l'ampleur d'un poème épique : son travail, très applaudi en 1547, nous paraît aujourd'hui fort médiocre. Paysan gêné par des habits trop neufs, il se trouve mal à l'aise quand il s'en prend à la poésie latine [3].

1. *Étude sur Virgile*, p. 29 et p. 298.
2. *Version du deuxième livre de l'Énéide*. Dédicace au Roi.
3. Qui reconnaîtrait dans ces vers :

Troie a été et nous semblablement
Fûmes Troyens,

Une seule qualité brille chez le *poète tournisien*, — celle-là même que J. du Bellay avait louée en appelant sa version « docte, fidèle, diligente », — le souci de l'exactitude; plus que les autres, il s'évertue à garder le sens précis, et sa maladresse est fille de cette probité. Ses anachronismes surtout l'entachent de ridicule : il métamorphose Vénus en princesse de la cour de Henri II, et les Troyens en chevaliers francs[1]. Des Masures servit, du moins, de modèle dont on devait éviter les imperfections.

Quant aux compatriotes de notre auteur, les deux Normands Antoine et Robert Le Chevalier d'Aigneaux, ils firent imprimer leur traduction vers 1582. Elle obtint un tel succès que les éditions s'en multiplièrent jusqu'en 1607. Du Perron leur écrivait :

. . Votre œuvre est si belle en imitation
Qu'à cette heure Virgile, en son propre langage,
Est la traduction de la traduction.

Cependant les *chevaliers*, aussi humbles que des Masures, avouaient à leur tour que « leur phrase est rude et grossière », et que « leur plume n'a pas le vol assez agile ». Leur unique supériorité sur Bertaut, c'est qu'ils ont observé l'alternance des rimes masculines et féminines. Mais, si les frères d'Aigneaux témoignent plus d'art que des Masures, ils se perdent souvent en paraphrases, commettent des anachronismes et fatiguent par leur affectation[2]. On comprend qu'après avoir lu péniblement leur œuvre, Mlle de Gournay ait tant estimé celle de Bertaut.

l'aisance de Virgile :

. . . . *Fuimus Troes, fuit Ilium et ingens*
Gloria Teucrorum.

Il serait facile de s'amuser aux dépens de des Masures, mais il a spontanément confessé lui-même son insuffisance :

. . . . Ma force n'est point
Propre à représenter Virgile en tout point.
Je sais bien que ma plume en l'air est peu agile
Pour égaler au vol la trace de Virgile. . .
Trop de mon humble muse est la qualité basse.

(*Épitre à très illustre Prince Charles, duc de Lorraine.*)

1. La simplicité naïve dégénère en trivialité : « Monsieur Énée « et « Madame Didon » s'entretiennent de « Messieurs les Vents ».

2. Ils abusent des mots composés que prônait la Pléiade (les ouvriers « courbefer », les amphores « porte-vin », les soldats « dompte-chevaux », etc.), prodiguent les inversions et contournent leurs phrases au risque de les rendre inintelligibles.

La célèbre *fille d'alliance* de Montaigne a traduit elle-même le second livre de l'*Énéide*. Son admiration pour l'évêque de Séez l'a déterminée à publier sa *version* après celle de Bertaut, espérant que la faveur qui s'attachait à l'une rejaillirait sur l'autre [1]. Cet hommage ne lui suffit pas ; elle tient encore à s'excuser de sa hardiesse. La précaution est d'une piquante saveur : « Quelle témérité, Sire ! Une quenouille attaque une crosse, et la crosse illustre d'un Bertaut ! Duquel, à parler sérieusement, néanmoins, je ne m'approche qu'afin de porter en révérence le livre devant lui, dans le saint mystère des muses. » Après mûre réflexion, elle a découvert, pour se hausser à ce noble travail, un motif, qui, certes, ne se cantonne point dans la banalité. N'est-il pas juste que « sous un si brave monarque, les dames osent entreprendre des gestes d'amazone » ? Aussi, n'hésite-t-elle pas, cette batailleuse opiniâtre qui défendait Montaigne et rompait des lances en faveur de « l'illustrissime cardinal du Perron et de l'éminentissime évêque de Séez », à inscrire comme épigraphe une belliqueuse devise : *Audetque viris concurrere virgo*. « Autorisée par l'exemple général des traducteurs », elle a généreusement « prêté, au besoin, quelque chose à Virgile », à cause de « la nécessité de remplir, façonner et polir des vers qui changent de langue » ; toutefois, considérée en regard de celle de Bertaut, sa traduction est presque concise.

1. « Je vais ici, dit-elle, en ranger deux face à face : l'une étant, au reste, la meilleure qui se soit vue sur le second livre de l'*Énéide*, l'autre de ma façon, si je l'ose avouer. » (*Dédicace au Roi.*) — Elle réédita son œuvre, mais avec plus de garantie de succès. « Je fis autrefois, dit-elle dans la préface, imprimer ma traduction du second de l'*Énéide* vis-à-vis de celle de M. l'Évêque de Séez, l'une et l'autre entière ; maintenant je présente au même lecteur quelques parcelles seulement de celle-ci avec la mienne. J'entrais premièrement en crainte de publier cette partie de l'*Énéide*, voyant que j'avais travaillé en concurrence d'un Bertaut, poète de grande réputation. » (*De la façon d'écrire de messieurs du Perron et Bertaut.*

2. « J'avisai davantage, dit-elle, qu'étant un peu plus tendue que M. l'Évêque de Séez à rapporter tous les linéaments de Virgile, cette contrainte pourrait appliquer quelque surcharge d'altération au teint de mon œuvre. » Elle possède, d'ordinaire, la netteté et s'applique à acquérir la force :

Le salut des vaincus c'est n'espérer salut.
Una salus victis nullam sperare salutem. — II, 354.)

Mais le succès ne récompense pas toujours ses tentatives :

Une guerrière meurt flambe de renommée. . .

Bertaut dira mieux :

Il est beau de mourir au milieu des alarmes.

*
* *

M[lle] de Gournay avait raison : « la meilleure version qui se soit vue sur le second de l'*Énéide* » est celle de « Monsieur l'évêque de Séez » ; si les traductions plus récentes de Segrais ou de l'abbé Delille l'ont fait dès longtemps oublier, elle l'emporte également sur les travaux de même ordre entrepris à l'époque.

Ici encore, notre auteur n'abandonne point sa réputation au caprice d'interprétations diverses ; il dissipe d'avance les malentendus et nous indique sa méthode. Le titre pourtant suffisait : c'est une *Traduction un peu paraphrasée*. Bertaut a senti la nécessité de recourir aux vers, sous peine de changer l'or pur en un plomb vil. Il invite ses lecteurs à « juger que s'il eût été possible de traduire Virgile plus exactement, en conservant la grâce et la beauté du vers français, il s'y fût plus religieusement obligé. Mais il y a mille lieux où l'on ne saurait se montrer fort exact interprète, qu'on ne soit en danger de se montrer fort mauvais poète, en ce qui regarde la grâce, la douceur, le son et l'ornement des vers : comme l'éprouveront les meilleurs ouvriers qui le voudront essayer. *Nec verbum verbo curabis reddere, fidus Interpres* ». Joachim du Bellay n'avait-il pas dit déjà : « Il me semble, vu la contrainte de la rime et la différence de la propriété et structure d'une langue à l'autre, que le traducteur n'a point mal fait son devoir, qui, sans corrompre le sens de son auteur, ce qu'il n'a pu rendre d'assez bonne grâce en un endroit, s'efforce de le récompenser en l'autre » ? Bertaut a *récompensé* largement, car des huit cents vers de Virgile il en a tiré quinze cents avec la plus grande facilité du monde.

On ne saurait dater sa paraphrase [1] ; mais il n'imita ni la rapidité des frères d'Aigneaux, ni la lenteur de du Perron. Les premiers affirment, en effet, dans leur *Épître au Roi*, que deux années leur ont suffi pour « translater » l'œuvre entière

1. Elle ne parut pas dans les premiers recueils, mais seulement en 1605.

de Virgile; l'autre prétendait, au contraire, suivant l'abbé de Marolles, qu'il avait consacré près d'un an à rendre les six ou sept premiers vers de l'*Énéide*, « tant il y trouvait, disait-il, de la difficulté pour en être satisfait [1] ».

La *version* de Bertaut révèle l'effort et suppose du loisir. Elle fut proclamée sans défaut. La note enthousiaste de la *Demoiselle de Gournay* se répercute dans tous les vers latins, grecs ou français offerts au traducteur [2]. Les lecteurs déclarèrent que si le poète latin avait eu la chance de naître heureux sujet de Henri IV, il n'aurait pas rimé plus galamment. Virgile, pourtant, jouit en paix de sa gloire, sans craindre la concurrence de Bertaut. Il faut presque déplorer tant d'éloges : les contemporains tenaient trop à leurs goûts pour être excellents juges. Les pratiques qu'ils prônaient ne peuvent que ruiner ou affaiblir l'originalité des chefs-d'œuvre : n'est-ce pas les détériorer que de les adapter à la mode du jour? Mais on prisait alors ces infidélités, et Bertaut était en communion avec les esprits lettrés de l'époque.

Il possède des qualités inconnues à ses devanciers, l'aisance et la grâce. Habitué de longue date au maniement du vers, il n'est plus, comme les d'Aigneaux, embarrassé par le choix des rimes; moins scrupuleux que des Masures, il ne sacrifie pas l'harmonie à la précision. Ce n'est pas un érudit qui peine sur un aride travail, mais un artiste qui traduit un poète. Si Bertaut a pénétré le charme de saint Ambroise, il a mieux

1. Ce qui faisait dire spirituellement à Goujet que « de ce train-là il lui aurait fallu plus de temps que n'avait duré le siège de Troie pour achever un seul livre ».

2. Bertaut est un autre Virgile : tous les deux ont décrit l'incendie de la cité troyenne :

> Virgile en remua la cendre,
> Bertaut l'allume une autre fois.

Pour cela, il lui suffit

> Du vent de sa bouche de miel
> Et des doux zéphirs de sa plume.

La France doit être fière :

> ...sur le tombeau des murailles,
> Vantées l'ouvrage des dieux,
> Il fait de superbes funérailles
> A l'empire de nos aïeux.

(Renouard.

senti encore la douceur de Virgile. Il calque ses comparaisons champêtres[1], et parfois même ajoute un agréable trait à ses images[2]. Il n'atténue pas, comme on pouvait le craindre, la force du texte[3] : sa préciosité pudibonde, qui s'effarouchait de certaines expressions d'Ambroise, ne recule pas ici devant l'énergie des termes; on dirait même qu'acceptant la gageure, il lutte avec son modèle pour exprimer l'horreur ou le dégoût[4].

1. Comme quand il advient que la flamme dévore
Les blondissants trésors dont la plaine se dore :
Ou qu'un torrent enflé de neige qui se fond,
Précipitant son cours de la cime d'un mont,
Assourdit les coteaux du bruit qui l'accompagne,
Saccage tous les blés riant par la campagne,
Et perdant les labeurs des fertiles guérets,
Entraine sur ses flots les antiques forêts...

2. Virgile dit simplement :

...... *Unde omnis Troja videri*
Et Danaum solitae naves, et Achaica castra ;

Bertaut donne une impression plus nette du paysage :

D'où bien souvent notre œil courant de toutes parts
Voyait Troie à l'entour et ses larges remparts,
Voyait les pavillons de tout le camp argive
Et plus loin leurs vaisseaux flottant près de la rive.

3. Laocoon pousse

Mille effroyables cris volant jusques aux cieux,
Et mugit de douleur, comme fait par la plaine
Le taureau qui, frappé d'une hache incertaine,
Sanglant et furieux, s'enfuit loin de l'autel,
Ayant par un détour trompé le coup mortel.

4. ...... *Jamque arva tenebant,*
Ardentesque oculos suffecti sanguine et igni,
Sibila lambebant linguis vibrantibus ora.
Diffugimus visu exsangues.

Comment Bertaut souffrira-t-il ce réalisme? Or, loin d'éprouver le moindre soubresaut, il écrit franchement :

Jà tenaient-ils les champs sous leurs ventres baveux,
Leurs yeux ensanglantés ardaient de mille feux :
Les langues qu'ils dardaient, de venin distillantes,
Léchaient le sale bord de leurs gueules sifflantes.
Nous, les voyant venir, fuyons tous éperdus.

De même :

Tel qu'on voit au printemps lever son cou superbe,
Après s'être soûlé de quelque mauvaise herbe,
Le serpent que l'hiver sous la terre couvroit
Tout enflé de gelée et tout transi de froid,
Maintenant dévêtu des peaux de sa vieillesse
Et fraîchement luisant d'une neuve jeunesse,
Il plie en cercles ronds son dos souple et glissant,
Dresse haut au soleil, d'un geste menaçant,
Sa tête grise-verte et sa vue allumée,
Élançant les trois dards dont sa langue est armée.

Les passages touchants, ceux qui trahissent la sensibilité de Virgile, sa sympathie pour les hommes, sa pitié pour l'infortune, sont encore ceux que Bertaut traduit le plus heureusement. L'émotion s'empare de lui, et son âme semble vibrer à l'unisson avec celle du grand poète :

O ma chère patrie, ô demeure des Dieux,
O remparts dont la gloire atteignant jusqu'aux cieux
S'est par tant de combats à jamais illustrée, etc. [1].

L'orateur reparaît naturellement en cette œuvre. M[lle] de Gournay s'étonnait avec raison des blâmes qu'on lui adressait : « Aucuns ont voulu faire croire que je choisissais les pires échantillons du dernier de ces deux prélats (du Perron et Bertaut) pour les opposer aux miens, dans ce livre second de l'*Enéide,* par quelque ambition malicieuse. Mais, si j'ai pris, pour cet assortiment, toutes les comparaisons et toutes les harangues, sans exception, que deviendra le reproche de malice en ce point [2] ? » Les *comparaisons* et les *harangues* forment, en effet, une des meilleures parties de la traduction de Bertaut, et, loin de le traiter inconsidérément, c'était se montrer admiratrice judicieuse que de s'en tenir à ce choix. Voici l'un de ces fragments oratoires les mieux venus, le monologue du héros troyen à la vue d'Hélène blottie contre l'autel des dieux :

Quoi? disais-je à part moi, cette ingrate et méchante
Reverra donc sa Sparte heureuse et triomphante,
Reverra son époux repris en ses filets,
Son père, ses enfants, ses parents, ses palais,
Pompeusement suivie et de dames de Troie
Et de serfs Phrygiens ainsi que de sa proie?
Cependant nos remparts se seront vu raser,
Priam renverser mort, Ilion embraser,

1. *O patria, o divum domus Ilium, et inclyta bello*
Mœnia Dardanidum, etc. (v. 241.)

Que l'on compare aux vers de notre auteur ceux des frères d'Aigneaux :

O patrie, ô des dieux, Troie, le domicile,
Et braves à la guerre, ô remparts dardanois.

2. *Discours sur le livre des Advis, à Sophonisbe.*

Et le sang tant de fois baigner la large plaine
Du sablonneux rivage où Xanthe se promène?
Non, il n'en sera rien; car, bien qu'en se souillant
Dans le sang d'une femme, on n'aille recueillant
Nul renom mémorable, et que telle victoire
N'apporte quant et soi ni louange ni gloire,
Si serai-je prisé d'avoir avec mes mains
Arraché ce malheur du milieu des humains [1].

Toutefois, en éliminant les interrogations et les exclamations de Virgile, le traducteur ôte à l'original de son énergie [2].

Il est curieux d'observer ce que deviennent sous sa plume les vers les plus célèbres du second chant de l'*Énéide*. La perfection du modèle rendait l'entreprise périlleuse. Qui ne se rappelle ce passage :

Est in conspectu Tenedos, notissima fama
Insula, dives opum, etc.

Des Masures l'exprime gauchement [3], et les frères d'Aigneaux le caricaturent par une étrange inversion [4]; écoutons Bertaut :

Non loin des champs que Troie a rendus si fameux,
Ténède oppose aux flots son rivage écumeux,
Ile riche et féconde au temps que la Phrygie
Par les lois de Priam en paix était régie [5].

Pour apprécier justement le récit de la prise de Troie [6], il faut oublier, sans doute, la narration de Racine :

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle....

1. Traduction des vers 577-587.
2. Le discours de Créuse à Énée serait également digne de mention.
3. Une île, à tous connue de renom,
Est là auprès, qui Ténédos a nom.
4. Voisine, Ténédos regarde en front la ville,
De renom très connue.
5. M[lle] de Gournay suit de plus près le texte :
Or Ténédos est proche, île riche et fameuse
Quand le joug de Priam domptait l'Asie heureuse.
6. *Quis cladem illius noctis, quis funera fando*
Explicet, aut possit lacrymis æquare labores? etc.

mais, en décrivant ces péripéties douloureuses, notre humaniste ne manque pas de vigueur.

> Qui pourrait exprimer les horribles malheurs
> D'une nuit si cruelle et féconde en douleurs?
> Ou par ses tristes pleurs en égaler les peines?...
> Partout règne la plainte; et parmi le carnage
> La mort montre partout son effroyable image [1].

Bertaut avait judicieusement qualifié sa traduction de *paraphrase :* il n'a pas évité l'écueil que rencontrent d'ordinaire ceux qui adoptent la même méthode, l'amplification fastidieuse [2].

1. Bertaut a bien représenté aussi la mort tragique de Priam; la belle antithèse de Virgile l'avait trop frappé pour qu'il la négligeât :

> Telle fin eut Priam, telle ses destinées,
> Et telle mort trancha le cours de ses années...
> Lui jadis si grand prince, et de qui la puissance
> Vit l'Asie autrefois lui rendre obéissance,
> Maintenant un grand tronc sur l'arène couché
> Dont le corps est sans nom et le chef arraché.

Que l'on rapproche de sa traduction celle de des Masures :

> De telle fin fina sa destinée
> Le vieil Priam : sa vie terminée
> Fut par tel sort, voyant Troie brûler
> Et Ilion de haut en bas aller.

Bertaut a, parfois, comme ses prédécesseurs, succombé au pied de l'obstacle; ainsi n'a-t-il pas atteint la beauté tragique des fameux vers :

> *Venit summa dies et ineluctabile tempus*
> *Dardaniæ. Fuimus Troes, fuit Ilium et ingens*
> *Gloria Teucrorum,* etc.

Son effort pour égaler leur concision est visible, mais vain :

> Le dernier jour prédit aux murs de Dardanie
> Est enfin arrivé, leur durée est finie :
> Il n'est plus d'Ilion, les Troyens ont été.

Quelquefois, d'ailleurs, il ne comprend pas exactement le sens, et il lui arrivera de traduire

> *Timeo Danaos et dona ferentes*

par :

> Je redoute les Grecs et, connaissant leur feinte,
> Lorsqu'ils nous donnent même, encore en ai-je crainte.

Tous les traducteurs dont nous avons parlé, des Masures, les frères d'Aigneaux et Mlle de Gournay, commettent plus ou moins le même contre-sens.

2. Le résultat n'est point généralement méprisable. S'il consacre quatorze vers, au lieu de sept, à l'entrée du légendaire cheval dans la citadelle troyenne, ne peut-on leur témoigner quelque indulgence?

> Tous s'occupent à l'œuvre : on soumet promptement
> Aux bases de ses pieds le glissant mouvement

La naïve prétention d'égaler l'original a peut-être enflé son esprit, et l'on comprendra mieux dès lors que ses contemporains aient partagé son illusion. De beaux vers, semés çà et là, ne sont pas, il est vrai, indignes de Virgile; une ou deux fois même, l'*Énéide* a pu, comme l'arbre des *Géorgiques*, admirer avec surprise des fruits qu'elle n'avait pas portés :

Miraturque novas frondes et non sua poma [1].

Enfin, le style précieux n'a pas abdiqué ses droits; mais, Virgile ayant le goût plus sobre que saint Ambroise, Bertaut a dû refréner son imagination. Il parlera bien, toutefois, d'un laurier

Servant d'un parasol vénérablement sombre;

il prêtera un tour galant aux mots, lorsque la pensée sera rebelle à l'afféterie [2], et il émaillera sa traduction de quelques pointes [3].

*
* *

Telle est cette *Version du deuxième chant de l'Énéide*. L'art et la langue ont accompli de tels progrès, qu'autrefois accueillie

De maint rouleau poli, puis on le tire à force
De gros câbles de chanvre et d'étoupe retorse.
La fatale machine enjambe nos remparts
Grosse d'hommes armés, sanglant germe de Mars.
Force jeunes garçons et vierges couronnées,
Où rit la tendre fleur des plus belles années,
Devant et tout autour chantent des hymnes saints,
Glorieux d'en toucher les cordes de leurs mains.

1. ....Le bruit, à qui l'ardeur
De tant de feux mêlait son horrible splendeur....
Partout on voit flamber l'éclair des lames nues...
Ajax, de qui l'ardeur à la foudre ressemble...
.........Tout Ilion se laissant consumer
Me sembla pour jamais dans son feu s'abîmer...
L'éclat d'un si grand feu jaunit toute la mer
Qui dort près de Sigée en ses ondes muettes, etc.

2. « Des *dames* en pleurant errent toutes tremblantes » ; « la reine Hécube et cent *dames* autour ».

3. « Répandre sa vie en son sang épandu. » — Le mauvais goût entache aussi plusieurs vers : « Le deuil d'Ilion fournit des larmes à son œil. — Le glaçon d'un secret tremblement. »

Remarquons enfin que Bertaut, fidèle à sa vieille habitude de franciser les noms anciens, dit les Teucres, Panthe, Veste, etc. — J. du Bellay avait agi de même.

par d'unanimes éloges, elle n'intéresse plus personne aujourd'hui, même parmi les lettrés. M. Morillot ne lui décerne ni compliment ni blâme, et M. Faguet, pas plus que Saint-Beuve, ne lui accorde l'honneur d'une mention. Avec beaucoup de sens, Ménage écrivait des bonnes traductions : « Il en coûte souvent moins d'être auteur de son cru. » *Il en* a *moins coûté* à Bertaut. Esprit inventif, il s'astreignait malaisément à l'exactitude et, d'autre part, il n'a point osé paraphraser l'*Énéide* avec la même indépendance que les psaumes. Mais, si modeste que soit son travail, si inférieur à ceux qui l'ont suivi, il ne laisse pas d'offrir quelque intérêt. Suivant Guéret, Virgile lui-même n'en aurait pas été mécontent ; car, le jour où « Apollon résolut de réformer le Parnasse », les vieux auteurs se plaignirent amèrement d'avoir été mal « translatés ». Polybe se fit le mandataire des historiens, et Horace protesta contre les maladroits qui défloraient son œuvre. Virgile n'adressa, au contraire, nul reproche à ses traducteurs, et réserva sa colère pour Scarron qui l'avait « travesti en burlesque [1] ».

La traduction des traités de saint Ambroise vaut mieux néanmoins que celle de Virgile : si l'*Énéide* perd de sa force avec Bertaut, les livres *des Vierges* gardent presque tout leur mérite.

Ainsi, les travaux sérieux n'ont pas rebuté notre poète. M[lle] de Scudéry avait raison de dire que « nulle bonne qualité ne lui a manqué, car il était capable d'un savoir solide et laborieux, aussi bien que de tout ce que les Muses ont de charmant et d'agréable [2] ». Il ne fut pas, nonobstant, un humaniste dans toute l'acception du terme, et l'on ne saurait le comparer aux Estienne, aux Saysselles, ni aux Amyot. Il s'est livré à ces graves études un peu par goût et beaucoup par entraînement, afin de ne point demeurer en dehors du mouvement intellectuel qui emportait tous les esprits. Un séjour plus long à la cour lui eût permis de persévérer dans cette voie, mais l'épiscopat le priva de loisirs et fixa son attention sur d'autres sujets. On peut le regretter : à tout prendre, les promesses étaient belles.

1. Guéret, *Le Parnasse réformé*.
2. *Conversations nouvelles sur divers sujets.*

CHAPITRE XII

L'ORATEUR ACADÉMIQUE

L'éloquence profane à la fin du XVI[e] siècle. — Les conférences philosophiques de l'Académie du Palais. — Le discours de Bertaut sur l'*Ire*.
Les oraisons funèbres de Henri IV. — Le recueil de G. du Peyrat. — Le discours de Bertaut.

Bertaut est poète : c'est sa vocation et sa gloire. On le connaît peu comme orateur ; combien ont lu ses discours? Encore certains critiques l'ont-ils fait avec hâte, sans prendre garde à la précipitation hautaine de leur jugement. Une importante remarque n'aurait pas dû, semble-t-il, échapper à leur vigilance : le souffle oratoire qui anime les poésies de Bertaut ne pouvait que s'affirmer dans ses discours. L'analyse de ces derniers nous permettra, sans doute, de réformer une sentence plus sommaire qu'équitable.

L'époque où vécut notre auteur était à la fois propice et défavorable à l'éloquence. Les circonstances extérieures se prêtaient à son développement, et dans le tumulte des passions se révélèrent de riches natures, capables d'enthousiasmer la foule. Mais, si l'éloquence est un don, elle est aussi un art. « Outre les naturelles inclinations, disait du Vair, il y faut une grande étude. » Or, l'art trahit nos orateurs, et les empêche de recueillir de la postérité autant d'applaudissements que de leurs contemporains. Un censeur leur fit défaut. Étienne Pasquier déplorait avec raison qu'il n'eût point paru en France d'homme « réunissant l'heureuse rencontre de tant de choses nécessaires ».

Les orateurs continuaient à suivre les vieux errements, encou-

ragés par des auditeurs, complices de leurs préjugés et de leur mauvais goût. Au Parlement comme au barreau, sous prétexte qu'on s'adressait à des érudits, on déploya sa science avec indiscrétion[1]. Cette génération, liseuse infatigable, s'acharnait à pratiquer le conseil de Quintilien, qui recommandait de se créer, à l'exemple d'Horace, un trésor, pour y puiser à l'occasion :

Condo et compono quæ mox depromere possim [2].

Aussi, les textes anciens se succédaient-ils sans interruption dans toutes les harangues, d'autant plus appréciés que l'orateur se montrait plus ingénieux à les y introduire. Ce genre, qui nous déplaît, séduisait un siècle épris de l'antiquité. On ne se lassait pas de voir apparaître, au détour d'une argumentation sur un sujet moderne, Aristote, Cicéron ou Virgile[3]. Latin, grec, français, se mêlaient sans stupeur dans la même phrase, et l'auditoire passait avec plaisir d'une langue à l'autre, charmé de savourer une joie si délicate[4]. Tels que des enfants qui s'amusent à montrer leurs jouets, ces hommes étaient fiers de produire au jour le fruit de leurs pénibles travaux.

En abordant à son tour la tribune, Bertaut n'avait donc pour se former que de médiocres modèles. Cependant, cette Académie du Palais, où se réunissaient les plus beaux esprits du royaume, n'offrait-elle pas à ses membres l'occasion de révéler leur talent ou de corriger leurs défauts?

Les graves modifications introduites par Henri III dans les statuts de la docte société avaient changé l'orientation de ses travaux. « En cette assemblée, dit Sauval, outre que chacun apportait quelque ouvrage qu'il lisait, afin qu'on lui en donnât

1. L'avocat général Servin, plaidant pour la reine Marguerite contre le duc d'Auvergne, se crut obligé de parler à la fois de « l'or d'Ophir », de Salomon, « de l'impératrice Plotine », de Caton, de Pindare, du Talmud, des Septante, des « dauphins de la mer » et de l'attaque de Florence par Radagaise.

2. Horace, *Épît.*, I, 1.

3. « Procureurs, s'écriait le président de Harlay, Homère vous apprendra votre devoir, Odyssée *in libro decimo*, et Eustathe en son commentaire dira comment vous devez vous conduire avec vos clients. »

4. « Il n'y a rien, disait le chancelier de l'Hospital, si royal que la justice bien exercée; pour icelle bien administrer, les rois ont été faits, et n'ont reçu, comme Homère le dit, *neque machinas, neque naves æratas ad pugnandas urbes, sed justitiam.* »

son avis, il s'y traitait encore de philosophie, de rhétorique, de poésie et de toute autre matière, quand cela se rencontrait. Que si, la dispute finie, il restait quelque difficulté, à la première conférence la question était agitée de nouveau, et on ne la quittait point que tous les doutes ne fussent éclaircis[1]. » Mais on s'entretint surtout de philosophie et de morale, pour plaire à Sa Majesté. Le prince laissait bien aux *Académiques* la liberté de choisir le sujet de leurs discours, « car, écrit d'Aubigné, on y discutait sur un problème toujours proposé par celui qui avait le mieux fait à la dernière dispute[2] » ; en réalité, l'heureux vainqueur avait trop le sentiment de ses obligations et l'habitude de l'*accommodance*, pour ne pas consulter le Protecteur et ne se ranger point docilement à son avis : le titre des dissertations prononcées décèle l'inspiration royale. Quel audacieux eût osé prendre l'initiative de pérorer devant Henri III sur la question si délicate des vertus? N'y aurait-on pas soupçonné une ironie impertinente?

Ronsard ne put s'empêcher d'en marquer son dépit : il eût préféré lire, à l'applaudissement général, quelques-uns de ses beaux poèmes, ou plaider avec chaleur l'enrichissement de notre langue; mais le souverain lui avait imposé le thème « des vertus intellectuelles et morales ». Il s'y résigna, non sans déclarer que la philosophie ne l'inquiétait guère [3].

Desportes, plus familier avec son maître, se crut autorisé à souligner la leçon : « Sire, dit-il d'un ton dégagé, j'ai tout besoin de me couvrir de même paroi d'excusé qu'a mis devant lui M. de Ronsard, encore qu'il n'en ait pas eu le besoin, tel comme je sens que j'aurai, pour m'excuser sur la seule profession que j'ai faite de la poésie. Je désirerais quasi que les poètes ne fussent mis jamais en tel jeu, comme est celui auquel, Sire, vous nous mettez. » Le roi persista toutefois dans son dessein, et la philoso-

1. Sauval, *Recherches de l'histoire de Paris*, X, 490 et seq.

2. D'Aubigné, *Histoire universelle*, liv. II, ch. xx.

3. « J'en dirai mon avis le plus brièvement que je pourrai, laissant le surplus à cette docte compagnie, plus exercée que moi en la philosophie et en l'art de bien dire, car mon principal métier a toujours été la poésie. » — Pourtant, au témoignage de ses contemporains, entre autres, de Claude Binet et de Colletet, il était fort éloquent.

phie l'emporta. Tour à tour s'escrimèrent sur ces sujets arides du Perron, Pibrac, Amadys Jamyn, etc. [1]. Au commandement de Henri III, écrivains et artistes, amis des grâces légères, se métamorphosèrent soudain en graves philosophes : si tous ne témoignèrent pas d'égale science, leur soumission n'en fut pas moins agréable. L'ordre royal nous a valu de connaître sous un aspect plus sérieux des auteurs que nous avions accoutumé de voir le luth en main et le sourire aux lèvres.

Le plan des conférences, nous apprend Guy Faur de Pibrac, était habituellement le même ; le Protecteur en avait arrêté les grandes lignes. Au début, l'orateur rappelait le jugement émis par les auteurs anciens les plus célèbres, comparait les opinions diverses et formulait son avis. Le roi intervenait d'ordinaire, — soit au cours de la conférence, pour poser une objection, conseiller une correction au texte, ou faire un rapprochement, — soit à la fin, pour approuver ou contredire l'orateur. Les *Académiques* entamaient alors une discussion générale qui ne laissait point parfois d'être vive.

*
* *

La jeunesse de Bertaut ne trouva point grâce devant Henri III : celui-ci l'obligea, comme les autres, à philosopher, et à disserter sur l'*Ire* [2].

1. Ronsard parla sur *les Vertus intellectuelles et morales*, sur *la Joie et la Tristesse*, sur l'*Ire*, sur l'*Honneur* et l'*Ambition* ; Pibrac, sur l'*Ire* ; du Perron, sur la *Connaissance* et sur l'*Ame*, etc. Il reste neuf discours du manuscrit de Copenhague, dont les auteurs n'ont pu être désignés. — D'Aubigné raillait cette mode de discourir sur la vertu : « Abez-bous gagné l'antichambre, dit le Baron de Faeneste, bous accoustez quelque galant homme et discourez de la bertu. » — Enay : « Monsieur, vous me ravissez, et crois qu'il n'y a guère de courtisans qui en sachent tant. Mais encore, les vertus dont vous discourez sont-elles morales ou intellectuelles ? » — Fæneste : « J'ai vien ouy dire ces mounts là. »

2. Nous avons eu la bonne fortune de découvrir cette conférence. M. Frémy l'avait rencontrée dans le manuscrit de Copenhague. « Il nous a été donné, dit-il, de trouver à la Bibliotheque royale de Copenhague un manuscrit qui jette sur ce sujet une vive clarté : il contient, en effet, dix-sept discours, pour la plupart inconnus et inédits, qui ont été prononcés, à l'Académie du Palais, en présence de Henri III, par Ronsard, par Desportes, par Amadys Jamyn et leurs émules. » Frémy, *L'Académie des derniers Valois*. — Le discours de Bertaut occupe

Ce sujet, qui plus que d'autres éveillait l'attention, à une époque où les passions exaspérées engendraient de si violentes querelles, fut développé plusieurs fois. Tandis que de toutes parts se heurtaient les idées, et que la France entière se voyait conviée à la discussion et à la lutte, il parut utile d'étudier philosophiquement la colère, de légitimer ou de réprimer ses emportements d'après le conseil et l'exemple des Anciens, d'en peser les inconvénients ou les avantages, loin du bruit de la mêlée. Les divers orateurs prêchent le calme, et c'est à ce résultat pacifique qu'aboutit généralement leur enquête : *De l'Ire et comme il la faut modérer*, tel est le titre qu'adopte Pibrac; Amadys Jamyn lui fait écho en traitant *De l'Ire et des moyens de la modérer*. Un troisième *Académique*, inconnu jusqu'à présent, parle à son tour *de l'Ire;* enfin Bertaut aborde la même question. A quelle date prononça-t-il son discours? Le « livre d'institution » que vendirent malencontreusement les héritiers de Desportes, ou peut-être les manuscrits de Colletet, nous auraient renseignés sur ce point. Un détail important nous est parvenu : la présence de Henri III à la conférence de son lecteur.

Bertaut commence par une citation d'Aristote. Ce haut patronage ne semblait-il pas tout indiqué au XVIe siècle pour une dissertation philosophique lue devant des philosophes? Mais le conférencier conteste la définition de la colère empruntée « aux livres de l'âme », et il en propose une, si peu concise, que sa longueur même la rend obscure[1]. Saint Augustin, saint Jérôme et Pythagore arrivent sur-le-champ pour l'appuyer de

le treizième rang, mais M. Frémy n'est point parvenu à dévoiler l'anonyme. Il a déclaré même que l'auteur en restait définitivement inconnu. C'était se prononcer avec imprudence. Le discours sur l'*Ire* se trouve dans le curieux volume de Puget de la Serre, publié en 1624 et intitulé : *Le bouquet des plus belles fleurs d'éloquence, cueilly dans les jardins des sieurs du Perron, Coeffeteau, du Vair, Bertaut, Malherbe*, etc.; c'est la seule *fleur d'éloquence* « cueillie » par Puget « dans le jardin du sieur Bertaut ». A la première page du volume est représentée une corbeille d'où s'échappe une gerbe de fleurs. Une tulipe s'épanouit au milieu, sur laquelle est inscrit le titre de l'ouvrage. De chaque côté se dressent les fleurs : à droite, en commençant par la plus élevée, un lis avec le nom de Coeffeteau, un narcisse avec celui de Bertaut, un crocus (Malherbe), un bouton de rose (La Brosse) et un œillet (La Serre) ; à gauche, dans le même ordre, un iris (du Perron), un fuchsia (du Vair), un pavot (d'Urfé), etc.

1. « L'ire n'est autre chose qu'une perturbation irraisonnable, qui nous cause un désir de punir celui que nous pensons nous avoir offensé. »

leur autorité. Après avoir énuméré les deux motifs principaux qui nous inclinent à éviter la colère[1], Bertaut demande à Hippocrate, à Tite-Live, à Cicéron et à Valère le Grand de ratifier sa doctrine. Il s'engage alors en une controverse piquante : la colère sert-elle à la vertu? Platon et Sénèque le nient ; celui-ci dit même que « la vertu est de soi assez forte sans s'aider du vice ». Mais Aristote prétend que l'Ire est un de ses puissants auxiliaires. Cas de conscience embarrassant, extrémité périlleuse ! Le jeune académicien, n'osant prendre parti, sort de ce mauvais pas à la normande, par une distinction puisée dans les *Morales* de saint Grégoire : « Il y a, dit-il, deux manières de colère, l'une qui provient d'impatience, l'autre de zèle. » De même que Pibrac et A. Jamyn, Bertaut étudie les remèdes à cette passion : « l'accoutumance », c'est-à-dire l'habitude de se vaincre soi-même, le temps, et la fuite des occasions « qui peuvent faire colérer ». Le discours se termine par une série d'exemples, mais n'a pas de conclusion, soit qu'il ait été complété à la réunion suivante, soit qu'une interruption du roi ait amené une discussion entre tous les membres et empêché l'orateur de développer entièrement sa pensée[2].

A défaut de mérite, cette conférence nous renseignerait utilement sur le talent de Bertaut ; mais elle nous donne, par surcroît, d'intéressants détails sur les travaux de l'Académie et confirme ce caractère moral des discours que nous avons signalé[3]. Les idées ne valent pas qu'on s'y arrête : le conférencier rapporte, en effet, plutôt l'avis des Anciens qu'il n'exprime son opinion personnelle. Il ne laisse pas toutefois de semer quelques

1. « La première occasion qui nous doit garder de nous colérer est de peur que la colère ne soit si forte qu'elle ne nous emporte et fasse passer les limites de la raison ; la seconde occasion est prise des livres de ce sage roi Salomon, qui dit que la colère engendre les noises et débats, et que la patience les apaise. »

2. L'usage en était assez fréquent ; plusieurs dissertations présentent cette particularité. Si nous la remarquions en toutes, nous pourrions adopter cette hypothèse que l'orateur laissait aux *Académiques* le soin de déduire eux-mêmes les conclusions de sa thèse ou d'en formuler de contraires, mais tel discours — celui du cardinal du Perron sur *la Connaissance*, par exemple, — forme une œuvre entière.

3. « Aristote, aux livres qu'il a faits de l'âme, dit : L'ire n'est autre chose, sinon quand le sang échauffé bouillonne autour du cœur. Mais cette définition appartient plutôt à la philosophie naturelle qu'à la philosophie morale, laquelle nous traitons. »

aperçus ou remarques qui dénotent une intelligence réfléchie et un jugement droit.

Bertaut ne craint pas, en ce discours, de donner des avis au Roi : cette hardiesse, nous l'avons vu, était dans ses goûts; il moralise volontiers. Ce n'est pas lui qui ôterait, comme Desportes, les épines pour ne laisser aux fleurs que leur coloris et leur parfum :

Qui donc, franc de crainte et d'envie,
Cueille les roses de la vie
Sans se piquer aux aiguillons[1] ?

Certes, il est trop plié aux usages de la cour pour dépasser imprudemment les bornes : c'est un *retenu.* Il use des ménagements nécessaires, et, avant d'aborder la leçon, il invoque l'exemple des théologiens, qui « disent résolument que Dieu se colère » :

« Mais cette colère n'est autre chose que la justice... Telle doit être, Sire, la colère d'un prince et d'un grand roi, et il faut qu'elle provienne non d'impatience, mais d'un bon zèle. Il se faut fâcher et colérer contre ceux qui troublent le repos public; il se faut colérer contre un magistrat avaricieux, un capitaine voleur, un soldat ravisseur de filles, pilleur de pauvres maisons, rançonneur de laboureurs, renieur de Dieu. Il se faut irriter contre un marchand usurier et un peuple mutin, et faire punir avec rigueur le vice, non par poussée d'impatience, mais d'un bon zèle et amour de justice, en imitant les lois, *quæ ad puniendum non iracundia sed æquitate ducuntur.* »

Ce conseil, non dépourvu d'énergie, empruntait plus de force encore aux circonstances; les auditeurs devaient identifier les coupables dénoncés en termes voilés à la colère du roi. Malheureusement, Henri III ne se souviendra plus du « bon zèle », quand, aveuglé par la passion, il commandera des actes répréhensibles, et déviera, sous la « poussée d'impatience » contre laquelle l'orateur l'a deux fois mis en garde[2].

1. *Pour le ballet des Princes, vêtus de fleurs en broderies*, p. 420.

2. Un passage de cette conférence inviterait, lui aussi, à croire que Bertaut n'était point encore, à cette date, engagé dans les ordres. Il développe une idée peu chrétienne, qui eût paru singulièrement choquante de la part d'un ecclésiastique. Contrairement au précepte de l'Évangile qui prescrit le pardon des injures, il soutient la légitimité de la vengeance. Il ne tempère sa thèse que par une légère restriction, et souhaite seulement une vengeance modérée. Henri III, très chatouilleux sur la doctrine, n'aurait pas admis sans réplique cette théorie païenne. Aussi, Bertaut s'empresse-t-il de se mettre à couvert sous l'autorité de l'histoire. « Ceux qui ont

La forme de cette dissertation est curieuse : on y remarque les caractères de l'éloquence profane à l'époque. La trame en est généralement bien conduite : les propositions principales se présentent clairement énoncées, puis, les secondaires défilent en bel ordre, enchaînées les unes aux autres par des transitions assez naturelles. L'auteur semble préoccupé même de préciser sa pensée, et, quand il lui demeure quelque doute, il la reprend ou la justifie par une explication nouvelle[1].

Mais Bertaut a consciencieusement rançonné les Anciens, qui lui fournissent des citations nombreuses et des anecdotes souvent étranges[2]. Il raconte, sans sourciller, des prodiges extraordinaires, se reposant en la bonne foi des vénérables auteurs[3]; après les avoir rapportés, toutefois, il se demande, demi-sérieux, demi-badin, quelle en peut être la cause[4]. La plupart de ces « histoires » se retrouvent, du reste, dans les autres discours sur l'Ire, prononcés à l'Académie du Palais : elles constituaient un fonds commun, où, sans crainte d'indiscrétion et sans peur des redites, puisaient les différents orateurs. Tantôt ils se

écrit de la nature de l'éléphant, dit-il, ont témoigné que c'est une bête douce, qui, toutefois, étant offensée, entre soudain en colère. Ce que connaisssant, Annibal menant avec soi grand nombre d'éléphants qu'il ne pouvait faire passer un certain fleuve, commanda à un soldat d'en blesser un sous l'oreille, et soudain qu'il se jetât dans le fleuve et qu'il le passât ; ce qu'il fit. L'éléphant se sentant blessé se jeta dans le fleuve pour atteindre ce soldat et fut suivi des autres éléphants. De cette histoire, je veux inférer et conclure, Sire, qu'encore que nous soyons difficiles à émouvoir, pour être doux de nature, toutefois quand nous sommes offensés, nous ne pouvons et ne devons nous contenir sans poursuivre la vengeance, avec une modération toutefois. »

1. « Ce n'est pas autre chose qu'une perturbation irraisonnable. Je dis perturbation irraisonnable, etc. »

2. Ainsi l'histoire ancienne lui prête, avec l'exemple d'Eurilochus, d'Alexandre et de Périandre, celui de Charilaüs, roi des Lacédémoniens, d' « Architas Tarentin », et des Thébains. Aux Livres saints l'orateur n'emprunte que Moyse, Ur, roi des Madianites, et quelques autres ; mais il met largement à contribution l'histoire romaine, depuis « Auguste-César », à qui l'on conseille de « compter les vingt-quatre lettres grecques », avant de rien exécuter, lorsqu'il serait en colère, jusqu'aux magistrats romains avec leurs « verges liées ».

3. Tite-Live et Cicéron « écrivent que Lucius Martius, chevalier romain, se mit tellement en colère, qu'on aperçut des flammes de feu qui lui sortaient de la tête ». Plutarque « récite qu'Alexandre le Grand fut vu tout en feu ».

4. « De ma part, je penserai ou que cela s'est fait par illusion du diable, qui, de ce temps-là, se jouait de la facilité des hommes, ou que les historiens ont voulu user d'une hyperbole pour montrer la colère en laquelle ces deux personnages se mirent. »

contentent d'y faire une allusion rapide, tantôt ils en résument le trait essentiel, parfois même ils n'y modifient que d'insignifiants détails[1].

Si nous ne possédions que ce discours de Bertaut, nous porterions difficilement sur son éloquence un jugement recevable. Le sujet et le ton imposés par Henri III devaient endiguer l'inspiration personnelle. De plus, notre poète était jeune, et son talent n'avait pas encore acquis sa maturité. Devenu évêque de Séez, les devoirs de son ministère pastoral l'obligeront à dispenser la parole à son peuple. Plus libre de ses idées et de sa manière, il suivra l'impulsion de son esprit et de son cœur : loin de s'avancer avec lenteur, encombré de textes et d'anecdotes, il prendra une allure plus vive et laissera percer davantage ses sentiments. Le rhéteur académique qui dissertait pour la gloire et se piquait d'érudition fera place au prédicateur soucieux d'enseigner et de convertir les fidèles commis à ses soins. Toutefois, — et c'est l'originalité de cet essai oratoire, — le membre de l'Académie des Valois reparaîtra dans le sermonnaire.

*
* *

L'oraison funèbre de Henri IV, que Bertaut composa sur la fin de sa vie, devrait, ce semble, trouver sa place dans le chapitre de *l'orateur sacré*, mais elle tient plus de l'allocution académique que du sermon, et la rhétorique officielle l'empreint plus que le sentiment religieux.

On se rappelle la prédilection de l'auteur pour le panégyri-

1. L'histoire « d'Auguste-César », qui « fit casser tous les verres de cristal de Vedius, au logis duquel il soupait, et fit combler le vivier, parce que ce Vedius avait commandé qu'un jeune garçon qui avait cassé un verre fût jeté dans ce vivier pour y être mangé des brochets », est rapportée dans un autre discours sur l'Ire. Une seule différence à relever, c'est que les brochets se sont transformés en murènes.

Bertaut sait montrer de la force à l'occasion. Le mot propre ne le rebute pas : « La colère est comme un chien, qui, aussitôt que l'on frappe à la porte, aboie avant de connaître si celui qui heurte est son maître ou un étranger. » Il rencontre parfois avec bonheur le mot qui peint, et ce portrait de l'homme en colère ne laisse pas d'être bien enlevé pour l'époque : « Il a le visage enflammé, les yeux étincelants, les cheveux hérissés, les lèvres tremblantes ; il grince les dents, parle sans discrétion, bat des mains, frappe des pieds en terre ; bref, la couleur, le visage, la voix, le geste, montrent une extrême passion. »

rique des morts. Cependant, comme l'orateur ne jouissait pas d'une réputation égale à sa renommée de poète, on ne lui confia point la mission de célébrer en chaire les vertus ou les mérites des princes décédés. Sa timidité naturelle lui eût interdit de l'accepter ; le trouble insurmontable qui le saisissait dans sa cathédrale, devant ses bons diocésains de Séez, se fût aggravé encore en présence de la cour. Malgré les liens d'affection qui l'attachaient au roi, il ne fut donc pas chargé de prononcer l'éloge de Henri IV, pendant la cérémonie, à Notre-Dame, le jour des funérailles ; cet honneur échut à Cospeau, évêque d'Aire. Bertaut composa, néanmoins, une oraison funèbre en l'honneur du souverain.

Il faut consulter les mémoires et les *registres-journaux* de l'époque pour se représenter le deuil de la France après l'assassinat de Henri IV. « Un historien qui n'est pas exempt de faux goût, Pierre Mathieu, a exprimé, d'une manière mémorable, écrit Sainte-Beuve, le chagrin des villes et des campagnes : « Dire maintenant quel a été le deuil de Paris, c'est entre« prendre de persuader une chose incroyable à qui ne l'a vu. « Partout on voyait saillir des sources de pleurs, partout on « entendait les cris et les gémissements du peuple... Si on « demandait d'où venait cet extrême regret, la réponse était « prête : de l'amour... C'était pitié de voir par toutes les pro« vinces de France les pauvres gens de village s'amasser en « troupes sur les grands chemins, étonnés, hagards, les bras « croisés, pour apprendre des passants cette désastreuse nou« velle, et, quand ils en étaient assurés, on les voyait se déban« der comme brebis sans pasteur, ne pleurant pas simplement, « mais criant et bramant comme forcenés à travers les « champs[1]. »

Les prédicateurs ne manquèrent pas cette belle occasion de prendre la parole. A un intervalle si court, les régicides qui se succèdent et menacent de plonger la France en d'effroyables calamités; les passions réveillées soudain qui s'apprêtent à bouleverser le pays ; la douleur unanime du peuple ; les mé-

1. Malherbe écrivait à Peiresc, le 19 mai 1610 : « Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'à cette occasion. »

rites militaires et les vertus sympathiques du défunt; les espérances du *Grand Dessein* anéanties; un règne si brillant de promesses, abattu brusquement par le crime d'un homme; un enfant de neuf ans appelé à recueillir un tel héritage; — quel sujet capable d'inspirer les moins éloquents! Les faits ne parlaient-ils pas d'eux-mêmes? Les chaires de Paris et de la province retentirent des louanges de Henri le Grand. Mais le résultat ne répondit pas à l'effort, et l'admiration, s'il faut en croire l'Estoile [1], ne fut pas aussi enthousiaste que l'avaient rêvée les orateurs.

Cependant, oraisons funèbres et poésies à la mémoire du « feu roi » s'éditaient de jour en jour [2]. La plupart étaient médiocres. Bertaut, excité par son amour-propre d'auteur et pressé par sa reconnaissance pour le défunt, se décida enfin à publier son discours.

« Ayant laissé passer la vraie saison de mettre en lumière ce petit ouvrage, j'étais résolu, dit-il, de le tenir toujours dans les ténèbres de mon étude, mais, parce que je vois tant d'auteurs que bons, que mauvais, qui n'ayant pas l'obligation que je confesse avoir à la mémoire du feu roi, ne laissent pas d'écrire sur ce triste sujet, et, par leurs justes larmes, essaient de consacrer à l'immortalité les louanges d'un si grand prince, leur exemple m'a finalement excité (pour ne point sembler être des plus ingrats et comme je suis des plus obligés à sa royale mémoire) de faire voir au jour, bien que trop tard, cette dolente petite image de ma dévotion. Reçois-la donc courtoisement, lecteur, je te supplie, et si tu ne la juges digne de paraître aux premiers rangs, permets-lui pour le moins de marcher en foule parmi les autres.

Dès qu'il l'apprit, Malherbe décerna aussitôt à notre poète un éloge flatteur : il suppose que Bertaut l'emportera comme en se jouant sur ses émules. « Nos crieurs de livres, écrivit-il à Peiresc le 9 août 1610, ne nous tourmentent que d'oraisons funèbres, qui naissent comme champignons en une nuit. M. Bertaut,

1. « Cospeau, évêque d'Aire, dit-il, le jour Saint-Pierre, à Notre-Dame, où le corps du roi fut transporté, fit son oraison funèbre avec apparat, *hoc est* beaucoup de montre et peu de rapport... Des Landes, à Saint-Merry, fut celui qui fit le mieux. »

2. « Il s'est imprimé et écrit, dit le *Mercure français*, un million d'obsèques, regrets, épitaphes, stances, sonnets, huitains, sixains et quatrains. Tous ont pensé par ce moyen donner de l'air aux regrets qu'ils avaient de cette mort. »

3. *Avis au lecteur.*

évêque de Sais, fait imprimer la sienne cette semaine par Mme l'Angelier. Je tiens que ce sera la meilleure. Il est vrai que la victoire ne lui coûtera ni sang, ni sueur, pour la faiblesse de ses antagonistes ; aussi, en sera-t-elle moins glorieuse [1]. »

Ces oraisons funèbres, qui circulaient éparses dans la foule, furent recueillies en 1611 par un gentilhomme « aumônier-servant de Sa Majesté », Guillaume du Peyrat [2]; il prétendait ériger ainsi au défunt une sorte de mausolée littéraire. Elles parurent donc « françaises et latines, espagnoles et italiennes » dans un singulier voisinage, « à mesure qu'on les put recouvrer et qu'elles se trouvèrent en main, sans préjudice du droit de préséance d'un chacun ». Trente-quatre furent rassemblées [3]. De leurs auteurs il faut citer parmi les plus connus : Bertaut, Cospeau, évêque d'Aire, Ch. de Saint-Sixt, évêque de Riez, Coeffeteau, prédicateur ordinaire du roi, Jacques Suarès de Sainte-Marie, observantin portugais et successeur de notre auteur à l'évêché de Séez, André Valladier, etc. La seule dédicace du volume éveillerait déjà de légitimes inquiétudes sur le goût des panégyristes; car, non seulement on y excède la flatterie, mais on y représente le jeune roi, placé à l'église entre « le digne évêque de Bayonne » et « le sage phénix qui est son gouverneur », comme « un Cupidon au milieu de Mercure et d'Hercule ». Des fautes du même genre fourmillent dans les discours. Coeffeteau exprimait bien l'opinion reçue en déclarant l'oraison funèbre faite « pour louer et pour déplorer ». Aussi, lorsque les orateurs montaient en chaire, pouvait-on s'attendre à « des louanges et à des larmes » ; ne s'étaient-ils pas préoccupés surtout de cette question que l'Académie proposera, sous Louis XV, pour sujet du prix d'éloquence : « Quelle est, des vertus du roi, celle qui mérite le plus d'être vantée? » Encore, forçaient-ils la note ; car un choix entre les vertus aurait pu laisser croire que le défunt ne les possédait pas toutes éminemment.

1. Malherbe, *Lettres à Peiresc*. Édit. Lalanne, II, p. 702.
2. *Les oraisons et discours funèbres de divers autheurs sur le trespas de Henri le Grand.*
3. Cinq latines, quatre italiennes, une espagnole.

*
* *

Bertaut a suivi le courant; « sa victoire ne lui a coûté ni sang, ni sueur ». Au début, il craint de faillir à sa tâche, tant est vive sa douleur; puis, il s'élève contre les misérables qui troublent la paix du royaume par leurs assassinats. Vingt ans après Henri III, Henri IV tombe à son tour. Nul prince ne devait être plus à l'abri de cet attentat. Il eut le tort de se montrer trop confiant et trop courageux. L'orateur, indigné, se demande s'il existe un forfait plus abominable que le régicide, et s'il se rencontrera quelqu'un pour le justifier. Par des textes de l'Écriture, il établit le respect dû aux personnes revêtues de l'autorité, et, par la raison, il prouve l'iniquité d'un tel crime. Il flétrit en passant ceux qui prônent des doctrines si funestes ou semblent les conseiller en ne les blâmant pas. Les rois ont intérêt à se mettre en garde, car, après le meurtre de Henri IV, lequel d'entre eux oserait se prétendre en sûreté? La victime n'était-elle pas ornée de toutes les vertus? Que dire de sa vaillance, de sa générosité, de sa franchise, de sa piété, de son dévouement à l'Église, de sa libéralité enfin, dont bénéficièrent surtout les hommes de lettres? Cependant on a tué ce prince. Et les conséquences de sa mort menaçaient de ruiner le royaume, mais Dieu ne l'a pas permis. La déception de Ravaillac augmentera sa rage dans les enfers. Dieu a donné à la France pour sa consolation une « sage et vertueuse régente ». Henri IV la vient assurément guider aux tournants difficiles; il la prie de bien élever le Dauphin, d'être prudente en sa conduite, de ménager les grands, tout en les maintenant à une distance respectueuse, et de ne pas oppresser le peuple par de lourds impôts. L'orateur s'excuse d'offrir des avis à la Reine; c'est son affection pour le roi qui l'en presse. Il a tant de raisons de lui demeurer reconnaissant et de pleurer sa mort! La France doit verser aussi d'intarissables larmes et ne jamais oublier le « bon roi », le « bon maître », le « bon père », qu'elle a perdu.

Ce discours ne comporte pas de division proprement dite;

pourquoi envisager, comme Coeffeteau, la vie de Henri IV sous trois aspects : le « commencement », qui rappelle le règne de David ; le « milieu », celui de Salomon ; et « la fin », celui de Josias ? Fidèle à son procédé ordinaire, Bertaut suit le progrès de sa pensée et cueille en chemin les idées secondaires qu'il rencontre.

Après avoir réprouvé le régicide au nom de l'Écriture et de la raison, il est conduit à se demander comment un homme put concevoir semblable crime, et fait alors allusion aux rumeurs qui couraient. Personne n'ignore le cruel supplice infligé à Ravaillac par la colère de la foule [1]. La reine, les princes, les Jésuites, furent tour à tour accusés de connivence avec l'assassin. Ces derniers concentrèrent enfin sur eux tous les soupçons. On remémora l'enseignement de certains Pères de la Compagnie — Mariana, entre autres — sur le régicide [2], et, sans égard pour le P. Coton, l'ami du défunt, on cria dans les rues et l'on dit dans les salons que les Jésuites avaient armé le bras du meurtrier. Ces bruits pénétrèrent jusque dans les églises, et les prédicateurs s'en firent l'écho : ils répétèrent que Henri IV « avait été tué à la Mariane [3] ». Bertaut pouvait-il se dispenser de blâmer les prétendus conseillers de l'assassin [4] ? Il s'en est acquitté, certes,

1. Sans la défense du Parlement, les bouchers l'auraient écorché vif : il parut enfin suffisant de l'écarteler, de le tenailler à la poitrine, aux bras et aux jambes, et de répandre sur les plaies de l'huile bouillante, du plomb et du soufre fondus. « Chacun en tira et traîna une pièce par toute la ville, dit Mathieu... Le bourreau demeura fort étonné de voir qu'il ne lui restait que la chemise pour achever l'exécution qui voulait que son corps fût réduit en cendres. Le peuple traînait ces misérables reliques par la ville à la façon des Ménades qui déchiraient le corps d'Orphée. » (*Hist. de la mort déplorable de Henri IV*, 1611, p. 136.)

2. *Est enim salutaris cogitatio, ut sit principibus persuasum, si rempublicam oppresserint, si vitiis et fœditate intolerandi fuerint ea conditione vivere, ut non jure tantum sed cum laude et gloria perimi possint.* (Marianæ, *De rege et Reg. Institut.* lib. III, Toleti, 1599, in-4°, p. 76.)

3. « Le cordelier portugais avec quelques curés de Paris, entre autres, celui de Saint-Barthélemy et de Saint-Pol,... taxèrent les jésuites comme fauteurs et complices de l'assassinat du feu roi, les arguant et les convainquant par leurs propres écrits et livres, nommément de Mariana et de Becanus. » (L'Estoile, *Journal*, 23 mai 1610, 6 juin, etc.)

4. D'après la lettre que Malherbe écrivait à Peiresc le 19 mai 1610, pour lui raconter les derniers moments du roi, Ravaillac n'aurait été qu'un visionnaire et un fou. M. Lenient fait, d'ailleurs, remarquer que le *Réveil-matin des Français* proclama le droit « d'occire les tyrans » : « C'est, disait le *Réveil*, de tous les actes le plus illustre

avec une âpreté singulière. Non seulement il parle, au début, de « méchantes persuasions » et s'écrie : « O malheureux mille fois et maudits, ceux qui, par de telles maximes, poussent les faibles et superstitieuses âmes à des résolutions si méchantes, et qui, sous ombre de piété, leur font oser des choses si monstrueusement impies ! » Mais cette apostrophe virulente ne le satisfait pas : il précise et marque nettement qu'il s'adresse aux Jésuites. Toutefois, il n'enveloppe pas, dans son réquisitoire, tous les membre de la célèbre Compagnie, et rend hommage aux Pères français qui « détestent » la doctrine de leurs confrères. Cette concession l'autorise à flageller plus rudement les autres :

« Mais peut-être je déclame contre une opinion qui n'est en France approuvée de personne, et que les confrères mêmes de celui qu'on dit l'avoir semée en d'autres terres et sous un autre ciel, ainsi qu'une malheureuse graine d'enfer, abhorrent, condamnent et détestent. Comme aussi est-elle détestable, et le livre qui la semble établir, digne de brûler, pour le moins, la main de son auteur... Car, encore qu'il ne semble parler que des tyrans, chose qui ne regarde aucunement nos rois, vrais, légitimes et justes princes de cet État, si fait-il couler sous cette proposition, d'elle-même assez pernicieuse, des tacites louanges d'un assassinat pareil à celui dont nous déplorons maintenant le désastre. Et qui ne sait que louer une action, c'est tacitement en conseiller la semblable[1] ? »

Cette allusion aux événements n'est pas la seule que se permette Bertaut. La mort de Henri III lui demeurait trop présente à l'esprit pour qu'il n'en rappelât point le souvenir :

« Et voilà, malheureux, qu'au bout de vingt révolutions d'années, nous nous trouvons précipités dans le même abîme de douleur d'esprit et de confusion d'affaires, où nous étions alors plongés. »

De plus, comme l'exécution de Biron lui paraît une objection

et le plus magnanime, étant, comme très bien le montre Cicéron, un tel acte, quand bien même il sera exécuté par un familier du tyran, tout plein d'honnêteté et de bienséance conjointe avec le salut et l'utilité publique. » Et M. Lenient ajoute : « Le régicide n'est donc pas une invention de la Ligue : Boucher et Mariana trouvèrent le thème tout prêt et n'eurent qu'à le développer. »

1. Plus loin, il accentuera sa protestation : « Cette venimeuse semence rencontrera toujours quelque terre qui la fera malheureusement fructifier, principalement si l'on couronne de louanges une entreprise si désespérée, si l'on propose la récompense d'une vie éternelle à ceux qui, pour l'exécuter, perdent la présente et mortelle, et si l'on appelle martyres les justes supplices de tels massacres, communiquant à des meurtriers et parricides la gloire des saints et bienheureux champions de notre foi. »

sérieuse contre la clémence de Henri IV, il se croit obligé de la justifier :

« Je sais bien qu'il se peut remarquer une action en sa vie, où sa clémence a comme suspendu ses effets ordinaires pour laisser régner la sévérité de sa justice; mais le regret qu'il montra avoir en son âme de ne pouvoir, sans courir fortune, étendre sur l'accusé la verge d'or de sa grâce, et donnant les offenses aux services, pardonner l'erreur pour l'amour de la valeur, témoigne assez qu'il y fut comme forcé par l'autorité des lois qu'il voulait désormais voir régner, par les raisons d'État qui combattaient sa miséricorde et par cette prudente maxime qui dit qu'il n'est rien de plus dangereux que de mener un grand courage jusque sur le bord du supplice, et puis de l'en retirer, parce qu'il garde toujours la mémoire de l'affront et perd celle de la grâce. »

Enfin, l'orateur condamne les violences de la Saint-Barthélemy. Ce jugement d'un évêque sur un acte qui nous révolte, mais qui semblait alors moins blâmable, mérite d'être signalé. Ne révèle-t-il pas l'opinion du haut clergé, sa modération et sa tolérance? Bertaut félicite Henri IV d'avoir choisi des moyens pacifiques pour ramener l'ordre :

« Je ne tairai point qu'alors qu'il donnait des évêchés à des personnes qu'il en estimait capables, il leur recommandait avec grand soin les devoirs de leur charge : la vigilance sur leur troupeau, la prédication de la parole de Dieu, la vie exemplaire, l'extirpation des abus et les autres saints offices épiscopaux qu'il disait être les seuls moyens de ruiner insensiblement l'hérésie, plutôt en la sapant secrètement qu'en tâchant de l'abattre ouvertement à coup de canon... Il prenait grand plaisir de savoir que la raison eût fait en quelqu'un ce qu'à la Saint-Barthélemy tâchèrent assez infructueusement de faire les menaces du poignard ou du précipice. »

Mais où l'obsession de l'antiquité et la coquetterie de sa science entraînent-elles l'orateur? N'évoque-t-il pas complaisamment les présages qui auraient annoncé le crime? « Plusieurs ont écrit, rapporte le *Mercure français*, que le duc de Vendôme avait dit au roi le matin : « Sire, j'ai reçu avis que vous « devez vous garder cette journée, et que l'on doit entrepren- « dre sur votre vie. » A cette parole, le roi le regarda et lui dit : « De qui tenez-vous cet avis? » — Le duc lui répondit : « Du médecin La Brosse. » Sa Majesté, qui savait que La Brosse était un vieil astrologue dit lors au duc : « C'est un « vieil fol, et vous en êtes un jeune, n'adjoutez jamais foi à

« telles gens. » Voici ce que Monsieur Bertaut, évêque de Séez, en a écrit en son discours funèbre : « Nul n'ignore maintenant « que ce malheur ne lui fût énigmatiquement prédit et par « l'inspection de son particulier horoscope et par quelques fein- « tes centuries, presque au même temps qu'il est arrivé. Ses « plus chers l'en avertissaient; les plus savants en cet art le sup- « pliaient de se garder; le triste songe que plusieurs jours au- « paravant sa fidèle épouse avait fait de lui, couchée à ses côtés « et réveillée en sursaut par l'effroi de sa vision, était presque « une vivante image du malheur à venir, qui lui devait servir « d'un oracle pour le faire davantage veiller à sa conservation, « si le courage de ce prince eût été capable de frayeur[1]. » Peut-être pourrait-on, en invoquant la tradition courante[2], tolérer ce vestige de paganisme, si dans le reste du discours prédominait un accent chrétien. Malheureusement on constate son absence[3]. Sans doute, Bertaut savait que son oraison funèbre ne serait point prononcée en chaire; mais, malgré ses protestations du début, il s'est trop préoccupé « des lois de la rhétorique ». Que dire de cette rapide échappée sur la vie d'outre-tombe, et de cette prière de deux lignes en trente-cinq pages? Encore, un critique chagrin censurerait-il sa tournure indirecte; car l'orateur exprime un souhait plutôt qu'il ne s'adresse immédiatement à Dieu[4].

Une des qualités du panégyrique, c'est que l'auteur y a jeté mainte fois une note émue. Avec raison l'on a vanté

1. Et il ajoute, pour achever le ridicule : « C'était César qui ne voulait croire ni son sage Spurina, ni sa fidèle Calphurnie, et fallait nécessairement, ce semble, qu'il en imitât le désastre, comme il en avait imité la clémence et la valeur. »

2. Le P. Gérard Pelletier, de la Compagnie de Jésus, recommandera, dans son *Palatium reginæ eloquentiæ*, de se servir des présages comme moyen oratoire.

3. Nous citons à dessein les seuls passages où l'orateur parle de la vie future : « Imaginez, je vous supplie, ce grand monarque qui, pour aller régner ailleurs en un plus heureux empire... Vous dire comme revenant du ciel... Les prières que sans cesse je fais au ciel pour la prospérité de toi, de mon fils et de tout le royaume... Le repos que tu nous avais acquis en terre se puisse rétribuer au ciel d'un repos éternel pour ton âme. »

4. Il reste bien aussi quelques *pointes* à blâmer dans ce discours, mais beaucoup moins qu'on ne le supposerait. Le mauvais goût s'y manifeste de même : Bertaut appelle Marie de Médicis « grande Artémise »; il dit que « le parricide convertit son corps en poudre aussi bien que nos yeux en larmes »; et il voudrait que « toute l'eau sacrée dont on arrose le drap mortuaire », fût « composée de larmes »!

Bossuet de mêler à l'éloge solennel de ses héros le récit de faits intimes qui reposent, par leur simplicité même, des splendides compliments ou des lieux communs éloquemment développés. Avant lui, Bertaut a pratiqué cet usage : il parle de ses entretiens fréquents avec le roi, et nous renseigne sur le caractère affectueux de leurs relations. En agissant de la sorte, il ne recherche pas un vain honneur, mais il veut rendre justice aux vertus privées de Henri IV [1]; plusieurs détails intéressants nous sont ainsi révélés[2] :

« Tant en pensions qu'en dons gratuits, il donnait réellement et de fait tous les ans trois millions de livres..... Aussi, n'eut-il jamais connaissance d'aucun excellent personnage de son royaume et surtout recommandé pour la gloire des lettres, qu'il ne le favorisât de quelque honnête pension, principalement s'il avait une plume qui pût éternellement faire vivre sa renommée et l'honneur de ses gestes. Car, comme il aimait à faire des choses louables, aussi certes aimait-il d'être loué. *Carmen amat quisquis carmine digna facit.* C'est pourquoi des plumes d'or qu'il connaissait la condition n'était point autre que dorée (!) ; ni jamais l'Université de Paris n'eut de si justes sujets d'espérer la résurrection, s'il faut ainsi dire, de la gloire qu'elle avait eue autrefois si vive par le monde,comme elle se la devait promettre de son règne et de sa libéralité, pour le désir que nous lui voyions avoir de fonder et renter richement de grands collèges, où les écoliers eussent été gratuitement enseignés et les précepteurs avantageusement apointés; outre les chaires remplies d'excellents personnages qu'avec de riches conditions il désirait appeler de toutes les parties de l'Europe [3]. »

Mentionnons enfin comme une particularité de ce discours

1. « Nous avons quelquefois eu l'honneur de lui ouïr dire qu'il se voulait rendre ses gardes inutiles, comme exprimant par ses paroles la confiance que lui donnait la souvenance de ses clémentes actions. Hélas! pauvre prince... »

2. « Comme il nous fit un jour l'honneur de nous dire, lorsque le propos s'étant conduit là-dessus, nous montrions de souhaiter qu'il s'exposât moins qu'il ne faisait tous les jours, et qu'en craignant un peu davantage, il nous donnât moins de sujet de craindre. Ce fut alors qu'il nous répondit avec les paroles du Psaume XXII : « Le Seigneur est la clarté qui m'adresse et mon salut, que dois-je redouter? etc. » selon la traduction qu'il en avait apprise dès son enfance. »

3. « Séguier, relate le *Mercure français*, fit l'oraison funèbre devant le Pape aux obsèques qui furent faites pour Sa Majesté dans la chapelle du Vatican, le 28 mai. Après avoir vanté sa piété, sa charité envers les hôpitaux, « sa magnificence en ses « bâtiments, sa providence en ses finances, sa prudence », il en vient à sa « libéralité » et dit : « M. l'Evêque de Séez dit que tant en pensions, etc. » — Le *Mercure français* reproduit aussi le passage où Bertaut affirme, en parlant de la piété du roi : « Quant à moi, je l'ai vu quelquefois, après la messe achevée, et lorsque tout le monde était déjà levé, continuer à genoux sa prière, avec tant de signes de vraie et naïve piété que j'en avais quasi honte pour nous autres, qui devions en cela servir d'exemple à celui qui nous en servait lui-même. »

les maximes politiques que Bertaut y a semées, chemin faisant. Tandis que les sermons en contiennent un petit nombre, ici elles se croisent et se succèdent. Au reste, ce sont conseils encore, et l'orateur ne varie point sa manière. Parle-t-il à la reine? Il l'avertira que « tant de grands qui l'assistent sont agités le plus souvent de contraires intérêts ». Puis, toujours prudent en ses audaces, il place sur les lèvres du défunt cet avis judicieux à la régente : « Souviens-toi que tu commandes à des Français, c'est-à-dire à des hommes francs et libres, à qui les caresses tiennent bien souvent lieu de récompenses, mais qui pourtant se rebutent à la fin, si le champ de leurs espérances ne produit jamais rien que des fleurettes. » Il risque encore cette réflexion : « Ce n'est pas un petit moyen pour faire redouter un prince et retenir ses voisins d'entreprendre sur lui, que la réputation d'avoir ses coffres pleins d'or et d'argent, aussi bien que ses magasins de fer et d'armes »; et il constate que pour un roi, « de même que trop de fierté fait perdre la bienveillance, aussi trop de familiarité fait perdre le respect ».

Si l'exorde[1] est « du dernier détestable », « le reste » ne vaut-il pas « mieux »? Et n'y a-t-il pas dans les phrases suivantes les prémices d'une langue châtiée?

« S'il se tient pour résolu qu'il est permis à chacun de tuer des tyrans, quel prince de la terre, tant soit-il légitime, se tiendra désormais assuré de sa vie au milieu de ses gardes et dans son trône même? Les plus grands monarques, aussitôt qu'ils sont rois, changent-ils leur nature humaine et pécheresse en une toute divine, impeccable et parfaite, pour ne pouvoir jamais plus commettre d'erreur qui scandalise tant soit peu leurs sujets? Non,

1. « J'ai l'esprit si saisi d'horreur, si blessé de douleur et si troublé d'effroi, soit pour le sentiment des choses présentes, soit pour l'appréhension des futures, que je ne sais ni quelle borne donner à mes pensées en leur frayeur, ni quelle règle à mes paroles en leur plainte, ne pouvant conduire ni les unes par les lois du jugement, ni les autres par celles de la rhétorique... Donc la misérable pointe d'un vil et méchant couteau, remué par la main d'une charogne enragée, et plutôt animée d'un démon que d'une âme raisonnable, ne sera désormais destinée qu'à donner traitreusement la mort aux plus grands monarques de la terre... » Le *couteau* de Ravaillac avait alors vivement frappé l'imagination, car nous voyons dans une lettre de saint François de Sales, écrite le 27 mai 1610, que le prélat s'emporte contre ce « contemptible coup de petit couteau », qui a tué le roi.

non, ils ne laissent pas d'être toujours hommes en imperfection, quoiqu'ils semblent être dieux en pouvoir, et la grandeur qui leur augmente les moyens de pécher ne leur en ôte pas l'envie. » — « Que sera-ce, je vous prie, s'il est permis à chacun en particulier de censurer non seulement les actions, mais les intentions même de son prince, et, les jugeant répréhensibles, non devant un autre tribunal que de soi-même et de sa propre fantaisie, d'usurper insolemment la commission de l'en châtier, comme si l'on était quelque nouveau Jéhu secrètement oint et sacré par la main d'un prophète pour venger les péchés d'Achab et régner en sa place? »

Ne paraît-elle pas digne aussi d'un orateur, cette manière de proclamer la vaillance du héros, en appelant à la barre ses adversaires eux-mêmes? « Nous en produirons de nouveaux témoignages, quand ses propres ennemis cesseront de la confesser,... quand Arques, Dieppe, Ivry, Fontaine-Française, Aumale, Noyon et maints autres théâtres de sa gloire, c'est-à-dire quand les montagnes, les vallées, les remparts des villes, les campagnes et presque tous les cantons de la France cesseront de le témoigner [1]. » Nous ne saurions enfin mieux prendre congé de Bertaut, rhéteur académique, qu'en signalant son bel éloge de la France, nouvelle preuve de son patriotisme :

« Ne te vante pas, toi qui nous as conduits sur le bord du précipice, ne te vante point insolemment là-bas, dans les enfers, d'avoir détruit l'empire des Français, comme tu te le proposais, pour en avoir meurtri le père et le prince. Tu l'as véritablement ébranlé; mais, en dépit de ton impie espérance, il subsistera toujours par l'assistance de Dieu, grand, heureux, triomphant, riche, puissant et glorieux, toujours l'épouvantement de ses ennemis, l'honneur de l'Europe, l'espérance de ses alliés, l'admiration des étrangers et le protecteur de l'Église, aussi bien que le Fils aîné. Ceux qui pensaient voir comme toi sa gloire à jamais dans le tombeau, ne la verront pour cette heure qu'un peu de temps au lit, comme malade de douleur par la mort de son père. Mais, après ce deuil passé, elle reprendra sa beauté première et sa force, et régnera comme devant, ou triomphante en guerre, ou fleurissante en paix, et semblable à ces triangles solides, qui, de quelque part qu'on les bouleverse, toujours se trouvent debout avec leurs faces droites et leur pointe en haut. »

1. Le goût de Bertaut pour l'antithèse l'a parfois heureusement inspiré : « Qu'a-t-il (Henri IV) jamais fait depuis son avènement à la couronne, que vaincre et pardonner, recevoir des offenses injustement et les oublier volontairement; changer, par une royale métamorphose, avec les charmes de ses bienfaits, ses propres ennemis en fidèles serviteurs; détruire aussi bien leur inimitié par bons traitements que leur puissance par la force des armes, et, par la franchise de sa confiance, obliger la foi des plus infidèles à le servir loyalement? »

*
* *

Telle est l'oraison funèbre composée par Bertaut à la mémoire de « Henri le Grand ». Les citations que nous en avons faites ne la vengent-elles pas du dédain qui la couvre? Elle n'est peut-être pas, comme le disait Malherbe, la meilleure de celles qui parurent alors, et le discours de Cospeau l'emporte probablement sur elle. On ne trouverait pas, en effet, chez Bertaut de ces phrases qui annoncent déjà Bossuet : « Faut-il que le prince que nous avons vu depuis deux mois mettre d'une main triomphante sur la tête de son épouse le plus noble diadème de tout l'univers, ne soit maintenant qu'un peu de cendre? O monde, ô vanité, ô douleur! » Cette supériorité, toutefois, n'est pas éminente. Chez l'évêque d'Aire sévit un abus plus grand de l'histoire romaine : tour à tour apparaissent César, « le grand Pompée », les Africains, les citoyens de Numance, le vaillant Annibal, Caton, la journée d'Allia, le Capitole, Cicéron et les Scipions. Puis, la profusion de « fleurs de lis » devient fatigante : l'auteur en effeuille à toutes les pages, et cette abondance produit exactement sur nous le même effet que « sur ceux, dit-il, qui n'en peuvent souffrir l'odeur; ce qu'elles ont de plus doux fait mal au cœur[1] ».

Certains critiques préféreront encore l'oraison funèbre du dominicain Coeffeteau ; mais qui oserait comparer au discours de M. de Séez et celui de Des Landes, que l'Estoile place au-dessus de tous les autres, et surtout celui d'André Valladier[2]? Or, Valladier a « plus de deux heures durant versé à son grand auditoire plus de larmes que de mots », et le « grand auditoire » est sorti de la cathédrale de Metz enthousiasmé. La première impression s'est si peu démentie que le libraire réédita le pa-

1. La division elle-même n'est pas exempte de recherche : Cospeau dénombre toutes les vertus qui forment les joyaux de la couronne royale, et cette énumération devient vite puérile et monotone.

2. De Riez écrit que « ce sera David qui fournira la catastrophe de son sermon ». — Le P. Portugais rappelle l'usage des Scythes qui portaient par la cité le corps de leur roi défunt : cliché classique que recommande encore Pelletier dans son *Palatium*.

négyrique « moins de quinze jours après ». En voici pourtant le début : « O fatale ô cruelle, ô inexorable mort! Que périr à ce coup puisse le jour de ta naissance! » Et n'hésitons pas à dire ici avec indulgence ce que nous reprochions à M. Jacquinet d'avoir écrit de Bertaut : « le reste vaut le début » : car c'est faire à ce « reste » beaucoup d'honneur [1].

Quand viendra le maître, tout ce clinquant de « météores », de « soleils », de « présages » disparaîtra. L'éloge et la leçon ne seront plus séparés : celle-ci prévaudra même. Elle existe chez Bertaut et ses confrères, mais elle se dégage péniblement : l'orateur rappelle les vertus du défunt et laisse deviner qu'il les propose en exemple. Avec Bossuet, la leçon dominera, du commencement à la fin. A lui l'honneur d'avoir demandé à la mort même ses terribles et salutaires enseignements, et d'avoir fait luire, dans le lugubre apparat de cérémonies funèbres, sur un cercueil où sombrèrent à la fois dignités, fortune et grâces, le rayon des immortelles espérances. Si Bertaut a pu, dans le sermon, préparer les voies, il a joué ici un rôle beaucoup plus modeste ; mais il s'est montré plus *retenu* que ses rivaux, et occupe parmi eux une place éminente.

1. Nous citons à l'Appendice II quelques expressions, pour donner une idée de son goût et du goût de l'auditoire.

CHAPITRE XIII

L'ORATEUR SACRÉ

L'éloquence religieuse au sortir de la Ligue. — Tentative de réforme et de rénovation. — Les *Sermons* de Bertaut. — Le théologien. — Le moraliste. — Les procédés de composition. — L'orateur.

Nous ne possédons pas tous les discours religieux de Bertaut. Son frère a publié seulement ceux qu'il a « prêchés » dans sa cathédrale « aux principales fêtes de l'année » et « dictés » ensuite.

Comment aborder l'étude de ces sermons, sans jeter un coup d'œil préalable sur l'éloquence sacrée de l'époque? Le milieu explique souvent les hommes et les œuvres, et le milieu où vécut Bertaut exerça sur les écrivains et les orateurs de sa génération une particulière influence.

L'éloquence chrétienne venait de traverser une crise. Les luttes religieuses et politiques qui agitèrent la France avaient eu leur répercussion dans les chaires de Paris. La cause de l'Église et celle de la monarchie étaient alors trop étroitement liées pour ne pas courir le danger d'être confondues. Elles le furent malheureusement, et, de part et d'autre, sous prétexte de zèle, on mêla les faits et les doctrines, et l'on se décocha des épithètes infamantes. Déjà, quand les questions dogmatiques paraissaient seules discutées, on avait commencé de descendre aux injures : en appelant le chef des huguenots « le porc Calvin[1] », les sermonnaires catholiques ripostaient sur le même

1. Un jour, le P. Coton appela en chaire le maitre de la Réforme « Monsieur Calvin ». Cette modération et cette politesse parurent si singulières à l'Estoile, qu'il a

ton aux ministres protestants qui représentaient le pape comme l'Antéchrist et voyaient dans la grande prostituée de l'Apocalypse le portrait prophétique de Rome. Sous la Ligue, l'effervescence s'accrut. Les églises, déchues de leur sublime destination, servirent de rendez-vous à la population parisienne, qui s'y pressait pour apprendre les nouvelles, s'indigner ou se réjouir avec des prédicateurs, métamorphosés en journalistes et en pamphlétaires [1]. Si ces intempérances de langage exaspérèrent les esprits et armèrent les assassins, c'est à l'histoire de le dire, mais l'éloquence religieuse, avec de tels représentants, perdait toute sa décence. L'Écriture sainte, profanée par d'étranges applications, n'était plus que la conseillère de toutes les violences [2]. A l'exception de Saint-Eustache, de Saint-Merry et de Saint-Sulpice, où résonnaient des accents plus pacifiques, les églises de Paris étaient livrées à des exaltés [3]. Quel spectacle que ces chaires, d'où doivent tomber, au nom du Christ, les paroles de charité, changées en tribunes politiques, et ces prêtres démagogues déclarant qu'il était « trop commun de prêcher l'Évangile, parce que tout le monde le savait [4] »!

Henri IV, qui avait à se plaindre des orateurs catholiques, voulut remédier à cet état de choses [5]. Il comprenait l'influence de la prédication sur le peuple, et désirait s'en servir pour calmer les fidèles, comme elle avait contribué autrefois à les exciter. Pour manquer de désintéressement, son action n'en produisit pas moins d'excellents résultats. Par des ordonnances sévères, il

noté le fait en son journal comme un des événements mémorables de l'an 1603 et un signe des temps.

1. On prêchait au moins deux fois par jour dans les églises et chapelles.

2. Boucher s'écriait à Saint-Benoît qu' « il fallait tout tuer, qu'il était grandement temps de mettre la main à la serpe et d'exterminer ceux du Parlement et les autres ». Et pour accroître l'effet de ses prédications, il faisait sonner les cloches à toute volée.

3. Boucher prêchait ainsi à Saint-Benoît; Aubry, à Saint-André; Lincestre, à Saint-Gervais; Cueilly, à Saint-Germain l'Auxerrois; d'autres, comme Rose, Hamilton, Jean Garin, Guénébrard, les imitaient. L'Estoile compare ces orateurs à des « harengères en colère ».

4. Ils préféraient parler de « la vie, des gestes et faits abominables de ce perfide tyran Henri de Valois, » ou, plus tard, se moquer de la conversion de Henri IV et déclarer qu'ils la considéreraient comme douteuse, « lors même qu'il boirait toute l'eau bénite de Notre-Dame ».

5. « Tout mon mal vient de la chaire, » écrivait-il.

interdit les discours séditieux et les allocutions politiques [1], et invoqua l'autorité du Saint-Siège pour appuyer sa défense [2]. Aussi bien, le mouvement intime qui se dessinait dans les consciences l'aida-t-il dans cette tâche. La renaissance des vertus sacerdotales, la création ou la restauration d'œuvres apostoliques et les décisions du concile de Trente, furent d'utiles auxiliaires de la volonté royale. Une ère nouvelle s'inaugura : intolérance, colères et injures le cédèrent à l'enseignement du dogme et de la morale chrétienne. Le zèle de l'orateur n'en fut point diminué, mais s'exerça plus efficacement contre les penchants mauvais de la nature humaine.

Tandis que le sermon subissait un heureux changement dans le ton et les idées, il se modifiait aussi dans sa forme. Les règles communes à tous les ouvrages de l'esprit lui furent imposées, et, grâce à cette discipline, il acquit la perfection littéraire. Toutefois, la réforme qui commençait sur ce point allait être plus lente. L'éloquence religieuse ne se débarrassa pas immédiatement de ses défauts : l'abus des divisions scolastiques, la diffusion et l'emphase, la manie des descriptions et des similitudes, les excentricités pieusement recueillies dans les vieilles légendes, surtout l'étalage d'érudition. Les prédicateurs continuèrent encore de s'élancer à l'assaut du *temple delphique* pour le *piller* et s'enrichir de ses dernières dépouilles. « Le sacré et le profane, dit La Bruyère, ne se quittaient point; ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire. Saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement. Les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères. On parlait latin, et longtemps, devant des femmes et des marguilliers, on a parlé grec : il fallait savoir prodigieusement pour

1. Il avertit les prédicateurs qu'étant « contempteurs de l'honneur de Dieu et pervertissant son expresse parole, ils auraient comme tels la langue percée sans aucune grâce et rémission et seraient bannis du royaume à perpétuité ». (Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, XV, p. 102.)

2. « Je parlai au Pape, dit le cardinal d'Ossat, de ce que le roi désirait que Sa Sainteté commandât au nouveau Nonce de pourvoir à ce que les prêcheurs en France prêchassent avec la discrétion et la modération requises, sans s'ingérer aux affaires d'État, dont ils ne savent les motifs, ni tenir propos tendant à sédition... Et Sa Sainteté me dit qu'Elle l'ordonnerait ainsi au Nonce nouveau. » (D'Ossat, *Lettres*, 14 mai 1601, t. IV, p. 364.)

prêcher si mal[1]. » Le cardinal du Perron a bien caractérisé, sans le vouloir, les sermons de l'époque. Lorsqu'il prit possession du siège épiscopal d'Évreux et qu'il harangua pour la première fois ses diocésains, il s'écria : « Voilà ce jour de Pâques, que les Pères appellent le roi des jours et la métropolitaine des fêtes, et dont nous pouvons dire *en paroles païennes*, mais *en sens chrétien*, *Deus nobis hæc otia fecit*[2]. » La doctrine était religieuse, et l'exposé profane. La foule aimait, d'ailleurs, ces extravagances, et le mot d'Érasme n'avait pas perdu son à-propos : « Ils ont des mots scientifiques dont ils éblouissent l'auditeur; ceux qui les entendent s'applaudissent de leur savoir, et ceux qui n'y comprennent rien admirent le prédicateur à proportion de leur ignorance. »

Il eût fallu qu'un homme se posât nettement en adversaire des abus et accomplît dans la chaire le travail de rénovation opéré par Malherbe en poésie. Il ne s'en présenta point. Sans doute, vivaient alors des prêtres de talent, capables de cette œuvre : François de Sales, du Perron, Cospeau, du Vair, Coeffeteau, évoluèrent peu à peu, mais aucun n'osa de front attaquer les errements, « faire des volumes entiers des fautes » des orateurs, et « rayer d'un trait de plume » des harangues trop admirées. Un changement soudain eût-il été possible? Et un réformateur intransigeant n'aurait-il pas rencontré plus d'obstacles encore que le *tyran des mots et des syllabes*? La poésie s'adresse à un petit nombre d'esprits cultivés, dont le goût est plus susceptible d'éducation que celui de la foule; l'éloquence religieuse, au contraire, qui vise la multitude, n'aurait pu subir probablement une brusque métamorphose. *M. de Genève* avait bien tracé des règles nouvelles, en proposant au jeune arche-

1. *Caracteres*, ch. XV, *De la chaire*, p. 461. — Tel prédicateur attribuait à la Vierge des paroles de Justinien, et à l'Enfant Jesus des citations d'Aristote. — Valladier en appelait à Xenophon pour décider du sort des enfants morts sans baptême. Le titre seul de certains sermons du même orateur suffit pour nous édifier : « *Métamorphose magique de l'âme, le microcosme de l'âme*, etc. »

2. Cet exemple paraît d'autant plus piquant, qu'un texte sacré, très connu de du Perron, exprime exactement la même pensée. L'Eglise l'a, du reste, appliqué à la solennité de Pâques : *Hæc dies quam fecit Dominus*. Mais ne valait-il pas mieux citer Virgile pour donner à ses diocésains une haute opinion de sa science!

vêque de Bourges des avis pratiques sur la prédication[1]; mais il oublia parfois ses propres conseils.

* * *

Voilà quelle était la condition de l'éloquence chrétienne, au moment où s'y essaya Bertaut. S'il ne revendiqua pas, comme poète, le titre de chef d'école, il y songea moins encore comme orateur; mais, de même qu'il a contribué, sans visée ambitieuse, au progrès de la poésie, il a été, dans la réforme de la chaire, un des ouvriers de la première heure. On ne le compte pas, d'ordinaire, parmi ceux qui ont défriché le terrain; c'est assez dédaigneusement même qu'on le juge. Il semblerait que plusieurs des critiques qui ont apprécié son talent oratoire n'ont pas lu ses sermons : ils s'en rapportent le plus souvent à son panégyrique de Henri IV; encore se contentent-ils d'en citer le premier paragraphe. « Ses sermons, dit M. Jacquinet, sont de la famille de ceux de Pierre de Besse et de Séguiran. Son oraison funèbre de Henri IV débute comme les plus mauvaises déclamations de Valladier... Le reste ne vaut pas mieux. » — « Il suffit de la première phrase pour donner une idée du discours tout entier, écrit à son tour M. Boulas; le milieu et la fin répondent au début. » Et l'on passe, après cette exécution rapide, sans se retourner, sans éprouver un remords. Les considérants de ce jugement sont-ils irréformables?

Le recueil des œuvres oratoires de Bertaut renferme une oraison funèbre et dix sermons[2] : ceux-ci furent prononcés par

1. Il condamne l'érudition (*sat superque sit prædicator; si modo videri non velit plus scire quam sciat*) — et indique le but apostolique de l'orateur chrétien (*finis prædicatoris est ut peccatores mortui in justitia vivant et justi qui vitam spiritalem habent, abundantius habeant*). — Il proscrit la mythologie, recommande un style naturel et une décence également éloignée de la flatterie et de la trivialité (*In concionis egressu nolim equidem dici : quantus ille erat orator*... etc). (*Avis sur la vraie manière de prêcher*, ch. I et II.)

2. *Pour la fête de tous les Saints* (40 pages). *Pour la fête de la Conception de la Vierge* (29 pages). *Pour le jour de la Nativité de Notre-Seigneur* (39 pages). *Pour le jour de la Circoncision de Notre-Seigneur* (42 pages). *Pour le jour de la Purification de la Sainte Vierge* (27 pages). *Pour le jour de la Résurrection de Notre-Seigneur* (39 pages). *Pour le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur* (32 pages). *Pour*

l'évêque, dans sa cathédrale, aux principales fêtes de l'année. Ce qui frappe dès la première lecture, c'est leur caractère dogmatique : l'orateur se propose moins de suggérer aux fidèles de pieuses réflexions sur la solennité du jour, que de leur démontrer un point de doctrine. Il savait, en cela, répondre aux désirs et aux besoins de ses auditeurs. Henri IV avait mis fin aux guerres civiles et apaisé les partis, mais le calme n'était pas encore revenu dans les intelligences. Le souvenir du sang versé demeurait toujours assez vif pour rallumer les vieilles haines, et les adversaires, sevrés de la lutte, se dédommageaient par des discussions ardentes. L'enseignement du dogme prit dès lors dans les sermons la place importante qu'avait tenue jadis la morale. Que Bertaut ait prêché surtout les vérités chrétiennes, il ne faut donc pas s'en étonner, mais qu'il l'ait fait avec maîtrise, voilà de quoi surprendre, car ses précédentes occupations ne semblaient pas l'y avoir directement préparé. A cette époque, toutefois, les laïques possédaient une autre science de la religion que nos contemporains; les controverses étaient à l'ordre du jour, et l'écho en résonnait jusque dans les salons. Bertaut avait, en outre, assidûment fréquenté l'éminent théologien du Perron et assisté aux conférences fameuses entre catholiques et protestants. N'avait-il pas enfin traduit des livres de saint Ambroise et même esquissé des traités apologétiques? Ce n'était pas un novice qui se présentait en chaire à ses diocésains, mais un homme capable de discourir avec compétence.

L'exposé que Bertaut fait du dogme est habituellement clair et précis :

« Quel homme purement et simplement né de la lignée d'Adam, eût pu maintenant satisfaire pour lui, s'offrant en holocauste et sacrifice au juste courroux de Dieu pour l'apaiser? Tous n'avaient-ils pas eux-mêmes besoin d'intercesseur, puisque l'indignation divine s'était justement épandue dans tous? Il fallait pourtant qu'un d'entre eux satisfît pour les autres, et que du lieu même d'où le crime était procédé, procédât aussi l'amende... Ne fallait-il pas qu'un Homme-Dieu s'offrît à ce grand œuvre, homme, pour justement payer la dette, et Dieu, pour n'en devoir rien, puisque tous les hommes y étaient également

le jour de la Pentecôte (37 pages). *Pour le jour du Saint-Sacrement de l'autel* (44 pages). *Pour la fête de saint Pierre* (22 pages). — Voir Appendice I (1).

obligés ? Certes, il le fallait vraiment, et cette grande commission ne convenait à nul qu'à ce souverain Fils de Dieu, que nous appelons sa Sapience éternelle, afin que Celui par lequel Il a formé le monde fût aussi Celui par lequel Il le réformât[1]. »

Souvent il use de comparaisons heureuses, ingénieuses même[2], pour mieux faire entendre les vérités transcendantes :

« Il est étrange, diras-tu, de voir un Dieu pleurer dans un berceau et sucer le lait de sa mère. — O mon ami, que cela ne te scandalise point. Ces accidents-là ne touchent que son humanité. Quant à son essence divine, au même temps qu'il pleure en un berceau comme un petit enfant, il se sied, comme juge du ciel et de la terre, au trône de Dieu son Père ; au même temps qu'on l'enveloppe de bandelettes, il dispose de l'univers par les lois de son incomparable sapience,... et bref, au même temps qu'on le tient pour le fils d'un pauvre charpentier, il se fait sentir pour le monarque de tout le monde. La magnificence d'un grand roi ne se mesure pas aux actions basses et viles que la nature le contraint de faire, mais à la grandeur de son empire, à la sagesse de sa conduite, à la merveille de ses victoires et conquêtes, à la richesse de ses trésors, à la splendeur de sa libéralité[3]. »

Les arguments sont appropriés à ses auditeurs, afin d'emporter leur conviction. Veut-il répondre aux Calvinistes qui attaquent le culte des saints? Connaissant leur respect de l'Écriture, il cite l'Évangile, les Épîtres des Apôtres et les traditions de la primitive Église[4]. Le désir de réfuter ou de convertir les protestants l'anime toujours : s'il traite de l'Immaculée Conception de la Vierge, il en profite pour établir sa virginité ; s'il parle des anciennes hérésies, par un rapprochement soudain, il évoque les mo-

1. *Sermon pour le jour de la Nativité de Notre-Seigneur.*

2. Pour montrer comment en Jésus-Christ l'humanité seule endure les souffrances de la Passion, tandis que la nature divine demeure impassible, il dira : « Comme jadis les Perses, quand ils voulaient châtier quelque prince d'entre eux, n'en faisaient battre et fouetter que la robe, ceux qui le crucifièrent n'en outragèrent ni firent endurer aussi que le manteau corporel et la nature humaine, dont il s'était daigné vêtir. » (*Sermon pour le jour de l'Ascension.*)

3. *Sermon pour le jour de la Nativité de Notre-Seigneur.*

4. « De dire là-dessus, comme fait Calvin en bouffonnant, que les saints auraient les oreilles bien longues s'ils nous entendaient de si loin, on leur répondra qu'il n'est point nécessaire qu'ils les aient plus longues que saint Étienne eut la vue longue pour voir d'ici-bas Jésus-Christ à la dextre de son Père. Dieu fait avoir par grâce à ses serviteurs ce qu'ils ne pourraient avoir par nature. » (*Sermon pour la fête de tous les Saints.*)

dernes[1]. Soucieux de diminuer le prestige des Réformés, il se plaît, avant Bossuet, à signaler leurs contradictions :

« Qui considérera là-dessus combien peu les Luthériens s'accordent avec les Zwingliens, et les uns et les autres avec les Calvinistes, au point de l'Eucharistie, ne croira jamais que le Saint-Esprit demeure avec eux, mais lisant diligemment leurs écrits, ou bien oyant fidèlement rapporter ce qu'ils disent les uns des autres et voyant que chacun condamne l'opinion de son compagnon, soit tout ouvertement et même avec injures, etc...[2]. »

Bertaut reproduit avec sincérité les objections, sans les dépouiller de leur force[3] : au lieu d'une aride exposition, il met en scène les chefs du protestantisme et leur donne la riposte :

« Mais cette manducation ne se fait que par la foi, diras-tu, car ainsi le disent Calvin et Bèze, l'un au IVe livre que je viens d'alléguer de l'*Institution latine*, en ces propres termes : *interim vero hanc non aliam esse quam fidei manducationem fatemur ;* et l'autre, en son traité des *Sacrements : sicut symbola accipiuntur solo ore corporis, ita corpus Christi solo ore fidei.* Comme les symboles se prennent de la seule bouche du corps, ainsi le corps du Christ se prend avec la seule bouche de la foi. — Mon ami, te répliquerai-je, la foi n'a point de bouche pour manger, non plus que l'esprit n'a d'yeux pour voir, ni le désir, d'ailes pour voler, bien que quelquefois l'on dise qu'on voit de l'esprit et qu'on vole du désir. Ce sont toutes belles figures et façons de parler, que les poètes pour ornement ont produites au monde parmi les autres fleurs de leur éloquence[4]. »

Quand il conclut à l'erreur de la Réforme, il ne se départ point de la dignité[5]; parfois, cependant, pour rétorquer une

1. « Aussi, n'y eut-il jamais que les Pélagiens, au temps de la primitive Église, et nos nouveaux Évangélistes en celui-ci, qui aient estimé le baptême n'être point nécessaire au salut... Saint Augustin parlant ainsi des Pélagiens, je pourrais dire des Calvinistes... » (*Sermon pour le jour de la Circoncision.*)

2. *Sermon pour le jour de la Pentecôte.*

3. « Quelle issue de la prise et des tenailles de cet argument? » (*Sermon pour le jour du Saint-Sacrement de l'autel.*)

4. *Ibid.*

5. « A qui devons-nous ajouter plus de foi? Le gagneront-ils sur Notre-Seigneur? Sauront-ils plus de nouvelles du ciel que Celui qui de sa propre main a créé le ciel et tout l'univers? Je ne pense pas qu'ils aient ni tant de présomption que de le croire, ni tant d'impudence que de le dire. » (*Sermon pour le jour de l'Ascension.*) — « Regarde-moi donc en combien de manquements, d'absurdités et de contradictions véritables tu tombes toi-même par ta folle créance, toi qui nous en reproches tant d'imaginaires et de supposées. » (*Sermon pour le jour du Saint-Sacrement.*) — « Croyons donc plutôt saint Augustin et les Pères de l'Église, ces grands et saints personnages, que nos nouveaux Évangélistes. » (*Sermon pour la fête de tous les Saints.*)

objection spécieuse, il se permet le ton plaisant. Quelques-uns enseignaient, à l'encontre du catholicisme, que Jésus-Christ n'est pas descendu dans les Limbes et n'a pas ouvert le ciel aux âmes des Justes;

« Quand on leur demande qui sont ces captifs en si grande multitude, que Notre-Seigneur a menés quand et lui, montant aux cieux, ce sont, disent-ils, le diable, la mort et le péché. O judicieuse réponse! Quoi? Notre-Seigneur en montant d'ici-bas a mené quand et lui le diable, la mort et le péché? Cela vraiment va fort bien. Et pourquoi faire mener le péché, la mort et le diable même au ciel? »

Si une erreur s'est glissée dans la foule et a causé de l'inquiétude et du doute, il ne craint pas de recourir aux paraboles familières, plus intelligibles pour des auditeurs peu éclairés[1].

Bertaut conserve au dogme toute son intégrité : il n'est pas l'homme des transactions et n'importe pas en chaire la politesse du courtisan qui atténue volontiers les principes et pratique les ménagements avec art. Mais il se garde de toute exagération et ne compromet pas l'autorité de la parole sainte par des témérités de langage. Au cours du *Sermon pour la fête de la Conception de la Vierge*, il rappelle que l'Église « croit pieusement » à ce point de doctrine et ajoute aussitôt qu'il n'est pas encore défini[2]. Le passage est précieux, puis-

1. « Certes, si je voulais vous faire entendre indubitablement que ceci fût mon mouchoir, je ne le saurais témoigner plus clairement qu'en vous disant : Ceci est mon mouchoir ; et, vous l'exprimant en ces paroles, nul d'entre vous ne penserait être tacitement averti de le prendre pour le signe de mon mouchoir. » Aussitôt d'ailleurs il se relève d'un bond : « Rapportez maintenant cette basse et sensible comparaison à la divine majesté des paroles de notre Sauveur. » (*Sermon pour le jour du Saint-Sacrement de l'autel.*) — Pourtant, l'indignation de son zèle l'emporte parfois au delà de sa réserve accoutumée. « Sur quoi, je vous prie, considérez la bonne grâce qu'ont ces Messieurs (Bèze et Calvin) à nous reprocher des absurdités et des contradictions. Hé! bon Dieu, se peut-il imaginer au monde une plus extravagante contradiction que celle-là?... Voyez l'impertinence des opinions où ils se précipitent. Mais quoi ! tout leur est permis. Nos mystères, selon eux, sont des absurdités, et leurs absurdités des mystères... Pourquoi donc est-ce, misérable, que te voyant tomber par la difforme réformation en des absurdités mille fois plus grandes que celles dont tu nous accuses, continues-tu follement à te départir du droit chemin de tes pères et quitter sans propos la maison et le giron de ta mère? (*Ibid.*)

2. « Attendant que l'Église en prononce absolument son arrêt en un Concile et détermine cette question par un article exprès, nous suivrons cependant la créance

qu'il nous transmet l'opinion des théologiens français de l'époque sur cette vérité religieuse et qu'il apporte son humble témoignage à la tradition ; il emprunte aux circonstances un autre intérêt, car, en chantant dans sa cathédrale, deux siècles avant la promulgation du dogme, les louanges de la Vierge immaculée, l'évêque de Séez préludait ainsi aux solennels hommages qui devaient lui être plus tard rendus en cette ville[1].

Étudiés de ce point de vue, les sermons de Bertaut révèlent donc chez lui le désir de rectifier les idées fausses de son auditoire et de l'affermir dans la foi. Ils ne sont pas, comme on aurait pu l'attendre d'un poète et d'un homme de cour, une composition ornée, gerbe de fleurs et de rubans. Sa parole ne retentit point « comme un airain sonore » ; elle revêt toujours des idées théologiques ou philosophiques.

Cette prédilection pour la doctrine empêcha-t-elle l'orateur de traiter la morale? Son passé le devait merveilleusement disposer à cette tâche : le jeu des passions humaines, en ce qu'elles ont à la fois de plus généreux et de plus bas, ne s'était-il pas offert journellement à lui pendant son séjour à la cour? Il n'a pas, néanmoins, fait « voir en une belle, riche et véritable peinture les cas humains représentés au vif[2] », et il ne s'est guère étudié lui-même « comme un exemplaire de l'humanité moyenne » ; mais il a éloquemment développé les thèmes généraux qu'affectionnent les moralistes, et semé ses discours de remarques qui prouvent sa connaissance du cœur[3]. Par de brèves et pénétrantes analyses, il découvre les secrets

que nous voyons être la plus avantageuse à la gloire de la Mère de Dieu... Aussi bien, voyons-nous la plus grande et la meilleure part de cette même Église incliner déjà vers cette opinion et quasi la tenir pour chose résolue, parce qu'elle voit beaucoup de raisons qui l'y convient et n'en voit pas une seule qui justement l'en puisse détourner, soit qu'elle jette les yeux sur l'Écriture sainte, soit sur les décrets des conciles, soit sur les écrits des Pères anciens. » (*Sermon pour la fête de la Conception de la Vierge.*)

1. Il existe à Séez une chapelle dédiée à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, sanctuaire de pèlerinage assidûment fréquenté. Cette chapelle est celle du Petit Séminaire.

2. Amyot, *Préface* des *Vies parallèles*.

3. « Qui donc nous retient de nous convertir? Ah! je le vois bien sans qu'on me le dise, car je le sens en moi-même et reconnais les vices d'autrui dans les miens. » (*Sermon pour le jour de la Circoncision.*)

mobiles de nos actes et oblige ses auditeurs à constater l'étendue de leurs misères[1] :

« Demandez à la plupart du monde ce qu'il leur faudrait pour s'estimer bienheureux. Ils vous répondront : posséder force richesses, avoir de grandes dignités, se voir respecté de tout le monde, n'endurer ni faim ni froid, mais, au contraire, être bien traité, dormir en un bon lit la grasse matinée, bref, jouir de tous les contentements que la chair désire ordinairement pour ses délices. »

L'ironie même se glisse dans ses phrases :

« Qu'est-ce à dire : ils posséderont la terre? Entendons-nous par là qu'ils régneront sur la terre où nous sommes, où le vice domine plutôt que la vertu? Non, certes, ce n'est pas le moyen d'y acquérir une grande autorité que d'être un doux et débonnaire. Au contraire, c'est en cette terre (où règne la violence), l'injustice, l'oppression, la fierté d'esprit, et, bref, tout le rebours de ce qui convient aux débonnaires. Souffrez-y les injures, on vous en fera; ne disputez pas votre bien presque avec l'épée, on vous l'ôtera par violence et par fraude; montrez-vous humble et respectueux, on vous foulera presque aux pieds; enfin, soyez une colombe et un agneau en douceur et débonnaireté, et le vautour et le loup vous dévoreront[2]. »

Ce serait dépasser notre cadre que de marquer tous les en-

1. « Notre âme souhaite naturellement son souverain bien, et, lorsqu'elle le pense demeurer en quelque chose, elle y court et l'embrasse étroitement, si elle peut, avec un extrême appétit de s'y perfectionner ; mais, peu après, voyant qu'elle s'est abusée et qu'elle a pris, comme on dit, de la paille pour de l'or, elle s'en dégoûte aussitôt et en désire un autre, et va toujours errante en la poursuite de ses désirs jusques à tant que, par la grâce du Saint-Esprit, elle se conjoigne dans le ciel à son Dieu. » (*Sermon pour la fête de tous les Saints.*)

2. *Ibid.* — « Il y a des riches qui sont pauvres en esprit. — Combien, me direz-vous? Peu, certes, je l'avoue. » — « Ceux qui souffrent persécution pour la justice, ce sont, en partie, ceux que nous voyons entre nous fugitifs ou de l'Angleterre ou de l'Écosse, et privés de toutes les commodités qu'ils avaient en leur patrie, pour n'avoir pas voulu fléchir le genou devant Baal ni souscrire aux blasphèmes que tous les jours on y vomit contre l'Église catholique, apostolique et romaine. Ce sont les bons juges, qui, pour avoir tenu la balance droite, se voient tous les jours menacer de mort par les insolentes et puissantes parties à qui la faute du bon droit a fait perdre leur cause ; ce sont ceux qui, plutôt que faire rien indigne d'un homme de bien, persévèrent de languir sous le pesant faix de la pauvreté qui les accable et dont peut-être ils se tireraient s'ils voulaient faire un faux bond à leur honneur et à leur conscience ; bref, ce sont ceux qui aiment mieux vivre misérablement devant le monde que méchants devant Dieu. » (*Ibid.*) — « Si quelque grand de ce monde nous a tant obligés à soi que de nous avoir donné quelque bien temporel, qui nous fait doucement passer le cours de cette vie, nous en faisons notre Dieu sur la terre, nous ne ramentevons jamais son nom qu'avec bénédiction et louange, et sans penser blasphémer, nous nous appelons ses créatures. Et toi, Seigneur... » (*Sermon pour la Purification.*)

droits où le prélat se révèle psychologue ; il a rarement, toutefois, de ces phrases courtes et vigoureuses qui fortifient une maxime par leur concision même[1]. Le plus souvent, il laisse tomber ses fines observations sans y prendre garde, car, en éloquence comme en poésie, il ne se targue point de créer un genre ; il abandonne aux critiques le soin de démêler s'il suit l'exemple de ses prédécesseurs ou se sépare d'eux, s'il les égale ou les surpasse.

*
* *

Bien que Bertaut varie ses procédés de composition suivant les sujets et les circonstances, on peut néanmoins déterminer le genre qu'il affectionne. Voici sa méthode ordinaire[2] : il pose d'abord une idée générale, qu'il développe ; à mesure que se déroule sa démonstration, telle pensée jaillit, qui en amène une autre. Ainsi, pour la fête de la Circoncision, l'évêque retrace, au début de son discours, les abaissements de Jésus-Christ. Chemin faisant, il rencontre un obstacle : comment le Sauveur a-t-il pu s'humilier puisqu'il est Dieu ? Il étudie alors la double nature, divine et humaine, du Rédempteur. Le Christ s'est soumis à la circoncision, parce qu'elle était la figure du baptême, et l'orateur en conclut, contre le protestantisme, à la nécessité de ce sacrement. Il réfute, à ce propos, certaines objections des Calvinistes touchant les enfants morts sans baptême. Telle est la partie dogmatique. Bertaut signale ensuite plusieurs particularités de la cérémonie rituelle pour en tirer des motifs d'édification. Quelles raisons eut le Messie

1. Il n'en est pas dépourvu cependant. « La vergogne du supplice ne peut rien sur l'honneur de l'innocent. — C'est un grand bonheur que de vaincre, mais c'en est encore un bien plus grand de vivre en perpétuelle paix. — La raison humaine dont chacun pense être suffisamment pourvu... » — « Dieu sait bien de quelle argile nous sommes composés, etc. »

2. Elle n'est point générale, car, dans le *Sermon pour la fête de tous les Saints*, qui forme surtout un commentaire du texte sacré, il ne se met pas en peine de trouver et d'organiser un plan original. Il énumère selon leur ordre les huit béatitudes annoncées par le Sauveur, réfute, à l'occasion de chacune d'elles, les interprétations erronées ou inexactes, et donne enfin la doctrine véritable. Pour passer de l'une à l'autre, nulle transition recherchée : « Quant à la seconde béatitude... Suit après la troisième... Venons à la quatrième, etc... »

de se soumettre à la loi commune? Trois principales. Nous devons enfin imiter les saintes âmes qui ont accompli « la circoncision spirituelle », et faire pénitence [1].

On ne remarque point dans les sermons de Bertaut l'ordonnance apprêtée de Bourdaloue ; il semble ignorer l'art de sectionner une idée en trois parties et de fragmenter chacune d'elles en parcelles divisibles encore ; il n'annonce pas son plan dès le début et ne s'emprisonne pas en des bornes étroites. Certes, un ordre existe, prévu d'avance : la voie est jalonnée, et quand le prédicateur s'y est engagé, il s'y maintient. Est-ce à dire qu'il ne se permette jamais de digressions ? Quelques-unes lui échappent, au contraire, de temps à autre ; mais naissent-elles pendant le débit, ou n'ont-elles pas été plutôt recherchées au cours de la composition, dans le recueillement du cabinet? Les arguments liés entre eux arrivent à la file avec une régularité apparente. Ce procédé a ses avantages : choisir une pensée maîtresse, et la développer, sans la fractionner par des pauses, paraît plus naturel et plus simple que de recourir aux divisions savantes mais factices. Quelque sérieux que soit un discours, il n'en reste pas moins du domaine de la conversation. D'où vient alors que l'immense majorité des orateurs, des prédicateurs surtout, se sert couramment des divisions? C'est qu'il en est de la tribune et de la chaire comme du théâtre : de même que sur la scène les caractères doivent être accentués et les traits plus saillants, pour sauver la perspective, il importe que l'orateur accuse ses idées et les distingue nettement afin d'obtenir la clarté. L'auditoire, reconnaissant du secours qu'on lui prête, se montre plus favorable : grâce à ces points de repère, il suit la trame avec moins de fatigue, comprend sans peine, et retient plus fidèlement la doctrine exposée. Peut-être nos sermonnaires ont-ils exagéré cette méthode, et serait-il profitable, sinon de s'en affranchir, du moins de l'employer avec plus de discernement.

1. Si la péroraison est ordinairement onctueuse, l'exorde varie davantage. Tantôt il est court et à peine esquissé, tantôt il se développe avec une majestueuse ampleur : dans le premier cas, il se rapporte directement au sujet; dans le second, il n'y arrive que par des détours sinueux ; mais il est toujours empreint de solennité oratoire. — Voir à l'Appendice I (2) l'exorde que nous citons.

La rigidité du cadre étouffe parfois l'orateur : Bertaut n'a pas connu cet obstacle. Et pourtant, quand on lit ses sermons, on y découvre presque toujours trois parties : l'une historique, qui comprend un récit de la Bible ou de l'Évangile ; l'autre dogmatique, qui comporte une exposition et une réfutation, et la troisième morale, qui renferme une exhortation raisonnée d'abord, touchante enfin. Dans ses efforts pour dispenser à son peuple la saine doctrine, l'évêque ne s'est pas garanti de tout excès ; on aimerait plus de lumière et plus d'air. Les idées se pressent jusqu'à s'enchevêtrer, et, si la philosophie s'ajoute au dogme, c'en est fait presque de la clarté. Tel sermon, celui du *Sacrement de l'autel*, par exemple, témoigne d'un grand travail et d'un savoir étendu, mais il est d'une théologie inaccessible à l'auditoire. Cette préparation consciencieuse prouve, du moins, l'attention du prélat à remplir son devoir pastoral.

*
* *

Bertaut a mis en œuvre certains procédés que nous connaissons déjà, car le poète se retrouve dans le prédicateur. On se rappelle avec quel plaisir il évoque des ombres : il n'a pas négligé ici ce moyen oratoire. Pour établir avec plus de force l'éminente supériorité de la Vierge, il ressuscite « toutes les anciennes dames de qui les noms et les gestes sont les plus fameux en l'Écriture sainte ». Elles surgissent à sa voix, en une longue théorie, depuis « la première qui chemina jamais sur la terre,... notre commune aïeule, Ève ». Leur style est, d'ailleurs, élégant.

« Je fus premièrement formée, dit Ève, par la main propre du Créateur, en une merveilleuse perfection de corps et d'esprit ; j'avais le plus souvent l'honneur de lui parler face à face ; les bêtes mêmes des champs, tant sauvages que privées, me portaient honneur et révérence, et ce que j'avais de spécial privilège par-dessus toutes les autres de mon sexe, je ne fus souillée, au point de mon origine, d'aucune tache de péché. Mais, en tout cela, Sainte Vierge, tu me dépasses autant que la vérité surmonte la figure, puisque ma première perfection et pureté n'était qu'un présage et ombre de la tienne. Aussi, par le fruit que tu as produit au monde, l'effet de ton

obéissance a rendu la vie immortelle à ceux à qui je l'avais ôtée par mon erreur, en leur donnant la temporelle, caduque et périssable, tellement que ma plus grande justice devant toi doit être la franche confession de ma faute et mon plus grand triomphe, ma seule humilité. »

Ces « dames », enchantées de revenir quelques instants au monde, se vantent avec une charmante sincérité [1]; elles n'ont pas d'autre but que d'accroître la gloire de Marie, car elles confessent aussitôt qu'elles lui sont, malgré tout, inférieures. Quant à Judith, en dépit de sa grandiloquence, nous préférerions qu'elle parlât moins « des éclairs de ses yeux » et qu'elle ne dît pas, même « pour délivrer ses concitoyens de péril et tout Israël de crainte » : « Il me demeure encore quelques agréables restes de cette première beauté qui fleurissait en moi durant le printemps de mes plus douces années, j'en sais bien le pouvoir, j'en connais bien les charmes. » — « La belle reine Esther » a, de même, trop fréquenté les salons et se permet trop d'esprit : « Je conduisis si bien la barque de cette affaire, par l'assistance et faveur de Dieu, qui donnait un heureux succès à mes saints artifices, qu'au lieu de périr, je fis faire naufrage à notre ennemi lui-même. » Après que « la chaste Suzanne » a « joué aussi son rôle sur le théâtre [2] », l'orateur consent à clore la procession, non sans regretter que « Rachel, Rébecca, Débora, sainte Élisabeth, sainte Anne, mère de notre glorieuse avocate, outre la mère de Samuel, sainte Marie-Madeleine, Marthe sa sœur et beaucoup d'autres illustres femmes et filles, que leur vertu fait vivre immortellement dans les histoires ecclésiastiques », ne puissent paraître et discourir à leur tour [3].

Pour juger équitablement ce procédé, il est nécessaire de se reporter à l'époque où l'employait Bertaut. De nos

1. « Je suis, dit Sarah, la mère de toute cette grande nation qui la première eut connaissance du vrai Dieu, qui seule fut appelée la Gent sainte, le royal sacerdoce et le peuple élu du Seigneur... »

2. Elle dit qu'elle ne peut se glorifier devant Marie, « non plus que la violette n'oserait se vanter de son odeur devant la rose ».

3. « Assurément, toutes poseraient à terre devant cette bienheureuse reine de pureté leurs couronnes de roses, soit vermeilles du sang de leur martyre, soit blanches de leur virginité perpétuelle. »

jours une évocation biblique n'offrirait guère d'intérêt : l'histoire du peuple élu s'étudie à peine, et la lecture des Livres saints n'est malheureusement plus en honneur. Les noms des héroïnes israélites n'éveilleraient que des souvenirs confus ; l'effet en serait singulièrement affaibli, et les auditeurs, ignorant la grandeur de Sarah, ne comprendraient pas quelle gloire son humilité procure à la Vierge. Mais, comme les récits de l'Ancien Testament étaient alors familiers aux fidèles, le prélat en pouvait librement illustrer ou fortifier sa dissertation doctrinale.

Les ombres saintes ne sont pas les seules clientes de Bertaut. Dans le sermon pour la *Nativité de Notre-Seigneur*, il fait sortir Aristote de sa tombe et lui demande son opinion sur ce mystère. Le « prince des philosophes » pérore doctement, et Bertaut, sans soupçonner le ridicule, de s'écrier :

« O Aristote, c'est ici que je t'attendais; jusques à cette heure, on a permis à la témérité de ta raison humaine de blasphémer, s'il faut ainsi dire, n'ayant pas encore appris de parler assez révéremment de si profonds mystères; maintenant, il te faut répondre à bon escient et rembarrer la faible force de tes païennes argumentations et de tes profanes sophismes. »

L'objection est, d'ailleurs, si forte, et la réponse si faible, que l'orateur pourrait obtenir un résultat contraire à ses prévisions.

Bertaut évoque encore des mânes, mais avec plus de bonheur, dans le *Sermon sur le Sacrement de l'autel*. Après avoir déploré les suites funestes des guerres civiles, la France divisée et meurtrie, les passions exaltées, les campagnes « couvertes de cendres et de sang », l'amoncellement des cadavres et des ruines, il supplie le peuple d'oublier ses querelles et d'imposer silence à ses haines. S'est-il souvenu des vers de Ronsard :

Ah! que diront là-bas, sous leurs tombes poudreuses,
De tant de vaillants rois les âmes généreuses?
Que dira Pharamond, Clodion et Clovis,
Nos Pépins, nos Martels, nos Charles, nos Loys,
Qui de leur propre sang, à tous périls de guerre,
Ont acquis à leurs fils une si belle terre[1]?

1. *Discours sur les misères de ce temps.*

Il en appelle à Clovis, Charlemagne, Godefroy de Bouillon et saint Louis, pour fulminer contre nos dissensions :

« Quel ensorcellement vous a fait prendre le verre pour le diamant, et le cuivre nouvellement sorti du fourneau pour l'or de si longtemps éprouvé? Contre qui avez-vous employé cette rare et pieuse vaillance, que nous pensions vous avoir transmise et laissée comme en héritage, aussi bien que nos terres et possessions temporelles? Nous voyons bien vos épées toutes rouges de sang, mais du vôtre propre, insensés, non du sang des Infidèles et des Sarrasins, comme nous teignions les nôtres. Et tout cela pour de fausses interprétations de quelques passages mal entendus! Le ciel en a frémi d'indignation et de courroux, et maudit l'impiété de vos armes. Et certes, chrétiens, ils diraient vrai s'ils nous tenaient ce langage, car ce n'a point été ni l'ambition espagnole, ni l'ancienne prétention des Anglais qui nous ont réduits au déplorable état où nous étions il y a quelques années. Notre seule fureur, hélas! notre seule fureur nous a détruits et non les forces étrangères[1]. Nous n'avons été vaillants qu'à notre dommage, et nos épées n'ont bien tranché que sur nous-mêmes. »

*
* *

Bertaut n'est pas moins resté l'esclave de quelques autres défauts favoris. L'un des premiers — qu'il partage avec toute son époque — est l'abus de l'érudition. Par une légère variante, il se sépare de la majorité de ses collègues : ceux-ci font un usage constant de textes anciens, en encombrent leur discussion et observent, si l'on peut dire, une dose égale ; au contraire, dans certains sermons de Bertaut, — celui de la Toussaint, par exemple, — on rencontre fort peu de citations; mais, quand le prélat se pique de science, il rançonne sans mesure toute l'antiquité.

« Je ne lis jamais les préceptes moraux du poète grec Phocyllide, que je ne sois presque forcé de croire qu'il tenait la résurrection pour chose toute résolue, ou bien, qu'environ quatre vers qui reluisent comme pierres précieuses dans le champ de son discours y ont été secrètement semés par quelques bons chrétiens, et d'une pieuse fraude supposés pour siens parmi ses autres

1. Ne serait-ce pas une réminiscence de l'épode XVI d'Horace, *Ad populum romanum*, ou de ce passage de Lucain :

Non tu, Pyrrhe ferox, nec tantis cladibus auctor
Pœnus erit; nulli penitus descendere ferro
Contigit : alta sedent civilis vulnera dextræ.

(*De Bello civili*, I, 30-33.)

sentences; car voici ce qu'ils disent, et, pour l'amour des doctes, je les prononcerai tout du long et en leur propre langage [1]. »

Et, comme Phocyllide parle, en ces vers, de la métempsycose, Bertaut peine, avec une conscience qui fait sourire, à les interpréter en faveur de la résurrection. Cette ambition puérile de paraître savant l'amène à employer aussi « des paroles païennes en sens chrétien ». Ne va-t-il pas jusqu'à s'écrier : « Par cette chaîne vraiment dorée et mystérieuse, le Tout-Puissant, Dieu des dieux, figuré par Homère en son *Iliade*, a plutôt élevé la terre à lui que la terre par sa pesanteur ne l'a fait descendre vers elle ». Et ne prête-t-il pas à David, au moment où le prophète reçoit le Sauveur dans les Limbes, « presque les mêmes termes dont Anchise est feint par Virgile avoir recueilli son fils Énée, quand il le vint trouver aux Champs-Élyséens, *Venisti tandem...* [2] ». Bertaut ne savait pas encore unir ces deux éléments qui contribueront si puissamment à la beauté de la littérature du grand siècle, l'élégance de la forme antique et l'inspiration de l'Évangile. Il s'y est évertué, mais la fusion reste incomplète : le temps, l'art et le génie l'accompliront.

Cependant, le genre d'érudition que notre auteur préfère semble inspiré par son désir de convaincre ses auditeurs. Comme il veut réfuter les objections des protestants, il ne craint pas d'étudier en chaire la valeur des mots [3]. Il prend soin, quand

1. *Sermon pour le jour de la Résurrection de Notre-Seigneur.*

2. *Ibid.* — De même, Bertaut ne s'est pas interdit de citer des anecdotes plus ou moins contrôlées, ou d'user de similitudes. On n'en retrouve plus, certes, une aussi grande profusion que dans le discours sur l'Ire, mais, de temps à autre, l'orateur ne se prive pas d'en emprunter quelqu'une. « L'Église, de qui tout le corps ensemble ne peut errer, bien que cela soit possible à chacun de ses membres à part, et qu'on peut en un tel privilège comparer à cette merveilleuse pierre de l'île de Chiros, de qui les moindres morceaux, quand elle est brisée, s'abîment au fond des rivières, au lieu que tout entière elle nage et flotte sur les eaux, l'Église, dis-je, à qui les révélations du Saint-Esprit servent d'oracles intérieurs, quand ceux des passages exprès de l'Écriture lui manquent, a depuis saintement ordonné que cette fête fût dorenavant religieusement célébrée par toute l'étendue de sa domination. » (*Sermon pour la fête de la Conception de la Vierge.*)

3. « Saint Paul ne dit point τὰ βρέφη, mais τὰ τέκνα. Quelle réponse à cela ? Saint Paul, direz-vous, entend parler des petits enfants nés depuis la sanctification de leurs parents ; mais qui vous le dit et par où le prouvez-vous ? Saint Paul ne l'exprime point. » (*Sermon pour le jour de la Circoncision.*) — Si le grec ne suffit pas, il citera de l'hébreu. (*Sermon pour le jour de la Purification de la Vierge.*) — Puis, dans le

il aborde ces passages difficiles, de prévenir charitablement la partie la moins instruite de son auditoire qu'elle peut un instant reposer son attention et vaquer à d'autres pensées[1]. Enfin, il se préoccupe moins d'amonceler les textes, pour accabler sous leur poids ses adversaires, que de les manier intelligemment. La science ne marche plus seule : la logique l'accompagne et lui dispute le terrain. C'est à l'école de du Perron que Bertaut s'est discipliné ; s'il n'a pas le talent du maître, il a, du moins, retenu ses leçons.

Un autre défaut du poète se remarque de même dans le sermonnaire : le goût de l'antithèse. Cette figure est de mise en éloquence, et les grands orateurs en usent avec une habileté magistrale. L'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre n'est-elle pas une antithèse continue : misère et grandeur, mort et immortalité de la créature? Mais ce contraste saisissant naît de l'opposition heureuse de deux fortes idées : Bertaut s'amuse trop souvent, au contraire, à heurter des mots[2].

Quant à son péché mignon, l'amour des belles pointes, il serait étrange de ne pas le lui voir commettre :

> Le public, ébloui de leur faux agrément,
> A ce nouvel appât courut avidement,..
> Et le docteur en chaire en sema l'Évangile[3].

Les chutes, toutefois, sont rares : l'habitude aidant, il ne peut s'empêcher de dire, le jour de la Pentecôte, que « sa langue

sermon inachevé *pour la fête de saint Pierre*, il dit : « Voilà le texte selon la vérité de la langue hébraïque et syriaque où l'Évangile de saint Matthieu fut premièrement écrit... Qui veut exprimer le vrai sens d'un texte pour la signification des paroles, quand on est en dispute, il faut nécessairement avoir recours à la langue originaire et primitive de l'auteur. »

1. « Je parle ici aux doctes..... C'est aux dialecticiens que je m'adresse. »

2. « Un Dieu qui ne peut avoir de commencement prend toutefois naissance en deux sortes et manières si différentes, c'est à savoir en l'une éternellement, en l'autre temporellement, en l'une toujours, en l'autre une seule fois, en l'une au ciel, en l'autre sur la terre, en l'une d'un père sans mère, en l'autre, etc... Jésus-Christ s'est appauvri, mais pour nous enrichir ; il s'est humilié, mais pour nous exalter ; il s'est fait homme, mais pour nous rendre dieux, etc. » (*Sermon pour le jour de la Nativité de Notre-Seigneur.*) — Enfin, les discours des femmes bibliques ne sont, en réalité, qu'une perpétuelle antithèse.

3. *Art poétique*, chant II.

parlera des divines langues » ; et il poussera jusqu'au *fin du fin*, en « prononçant de la seule bouche de l'âme » des discours que « les oreilles seules de la pensée sont capables d'entendre[1] ».

*
* *

Bertaut garde, en général, le ton noble, comme il sied à un homme qui a longtemps fréquenté la société polie. Il ne dédaigne point pour cela de recourir au langage familier. Allègue-t-on, contre les saints, le texte *Deo soli servies*, il réplique avec bonne humeur :

« Ce n'est pas à dire qu'il ne faille servir que Dieu seul, mais qu'il ne faut servir personne comme Dieu, fors lui seul. Car, je vous prie, ne faut-il pas que les serviteurs servent leur maître? Vraiment, je voudrais bien que mon serviteur me vînt dire quand je lui commande quelque jour : Monsieur, il est écrit en saint Matthieu qu'il ne faut servir que Dieu seul. — Allez, dirais-je, badin que vous êtes ; il ne faut servir que Dieu seul de cette espèce de servitude qu'on lui doit comme au souverain Seigneur du ciel et de la terre, mais vous, cependant, si vous ne m'obéissez, je vous châtierai, sachant bien que Dieu ne s'en courroucera pas[2]. »

Il sème de jolis détails dans ses instructions. Ne croirait-on

1. *Sermon sur la Résurrection de Notre-Seigneur*. — Ailleurs : « Les paroles que prononce le muet langage des belles âmes ». — « Nous serions bien marris d'être sages, et s'il est permis de dire ainsi, nous serions bien marris d'être marris de nous perdre. » — Il y a bien aussi de l'ingéniosité dans le passage suivant : « Le Lacédémonien qu'on mit par haine et par envie au plus indigne lieu de la danse, dit avec une généreuse rodomontade qu'on avait trouvé le moyen de rendre cette place dorénavant honorable : nous en pouvons dire autant du supplice de notre Sauveur. L'ennemi du genre humain a trouvé le moyen de rendre le gibet de la croix vénérable à tout le monde. Ce sera désormais l'ornement des couronnes impériales... » (*Sermon pour le jour de la Nativité de Notre-Seigneur*.)

2. *Sermon pour la fête de tous les Saints*. — Cette familiarité eût paru déplacée au Louvre ou à Paris ; les dames qui admiraient la courtoisie du poète et que formaient au *grand goût* Malherbe et Catherine de Vivonne, auraient été surprises et choquées d'un tel abandon. Qu'auraient-elles dit en entendant ce passage trivial : « Hé, malicieuses bêtes que vous êtes, dit saint Augustin (?), puisque vous avez besoin de faux témoins, que n'en forgez-vous, au moins, qui veillent ? Quoi ? voulez-vous prouver un fait par le témoignage de ceux qui protestent d'avoir été endormis, au temps qu'il est advenu ? — Pendant que nous dormions, leur font-ils dire, ses disciples l'ont dérobé. — Lourdaud, hé, que sais-tu s'ils l'ont dérobé, puisque tu dormais alors?... » (*Sermon pour le jour de la Résurrection*.) Mais ces mots désobligeants sont très rares.

pas entendre François de Sales? « Les plus hautes parties de l'air et les plus voisines du ciel ne sont jamais agitées d'aucun orage, et tout de même les âmes ainsi divines et célestes comme est la tienne — celle de la Sainte Vierge — jamais ne sont traversées d'aucune espèce de tentation, soit agréable, soit épouvantable, de sorte que, si la chasteté présuppose du combat ou intérieur ou extérieur, ton intégrité ne peut être justement appelée de ce nom-là, mais en mérite un plus excellent, que Dieu seul et ses anges connaissent et que les hommes ne sauraient dignement proférer[1]. » Mais, pas plus que le saint évêque de Genève, il n'évite le mauvais goût et les mièvreries sentimentales; à son tour, « il met du blanc et du vermillon sur les joues de la théologie ». Le « ramage de notre affection qu'écoutera favorablement » la Sainte Vierge, et divers traits de ce genre sont déjà ridicules[2]. Il y a pis. Bertaut n'ose-t-il pas comparer Jésus-Christ à Janus? Et, loin de comprendre l'impertinence de cet extravagant parallèle, il le prolonge jusqu'à épuisement.

*
* *

Nous avons constaté que l'évêque de Séez s'appliquait à rédiger ses sermons et ne s'abandonnait point, en prêchant, aux aventures de l'improvisation. Mais cette étude resterait incomplète, si nous négligions son talent oratoire. L'orateur n'est pas, en effet, l'homme impassible, figé dans une hautaine attitude et

1. *Sermon pour la fête de la Conception de la Vierge.* — « Lorsque après les avoir contemplées on jette l'œil sur cet astre vivant de grâces surnaturelles, on est quasi convié de leur dire : Cachez-vous, petites étoiles, cachez-vous, le soleil commence à paraître, ou, à tout le moins, la dame revêtue des rayons du grand soleil de justice. *Amicta sole...* » (*Ibid.*) — « Nous ressemblons à ces grosses paresseuses mouches qu'on appelle des bourdons; car, comme ils veulent, sans travailler, manger le miel des abeilles, nous voulons aussi, sans rien faire, recueillir le fruit des labeurs de notre souverain capitaine, et, sans l'avoir suivi en ses combats, l'accompagner en ses triomphes. » (*Sermon sur l'Ascension de Notre-Seigneur.*)

2. « Pour démêler ce nœud si difficile, véritablement il est bien besoin que le Saint-Esprit soit notre Alexandre, et la foi, la tranchante épée qui le coupe tout d'un coup. » (*Sermon sur le Sacrement de l'autel.*) — Camus dit de même : « La hache de Phocion a été employée mainte fois pour couper la redondance des mots. »

qui ne laisse tomber de ses lèvres que des paroles châtiées. Ceux-là seuls qui subjuguent leur auditoire et l'entraînent à leur suite ont reçu le don d'éloquence; mais, ils en ont aussi obtenu quelque parcelle, ceux qui savent unir à une noble pensée et à une forme élégante le mouvement qui les vivifie. N'eussent-ils pas été doués du geste, par surcroît, si leur phrase a de l'envergure, la postérité, qui les lira sans les entendre, ne leur ménagera point ses applaudissements.

Personne ne se représentera Bertaut sous l'aspect d'un tribun : il ne se plaît pas aux vivacités de son débit, ni ne se grise de murmures flatteurs. Préoccupé d'instruire, il touche par l'énergie même des idées. Dieu ne l'avait pas créé pour la chaire : « Je m'assure, dit Marin Prouverre, que quiconque prendra la peine de lire ses sermons jugera qu'ils sont remplis d'éloquence et de doctrine. Il est vrai qu'il n'avait pas la mémoire si heureuse qu'il avait l'entendement subtil, et qui, pour sa promptitude, était facile à se divertir au premier objet qui se présentait; joint qu'il n'avait commencé à parler en public que depuis qu'il avait été appelé à l'épiscopat. Il ne pouvait s'en acquitter qu'avec difficulté pour une timidité naturelle qui était en lui [1]. » Qui ne voit combien de pareilles défaillances nuisent à un orateur peu apte à l'improvisation? La seule crainte de rester court peut produire elle-même le trouble qu'il appréhende.

Les sermons de Bertaut ne sont pas, cependant, dépourvus de pathétique. Dans la plupart, ressortent des passages émanés d'une inspiration généreuse. Il connaît la valeur des apostrophes; il sait piquer l'attention [2]; et l'effet des contrastes ne lui

1. *Hist. ecclés. du diocèse de Sais.* — L'auteur ajoute, en manière d'excuse : « Mais quoi? Cette timidité est un vice de nature, duquel les plus doctes et rares esprits n'ont pu se garantir; témoin Théophraste dans l'Aréopage d'Athènes, Démosthène devant Philippe de Macédoine, Guillaume Budé et le grand Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, ayant à parler devant François I[er]. »

2. « Il faut essayer que les bienheureux anges puissent dire de nous devant la face de Dieu en telles ou semblables paroles : ce petit peuple de Séez, qui naguere étouffé par la mort du vice, s'est miraculeusement relevé du tombeau par l'effet de la résurrection du Seigneur... Fais, Seigneur, que si son habitation n'est remarquable, comme le fut autrefois Jérusalem, en pompe de maisons et fierté de remparts, elle le soit, au moins, en sainteté de mœurs. » (*Sermon pour le jour de la Résurrection de Notre-Seigneur.*)

échappe point[1]. Mais trouverait-on chez lui ce souffle de longue haleine qui tient l'auditoire en suspens?

« Le sacré vent de la parole du Christ a ruiné l'aristocratie des dieux imaginaires que le monde adorait, renversé leurs autels, abattu leurs sacrifices, détruit et terrassé leurs temples, bref extirpé tellement cette idolâtrie, quoique continuée plus de deux mille cinq cents ans auparavant, qu'il n'en reste maintenant presque un seul vestige en toute la terre, sinon quelques temples ou statues qu'on garde pour la perfection de leur art et plutôt comme dépouilles et trophées, qui témoignent la victoire de l'Évangile sur l'erreur des Gentils, que pour aucune autre considération. O saint et céleste vent, que tes vertus sont admirables, d'avoir, par de si pauvres, simples et ignorantes personnes, donné commencement et perfection au plus grand et fleurissant empire qui fut et qui sera jamais, et fait par la vertu de cette inspiration, que quand on considère les principes, les progrès et finalement la prodigieuse croissance d'une telle œuvre, on n'admire pas tant la grandeur des effets comme la petitesse et contemptibilité des causes[2]. »

Deux fragments nous ont frappé davantage, et nous voulons les citer, résolu à laisser le plus souvent parler Bertaut en ce chapitre. On le connaît si peu comme orateur, et ses œuvres encourent une chance si hasardeuse d'être réimprimées et popularisées! Ne vaut-il pas mieux permettre au lecteur de juger lui-même, que le contraindre, par un contrôle insuffisant, de s'en rapporter à notre avis personnel? Dans le *Sermon pour*

1. Après avoir rappelé que les saints ont réalisé la parole du Maître, et mérité vraiment la béatitude, il conclut : « Ils ont eu Satan, la chair, le monde, les grands de la terre, voire tout le paganisme contre eux; mais enfin, ils ont surmonté tout cela par leur admirable patience, et le démon lui-même n'a pas été si ingénieux à trouver nouvelle sorte de supplices pour les tourmenter, qu'ils n'aient encore été plus fermes à les endurer constamment. Aussi, ils cueillent maintenant, en l'éternelle béatitude, les glorieux fruits de leurs peines et les roses immortelles de leurs épines passées, jouissant perpétuellement de la vision de Dieu qui est la souveraine félicité des âmes, et goûtant des contentements qui ne peuvent tomber en aucune imagination humaine. » (*Sermon pour la fête de tous les Saints.*) Il ne craint pas les images pittoresques et hardies : « Quelle révérence ne devons-nous pas rendre à son auguste et divine majesté? Les maisons, certes, et les cloches, si elles étaient sensibles, se devraient agenouiller quand il passe par devant eux. » (*Sermon sur le Sacrement de l'autel.*) « Prescrirons-nous des limites à la toute-puissance de Dieu et lierons-nous tellement les mains à sa volonté qu'il ne puisse rien faire outre ce que nous jugerons, en notre conseil privé, n'emporter aucune contradiction? J'aimerais autant qu'on lui dit : Va, toi qui gouvernes le ciel et la terre, fais cela parce que je le trouve bon et faisable... Quelle façon de parler serait-ce là de nous autres, petits vermisseaux, à la toute-puissante majesté de notre Dieu? » (*Sermon pour le jour de la Nativité de Notre-Seigneur.*)

2. *Sermon pour le jour de la Pentecôte.*

le jour de la Purification de la Sainte Vierge, déparé par le mauvais goût, se détache en relief le passage suivant :

« Quand nous avons secouru notre prochain en son besoin, a-ce été libéralement et d'une charité chrétienne, et non pas plutôt avec cette mercenaire espérance d'une pareille, et cette condition du droit *Do ut des, facio ut facias*, qui dit que qui plaisir fait, plaisir requiert, et rend par ce moyen notre courtoisie une pure marchandise et comme un trafic de bienfaits? Bref, quelle bonne œuvre avons-nous jamais faite, ou quelle sainte résolution s'est jamais conçue en notre esprit, qui n'ait été mêlée de quelque vice, comme l'or de nos monnaies qui toujours est empiré du mélange de quelque autre alloy beaucoup moindre, ou comme le froment de certains territoires, qui jamais ne se trouve sans ivraie? Non, non, ni toi, ni moi n'avons, en toute notre vie, jamais rien fait de bien que ce n'ait été comme à regret, ou par force, ou, à tout le moins, pour quelque considération de la terre qui nous a rendus indignes de la récompense du ciel et qui détruit encore maintenant tout le mérite de nos plus saintes actions... Oh! que la loi de Dieu, que la vérité, que la justice et toutes les autres vertus auraient bien raison de nous dire en nous tançant : Ingrats et aveugles, quand cesserez-vous de marchander avec nous et de nous dire : je vous servirai volontiers, mais quels seront mes gages et mon loyer? En aurai-je de l'honneur et de la gloire en ce monde? M'en viendra-t-il quelque profit qui change ma vaisselle d'étain en argent, ou de l'autorité qui me fasse désormais respecter des autres hommes? Je voudrais bien, moi prélat et pasteur, mener une vie exemplaire aux yeux de mes diocésains ou paroissiens, mais il me fâche de voir que pour vivre si saintement il ne faut point quasi vivre du tout et que les fruits de la vertu ne sont ici mêlés d'aucunes fleurs de délices. Je voudrais bien, moi prédicateur, dire franchement la vérité, même aux oreilles des Rois et des Princes, mais je ne veux pas que la liberté de ma langue fasse courir fortune à ma fortune[1], et moins encore à ma vie; et puis, je trouve qu'il y a plus d'acquêt auprès des grands à la complaisance d'Aristippe qu'à la franchise de Diogène. Je voudrais bien, moi cavalier et seigneur, soulager mes vassaux au lieu d'en rien exiger, mais que deviendraient mes chiens et mes oiseaux et mes autres plaisirs de gentilhomme, à quoi mes rentes ne suffisent pas? Les plus noble oiseaux vivent de proie, et qui nous empêche, en les nourrissant, de les imiter? S'il y a de l'industrie à vivre de ses moyens, il y en a bien davantage à vivre de ceux d'autrui. Je voudrais bien, moi juge de province, exercer droitement la justice, mais je craindrais les ressentiments. Et puis, qui me rendrait ce que j'ai mis aux parties casuelles? On m'a bien fait sentir en l'acquisition de mon état que la justice est vénale, car, puisque la charge est à prix, pourquoi n'en sera pas aussi l'exercice? Je voudrais bien, moi marchand, être loyal en toutes mes négociations, mais je demeurerais peut-être sous le faix de la pauvreté... Bref chacun de nous dit en ses plus saintes méditations : Je trouve la vertu fort belle, je l'avoue, et désormais je me résous de la suivre; mais c'est à condition que je n'y perdrai rien, ou que

1. La pointe se glisse même dans les meilleures tirades.

Dieu me dédommagera de mes pertes en cette vie, en attendant la récompense de l'autre. O désirs, ô volontés femelles! Je vous entends bien, vous seriez bien aises d'avoir l'intégrité de Caton, pourvu qu'elle vous apportât les délices de Luculle, ou plutôt, pour parler en termes d'Évangile, vous seriez bien aises d'être le mauvais riche en ce monde, et le Lazare après la mort, mais cela n'est pas possible[1]. »

Voici enfin la péroraison du *Sermon pour la fête de tous les Saints*. Bertaut suppose qu'au dernier jour les damnés se trouvent en présence des élus, et que ceux-ci, reconnaissant parmi les malheureux blasphémateurs des frères, des amis ou des compatriotes, s'écrient :

« Misérables que vous êtes, à qui vous prenez-vous de votre perdition? Avez-vous eu faute et d'exemples et d'exhortations à bien vivre? Avez-vous manqué de guide pour vous montrer le chemin du salut?... Voyez comme les uns d'entre nous ont été lapidés, les autres crucifiés, les autres écorchés tout vifs, les autres démembrés, les autres consumés par les flammes, sans parler des supplices ordinaires, et le tout pour la foi chrétienne et pour l'observation des commandements de notre souverain Maître et Seigneur. Regardez, ils portent eux-mêmes les enseignes de leurs tourments et de leur constance; et les instruments de leurs supplices leur sont maintenant convertis en marques de triomphe et de gloire. Nulle espèce de cruauté ne s'est épargnée contre eux, et cependant, quelques tourments qu'ils aient endurés, tout ce qu'ils ont pu faire, c'est de parvenir ici par la miséricorde de Dieu qui a donné ce mérite à leurs œuvres. Et vous, insensés, vous pensiez en ne rien faisant, ou plutôt en malfaisant et vivant en toutes délices, parvenir à cette félicité suprême qui ne s'achète qu'au prix des afflictions et des perpétuels combats. Oh! que vos larmes sont tardives, oh! qu'elles sont indignes de pitié! Périssez, périssez, misérables, puisque vous l'avez voulu, ne voulant pas vous sauver quand vous l'avez pu. Vous avez été ces folles vierges qui n'avez point eu d'huile dans vos lampes quand l'époux est entré : la porte s'est fermée, et encore d'une clôture qui ne s'ouvrira jamais par aucune sorte ni de prières ni de plaintes[2]. »

On se flatterait en vain de rencontrer autant d'épanchements pieux et d'onction pénétrante chez Bertaut que chez François de Sales : ce bel esprit n'avait pas le cœur de M. de Genève. Il mêle, néanmoins, à l'occasion, le sentiment à la doctrine, et ne prêche pas exclusivement pour instruire, mais pour toucher les âmes. Témoin, entre autres exemples, cette exhortation pressante à ne pas différer la conversion :

1. *Sermon pour le jour de la Purification de la Sainte Vierge.*
2. *Sermon pour la fête de tous les Saints.*

« Ne vaut-il pas mieux l'entreprendre plus tôt que plus tard? Peut-on commencer trop tôt à bien faire? Ou savons-nous certainement que Dieu nous donnera la grâce de nous en acquitter avant que de mourir? L'épée de la menace est toujours pendante sur notre tête, et qui sait quand on rompra le fil qui la soutient?... Faisons comme les mariniers en la tourmente : car, lorsqu'ils voient que leur vie court fortune, et que ni la prudence, ni l'art du pilote ne peut résister à la violence des vents et des orages, craignant que le vaisseau ne s'ouvre et ne coule à fond sous le faix de sa charge, ils jettent eux-mêmes d'une involontaire volonté ce qu'il peut y avoir de marchandise et d'équipages, jusques à leurs biscuits et vivres propres. Nous sommes en perpétuelle tourmente sur la mer de ce monde : notre vaisseau se fend et presque s'abîme sous le fardeau de nos superfluités et sous la pesanteur de nos vices. Pour l'honneur de Dieu non moins que pour le salut de nos âmes, jetons-les au loin de nous, déchargeons-nous-en et nous en circoncisons, ne craignant point, pour nous réserver à la vie éternelle, de perdre les vanités et délices de la présente. Que si vous ne le faites pas, que si je ne le fais, je serai de ma part semblable à la cymbale qui tinte ou à l'airain qui résonne, imitant ces mercures de pierre qu'on mettait anciennement sur les carrefours pour adresse des chemins, qui du doigt montraient bien la voie mais ne la suivaient pas, et au trompette qui presse les autres d'aller à la charge et n'y va pas, et vous, de votre côté, vous ressemblerez à ces chemins pierreux, allégorisés de l'Évangile...[1]. »

En réalité, on découvrirait difficilement une veine continue de poésie ; elle n'est pas absente, mais elle est fugitive.

*
* *

Les sermons de Bertaut ne méritent-ils pas quelque considération? Sans doute, il y aurait excès à les tenir pour chefs-d'œuvre; mais qui voudra les apprécier avec mesure ne devra pas oublier à quel niveau était alors descendu le grand art de la parole sainte, si noblement représenté dans le passé de l'Église. Les défauts nombreux et graves que nous avons blâ-

1. *Sermon pour le jour de la Circoncision de Notre-Seigneur.* — On voit que Bertaut affectionnait cette image, puisqu'il l'avait employée déjà dans l'*Hymne du roi saint Louis*. Le poète a été supérieur à l'orateur :

. . . . Pareils aux Mercures antiques
Assis près des chemins pour adresses publiques,
Qui, collant au pavé leurs immobiles pas,
Du doigt montraient la voie et ne la suivaient pas.

més mettent en valeur l'effort de ceux qui ont entrepris, consciemment ou non, une réforme urgente. On a coutume d'en rapporter tout l'honneur à quelques-uns : Coeffeteau, du Perron, Cospeau, du Vair, saint François de Sales, etc. A Dieu ne plaise que nous prétendions le leur disputer ; mais l'impartialité exige qu'on ajoute à leurs noms celui de Jean Bertaut : lui aussi a joué son rôle dans cette grande entreprise. En un temps où le goût était rare, il a, d'ordinaire, évité l'excès ; il faut lire les sermons d'un Valladier[1], si célèbre et si couru, pour estimer justement ceux de Bertaut. Par son désir manifeste d'instruire les fidèles, celui-ci a montré quelle préoccupation surnaturelle s'impose au prédicateur : le spectacle n'en était point banal.

Si parfois se révèlent chez lui certains défauts communs à ses émules, c'est que la prédication subit la nécessaire influence de l'époque. Elle ne s'adresse point à la postérité ; son but est immédiat et tout apostolique. L'orateur sacré ne se propose pas d'enchanter les esprits, en leur donnant de pures impressions d'art, mais d'agir sur leurs volontés. Pour enseigner et pour convertir, « il faut, dit Pascal, se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre[2] ». Tel genre littéraire se contentera d'applaudissements rares et distingués ; il se passera même de l'approbation des contemporains, et attendra le jugement plus équitable de l'avenir ; l'éloquence religieuse ne peut pas s'isoler de la sorte, sous peine de faillir à sa haute mission. Si la littérature s'en empare et lui offre dans son domaine une place honorable, elle n'a pas

1. Voici un fragment de la préface que Valladier écrivait à la Reine, en lui dédiant ses sermons de l'Avent ; tout commentaire serait superflu : « Ce visage albastrin aux yeux de colombe, à la tresse crêpée de mille crépillons en guise des troupeaux qui repaissent errants, et comme ondoyants en vagabonds aux coteaux de Galaad ; aux deux rangées de perles orientales, blanches comme les ouailles qui sortent du lavoir, aux joues vérécondes et vermeilles comme la fente d'une grenade, aux lèvres déliées et empourprées comme un filet de soie cramoisie, d'où découle le miel avec l'ambre et le baume, est vraiment le séjour agréable où Pindare le poète faisait asseoir les Grâces carites. » — Il aperçoit tout ensemble en Marie de Médicis « le brillant des astres, la variété de l'iris, le lustre argentin et cristallin des Naïades, le bril du diamant, le feu de l'escarboucle, l'attrait de l'aimant et de l'ambre, le vermeil de la rose, la blancheur du lis, etc.. »

2. *Pensées*, XXIV, 87.

le droit d'y prétendre. Ainsi, un prédicateur qui veut remplir sa tâche reflétera, ce semble, plus qu'un autre auteur, les idées de son temps. « J'ai eu en considération la condition des esprits de ce siècle et je le devais, avoue saint François de Sales. Il importe beaucoup de regarder en quel âge on écrit[1]. »

Bertaut a plus de régularité dans l'allure, plus de méthode dans la disposition, plus de mesure dans la forme que la plupart des sermonnaires contemporains. Avec lui, le sermon devient dogmatique et pieux : plus de personnalités outrageantes ni d'injures déplacées, point de sous-entendus plaisants ni d'allusions politiques ; mais un ton général de décence et de bonne compagnie. Il reste, à la vérité, beaucoup de progrès à accomplir : le caractère évangélique doit s'accentuer ; l'attirail mythologique et les oripeaux de l'antiquité païenne, disparaître ; les arguments, se manier avec plus de souplesse ; le bel esprit, importé des salons, le céder à l'accent sincère de l'apôtre. Les orateurs ne réalisent pas encore la définition du prédicateur que donnera Bossuet : « celui qui fait parler Jésus-Christ ; » et « ils ne montent peut-être pas en chaire avec le même esprit qu'ils vont à l'autel[2] » ; mais l'éloquence religieuse pressent la beauté sévère qui lui convient. Il n'est pas exact de dire avec Voltaire : « Les sermons de Barlette et de Maillard étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français ; de ce mélange monstrueux naquit le style macaronique, c'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence digne des Hurons et des Iroquois s'est maintenue jusque sous Louis XIII[3]. » Les maîtres de la parole chrétienne ne sont pas venus, mais Bertaut, saint François de Sales, du Perron, Coeffeteau, du Vair, Cospeau et quelques autres, leur ont frayé la route. Les peintures des primitifs, sans égaler celles de Raphaël ou de Michel-Ange, révèlent déjà une noble inspiration ; ainsi les discours de ces orateurs sont-ils d'estimables ébauches. Si l'auréole qui consacre le nom d'un Bossuet, d'un Bourdaloue, d'un Massillon, a fait l'ombre plus épaisse

1. *Œuvres complètes*, IV. Préface du *Traité de l'amour de Dieu*, p. 8.
2. *Sermon sur la parole de Dieu*. Carême des Minimes.
3. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, t. I, p. 415.

autour de leurs prédécesseurs, faut-il mépriser ces ouvriers obscurs qui ont dégrossi le bloc, donné parfois avec bonheur quelques coups de ciseau et assez dessiné les contours pour laisser entrevoir la statue, mais qui n'eurent pas le génie ou la ressource de l'achever? Que toute idée de rapprochement écrasant soit écartée, et, cette précaution prise, rendons justice à Bertaut qui a devancé les maîtres.

CHAPITRE XIV

L'ÉCRIVAIN.

Application de Bertaut. — Méthode de travail. — Procédés de composition et de style. — Négligence et recherche. — Grâce, esprit, vigueur. — Versification, syntaxe et vocabulaire. — Le prosateur.

Une étude complète sur Bertaut réclame un chapitre consacré à l'écrivain. Ce chapitre même ne doit pas être le moindre, puisque l'auteur s'est appliqué consciencieusement à écrire et qu'il a limé son style avec sollicitude.

On n'ignore pas, sans doute, que M[lle] de Gournay a défendu le vocabulaire de l'*illustrissime évêque de Séez*. Cette docte personne, philologue ou théologienne suivant l'heure, — qui se mêlait à la fois de philosopher et de composer des vers, et dont l'avocat Pelletier rimait ainsi l'épitaphe :

> Vous pouvez pour quelque autre élever un cercueil,
> Mais pour elle il faudrait ne bâtir que des temples,

se crut qualifiée pour attaquer et pourfendre ceux qui oseraient desservir la langue française. Elle unit sa fortune à celle de la vieille école qui avait charmé sa jeunesse et n'hésita point à venger la mémoire de Ronsard, de du Perron et de Bertaut contre les railleries d'impertinents novateurs. Malherbe, et surtout ses disciples, n'eurent point à se louer de sa courtoisie : elle leur dit leur fait sans ménagement. Un beau jour, elle les frappa audacieusement, en plein visage, d'un volume compact, où alternaient tour à tour le ton du réquisitoire et celui du plaidoyer[1].

1. *Deffence de la poésie et du langage des poètes.*

« Je sors d'une maison, s'écrie-t-elle, où j'ai vu jeter au vent les vénérables cendres de Ronsard et des poètes ses contemporains, autant qu'une impudence d'ignorant le peut faire... Leur grand et principal refrain butte sur leur langage : on ne parle plus ainsi... Je m'efforcerai de rabattre un tel reproche ici par quelques raisons et par l'exemple précis de l'éminentissime Cardinal du Perron et de Monsieur Bertaut, illustrissime évêque de Séez, lesquels ces poètes de cabale ont mauvaise grâce à récuser comme vieux parleurs, puisqu'ils ne les ont pas récusés de leur vivant et puisque nous venons, outre cela, de les enterrer depuis un espace de temps qui se peut appeler trois mois... Il ne faut pas oublier que ces Prélats ont eu aussi les yeux repus de la lecture des poèmes à la nouvelle mode, puisqu'ils commencèrent à bruire près de vingt ans avant leur mort. Si ces esprits sublimes se sont moqués d'une telle innovation, ainsi qu'il paraît évidemment par leur constance à suivre la route accoutumée, serions-nous pas des bêtes si nous ne savions nous en moquer à notre tour[1] ? »

Les éloges que Mlle de Gournay décerne à Bertaut réclament quelque tempérament. Sans appuyer sur les qualités ou travers que nous avons signalés au cours de cette étude, il y a lieu d'observer l'écrivain dans le travail de la composition, et de résumer en une brève synthèse les mérites ou les défauts de son style.

Bertaut comprenait que la poésie ne tolère ni l'incorrection, ni la nonchalance. Dans le domaine de la prose, des œuvres mal écrites ou peu châtiées peuvent s'emparer de l'attention ou de l'estime, parce qu'elles flattent l'appétit, excitent l'intérêt ou suscitent la réflexion. En poésie, au contraire, non seulement le fond et la forme doivent concourir à la beauté du poème et se fondre en une harmonieuse unité, mais encore la noblesse des pensées et la chaleur des sentiments ne suffisent pas à sauver de l'oubli une pièce où l'expression médiocre n'atteint pas la hauteur de l'inspiration, où la monotonie du

1. *Premier traité. — Quelle est l'insolence de certains poètes nouveaux, tant contre l'art poétique et la langue française que contre nos grands auteurs : avec quelle injustice et quel préjudice des Lettres.*

rythme ne rend ni la force de la passion ni l'envolée de l'enthousiasme. « Si l'on écrit en vers, n'est-ce pas pour ajouter à la vérité du fond, dit M. Brunetière, tout ce que la magie de l'art y peut ajouter de prestige, de séduction, de splendeur? Et quelle raison aurait-on de mesurer, de cadencer, de moduler la pensée, s'il n'y avait dans la modulation, la cadence et la mesure, une vertu propre et toute-puissante, à peu près analogue à celle de la ligne en sculpture et de la couleur en peinture? » Le mot de Chateaubriand s'applique plus encore à la poésie qu'à la prose : « L'ouvrage le mieux compris est mort-né, si le style manque. » Les talents dispensés par la Providence doivent donc être mis en valeur : les timides, les oisifs ou les dédaigneux, qui prudemment les enterrent, ne les perdent pas, sans doute, mais n'obtiennent pas de récompense ; à ceux qui les font diligemment fructifier, le gain de « cent pour un ». Loin de se reposer sur ses qualités naturelles, Bertaut a soumis, dès le jeune âge, son esprit à un dur labeur. Il n'a pas seulement écouté, dans une languissante rêverie, la voix qui chantait en son âme, et n'a pas cru que de la faire entendre lui conquerrait les suffrages ; mais, après avoir sollicité les leçons des maîtres, il étudia les moyens de la discipliner, d'en adoucir la rudesse, d'en accroître la splendeur. De la sorte, il l'a domptée et assouplie, il en a tiré des sons nouveaux, s'essayant à reproduire une mélodie qui l'avait charmé, à saisir l'intonation d'un Ronsard ou d'un Desportes. Loin de faire fi du *métier*, il a perçu combien celui-ci seconde l'inspiration.

Ce trésor de connaissances, amassé dès sa jeunesse et depuis enrichi chaque jour, lui fut secourable. Il s'en servait pour étoffer ses stances ou en décupler le nombre, par le choix d'une allusion, d'un rapprochement ou d'un parallèle. S'il manquait parfois de mesure, c'est qu'en puisant il avait trop grand ouvert les mains, et que l'or ou le billon s'échappait malgré lui.

Déterminer précisément sa méthode de travail ne va pas sans embarras, car les circonstances l'ont souvent empêché de suivre une règle fixe. On s'aperçoit vite, néanmoins, que ses vers ont été ouvragés à loisir : telle pièce laisse deviner l'effort, telle strophe

porte l'empreinte des retouches. Les documents de l'époque qui nous parlent de son application, et ses propres aveux, confirment cette opinion. Mais, par l'absence de manuscrits originaux[1], nous ignorons si l'épithète et l'hémistiche se sont épanouis soudain ou s'ils ont lentement germé. Bertaut composait volontiers des vers faciles, d'où l'esprit et la grâce bannissaient la monotonie; mais il ne reculait pas devant l'ennui de la refonte. Qui sait, d'ailleurs, si les poètes de cour — dont c'était l'office d'improviser à propos — n'avaient point à leur merci, dans quelque coin de leur mémoire, un sonnet tout prêt pour la première occasion? Le thème n'était-il pas indiqué d'avance? Une modification légère pouvait de suite adapter à la situation présente des stances anciennement cadencées, et qui semblaient subitement écloses dans l'esprit fécond du rimeur.

Bertaut disposait d'une foule de procédés commodes. « Heureux, dit Joubert, ceux dans lesquels le style est une habitude de l'âme. L'habitude de l'esprit est artifice, l'habitude de l'âme est excellence ou perfection. » Pour Bertaut, le *style* fut trop fréquemment une *habitude de l'esprit* et ses *artifices* éclatent aux yeux.

M. de Balzac « aimait d'amour » l'hyperbole et la courtisait indiscrètement; Bertaut préférait, lui,

Ravauder l'oripeau qu'on appelle antithèse[2];

Il s'y est complu jusqu'à la fin de sa carrière! Encore, s'il eût choisi la meilleure forme! « Ceux qui font les antithèses en forçant les mots, dit Pascal, sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie. Leur règle n'est pas de parler juste, mais de faire des figures justes[3]. » Nous avons signalé les antithèses imitées de Pétrarque, ou redoublées, suivant la manière de Sénèque et de Lucain; c'est à chaque page qu'on devrait s'arrêter, s'il fallait cueillir toutes celles qu'employa Bertaut : à côté de gracieuses et d'éloquentes, il en est

1. La Bibliothèque nationale en possédait un autrefois, si l'on s'en rapporte au Catalogue, mais il a malheureusement disparu.

2. A. de Musset, *Après une lecture.*

3. *Pensées.* Édit. Margival, VII, 22.

de puériles ou de grotesques, recherchées évidemment pour l'effet [1].

Ronsard prônait la mythologie pour embellir la poésie française; ce fut la pierre d'achoppement de ses contemporains : Malherbe sacrifiera lui-même à l'engouement de l'époque. Mais Bertaut raffine; il donne à une divinité l'un de ses noms secondaires, et mêle dans une strophe les légendes anciennes et le dogme catholique. Le résultat est des plus bizarres : sans qu'on y pense, Jésus-Christ est tout à coup comparé à « un nouveau Décie, au trépas s'avançant ». On serait choqué d'une telle irrévérence, si l'on ne se rappelait combien la Renaissance avait sur ce point modifié les idées. Les papes ayant assigné dans leur palais une place d'honneur aux statues des dieux, les poètes ne craignaient plus d'invoquer les habitants du Parnasse, et les prédicateurs, de faire se coudoyer en leurs sermons Homère, Aristote et les Pères de l'Église. Bertaut semble, pourtant, avoir compris, au moment où il se préparait à recevoir les ordres et assumer l'épiscopat, que la mythologie était hors de saison. Mais une longue fidélité à de vieilles coutumes rend leur abandon plus difficile; « le naturel chassé revient au galop », et les anciennes passions, mal déracinées, germent et refleurissent. Privé du fonds Olympien, Bertaut se rabat sur l'abstraction, et les Vertus se travestissent, dans *Pannarette*, en belles dames, presque en nymphes.

Depuis le *Roman de la Rose*, l'allégorie triomphait. Bien qu'elle perdît de sa vogue, elle n'en était pas moins d'un service habituel; les coups répétés de Malherbe lui portèrent

1. Tu t'asservis à l'homme afin de l'affranchir...
Seul espoir des humains dépouillés d'espérance...
Et des plus assurés l'assurance douta...
Qui de rien créa tout, créa tout pour un rien.

Fréquemment les antithèses se succèdent :

Ma faute, et non ma peine, est ce qui me tourmente,
J'en soupire la cause et non pas les effets...
Et vous, fiers potentats, qui pleins de vaine pompe,
Êtes dieux sur la terre et terre devant Dieu...
Tu peux en ton silence étouffer pour jamais
Ta honte et son honneur, ta perte et sa victoire...

une sérieuse atteinte. C'est, à la vérité, un artifice qui réclame surtout de l'imagination et qui séduit par son faux éclat ; mais doit-on le proscrire de la poésie et de l'art? « Aux époques même où l'on est le plus hostile à cette sorte de mythologie arbitraire, on retrouve encore l'abstraction. On la rencontre chez Victor Hugo : dans *Les Châtiments*, nous voyons souvent des idées abstraites personnifiées comme la Justice, ou encore, dans l'admirable *Expiation*, la Déroute, « géante à la face « effarée ». C'est une sorte de nécessité des imaginations poétiques d'animer ainsi leurs pensées. Lorsqu'un poète conçoit très fortement une idée, elle devient comme extérieure à lui, elle plane au-dessus de sa tête, et il la voit réellement vivante[1]. » L'illusion n'est pas assez grande chez Bertaut ; ses allégories sont plutôt des métaphores trop longtemps filées et des comparaisons mal assises ; ou bien encore il recourt à ces figures quand la chaleur de l'émotion lui fait défaut : son esprit épargne alors à son cœur la peine de s'attendrir.

Le style de la prose, disait hardiment Ronsard, est « ennemi capital » du style de la poésie : aussi le réformateur recommandait-il les nobles figures, capables de donner aux stances un plus grand air. « Entre autres choses, déclarait la *Deffence*, je t'avertis user souvent de la figure antonomasie, aussi fréquente aux anciens poètes, comme peu usitée, voire inconnue des Français. » Et le chef de la Pléiade citait de hautes autorités mais de dangereux exemples. « Les excellents poètes nomment peu souvent les choses par leur nom propre. Virgile voulant décrire le jour et la nuit ne dit point simplement et en paroles nues : il était jour, il était nuit, mais par belles circonlocutions. » La restriction finale : « il en faut sagement user, car autrement tu rendrais ton ouvrage plus enflé et plus bouffi que plein de majesté », ne produisit pas sur les disciples de Ronsard la même impression que le conseil, et quelques-uns l'oublièrent. Bertaut usa de l'*antonomasie* pour *illustrer* ses vers et pour ne pas choquer ses lectrices délicates : on le prendrait souvent en flagrant délit de recherche indus-

1. É. Faguet.

trieuse dans la traduction d'un mot qui « blesse son oreille[1] ». Il tourne la périphrase en disciple de Ronsard et en ancêtre des précieux. S'il ose, par exemple, parler des « vers de qui souvent les blés sont dévorés », il s'arrête devant le mot *chiendent* et l'exprime par une métaphore qu'aurait signée Delille :

> ... les tiges rampants de ces mauvaises herbes
> Qui suffoquent en vert l'espérance des gerbes[3].

Est-ce à dire qu'il ait eu l'horreur du mot propre? On relèverait dans son œuvre plusieurs passages réalistes : témoin la manière dont il dépeint la « haine » que saint Louis « portait » aux femmes de mauvaises mœurs et « aux lieux impudiques[2] ». Mais ces exceptions sont rares : l'auteur glisse aussitôt et s'efforce d'atténuer la crudité des termes.

Outre les procédés, qui finissent par lasser la bienveillance la plus indulgente, nous avons dénoncé, dans la langue poétique de Bertaut, d'autres imperfections. Il n'a pas, autant que d'Aubigné ou Malherbe, cette mâle concision qui est un des éléments du genre classique : son allure est souvent alanguie. Si, d'après Musset,

> Le dernier des humains est celui qui cheville,

notre poète serait alors un triste mortel, car il surcharge sa langue d'épithètes et l'encombre de chevilles (« cent et cent fois », etc.). Il ne sait pas se maintenir au ton convenable : même dans les plus graves sujets, fatigué, sans doute, d'une dépense extraordinaire d'énergie, il n'arrive pas à garder la noblesse à la fois élégante, robuste et sobre, que l'on considérerait presque comme une qualité négative, tant elle paraît éminemment de mise.

1. Les nuages sont apostrophés ainsi :

> Et vous, grands arrosoirs de la terre altérée,
> Vapeurs, dont le corps rare est en pluie épaissie.

2. *Hymne du roi saint Louis*, p. 79.
3. *Pannarette*, p. 170.

C'est pour lui encore un obstacle très rude à vaincre, que la composition. Dans certains poèmes elle est nettement dessinée et simple de moyens, mais dans un grand nombre elle demeure flottante, ou s'accuse, au contraire, avec gaucherie. Bertaut dépasse même, à cet égard, Malherbe, qui voulait pourtant une armature forte et apparente : quand il se pique de composer soigneusement, il bâtit avec solidité et unit ses vers — ses vers légers, et parfois vides de choses — par des crampons résistants qui siéraient à de lourdes périodes. Un de ses contemporains avait remarqué la coquetterie avec laquelle il met en relief les articulations du style : « C'était, dit Moysant de Brieux, un trop docte et trop peu tendre galant, un bon couturier et un mauvais rentrayeur, c'est-à-dire qu'il ne savait pas assez l'art de faire ces liaisons imperceptibles que demandent les vers et qu'il mettait trop en œuvre les *car, mais, donc, puis, ores* et autres connexions grossières, que la prose se réserve. D'ailleurs, dans sa rime, il y avait trop de raisonnement, pour ne pas dire trop d'argument à découvert [1]. » Afin de mieux cimenter les principaux fragments de ses poésies, Bertaut ne va-t-il pas jusqu'à commencer un nouveau paragraphe en reprenant les mots mêmes qui terminaient le précédent? Quelquefois il use avec bonheur de ce procédé, le plus souvent avec un apprêt enfantin.

Il n'a pas, en outre, la notion exacte des proportions, comme le prouve l'inégalité choquante qui existe entre les parties de certains poèmes. Un prosaïsme vulgaire ternit même ses bonnes pièces; Sainte-Beuve le cite comme l'un des griefs les plus fondés qu'on puisse formuler contre lui. Le célèbre critique exagérait toutefois, — il l'a depuis reconnu, — quand il lançait cette spirituelle épigramme : « Le style de Bertaut, prosaïque et sans image, a l'air de se traîner à pas comptés pour atteindre quelques antithèses; sa période, composée à l'ordinaire de vingt à trente vers alexandrins, se déroule avec une lenteur processionnelle : on pourrait dire qu'elle se prélasse. Conjonctions, adverbes, parenthèses, tout y trouve place, tout fait

1. *Recueil de pièces en vers et en prose.* A Mlle de la Luzerne.

nombre : les phrases du Père Maimbourg, que Montesquieu conseille aux asthmatiques, ne sont rien auprès des phrases de M. de Séez [1]. » Il est vrai que la verve poétique de l'auteur s'épanche, sans qu'il essaie d'en arrêter le cours : sa phrase succombe sous le poids de vers languissants. « Ce n'est pas le tout d'avoir du talent, observe La Rochefoucauld, il faut en avoir l'économie. » Or, Bertaut, pas plus que ses contemporains, n'administra le sien avec assez de sagesse. De plus, la poésie oratoire triomphait alors, qui prête facilement à l'emphase et au lieu commun. « Savoir finir », dit Nietzsche : cela manqua surtout à notre poète. Toutefois, s'il se plaît aux développements parasites et aux longues digressions, il ne perd pas de vue le but qu'il poursuit, et il s'arrête plutôt en chemin qu'il ne s'égare : ce qu'il n'a point, c'est la sûreté du vol et de la chute.

La négligence n'est pas le pire défaut qu'on puisse lui reprocher : la recherche lui est plus familière encore. Peut-être son application lui a-t-elle valu d'être traité par Malherbe moins durement que Desportes. On n'ignore pas que le *tyran des mots* exigeait la concision : il passait volontiers condamnation à l'apparence de l'effort, pourvu que la clarté ne souffrît point de préjudice ; mais il répudiait le vers « doux-coulant », qui s'échappe à flots d'une source trop abondante. On a eu raison de s'étonner qu'en parlant de la troisième bande de poètes, à la tête de laquelle il place Bertaut et Malherbe, d'Aubigné leur ait prêté une fluidité excessive, puisque ni l'un ni l'autre n'ont excellé sur ce point. Mais, en essayant de fixer l'attention par un style volontairement concis, Bertaut n'a pas évité l'obscurité, et, « de peur de ramper », il s'est « quelquefois perdu dans la nue ».

Surtout, hélas ! le mauvais goût qui sévissait alors lui a été funeste. On ne peut lire un poète ou un prosateur de cette époque, sans être rebuté, dès les premières pages, par les taches qui les déshonorent. La sobriété, la mesure, l'inspiration saine étaient presque inconnues : flot généreux qui charriait de l'or, la

1. *Tableau de la poésie française au XVI[e] siècle*, p. 111.

littérature du temps était singulièrement troublée par du limon. L'absence de goût se révèle chez Bertaut à de nombreux indices, non seulement à la longueur de morceaux où la brièveté était requise, mais au ton léger et badin qui dépare subitement un chant grave. Il y a des jours où le poète attend en vain la visite du *démon* qui fait vibrer mélodieusement son âme; il y en a d'autres où, dans le cours d'une traversée qui s'annonçait rapide, la brise fléchit soudain; la voile retombe le long du mât, et le pilote reste livré à ses seules ressources. Il s'acharne pour suppléer à l'inspiration, il enfle la voix pour se donner l'illusion de la grandeur; les hyperboles arrivent péniblement sous sa plume, et nulle ne lui paraît déplacée; les apostrophes et les exclamations se succèdent, les énumérations envahissent les strophes, quand les extravagances ne viennent pas offrir leur désastreux concours. A ce moment, notre auteur sort « du naturel et de la vérité » et se précipite dans la rhétorique, traduisant, imitant, s'accrochant, en désespoir de cause et faute de meilleure aubaine, à de vieux souvenirs, à quelque lambeau mythologique ou lieu commun oratoire. On dirait un élève de seconde en présence d'une *matière* de vers latins : alors s'échappent « les paroles sans pensée et les pensées sans âme ».

Ce n'est pas seulement aux heures de sécheresse, où Bertaut s'obstine à rimer, qu'il verse dans le prosaïsme. Il ne savait pas, comme plus tard Mme de la Fayette, qu'« une période retranchée d'un ouvrage vaut un louis d'or, et un mot vingt sous ». L'attrait des vastes poèmes a contrarié son application : à l'exemple de ce nocher que dépeint Virgile, il a été emporté par le courant, pour n'avoir point ramé avec une persévérance égale. On croirait même qu'il s'abandonne voluptueusement à la dérive.

S'il avait eu plus de goût, il aurait pris avec la syntaxe latine des coudées plus franches : non content de calquer les laborieuses périodes, il les complique et les entrelace encore. Pourtant, la phrase principale est, d'ordinaire, assez courte; mais une série de propositions finales ou consécutives s'y soudent avec plus ou moins de netteté : quatre vers en remorquent souvent une

vingtaine. L'emploi fréquent des alexandrins à rimes plates n'était pas, non plus, de nature à soulever le poète et à lui donner des ailes. Ce genre de versification est, en effet, périlleux : quand la pensée n'a pas assez de force et d'ampleur, les bornes de l'alexandrin lui sont un champ trop libre ; il faut alors mettre de la bourre pour empêcher le ballottement, et de là proviennent les épithètes oiseuses, les chevilles agaçantes et l'abondance facile.

On excuserait plus aisément Bertaut, s'il s'était contenté de ces lourds *moellons* pour garnir ses vers; mais les jours où ne suffisaient pas les réminiscences antiques, — comme aussi les jours où il traversait une crise de mauvais goût, — il « se travaillait, autant que Damis, à dire des bons mots »[1]. Que de rapprochements pénibles[2], que de vocables chatoyants, que de mièvrerie précieuse! Il faudrait citer le passage où Bertaut déclare que « ne pouvant être le coutelas de Henri IV, il sera sa trompette », — les transformations multiples que subissent ses yeux, et dont la moindre est de devenir « des surgeons d'eau coulante pour pleurer ses malheurs », — et des métaphores comme celle-ci :

> ... Payer la fureur qui tant d'esprits affole
> Par l'hellebore pur de la sainte parole, —

traits d'esprit « qui font grimacer un style sérieux ». Au lieu de cet « airain de Corinthe, tout frémissant encore du feu divin de l'enthousiasme et de la foi », comme Caro définissait la poésie, c'est un métal qui reluit mais ne vibre pas.

Et dire que ce pitoyable défaut fut tenu, de son temps, pour l'une des qualités les plus recommandables du poète! « M. Bertaut, avouait Charles Sorel, eut une poésie surprenante par ses pointes[3]. » — « Sans Sénèque, reprend Colletet, Bertaut n'eût

1. *Misanthrope*, acte II, sc. v.

2. Tu fais que sa couronne est de paix couronnée.

3. *Bibliothèque française*, X.

jamais si bien fait résonner les muses et n'eût aussi jamais touché nos esprits de si vives ni de si fréquentes pointes[1]. » Et Claude Trellon de renchérir :

Tes pointes, tes beaux vers, font naître en mon courage
Je ne sais quel désir qui me met hors de moi [2].

On sait en quoi consiste la pointe : c'est une métaphore poussée à ses extrêmes limites, le petit ruisseau, affluent de l'affluent d'une rivière. Les précieux en consacreront l'usage, mais, avant eux, Bertaut s'est aventuré loin sur cette voie. Certaines pointes sont innocentes, et le duc de Montpensier aura souri en apprenant qu'

Il n'est point de vertu sous la voûte des cieux
De qui son bel esprit ne soit le digne temple,
Comme le Panthéon l'était de tous les dieux [3].

D'autres ont amusé le poète [4]; — plusieurs sont enfantines [5]; il en est de plus compliquées et qui ont coûté visiblement à l'auteur [6]; le mauvais goût en aggrave quelques-unes : Henri III, apprenant la mort de Catherine, voit « changer

Sa couronne de fleurs en couronne d'épines
Et ses lys se sécher jusques à leurs racines.

Enfin, certaines sont tellement « spirituelles » qu'elles exigent

1. *Discours sur l'éloquence.*
2. *La muse guerrière.*
3. *Sur le portrait de Mgr le Duc de Montpensier*, p. 288.
4. L'arbre de mort produit le doux fruit de la vie.
J'ai fait mourir mon âme, encore qu'immortelle, etc.
5. En voyant Marie de Médicis,
On doute qui des deux a des charmes plus forts :
Ou l'extrême beauté des vertus de son âme,
Ou l'extrême vertu des beautés de son corps.
(*Chant nuptial*, p. 47.)
6. ... Quant à l'autre vie, à la Parque sujette,
Le soleil voit-il bien quelqu'un qui se promette
De ne la finir point, puisque c'est seulement
Pour prendre quelque fin qu'on prend commencement.
(*Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 126.)

de la réflexion pour être comprises [1]. Qui voudra, d'ailleurs, s'édifier sur « les belles pointes de M. Bertaut », n'aura qu'à ouvrir ses œuvres au hasard : telle pièce de vers — le *Sonnet sur le présent d'un vase de cristal* — est une série de pointes. Bertaut a malheureusement conscience de son esprit ; d'après Malherbe « pour faire la dernière strophe, il fait les trois premières insupportables ». Que n'a-t-il eu « le juste tempérament d'esprit, qui forme, selon Balzac, la parfaite expression des choses et la noble manière d'écrire [2] » ! On peut admirer chez lui de nobles périodes, de grands mouvements, des traits délicats, mais l'ensemble reste imparfait.

* * *

Serait-il, donc « un de ces modèles à éviter, dont on cite quelques phrases à jamais ridicules pour décourager les imitateurs » ? Ses qualités sont assez nombreuses pour compenser ses défauts.

Bertaut excellait dans l'art de rimer un sonnet ou de trousser un madrigal. Il a le don de relever par une expression piquante la fadeur d'un éloge, et de franchir avec élégance un obstacle qu'il a pris plaisir à se créer lui-même. A M. de Bourgueil, « prélat jeune d'ans », il dira :

> Fais que ton bel esprit ne nous démente point
> Au présage conçu de tes grâces futures,
> Ou s'il nous fait mentir, comme je le prévoy,

puis, après un arrêt imperceptible, il ajoutera souriant :

> Que ce soit nous prouvant qu'en nos premiers augures
> Nous ne nous étions pas assez promis de toy [3].

Bien qu'il ait trop imité Pétrarque, la plupart de ses vers ne

1. Quand trepassa Ronsard...
   ... Ce jour-là mourut la mort de l'ignorance.

2. *IVe dissertation critique.*

3. *A Monsieur de Bourgueil*, p. 300.

ressemblent plus cependant aux ballades, rondeaux et autres *épiceries* que du Bellay qualifiait de pernicieuses pour la langue. Quelle grâce dans ces chansons que les nobles dames répétaient, en s'accompagnant sur le clavecin ou l'épinette! Tantôt, le tour est vif, plein de gaieté sautillante, entraînant les esprits dans une joyeuse farandole [1]; tantôt il est mélancolique : l'âme se berce en sa rêverie pour calmer sa souffrance ou distraire son ennui [2]. Aussi, ses chansons jouirent-elles d'une vogue qu'elles n'avaient pas encore perdue à l'époque de Mlle de Scudéry. « J'ai vu de lui des chansons, dit Théodore, « que mon maître à chanter des vers français m'a apprises. — « Ah! Madame, répondit Saint-Gelais, il faudrait, pour la gloire « de mon ami, en chanter quelques-unes, et je vous dirais de « ses vers tant qu'il vous plaira sur toute sorte de sujets, car « j'en ai la mémoire remplie. — Je le veux bien, dit-elle, à « cette condition-là, mais il vaudrait mieux faire entrer celui « qui me les a apprises, qui chantera mieux que moi. » La compagnie ayant prié Théodore de chanter, elle le fit après avoir dit que la chanson qu'elle allait dire n'était qu'une demi-déclaration d'amour fort galante. Toute la compagnie trouva cette chanson fort jolie et d'un tour galant [3]. »

Outre l'élégance et l'harmonie de l'expression, il y a chez Bertaut une demi-teinte de sensibilité, une mélancolie douce qui émeut sans attrister. Si l'empreinte du temps est marquée sur sa phrase, celle-ci n'en est pas moins déjà exacte et régulière; malgré certaines inversions et des tours démodés, on pressent la langue du grand siècle.

Mais on diminuerait Bertaut en faisant de lui seulement un orfèvre qui ne connaissait pas l'enclume puissante où se forgent « les vers souverains ». Sainte-Beuve se trompe quand il déclare que « Bertaut a une absence continue de fermeté ». Une fibre mâle et « cornélienne à l'avance » était en notre auteur, et c'est quand elle vibrait sous le souffle héroïque

1. *Chanson*, p. 374.
2. *Chanson*, p. 355.
3. *Conversat. nouvelles sur divers sujets.*

qu'il composait les plus belles strophes. Il faut l'évoquer surtout, aux heures d'inspiration et de lumière : alors, il planait au-dessus des broussailles de l'érudition et des fadeurs de la galanterie, et jetait en accents larges et vigoureux le chant de son âme émue. Voilà les heures suaves et fécondes de sa vie de poète, où la langueur des sonnets et l'afféterie des stances disparaissent, où s'épanouissent les vers sains, robustes et généreux, aux « parfums vigoureux et purs comme ceux de la vigne en fleurs[1] ». Desportes avait obtenu du succès dans le genre gracieux; Bertaut acclimata le style noble et ramassé. Il reprit la tentative de Ronsard, et, avec d'Aubigné, fournit à Malherbe des esquisses ou des modèles. Il composa même plus d'une de ces tirades sentencieuses et héroïques qui auront si grand air sur les lèvres d'un Sanche, d'un Rodrigue ou d'un Horace, quand le génie de Corneille aura, en conservant leur force, atténué leur rudesse.

Aussi Racan déclarait-il, dans sa *Harangue prononcée devant l'Académie française*, le 9 juillet 1635 : « Les esprits médiocres, qui n'ont jamais hanté que les collèges, font un si grand mépris de notre langue, qu'ils ne pensent pas qu'ils s'y puisse rien faire de raisonnable. Ils ne craignent point d'appeler divin et incomparable le plus fin galimatias de Pindare et de Perse, et se contentent d'appeler agréable et joli les vers miraculeux de Bertaut et de Malherbe[2] ». Desmarets parle à son tour de « l'honneur qui est dû à Bertaut pour avoir rectifié la poésie française ». Dans sa *Requête des Dictionnaires*, Ménage le classe parmi « les maîtres du langage :

. . . ces maîtres du langage,
Les Amyot et les Ronsard,
Les du Bellay et les Tyard,
Les Bertaut[3].

Plus tard, en son *Discours sur les œuvres de M. Sarrasin*, il ne

1. P. Gratry.
2. Racan, *Œuvres*, I, p. 247.
3. *Hist. de l'Académie*, édit. Livet, I, 478.

distingue pas entre Malherbe et Bertaut. « La poésie française avait été gaie et folâtre du temps de Marot et de Mellin de Saint-Gelais. Et quoique depuis elle eût encore paru quelquefois avec le même visage, néanmoins les grands génies de Ronsard, de du Bellay, de Belleau, du cardinal du Perron, de Desportes, de Bertaut et de Malherbe, plus graves et plus sérieux, l'avaient emporté par-dessus les autres, et nos Muses commençaient à être aussi sévères que ce philosophe de l'antiquité qu'on ne voyait jamais rire[1]. »

Boileau lui-même décerna ce compliment flatteur à notre poète : « L'antiquité d'un écrivain, dit-il dans ses *Réflexions critiques*, n'est pas un titre certain de son mérite, mais l'antique et constante admiration qu'on a toujours eue pour ses œuvres est une preuve sûre et infaillible qu'on les doit admirer... Ce n'est donc point la vieillesse des mots et des expressions dans Ronsard, qui a décrié Ronsard ; c'est qu'on s'est aperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyait voir n'étaient point des beautés, ce que *Bertaut*, Malherbe, de Lingendes et Racan, qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup à faire connaître, *ayant attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue française*[2]. »

*
* *

Telles sont les grandes lignes d'une étude sur Bertaut écrivain. Il reste à rappeler, dans un examen très bref et dénué de prétention philologique, les particularités de sa langue et de sa versification.

L'œuvre de Bertaut comprend de longs poèmes (*Pannarette*, *Hymne du roi saint Louis*, etc.), des discours, des élégies, — que Malherbe relèguera parmi les genres inférieurs, parce que les vers ne sont pas rythmés en strophes, — des cantiques et paraphrases de psaumes, des épitaphes, des cartels et récits pour ballets, un dialogue, des *fantaisies*, deux ana-

1. *Disc. sur les œuvres de M. Sarrasin*, édit. de 1663, p. 50.
2. *VIIe Réflexion critique sur Longin*, 1693.

grammes, trois épigrammes[1] et une cinquantaine de sonnets[2].

La forme préférée par le poète est celle des stances. L'auteur du *Sommaire discours de la poésie* lui en attribue même l'invention. « Les stances, dit-il, invention, selon mon opinion, de du Perron ou de Bertaut, ont éteint le sonnet, s'il est permis de dire ainsi, et lui ont ôté ce lustre et cette beauté éclatante qui le faisait estimer il n'y a que vingt ans... La stance est infiniment aimée des poètes de ce temps, qui l'ont élevée à ce point d'honneur où elle est. » Est-il juste d'accorder à notre personnage la gloire d'une telle découverte ? Ses innovations rythmiques — si même il eut l'audace d'en tenter une — n'ont pas cette valeur. Pierre Delaudun d'Aigaliers écrit, en effet, dans son *Art poétique*, publié en 1598, que les stances « ne laissent pas maintenant d'être en vogue... Desportes en a fait beaucoup en ses œuvres et autres poètes. Il n'y en a guère en ce temps qui n'en fassent[3] ». Ronsard en avait composé, mais Bertaut patronna ce genre de poésie que consacra Malherbe. Il eut seulement le tort d'adopter un mode trop simple, où, suivant Delaudun, « à la fin de chaque couplet, il y a pause et fin de sens (*stare*) ». C'était se condamner à la monotonie, puisque les mêmes effets d'harmonie se reproduisaient inévitablement. La *sagesse* lui conseilla peut-être de s'en tenir prudemment à une méthode

1. Nous reproduisons ici une épigramme du poète, qui n'est dans aucune édition de ses œuvres, et qu'il adressa en 1597 à Jacques de Camp-Ront, prêtre du diocèse d'Avranches. Celui-ci avait édité un livre de jurisprudence, *Psalterium juste litigantium*, auquel Dupin aîné fit, à deux reprises, l'honneur d'une étude. Bertaut écrivit « à l'auteur de ces cantiques » :

> Te laisser vivre en paix c'eût été notre perte,
> Toi qui contre un malheur te faisant guerre ouverte
> Pour être aidé du ciel as ces hymnes construits :
> Ains d'une pitié saintement inhumaine
> On te dût souhaiter d'être souvent en peine,
> Puisque de tes travaux naissent de si bons fruits.

(*Jacobi de Campront presbyteri Abrincensis Psalterium juste litigantium*. Parisiis, apud Jam. Metayer, 1597, petit in-12 de 66 feuillets). A la fin du volume se trouve un chapitre : *Explicatio litis*. — Dupin s'est occupé de ce livre « aussi rare que singulier » dans ses *Règles de Droit et de Morale*, p. VI, et dans sa Bibliothèque choisie des ouvrages de droit.

2. « Le cardinal du Perron, Jean Bertaut, évêque de Sees et François de Malherbe, dit Colletet, rétablirent en quelque façon le sonnet et lui donnerent de nouvelles grâces. Mais, comme ils n'en composerent que fort peu, on peut dire que la perfection du sonnet n'était due qu'à notre siecle. » (*Disc sur le sonnet*.)

3. Ce détail est rapporté par M. Allais, *Malherbe et la poésie*, etc., p. 250.

qui cadrait mieux avec la pénurie de ses moyens. Ses stances et ses strophes sont, d'ordinaire, de quatre, six ou huit alexandrins; pourquoi renonça-t-il à la belle strophe de dix vers, inventée par Ronsard et reprise par Malherbe comme la plus lyrique? Voilà une nouvelle preuve de sa *retenue* : loin de lui en faire un mérite, il faut l'en réprimander. Mais, malgré sa prédilection pour les stances, Bertaut ne s'y est pas exclusivement renfermé.

L'alexandrin est le vers qu'il emploie régulièrement dans ses élégies et dans ses stances. Son œuvre présente aussi d'autres rythmes. Tantôt il glisse deux vers de six pieds au milieu d'une strophe d'alexandrins (12 + 6 + 12 + 12 + 12 + 6 + 12 + 12) [1]; tantôt il commence une strophe par deux vers octosyllabiques et la termine par deux alexandrins (8 + 8 + 12 + 12) [2]; tantôt il ajoute à trois alexandrins successifs un vers de six pieds (12 + 12 + 12 + 6) [3], ou réciproquement fait reposer trois hexamètres sur un alexandrin (6 + 6 + 6 + 12) [4]. Parfois, dans des stances ou des chansons [5], il recourt aux vers décasyllabiques et ne dédaigne ni les vers de huit pieds, ni même ceux de sept, qu'on remarque souvent chez Ronsard. Enfin, il intercale un vers de quatre syllabes parmi des hexamètres (6 + 6 + 6 + 6 + 4 + 6 + 6 + 6) [6].

Le nombre des strophes ou des stances varie : certaines pièces en ont six, d'autres vingt-quatre et trente et une. Bertaut n'a pas de mesure préférée.

Ses différentes sortes de rimes valent aussi qu'on les signale. Les alexandrins à rimes plates forment la plus grande partie de son œuvre : il les choisit pour ses longs poèmes, l'*Hymne du roi saint Louis*, *Bourgueil*, *Timandre*, *Pannarette*, la traduction du deuxième livre de l'*Énéide*, ses élégies et ses discours. Comme Ronsard et Marot, il rime ainsi les sixains :

1. *Cantique en forme de complainte*, p. 26.
2. *Chanson*, p. 354.
3. *Complainte*, p. 483.
4. *Chanson*, p. 355.
5. *Chanson*, p. 351-358.
6. *Chanson*, p. 357.

A A B C C B ou B B A C C A[1]. Ses quatrains affectent les rimes suivantes : B A B A. Dans les strophes de huit vers, il emploie les mêmes rimes que Ronsard : B A B A C E C E ou A B A B E C E C. D'autres rythmes sont : A B A B E E ou B A B A C C, que nous trouvons dans une complainte[2]. En quelques quatrains les rimes sont embrassées A B B A[3] ; en d'autres, elles alternent A B A B[4], en d'autres enfin elles sont plates A A B B[5]. Les mètres et l'entrelacement des rimes ne sont donc pas aussi variés que ceux de Ronsard ; Bertaut s'est contenté de certains rythmes auxquels il est demeuré fidèle. Il eut peur, sans doute, d'être démonté en caracolant sur un coursier qu'il connaissait mal : des *haquenées* plus modestes lui suffirent.

Avec les rimes il se permit plus d'une liberté. Si, en général, il les croise régulièrement, il oublie parfois ou néglige de le faire[6]. L'usage accordait alors aux poètes assez de fantaisie : ils avaient, semblait-il, reçu du ciel le privilège des *licences*, comme, sous *son influence secrète*, ils étaient favorisés d'une noble pensée et d'un généreux sentiment : *Verbis imperare, non servire debemus*. Ronsard le déclarait : « Je suis d'avis de permettre quelque licence à nos poètes français[7]. » Malherbe, au contraire, intransigeant sur le choix des mots et sur leur sens exact, aurait trouvé maint prétexte à critique dans l'œuvre de Bertaut, s'il l'avait exécutée avec autant de rigueur que celle de Desportes. Il menaçait, pour censurer les fautes de ses adversaires, de « faire des livres plus gros que leurs livres mêmes ». Mais, pour *oublier* quelques sujets et *manger* quelques voyelles, pour *mélanger* les temps et *faire heurter les diphtongues avec les qui*, Bertaut n'en exerce pas moins une surveillance plus ai-

1. Nous choisissons les voyelles pour les rimes masculines et les consonnes pour les féminines.

2. *Complainte*, p. 172.

3. *Chanson*, p. 354.

4. *Chanson*, p. 371.

5. *Complainte*, p. 483.

6. Est sage et bienheureux
Et tout ainsi...
(*Chanson*, p. 357.)

Malherbe s'est aussi parfois écarté de cette règle.

7. Préface de la *Franciade*, III, 26 ; III, 8.

guisée que Desportes; il se rapproche davantage de Malherbe pour la régularité. Celui-ci aurait pourtant noté des distractions dans la versification, des hiatus — très rares[1] — et des cacophonies[2]; il aurait blâmé des élisions incorrectes[3], et plus d'une fois écrit en marge *moellon, moellon*, à l'adresse des chevilles ou des adjectifs oiseux. Surtout « le grammairien en lunettes et à cheveux gris » aurait souligné avec impatience la faiblesse de certaines rimes. « Rien ne sent davantage son grand poète, disait-il, que de tenter des rimes difficiles. » Or, si Bertaut réalise souvent, par la richesse et la sonorité des siennes le vœu du réformateur, il se contente aussi de rimes inexactes ou faciles, mariant, à l'occasion, une brève et une longue, un simple et un composé, ou des composés du même mot[4].

Il se faisait du rôle de poète une idée plus noble que celle d'*arrangeur de syllabes*, et Mlle de Gournay traduisait son sentiment quand elle s'écriait : « Oh! que les écrivains, qui possèdent les grandes vertus, sont assurés d'avoir de quoi couvrir les petits vices, si vices il y a; vainqueurs et triomphants qu'ils sont des grandes entreprises, daigneraient-ils chercher quelque gloire à montrer qu'ils savent recoudre leurs chausses, cela sonne à se parer de menus scrupules et des affiquets de la ver-

1. « Clef qui nous a ouvert... » (*Cantique*, p. 10.) — Bertaut aurait pu répondre à Malherbe qu'il n'était pas lui-même invulnérable, car M. Gasté a publié des vers du censeur, où baillent aussi des hiatus.

> Celui qui fou osait attendre leur lumière.
> (Gasté, *La jeunesse de Malherbe.*)

2.
> Et souvent ne sachant en son cœur misérable
> Que c'est qui comme cause en doit être accusé.
> (*Élégie sur le trépas de feu M. de Noailles*, p. 195.

3.
> Et pour ce, o belle Nymphe, allège ta tristesse.
> (*Sur le trépas de M. de Ronsard*, p. 127.)

4. Voici un exemple, pris au hasard, de sa manière de rimer : dans le *Cantique sur la naissance de Mgr le Dauphin*, nous trouvons dix rimes négligées (advienne, souvienne, promets, désormais, etc.), quatre-vingt-six rimes suffisantes ou pleines et quatre-vingt-dix rimes riches. — « Considérons, dit Mlle de Gournay, ces trois poètes, Ronsard, du Bellay et Desportes, l'Eminentissime cardinal du Perron avec eux et avec lui Monsieur Bertaut, illustrissime évêque de Séez; ces deux fort religieux et des plus francs de licence riment-ils pas à tous coups de la *chair* et *cher*, où l'on remarquera non seulement diphtongue contre voyelle et disparité de lettres, mais discordance de prononciation presque en tous les quartiers de la France, hors Paris et la Cour. » (*Advis*, liv. I, p. 329.)

sification. Et puis, qu'est-ce de vouloir asservir la poésie, je ne dis pas à la religion, c'est le point où ces prélats achevèrent de la porter, mais bien à la superstition des rimes ou à quelque chicane de mots et manière de parler, suivant le style de ces modernes, sinon mettre un gentil et généreux cheval au bagage ? Les poètes jetés au moule de ce temps sont valets de la rime et de la grammaire, légères aides et simples suivantes de la Poésie[1]. »

Pour la coupe des stances, notre auteur ne suit pas de règle fixe : ainsi, dans le *Cantique sur la naissance de Mgr le Dauphin*, vingt-six strophes ont les deux tercets séparés par une pause ; mais cinq strophes (4, 6, 11, 12, 17) s'écartent de cette loi. Malherbe n'aurait pu le gourmander pour ces variantes, puisque lui-même diversifiait la coupe des sixains ; c'est Maynard qui lui enseigna qu' « une pause au troisième vers des stances de six était nécessaire pour la perfection ». Il aurait, toutefois, critiqué chez Bertaut des césures indécises, qui ne partagent pas le vers à l'hémistiche en deux parties égales. Sainte-Beuve blâme précisément Malherbe de son « aversion » à l'endroit des enjambements et des césures variées. « Pour nous, écrit-il, nous aimons mieux la cadence souple et brisée des alexandrins que de les voir marcher au pas, alignés sur deux rangs comme des fantassins en parade[2]. » Bertaut a respecté souvent la règle des deux hémistiches séparés ; il s'est, néanmoins, permis quelques coupes harmonieuses ou expressives :

Le ciel | dans l'océan secouer ses étoiles,
Les vaisseaux | sur la mer cinglant à pleines voiles.
. . . . il se sentit ravir
Un objet | dont son œil ne pouvait s'assouvir[3].
O mort | triste repos de tout ce qui respire,
Bien vois-je | qu'obstinée en ton inimitié...[4].

De même, il se montre, envers l'enjambement, moins ti-

1. *De la façon d'écrire de Messieurs l'Eminentissime cardinal du Perron et Bertaut, illustrissime évêque de Seez*, p. 468.

2. *Tableau de la poés. franç. au XVIe siècle*, p. 149. — Mlle de Gournay protestait déjà contre l'obligation de finir toujours le sens avec le vers.

3. *Timandre*, passim.

4. *Complainte*, p. 325.

moré que Desportes, et s'honore de quelques trouvailles heureuses.

A défaut de savantes remarques, le vocabulaire poétique de Bertaut exige de brèves observations. Pour enchaîner régulièrement ses longues phrases, notre écrivain essaya de pratiquer le conseil de Ronsard et de J. du Bellay : « Tout ainsi, déclarait la *Défense*, qu'entre les auteurs latins les meilleurs sont estimés ceux qui de plus près ont imité les Grecs, je veux aussi que tu t'efforces de rendre au plus près du naturel que tu pourras, la phrase et manière de parler latine... » Il *imita* donc sans hésiter la syntaxe latine, oubliant peut-être d'observer le correctif du Maître : « ... en tant que la propriété de l'une et l'autre langue le voudra permettre ». Les latinismes sont nombreux dans son œuvre. Il construit directement l'infinitif avec ou sans sujet :

> Voyant cette promesse au vent s'en être allée[1]...
> Sont encore entendus sa mémoire vanter[2]...
> Son règne être le nom d'un siècle de tous biens[3]...

L'infinitif permute avec le substantif :

> Puisque par le malcroire on détruit le bienfaire[4].

Le subjonctif remplace l'indicatif (« nul qui vive ici-bas ») — et la tmèse se rencontre à l'impératif de certains verbes :

> Las ! fuis-t'en, me dit-il[5].

Les compléments des verbes tolèrent quelques licences :

> Regarde à moi qui suis le monarque céleste[6]...
> Eux de qui la fureur songeait des diadèmes...

Le participe absolu, que Mlle de Gournay s'escrimait à défendre n'est pas dédaigné[8] :

1. *Œuvres*, Édit. Chenevière, p. 123. — 2. P. 72. — 3. P. 58. — 4. P. 33. — 5. P. 6. — 6. P. 255. — 7. P. 127.

8. « L'ablatif absolu, naturel en français, que ces Messieurs querellent aussi, ne

Afin que s'apaisant nos discordes civiles
Nous voyons... [1]

La suppression de l'article était trop commune au XVI[e] siècle pour que nous la retrouvions avec surprise chez Bertaut [2]. Elle lui fait confondre, selon l'usage du temps, le comparatif et le superlatif relatif :

Étaient de son conseil les oracles plus saints [3].

La coutume le porte encore à répéter fréquemment le sujet :

Qui chérit le trophée, il aime la victoire [4].

Le pronom *il* n'est point séparé, par un *t* euphonique, du verbe à désinence muette :

Bien semble-il convenable aux lois de la raison [5] ;

et les pronoms interrogatifs sont construits directement, sans le secours de *ce* : « Prouver aux esprits

Que peut l'intégrité [6].
Encore ai-je senti que peut l'heure funeste [7]. »

Le pronom indéfini figure dans des cas où nous le supprimerions, et manque, en revanche, quand son emploi nous semble indispensable :

Jamais belle âme et sainte y mérita de vivre [8].

Les adjectifs se transforment en substantifs, ce qui est un des caractères propres du genre précieux :

L'étincelant acier bouche l'étroit des rues [9].

manque pas à nos deux Prélats, dont je ne prends pas la peine d'alléguer les lieux, puisque cette façon de parler est ordinaire partout, outre sa bienséance, et renforce en temps et lieu notre langue, l'abrégeant à son grand besoin. » (*De la façon d'écrire*, etc.)

1. *Œuvres*, p. 5. — 2. « L'amour et bonté paternelle ». P. 5. « Et bien qu'infinis dons ». (P. 446).

3. P. 67. — 4. P. 215. — 5. P. 4. — 6. P. 94. — 7. P. 127. — 8. P. 197. — 9. P. 257.

Ils sont aussi très souvent employés dans un sens adverbial, comme chez Ronsard :

> Et soigneux dispenser la céleste pâture[1]

Les adverbes *pas* ou *point* sont prodigués :

> . . . . du trait le plus piquant
> Qui fasse point saigner une âme en l'atteignant[2].

L'auteur se permet des ellipses que nous regarderions comme de grosses fautes. Que penser de la suivante, où il sous-entend un, ou peut-être trois relatifs nécessaires : « Sainte clef,

> Qui fermes et nul n'ouvre, ouvres et nul ne ferme[3].

Et de celle-ci, où la prétention de faire « court et net » est visible?

> Tu la rends grande Reine, Elle, toi prince heureux[4].

Il sous-entend de même *quand*, sans le remplacer par *que* :

> Quand le juge se montre avocat du coupable
> Et l'objet de l'offense est l'auteur du pardon[5].

Glissons sur les ellipses de l'auxiliaire et du verbe, régulières ou non, pour parler des inversions assez nombreuses. Ronsard avait déclaré : « Tu ne transposeras jamais les paroles ni de ta prose, ni de tes vers, car notre langue ne le peut porter, non plus que le latin un solécisme[6]. » Mais Bertaut « trouva bon » parfois, comme J. du Bellay, « de mettre la charrue avant les bœufs ». On rencontre chez lui l'inversion du sujet, rejeté après le verbe : « Bien semble-il — jà fut-il ;

> Mais si ne peut son cœur plein d'un funèbre augure[7];

— l'inversion du sujet, intercalé entre l'auxiliaire et le verbe :

> Soit à jamais sa gloire en notre âme adorée[8];

1. P. 75. — 2. P. 189. — 3. P. 10. — 4. *Œuvres*, p. 61. — 5. P. 9. — 6. *Franciade*. Préf. *Œuvres*, III, 26. — 7. *Œuv.*, p. 136. — 8. P. 25.

— l'inversion du complément direct, indirect ou circonstanciel :

> Combien sa main voulant le péché surmonter [1]...
> Tant de votre éloquence enchanté je devins [2]...
> L'éternel souvenir dans son âme n'en grave [3]...

— l'inversion du participe placé avant le mot auquel il se rapporte :

> ..... s'apaisant nos discordes [4].

Ajoutons que dans une phrase Bertaut change de construction, ou garde, au contraire, la même avec deux verbes qui en exigeraient de différentes, et qu'il mélange les propositions infinitives avec les complétives. On pourrait signaler d'autres particularités de sa syntaxe [5]; on voit, du moins, par ce qui précède, quels progrès la langue française devait faire pour atteindre à sa pureté. L'amélioration est déjà sensible, mais la marche vers la perfection devra recevoir une impulsion plus active. Notre auteur ne l'entendait pas ainsi, d'après Mlle de Gournay : « Retournant à nos deux Prélats, Madame [6], et ruminant derechef leurs sentiments sur notre poésie, je dirai qu'on reconnaît en la liberté généreuse de leurs écrits, qu'ils se moqueraient et se sont moqués opulemment devant nous de la témérité de ces poètes correcteurs, de quereller la gloire de Ronsard pour avoir méprisé la servitude et lâché, quand il lui a plu, vingt erreurs de grammaire [7]. »

Quant au vocabulaire, Bertaut essaie de le manier habilement pour produire des effets de style; mais, bien qu'il ait été « publié comme bon ouvrier pendant sa vie », il a justement encouru le reproche des « picoteurs » pour n'avoir pas suffisamment respecté la propriété des termes et l'exactitude de l'expression [8].

1. P. 3. — 2. P. 131. — 3. P. 3. — 4. P. 5.

5. Par exemple, il sépare deux adjectifs coordonnés : « Jamais belle âme et sainte », p. 197.

6. Mme des Loges, Marie de Blaineau.

7. *Les Advis*. Défense de la poésie.

8. Qui voudra se renseigner sur le vocabulaire de notre poète, consultera avec profit le glossaire intelligemment dressé par M. Adolphe Chenevière à la suite de son édition. Nous ferons seulement ici quelques remarques. Bertaut emploie, comme

*
* *

Un examen de la prose de Bertaut doit être évidemment plus sommaire ; nous avons été amené, d'ailleurs, au cours des trois chapitres consacrés aux œuvres qu'il a écrites « dans la langue des hommes », à faire la plupart des remarques utiles. Nous nous bornerons ici à quelques notes succinctes.

On connaît l'état de la prose française au XVIe siècle ; il n'y a pas lieu d'y revenir après l'étude magistrale de M. Ferdinand Brunot [1], sur les influences qu'elle a subies, sur son évolution, ses progrès et ses caractères distinctifs.

Bertaut se manifesta en prose ce qu'il avait paru en poésie. Ses préférences pour la syntaxe latine se dévoilent ici dans

ses contemporains, dans le sens de jamais, ce « mauvais mot », *jà*, « qui ne vaut guère d'argent, disait Malherbe, parce qu'il est vieil et ne s'use qu'entre les paysans ».

> Ah ! Seigneur, jà n'advienne ! à jamais ta bonté (p. 3).

Il se sert d'*ains*, que Malherbe condamnait aussi, et que défendait la fille d'alliance de Montaigne « parce qu'il peut éclaircir un *mais* trop fréquent sur le papier ». Il fait *alarme* tantôt du masculin :

> Sais si vaillamment vaincre ès plus sanglants alarmes (p. 40),

tantôt du féminin :

> Veillant dans la tranchée, il souffrait mainte alarme (p. 43).

Il prend *navire* pour un substantif féminin : « Une belle navire » (p. 423). Malherbe agissait de même, et Ménage déclare que « *navire* est encore présentement féminin dans la haute poésie » (*Observat. sur Malherbe*). — Citons, en dernier lieu et au hasard, quelques mots usités par notre auteur et tombés en désuétude : *mauvaistié*, *douloir*, *bienheurer*, « qui n'est plus du monde », disait déjà Malherbe, etc. Bertaut emploie certains adjectifs en *eux*, fréquents chez les poètes de la Pléiade : un ruisseau *larmeux* ; — il use rarement, au contraire, des diminutifs chers à Marot et à Saint-Gelais : *ruisselet*, etc. (on les trouve davantage dans ses œuvres en prose : la *brebiette*, etc.), ainsi que des mots composés, des provignements recommandés par Ronsard (*fausse-foi*) ; à plus forte raison évite-t-il les mots à redoublement, qui rendaient ridicule du Bartas. — Mais on trouve chez lui des mots latins et grecs francisés : l'*alme Vénus*, les noms des Vertus dans *Pannarette*, et dans l'*Hymne de saint Louis* les noms de *nécessité* et de *misère*, Anange et Pénie, qu'il tire de Ἀνάγκη et de Πένια ; — des italianismes, comme chez Desportes et Régnier, — enfin des traces de *normannisme*, dont Malherbe n'a pu lui-même se défendre (comme cette expression *démarer*, courante encore en Basse Normandie dans le sens de *partir*).

1. *La langue au* XVIe *siècle* dans l'*Hist. de la langue et de la littér. franç. des origines à 1900*, de Petit de Julleville.

tout leur lustre : loin de cacher l'origine de ses périodes enchevêtrées, il les hérisse de nombreux latinismes. C'est surtout dans le discours sur l'*Ire* qu'il affiche la parenté prochaine de ses phrases avec les propositions latines : « Tout ainsi que nous voyons que les étourdis et mauvais serviteurs, lorsque leur maître leur veut commander quelque chose, avant que d'avoir entendu le commandement entier, partent, ce qui est cause que le plus souvent ils n'obéissent au commandement entier, mais font tout le contraire, ainsi semble-t-il que l'homme colère veuille suivre la raison, mais vaincu d'impatience, il n'attend tout le commandement et fait tout au contraire de raison, sans aucune considération. » L'auteur éprouve une gêne visible à se mouvoir au milieu des incidentes et des appositions qui hésitent et trébuchent avant de gagner leur place. Plus d'une fois il se trouve arrêté par leur multitude et triomphe malaisément de ces massifs obstacles. Les propositions infinitives [1], les participes absolus, les pronoms qui se heurtent avec des bruits de rocaille [2], les régimes différents d'un même verbe, les inversions [3], les incorrections grammaticales [4], les néologismes formés du latin [5], etc., voilà autant de preuves du *latinisme* de Bertaut. Il lui arrivera même de mêler les deux langues et de clore une période française par une citation latine [6].

Nous avons, en outre, mentionné le cliquetis des antithèses, l'afféterie, le mauvais aloi de certains traits ingénieux, le souci pénible de l'érudition, les textes anciens pillés au hasard, les froides allégories, les artifices de rhétorique et les autres signes caractéristiques de la prose à cette date [7].

1. « Personne n'estime sa colère être injuste. »

2. « Non plus qu'un Alexandre qui comme forcené tua Clitus, duquel et son père et lui avaient reçu tant de bons offices. »

3. « Comment adorent leurs dieux ceux qui les vengent de cette façon ? »

4. « Commanda à un soldat d'en blesser un sous l'oreille, et soudain qu'il se jetât dans le ciel. »

5. « Plausiblement impugner, paralogiser ignoramment. »

6. « En imitant les lois, *quæ ad puniendum non iracundia sed æquitate ducuntur.* »

7. Il parle de « la gendarmerie céleste », de « toute la gendarmerie du ciel », pour désigner les anges, et il emploie des termes de mode pour traduire *non intorto crine*

Bertaut accomplit de notables progrès avec l'âge et l'expérience. Depuis le jour où, jeune encore, il dissertait sur l'*Ire*, à l'Académie des Valois, il a poli sa phrase. Ce n'est plus la gaucherie du novice qui manie un instrument trop lourd, ou qui en ignore le mécanisme. Les périodes se déroulent avec plus d'ampleur, et les propositions s'enchaînent avec plus d'ordre[1]. Mais la prose doit se perfectionner encore avant d'acquérir la pleine maîtrise d'elle-même : Balzac devra enseigner, au préalable, comment on construit les phrases sonores, et comment on fond des idées diverses par des transitions délicates. A lui l'honneur d'avoir révélé, « la propriété des mots et la juste mesure des périodes ».

Faut-il dire que Bertaut n'a joué aucun rôle dans l'évolution de la prose française? M. G. Lanson l'observe justement : « Quand on étudie les prosateurs, on passe, je devrais dire on saute de Montaigne et d'Amyot à Balzac et à Voiture... Quand on veut être complet, si on nomme Olivier de Serres, du Vair, saint François de Sales, d'Urfé, Montchrestien, Bertaut, c'est pour les rejeter les uns dans le XVIe, les autres dans le XVIIe siècle... [2]. » Malgré ses défauts, que nous n'avons pas voilés et qui tiennent en grande part au goût de l'époque, Bertaut possède assez de qualités pour ambitionner un rang parmi les premiers fondateurs de la prose classique. Si téméraire que semble cette conclusion, elle n'a rien d'exagéré, et l'Académie française elle-même s'en porte garante. Lorsque l'illustre Compagnie « voulut rendre la langue capable de la dernière éloquence » et résolut de « dresser un dictionnaire », dit Pellisson, elle décida de « faire un choix de tous les auteurs morts qui avaient le plus purement écrit... On commença un catalogue

caput compta : « non industrieusement coiffée, dit-il, des *passefillons* de ses cheveux frisés ».

1. « Nous croyons en Dieu comme en Celui qui nous a faits de rien aussi bien que le ciel et la terre, qui nous donne l'être, la vie et le mouvement, qui nous peut sauver et perdre d'un seul clin de ses yeux, qui ne dépend des choses, et de qui toutes choses dépendent, qui est un pur abîme de perfections incompréhensibles, dans lequel se vont perdre et noyer comme dans un gouffre de merveilles tous les plus excellents et pénétrants esprits qui présument de le sonder. » (*Sermon pour la fête de tous les Saints.*)

2. *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1891.

des livres les plus célèbres en notre langue. On y mit pour la prose : Amyot, Montaigne, du Vair, Charron, Bertaut, Coeffeteau, du Perron, François de Sales[1] ». Le « choix » de l'Académie, si honorable, était justifié : notre écrivain n'est pas un intrus dans cette société d'élite.

1. Pellisson, *Histoire de l'Académie française depuis son établissement jusqu'à 1652.*

CHAPITRE XV

L'HOMME

Portrait de Bertaut. — Son esprit et sa politesse. — Ses talents de société. — La droiture de son jugement. — Les qualités de son cœur. — Ses défauts. — Personnage sympathique, mais effacé.

La vie et l'œuvre de Bertaut nous sont connues : tour à tour, il s'est offert à nous sous les traits d'un écolier studieux, d'un précepteur habile, d'un courtisan aimable, d'un digne évêque; tour à tour aussi, il nous a fait les honneurs de ses poésies pétrarquistes, éloquentes ou lyriques, de ses discours et de ses sermons. Les lignes générales de sa physionomie et de son caractère se dégagent de ces divers aspects : nous pouvons esquisser son portrait avec plus d'assurance. L'omettre serait encourir le reproche que P. de Nancel adressait jadis à celui

> Qui voyant *ces* beaux vers ne se rend curieux
> De voir le riche fond d'où ce ruisseau dérive.

Deux peintures et les témoignages des contemporains nous renseignent sur le visage et la stature de Bertaut. Nous n'avons malheureusement pu découvrir aucun dessin qui le représentât au temps de sa jeunesse ou de sa vie de cour; il est, au contraire, « portraict » deux fois en costume épiscopal. L'une de ces toiles se trouve à l'évêché de Séez, dans la galerie des Évêques ; mais le prélat ressemble fort à quelques-uns de ses collègues qui l'environnent, et l'on est tenté de soupçonner chez l'artiste beaucoup de fantaisie. Ne prête-t-il pas à notre poète une mine rubiconde ? Or, Bertaut n'avait point la carnation

Monseigneur

J'apprins avant hyer de Monsieur le Nonce que Monseigneur le Cardinal Borghese luy venoit d'escrire et l'asseurer entre autres choses que pour ce qui concerne mon fait on auroit un particulier egard a la recommandation de la Reine Ce que me donna jusques a l'heure quelque esperance Mais depuis voyant qu'il ne m'en venoit aucun advis de vostre part je creu que cette gratification la ne seroit pas du total et que si le gratis entier m'avoit esté accordé vous prendriez bien tost la peine de m'en faire scavoir des nouvelles C'est pourquoy Monseigneur ayant honte de la peine que je vous donne et du rompement de teste que vous en receuez je vous supplie treshumblement si vous voyez les choses si difficiles que le meilleur soit d'en venir a quelque offre Apres y avoir encor fait un effort ne vous opiniastrez point davantage a me faire obtenir la grace toute entiere mais seulement obligez moy tant que de m'en moyenner quelque bonne composition Nous sommes (comme ils disent) in patria reducta ou les annates se reduisent ordinairement a la moitié de leur taxe Et de fait mon predecesseur (comme il paroist par l'estat que j'en ay de luy et du banquier) n'en paya que 1450 bien qu'il eust peu de support a Rome Il est vray que le temps luy estoit plus favorable S'il se pouvoit faire que je fusse receu a payer seulement la moitié de ce qu'il financa tellement que deux mille francs ou environ m'acquittassent de tout et envers tous je ne m'estimerois pas trop defavorablement traité J'ay prié Mr Guessier de les faire bailler au cas qu'il en faille venir a quelque composition Et je vous supplie treshumblement Monseigneur prendre la peine d'en dire une parolle a ceux a qui vous croirez qu'il sera besoing d'en parler Mais s'il vous plaist que ce soit pour tout et pour tous

d'une lettre
au Cardinal du Perron.

car on me dit quil faut expressement stipuler ceste clause pource qu'autrement ilz seroient par leurs artifices monter la somme jusques ou il leur plairoit nonobstant la gratification qu'on me voudroit faire. Mais je supplie Monseigneur pardonnez moy l'importunité que je vous faiz et me permettant de vous baiser treshumblement les mains continuez s'il vous plaist

Monseigneur
de m'obliger a demeurer eternellement

A Paris ce 19me d'Aoust 1606

Vostre treshumble et tresfidelle serviteur
[illegible]

Je vous supplie Monseigneur d'encor un mot ou deux a Monseigneur le Cardinal Borghese et principalement luy ramentevoir la priere que je luy en ay faicte par voisin de Rome car certes je recule fort a ceste composition craignant d'estre reduit aux despens et long temps incommodé s'il me la faict perdre autre que fort legere

puissante, comme les héros de Rubens. Ses amis le disent en termes formels : son teint était mat. Rapin y fait allusion dans cette boutade :

> Si Bertaut de nature a le visage blême,
> Boirons-nous du cumin pour blêmir tout de même [1].

Le portrait que possède la Bibliothèque de Caen paraît plus authentique : la figure a bien la pâleur traditionnelle [2]. A le considérer attentivement, on voit que Bertaut ne devait pas être un homme vulgaire et d'allure paysanne. Un grand air de distinction empreint sa physionomie [3]; le front découvert et vaste s'encadre de cheveux frisés et s'ombre de quelques rides, le nez est aquilin, la barbe longue et soyeuse. Ce visage s'harmonise bien avec l'œuvre du poète : l'œil est intelligent, mais le regard paisible et doux se repose dans le lointain et se voile d'une mélancolie rêveuse.

Bertaut était de haute taille et de tempérament délicat : Marin Prouverre s'apitoie sur sa « complexion faible et débile ». Le prélat savait, du moins, souffrir sans se plaindre et cacher discrètement ses ennuis pour ne pas contrister son entourage.

*
* *

Nul ne conteste l'esprit de Bertaut : il lui valut de belles et

1. *Deuxième épitre du Premier livre d'Horace : Priscosi credis.* A. M. Petau, Conseiller en la Cour du Parlement.

2. « *Depictam Joannis Bertaldi effigiem videre est in bibliotheca Minoritarum Cadomensium.* » (Fr. Martin. *Athenae Normannorum*, etc. Ms.) — Cette toile, qui mesure 0,80 × 0,65, n'est pas signée. La peinture est certainement ancienne. Elle avait été déjà reproduite en gravure dans les *Poètes normands*, de Baratte. « C'est d'après cette peinture, y est-il dit, que nous donnons le portrait qui est en tête de cette notice. Il a été gravé (par Devrits) sur la copie qu'en a faite M. Félix Thorigny. » Quelle copie, ou quelle gravure ! Qu'on en juge, en comparant le portrait publié par Baratte avec celui qui agrémente le présent volume. Est-ce bien le même personnage ? On a augmenté la couronne de cheveux, on en a même remis quelques-uns sur le sommet de la tête ; on a creusé des rides profondes sur le milieu du front, changé la barbe et le nez, modifié et affaibli l'expression du regard ; enfin on a considérablement vieilli le poète, et surtout on lui a ôté son air de distinction et d'élégance. Rien que son costume et sa pose, différents aussi, dénoncent dans le portrait de Devrits un bonhomme de chétive tournure, dans le nôtre, un prélat digne de figurer avec aisance à la Cour.

3. Cette distinction, un graphologue la découvrirait sans doute dans les caractères de son écriture fine et déjà toute moderne.

agréables relations. Il n'en faisait point de parade indiscrète, et le dépensait avec un à-propos dont ses poésies ne donnent pas toujours la mesure. Sa courtoisie ne peut être non plus révoquée en doute, car le témoignage que lui rend le cardinal du Perron n'est point une note isolée. Il posséda éminemment l'art de plaire, par son enjouement et sa distinction. A son tempérament timide convenaient mal les bruyants éclats de voix et les rires déployés. Sa fréquentation habituelle à la cour, son assiduité près de Henri III, dont l'urbanité demeure légendaire, et ses amitiés illustres, disciplinèrent facilement ce qu'il pouvait avoir de fruste et développèrent jusqu'à leur maturité ses qualités natives. Il avait, de la sorte, acquis cette science du monde, précieuse mais subtile, qui se devine plutôt qu'elle ne s'apprend, qui repose sur le sentiment parfait des nuances, et qui exige, avec une vigilante attention, un tact consommé.

Aussi, était-il favorablement reçu dans les salons, et n'eût-il point galamment rimé, que le charme de son entretien lui eût assuré bon accueil près des grands. « Il parle aussi bien qu'il écrit, déclarait M[lle] de Scudéry, et il écrit mieux qu'homme du monde [1]. » Ses discours, ornés et égayés de « beaux propos », étaient exempts des grossièretés et grivoiseries alors courantes. Il n'affichait pas de pédantisme et ne pérorait point, comme du Perron, devant les dames, « sur le flux et le reflux de la mer et sur l'Être métaphysique ». Surtout il savait dire ces douces paroles qui sont l'effusion spontanée d'une âme sincère. La conversation française, « si universelle, si généreuse, si profondément humaine », commençait déjà de briller avec éclat : Bertaut s'élançait joyeusement dans ce tournoi d'esprit, dont il aimait le cliquetis sonore, où son ingéniosité naturelle remportait sans peine de flatteuses victoires. On devine tout ce que pouvait ajouter de séduction à sa bonne grâce ce don d'exprimer en vers poudrés les fines trouvailles de son intelligence et les sentiments délicats de son cœur.

Il avait d'autres talents de société. « Il se connaît à tous

1. *Conversat. nouvelles sur divers sujets.*

les beaux-arts », rapporte M[lle] de Scudéry. La musique, en effet, lui était familière. Prit-il rang jamais parmi les *Musiciens de la chambre*, qui jouaient de la harpe, de la viole ou de l'épinette? Du moins, il chantait ses stances et s'accompagnait du luth, tandis qu'en cercle on reprenait le refrain à l'unisson. Ses poésies en courant ainsi à travers les salons, popularisaient leur auteur et lui facilitaient l'abord des princes.

On n'a pas oublié, non plus, que Bertaut devait à son talent de portraitiste la première faveur de Henri III. Il continua de faire des pastels, qu'il accompagnait de dédicaces ou de sonnets :

Bien que les traits divins de cette portraiture
Soient un nouveau miracle en douceur et beauté,
Si[1] ne leur a pourtant la faveur rien prêté,
Mais l'art se montre encor vaincu par la nature[2].

Sa réputation de peintre était assez avantageusement établie, et les frères Le Chevalier d'Aigneaux en saluaient la splendeur :

Bertaut que nous croyons du ciel être donné
Pour ressusciter l'art d'Apelle et Protogène.

Julien Riqueur s'écriait aussi, en présence d'un autre tableau, que « c'était bien l'œuvre d'Apelle », et décernait à son ami ce compliment que

... sa docte main, mignarde, savait faire
Tout ce qu'à l'œil, à l'ouïe et à l'esprit peut plaire.

Bertaut avait également, pendant sa jeunesse, esquissé quelques paysages[3], mais il renonça plus tard à ce genre.

1. Cependant.

2. *Poésies manuscrites* de Julien Riqueur.

3. Riqueur l'y avait exhorté vivement, et les premiers essais avaient été sans doute « des coups de maître », car il demandait maintenant à Bertaut de « faire un tableau plus grand, et d'y peindre d'une manière si vivante les bois et la prée, que les laboureurs l'avisant aient envie d'y aller à journée », — de brosser dextrement « en deux ou trois jours

Un grand bois paraissant âgé de cent années,
Un pré prêt à faucher, de rendre le blé mûr, —

de représenter un « pâturage clos où paîtront des moutons laineux », — « de faire

Musique, poésie et peinture auraient pu occuper ses loisirs; mais, pour se complaire en la rêverie, il n'était pas un oisif. Ses familiers nous instruisent de son « activité » et de sa « promptitude ». Il s'appliqua toute sa vie au travail, et nous avons vu comment il fit œuvre d'humaniste au milieu des fêtes de la cour. Du reste, si agréable qu'il jugeât la conversation des gentilshommes et des dames, il ne négligeait pas de fréquenter les savants et les poètes : « il aimait les hommes doctes et leurs communications[1] », dit Marin Prouverre. Il se livrait même à l'étude avec une telle ardeur, et ressentait de ses efforts un mécontentement si noble, qu'on les taxait autour de lui d'excessifs. Mathurin Régnier lui rappelait qu'on « reprenait aussi ses humeurs » :

Les autres, au rebours, accusent ta sagesse
Et ce hautain désir qui te fait mépriser
Plaisirs, trésors, grandeurs, pour t'immortaliser,
Et disent : O chétifs, qui, mourant sur un livre,
Pensez, seconds phénix, en vos cendres revivre,
Que vous êtes trompés en votre propre erreur[2]!

Ce ne furent pas seulement son esprit et ses manières qui concilièrent à Bertaut des protections et des amitiés : la droiture de son cœur y contribua. Il ne se rangea point docilement parmi les courtisans serviables, prêts à de viles besognes. Sans doute, il ne mérite pas tout éloge : la légende raconte qu'au diocèse d'Uzès, une pure et limpide fontaine changeait de place dès qu'on l'avait souillée; Bertaut n'eut pas ce scrupule de délicatesse, et l'on concevrait pour lui plus de sympathie encore, si, dans un beau mouvement, il se fût retiré loin des contacts douteux et des spectacles équivoques. Mais, pour avoir tressé des compliments avec une indulgence extrême, il ne mérite pas d'être compté parmi ceux dont « la conscience, robuste étoffe, s'élargit à discrétion ». Il a fait en-

un beau lac, large à perte de vue, emmuraillé d'iris », — de reproduire enfin « des lys à la feuille argentine, des œillets feuillus à la couleur sanguine, du thym menu et du serpolet ».

1. *Hist. ecclés. de Sais.*

2. *Satire V, A M. Bertaut, évêque de Séez.*

tendre aux rois des exhortations dignes d'une âme généreuse. Sa modération, au milieu des intrigues et des complots, lui a conquis l'estime générale. En un temps où les renommées les plus solides n'étaient pas à l'abri d'égratignures envenimées, où l'on traînait même dans la boue, parmi les applaudissements et les rires du public, les princesses et les souverains, où l'on sonnait les bourdons à pleines volées pour annoncer le moindre scandale et révéler les plus petites faiblesses, c'est un privilège rare de n'avoir encouru aucun reproche, de n'avoir été victime d'aucune calomnie.

La sûreté de son jugement, qui lui permettait d'apercevoir au delà des événements leurs dernières conséquences, lui fut très utile pour s'orienter. Régnier s'étonnait de voir qu'un tempérament si calme manifestât en ses vers tant de souplesse et tant de vigueur :

> Aussi je m'émerveille, au feu que tu recèles,
> Qu'un esprit si rassis ait des fougues si belles.

Cette pondération était une des traditions de la famille. Sainte-Beuve « relève », chez les Bertaut, « un fonds de sagesse qui semble appartenir à la race » ; il le signale, non seulement chez notre auteur, mais encore chez ses deux nièces, l'une, Mme de Motteville, sérieuse, réfléchie, et qu'on a pu appeler un Nicole en jupes, l'autre, que dès son enfance on surnomma *Socratine* « à cause de sa sévérité », et qui prit plus tard le voile au Carmel.

Bertaut eut à se louer de sa clairvoyance, à l'heure critique où la France hésitait dans sa marche. Préjugés, convoitises et rancunes se donnaient alors libre cours, et, en face d'un avenir incertain, une conduite prudente était malaisée : ne risquait-on pas, en ramant à l'aventure vers un abri imaginaire, d'échouer soudain par un subit retrait des eaux? D'autres commirent la méprise, qui passaient, nonobstant, pour habiles, et dont on mit plus tard à profit l'entregent. Bertaut fut, en l'occurrence, plus avisé que son adroit ami du Perron : il y a des circonstances où la simplicité, la timidité, le manque même de fi-

nesse, servent plus efficacement que les plans les mieux conçus et les plus savantes stratégies.

La modération de M. l'Évêque de Séez ne ressemblait en rien, d'ailleurs, à de l'indifférence. Il est facile d'être calme, quand on professe à l'égard des hommes et des choses une insouciance suprême et qu'on a la « sagesse de dire suivant le temps : Vive le roi, vive la Ligue »! Piètre attitude, à la vérité, commode mais peu recommandable. Bertaut s'est intéressé aux événements de l'époque, et il a pris part à quelques-uns, sans qu'on pût le soupçonner de brigue ou l'accuser d'ostentation. Ému des troubles qui désolaient la patrie et désireux de voir régner l'ordre, il déplora les malheurs et chanta les triomphes de la France ; répétons-le encore, afin de détruire la légende qui « réduit tout son personnage à un épicurien mélancolique ».

Ses bienfaiteurs attestent aussi qu'il ne fut ni un oublieux ni un blasé; le vers qui caractérise tant d'ingrats :

Trop de reconnaissance est un fardeau peut-être,

ne s'applique point à lui. Non seulement il se dévoua, pendant leur vie, à ceux qui « le liaient du nœud des bons offices », mais ni la disgrâce, ni la mort, ne le dégagèrent, comme il l'affirme, de « sa constante fidélité ». La remarque vaut surtout pour un siècle où l'on brûlait de l'encens devant l'idole vivante et du soufre quand elle n'était plus. Il verse, par exemple, de vraies « larmes sur le trépas de Madame, sœur unique du Roi, et ne pleure point pour être regardé[1] ». Ne méritait-il pas d'avoir des protecteurs et des amis dévoués, celui qui ne les sacrifia jamais aux circonstances du jour et aux intérêts du lendemain, qui leur resta uni par delà le tombeau et célébra l'amitié en termes touchants?

Pour être ainsi affable Bertaut n'avait qu'à suivre son penchant naturel : il avait reçu, plus qu'un autre, une part de cette bonté, qui nous marque à l'image de Dieu et que le Créateur,

1. Sa peine sincère prouve

Combien sont éloignés de fard et de feintise
Les services qu'on rend sans espoir d'aucun bien
Et lorsque de les rendre il ne sert plus de rien.

(*Œuvres*, p. 190.)

dit Bossuet, mit premièrement dans le cœur de l'homme. Son aménité et son indulgence tempéraient la vivacité de son esprit : la bonhomie perçait à travers ses saillies malicieuses, et, s'il lançait parfois le trait, il avait le don de guérir aussitôt la piqûre. Rien n'est plus goûté de la société polie que ce badinage, dont l'enjouement attire et que rehausse la bienveillance. Railleries cruelles, épigrammes mordantes, plaisanteries perfides, étaient ignorées de Bertaut : « il haïssait tout à fait la médisance », rapporte son commensal, Marin Prouverre [1], et sa charité distinguait plus nettement les qualités que les défauts d'autrui.

L'amour du luxe et l'âpreté au gain ne le possédèrent pas davantage. Sans doute, il administra sagement sa fortune et concilia ses devoirs d'honnête homme avec ses intérêts bien compris; mais sa probité et sa bonne foi ne prêtèrent jamais au blâme, et il aurait pu se rendre, comme Segrais, cette justice d'être, « quoique Normand, sans fraude et sans finesse ». Marin Prouverre nous avertit encore qu' « il n'était nullement adonné à l'avarice; il ne voulait pas seulement recevoir ni garder l'argent, il s'en fiait à son maître d'hôtel. Il était, ajoute-t-il, fort libéral à l'endroit des pauvres et prenait une grande compassion de leurs misères [2] ». Quel contraste avec la cupidité de Malherbe, cette « âme vénale [3] » qui « demandait l'aumône après chaque sonnet »! Pendant que le gentilhomme normand estime plus pratique d'offrir d'abord une ode à Marie de Médicis sur les heureux succès de sa régence et avoue à Peiresc que « ces vers seront à son goût, s'ils produisent quelque chose de bon pour lui [4] », Bertaut exprime, par un discours funèbre et des stances, la douleur que lui cause la mort de Henri IV.

Quant à la timidité du prélat, il en a fourni assez de preuves pour qu'on puisse l'indiquer comme l'un des traits marquants de son caractère. Il ne pratiqua pas même le précepte de

1. *Hist. ecclésias. de Sais.*
2. *Ibid.*
3. « Jamais parmi les poètes avides de lucre il n'y eut âme plus vénale. » (M. Souriau.)
4. Lettre du 23 décembre 1610.

Quintilien qui permettait au poète de concevoir une favorable opinion de lui-même : *oportet poetam bene de se semper sentire.* Loin de penser, avec la suffisance de son présomptueux compatriote, que ses « écrits dureront éternellement [1] », il est presque tenté de répéter après Passerat :

Mes vers, Monsieur, sont peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sais bien.

Aussi, quand il raconte les événements où il a été mêlé, néglige-t-il ordinairement de se faire valoir : s'il a « écrit à peu près toute sa vie, fragment par fragment dans ses œuvres », il a oublié de relever nombre de détails qui seraient à son honneur. A-t-il ambitionné, quelque jour, un rang plus haut, il se reproche soudain sa témérité :

Tout beau, mon cœur, tout beau, d'où te vient cette audace
De désirer ou rien ou la première place?...
Tant de divins esprits, dont France est glorieuse,
Te devaient bien couper cette aile ambitieuse...
Donc adore leurs pas, et, content de les suivre,
Fais que ce vin d'orgueil jamais plus ne t'enivre [2].

Avec quelle humilité, du reste, il apprécie son œuvre! Il semble demander pardon d'avoir de l'esprit. « Sa langue, dit-il, s'exprime en mots bas et lourds », et il se résigne à traduire en vers ses sentiments, parce qu'il

Aime mieux consentir au mal d'être jugé
Grossier en *son* parler qu'ingrat en *son* silence
Et plutôt qu'au devoir manquer à l'eloquence [3].

Qu'importe, au demeurant, « que ses vers soient un jour méprisés ou vantés » ?

De te faire en mes vers éternellement vivre
Si je le promettais je serais un moqueur.

1. Malherbe écrivait encore : « Je ne crois pas qu'il y ait de quoi m'accuser de présomption quand je dirai qu'il faudrait qu'un homme vînt de l'autre bout du monde pour ne pas savoir qui je suis. »

2. *Sur les œuvres de M. Desportes*, p. 518.

3. *Hymne du roi saint Louis*, p. 93. — Tantôt avec dépit, tantôt avec mélancolie, il se plaint de « sentir tant et de dire si peu », et de voir qu' « Apollon n'anime plus sa veine ».

Il s'arroge le titre de poète, mais se rétracte presque aussitôt : « Poète, au moins si m'imposer

Un nom si glorieux, ce n'est point trop oser [1].

Il ne faut donc pas s'étonner que Bertaut n'ait ni fondé une école ni tenté une réforme : l'esprit d'autorité et la certitude de son mérite lui manquaient ; il se défiait trop de soi pour prôner sa méthode et offrir ses vers comme d'irréprochables modèles. Mais, s'il ne vit pas, comme Ronsard ou Malherbe, une foule de disciples se presser autour de lui pour recueillir ses conseils, il fut, du moins, choyé et aimé. « Je ne pense pas qu'on puisse trouver de plus honnète homme », disait Mlle de Scudéry ; les contemporains de Bertaut partageaient cette opinion, et voilà comment il s'acquit, à la cour et dans la société, des amitiés illustres et inaltérables, qui honorent son caractère, comme elles charmèrent sa vie.

Il est éminemment un personnage sympathique : ceux qui pénètrent dans son intimité, en étudiant ses œuvres, ne peuvent que se laisser gagner eux-mêmes. Tant de bonne grâce désarme, tant de simplicité invite à l'indulgence : à force d'aimer l'homme, on finirait par admirer le poète.

Ainsi la vie de Jean Bertaut fut simple, unie, sans heurt et sans fracas : sa physionomie ressemble à sa tranquille et calme existence, elle est attrayante, mais sans relief. Ce qui la distingue, en réalité, c'est moins le nombre de qualités éminentes que l'absence de défauts saillants. « Sage et modeste », il faut toujours en revenir au mot de Marin Prouverre, soit qu'on regarde l'homme, soit qu'on étudie ses travaux ; son âme s'y reflète, et, à l'exemple de beaucoup d'autres, il fut lui-même ce qu'était sa poésie.

1. *Œuvres*, p. 130.

CONCLUSION

Si l'on excepte les érudits ou les amateurs de poésie ancienne, et les critiques amenés par les circonstances à les étudier, qui se résigne aujourd'hui à lire les œuvres de Bertaut? Pourtant, il fut jadis une célébrité : Henri III et Henri IV encouragèrent son talent; reines et princesses applaudirent ses vers; grands seigneurs, nobles dames, magistrats, bourgeois, le fêtèrent à l'envi. Au delà de ce cercle et en dehors de la capitale, il était surtout connu, dans les milieux lettrés de la province, par certaines chansons, que rendait populaires le charme de la musique.

Les poètes lui témoignèrent aussi leur admiration en français, latin et grec. Léonor d'Estampes de Vallançay, abbé de Bourgueil, lui dédiait, par exemple, un *Carmen hendecasyllabum* emphatique [1]; Frédéric Morel, professeur au Collège royal, Nicolas Bourbon et Antoine de Nervèze lui vouaient un culte touchant [2]; et l'épître latine du lieutenant général Bonineau l'avait enchanté, puisque Bertaut l'en remerciait par une épigramme [3]. P. de Nancel, Scévole de Sainte-Marthe et Cl. Garnier encadraient leurs compliments en des sonnets précieux,

1.

Ronsardi superas tubam sonantem.
Bellaei superas lyram jocosam, etc.

(*In opera clarissimi ac spectatissimi viri Joannis Bertaldi reginæ a sacris primi, abbatis d'Aunay meritissimi.*)— Voir Appendice J (1).

2. Voir Appendice J (2).

3.

Bonineau, les beaux vers que tu viens de chanter
En faveur de mon nom qu'il te plaît d'exalter...

(*Épigramme à M. Bonineau, lieutenant général au bailliage de Mante*, p. 292.)

et le dernier poussait même la ferveur jusqu'à saluer dans les *Cantiques* du poète le « chef-d'œuvre de nos ans, honte à l'antiquité[1] ». Renouard louait seulement la traduction de l'*Énéide*, mais vantait, en notre auteur, « le miel de sa bouche » et « les doux zéphyrs de sa plume[2] ». Davity et de Lingendes préféraient chanter ses vers élégiaques, « délices non pareilles[3] » ; Trellon déclarait que, s'il « écrivait comme Bertaut », il ne souhaiterait pas « un plus grand héritage » et « ne s'estimerait pas moins heureux que le roi[4] ». Durant de la Bergerie brûle le même encens ; Rosset égale la gloire de Caen à celle de Mantoue et de Vérone, parce qu'elle a donné le jour à Bertaut, des Yveteaux et Malherbe[5]. Non content de dédier à l'aumônier de la Reine une de ses satires, Vauquelin de la Fresnaye lui rend encore, dans son *Art poétique*, un délicat hommage[6]. Régnier lui réserve mêmes honneurs. On se rappelle enfin comment Bertaut conquit la bienveillance de Ronsard, l'affection de Desportes et, chose plus difficile, l'approbation de Malherbe.

De ces marques flatteuses, il faut assurément beaucoup rabattre : les écrivains se livraient alors avec plaisir à cet échange de procédés courtois. Les éditions successives de ses œuvres[7] et la place relativement considérable attribuée à ses poésies dans

1. Voir Appendice J (3) le sonnet de Sainte-Marthe, et, dans l'édition Chenevière (LX et LXI), les sonnets de Nancel et Garnier.

2. Cf. Édition Chenevière (LXII).

3. Cf. Edition Chenevière, p. 499 et 500.

4.
La France en beaux esprits unique se peut dire,
Mais de tous les plus beaux que l'on voit aujourd'hui,
Bertaut est un de ceux qu'en mon âme j'admire.

(*La Muse guerrière*. Voir Appendice J (4).)

5.
Parmi tant de belles cités,
Qui vantent leurs félicités,
Oh ! que tu dois être superbe,
Produisant trois soleils nouveaux :
Mon Bertaut et des Yveteaux
Et l'incomparable Malherbe.

L'un par les pointes de ses vers,
Qui volent par tout l'univers,
A comble de gloire notre âge.

(*Paranymphes*. A M. de Malherbe.)

6.
Bertaut qui du soleil a le cœur allumé
Chez lui-même leur dresse *avec neuf sœurs* un séjour bien aimé.

(Liv. III, 721.)

7. 1601, 1602, 1605, 1606, 1620, 1620, 1623, 1633.

les recueils de vers — *Muses ralliées, Délices de la poésie française, Fleurs des plus excellents poètes de ce temps, Temple d'Apollon, Nouveau Parnasse, Recueil de diverses pièces, Cabinet des Muses*, etc. — établissent péremptoirement la renommée de Bertaut. A mesure que les années atténuent dans les esprits la vivacité du souvenir, certaines œuvres jadis goûtées ne paraissent plus dans ces anthologies : tour à tour s'effeuillent ainsi, aux brises du temps, les strophes fanées qui avaient enchanté la génération précédente. La gloire de Desportes succombe, à dater de 1610; mais les *Délices* de Rosset, qui l'éliminent, accueillent Bertaut[1]. — Titon du Tillet l'introduit pareillement dans son *Parnasse français* et inscrit son nom sur un rouleau avec celui de Régnier. — Le Fort de la Morinière l'admet dans sa *Bibliothèque poétique*, bien qu'il ait « cru devoir exclure Ronsard, Baïf, Jodelle et autres, qui ont suivi Marot immédiatement et qui ont à peine survécu à leur réputation ». Enfin, en 1692, Barbin, dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes français, tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade*, en insère douze de notre auteur.

La société du XVIIe siècle n'oublia pas non plus celui dont elle fredonnait encore les chansons à ses heures de mélancolie ou d'allégresse. Mlle de Scudéry se fit l'interprète de son « sentiment » : « Je ne crois pas que la poésie française puisse « aller plus loin. — Je suis de votre opinion par tout ce que j'ai « vu de lui, répond la duchesse de Villanuova. — Je vous dirai « de ses vers tant qu'il vous plaira, sur toutes sortes de su- « jets, car j'en ai la mémoire remplie. » Quel besoin de citer encore? Il faut lire tout ce panégyrique de Bertaut : on dirait le plaidoyer pédant de Mlle de Gournay, traduit en prose galante et transcrit sur du vélin parfumé.

Mais, d'avoir joui de cette admiration n'est peut-être pas « un bon signe ». D'autres suffrages furent plus profitables à la gloire de Bertaut : les éloges posthumes des poètes et des critiques ont plus de valeur que ceux de Davity ou de Re-

1. Bien plus, l'éditeur d'un de ces *Morceaux choisis* croit devoir s'excuser de ne publier aucune poésie de notre auteur, parce que, dit-il, on vient de rééditer, la veille même, toutes ses œuvres.

nouard, puisque ni l'intérêt ni la complaisance ne les inspiraient plus. Claude Billard, éditant les œuvres de son père, écrivait en guise d'introduction :

> L'Aonie est française et n'est plus étrangère,
> Ayant ce grand Ronsard, la merveille des dieux,
> Bellay, Belleau, Bertaut, Desportes, que les cieux
> Ont rendus si divins que rien plus on n'espère.

Nous avons déjà noté les louanges de Racan, Desmarets, Sanadon et Ménage. Pellisson, qui associe Bertaut à la gloire de Ronsard et de Malherbe, caractérise bien ses meilleures poésies : interpellant les poètes, il défend

> A tous faiseurs de chants *nobles et hauts*,
> A tous Ronsards, Malherbes et Bertauts[1],

de célébrer Louis XIV. Théophile de Viau déclare, de son côté,

> *Marquer* entre les beaux esprits
> Malherbe, Bertaut et Porchères,
> Dont les louanges *lui* sont chères
> Comme *il* adore leurs écrits[2].

Daniel Huet complimente notre auteur dans une épître latine à Ménage. Quant au P. Garasse, le polémiste, il avoue : « Ce qui soulage mes travaux, c'est que je vois la Providence divine soutenue par de bons et puissants avocats en notre siècle même, auquel c'est comme un crime capital de plaider pour la vertu ; car, pour ne dire mot de Messieurs du Perron, Malherbe et Bertaut, qui font le noble triumvirat des esprits excellents et qui ont été, de nos jours, comme les principaux légataires des Muses mourantes, à condition de soutenir par leur autorité la Providence de leur père, ce qu'ils ont fait très dignement...[3]. »

Rappelons l'hommage de Boileau, et mentionnons ce mot que, dans les *Académistes*, Saint-Evremont met sur les lèvres de l'« illustre Colomby, vrai cousin de Malherbe » :

> Malherbe ne vit plus, Bertaut n'est plus au monde.
> « D'ignorance et d'erreur toute la terre abonde[4]. »

1. *Requête à la postérité.*
2. *Prière aux poètes de ce temps.*
3. *La Somme théologique...*
4. Act. I, sc. IV. — Le second vers est de Bertaut.

Voltaire, en passant, décerne à notre poète, un brevet d'esprit et de grâce[1]. En 1785, l'abbé Brizard, composant un petit volume sur l'*Amour de Henri IV pour les Lettres*, nomme, parmi les écrivains préférés du roi, « Bertaut, évêque de Séez, dont on n'a point oublié les stances pleines de douceur et de sentiment ». Enfin, au XIXe siècle Sainte-Beuve lui consacra deux études détaillées, et, tempérant dans la seconde la sévérité de la première, il se montra, sinon toujours juste, du moins plus bienveillant. Plusieurs critiques ont, de même, écrit quelques pages sur Bertaut[2].

De nos jours encore, des poètes lui ont payé leur tribut : G. Le Vavasseur lui a dédié un sonnet[3] et plusieurs stances[4], et M. Germain-Lacour l'a chanté en quatorze strophes.

*
* *

A voir cette succession ininterrompue de compliments et de critiques, on imaginerait que Bertaut conserve le prestige de son ancienne gloire ; mais

.. il repose au fond du vieux passé, là-bas[5].

1. *Dictionn. philosophique.* Article *Esprit*, p. 466.

2. Nous citerons, entre autres, le chapitre de G. Mancel, dans les *Poètes normands*, le *Mémoire* de H. Martin à l'Académie de Caen, le commentaire approbateur que D. Nisard a fait des vers de Boileau, les Introductions de M. Ad. Chenevière, le rapport de G. Le Vavasseur à la *Société archéologique de l'Orne*, l'étude si pénétrante et si substantielle de M. E. Faguet, la critique érudite de M. Allais et de M. Morillot, sans parler des paragraphes dont les auteurs d'*Histoire de la littérature française* ont gratifié notre poète.

3. Il a eu bien tort de démarquer *Félicité passée* ; qu'on en juge :

C'est toi qui nous as dit : Félicité passée,
Doux mirage d'amour qui ne peux revenir,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir ?
Mais était-ce bien là le fond de ta pensée ?

(*A Bertaut.* — Poésie lue à la séance publique de la *Société des Antiquaires de Normandie*, le 27 novembre 1884.)

4. *Séez.* Voir Appendice J (5).

5. Germain-Lacour, *A Mgr Jean Bertaut, Évêque de Séez* (28 octobre 1897). Voir Appendice J (6).

« Comment la cité qui fut jadis pleine de peuple est-elle assise déserte et seule? La reine des nations est devenue comme une veuve. » La plainte émue du prophète nous revient d'elle-même, quand nous exhumons des œuvres, autrefois illustres et maintenant ensevelies, et que nous rencontrons, dans l'histoire, tant d'hommes de lettres adulés de leur vivant, et dont la réputation est depuis longtemps écroulée. En cette superbe nécropole où les écrivains rêvent de dormir sous la garde vigilante des siècles, ils sont rares, les mausolées hautains qui échappent aux ronces.

Pour quelle cause Bertaut est-il négligé? « Nous autres auteurs, écrit Chateaubriand, nous avons la prétention d'entretenir des intelligences avec les races futures, mais nous ignorons les demeures de la postérité, nous mettons mal son adresse. Quand nous nous engourdirons dans la tombe, la mort glacera si dur nos paroles écrites ou chantées, qu'elles ne se fondront pas comme les paroles gelées de Rabelais[1]. » En France, la mode est capricieuse et versatile; Bertaut en prévoyait les fluctuations :

> De te faire en mes vers éternellement vivre
> Si je le promettais, je serais un moqueur.
> Finir est un tribut dont nul ne se délivre[2].

A vrai dire, la plupart des poètes antérieurs au siècle de Louis XIV n'attirent plus l'attention, à moins qu'une anecdote curieuse ou une strophe célèbre ne les sauve de l'oubli. Malherbe lui-même n'a point évité le sort commun[3]. C'est que de plus grands ont paru, et la contemplation de leurs chefs-d'œuvre nous absorbe, au point de nous rendre injustes pour les maîtres de la veille. Le génie triomphe; les vaincus, refoulés peu à peu, à mesure que le vainqueur étend ses conquêtes, reculent progressivement jusqu'au bord de l'abîme où ils sombrent à jamais.

1. *Œuvres*, I, 243.
2. *A Monsieur Puget*, p. 300.
3. « Quelques vers appris au collège, écrit le duc de Broglie, sont à peu près tout ce qu'un de nos contemporains, d'une culture d'esprit moyenne, a retenus de son œuvre poétique. »

Vis-à-vis de Bertaut, cette attitude s'explique. Indépendamment de la langue, surannée pour des lecteurs modernes, son œuvre ne répond ni à nos habitudes ni à nos goûts. Son style, gracieux comme une statuette de Saxe, en a la fragilité inquiétante et le décor mignard : comment pourrait-il s'imposer, s'insinuer même? « Pour réussir en France, dit Th. de Banville, il ne suffit pas qu'Apollon exilé du ciel se fasse berger ; il faut encore qu'il se fasse peuple et ne réclame sa place dans aucune aristocratie. Ses favoris se nommeront Villon, Marot, Rabelais, Regnier, La Fontaine, Molière, et non pas Ronsard, Baïf, du Bellay, Desportes, Bertaut, Corneille, Racine : roi et peuple, chacun fait, d'instinct et sans se tromper jamais, le triage de ses soldats. » Or, les vers de Bertaut, composés pour une génération, étaient condamnés d'avance à disparaître avec elle, comme s'éteignit avec la féodalité la *chanson* des troubadours. Il comprit qu'à une société polie, théologienne, éprise de l'antiquité, plairait seule une poésie qui s'animât de ses sentiments, respectât ses préjugés et parlât son langage. Mais elle ne pouvait être populaire. Au moyen âge, la distinction entre les goûts des lettrés et des illettrés n'existait pas : tous se laissaient gagner facilement au charme des longues tirades monorimes ou des strophes assonancées, qui célébraient, avec une émotion communicative, la vaillance des preux et la mort de Roland. Comment une poésie aussi *nationale* se serait-elle acclimatée à la cour des Valois? Or, en même temps que se rétrécissait le cercle de leurs admirateurs, les poètes virent se restreindre le domaine de leur inspiration : leur verve jaillissante dut couler uniformément en des moules conventionnels. La poésie devint alors le passe-temps et l'amusement d'une société frivole : elle se piqua moins d'émouvoir que d'éblouir. Les gentilshommes et les dames, qui rivalisaient de luxe et rehaussaient par d'innombrables perles leurs fulgurants costumes de brocart d'argent ou de toile d'or violette [1], prisaient surtout des vers enrubannés et pimpants,

1. Le maréchal de Bassompierre, par exemple, parut un soir au Louvre avec un costume orné de cinquante livres de perles, et qui valait quatorze mille écus.

Un poème tissu de chatoîments soyeux,
Brodé de fin caprice et de grâce câline.

Bertaut fut l'un de leurs poètes préférés : l'afféterie de ses sonnets et de ses stances convenait à leur raffinement; ses allusions mythologiques et savantes flattaient leur penchant pour l'érudition. La cour fut son horizon; la famille royale, les grands dignitaires et les dames, ses lecteurs. La postérité était si éloignée et si incertaine; le présent, si sûr et si délectable! Comment ne pas sacrifier sa muse à une réalité charmante, plutôt que de la vouer à une idéale chimère?

Les raisons mêmes qui valurent à Bertaut l'applaudissement de ses contemporains lui aliènent le nôtre. Il but à la coupe empoisonnée, sans soupçonner que dans la saveur délicieuse du philtre se dissimulait un germe de mort. Pour le bien juger, il faut donc reconstruire la scène où il évolua; loin de disséquer ses œuvres mortes, rendons-leur la vie qu'elles eurent un jour. « Otez, dit Lamartine, les falaises de Bretagne à René, les savanes du désert à Atala, les brumes de la Souabe à Werther, les vagues imbibées de soleil à Paul et Virginie, vous ne comprendrez ni Chateaubriand, ni Bernardin de Saint-Pierre, ni Gœthe. » Otez de même à Bertaut les lambris d'un salon surchargés de dorures, et vous cesserez de le comprendre.

*
* *

Bertaut appartient à l'époque de transition qui vit peu à peu décroître la renommée de Ronsard; Malherbe ne s'était pas encore institué le maître de la langue et de la poésie. Pour protester contre les mièvreries de l'école lyonnaise et les erreurs de l'école précédente, la Pléiade avait exagéré d'abord le mouvement de recul et précipité ensuite sa marche vers un autre but. Une nouvelle réforme s'imposait; les disciples mêmes de Ronsard en avaient l'intuition. Le duc de Broglie, qui rapporte le mot de Godeau : « Malherbe connut le goût du siècle auquel il écrivit », ajoute : « Le goût avait donc changé, même avant que Malherbe eût parlé; le tout était de s'en apercevoir et d'oser

le dire. » Bertaut *s'en aperçut*, mais il n'eut pas la hardiesse de le proclamer, et se contenta d'en tenir compte et de varier sa méthode. Il aurait pu, de concert avec Desportes, donner le coup de barre nécessaire. On dut attendre Malherbe. Celui-ci, toutefois, — comme s'il était écrit que les rénovateurs du Parnasse français ne sauraient se contenir en de justes limites, — énonça des théories radicales et en poursuivit la réalisation avec une intransigeante rigueur.

Si Malherbe a tracé la route, d'autres pionniers avaient, au préalable, défriché le terrain. Il est rare, au demeurant, que les révolutions littéraires soient l'œuvre d'un homme et d'un jour : elles s'annoncent et s'esquissent jusqu'à l'avènement du génie qui leur donne l'orientation définitive et l'impulsion souveraine. Certes, il ne faut pas enfler la voix et prêter à Bertaut de vastes projets : ce serait jeter sur ses faibles épaules un manteau plus écrasant encore que somptueux ; mais, quand Malherbe vint, n'avait-il pas déjà renversé beaucoup d'obstacles [1] ? Il commença de renoncer aux vieux errements et empêcha les maladroits imitateurs de Ronsard d'imposer leur genre. En respectant l'ordre dans la composition, l'unité de ton dans la forme, la noblesse et la clarté dans le style, la modération dans le choix du vocabulaire, il façonna le goût public. Ses vers ne sont pas « une veine nouvelle de poésie ouverte par un esprit hardi et fécond... Le mérite de ce poète est moins d'avoir ajouté que d'avoir effacé. Il a été plus sage qu'inventeur, et, même après ces perfectionnements, qui l'ont rendu digne d'être nommé dans l'*Art poétique*, trop de choses restaient à faire pour qu'on accorde plus que de l'estime à ce qu'il a fait [2] ». Nisard le félicite pourtant de sa « vigoureuse sagesse », dans laquelle il voit « une sorte de création ».

L'influence de Bertaut, pour être bienfaisante, aurait dû se cantonner dans ces bornes ; malheureusement il est un ancêtre des précieux. Ceux-ci étaient déjà un fléau pour notre littérature ; l'italianisme favorisa leur vogue. Bertaut se laissa séduire par

1. « Desportes et Bertaut, écrit Nisard, ont rendu plus facile la tâche de Malherbe, qui devait apprendre d'eux à faire mieux qu'eux. » (*Hist. de la litt. franç.*, I, p. 385.

2. *Ibid.*, I, p. 396.

eux. Ses *pointes* firent fortune : on ne se contenta pas de les goûter, on essaya de les reproduire. Les rimeurs s'élancèrent inconsidérément sur ses traces, et, l'ayant dépassé, continuèrent leur route : les Scudéry, les Colletet et les autres, descendent de lui. « Il nous montre très bien, observe M. Faguet, la transition qui sépare le spirituel du précieux et même du burlesque. Je ne serais pas étonné que Voiture aurait fait son éducation dans Bertaut, autant et plus que dans Théophile, car il en tient davantage. Mais Bertaut est aussi l'ancêtre de ces demi-précieux, Benserade, Segrais, La Fontaine même, pour une partie de son œuvre, qui ont été des gens très spirituels et, en somme, des poètes très aimables. » Comment oublier les *Stances à Parthénice*, que Racine modula sur un rythme cher à notre auteur? Ne les dirait-on pas de ce dernier, ces stances mignardes, avec leurs antithèses et leurs pointes [1] ?

L'action de Bertaut a donc été tout ensemble utile et funeste : mais il ne fut pas *chef de bande* : c'est par son œuvre qu'il a collaboré à la direction de la poésie et de la langue françaises. Cette œuvre, nous la connaissons maintenant. Ses vers pétrarquistes ne doivent pas arrêter longtemps l'attention, bien qu'il y dépense beaucoup d'esprit et de grâce. Sa poésie de cour révèle une fermeté de caractère alors peu banale : sans se préserver de l'emphase, il atteint parfois une ampleur cornélienne. Quelques fragments de noble allure ne dépareraient pas une épopée, et *Timandre* éveille le souvenir de la *Princesse de Clèves*. Si ses discours poétiques sont entachés de prosaïsme et de procédés puérils ou prétentieux, Bertaut a su, du moins, mieux qu'homme du monde, joncher la tombe des princes de « glorieux cyprès ». On le louera de descriptions intéressantes, mais, « né chrétien et Français », il a été « contraint dans la satire ». Il excelle dans le lyrisme, et il a si bien rendu la tristesse du regret, qu'on prononce désormais son nom, quand on songe avec mélancolie aux félicités passées. Sa traduction des traités de saint

1. Parthenice, il n'est rien qui resiste à tes charmes,
Ton empire est egal a l'empire des dieux,
Et qui pourrait te voir, sans te rendre les armes,
Ou bien serait sans âme, ou bien serait sans yeux !

Ambroise et sa *translation* poétique du II[e] chant de l'*Énéide* promettaient de doctes travaux. Enfin, si sa harangue académique n'a que l'attrait de l'inédit, son oraison funèbre de Henri IV n'est point à dédaigner, et ses sermons le signalent à ceux qui étudient la réforme de la chaire au début du XVII[e] siècle : par l'exposition claire du dogme, par une discussion sérieuse et par le désir de convaincre ses auditeurs, il a contribué à relever le niveau du sermon.

* * *

Tel fut Bertaut : ce n'est pas un grand poète. Comme les écrivains de transition, il a laissé une trace légère. Son imagination, vive parfois, sommeille trop souvent : il ne se fait point pardonner ses écarts par le mouvement et l'éclat. Les vers heureux sont dispersés dans son œuvre de même que les fleurs dans une prairie : le bon et le mauvais s'y coudoient et s'y heurtent; le médiocre même envahit plusieurs strophes ou plusieurs pages successives. Il n'y a pas une seule pièce absolument belle, et l'on peut appliquer à l'auteur le mot de Sainte-Beuve sur un de ses émules : « Heureux poète, à qui il suffirait souvent de retrancher, pour ajouter à ce qui lui manque! »

Le malheur pour Bertaut fut de vivre en un siècle où le goût n'était pas discipliné encore [1]. Du moins, doit-on déplorer qu'il n'ait pas reçu de direction; quelque entraînants qu'ils soient, les exemples ne suppléent point aux leçons. Bertaut s'imposa bien une règle; mais le conseiller, à l'esprit fin et délicat,

Que la raison conduise et le savoir éclaire,

le critique, capable de l'aider efficacement à dégager son originalité, pouvait-il le rencontrer parmi ses contemporains?

1. « Il ne lui manque que d'être venu au monde un peu plus tard, écrit Ménage. S'il eût vécu du temps où nous sommes, il aurait fait de bien meilleurs vers que ceux qu'il nous a laissés. » — Le P. Martin traduit la même idée à deux reprises, dans l'*Athenæ Normannorum* : « *Unum desideratur in eo, quod tardius non fuerit natus... Melius illi fuisset, si floruisset tardius.* »

En un temps où régnait la fadeur, qui l'aurait exhorté à élaguer sans merci? Bertaut aurait écouté le censeur, car sa nature l'inclinait à être, lui aussi, « docile à proportion de ses talents ».

Un autre obstacle qui l'empêcha d'être grand poète, c'est qu'il ne sut pas s'affranchir de mesquines idées, et qu'il ne sacrifia point assez à l'idéal : l'intérêt l'a parfois inspiré, triste muse qui n'a point d'ailes. Enfin notre auteur cessa de publier des vers en 1606. Or, c'était l'heure où Malherbe inaugurait avec éclat, à la cour, sa brillante carrière. M. l'évêque de Séez, qui avait le même âge et dont le génie s'est mûri peu à peu, n'aurait-il pas composé des œuvres plus parfaites, si les devoirs de l'épiscopat ne l'avaient pas absorbé?

Bertaut n'a pas droit à l'admiration, mais à une considération bienveillante, à une sympathie respectueuse. « La poésie, dit C. Martha, est un art si difficile, le prix en est si haut placé, elle exige tant de génie pour briller au premier rang, tant de mérite même pour y paraître médiocre, tant de délicatesse d'esprit pour s'y faire même le nom le plus modeste, qu'il faut toujours parler avec circonspection de ceux qui la courtisent. Si tous n'atteignent pas la cime, ils ont, du moins, habité près des sommets, ils ont pris le goût des grandes choses, ils ont l'idée et le respect d'une certaine perfection. » Bien qu'il n'ait pas été nimbé de l'auréole éblouissante, Jean Bertaut a jeté de vives étincelles et parfois de belles flammes.

Ni la ville de Caen, dont il se déclarait jadis avec fierté le citoyen, ni la ville de Séez, qu'il édifia de ses vertus et illustra de sa réputation, n'entretiennent son souvenir. Tant d'autres ont leur statue, qui ne lui sont pas supérieurs! Bertaut devait rester fidèle dans la mort à son humilité naturelle. Aucune place, aucune rue ne porte son nom; en sa cathédrale même, nulle épitaphe : « l'oubli et le silence »! Mais est-il besoin de monuments ou d'apothéoses, pour « garder les noms de vieillir »? Une strophe, une larme, un sourire, artistement enchâssés, y suffisent. Les seize mille vers de Jean Bertaut l'immortaliseront moins que le distique lapidaire où Boileau le complimente de

sa *retenue*, et le quatrain célèbre où il pleure lui-même la *Félicité passée*. Heureux serions-nous, si notre modeste étude assurait à l'aimable poète un retour d'attention et un regain de faveur.

VU ET LU,

En Sorbonne, le 11 novembre 1902,

Par le doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,

A. CROISET.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

L. LIARD.

APPENDICES

APPENDICE **A**

Vœu de l'auteur à Monseigneur l'Évesque de Sais.

J'appends à votre nom, prélat chéri des grâces,
Ce vœu religieux, enfant de mon loisir;
Quel plus digne patron lui pouvais-je choisir
Que celui qui poursuit de ses majeurs les traces?

C'est un tome grossier, non une table exquise,
Où vous verrez pourtant les antiques portraits
De vos saints devanciers, et marquerez les traits
Des succès et progrès de toute notre Église.

Recevez donc ce livre en agréable étrenne
Au naître de cet an mil six cent vingt et trois:
Que si vous l'acceptez du cœur et de la voix,
J'invoquerai pour vous la Bonté souveraine.

APPENDICE **B**

(1)

« Dans son sonnet à M. de Bras, écrit Daniel Huet, Bertaut dit qu'il avait dix-huit ans. Ces sonnets furent faits en 1570, comme M. de Bras l'a marqué de sa main dans le recueil manuscrit de ses œuvres, qui m'a été communiqué par M. Foucaud, intendant de la généralité de Caen. De là, nous pouvons remonter au temps de la naissance de Bertaut, qui tombe dans l'année 1552, et descendre au temps de sa mort, arrivée l'an 59 de son âge. » (*Origines de la ville de Caen.*)

(2)

O Caen, fertile en beaux esprits,
Qui, dans un si petit pourpris

Dont ta muraille t'environne,
Surpasses le renom vivant
Dont se vont encore élevant
Venouse, Mantoue et Vérone.
(*Paranymphes*. A. M. de Malherbe.

Même note flatteuse aussi dans Segrais :

Docte et superbe Grèce, et toi, belle Italie,
Que tant de beaux esprits ont encore embellie,
Vous qui méprisez tout, altières nations,
Qui vantez seulement vos propres fictions,
Et seules présumez avoir été capables
De rendre à votre gré les choses mémorables,
Apprenez que les dieux, nous aimant comme vous,
Ont aussi quelquefois habité parmi nous...
Caen, qui, par son assiette, est commode et plaisante,
Par son air toujours pur, sa demeure riante,
Par ses prés, par ses eaux et par mille beautés
Justement le dispute aux plus nobles cités.
(Segrais, *Athys*.)

(3)

Ton écrit, jeune enfant, me donne un grand espoir,
Par tes vers bien limés, qu'enfin tu parviendras
A ce haut mont Parnasse, et puis, que tu boiras
De cette eau castaline (α) à longs traits, jour et soir.

Puis, étant abreuvé, tu te pourras asseoir
Sur un roc assuré, et là, distilleras
Aux siècles à venir, tes vers, dont tu auras
Un renom immortel. Or là te puisse voir !

Je n'écris toutefois ce sonnet pour mémoire
D'être si haut loué par les vers, dont la gloire
Je rejette, sachant que mon bras est débile,

Que ma muse flétrit, n'ayant plus cette grâce
De rien dire ou dicter qui soit de bonne grâce.
Voilà, ami Bertaut, ce que peut Bourgueville.

(α) Il faut lire *castaline* et non *cahaline*, comme M. Chenevière. Quant à celui qui a transcrit *caballine*, sous prétexte qu'« il s'agit de la fontaine jaillie sous le sabot de Pégase », il a confondu la fontaine de Castalie avec la source d'Hippocrène et le Parnasse avec l'Hélicon.

(4)

Dans le Palinod, ou chant palinodique, le dernier vers de la première stance devait être répété à la fin de toutes les autres. — La cérémonie du Palinod comprenait une foule de rites très curieux. Elle se célébrait le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge, d'où le nom de *Puy de la Con-*

ception qui lui a été parfois donné. On professait, en Normandie, un culte chaleureux pour Notre-Dame, et, au temps de M. de Bras, la fête de la Conception était encore appelée la *fête des Normands*. Toutes les pièces du concours devaient, en outre, être composées en l'honneur de Marie. Le Palinod, interrompu en 1550, reprit en 1557. A une heure de l'après-midi, le 8 décembre, l'Université s'assemblait sur « un théâtre orné de tapisseries ». Lecture solennelle était faite de toutes les pièces présentées, que les auteurs remettaient de leur main. Aussitôt, on nommait six juges, qui se rendaient à l'église des Cordeliers pour y prêter serment. Ils juraient qu'ils n'avaient pas fourni le sujet des pièces, qu'ils n'en avaient corrigé ou retouché aucune, et qu'ils n'étaient ni les parents, ni les alliés des auteurs. Le samedi suivant, les juges se réunissaient au couvent des Cordeliers, examinaient soigneusement les poésies et élisaient le lauréat. Le lendemain, on proclamait, devant l'Université et la foule, le nom des vainqueurs dans chaque genre : ceux-ci venaient, au milieu des applaudissements, recevoir leur prix et leur couronne. — Cf. Abbé de la Rue, *Mémoire historique sur le Palinod de Caen.*

(5)

Les armes de la maison de Matignon étaient : *d'argent au lion de gueules, armé et couronné d'or, écartelées d'Orléans, Longueville et Bourbon*. Autour de l'écu se déroulait la devise : *Liesse à Matignon*. Étienne Goyon de Matignon, premier banneret de Bretagne, prit part à la première croisade, et Bertrand II, qui porta la bannière de son cousin Du Guesclin à la journée de Cocherel, mourut sur le champ de bataille de Navarette. Les nobles maisons de Bretagne et de France n'avaient pas dédaigné de s'allier à cette famille. Ce fut au XIVe siècle qu'un Matignon se fixa en Basse-Normandie, après son mariage avec Marguerite de Mauny, fille d'Olivier, seigneur de Torigni. Avant d'appartenir aux Mauny et d'échoir, par contrat de mariage, aux sires de Matignon, la baronnie de Torigni avait été le fief de plusieurs rois ou grands seigneurs : nommons seulement Jean sans Terre, Philippe le Bel, Louis le Hutin, etc.

(6)

Le château garda son apparence féodale jusqu'au début du règne de Henri IV. Mais, sur la demande du roi, le maréchal le fit démanteler, à l'exception d'une tour. Son fils, Charles de Matignon, remplaça ce donjon par un pavillon de style Renaissance, qui subsiste encore aujourd'hui. Il apporta, du reste, des modifications très importantes au château et aux dépendances, transforma les fossés en pièces d'eau, qu'il ombragea d'arbres, fit planter des avenues et tracer de splendides jardins. Il commença aussi la belle collection d'objets d'art que ses descendants prirent soin de conserver et d'accroître. Le château de Torigni, qui sert présentement d'hôtel de ville, de caserne de gendarmerie et de musée, n'offre plus qu'un vague souvenir de sa vieille splendeur. On y voit cependant encore des peintures et des tapisseries anciennes. — Cf. Godefroy, *Une célèbre baronnie normande.*

(7)

« Le régiment du jeune comte de Torigni donna si déterminément, que, nonobstant la résistance incroyable des ennemis, la ville fut emportée, et l'on peut dire qu'il s'est peu vu d'attaque avec plus de furie, ni de résistance avec plus de fermeté. » (De Caillières, *Vie du maréchal de Matignon.*)

(8)

« Mon cousin, c'est avec un sensible regret que je vous fais savoir la perte que nous avons faite du Comte de Torigni ; je vous assure que je n'ai guère moins besoin d'être consolé que vous en avez d'un si malheureux accident. J'ai bien du déplaisir que sa mort m'ait ôté les moyens de reconnaître les bons et fidèles services qu'il m'a rendus ; mais je désire que vous m'envoyiez son frère de la Roche, auquel je réserve la charge de lieutenant général de Normandie, que possédait le défunt. Assurez-vous, mon cousin, qu'en toute occasion, je vous ferai paraître la bonne volonté que j'ai pour toute votre famille. Priant Dieu, mon cousin, qu'il vous console et vous tienne en sa garde.

« Henri.

« Écrite à Besançon, le trentième d'août 1595. »

(9)

« Je pourrais louer cet illustre seigneur pour la paix et tranquillité qu'il a maintenues aux catholiques, par tous ses gouvernements, sous l'obéissance du roi, en modérant l'audace et frénésie des hérétiques de notre siècle, à l'imitation du zèle et vertu de Monseigneur le maréchal, son père. Tous les tristes regrets aussi qu'en font les docteurs et personnes ecclésiastiques, qu'il entretenait à ses gages et moyens, donnent un grand témoignage du chagrin des hommes d'étude et de dévotion. Car, comme dit le commun adage : « *Cum multi fuerint Mæcenates, non deerunt Flacci Marones.* » Quand il y aura beaucoup de Maecenas, comme il était, il y aura assez d'hommes lettrés en toute profession : d'où, à la vérité, je déplore moi-même, et ceux de notre état, de voir une telle perte sur nous. »

APPENDICE C

(1)

Henri de Montpensier (1573-1608), fils du duc François, fut, jusqu'à la mort de son père (1592), prince de Dombes, et devint ensuite troisième duc de Montpensier. Nommé gouverneur de Normandie, il épousa l'héritière de Joyeuse, Henriette-Catherine. De ce mariage naquit une fille, Marie, plus tard femme de Gaston d'Orléans. — M. de Noailles, surnommé *le beau Noailles*,

se destina d'abord à l'état ecclésiastique et reçut le prieuré de Saint-Livrade. Il devint ensuite gentilhomme ordinaire de Henri III et capitaine de chevau-légers. — M. de Mouchy était probablement le fils d'Enguilbert de Clausse, seigneur de Mouchy. — Anne d'Anglure de Givry (1560-1594), vaillant ami de Henri IV, se distingua dans les guerres de la Ligue. Tué devant Laon en 1594, il avait épousé, l'année précédente, Marguerite Hurault, fille de M. de Cheverny. Gilles Durant, Passerat, du Peyrat, Richelet et d'autres poètes ont signé les pièces du recueil intitulé : *Tombeau de feu M. de Givry, dédié à Mme de Givry*.

(2)

Le roi déclarait dans ces *Lettres* que, « pour que la dite Académie fût suivie et honorée des plus grands, il acceptait le surnom de Protecteur et de premier Auditeur d'icelle », et souhaitait qu'elle devînt « une école ou pépinière, d'où se retireraient un jour poètes et musiciens, par bon art instruits, et dressés pour nous donner plaisir, mais en outre profiteraient au public ».

(3)

« Ces deux dames, écrit d'Aubigné, ont fait preuve de ce qu'elles savaient plus aux choses qu'aux paroles dans l'Académie qu'avait dressée le roi Henri troisième, et me souvient qu'un jour entres autres, le problème était sur l'excellence des vertus morales et intellectuelles, elles furent antagonistes et se firent admirer. » — Il ne faut pas oublier que la mode était, pour les femmes du XVIe siècle, de s'adonner à tous les genres de science et de ne négliger aucune des connaissances humaines. « Une petite fille, disait Bembo, doit apprendre le latin ; cela met le comble à ses charmes. »

(4)

Cette « noble et fameuse Académie » qui « promettait des choses merveilleuses » subit les mêmes vicissitudes que l'Académie de poésie et de musique, son aînée : l'heure n'était point propice aux institutions durables. Jean Passerat, lecteur au Collège royal, avait osé écrire :

Sans chercher donc la vertu endormie
Aux vains discours de quelque Académie,
Lisez ces vers et vous pourrez savoir
Quelle est d'un roi la charge et le devoir.

Comme « ces vers » avaient produit une fâcheuse impression, il ajoutait peu après :

Mais si cela seulement pique
Quelque petit Académique,
Laissez aller les combattants.
Qui me voudra livrer bataille,
Que hardiment sa plume il taille,
Vous en aurez du passe-temps.

D'autres, comme Étienne Pasquier, exercèrent contre la société l'art savant de l'égratignure. Elle n'en continua pas moins ses séances jusqu'en 1584, ou

les violences de la Ligue et la mort de Pibrac hâtèrent sa ruine. « En cette année, dit la Croix du Maine, l'Académie a été discontinuée pour quelque temps. » La maison même où cette institution avait été fondée éprouva aussi les rigueurs du sort. Les soldats de Philippe II, sur l'ordre de leurs chefs, dégradèrent la façade de l'hôtel de Baïf, et avec leurs hallebardes effritèrent les vers de Pindare, de Bion et de Moschus ;

Car cette négrite canaille
S'attaquait même à la muraille,
Abattant sans droit ni raison
Jusques au grec de ma maison.
(Guillaume de Baïf.)

(5)

« Si la beauté qui est naturellement éloquente craint sans sujet que le silence qu'elle a gardé si longtemps avec moi n'apporte quelque diminution à son bien-dire, je dois bien craindre, à plus forte raison, que pour m'être près de deux ans enfermé dans la solitude, sans avoir cependant écrit presqu'une seule lettre avec soin, je ne ressemble maintenant à ces pauvres esclaves fraîchement rachetés des galères, et à qui longue désaccoutumance de marcher en a fait oublier l'usage, et que mon style, aussi champêtre que ma vie, ne rende son baragouin ridicule et rende ma personne digne de compassion. Mais, encore que cette appréhension soit fondée sur tant d'apparence que j'ai plus d'occasion de la plaindre comme un mal présent que de la craindre comme un à venir, si ne laisserai-je pas échapper cette heureuse commodité sans vous rendre un très humble remercîment de l'honneur dont il a plu à vos belles mains favoriser ma servitude très humble; et vous jure par la divinité de vos perfections que, depuis la cruelle mort que je pensais m'avoir ravi toute les félicités de ma vie, je n'ai rien vu qui m'ait si doucement enchanté l'esprit de joie non attendue et de gloire non méritée, que le témoignage de souvenance de bonne volonté que vos belles paroles m'ont fait voir que vous daignez encore m'obliger. Si j'avais encore autant d'éloquence que d'affection, ou, pour mieux dire, si mon affection se pouvait exprimer par quelque sorte d'éloquence, je vous ferais paraître de ma part, malgré les fausses persuasions qu'un silence de trois ans pouvait avoir imprimé dans l'esprit, que pour avoir été si longtemps comme mort au monde, votre belle Idée n'a pas laissé pourtant de demeurer bien vive en ma souvenance, non plus que beaucoup d'arbres ne laissent pas de vivre pour ne jeter ni feuilles ni fleurs durant la rigueur de l'hiver. Car, je puis bien faire cette comparaison, puisque la dévotion qui me lie à votre service est en mon âme comme une plante profondément enracinée, et que les orages de mes fortunes se peuvent bien véritablement comparer aux tempêtes de l'hiver, principalement pendant l'absence de ce qui tient lieu de soleil à ma vie. Toutefois, puisqu'il n'y a pas grande gloire à persuader que l'on ait aimé éternellement ce qui est éternellement aimable, je ne veux point, quand bien je le pourrais, importuner votre bel esprit de cette preuve. Mais, tout au contraire, je vous veux supplier de croire, m'en dussiez-vous tenir pour infidèle et mécréant, qu'après mon naufrage, voulant donner à ma vie le triste repos des trépas-

sés, et me priver en cet exil de tout ce qui me pouvait ramentevoir les félicités que j'avais perdues, comme de chose qui ne faisait désormais que ressusciter ma douleur par son ressouvenir, j'essayai longtemps d'effacer votre image de ma mémoire, puisque aussi bien tenir une chose si sainte dans un lieu si pollu de malheurs, de désespoirs et d'afflictions, comme était lors mon misérable esprit, ce ne serait que la profaner et souiller. Mais il ne me fut jamais possible d'exécuter mon dessein, soit que je l'entreprisse avec trop de regret et trop peu de résolution, soit que le ciel et mon destin s'opposassent secrètement à cette offense, soit qu'il n'y ait rien moins en notre puissance que l'oubli de ce qui nous tourmente et nous plaît tout ensemble. Regardez, je vous supplie, avec quelle confiance je vous avoue librement un péché que toutes les géhennes du monde ne me sauraient pas faire confesser, encor que ce fusse avec promesse d'impunité. Ce m'est véritablement une aussi grande imprudence de le confesser que ce me fut une grande témérité de l'oser entreprendre. Aussi, ne l'avouerai-je pas, vu que c'est à ma honte, si ce n'est qu'en récompense il tourne à votre gloire, à quoi je ferai toujours volontaire sacrifice de la mienne, voire de ma propre vie, quand je penserai qu'elle l'aura pour agréable. Ne pensez donc plus, comme peut-être vous feignez de penser, que pour les accidents passés et la longue intermission de vous écrire, j'aie cessé quelque temps d'être moi-même, c'est-à-dire votre très humble serviteur, et jugez par cette confession qu'il n'est pas en ma puissance, quand bien il serait en ma volonté. »

Cette lettre se trouve et à la Bibliothèque de l'Arsenal (*Recueil de Conrart*, 4110), et à la Bibliothèque Nationale (collection Dupuy, ms. 770, n° 379-381). Bien qu'elle ne soit pas autographe, les idées et le style permettent de croire à son authenticité. Sinon, le pastiche serait fort adroit.

(6)

Le 4 mars 1589, Henri IV écrivait aux Trois États du royaume, lors de sa réunion avec Henri III : « Je vous appelle comme Français; je vous somme que vous ayez pitié de cet État... Je vous conjure de dépouiller les misérables passions de guerre et de violence qui dissipent et démembrent ce bel État..., de quitter toutes nos aigreurs pour reprendre les haleines de paix et d'union. »

(7)

La quittance générale donnée au commendataire, en 1611, par Dom Paul Bonnet, célerier d'Aunay, constate qu'il avait reçu « 1528 livres en deniers, pour pitance, vestiaire, sacristie, hospitalité et entretien de l'Église; plus quinze tonneaux de cidre, 305 boisseaux de froment.... le tout en mesure de Caen et pour une année complète à compter de la Saint-Martin 1610 ».

(8)

Les moines, il faut l'avouer, étaient modérés dans leurs prétentions; ils demandaient seulement cette simple rétribution au commendataire, qui n'y voulait consentir : « Pour la pitance de chacun d'iceux sera donné par jour 3s 6d tournois, sur quoi se fourniront de sel, vinaigre, verjus, beurre, lard à

larder, épices et chandelles du couvent. Pour leur boisson sera baillé et délivré par chaque an, pour chacun, deux pipes et demie de moyen et gros cidre *pommé, bon, loyal,* et *marchand* et de *bonne jauge.* » (Quelle prévoyance de détails!) — « Plus, pour avoir du vin aux jours de fête et de récréations, sera donnée par an auxdits religieux la somme de quatre-vingts livres... » Bref, les frais divers ne devaient pas s'élever à 3000 livres. Le visiteur général de l'ordre de Cîteaux, Denys Largentier, abbé de Clairvaux, reconnut qu'en 1611 l'ensemble des revenus de l'abbaye était d'environ 9000 livres. — Le monastère d'Aunay et les domaines qui en dépendaient furent vendus à la Révolution. — L'histoire de cette abbaye fut composée au XVIIIe siècle par Dom Raucour.

(9)

Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, naquit en 1558. Henri IV lui fit épouser, par politique, en 1599, le duc de Bar, Henri de Lorraine, bien qu'elle aimât le comte de Soissons, son cousin germain. Elle mourut de chagrin, dit-on, à Nancy, en 1604.

(10)

Mme de Villeroy était regardée par tous ses contemporains comme un esprit supérieur. « Elle était si heureuse en prose et en vers, et avait la mémoire et le jugement si rares, écrit le P. Hilarion de Coste, qu'elle se rendit admirable à tous ceux qui eurent l'honneur de la voir, y ayant été attirés par le bruit de tant de dons du ciel. » (*Vies ou éloges des dames illustres*, t. II.) Initiée au latin, elle traduisit les épîtres d'Ovide. Elle composa aussi des vers, qui ne furent pas publiés; en tête du manuscrit qui les contenait, Ronsard avait écrit :

Magdeleine, ostez moy ce nom de l'Aubespine,
Et prenez, en sa place, et palmes et lauriers
Qui croissent sur Parnasse, en verdeur les premiers,
Dignes de prendre en vous et tiges et racine!

Chef couronné d'honneur, rare et chaste poitrine
Où naissent les vertus et les arts par milliers
Et les dons d'Apollon qui vous sont familiers,
Si bien que rien que vous, de vous-même n'est digne.

Je suis, en vous voyant, heureux et malheureux :
Heureux de voir vos vers, ouvrages généreux,
Et malheureux de voir ma muse qui se couche
Dessous votre Orient. . . . .

(*Œuvres de Ronsard*, t. V, p. 237 et 238.)

Elle mourut en 1596, et Bertaut lui rima une belle épitaphe. Il arriva à Mme de Villeroy, pendant sa vie, une aventure curieuse, qui donne un aperçu des mœurs du temps. Elle aimait beaucoup une petite chienne, nommée Barbiche, qui mourut. Aussitôt, tous les poètes qui fréquentaient chez Mme de Villeroy célébrèrent le trépas de Barbiche et lui élevèrent un *Tombeau* poétique, digne de faire envie à de hauts personnages. (Cf. Ronsard, *Œuvres.* Edit. Janet, VII, 257. — Desportes, *Épitaphes.* — A. Jamyn, *Œuvres en ryme.* — Passerat, *Épitaphes.*)

APPENDICE D

(1)

« Etienne Pasquier, dit Sainte-Beuve, débuta comme avocat au barreau de Paris (1549), et, en même temps, pour occuper ses loisirs, il se livra à la poésie, à la composition littéraire, caractère qui distingue sa génération d'avocats. « Lorsque j'arrivai au Palais, écrit Pasquier, ne trouvant qui me mît en besogne « et n'étant né oiseux, je me mis à faire des livres, mais livres conformes à mon « âge et à l'honnête liberté que je portais sur le front : ce furent les *Dia-* « *logues d'Amour*. » Les Dialogues galants et amoureux, les sonnets qu'Étienne Pasquier publia dans ces années de jeunesse et auxquelles il se reporte avec complaisance et sourire en vieillissant, ne prouvent rien autre chose que de l'esprit, de la facilité, de la subtilité ingénieuse. » (*Causeries du Lundi*, IV.) — Plus loin, Sainte-Beuve nous montre le même Ét. Pasquier et Achille de Harlay devenus vieux et s'adressant réciproquement des poésies légères. Les sonnets qu'envoyait le premier président « ne valaient pas tout à fait, dit le grand critique, sa sublime parole au duc de Guise ; mais qui ne sourirait d'un sourire d'attendrissement à voir les joies dernières et pures de ces grandes âmes innocentes? »

(2)

« Je commençai fort jeune, dit Pontus de Tyard, d'aimer et d'honorer la beauté et les grâces, et de même âge fus échauffé de l'ardeur d'Apollon. » En 1548, il publiait le livre d'*Erreurs Amoureuses*; en 1555, il l'augmentait d'un second; en 1573, il les rééditait en y ajoutant un troisième, et, en 1578, il était nommé évêque de Châlons. Goujet remarque que « Pontus de Tyard n'avait eu aucun dessein de livrer ses *Erreurs amoureuses*, qui sont, dit-il, un fruit de sa jeunesse. En les donnant, il ne fit (comme Bertaut) qu'un acte de complaisance pour des amis qui l'en sollicitaient ».

(3)

En 1608, Henri IV conçut le dessein de nommer le bâtard, encore tout jeune, qu'il avait eu de la marquise de Verneuil, à l'évêché de Metz : sur son ordre, le chapitre de cette cathédrale postula complaisamment pour le petit prince, mais le Pape ne voulut pas accorder les dispenses nécessaires, l'empêchement de naissance s'ajoutant tristement à l'empêchement d'âge. Néanmoins, en 1612, malgré les répugnances du Pape et sur les instances du cardinal du Perron, le duc de Verneuil fut nommé évêque de Metz, à onze ans. Comme il ne reçut jamais les ordres, il put se démettre de son évêché quarante ans plus tard et épouser, déjà septuagénaire, la fille du chancelier Séguier, veuve de Maximilien de Béthune, duc de Sully.

(4)

Les grands prélats il te faut pratiquer,
Tu gagneras un monde à traftiquer

Des biens de Dieu; l'on en fait marchandise,
Non seulement entre les gens d'Église,
Mais le seigneur, le brave chevalier,
Pour maintenir l'honneur de son collier,
Ou, pour gagner, le marchand en trafique
Comme il ferait du drap de sa boutique.
Pour en avoir, tu dois mettre en avant
Tout ton esprit, si tu veux que savant
Chacun te tienne.....

(*Les diverses poésies du sieur de la Fresnaye-Vauquelin.*) Satire dédiée à Baïf).

Ronsard disait de même :

... les ignorants, les enfants de quinze ans,
Je ne sais quels muguets, je ne sais quels plaisants,
Ont les biens de l'Église, et que les bénéfices
Se vendent par argent, ainsi que les offices.

(*Élégie à Guillaume des Autels.*)

(5)

« Henri IV résolut d'assembler les principaux prélats de son royaume et particulièrement d'y appeler (à la cérémonie de l'abjuration) Jacques Davy du Perron. Lequel étant de condition laïque, on proposa au roi de lui donner un évêché, afin qu'il pût avoir rang. Et pour ce, lui fut donné celui d'Évreux... A Saint-Denis, ce nouveau prélat se montra si digne de la condition qui lui avait été nouvellement donnée, etc... ». (*Disc. somm.,* au début des *Diverses Œuvres* du Cardinal.) — Du Perron ne fut sacré que plus tard à Rome.

(6)

« Je suis extrêmement mal logé, car je n'ai aucun lieu où je puisse faire du feu à cause de la fumée... Je vous puis assurer que j'ai le plus vilain évêché de France, le plus crotté et le plus désagréable... Il n'y a ici aucun lieu pour se promener, ni jardin, ni allée, ni quoi que ce soit, de façon que j'ai ma maison pour prison. »

(7)

Claude de Morenne n'était pas un poète supérieurement doué, s'il faut en juger par l'une de ses meilleures œuvres : l'*Églogue sur le trépas du Cardinal de Bourbon*; cependant à côté de vers d'un goût douteux, on relève d'agréables détails :

Le rossignol gentil, qui, au touffu bocage,
Dégoisait les fredons de son gentil ramage,
Ne fait que plus se plaindre, et en ce joli mois
Remplit l'aïr et les champs de sa plaintive voix.

Maintenant, c'en est fait :

On n'ouïra plus des eaux le doux-coulant murmure.
Dans les bois chevelus les volages oiseaux

Ne feront plus l'amour entre les arbrisseaux :
Les fillettes du ciel, dans leurs voûtes cirées,
Ne remporteront plus les fleurettes sucrées.

Le Cardinal méritait vraiment ces regrets :

Comme la tendre vigne, au joli renouveau,
Laissant épandre en l'air son feuillage nouveau,
Se fait le seul honneur de l'ormeau qu'elle embrasse...
Ainsi, Charlot, ainsi tu étais notre gloire.

(8)

Osmond, qui suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre et qui devint évêque de Salisbury, fit don à l'évêque de Séez de la seigneurie de la ville, pour en jouir après sa mort. Cependant, les comtes d'Alençon, ses héritiers, gardèrent presque tous les environs de Séez. Le duc de Normandie, Robert II, octroya plus tard la ville à Robert de Bellême, qui se la vit disputer par le seigneur légitime, l'évêque Serlon. Quand les Anglais eurent rasé les fortifications en 1355, un fort fut construit, où les évêques entretenaient une commende. Par lettres patentes de 1367, le roi de France, Charles V, confirma les évêques dans la charge de capitaines de ce fort Saint-Gervais. M. Camus de Pontcarré, 67e évêque, se crut encore gouverneur de la ville et nomma pour capitaine M. Le Paulmier des Fontaines. Enfin Louis XIV décida que le gouvernement de la ville ne serait plus attaché au siège épiscopal. — Les évêques de Séez se mirent souvent à la tête des troupes pour défendre leur pays, et c'est en souvenir de leurs exploits que leur successeur portait l'épée au côté en prenant possession du siège. — Ils avaient le second rang aux séances de l'Échiquier de Normandie. — Cf. Maurey d'Orville.

(9)

Il en alla de même à Orléans : les chanoines refusèrent de recevoir Mgr Jean de Morvilliers, alléguant que l'usage traditionnel de leur église était « de n'avoir pas de barbe, pas même de toupet ». On parlementa quatre ans. Enfin, Morvilliers comprit qu'il ne triompherait pas seul de la résistance du chapitre, et il s'adressa à Henri II. Celui-ci fit écrire : « Le roi enjoint aux chanoines d'Orléans qu'ils aient à recevoir M. de Morvilliers, sans s'arrêter à ce qu'il porte barbe et sans qu'il soit tenu de la faire abattre. » Encore fut-il obligé, pour les convaincre, de dire qu'il avait l'intention d'envoyer l'évêque « en des pays étrangers, *in quibus necessaria est barba* ».

(10)

C'est un fait très curieux que le clergé normand se déclara d'abord contre les cheveux et la barbe : sa prédication fut si éloquente, que, sur tous les points de la province, « nuques furent tondues et mâchoires rasées ». Il y eut des récalcitrants, comme Hugues de Montfort et Roger de Beaumont, au XIe siècle, qu'on appela *Hugues* et *Roger-à la barbe* ; mais, dès le XIIe siècle, les seigneurs s'étaient soumis à la loi. — Aucun des sept Chapitres de Normandie

ne fit preuve de la même intransigeance que ceux du Mans et d'Orléans. Du Perron, à Evreux, porta une barbe « magnifique et célèbre ». Cependant, en 1618, les statuts synodaux de Rouen renouvelèrent l'ancienne défense : « Que les prêtres ne portent manteaux courts, habits de couleur, passements, découpures, bagues aux doigts, peccadilles, rotondes, dentelles, moustaches et grands cheveux, ni autres choses indécentes à leur état et condition. » Ce qui n'empêcha pas l'archevêque, François de Harlay, de garder sa barbe, car nous lisons dans une épitaphe du prélat :

Ci-gît un prélat honoré
Qui porta la barbe prolixe
De couleur de vermeil doré
Brillant comme une étoile fixe.

Un autre archevèque de Rouen, d'abord successeur de Bertaut sur le siège de Séez, en 1651, François Rouxel de Médavy, persista, de même, à conserver sa moustache et sa barbiche. — Cf. Canel, *Histoire de la barbe et des cheveux en Normandie.*

(11)

« Le style du manoir épiscopal, dit l'abbé Barret, était celui de toutes ces maisons dont se couvrit le sol de la France, après l'heureuse et définitive expulsion des Anglais. Une tourelle, contenant l'escalier à vis, conduisait aux deux étages de pièces et chambres souvent en enfilade, éclairées par de larges fenêtres aux chanfreins moulurés, garnies de meneaux de pierre formant croisée ; les toits aigus à double pente, coupés au-dessus des fenêtres par d'élégantes lucarnes, s'ornaient le long des pignons de rampants de pierre, et le larmier s'appuyait sur une vaste moulure faisant corniche. »

« Le bâtiment principal, comme aujourd'hui, formait le fond d'un ensemble de constructions en forme d'ailes, et aux multiples distributions. Il comptait trois étages, y compris le rez-de-chaussée, et dominait les constructions adjacentes. Dès l'entrée, un large vestibule donnait accès à plusieurs pièces de destinations diverses. La cuisine, les offices et les caves, avec une pièce servant à usage d'orangerie, se trouvaient dans cette partie.

« Le second étage comptait sept grandes chambres et une bibliothèque. C'est là qu'étaient les appartements ordinaires de l'Évêque. Il y avait en outre quatre chambres d'entresol au-dessus des cuisines.

« De là, par une galerie extérieure, on avait un facile accès à la chapelle épiscopale. Dédiée sous le vocable de saint Romain, c'était un édifice ogival de douze mètres cinquante de longueur sur dix mètres trente de largeur, voûté sur nervures au-dessus de l'autel, lambrissé en berceau sur la nef. Au dehors, le pignon se terminait par une pyramide couronnée d'un épi en plomb. Elle possédait une tribune commodément aménagée. Geoffroy de Mayet l'avait fait construire vers 1250. » (Dumaine, *Mgr Louis d'Aquin, Évêque de Séez*, p. 84-85).

(12)

Henri IV blâmait cette ignorance chez un pasteur de peuples. Il ne voulut pas que le cardinal de Bourbon, dont il prisait peu le savoir, assistât aux

conférences religieuses qui précédèrent son abjuration : « Mon cousin, lui dit-il, si l'affaire devait se décider entre nous deux, quoique je ne sois pas grand théologien et que vous soyez cardinal, je ne craindrais pas d'entrer en lice avec vous, et peut-être la victoire serait au moins douteuse. Mais laissons faire ces Messieurs, qui en savent beaucoup plus que vous et moi. »

(13)

Le pape Pie V avait rendu, par la bulle *Quod a nobis*, le bréviaire romain obligatoire pour toutes les Églises de la chrétienté, à l'exception de celles qui en possédaient un propre depuis deux cents ans. L'Église de Séez avait droit au privilège, et Bertaut résolut de le lui maintenir. D'accord avec les membres du Chapitre, il chargea son ami, le théologal Gervais Basire, de présider à la réimpression du bréviaire sagien. On devait seulement suivre les prescriptions du concile de Rouen, édictées en 1581, et réformer « le propre de Séez à la façon du romain ». Basire avait « presque entièrement disposé à cette fin » le vieux bréviaire, lorsque l'évêque mourut. Le nouvel évêque, Jacques Suarès, n'admit pas cette demi-mesure et imposa à tout son clergé le bréviaire romain : il n'utilisa que les travaux hagiographiques de Basire sur les saints du diocèse, « dont il fit dresser des cahiers pour servir dans les occurrences nécessaires ».

(14)

Les moines de l'abbaye de Saint-Martin de Séez obtinrent de l'évêque Lisard, à la fin du XIIe siècle, sous prétexte de pauvreté, que leur sacristain pourrait disposer de tous les revenus de la paroisse Notre-Dame de la Place pour couvrir leurs frais de culte. Ils devaient seulement présenter à l'agrément du prélat et de ses successeurs un prêtre digne de la desservir. Ils s'engageaient à donner à ce prêtre « 40 sols angevins à la fête de Noël, autant à celle de saint Jean-Baptiste, 20 sols à celle de saint Remy, à l'admettre dix fois par an à leur table, dans les fêtes solennelles, pour le dédommager des chétifs repas qu'il ferait le reste de l'année ». Le desservant promettait en retour, par serment devant le chapitre, de verser au sacristain de l'abbaye tout le casuel de l'église, et ce, sous peine d'excommunication. A la longue, le vicaire de la paroisse, trouvant la situation pénible, commença à prélever quelque rente sur le casuel ; en 1530, les moines ne touchaient que les deux tiers des dîmes et la moitié des oblations ; plus tard, il augmenta encore son traitement, car, outre le tiers des dîmes, « il prit un préciput sur les deux autres parts » et s'appropria des terres. Comme on pense, tous ces procédés n'avaient pas été admis sans protestations ; mais rien n'était décidé quand Bertaut arriva. Il entendit les doléances des deux partis, réfléchit longuement et enfin, supprimant le vicaire, donna la cure aux moines « sur l'assurance que ce changement serait très avantageux aux paroissiens, qui en seraient mieux instruits ». Il conserva seulement « le droit de déport, qui fut estimé à 21 livres par an, dont 14 étaient pour l'évêque et 7 pour l'archidiacre, qui devait être regalé dans l'abbaye le jour de sa visite ». Cela dura jusqu'en 1618, où furent retablis les vicaires perpétuels. — Cf. Bruzen de la Martinière, *Dictionnaire géo-*

graphique, historique et critique, article *Séez*. — Maurey d'Orville, *Recherches historiques sur Séez*.

« Dans un différend qui s'éleva entre les deux curés de la Trinité et de Saint-Gervais, de Falaise, Bertaut décida que, dans les processions, le clergé marcherait selon l'antiquité des curés. » (*Mémoires de Calimas, curé de Courtomer,* article *Falaise*.)

(15)

« M. de Morenne, mort le 22 mars 1606, fut remplacé sur le siège de Séez par M. Bertaut. Les héritiers de M. Morenne firent une transaction avec lui, le 26 février 1608, par laquelle ils lui cédèrent une somme de douze cents livres et plusieurs autres choses exprimées dans la transaction, en conséquence de laquelle M. Bertaut les déchargea des réparations. Ce prélat, mort le 8 juin 1611, eut pour successeur M. Suarès, qui, ayant appris qu'il y avait eu des bois brûlés dans le Bois-l'Évêque, demanda au roi don desdits bois brûlés pour être employés aux réparations de l'évêché. Ce qui lui fut accordé par arrêt du 22 juillet 1611. Les héritiers de M. Bertaut, informés de la grâce que le roi avait faite à M. Suarès, prétendirent que les bois devaient servir aux réparations qui étaient survenues pendant l'épiscopat de M. Bertaut. M. Suarès soutenait, au contraire, qu'indépendamment du produit de ces bois, ils étaient tenus aux réparations, parce que M. Bertaut avait traité avec les héritiers de M. de Morenne et qu'il en avait reçu plusieurs sommes et différents objets, entre autres les deniers de la confrérie des saints Gervais et Protais, qui se montaient à plus de 300 livres tous les ans, qu'il n'avait pu sans commettre un sacrilège les divertir, ni les employer en autres choses qu'aux réparations auxquelles elles étaient destinées. — On ne pense pas que le procès ait été terminé avant la mort de M. Suarès qui arriva le 28 mars 1614. Ce qui le fait croire, c'est que M. Camus obtint des lettres patentes par lesquelles le roi, sur la requête qu'il lui présenta, déclare qu '«outre les « grosses réparations nécessaires à être faites en l'église cathédrale, aux« quelles il est seul sujet et tenu, les manoir, chapelle et édifice de la baronnie « de Fleuré et autres dépendances dudit évêché, ont été en la plupart ruinés « pendant les troubles avenus en ce royaume; que à la réfection et répara« tion de ces ruines il lui est impossible de satisfaire avec le revenu ordinaire « dudit évêché qui est de peu de valeur et néanmoins chargé de décimes et « d'une pension de mille livres, — étant du reste les appartenances de ladite « baronnie de Fleuré, appelées les Bois-l'Évêque, du tout inutiles audit évê« ché, et chaque jour pillées et dérobées par le peuple circonvoisin... » Le roi accorda de faire la coupe des bois de vingt ans en vingt ans, ou autres temps, jugés à propos, et les deniers provenant de cette coupe seraient affectés par l'Évêque aux réparations de l'Évêché... Cet arrêt fut enregistré au Parlement par lettres patentes du 20 mars 1620. » (Le Bailly, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'église cathédrale de Sées*.)

(16)

Riqueur dédia également des poésies à MM. de Merry, de Bazoches, de Brosses, à sa femme et à ses sept enfants. — Il disait encore à Bertaut en parlant de sa lyre :

Car, à chaque moment, sans prendre nul repos,
Sans qu'elle fût touchée, elle résonnait ton los (*sic*)
Toujours m'importunant du vent de son murmure...
Elle a fait, bourdonnant, dix mille fois entendre
Que son contentement ne venait que de toi,
Que tu étais le seul qui chassait son émoi
Alors que le chagrin venait pour me surprendre.

Il serait intéressant de suivre le progrès croissant de l'admiration de Riqueur et de sa déférence pour son ami. Au début, il prend, sinon le ton cavalier, du moins, une certaine liberté d'allure qui convient à l'égalité des conditions :

Fais-nous jouir, Bertaut, par l'art de la peinture...

Après la publication des recueils de poésie et leur succès qui consacre la gloire du poète, le ton s'élève déjà :

Doctissime chrétien, qu'en France l'on admire...

Enfin, dès que Bertaut est devenu évêque de Séez, Riqueur, qui connaît son devoir et respecte les distances, l'appelle « son fidèle seigneur..., son nourricier appui ». — Riqueur montre bien ce que serait du détestable Bertaut. Bien que celui-ci ait écrit :

Mon cœur fumait encor de l'amoureuse braise
Que j'y venais d'éteindre,..

jamais il ne se serait permis de dire :

Que sans cesse le cœur froissé
De vous avoir tant offensé
Mes yeux fassent choir une pluie
Pour laver en leur tiède humeur
Au savon blanc de leur liqueur
Les taches de ma pauvre vie.

Et, si ami de la pointe que fût notre poète, il n'aurait pas signé cette strophe ridicule :

O Bertaut, que l'honneur luisant fait plus reluire
Cent fois plus que cent fois le soleil ne reluit
Ni même que Diane en une calme nuit
Au front de son argent, son argent ne fait luire!

(17)

Il mit ordre à ses affaires et légua au Chapitre de sa cathédrale sa chapelle et sa crosse. Les chanoines devaient, en retour, chanter chaque année au jour anniversaire de sa mort, « dans le *Sancta Sanctorum*, du côté de l'épitre, le répons *Libera me*, sur sa tombe ». La crosse fut depuis transformée en bâton du grand-chantre : ce serait ce bâton que possède actuellement

l'évêché de Séez et que nous avons vu chez S. G. Mgr Bardel. Il n'y a point, en tout cas, d'autre souvenir de Bertaut dans sa ville épiscopale. — A l'occasion de ce legs, voici ce qu'écrit Le Bailly : « La fondation de Mgr Jean Bertaut pour être chanté à son intention... moyennant la chapelle qui a été évaluée à cent livres, par sentence du bailliage de Falaise, du 23 octobre 1619, produit au denier 31 1 2 sur la terre de Boiville, où cette somme de cent livres a été placée, suivant l'acte capitulaire du 15 décembre 1739, 3 livres 3 sols 6 deniers. » Plus loin on lit dans le même auteur : « Les deux fondations ci-dessus — celles de Bertaut et de Mgr d'Aquin — produisent un revenu actuel de 60 livres 4 sols 6 deniers. Il sera célébré 2 obits pour Mgr Jean Bertaut et pour Mgr d'Aquin. La représentation dans la nef; l'honoraire trente livres. »

(18)

Ad posteritatem.
Sagia civitas
Viatores hic veneratores turmatim moramini
Ut miremini
Sed heu sistite
Ecquis enim vos hic vocat immo qui est qui hic vacat?

Quænam forma firma : (firma absit immo infirma) prope hoc sacrum altare aut potius saxum hujus aræ! videte.

At quo jure, cinis ubi corpus? Latet spiritus cujus alibi Divinitas patet : munus tam gratum urbi haud minus quam toti orbi :

Id scio nil vobis quod cadaver humi, mihi autem præsul fuit olim Joannes Berthaldus Cadomensis.

Educatus primum a secret. Cubil. Henric. III. franc. et Polon. regis, Henric. IV in vatem et a cons. fuit.

Cenobiarch. Beatæ Mariæ Virgin. de Alnet. Cisterc. ordin. ac primus magnæ Mariæ de Medicis Franci reginæ eleemosinarius.

A rege nominatus Sagiorum episcopus, a Papa admissus, ab Aquensi archipræsule inauguratus,

Tandem noster factus, huc apud nos advenit : sed heu! fugax umbra immo dicam fallax vita!

Nam quinquennium potius inchoatum quam exactum inter honores et labores hic vix exhauriens obiit petens *feliciter* cœli *felix iter*.

Idibus junii anno a Christo nato MDCXI, ætatis vero suæ LIX, episcopatus autem sui pene V.

Ut igitur tantum nomen justo perenniter habeatis lubenterque hinc abeatis,

Poscite quæro numen ut divinum lumen anima illius habeat apud illum qui suos sua visione beat.

Faxit et sit.
Joan. Gaulard Paris. Sagius canonic. mere functi bene mœrens ejus
Pascandis manibus hoc mnemosin
Anagrammaticon fecit
Dicavit et posuit.

(19)

D. M. S.

Marmor hoc quod cernis, viator,
Johannis Berthaldi cineres regit. Sanctissimi viri
Fatum vanis lacrymis prosequi noli.
Vixit, quantum ad gloriam fuit, satis.
Magnitudo ingenii, eloquentia et eruditio
Summum principem Henricum III ei conciliarunt.
Fidem, quam plurimi scelerosis superstitionis consiliis
Violatum ibant,
Optimo principi illibatam servavit.
Henrici magni, principis invictissimi, gratiam iisdem
Artibus adeptus,
Divinis poematibus, res ab eo tam pace quam bello
Magno cum totius orbis stupore gestas,
Etiam post hominum memoriam cœlis ipsis et æternitati
sacravit,
Ab illo multis beneficiis auctus,
Tandemque Ecclesiæ Sagiensi votis Augustæ præpositus.
Cum is gregem tibi commissum summa cura regeret,
Verbo Dei solemnibus diebus pasceret,
Ac sanctitate omnibus præiret,
Subito principis immortalitate dignissimi fato perculsus
Dum sanctis illius manibus
Inter singultus et lacrymas olorina voce annua justa
persolveret,
Duplexque per quaternum lustrum patratum parricidium
Versibus publicis execraretur,
Seculi impietatem et scelera pertæsus,
Vitam cum morte commutavit.
Obiit anno salutis M. D. C. XI° mensis Junii VIII
Vixit an...

Egidius *Bry de la Clergerie* in supremo Galliarum senatu patronus viri præstantissimi et amantissimi memoriæ, M. P.

APPENDICE E

(1)

Le livre de du Plessis-Mornay recueillait chaque jour de nouvelles louanges. Les Calvinistes lui prêtaient libéralement le concours d'une forte réclame, et il était temps de ne point laisser s'accréditer davantage des opinions dangereuses. Au début de 1600, un gentilhomme normand, M. de Sainte-Marie du Mont, occasionna l'étude plus approfondie de ce livre. Il désirait se rallier au catholicisme ; mais les objections de Mornay jetaient son esprit en de troublantes inquiétudes. Pour les réfuter, le frère de l'Évêque d'Evreux, Jean

Davy du Perron, se mit à contrôler les citations du célèbre protestant et s'aperçut qu'un grand nombre étaient tronquées ou dénaturées. Cette constatation, colportée aussitôt, fit du bruit, et, de part et d'autre, on batailla sur ce terrain. Du Plessis-Mornay ne voulut pas, toutefois, discuter avec Jean du Perron et prétendit élargir le débat. Défiant l'*Achille de la cause*, le *grand convertisseur*, il invita le roi à nommer des commissaires qui trancheraient le différend. Afin de donner plus d'éclat à sa provocation, il en laissa circuler des copies dans la capitale et par le royaume. Du Perron, solennellement bravé, n'eut garde de repousser « le cartel »; il se déclara fièrement prêt à entrer en lice et capable de « montrer cinq cents énormes faussetés, de compte fait et sans hyperbole ». De son côté, le roi s'intéressa à ce nouveau combat en champ clos, et en confia la direction au chancelier de Bellièvre.

Le nonce du Saint-Siège s'effraya de cette lutte bruyante et en craignit surtout les résultats; si le champion du catholicisme allait être mis en échec par son adversaire, son insuccès ne rejaillirait-il pas sur la cause sainte qu'il soutenait? De plus, disait-il, en vertu de quel droit le roi de France s'arroge-t-il le pouvoir de nommer des commissaires, qui jugeront le bien ou le mal fondé du dogme et décideront en dernier ressort d'une question étrangère à leur compétence? Henri IV rassura Mgr Silingardi, en lui affirmant qu'il ne s'agissait point de trancher un différend de doctrine, mais d'examiner si les livres de du Plessis contenaient nombre de citations fausses.

(2)

Pendant la conférence, le roi dit à Sully : « Eh bien! que vous en semble de votre pape? » — « Il me semble, Sire, qu'il est plus pape que vous ne pensez; car, ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Évreux? » (*Mémoires de Sully*, collect. Michaud, t. I, p. 330.) — A sept heures du soir, Henri IV leva la séance et renvoya la suite de la discussion au lendemain. Mais, durant la nuit, du Plessis-Mornay tomba malade et se déroba plus tard à toute reprise. « Du Plessis, pour le dire en un mot, écrit l'Estoile, ne fit rien qui vaille, tellement qu'il s'en retourna chez soi, malade de dépit et fâcherie. » (*Mémoires-Journaux*, 4 mai.)

La conférence de Fontainebleau produisit grand effet : le succès de du Perron, en même temps qu'il consacrait sa renommée, jetait la joie dans les rangs catholiques et la consternation parmi les protestants. « Mon ami, écrivait le lendemain Henri IV au duc d'Épernon, le diocèse d'Évreux a gagné celui de Saumur, et la douceur dont on y a procédé ôte l'occasion à quelque huguenot que ce soit de dire que rien y ait eu force que la vérité... Certes, c'est un des grands coups pour l'Église de Dieu qui se soit fait il y a longtemps. Suivant ces erres, nous ramènerons plus de séparés de l'Église en un an que par une autre voie en cinquante. » (*Lettres missives de Henri IV*, t. V, p. 230.) D'Épernon rendit la lettre publique : elle fut imprimée à Tours et même à Prague, et il en circula des copies par le royaume. — Richelieu raconte, au commencement de ses *Mémoires*, que Henri IV avait avoué à la Reine que « depuis la conférence qu'eut à Fontainebleau le cardinal du Perron avec le Plessis-Mornay, il détestait autant par raison de conscience la créance des Huguenots, comme leur parti par raison d'État ».

(3)

« Pour parler donc de la beauté de cette rare princesse, je crois que toutes celles qui sont, qui seront et qui ont jamais été, près de la sienne sont laides et ne sont point beautés, car la clarté de la sienne brûle tellement les ailes de toutes celles du monde, qu'elles n'osent ni ne peuvent voler ni comparaître à l'entour de la sienne. On dirait que la mère nature, ouvrière très parfaite, mit tout ses rares sens et subtils esprits pour la façonner, tant ses traits sont beaux, ses linéaments bien tirés, ses yeux si transparents et si agréables, qu'il ne peut s'y rien trouver à redire; et qui plus est, ce beau visage est fondé sur un beau corps de la plus belle, superbe et riche taille qui se puisse voir, accompagné d'un port et d'une si grave majesté, qu'on la prendra toujours plutôt pour une déesse du ciel que pour une princesse de la terre; encore, croit-on que, par l'avis de plusieurs, jamais déesse ne fut vue plus belle, si bien que pour publier ses beautés, ses mérites et ses vertus, il faudrait que Dieu allongeât le monde et haussât le ciel plus qu'il n'est, d'autant que l'espace du monde et de l'air n'est assez capable pour le vol de sa perfection et renommée. »

(4)

C'est surtout depuis 1581 que le ballet règne décidément à la cour. Mais il s'y était acclimaté bien avant. On se rappelle les vers de Ronsard, qui suppliait Catherine de Médicis, absente, de revenir dans sa « Tuilerie au bâtiment superbe » ou dans une des demeures royales :

Quand verrons-nous quelque tournoi nouveau?
Quand verrons-nous, par tout Fontainebleau,
De chambre en chambre aller les mascarades?

Au début, on cite surtout les ballets de 1573 pour l'élection de Pologne; en 1581, le *Ballet comique de Circé,* fait par d'Aubigné, à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse ; en 1587, le *Ballet de Saint-Julien.*

Ce n'était pas seulement au Louvre qu'on s'y livrait avec pareil entrain, mais un peu dans tous les salons. On dansait également chez les grands seigneurs, chez les ducs de Guise, de Rohan et de Montmorency; on dansa même, en 1578, chez le cardinal de Birague.

La danse formait le fond du ballet; rythmée et exécutée en musique, elle passionnait tout le monde. — Le ballet fut dansé d'abord par des personnages du même sexe, puis par les seigneurs et les dames de la cour, dans un cadre merveilleux ou comique, selon le sujet. — Il ne faut pas confondre, naturellement, les ballets de cour avec les ballets modernes de quelques théâtres, et particulièrement de l'Opéra, « jeux scéniques ornés de musique et de danse ».

APPENDICE F

Psaume CXLVIII.

Halelou-Yah.
Louez Yahveh du haut des cieux,
Louez-le, là-haut.
Louez-le, vous tous, ses anges;
Louez-le, ô vous toutes, ses armées;
Louez-le, soleil et lune;
Louez-le, vous toutes, étoiles lumineuses.

Louez-le, cieux des cieux,
Et vous, eaux, qui êtes au-dessus des cieux.
Qu'ils louent le nom de Yahveh,
Car, c'est par son ordre qu'ils ont été créés,
Il les a établis à jamais, pour les siècles,
Son ordre est donné, et on ne († le) transgressera pas.

De la terre, louez Yahveh,
Monstres, et vous, abîmes,
Feu et grêle, neige et brume,
Vents des tempêtes qui exécutez son ordre,
Montagnes, et vous, collines,
Arbres à fruit et vous tous, cèdres.

Animaux et vous tous, fauves,
Reptiles, oiseaux ailés;
Rois de la terre et vous, peuples,
Princes et vous, juges de ce monde,
Jeunes gens, vous aussi, jeunes filles,
Vieillards et enfants.

Qu'ils louent le nom de Yahveh,
Car son nom seul est grand!
Sa gloire s'étend sur la terre et dans les cieux,
Il rend puissantes les forces de son peuple.
Qu'ils le glorifient, tous ses fidèles,
Les enfants d'Israël — peuple qui lui est uni.
Halelou-Yah.

(Traduction R. Flament.)

TRADUCTION DE BERTAUT.

Heureux hôtes du ciel, saintes légions d'Anges,
Guerriers qui triomphez du vice surmonté,
Célébrez à jamais du Seigneur les louanges,
Et d'un hymne éternel honorez sa bonté.

Soleil dont la chaleur rend la terre féconde,
Lune, qui de ses rais empruntes ta splendeur,
Lumière, l'ornement et la beauté du monde,
Louez, bien que muets, sa gloire et sa grandeur.

Témoigne sa puissance, ô toi voûte azurée,
Qui de mille yeux ardents as le front éclairci :
Et vous grands arrosoirs de la terre altérée,
Vapeurs dont le corps rare est en pluie épaissi.

Car, d'un si saint ouvrier le dire étant le faire,
Sa parole d'un rien ce grand monde forma :
Et tout ce qui s'enferme en l'une et l'autre sphère
Est l'œuvre d'un seul mot que sa bouche anima.

Il a prescrit des lois à la nature même,
Qu'en tremblant elle observe et craint d'outrepasser.
Le ciel ne voit grandeur, sceptre, ni diadème,
Immortel, ni mortel, qui s'en peut dispenser.

TRADUCTION DE CORNEILLE.

Louez, pures intelligences,
Le Dieu qui vous commet à gouverner les cieux
Et du plus haut séjour de ses magnificences
Donnez l'exemple à ces bas lieux.

Louez-le tous, esprits célestes,
Ministres éternels de ses commandements,
Puissances qui rendez ses vertus manifestes,
N'y refusez aucuns moments.

Soleil, à toi seul comparable,
Lune, à qui chaque nuit fait changer de splendeur,
Astres étincelants, lumière inépuisable,
Louez à l'envi sa grandeur.

Vastes cieux, prisons éclatantes
Qui renfermez les airs, et la terre et les eaux,
Réservoirs suspendus, mers sur le ciel flottantes,
Imitez ces brillants flambeaux.

Quand il lui plut vous donner l'être,
Le rien fut sa matière, et l'ouvrier sa voix;
Il ne fit que parler, et ce grand tout pour naître
N'en attendit pas d'autres lois.

Il égala votre durée
A celle que dès lors il choisit pour les temps :
Il prescrivit à tous une borne assurée,
Il vous fit des ordres constants.

Chantez-le donc aussi, vous enfants de la terre,
Qui composés de cendre en cendre retournez,
Soit vous que l'Océan dans ses vagues enserre,
Soit vous qui librement par l'air vous promenez.

Bénis son saint pouvoir en tes caves profondes,
Monstre de qui le sein peut cent flots abîmer :
Et faites retentir son nom parmi vos ondes,
Gouffres qui vomissez mille mers en la mer.

Foudroyants traits de feu que son ire décoche,
Quand faisant ici-bas mille flammes pleuvoir
Elle tranche en fureur la tête à quelque roche,
D'une tonnante voix haut louez son pouvoir.

Fais-le bruire aux torrents des vallons que tu laves,
Neige qui vêts les monts d'un blanc et froid manteau :
Et toi grêle polie, et toi glace qui paves
Au pesant chariot les sentiers du bateau.

Orageux tourbillons qui portez les naufrages
Aux vagabonds vaisseaux des tremblants matelelots,
Témoignez son pouvoir à ses moindres ouvrages,
Semant par l'univers la grandeur de son los.

Faites-la dire aux bois dont vos fronts se couronnent,
Grands monts, qui comme Rois les plaines maîtrisez :
Et vous humbles coteaux où les pampres foisonnent,
Et vous ombreux vallons, de sources arrosés,

Féconds arbres fruitiers, l'ornement des collines,
Cèdres qu'on peut nommer géants entre les bois,
Sapins dont le sommet fuit loin de ses racines,
Chantez-le sur les vents qui vous servent de voix.

Louez-le du fond de la terre,
Abîmes dans son centre à jamais enfoncés,
Exaltez ainsi qu'eux ce maître du tonnerre,
Fiers dragons, et le bénissez.

Bénissez-le, foudres, orages,
Frimas, neiges, glaçons, grêles, vents indomptés,
Qui ne mutinez l'air et n'ouvrez les nuages
Que pour faire ses volontés.

Vous, montagnes inaccessibles,
Vous, gracieux coteaux qui parez les vallons,
Arbres qui portez fruit, cèdres incorruptibles
Qui bravez tous les aquilons.

Animaux qui paissez la plaine verdoyante,
Et vous que l'air supporte, et vous qui serpentans,
Vous traînez après vous d'une échine ondoyante,
Naissez, vivez, mourez, sa louange exaltans.

Chantez-le d'une voix que nul soin n'interrompe,
Grands Rois parmi son peuple assis comme en son lieu,
Et vous fiers potentats qui pleins de vaine pompe
Êtes dieux sur la terre, et terre devant Dieu.

Peuples nés entre nous, peuples de terre étrange,
Faites ouïr son nom aux rochers les plus sourds,
Hommes, femmes, enfants, donnez à sa louange
Le matin, le midi, le soir de vos beaux jours.

Vous que la fleur de l'âge aux voluptés convie,
Vous qui chassez du monde, et jà prêts d'en sortir,
Touchez d'un pied tremblant les bornes de la vie,
Faites son nom sans cesse en vos chants retentir.

Bref, que tout genre d'être, et tout sexe, et tout âge,
Bénisse le Seigneur, ses bienfaits racontant,
D'un parler si conforme aux pensers du courage
Que se taisant la voix le cœur l'aille chantant.

Car il est l'esprit seul en qui vit et respire
Tout être ou non visible, ou visible à nos yeux,
Et le seul Roi qui tient, d'un éternel empire,
Le trône de sa gloire élevé sur les cieux.

Vous monstres, vous, bêtes sauvages,
Serpents qui vous cachez aux lieux les plus couverts,
Animaux qui peuplez nos champs et nos bocages
Volages habitants des airs;

Peuples et rois, soldats et princes,
Citadins, gouverneurs, souverains et sujets,
Juges qui maintenez les lois dans vos provinces,
Louez Dieu dans tous vos projets.

Louez, tous sexes et tous âges,
Louez ce Dieu vivant, réclamez son appui
Et sachez qu'aucun Dieu ne mérite d'hommages
Ni de vœux, ni d'encens que lui.

Alors que tout flambant d'une lumière sainte
Il s'y sied en triomphe, et pompe, et majesté,
L'univers se prosterne en révérence et crainte,
Et nul Ange n'en peut supporter la clarté.

De là sont envoyés de vers sa troupe élue
Ces merveilleux secours qui la sauvent des fers,
De là partent ces lois de puissance absolue,
Qui font trembler le ciel, la terre et les enfers.

Soit à jamais sa gloire en notre âme adorée,
Soit à jamais son nom par nos chants célébré,
Soit l'honneur de son los d'éternelle durée,
Même après l'univers en pièces démembré.

Que le sceptre éternel dont si saint et si juste
Il régit tout le monde, et le range à ses lois,
Voie au sacré pouvoir de sa grandeur auguste
Rendre hommage éternel les peuples et les Rois.

Et lui qui tout-puissant au sort même commande
Veuille de nos destins combattre la rigueur,
Délivrant de tourment l'humble et fidèle bande
Qu'un souci paternel loge près de son cœur.

Suppléez aux bouches muettes.
L'air, la terre, les eaux, les cieux même en sont pleins.
Soyez, fils de Jacob, soyez les interprètes
De tant d'ouvrages de ses mains.

Il vous a donné la victoire,
Vos tyrans sont défaits, et vos malheurs finis,
Il a pris soin de vous, prenez soin de sa gloire,
Vous qu'à sa gloire il tient unis.

APPENDICE G

(1)

A Monseigneur le cardinal du Perron, archevêque de Sens et grand Aumônier de France, à Rome.

Monseigneur,

Pour vous remercier dignement de la nouvelle obligation que vous avez acquise en mon endroit, il me faudrait user des mêmes paroles dont vous avez composé la belle et plus qu'éloquente lettre, que vous avez écrite au Roi pour remercîment des récentes faveurs que Sa Majesté vous a faites. Car, à la vérité, je n'en sais point d'autres qui ne soient extrêmement disproportionnées à la grandeur du bienfait et qui ne trahissent ou le mérite de l'obligateur ou l'affection de l'obligé. C'est pourquoi, de peur d'offenser l'un ou l'autre, je m'imposerai moi-même silence, et puisqu'aussi bien c'est l'âme qui ressent les obligations, ce sera l'âme seule qui vous remerciera pour cette heure avec le muet langage de la pensée, puisque celui de la bouche ni de la plume n'y peut dignement satisfaire.

Monseigneur, je vous envoie le discours dont je vous fis mention dans ma dernière lettre : vous le lirez, s'il vous plaît, avec la même faveur de jugement dont il vous a plu toujours honorer mes autres ouvrages; et Dieu veuille qu'il vous puisse contenter; car, pourvu qu'il vous plaise, il ne me chaut à qui désormais il puisse plaire. Vous verrez que si je ne dis de belles choses, pour le moins j'essaie d'en dire de bonnes et convenables à ma nouvelle profession, de qui dorénavant les vers doivent sentir le bréviaire.

Si vous me faites tant d'honneur que de me récrire, je vous supplie, faites-moi le bien de m'en mander votre opinion et si je ramène bien en usage cette antique et vraie poésie qui consiste principalement en belles fictions, descriptions, comparaisons, prosopopées et autres sortes d'ornements poétiques où Monsieur de Ronsard a tant acquis de gloire. *Tuum erit judicium.* Cependant je vous baiserai très humblement les mains et prierai Dieu qu'il me fasse mériter par quelque espèce de très humble service, ou s'il ne se peut, par l'affection et le désir de vous en faire, une partie des extrêmes obligations, tant vieilles que nouvelles, dont vous m'avez éternellement rendu,

Monseigneur,

votre très humble et très obligé serviteur

BERTAUT.

De Paris, ce 26 janvier 1607.

(2)

A Monsieur l'Évêque de Sées, premier aumônier de la Reine, à Paris.

Monsieur,

Les remercîments que vous m'avez rendus du désir que j'ai eu de vous servir, valent mieux que le service que vous avez reçu de moi. Et pour ce, je vous remercie moi-même de m'avoir si honnêtement remercié. Je vous rends grâces aussi des beaux vers que vous m'avez envoyés et de l'honneur que vous m'avez fait de les finir par moi. Ils sont certes très dignes de vos muses, et le sujet qu'ils traitent ne pouvait être mieux traité, ni pour la richesse du sens, ni pour la majesté des paroles. Si vous vous fussiez servi de la fiction des deux langages d'Homère, qui donne souvent deux noms à une seule personne, et dit d'un même homme : les mortels le nomment ainsi, mais les dieux l'appellent ainsi, et que, sur le fondement de cette fable, vous eussiez feint qu'au même temps que les hommes s'assemblaient pour donner à Mgr le Dauphin le nom qu'il devait avoir en terre, Jupiter eût tenu conseil au ciel pour délibérer du nom qu'il devait avoir entre les dieux, l'invention eût été un peu plus poétique, mais non si chrétienne et convenable à votre présente profession.

Je vous envoie, pour finir par Homère, l'échange de Diomède : une petite et mauvaise traduction de l'hymme *Pange lingua*, etc.

APPENDICE H

« Regardez-moi de pitié et considérez que déjà les soupirs ont devancé les périodes... J'ai le poumon haletant, la voix défaillante, le respir chancelant. ... Mon cœur n'est plus qu'un Euripe d'angoisses, et mes yeux un flux et un reflux de pleurs; ma bouche un tourbillon et une bourrasque de soupirs.... La reine fait retentir les voûtes du Louvre à l'écho de ses royales clameurs. ... Quel sujet capable de briser les Caucases insensibles... Aussi le grand Louvre est revêtu de malheur, tapissé de chagrin, lambrissé de tristesse... Je ferai un tableau des perfections du roi, mignon des fleurs de lis, réduit au petit pied de mon insuffisance... Le roi est mort. Mais comment? Ah! voulez-vous que je meure moi-même en vous ramentevant cet horrible spectacle? Non, non, je ne le puis, je ne le veux, je ne le ferai pas. Moi, moi, que j'aie le cœur d'acier, la poitrine de marbre, le courage de bronze?... Ah! pauvre peuple, vous pleurez? Vous me fendez le cœur et m'abattez les forces... Je n'en puis plus, le cœur me saigne, le courage me manque, le souffle me fait défaut. Ah! bon peuple, je me rends. Laissez-moi, taisez-vous. » — Enfin « ses yeux ne sont plus que deux sources de larmes et ses discours des dévoiements de ses cuisantes passions ». — Il termine par trente-huit adieux : « Adieu la perle du monde, adieu le Neptune de nos vagues, adieu le frontispice de nos Louvres, adieu la boussole de la justice, etc. » Quelle bouffonnerie indécente, et que les exagérations de Bertaut s'atténuent par comparaison!

APPENDICE I

(1)

En tête du volume on lit l'approbation des « docteurs en la faculté de théologie de Paris », lesquels « n'ont rien trouvé contraire à la religion catholique, apostolique et romaine ». Signé : « Aurèle de Pogge, Anthoine Lambert, 23 novembre 1612. » — Le frère de Bertaut disait, dans la *Dédicace à la Reine* : « Madame, je ferais plaindre et soupirer les cendres de feu mon frère, si, faisant mettre en lumière quelques sermons qu'il a prêchés en son diocèse, je ne les venais consacrer aux pieds de Votre Majesté comme une posthume offrande, laquelle toutefois il vous avait dédiée de son vivant. C'est un fidèle témoignage en quel exercice il passait le temps et un échantillon de la pâture spirituelle dont il paissait le troupeau que Dieu par votre moyen lui avait commis, sur lequel il a heureusement fini ses jours, ainsi que peut faire foi son dernier sermon, où, la mort le surprenant (si c'est être surpris que d'y penser toujours), il a été contraint de le laisser imparfait. Je l'eusse fait achever, sinon qu'un des beaux esprits de votre royaume, auquel j'avais prié d'en prendre la charge, m'a dit par honneur que pour faire ressembler la partie à son tout, il faudrait ressusciter l'auteur... J'espère, Madame, qu'ayant eu l'honneur de servir Votre Majesté durant qu'il a été en la terre, vous ne refuserez pas de l'ouïr parler et prêcher par son livre, maintenant qu'il est devant Dieu, autant votre serviteur qu'il était par deçà... et qu'en mémoire de lui, m'ayant déjà fait succéder à une partie du bien qu'il tenait de votre royale libéralité, vous me ferez l'honneur que j'hérite quelque petite portion de la bienveillance que vous lui avez portée durant sa vie. — Bertaut. »

(2)

« Ce n'est point peut-être une chose totalement indigne de remarque et considération que la fête, qui tous les ans remémore et célèbre entre nous la purification de la bienheureuse mère de Dieu, se rencontre au même temps que les antiques Romains consacraient à leurs expiations annuelles (qu'ils appelaient en langue sabine *februa*, d'où vient le mot de février, *mensis februarius*, comme qui dirait le mois des purifications). Car, ce mois étant autrefois le dernier de l'année, devant la réformation du calendrier faite premièrement par Numa Pompilius et depuis par César Sosigène, le mathématicien, ils n'y faisaient autre chose, douze jours durant, dit Festus, que de tourner avec des torches ardentes en leurs mains autour des sépulcres des morts, et d'immoler pour eux des victimes noires aux dieux infernaux ; tout ainsi qu'ils en immolaient d'autres pour les vivants aux dieux qu'ils appelaient célestes, s'imaginant qu'avec ces idolâtries qui leur tenaient lieu de piété singulière, ils expiaient, nettoyaient et purgeaient toutes les souillures spirituelles que les morts avaient amassées pendant leur vie et les vivants durant le cours de l'année. Vous eussiez vu ces pauvres abusés, les uns couronnés d'ache et les autres de verveine, sacrifier une infinité de bêtes, tantôt sur des foyers dressés dans des

fosses creusées en terre, si c'était aux dieux infernaux, tantôt sur des autels haut élevés de terre si c'était aux célestes, s'arroser d'eau qu'ils appelaient lustrale, murmurer les paroles qui leur étaient prescrites en telles actions et que la superstition leur mettait en la bouche, brûler du laurier, du soufre et de l'encens, allumer force cierges sur les sépulcres des morts, prier que la terre fût légère à leurs os, et bref, faire une infinité d'autres choses que l'hérétique Vigilance reprochait jadis aux catholiques de son temps et que pareillement les Calvinistes nous objectent encore maintenant, mais avec si peu de raison, que l'équité de notre cause en cet endroit n'a quasi point besoin de défense pour la notable différence qui distingue les uns des autres. » (*Serm. pour le jour de la Purificat. de la sainte Vierge.*) — Voici maintenant un exemple de la manière dont Bertaut amène l'*Ave*. « Or, est-ce de cette incomparable mortification, que nous avons à traiter en la fête qui est aujourd'hui, célébrant la mémoire de la bienheureuse Conception. Mais, afin que ni ma parole en discourant, ni votre intelligence en m'écoutant ne tombe en quelque erreur parmi les difficultés d'une si épineuse matière et les contrariétés des opinions qui l'ont débattue, nous aurons recours à l'assistance de celui qui non seulement fait bien parler les bègues, mais qui donne pareillement l'intelligence aux petits enfants pour comprendre ces mystères et l'implorerons par l'intercession de celle même, de qui la pureté non pareille servira, s'il lui plaît, de sujet à notre discours, lui disant humblement avec l'Ange : *Ave Maria*. » (*Serm. pour la fête de la Conception de la Vierge.*)

APPENDICE J

(1)

IN OPERA CLARISSIMI AC SPECTATISSIMI VIRI

JOANNIS BERTHALDI,

REGINAE A SACRIS PRIMI, ABBATIS D'AUNAY MERITISSIMI.

CARMEN HENDECASYLLABUM.

Potentum cecinit, tuba tonante,
Ronsardus, decus unicum Thaliae,
Acta Franciadum, decusque gentis.
Bellaeus fugiens severa, pulsat
Jucundis fidibus jocos salesque :
Portaeus resonans suos amores
Versu molliculo, repente sacro
Igni corripitur, sonare et audet
Versus aetherios pius poeta.
Tu Bertalde meae decus Camoenae,
Gravi carmine, dum canis potentum
Acta Franciadum, decusque gentis,
Cumque tu fugiens severa, misces

Rursus dulcia versibus jocosis,
Dum ludis cithara tuos amores.
Pius carmina dum sonas Tonantis.
Ronsardi superas tubam tonantem :
Bellaei superas lyram jocosam,
Portaeum assimulas canens amores,
Portaeum assimulas canensque Divos.
Tanto at major es his tribus Poetis,
Quanto majus erat, brevi libello,
Unum, condere res eas, poetam
Quas tres vix tribus edidere chartis.

Leonorius Destampes de Vallancay,
Abbas de Burgollio in Valle.

(2)

Antoine de Nervèze, Secrétaire de la Chambre de Henri IV, a croisé sur sa route le dieu Amour, qui lui a posé cette question : « Connais-tu mon bien-aimé Bertaut?

Je réponds que mes yeux avaient eu cette grâce
De voir ce doux sonneur des muses du Parnasse.
— Mais, dit-il, quels honneurs lui fait-on en ces lieux ?
— Alors, voulant louer tes œuvres qu'on renomme,
Mercure me fit taire et me dit que les dieux
S'étaient seuls réservé de louer un tel homme.

(3)

A BERTAUT

Cher mignon de Phœbus et de sa chaste bande,
De leurs douces liqueurs saintement abreuvé,
Qui d'un vers doux-coulant de pointes relevé
Sais flatter comme il faut une oreille friande,

Tu peux, quand il te plaît, d'une grâce plus grande
Suivre un style plus haut des savants approuvé,
Ayant par mille écrits à la France prouvé
Que peut un bel esprit à qui l'amour commande.

Mais ces pleurs, mon Bertaut, les témoins de ta foi,
Dont tu vas honorant la mort d'un si bon roi,
C'est de tes beaux labeurs celui que plus j'admire.

O sujet convenable! O chantre bienheureux!
Si l'un a surmonté l'honneur des valeureux,
L'autre n'a moins vaincu des doctes le bien dire.

(Scévole de Sainte-Marthe, *Bocage de sonnets*, p. 122.)

(4)

A MONSIEUR DE BERTAUT

Pourquoi ne m'a donné le ciel cet avantage
Que je pusse, Bertaut, écrire comme toi?
Je ne voudrais avoir un plus grand héritage
Ni ne m'estimerais moins heureux que le Roi.

Quand je lis tes beaux vers, ton amoureux langage
Me remet en mémoire amour et mon émoi.
Tes pointes, tes beaux vers, font naître en mon courage
Je ne sais quel désir qui me met hors de moi.

Que ne suis-je Bertaut, maintenant que mon livre
Veut combattre la mort pour me faire revivre;
Je ne me verrais point comblé de tant d'ennui,

La France en beaux esprits unique se peut dire,
Mais de tous les plus beaux que l'on voit aujourd'hui,
Bertaut est un de ceux qu'en mon âme j'admire.

(Trellon, *La Muse guerrière.*)

(5)

A BERTAUT

O poète prudent, dont la muse sensée
Souriant au présent et gardant l'avenir,
Sut de toute façon si bien se contenir
Qu'à sa place d'honneur Despréaux l'a laissée,

C'est toi qui nous as dit : Félicité passée,
Doux mirage d'amour qui ne peux revenir,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir ?
Mais était-ce bien là le fond de ta pensée?

Le regret n'est-il pas un espoir d'autrefois ?
N'est-il pas par moments doux de baiser sa croix?
Et pour se consoler faut-il que l'on oublie?

Non pas. Le souvenir qui charme notre ennui
Est une chaîne d'or qui miroite et qui lie
Les chimères d'hier à celles d'aujourd'hui.

(G. Le Vavasseur, *Aux Poètes normands.* — Poésies lues à la Séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie, le 27 novembre 1884.)

(6)

A MONSEIGNEUR JEAN BERTAUT, ÉVÊQUE DE SÉEZ

Émule de Ronsard, émule de Desportes,
Tu reposes au fond du vieux passé là-bas.
Ton cœur avait en Dieu ses racines plus fortes,
Mais tu savais aussi les doux rêves d'Hellas.

Parle-nous et dis-nous comment ta foi pieuse
Savait concilier tes sentiments divers;
Comment, prêtre et poète à l'âme harmonieuse,
Tu montais à l'autel et composais des vers.

Montre-nous le secret de ton double génie.
Nous avons tant besoin qu'on soutienne nos cœurs!
Dans les combats livrés à la foule qui nie,
Ceux qui parlent de Dieu n'ont pas l'air de vainqueurs!

Nous paraissons plier sous la force du nombre;
Les blasphèmes du jour font le soir attristant,
Et le présent est noir, et l'avenir est sombre;
Nous semblons des bannis et des vaincus. Pourtant,

Évêque au front nimbé par les deux auréoles,
Malgré le bruit que font le fer et la vapeur,
Nous gardons dans nos cœurs la foi des vieux symboles,
Et cela nous suffit, et nous n'avons pas peur!

Tant pis si quelques-uns nous prodiguent leurs blâmes!
Nous croyons que du vrai naît la splendeur du beau,
Et nous tenons debout sur la nuit de nos âmes
Les deux branches de feu qui font un seul flambeau!

Il faut dire cela dans les jours de bataille.
Chacun doit, dans la lutte ardente et sans merci,
L'effort de tout son cœur et de toute sa taille
Aux combats entrepris sous le drapeau choisi.

Mais nous viendrons le soir vers les forêts prochaines
Où tu rêvas jadis sous les dômes épais :
Près des mêmes sentiers voici les mêmes chênes,
C'est le même silence et c'est la même paix.

Qu'est-ce qu'un siècle ou deux au regard des étoiles?
C'est hier, n'est-ce pas, qu'après avoir rêvé
Tu priais près d'ici Dieu présent sous ses voiles
Et la Vierge Marie à l'heure de l'Ave.

Je sais bien que depuis, de prodige en prodige,
L'homme a fait un grand pas vers le but souhaité;
Qu'il a mis au rebut l'essieu du vieux quadrige,
Qui, si lent et si lourd, portait l'humanité.

Je sais que chaque jour, plus sûr de son audace,
Il a multiplié l'effort initial.
Je pense, et ma pensée est au bout de l'espace...
Mais a-t-on supprimé la mort, vaincu le mal?

Non. Alors ce n'est rien que tout ce que vous faites!
Plus de mort, plus de mal, et je crierai bravo!
Mais jusque-là l'orgueil qui fait tourner vos têtes
N'est qu'un peu de néant de plus pour le tombeau.

On nous dit, il est vrai, qu'une cité meilleure
Dans mille ou deux mille ans ignorera la mort.
Dans mille ans, c'est trop tard, si je n'ai plus qu'une heure,
Et dans cette heure-là je veux savoir mon sort.

Avec toi, je le sais, évêque à l'âme tendre,
Je sais qu'il faut aimer, croire, prier, souffrir.
Quatre mots, c'est assez pour qui les sait entendre:
Tout le secret est là pour vivre et pour mourir.

28 octobre 1897.

J. Germain-Lacour.

(*Société historique de l'Orne*, Tome XVI[e], Bulletin 4[e].)

BIBLIOGRAPHIE

AIGNEAUX (Antoine et Robert Le Chevalier d'). — *Les œuvres de Virgile Maron traduites en françois.* A Paris, chez Guillaume Auvray, rue Saint-Jean de Beauvais, au Bellérophon couronné, in-4°, 1582.

AIGNEAUX (Robert et Antoine Le Chevalier d'). — *Le Tombeau des freres.....* Paris, in-8°, 1591.

ALBERT (P.). — *La littérature française des origines à la fin du XVIe siècle.* Paris, Hachette, in-12, 1875.

ALLAIS (G.). — *Malherbe et la poésie française à la fin du XVIe siècle.* Paris, Thorin, in-8°, 1892.

ANGOULÊME (duc d'). — *Mémoires tres particuliers du ..... pour servir à l'histoire des regnes de Henri III et de Henri IV*, in-12, 1662.

Archives des Affaires étrangères. Tome DCCLXVII, fol. 214.

Archives départementales de l'Isère. Inventaire sommaire. 2 in-fol. Grenoble, Allier, 1884.

Archives du Calvados.

ARNOULD (Edm.). — *De l'influence exercée par la littérature italienne sur la littérature française.* Paris, A. Durand, in-8°, 1858.

ARNOULD (L.). — *Anecdotes inédites sur Malherbe.* Paris, A. Picard, in-8°, 1893.

ARNOULD (L.). — *Racan. Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres.* Paris, Colin, in-8°, 1896.

ARREN. — *Essai d'une rhétorique sacrée, d'après Bossuet.* Colmar, Hoffmann, in-8°, 1859.

AUBIGNÉ (d'). — *Œuvres complètes*, édit. Réaume et de Caussade. Paris, Lemerre, 1873.

AULNOY (Mme d'). — Notice sur Bertaut dans le *Recueil des plus belles pièces des poëtes français.*

BAILLET. — *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs, revus corrigés et augmentés par M. de La Monnoye.* A Paris, chès Ch. Moette, 7 vol. in-4°, 1722.

BARATTE. — *Histoire de l'Église de Séez, par le sieur Baratte, curé de Chaloüé, proche Séez, et chapelain de l'Église cathédrale de Paris.* 6 vol. in-4°, 1727 (manuscrit).

BARBIER (J.-C.). — *Desportes et Bertaut.* Société des Études historiques, 1885.

BASSOT (Léon). — *Un réformateur de la poésie française au début du XVIIe siècle.* Étude sur Malherbe. Paris, Ollendorf, 1880.

BAUNARD (Mgr). — *Histoire de Saint Ambroise.* Paris, Poussielgue, in-8°, 1871.

BEAUREPAIRE (Eugène de Robillard de). — Introduction à la nouvelle édition du *Tombeau des freres d'Aigneaux.* Rouen, in-8°, 1881.

BERGEVIN et DUPRÉ. — *Histoire de Blois*. Blois, Dezairs, 2 vol. in-8°, 1846.

BERGIER DE XIVREY. — *Recueil des lettres missives de Henri IV*.

BERTAUT (Jean). — *Recueil des œuvres poétiques de Jean Bertaut, abbé d'Aulnay et premier aumosnier de la Royne*. Paris, chez Lucas Breyel, 1601. (Petit in-8°. Bibliothèque nationale. Y 4951 A.)

BERTAUT (Jean). — *Recueil de quelques vers amoureux*. A Paris, par la veusve Mamert Patisson, imprimeur ordinaire du roi, 1602.

BERTAUT (Jean). — *Recueil des œuvres poétiques de Jean Bertaut, abbé d'Aulnay, et premier aumosnier de la Royne*. Seconde édition, augmentée de plus de la moitié outre la précédente impression. A Paris, Pour Lucas Breyel, au Palais en la galerie où on va à la Chancellerie, 1605.

BERTAUT (Jean). — *Les œuvres poétiques de M. Bertaut evesque de Sées, abbé d'Aunay, premier ausmonier de la Royne*. Édition Chenevière. Paris, Plon, 1891.

BERTAUT (Jean). — *Discours au Roy sur la conférence tenue à Fontainebleau*. A Paris pour François Paucet et Silvestre Moreau, in-32 de 14 pages, 1600.

BERTAUT (Jean). — *Les trois discours de Sainct Ambroise, intitulez des Vierges, à sa sœur Marceline, ouvrage digne d'être toujours entre les mains des religieuses, plus une sévère réprimende que fait Saint Ambroise à une religieuse qui avait forfait à son honneur. Le tout traduit en français par ..... abbé de N.-D. d'Aunay et premier aumosnier de la Royne*. A Paris, par la veuve M. Patisson, imprimeur du Roy, in-32, 1604.

BERTAUT (Jean). — *Sermons sur les principales festes de l'année, composez par Très Révérend Père en Dieu Messire Jean Bertaud, evesque de Séez, conseiller du Roy en son conseil d'État et privé, et premier aumosnier de la Reyne, prononcez en son diocèse*. Édition première. A Paris, en la boutique de Nivelle, chez Sébastien Cramoisy, rue Saint-Jacques aux Cigognes, in-8°, 1613.

Biographie de Jean Bertaut. — Manuscrit de la bibliothèque de Rouen.

BLANCHARD (l'abbé). — *L'école des mœurs ou réflexions morales et historiques sur les maximes de la sagesse par ..... chanoine d'Avenay*. 3 vol. in-12, 1788 (manuscrit de la Bibliothèque de Caen).

BLED (V. du). — *La société française du XVIe au XXe siècle. XVIe et XVIIe siècles*. Paris, Perrin, in-12, 1900.

BLIGNIÈRES (de). — *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVIe siècle*. Paris, A. Durand, 1851.

BOULAS. — *Un ami de Saint François de Sales : Camus, évêque de Belley*. Lons-le-Saulnier, Mayet, in-8°, 1878.

BOURCIEZ (Ed.). — *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*. Paris, Hachette, in-8°, 1886.

BOURCIEZ (Ed.). — *Marot et la poésie française de 1500 à 1550*. Dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, de Petit de Julleville.

BOURGUEVILLE (Charles de), sieur du lieu, de Bras et de Brucourt. — *Les recherches et antiquitez de la ville et université de Caen et lieux circonvoisins des plus remarquables*. A Caen, de l'imprimerie de Jean Le Fèvre, pet. in-8°, 1588.

BOURMONT (de). — *La fondation de l'Université de Caen et son organisation*. Caen, Le Franc-Hardel, in-8°, 1883.

BOURRET (Cal). — *Essai historique et critique sur les sermons français de Gerson*. Paris, Douniol, in-8°, 1858.

BOYER (Philoxène). — Article dans les *Poètes français*.

BREDIF. — *Segrais, sa vie et ses œuvres*. Paris, A. Durand, in-8°, 1863.

BRISSET (F.). — *Les sonnets de Pétrarque à Laure. Traduction nouvelle avec introduction et notes*. Paris, Perrin, in-18 jésus, 1899.

BRIZARD (l'abbé). — *De l'amour de Henri IV pour les lettres*. A Paris, de l'imprimerie de Pierres, in-32, 1785.

Broglie (duc de). — *Malherbe.* Collection des grands écrivains français. Paris, Hachette, in-16, 1897.

Brunetière (F.). — *L'Évolution de la poésie lyrique au XIXe siècle.*

Brunetière (F.). — *Manuel de l'Histoire de la littérature française.* Paris, Delagrave, in-8°, 1898.

Brunetière (F.). — Article de la *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1881.

Brunetière (F.). — *La Réforme de Malherbe et l'évolution des genres.* (*Revue des Deux-Mondes.* 1er décembre 1892.)

Brunetière (F.). — *La Pléiade française.* (*Revue des Deux-Mondes.* 1er février 1901.)

Brunot (Ferd.). — *La doctrine de Malherbe, d'après son commentaire sur Desportes.* Paris, Masson, in-8°, 1891.

Brunot (Ferd.). — *La langue française au XVIe siècle* dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville, tome IIIe, *Seizième siècle.*

Bruzen de la Martinière. — *Dictionnaire géographique, historique et critique.* 1751.

Bry de la Clergerie. — *Histoire des Pays, et comté du Perche et duché d'Alençon.* Paris, de l'imprimerie de Pierre Le Mur, dans la court du Palais, devant les Éleus, in-4°, 1620.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.

Cabinet des Muses (le) ou Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. A Rouen, de l'imprimerie de David du Petit-Val, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, 2 vol. in-32, 1619.

Caillières (de). — *Histoire du mareschal de Matignon.* A Paris, chez Augustin Courbe, au Palais, en la galerie des Merciers, à la Palme, in-folio, 1661.

Campront (Jacob. presb. Abrincensis). — *Psalterium juste litigantium.* Parisiis, apud Jametium Metayer, regiæ majestatis Typographum, in-32, 1597.

Canel (A.). — *Histoire de la barbe et des cheveux en Normandie.* Rouen, Lebrument, in-32, 1859.

Catalogue des poètes normands, Manuscrit de la Bibliothèque de Caen, in-4°.

Cathalogue ou Chronologie des Evesques, copiée sur une qui est au secrétariat de Sées, vérifiée avec une autre chronologie ayant appartenu à M. Lallemant, évéque de Sées, complétée des notes tirées d'un manuscrit sur la ville de Sées, sans nom d'auteur. (Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos.)

Cauvet (Jules). — *L'Ancienne Université de Caen.* Mémoire de l'Académie de Caen, 1874.

Chalambert (de). — *Histoire de la Ligue sous les règnes de Henri III et de Henri IV.* Paris, Douniol, 2 vol. in-8°, 1854.

Chalandon (G.). — *Essai sur la vie et les œuvres de P. de Ronsard.* Paris, Simon Raçon, in-8°, 1875.

Chenevière (Adolphe). — *Introduction biographique et littéraire en tête des œuvres poétiques de M. Bertaut*, publiées d'après l'édition de 1620. Paris, Plon, in-16, 1891.

Chérot (le P.). — *Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne.* Paris, Picard, in-8°, 1887.

Chronologie tirée de Dom Beslin. (Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos).

Clément (L.). — *Henri Estienne et son œuvre française.* Paris, Picard, in-8°, 1898.

Colletet (G.). — *Discours sur l'eloquence, l'épigramme, le sonnet, etc... Art Poétique.* A Paris, chez Ant. de Sommaville, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle, à l'Escu de France, in-32, 1658.

Contades (Cte G. de). — *Les prédécesseurs de Bertaut.* Bulletin de la Société historique de l'Orne. Tome XVI, 1e Bulletin, 1897.

COSNARD (Jean). — *Antiquitez de la ville de Séez, par le Révérend Père..., religieux profès de l'abbaye Saint-Martin de Séez, de la congrégation de Saint-Benoit.* (Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos.)

COUGNY. — *Guillaume du Vair.* Paris, Durand, in-8°, 1857.

CROZALS (J. de). — *Auteurs de Mémoires. Historiens. Écrivains politiques*, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, de Petit de Julleville, tome III, *Seizième siècle.*

DARMESTETER et HATZFELD. — *Le seizième siècle en France.* Paris, Delagrave, 2 vol. in-18, 1887.

DECRUE DE STOUTZ. — *La cour de France et la société au XVIe siècle.* Paris, Firmin-Didot, in-12, 1888.

DEIMIER. — *L'Académie de l'Art poétique.* Paris, chez Jean de Bordeaulx, 1610. Bibliothèque Nationale, Y², 7203.

DEIMIER. — *Œuvres diverses.* Paris, chez Gille Sevestre, in-12, 1612.

DEJOB (Charles). — *De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts, chez les peuples catholiques.* Paris, Thorin, in-8°, 1884.

DEJOB (Charles). — *De l'antipathie contre Malherbe.* Revue internationale de l'Enseignement, 15 mai 1892.

DEJOB (Charles). — *Les Érudits et les Traducteurs*, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, de Petit de Julleville, tome III, *Seizième siècle.*

DELAPORTE (le R. P.). — *L'Art poétique de Boileau, commenté par Boileau et ses contemporains.* Lille, Desclée, 1888.

DELAPORTE (le R. P.). — *De historia Galliæ publica, privata, litteraria, latinis versibus a Jesuitis Gallis scripta.* Parisiis, apud Retaux, in-8°, 1891.

Délices de la poésie française, ou recueil des plus beaux vers de ce temps, corrigé de nouveau par les autheurs et augmenté de plusieurs belles et rares pieces non encore imprimées. Recueilly par F. de Rosset et dédié à Monseigneur le Cardinal de Raiz. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint-Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique au Palais, en la gallerie des Prisonniers, in-8°, 1618.

DESJARDINS (Albert). — *Les sentiments moraux au XVIe siècle.* Paris, Durand et Pedone-Lauriel, in-8°, 1887.

DOREZ (Léon). — *Catalogue de la collection Dupuy.* Paris, Leroux, 2 vol. in-8°, 1899.

DREYFUS-BRISAC (Edmond). — *Les classiques imitateurs de Ronsard.* Paris, Calmann-Lévy, in-18, 1902.

DUCONDUT. — *De la poésie lyrique.* Paris, Fain, 1812.

DUHAMEL. — *Poésies profanes de Claude de Morenne, publiées et annotées.* Caen, Le Gost Clérisse, in-18, 1864.

DUMAINE (l'abbé). — *La cathédrale de Séez. Son histoire et ses beautés.* Sées, Montauzé, petit in-8°, 1892.

DU PERRON (le Cardinal). — *Les ambassades et négociations de l'Illustrissime et Révérendissime Cardinal Du Perron, Archevêque de Sens, Primat des Gaules et de Germanie, et grand aumônier de France, recueillies et accompagnées de sommaires et avertissements*, par César de Ligny, secrétaire dudit seigneur. A Paris, chez Cardin-Besongne, au Palais, à l'entrée de la petite galerie des Prisonniers, aux Roses vermeilles, 2 vol. in-18. Dernière édition, 1633.

ESNAULT (l'abbé). — *Mémoires pour servir à l'histoire du Diocèse de Séez*, par ..... curé de Cely. Manuscrit in-folio.

ESNAULT (l'abbé). — *Dissertations préliminaires sur l'histoire civile et ecclésiastique du diocèse de Sais.* A Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, in-12°, 1746.

FAGUET (E.). — *Seizième siècle* et *Dix-septième siècle. Études littéraires.* Paris, Lecène-Oudin, 2 vol. in-18 jésus, 1895.

FAGUET (E.). — Cours en Sorbonne, en particulier pendant les années 1891-1892-1893-1894-1895.

FAGUET (E.). — *Histoire de la Littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours.* Paris, Plon et Nourrit, 2 vol. in-8°, 1900.

FÉRET (l'abbé). — *Henri IV et l'Église catholique.* Paris, V. Palmé, in-8°, 1875.

FÉRET (l'abbé). — *Le Cardinal Du Perron.* Paris, Didier, in-18, 1879.

FEUGÈRE (Léon). — *Caractères et portraits littéraires du XVIe siècle.* Paris, Didier, 2 vol. in-8°, 1859.

FEUGÈRE (Léon). — *Les femmes poètes au XVIe siècle.* Paris, Didier, in-8°, 1860.

FISQUET (H.). — *La France pontificale. Histoire chronologique et biographique des Archevêques et Évêques de France. Métropole de Rouen, Église de Séez.* Paris, Repos, in-8°, 1866.

FLAMINI (Francesco). — *Studi di storia letteraria italiana e straniera.* Livorno, Giusti, in-18, 1895.

FOURNEL (V.). — *Histoire du ballet de Cour,* dans le 2e volume des *Contemporains de Molière.* Paris, Didot, in-8°, 1866.

FRÉMY. — *Essai sur les variations du style français au XVIIe siècle.* Paris, Joubert, in-8°, 1843.

FRÉMY (Ed.). — *Diplomates du temps de la Ligue.* Paris, Dentu, in-18, 1873.

FRÉMY (Ed.). — *L'Académie des derniers Valois, origines de l'Académie Française.* Paris, Leroux, grand in-8°, 1888.

FRÈRE (Ed.). — *Manuel du Bibliographe normand.* Rouen, Le Brument, 2 vol. in-8°, 1860.

GALLAND (J.-A.). — *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie, de l'Édit de Nantes à la Révolution.* Paris, Grassart, in-8°, 1898.

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa.

GANDAR (E.). — *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare.* Metz, in-8°, 1854.

GARASSUS (le R. P.). — *La Somme théologique des vertus capitales de la Religion Chrétienne.* A Paris, chez Sébastien Chapelet, rue Saint-Jacques, au Chapelet, in-f°, 1625.

GASTÉ (Arm.). — *La jeunesse de Malherbe.* Caen, Delesques, 1890.

GAUBERTIN (P. B. sieur de). — *Histoire des choses les plus mémorables de ce qui s'est passé en France depuis la mort du feu roy Henri le Grand en l'année 1610.* A Rouen, chez Jacques Besongne, in-12, 1618.

GERMAIN-LACOUR (J.). — *A Monseigneur Jean Bertaut évêque de Sées.* Poésie. Bulletin de la Société historique de l'Orne, tome XVI, 4e Bulletin, 1897.

GÉRUSEZ. — *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France.* Paris, Augé, in-8°, 1837.

GODEFROY (l'abbé). — *Une célèbre baronnie normande.* — Évreux, Odieuvre, 1893.

GODEFROY (Frédéric). — *Histoire de la Littérature française depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, XVIe siècle. Prosateurs et poètes.* Paris, Gaume, in-8°, 1878.

GOUJET (l'abbé). — *Bibliothèque française, ou Histoire de la Littérature française.* A Paris, rüe Saint-Jacques, chez Guérin. 18 vol. in-12, 1752.

GOURNAY (la damoiselle de). — *Versions de quelques pièces de Virgile, Tacite et Saluste, avec l'institution de Monseigneur, frère unique du roi.* A Paris, par Fleury Bourriquant, en l'isle du Palais, rue Traversante, aux Fleurs royales, in-16, 1619.

GOURNAY (Mlle de). — *Les advis ou les Présents de la Demoiselle de Gournay.* A Paris, chez Jean du Bray, rue Saint-Jacques, aux Espics-meurs, in-8°, 1641.

Guéret. — *La guerre des Autheurs anciens et modernes.* A la Haye, chez Arnout Leers, le fils, in-32, 1671.

Guéret. — *Le Parnasse réformé*, dernière édition revue, corrigée et augmentée. A Amsterdam, chez Pierre le Grand, in-32°, 1671.

Guesdon (l'abbé, Chanoine-Archiprêtre de la cathédrale de Séez). — Notes manuscrites sur l'histoire et les personnages célèbres de Séez.

Guiot (abbé J. André). — *Le Moreri des Normands.* Manuscrit de la Bibliothèque de Caen, in-folio.

Hermant. — *Histoire du diocèse de Bayeux.* A Caen, chez Pierre Doublet, au carrefour N.-D., à l'enseigne de l'Imprimerie, in-4°, 1705.

Hippeau. — *Les Écrivains Normands au XVIIe siècle.* Caen, de Buhour, in-12 1858.

Histoire littéraire de la Normandie. Manuscrit in-folio de la Bibliothèque de Caen.

Huet (Daniel). — *Les origines de la ville de Caen.* Rouen, Maurry, in 8°, 1706.

Hueliana. — Paris, in-12, 1722.

Huet (l'abbé). — *Histoire de Condé-sur-Noireau.* Caen, Leblanc-Hardel, in-8°, 1883.

Jacquinet. — *Les prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet.* Paris, Didier, in-8°, 1863.

Janin (J.). — *La Normandie*, Paris, Bourdin, in-4°, 1844.

Jeandet (Abel). — *Pontus de Tyard, Seigneur de Bissy, Évêque de Châlon.* Paris, Aubry, in-8°, 1860.

Jolly (Jules). — *Histoire du mouvement intellectuel au XVIe siècle et pendant la première partie du XVIIe.* Paris, Amyot, 2 v. in-8°, 1860.

Joly (Romain). — *Histoire de la prédication ou la manière dont la parole de Dieu a été prêchée.* Amsterdam, in-12, 1767.

Joly (A.). — *De quelques oraisons funèbres avant Bossuet et de Bossuet lui-même.* Mémoires de l'Académie de Caen, 1879.

Jung. — *Henri IV considéré comme écrivain.* Paris, Treuttel et Würtz, in-8°, 1855.

La Barre-Duparcq (de). — *Histoire de Henri III.* Paris, Didier, in-8°, 1882.

Labitte. — *De la démocratie chez les Prédicateurs de la Ligue.* Paris, Joubert, in-8°, 1841.

Lacroix (Paul). — *Ballets et mascarades de la cour depuis Henri III jusqu'à Louis XIV* (1581-1652). Genève, Gay et fils, 6 v. in-12, 1868-70.

Laisné (l'abbé, directeur au Grand Séminaire de Séez). — *Essai sur l'histoire littéraire de Séez.* Manuscrit appartenant à M. le chanoine Guesdon.

Laisné (l'abbé). *Recherches biographiques et littéraires sur les hommes célèbres nés dans le diocèse de Séez, ou qui s'y sont distingués sans y avoir pris naissance.* 2 vol. manuscrits.

Lamartine (A. de). — *Œuvres poétiques.* Hachette, 1888.

Lanson (G.). — Article de la *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1891.

Lanson (G.). — *Histoire de la Littérature française.* Paris, Hachette, 1895.

La Rue (abbé de). — *Mémoire historique sur le Palinod de Caen.* Caen, Hardel, in-8°, 1841.

La Saussaye (de). — *Histoire du château de Blois.* Paris, Dumoulin, in-12, 1850.

La Sicotière (Léon de). — *Julien Riqueur, poète français du XVIe siècle.*

La Sicotière (Léon de). — *Notice sur la cathédrale de Séez.* Alençon, Bonnet, in-8°, 1844.

Lautour-Mézeray. — *Histoire des evesques de Sées.* (Manuscrit, 1745.)

Lavalley (G.). — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Caen.* Caen, Leblanc-Hardel, in-8°, 1880.

Lavisse et Rambaud. — *Histoire générale du IVe siècle à nos jours*. Tome V. *Les guerres de Religion*. Paris, A. Colin, in-8°, 1895.

Le Bailly. — *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Église Cathédrale de Sées, par... prêtre, chanoine, semi-prébendé de la dite Église*. — A Alençon, de l'imprimerie de Malassis le jeune, imprimeur du Roy, du Collège et de Mgr l'Évesque de Sées, in-4°, 1775.

Le Fort de la Morinière. — *Bibliothèque poétique ou nouveau choix des plus belles pièces de vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours*. Paris, Briasson, 4 v. in-8°, 1743.

Le Hardy (G.). — *Étude sur la baronnie et l'abbaye d'Aunay-sur-Odon*. Caen, Delesques, in-8°, 1897.

Lemercier (A.-P.). — *Étude littéraire et morale sur les poésies de Jean Vauquelin de la Fresnaye*. Nancy, Sordoillet, in-8°, 1887.

Le Moyne (le P.). — *Saint Louis ou le Héros chrestien*. Poésie héroïque. Paris, du Mesnil, in-folio, 1666.

Lenient (Ch.). — *La satire en France, ou la littérature militante au XVIe siècle*. Paris, Hachette, 2 vol. in-16.

Lenient (Ch.). — *La poésie patriotique en France dans les temps modernes*. Tome 1er, *Seizième et dix-septième siècles*. Paris, Hachette, in-16, 1891.

Le Roy (Nicolas). — *Discours funèbre sur la mort de Messire Odet de Matignon*. A Paris, par Denys du Pré, demeurant rüe des Amandiers, à l'enseigne de la Vérité, in-32, 1596.

Le Sieur (Joannes, presbyter Argentomaeus). — *Historia ecclesiastica diœcesis Sagiensis, una cum Episcoporum Sagiensium per ordinem successionis nomenclatura anno Domini 1680* (manuscrit).

L'Estoile (Pierre de). — *Mémoires-Journaux*. Édition Brunet, Champollion, etc... Paris, librairie des bibliophiles, 12 vol. in-8°, 1875 et suiv.

Le Vavasseur (G.). — *Œuvres complètes*. Paris, Lemerre, 5 vol. in-8°, 1888.

Le Vavasseur (G.). — *Bertaut*. Discours lu à la réunion générale annuelle de la Société historique et archéologique de l'Orne, le 15 octobre 1891, publié dans le tome Xe du bulletin de cette Société.

Lezat (l'abbé). — *De la prédication sous Henri IV*. Paris, Didier, in-8°, 1871.

Ligny (César de). — *Les ambassades et négociations de l'Illustrissime et Révérendissime Cardinal Du Perron, recueillies par...* A Paris, chez Cardin Besongne, 2 vol. in-18, 1633.

Livet (Ch.). — *Philippe Cospeau, sa vie et ses œuvres*. Paris, Alvarès, in-12, 1854.

Loise (Ferd.). — *De l'influence de la civilisation sur la poésie*. Mémoire couronné par l'Académie Royale de Belgique. Bruxelles, Hayez, in-8°, 1862.

Loisel. — *Aurea septem sapientium Graeciae dicta, distichis latinis in gratiam juventutis reddita et denuo gallicis tetrastichis illustrata, per Christophorum Loisel Argentoneum Presbyterum Normanum atque Curionem Aulnoiensem*, Parisiis, Joan. Libert, in-12 de 64 pages, 1614. Bibliothèque Nationale, Ye. 11.269.

Longhaye (le R. P.). — *Précurseurs et Contemporains des premiers maitres*. 1er volume de l'*Histoire de la littérature française au XVIIe siècle*. Paris, Retaux, in-8°, 1895.

Lorin, *Études littéraires sur Desportes*, 1895. Bibliot. Nationale, in-8°, Z, 14.114.

Malherbe. — *Œuvres poétiques*. Édition Lalanne. Paris, 5 vol. in-8°, 1863.

Mancel (G.). — *Bertaut*, dans les *Normands illustres*, de Baratte.

Marcou. — *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson*. Paris, Didier, in-8°, 1859.

Marie. — *Essai sur la vie et les ouvrages du Chancelier Michel de l'Hospital*. Rennes, Oberthur, in-8°, 1868.

Martha (C.). — Article de la *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1866.

Martin de la Motte. — *Séjour des Muses ou Cresme des bons vers.* Rouen, 1627.

Martin (le P. François). — *Athenæ Normannorum veteres ac recentes, seu Syllabus auctorum qui oriundi e Normannia, aut qui Normanniæ convenienter inserti quotquot datum fuit colligere.* F. F. M. M. C. anno christiano 1720, in-folio. (Manuscrit de la Bibliothèque de Caen.)

Martin (H.). — *Mémoire sur les œuvres poétiques de Desportes, de Bertaut, de Malherbe, de Racan et de quelques poètes de la même époque.* Académie de Caen, 1840.

Masures (L. des), Tournisien. — *L'Énéide de Virgile, prince des poètes latins, translatée de latin en français.* A Lyon, par Jean de Tournes, imprimeur du Roy, in-4°, 1540.

Maurey d'Orville (de). — *Recherches historiques sur la ville, les évêques et le diocèse de Séez.* — Séez, chez P. Brée, in-8°, 1829.

Meigné (de), curé de Goulet. — *Histoire des évesques de Sais*, Manuscrit abrégé de l'histoire de Marin Prouverre.

Mémoires de Pilâtre, chantre de l'église cathédrale de Séez, décédé le 16 juillet 1666. (Manuscrit de la Biblioth. Odolant-Desnos.)

Mémoires du sieur de Montfort-Lautour (1745) présenté à Mgr Louis-François Néel Évêque de Séez (1751). (Manuscrit de la Bilioth. Odolant-Desnos.)

Mémoires historiques sur tous les hommes célèbres nés dans le Duché d'Alençon et le Comté du Perche ou qui y ont fait une longue demeure. (Id.)

Mémoires de Calimas, curé de Courtomer. (Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos.)

Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts, recueillis par l'ordre de Son Altesse Sérénissime Mgr le Prince souverain de Dombes. De l'imprimerie de S. A. S. à Trévoux, janvier 1712. Premier tome de la douzième année.

Mémoires historiques de la ville de Séez, son chapitre, ses églises, l'abbaye de Saint-Martin, ses fiefs et autres points historiques de la ville de Séez. (Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos).

Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

Menagiana. Paris, chez Florentin Delaulne, rue Saint-Jacques, 4 vol. in-32, 1715.

Menestrier (Le R. P.). — *Des ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre.* Paris, René Guignard, in-12, 1682.

Mercure Français (Le).

Mézières (Alf.). — *Pétrarque.* Études d'après de nouveaux documents. Paris, Didier, in-8°, 1868.

Michiels (A.). — *Œuvres complètes de Desportes.*

Morenne (de) évêque de Séez. — *Poésies*, édition Duhamel. Caen, Le Gost-Clérisse, in-18, 1864.

Morillot (P.). — *La poésie après Ronsard*, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville, tome III, *Seizième siècle.*

Moulinet (Claude) ou l'Abbé des Thuileries. — *Dictionnaire universel de France.*

Moysant de Brieux. — *Recueil de pièces en prose et en vers*, Caen, Jean Cavelier, in-16, 1671.

Muses ralliées (les). — A Paris, chez Mathieu Guillemot, au Palais, in-12, 1599 (Bibl. Nat., Y, 6.118, H B.)

Musset (A. de). — *Œuvres complètes.* Charpentier, 1891.

Nervèze (Ant. de). — *Les essais poétiques.* Rouen, Théod. Reinsart, in-16, 1605.

Niceron (le P.). — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages.* A Paris, chez Briasson, à la Science, 3 vol. in-12, 1727.

Nisard (D.). — *Histoire de la littérature française.* Paris, Didot, 4 vol. in-18. 1883.

Notitia dignitatum urbis Cadomensis ex chartis et aliis scriptis collecta et notis illustrata. Manuscrit in-folio, de la Bibliothèque de Caen.

Nouvelle Biographie universelle.

Odolant-Desnos. — Plusieurs manuscrits.

Odolant-Desnos. — Notes sur la ville de Séez. Manuscrit in-folio.

Odolant-Desnos. — Annotations du manuscrit de Pilâtre et réflexions sur ce manuscrit. Manuscrit in-folio.

Oursel (N.-N.). — *Nouvelle Biographie normande.* Paris, Picard, 2 vol. in-8°, 1886.

Pasquier. — *Biographie normande.* Manuscrit de la Bibliothèque de Rouen.

Pasquier (Et.). — *Œuvres*, éditées par Léon Feugère. Paris, Firmin-Didot, 1849.

Pellissier (G.). — *La vie et les œuvres de Du Bartas.* Paris, Hachette, in-8°, 1883.

Pellissier (G.). — *Ronsard et la Pléiade*, dans *l'Histoire de la Langue et de la Littérature française* de Petit de Julleville, tome III, *Seizième siècle.*

Pellisson. — *Histoire de l'Académie française.* 3e édition. Paris, 2 vol. in-8°, 1743.

Perrault. — *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle.* Paris, Dezallier, in-folio, 1697.

Perrens. — *L'Église et l'État en France sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis.* Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 2 vol. in-8°, 1872.

Perroniana sive excerpta ex ore Cardinalis Perronii. Genevae, apud Petrum Columesium, 1669.

Petit de Julleville. — *La Renaissance*, dans *l'Histoire de la langue et de la littérature française*, tome III, *Seizième siècle.*

Petit de Julleville. — *La littérature française de 1550 à 1650* (chap. IX, tome V de *l'Histoire générale*, de Lavisse et Rambaud).

Petit de Julleville et Rébelliau. — *Théologiens et prédicateurs* dans *l'Histoire de la langue et de la littérature française*, tome III, *Seizième siècle.*

Pétrarque. — *Œuvres.*

Peyrat (G. du). — *Les oraisons et discours funèbres de divers autheurs sur le trespas de Henry le Grand, très chrestien roy de France et de Navarre*, dédiés au Roy, par ..... Aumosnier servant de Sa Majesté. A Paris, chez Robert Estienne, rue Saint-Jean de Beauvais, in-18 de 951 pages, 1611.

Peyrat (G. du). — *L'Histoire ecclésiastique de la Cour, ou les Antiquités et recherches de la chapelle et oratoire du roi de France, depuis Clovis I jusques à notre temps.* A Paris, chez Henri Saron, imprimeur et libraire ordinaire de M. le duc d'Oriéans, près le Puits certain, in-folio, 1645.

Pieri (Marius). — *Le Pétrarquisme au XVIe siècle. Pétrarque et Ronsard.* Marseille, Lafitte, in-8°, 1895.

Pilatre. — *Mémoires.* Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos.

Pilatre. — *Le diocèse de Séez.* 2 vol. in-folio. Manuscrits de la Bibliothèque Odolant-Desnos.

Pilatre. — *Antiquités de la ville de Séez*, avec un état chronologique des évêques. Manuscrit de la Bibliothèque Odolant-Desnos.

Poésies choisies de Messieurs Corneille, Benserade, etc... A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne Foy couronnée. 5 vol. petit in-12, 1658.

Poètes français (Les) depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe avec une notice historique et littéraire sur chaque poète, Paris, Crapelet, 6 vol. in-8°, 1821.

Poirson (A.). — *Histoire du regne de Henri IV.* Paris, Colas, 3 vol. in-8°, 1857.

Pouillé de l'Évêché de Séez.

Procès verbal de l'Assemblée de Messieurs les Prélats et autres ecclésiastiques

députés du Clergé de France, pour l'auditition des comptes du Receveur général et autres affaires, l'an 1610. Manuscrit in-folio. Archives nationales.

PROUVERRE-BICHETEAUX (Marin), prieur des Dominicains d'Argentan. — *L'Histoire ecclésiastique de Sais, dédiée au T. R. P. en Dieu, Messire Jacques Camus, évesque du lieu.* Manuscrit, 1624.

PUGET DE LA SERRE. — *Le bouquet des plus belles fleurs de l'éloquence, cueilly dans les jardins des sieurs du Perron, Coëffeteau, Du Vair, Bertaut, Malherbe, etc...* A Paris, chez Pierre Billaine, rue St-Jacques, à la Bonne Foy, in-32, 1624.

RACAN. — *Œuvres complètes.* Édition Tallemant de Latour. Paris, Jannet, in-12, 1858.

RACAN. — *Vie de Malherbe.* En tête des *Œuvres* de Malherbe, édition Lalanne. Tome I. Paris, Hachette, in-8°, 1862.

RAPIN (Nicolas). — *Les œuvres latines et françaises.* Paris, chez Pierre Chevalier, au Mont St-Hilaire, à la Court d'Albret, in-4°, 1603.

RATHERY. — *De l'influence de l'Italie sur les lettres françaises depuis le XIIIe siècle jusqu'à Louis XIV.* Paris, Didot, 1853.

REBELLIAU (A.). — *Théologiens et prédicateurs,* dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville, tome III, *Seizième siècle.*

Recueil de plusieurs manuscrits. Bibliot. de l'Arsenal, 4° n°, 5.418.

Recueil (Nouveau) des plus beaux vers de ce temps. Paris chez Toussaint du Bray, rue St-Jacques, aux Espics meurs et en sa boutique au Palais en la galerie des Prisonniers, in-8°, 1609. Biblioth. Nat. Invent. Ye 11.442.

Recueil des plus belles pièces des poètes français tant anciens que modernes depuis Villon jusqu'à M. de Benserade. Paris, Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle, 5 vol. petit in-12, 1692.

RÉGNIER (Mathurin). — *Œuvres complètes.* Édition Courbet, Paris, Lemerre, in-8°, 1875.

REYNAUD. — *Jean de Montluc, évêque de Valence.* Paris, Thorin, in-8°, 1893.

RIQUEUR (Julien). — *Poésies de... précédées de sa vie et suivies de celles de Jacques Riqueur, son petit-fils, prieur de Bléron, au diocèse de Bourges,* recueillies par L.-C. Delestang. (Manuscrit de la Biblioth. de M. de la Sicotière.)

ROBIOU (Félix). — *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du XVIIe siècle.* Paris, Douniol, 2 vol. in-8°, 1858.

ROCHAMBEAU (Ach. de). — *La famille de Ronsard.* Paris, Franck, in-32, 1868.

ROMAIN JOLY. — *Histoire de la prédication, ou la manière dont la parole de Dieu a été prêchée.* Amsterdam, in-12, 1767.

ROMBAULT (l'abbé J.). — *Les sermons de Jean Bertaut.* Article de la *Semaine catholique de Séez,* 22 janvier 1874.

ROSSET. — *Paranymphes,* 1604.

ROSSET, *Œuvres poétiques.* — A Paris, chez Abel L'Angelier, au premier pilier de la grand'salle du Palais, in-12, 1604.

ROSSET. — *Les délices de la poésie française,* 1618.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du Lundi.* Paris, Garnier, 1869.

SAINTE-BEUVE. — *Étude sur Virgile.* Paris, Calmann-Lévy, 1891.

SAINTE-BEUVE. — *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle,* Paris, Charpentier, grand in-18, 1893.

SAINT-EVREMOND. — *Les Académistes.*

SAINT-MARC GIRARDIN. — *Tableau de la Littérature française au XVIe siècle,* Paris, Didier, in-18, 1883.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER. — Article de la *Revue des Deux-Mondes.* 1er août 1865.

SANADON. — *Natalis Stephani Sanadonis e Societate Jesu carminum libri quatuor.* Lutetiae Parisiorum, apud Joannem Barbin, in-12, 1715.

SAUVAGE. — *Saint François de Sales, prédicateur.* Paris, Derenne, in-8°, 1874.

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE. — *Les œuvres de...* Dernière édition, à Paris, chez Jacques Villery, au Palais, in-8°, 1629.

SCUDÉRY (Mlle de). — *Conversations nouvelles sur divers sujets dédiés au Roi.* Paris, Claude Barbin, 2 vol. in-12, 1684.

Sommaire discours de la poésie. — Poésies du XVIe siècle. Biblioth. Nation., manuscrit n° 884, fonds de Mesmes.

SOURIAU (Maurice). — *L'évolution du vers français au XVIIe siècle.* Paris, Hachette, in-8°, 1893.

STROWSKI. — *Saint François de Sales. Introduction à l'histoire du sentiment religieux en France au XVIIe siècle.* Paris, Plon, in-8°, 1897.

Suite chronologique et historique des Evêques de Sééz, plus complète et plus détaillée que celle de Bry de la Clergerie, de François de Belleforest, de François Pommeraye, de Guillaume Beslin et autres. (Manuscrit de la Bibl. Odolant-Desnos.)

SURY. — *Essai sur la Normandie littéraire.* Rouen, Le Boucher, in-18, 1725.

TALLEMANT DES RÉAUX. — *Historiettes.* Édition Monmerqué et P. Pâris. Paris, Techener, 7 vol. in-8°, 1856.

Thuana, sive excerpta ex ore Jacobi-Augusti Thuani. 1669.

TITON DU TILLET. — *Le Parnasse françois,* dédié au Roi. Paris, J.-B. Coignard, in-fol., 1732.

TRELLON. *La Muse guerrière.* Lyon, Jacques Du Creux, in-18, 1618.

URBAIN (C.). — *Nicolas Coëffeteau.* Paris, Thorin, in-8°, 1893.

VALERY-VERNIER. *Les poètes français, publiés sous la direction de M. Eug. Crépet.* Paris, Gide, 4 vol. in-8°, 1861.

VALLET (l'abbé Amédée). — *Notice abrégée sur les évêques de Séez.*

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. — *Les diverses poésies du sieur de la Fresnaye-Vauquelin.* Caen, chez Macé, imprimeur du roi, 1612.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. — *Les diverses poésies éditées par Julien Travers.* Caen, Leblanc-Hardel, 2 vol. in-8°, 1849.

VIANEY (Joseph). — *Mathurin Régnier.* Paris, Hachette, in-8°, 1896.

VICTOR. — *Trésor des trois langues.* Genève, in-4°, 1606.

Vie de M. Julien Riqueur, extraite d'un manuscrit informe, de la Biblioth. de M. de la Sicotière.

WEY (Francis). — *Histoire des Révolutions du langage en France.* Paris, Firmin-Didot, in-8°, 1848.

ZYROMSKY, *Lamartine, poète lyrique.* Paris, Colin, in-8°, 1896.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS CITÉS DANS L'OUVRAGE

C

D

E

F

G

H

J

L

N

O

P

Q

R

W

X

Z

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

LE POÈTE PÉTRARQUISTE

CHAPITRE V

LE POÈTE DE COUR

CHAPITRE VI

HYMNE DU ROI SAINT LOUIS. — TIMANDRE

CHAPITRE VII

LE POÈTE ORATEUR

CHAPITRE VIII

LE PEINTRE

CHAPITRE IX

LE POÈTE LYRIQUE

CHAPITRE X

BERTAUT ET LES POÈTES CONTEMPORAINS

CHAPITRE XI

L'HUMANISTE

CHAPITRE XII

L'ORATEUR ACADÉMIQUE

CHAPITRE XIII

L'ORATEUR SACRÉ

CHAPITRE XIV

L'ÉCRIVAIN

CHAPITRE XV

L'HOMME

APPENDICES



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

